



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





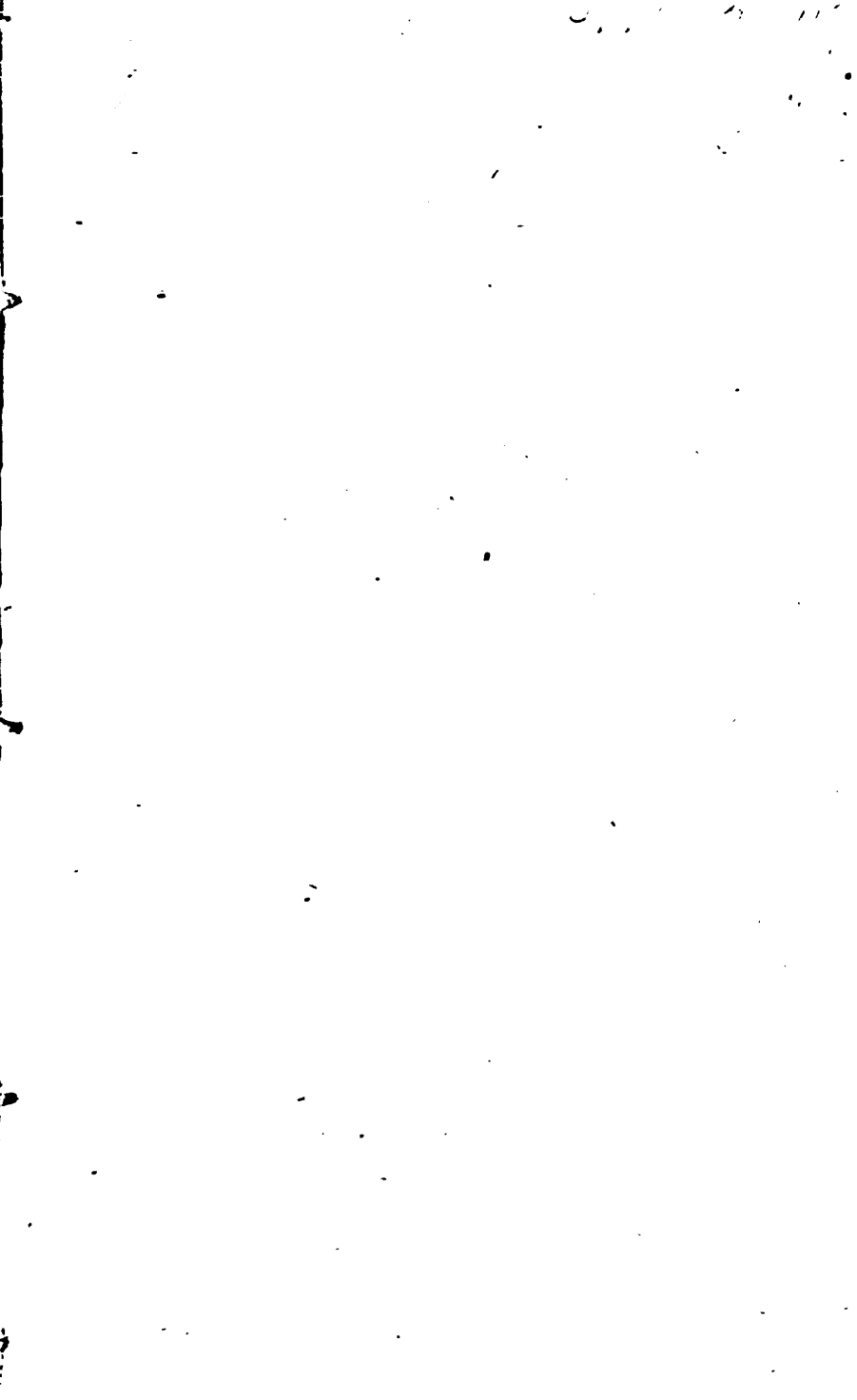
FROM THE LIBRARY OF  
Professor Karl Heinrich Rau  
OF THE UNIVERSITY OF HEIDELBERG

PRESENTED TO THE  
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BY  
Mr. Philo Parsons

OF DETROIT

1871





**HISTOIRE**  
**DE**  
**L'ÉCONOMIE POLITIQUE**  
**EN EUROPE.**

---

**IMPRIMERIE DE D'URTUBIE, WORMS ET C<sup>ie</sup>,**  
**rue Saint-Pierre-Montmartre, 47.**



10381

HISTOIRE

DE



# L'ÉCONOMIE POLITIQUE

EN EUROPE,

*de son origine à nos jours*  
DEPUIS LES ANCIENS JUSQU'A NOS JOURS,

SUIVIE

D'UNE BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DES PRINCIPAUX OUVRAGES D'ÉCONOMIE POLITIQUE;

*Jérôme*  
PAR ADOLPHE BLANQUI (AINÉ),

Professeur d'économie industrielle au Conservatoire des Arts et Métiers,  
Directeur de l'École spéciale du Commerce.

---

TOME PREMIER.

---

PARIS,

GUILLAUMIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Galerie de la Bourse, n. 5, Passage des Panoramas.

—  
1837.



## INTRODUCTION.

IL n'est peut-être pas inutile de faire connaître ici le motif qui m'a conduit à entreprendre cet ouvrage. Appelé, il y a environ douze années, à la chaire d'histoire et d'économie politique de l'École spéciale du Commerce, que je dirige aujourd'hui, je ne tardai point à m'apercevoir qu'il existait entre ces deux sciences des rapports tellement intimes, qu'on ne pouvait les étudier l'une sans l'autre, ni les approfondir séparément. Elles se prêtent un appui de tous les instans : la première fournit les faits; la seconde en explique les causes et en déduit les conséquences. A mesure que j'avancais dans l'exposition des doctrines, les exemples

me faisaient faute; et l'étude des événemens demeurait à son tour incomplète, tant que l'économie politique n'était pas venue l'éclairer. Peu à peu, en rapprochant et en fortifiant l'un par l'autre les travaux de mes deux cours, je fus amené à la rencontre d'une foule de préjugés qui passaient pour des vérités reconnues, même aux yeux des hommes les plus instruits et les plus avancés. C'est ainsi que les auteurs de tous les traités d'économie politique, sans exception, ne faisaient pas remonter la science au-delà des premiers essais de Quesnay et de Turgot, comme si jamais, avant les ouvrages de ces hommes célèbres, aucun écrit systématique n'avait appelé l'attention des savans et des hommes d'état sur les phénomènes de la production des richesses.

Je m'attachai, dès lors, à rechercher avec sollicitude dans les historiens de tous les âges les faits les plus intéressans pour l'étude des questions économiques et sociales. J'eus bientôt trouvé des pauvres à Rome et à Athènes comme il y en a à Paris et à Londres; et il me faut avouer que les privilèges, les impôts, les vexations fiscales n'étaient pas plus rares chez les anciens que de nos

jours. Alors, comme aujourd'hui, le moindre éclair de paix et de liberté était suivi d'une pluie de richesses et de prospérités; les mêmes causes, enfin, produisaient les mêmes effets, malgré la différence des mœurs et des institutions. La détresse des peuples se reconnaît toujours à l'inégalité des charges, à la distribution vicieuse des profits du travail, et à la prédominance de quelques castes, ingénieuses à placer les abus sous la protection de la loi.

Mais le monde n'est pas toujours demeuré indifférent, en présence de ces calamités sociales; et plus d'une fois de magnanimes protestations ont éclaté, dans le cours des siècles, en faveur des droits de l'humanité méconnus. Quelques nobles souverains se sont associés à ces efforts, tantôt suivis avec persévérance, tantôt interrompus par le malheur des temps. Il y a donc eu une économie politique chez les anciens comme chez les modernes; non pas une économie politique systématique et formulée, mais ressortant des actes et pratiquée avant d'être écrite. Telle a été, d'ailleurs, la marche de toutes les sciences depuis l'origine des sociétés. Les premiers venus conçoivent,

agissent, exécutent; les derniers arrivés raisonnent, complètent et améliorent l'œuvre de leurs devanciers. Pour bien apprécier les travaux des économistes modernes, il convenait donc de connaître les principales phases du mouvement social qui se continue depuis les anciens au travers des révolutions, et qui présente dans sa marche tant de glorieux étans et de péripéties dramatiques.

C'est ce mouvement que j'ai essayé de retracer dans l'ouvrage que j'offre au public. Les grands états de l'antiquité et ceux du moyen-âge ne sont pas tombés sans motifs; tant de richesses n'ont été ni créées, ni détruites sans que leur création et leur anéantissement se rattachent à des causes susceptibles d'analyse et dignes de méditation. Il est même impossible de ne pas reconnaître le doigt de la Providence dans ces transformations successives du principe social, qui se réfugie tantôt dans une institution, tantôt dans une autre, sans distinction de temps ni de lieu, comme pour se tenir sans cesse à la disposition et au service de l'humanité. Ici, c'est un grand homme qui conserve le feu sacré; ailleurs, c'est un esclave qui essaie de le ral-

lumer : Socrate à Athènes, Spartacus à Rome. Du sein même de la barbarie jaillissent les premières lueurs du travail et de l'ordre : Charlemagne dompta le flot qui l'avait apporté ; les villes anséatiques s'élevèrent du fond des marais qui servaient de retraite à la piraterie.

Le système féodal, si funeste aux travailleurs asservis à la glèbe, est tout plein d'enseignemens précieux pour l'économie politique. C'était la division extrême de la souveraineté, comme nous assistons à la division plus extrême de la propriété. L'empire romain, un moment reconstitué par Charlemagne, avait vu la centralisation poussée au dernier degré ; la féodalité nous fera voir cette grande puissance politique réduite en atomes. Ici nous assisterons à des synthèses gigantesques ; ailleurs à des analyses presque microscopiques. Quelle différence ne devait-il pas y avoir entre l'économie politique du chef de quarante millions de sujets et celle d'un hobereau planant sur la campagne du haut de son donjon ! Mais en haine de ce donjon, les bourgeois commencent à se blottir dans les villes, à s'organiser en confréries, et à se faire respecter

par le nombre. On ne leur prend plus leur argent, on le leur emprunte, et de ce fait en apparence insignifiant, ressort pour l'économiste l'explication de tout un nouvel ordre social.

J'ai suivi pas à pas ces grands événements, et il m'a semblé que l'économie politique des anciens n'avait pas d'autres prétentions que celle des modernes. Dans toutes les révolutions, il n'y a jamais eu que deux partis en présence : celui des gens qui veulent vivre de leur travail et celui des gens qui veulent vivre du travail d'autrui. On ne se dispute le pouvoir et les honneurs que pour se reposer dans cette région de béatitude, où le parti vaincu ne laisse jamais dormir tranquillement les vainqueurs. *Patriciens, et plébéiens, esclaves et affranchis, guelfes et gibelins, roses rouges et roses blanches, cavaliers et têtes rondes, libéraux et serviles*, ne sont que des variétés de la même espèce. C'est toujours la question du bien-être qui les divise, chacun voulant, si j'ose me servir d'une expression vulgaire, tirer la couverture à soi au risque de découvrir son voisin. Ainsi, dans un pays, c'est par l'impôt qu'on arrache au travailleur, sous prétexte du bien de l'état,



le fruit de ses sueurs ; dans un autre, c'est par les privilèges, en déclarant le travail objet de concession royale, et en faisant payer cher le droit de s'y livrer. Le même abus se reproduit sous des formes plus indirectes, mais non moins oppressives, lorsque par le moyen des douanes, l'état partage avec les industries privilégiées les bénéfices des taxes imposées à toutes celles qui ne le sont pas.

Voyez les Romains dans les pays conquis et les Espagnols dans leurs colonies d'Amérique : à plus de mille ans de distance, vous retrouvez le même mépris de la vie humaine, les mêmes paradoxes abominables sur la nécessité pour les uns d'être exploités par les autres. C'est quelque chose de plus affligeant que ce qui se passe parmi les animaux, dont les espèces dévorantes vivent des espèces dévorées, sans ériger du moins leur voracité en système, et parce qu'elles ne peuvent pas faire autrement. Toutes ces horribles iniquités sociales se sont propagées au travers des âges, sous des formes diverses, quelquefois adoucies par le progrès de la raison humaine, mais toujours vivaces au fond et partout soutenues, tantôt avec audace, tantôt avec

hypocrisie. Ici, c'est le clergé qui s'empare de tous les biens, et qui daigne faire l'aumône au genre humain dépossédé, menaçant d'anathème quiconque oserait troubler le repos de la maison de Dieu. Plus loin, la dîme appartient aux seigneurs, parce qu'ils sont des seigneurs et qu'il n'y a pas de seigneurs sans dîmes. Les paysans se vendent encore en Russie comme ustensiles d'agriculture, et l'aristocratie anglaise marchande aux pauvres Irlandais quelques brins de paille, et quelques pommes de terre qu'ils partagent avec le bétail.

Il n'y a donc pas si loin qu'on le pense de l'économie politique grecque et romaine, cruelle, insatiable, inexorable, à l'économie politique de plus d'un pays en Europe. Dans notre belle France, si riche de pampres et de moissons, plusieurs millions d'hommes ne mangent pas de pain, et ne boivent que de l'eau. Le sel abonde sous leurs pieds, mais l'impôt pèse sur leurs têtes, et le *gabelleur*, l'odieux *gabelleur* du moyen-âge n'a fait que changer de nom et d'habit. Si l'on découvre une plante nouvelle, le tabac par exemple, la loi en défendra la culture. C'est le cas de s'écrier avec Rousseau : tout est bien

en sortant des mains du créateur ; tout dégénère entre les mains de l'homme. Ces pauvres filles de Lyon dont les doigts de fée tissent le satin et la popeline, n'ont pas de chemises ; les *canuts* qui décorent de leurs tentures magnifiques nos palais et nos temples, manquent souvent de sabots.

Non, ce n'est point là le dernier mot de la Providence, car de ceux qui jadis auraient été attachés haletans à la glèbe, plusieurs vivent aujourd'hui au sein de l'opulence, et ce nombre augmente tous les jours. Il n'y a pas un événement important de l'histoire qui ne concoure à ce grand résultat. Après les croisades, la terre commence à se diviser ; le commerce maritime ouvre de nouvelles sources de profits ; l'industrie émancipe des milliers de vassaux. Écoutez les doléances des peuples : que demandent-ils, quand ils élèvent la voix ? des réductions de taxes. Que voulaient ces paysans effarés de la *Jacquerie*, las de se voir décimés par la famine, par la lèpre et par le désespoir ? une distribution plus équitable des profits du travail. Ils étaient plus modestes encore, ils demandaient à des gens qui ne travaillaient pas de les laisser vivre au moins de la

plus humble part du fruit de leurs sueurs. Les premiers qui eurent cette audace périrent dans les tortures, comme la chose se fût passée à Rome si quelque esclave avait osé demander le moindre droit à son maître.

Ainsi apparaissent à l'économiste toutes les luttes, dont les détails sanglans remplissent les pages de l'histoire. Ce serait une grande erreur de supposer que la pensée vraiment religieuse du bien-être général ait passé inaperçue au travers de ces deux mille ans de guerres et d'efforts soutenus pour la faire triompher. On verra dans le cours de cet ouvrage, que, plus d'une fois, le nuage qui la dérobaux regards des peuples s'était dissipé pour les gouvernemens d'élite, chargés des destinées de la civilisation. La plupart ont dû agir d'une manière empirique, et sans proclamer leurs projets, de peur de les faire échouer; d'autres ont obéi, sans s'en douter, à la loi du progrès qui les entraînait malgré eux: mais jamais il n'y a eu disette complète d'hommes de cœur pour accélérer ce grand œuvre, et j'ai été surpris plus d'une fois, en parcourant l'histoire, de la hardiesse et de la netteté de leurs vues.

Les capitulaires de Charlemagne, les institutions de Saint-Louis, les maximes du gouvernement commercial des républiques italiennés sont tout pleins de dispositions claires et précises, ayant pour but le développement de la richesse publique, selon les lumières et les préjugés du temps, sans doute, mais dans les intentions les plus généreuses et les plus élevées. Au sein des assemblées privées et publiques qui consacraient leurs discussions aux affaires des avis remarquables furent souvent énoncés; j'ai eu occasion de citer des fragmens très curieux de ces opinions scientifiques. Si ces productions ne sont pas plus connues, c'est que jusqu'à nos jours les lecteurs ont préféré la narration des faits à l'analyse sévère des causes qui les ont amenés. D'ailleurs ces écrits, examinés isolément, ne semblent pas présenter une grande importance; c'est seulement quand on les compare entre eux et qu'on les étudie dans un ordre méthodique, qu'ils représentent réellement l'enchaînement des doctrines économiques adoptées à chaque époque mémorable comme règle de conduite par les gouvernemens.

Parfois, lorsqu'après de longues discordes les

deux principes de l'exploitation et de la liberté semblent près de succomber l'un devant l'autre, et se font pour ainsi dire une dernière sommation, le problème social apparait dans toute sa simplicité, tel que nos pères le posèrent dans la fameuse nuit du 4 août 1789 ; tel que l'avaient déjà soumis à Charles-Quint les communes d'Espagne insurgées par Padilla (1) ; tel enfin qu'il tend à se formuler devant les communes d'Angleterre depuis la réforme de 1832. Toutes les théories de l'économie politique se réduisent alors à de courtes maximes qui la résument clairement aux yeux des peuples : liberté de travailler, liberté d'user de son travail. La réformation protestante, l'insurrection des Pays-Bas contre Philippe II, l'émancipation des colonies américaines du Nord et du Sud, les guerres civiles et les guerres étrangères ne sont que des symptômes de ce mouvement irrésistible qui entraîne l'humanité. J'ai pensé qu'il valait mieux en signaler avec exactitude les principales phases économiques, que de négliger l'histoire européenne tout entière, et de faire commencer presque avec notre

(1) Voir le chapitre XXI de cette *Histoire*, page 307.

siècle une science aussi ancienne que les sociétés.

Cette marche m'en a été prescrite par un simple sentiment d'équité, quand la nature de mon sujet ne m'en eût pas fait un devoir. C'est une erreur de croire que, même en ne tenant aucun compte des systèmes essayés par les gouvernemens, l'économie politique date seulement de la seconde moitié du dix-huitième siècle. Plus de deux cents ans auparavant, l'Italie avait vu paraître des traités fort remarquables sur une foule de sujets spéciaux qui en dépendent. Les républiques de Venise, de Gênes, de Florence savaient trop bien comment on multiplie les richesses pour n'avoir pas laissé de bons exemples à suivre et de bons livres à consulter. Plusieurs comptes-rendus de leurs doges et de leurs podestats pourraient aller de pair avec les messages les plus complets des présidens américains. J'ai cité <sup>(1)</sup> un discours du doge Moncenigo empreint des maximes économiques les plus judicieuses et un budget de Florence, plus clair et plus circonstancié dans sa brièveté que ne le sont les nôtres dans leurs indéchiffrables colonnes. Et le système de Law, que nos auteurs affectent de rejeter dans les temps hé-

(1) Page 299 de ce volume.

roïques de l'économie politique, qu'était-ce donc, sinon l'aurore encore incertaine et douteuse du crédit public et privé, tel qu'il se développe de nos jours? quoi! les belles réformes financières de Sully, les essais hardis de Colbert, le fameux acte de navigation des Anglais passeraient inaperçus avec la révolution causée par les croisades, avec les vastes opérations des juifs, avec le bouleversement monétaire qui suivit la découverte du Nouveau-Monde!

Si l'étude des causes qui ont ralenti ou développé le progrès de la richesse publique n'était autre chose qu'une simple affaire d'arithmétique, il ne serait peut-être pas indispensable de remonter si haut; je n'aurais compté pour rien l'avènement du christianisme, et je me serais borné à un simple exposé des belles dissertations des économistes sur *la valeur* et sur *l'utilité*. Mais c'est parce que j'ai cru voir dans l'économie politique une science vraiment sociale, plutôt qu'une théorie de finances, que j'ai voulu montrer, aussi loin que la vue de l'homme peut s'étendre, le fil providentiel qui dirige les peuples dans l'accomplissement de leur destinée. Je crois fermement qu'un jour il n'y aura plus de Parias au banquet de la vie et je puise cette espé-



rance dans l'étude de l'histoire qui nous montre les générations marchant de conquête en conquête dans la carrière de la civilisation. Par le chemin qu'on a fait , je juge celui qu'on doit faire encore, et quand je vois le travail échappé des bagnes romains se réfugier dans le servage féodal , puis s'organiser dans les corporations et s'élancer aux travers des mers sur les ailes du commerce, pour se reposer enfin à l'ombre des libertés politiques , je sens qu'il y a dans la science économique autre chose que des questions de mots , et j'espère qu'on me pardonnera d'avoir esquissé à grands traits l'histoire de sa marche au travers des nations et des âges.

Le premier volume contient cet exposé depuis les anciens jusqu'au ministère de Colbert. Plus d'une fois, en le traçant, j'ai éprouvé le regret d'avoir circonscrit mon sujet dans les limites que je m'étais imposées. Les matériaux que j'avais sous la main étaient immenses, la plupart inédits, quoiqu'extraits d'ouvrages fort connus. Leur seule mise en ordre formerait une monographie économique extrêmement curieuse et plus d'un lecteur instruit serait fort étonné de trouver, dans ces documens

trop long-temps négligés, une mine inépuisable d'études et de méditations. Ce n'est pas là ce qu'on cherche habituellement chez les historiens, et la plupart d'entre eux ont si bien connu, à toutes les époques, l'indifférence du public pour les faits de ce genre, qu'ils en ont été très sobres et qu'il faut les leur dérober presque par induction, tant ils ont craint d'en charger leurs annales. Les armées et les cours occupent le premier plan; l'espèce humaine, celle qui ne tue ni ne pille, figure à peine au second, mais dans un lointain si obscur, qu'on a peine à savoir ce qu'elle est devenue pendant trente siècles.

Il faut excuser les écrivains d'économie politique d'avoir partagé à cet égard l'indifférence, ou si l'on aime mieux, l'ingratitude générale. Ils datent presque tous du dix-huitième siècle, parce que c'est celui où, pour la première fois, l'humanité a réellement demandé ses comptes et rédigé en termes nets le programme de l'avenir. Mais, en vérité, cette science n'est pas sortie tout armée du cerveau des *économistes* pendant ce siècle-là. Je n'en voudrais pour preuve que leurs tâtonnemens, leurs disputes et leurs essais malencontreux. Il était ré-

servé à leurs successeurs de l'école anglaise de jeter les véritables bases de l'édifice économique et de préparer les voies à la réforme qui doit s'accomplir de nos jours. C'est l'histoire de cette période, si riche en productions à jamais célèbres dans les annales de la science, qui forme la seconde partie de mon livre. On sent quels efforts j'ai dû faire pour me restreindre et pour ne pas dépasser les proportions nécessaires à l'unité de mon récit. J'emploie ce mot avec intention, afin de me justifier par avance d'un reproche que je crains d'avoir encouru de la part de quelques esprits exigeans. J'avais deux routes à prendre : je pouvais suivre l'ornière accoutumée, développer les discours préliminaires de J. B. Say, de M. de Sismondi, de M. Macculloch sur la marche de l'économie politique depuis Quesnay, en y ajoutant quelques mots de politesse pour les siècles qui précèdent ; ou bien je devais prendre les choses de plus haut et lier l'économie politique à l'histoire générale, en signalant leur influence réciproque depuis les anciens jusqu'à nos jours.

Le lecteur jugera si ce dernier parti, que j'ai pris, a été le meilleur. En me plaçant à ce point de vue,

j'étais dispensé de me jeter dans les discussions de doctrines, dans la controverse, et par conséquent dans des longueurs interminables. Je parcourais l'histoire tout d'une haleine, en m'arrêtant seulement aux époques de grande influence sur le progrès des richesses et de la civilisation. Je montrais le travail trouvant toujours un refuge soit dans un pays, soit dans un autre, et préparant partout la richesse pour auxiliaire à la liberté. J'essayais enfin de rattacher le présent au passé, au lieu de traiter la science comme une hybride éclosse au souffle du dix-huitième siècle, *prolem sine matre creatam*. J'ai voulu des aïeux à cette belle science qui s'occupe du bonheur du genre humain, et qui tient en dépôt les moyens de lui en procurer la dose compatible avec les infirmités de notre nature et les exigences de notre état social. En voyant avec quelle lenteur arrivent les réformes, et en appréciant à leur juste valeur les obstacles qu'elles ont rencontrés, les plus ardents réformateurs de notre époque apprendront à modérer leur impatience et à ne demander au temps où nous vivons que sa part de concours au mouvement qui nous emporte. J'ai dit à ce sujet tout ce que nos conquêtes pas-

sées nous permettent d'espérer dans l'avenir le plus prochain. Je n'ai créé aucun système; j'avoue ingénument que je n'ai pas en portefeuille un plan de régénération et de prospérité universelles. J'ai raconté ce qu'ont fait nos ancêtres et ce qu'ont proposé nos devanciers pour réaliser la partie réalisable de cette généreuse utopie. Un jour, sans doute, j'agrandirai mon livre, si j'obtiens pour ce premier essai le seul succès que j'ambitionne, celui de populariser la science économique, en montrant qu'on en trouve les élémens dans l'histoire des peuples aussi bien que dans les écrits des économistes.

J'ai terminé mon travail par une bibliographie critique des ouvrages d'économie politique les plus importans qui aient été publiés dans toutes les langues européennes. Ce catalogue, assurément, est loin d'être complet; mais il est le plus étendu qui ait paru jusqu'à ce jour, et il peut servir de base à une bibliothèque spéciale assez importante. J'ai lu et annoté la plupart des écrits dont j'ai donné les titres et analysé la substance, de manière que les amis de la science sauront désormais quel est l'esprit d'un auteur, avant de se compromettre

avec lui. On croira facilement que cette partie de ma tâche n'a pas été la moins rude ; mais j'espère avoir ainsi réhabilité plus d'un économiste ignoré et fait connaître à nos concitoyens une source féconde de recherches et d'informations. Ce simple catalogue suffirait à lui seul pour prouver que la science est plus ancienne qu'on ne pense et qu'elle était déjà majeure, tandis qu'on la croyait encore au berceau. J'ai hésité un moment si je comprendrais dans ma nomenclature les écrivains vivans, et surtout si je pourrais me permettre de caractériser impartialement leurs ouvrages ; mais leur absence aurait eu plus d'inconvéniens que mon jugement ne me fait courir de hasards, et je me suis déterminé à parler de ces contemporains comme s'ils étaient morts, tout en faisant des vœux pour qu'ils vivent long-temps.

Une raison importante a surtout motivé ma détermination. La plupart des économistes vivans, sauf quelques exceptions, forment une école nouvelle, aussi éloignée des utopies de Quesnay que de la rigueur de Malthus, et je vois avec une satisfaction philosophique et patriotique que cette école a pris naissance en France et qu'elle se compose

presque entièrement de Français. C'est elle qui tracera la marche de l'économie politique pendant le dix-neuvième siècle. Elle ne veut plus considérer la production comme une abstraction indépendante du sort des travailleurs; il ne lui suffit pas que la richesse soit créée, mais qu'elle soit équitablement distribuée. A ses yeux, les hommes sont *réellement* égaux devant la loi comme devant l'Éternel. Les pauvres ne sont pas un texte à déclamations, mais une portion de la grande famille digne de la plus haute sollicitude. Elle prend le monde tel qu'il est, et elle sait s'arrêter aux limites du possible; mais sa mission est d'agrandir chaque jour le cercle des conviés aux jouissances légitimes de la vie. Je dis que cette école est éminemment française, et je m'en glorifie pour mon pays.

Qu'il me soit permis, en finissant, de lui rendre un hommage qui ne sera contesté par personne, puisqu'il ressort du simple exposé de ses titres. Voyez les livres que nous lui devons depuis une vingtaine d'années : les *Nouveaux principes* d'économie politique, de M. de Sismondi; le *Traité* de M. Destutt de Tracy, cet homme de cœur, sublime à force de bon sens et de probité; le livre excellent de

M. Duchâtel sur *la Charité*; le *Nouveau Traité d'économie sociale* de M. Dunoyer, si profondément empreint de raison et de philanthropie; le *Traité de législation* de M. Ch. Comte qui a porté le dernier coup à l'esclavage colonial; l'*Économie politique chrétienne* de M. le vicomte de Villeneuve-Bargemont, qui a signalé d'une manière si neuve et si remarquable la plaie du *paupérisme* en Europe; l'*Économie politique* de M. Droz, qui a fait de la science une auxiliaire de la morale, et l'*Essai sur l'esprit d'association* par M. Delaborde, auquel nous sommes heureux de recourir aujourd'hui, au milieu du désarroi général de la concurrence illimitée. Ces ouvrages ont déjà puissamment modifié les théories austères de Malthus et les formules algébriques de Ricardo. Indépendans par la forme et souvent par le choix du sujet, ils se lient néanmoins par une pensée commune, qui est le bien-être général des hommes, sans distinction de nationalité.

Je n'ai pas méconnu non plus les services rendus à la science et à l'humanité par l'école saint-simonienne, à l'époque où le bon esprit de ses fondateurs avait su la préserver de l'invasion du mysticisme et des utopies. Cette école a semé en



Europe les germes d'une réforme qui éclate de toutes parts; elle a retrouvé les droits de la classe ouvrière, et les a défendus avec un talent et une conviction qui ont dû faire impression même sur ses plus chauds adversaires. Les saint-simoniens ont pu se tromper souvent, comme les *économistes* du dix-huitième siècle avec lesquels ils ont plus d'un point de ressemblance; mais quoi qu'on ait dit de leurs intentions et de leur moralité, c'étaient avant tout des hommes de cœur et de probité. L'Angleterre elle-même qui les avait raillés les imite, et les nouveaux ouvrages d'économie politique publiés dans ce pays sont tout imprégnés de leurs idées réformatrices. C'est l'école saint-simonienne qui a signalé avec le plus d'énergie les souffrances des classes laborieuses, et si le grand problème du soulagement de ces nombreuses populations n'est pas encore résolu, il est resté du moins à l'ordre du jour de tous les peuples civilisés.

C'est désormais sur ce terrain que doivent se décider toutes les questions d'économie politique. Le véritable but de la science est d'appeler désormais le plus grand nombre d'hommes au partage des bien-

faits de la civilisation. Les mots division du travail, capitaux, banques, association, liberté commerciale n'ont pas d'autre signification. Telle est, du moins, la tendance de l'école moderne à laquelle je me fais gloire d'appartenir et sous les inspirations de laquelle paraît l'ouvrage que j'offre aujourd'hui au public. Si quelques esprits consciencieux s'étonnaient que j'aie pu renfermer en deux volumes l'histoire d'une science aussi importante et aussi vaste que l'économie politique, je leur répondrais avec un de ses plus illustres fondateurs : (1) « l'histoire d'une science ne ressemble point à une narration d'événemens. Elle ne peut être que l'exposé des tentatives plus ou moins heureuses qu'on a faites à diverses reprises et dans plusieurs endroits différens, pour recueillir et solidement établir les vérités dont elle se compose. Elle devient de plus en plus courte à mesure que la science se perfectionne. »

(1) J.-B. Say, *Cours complet d'économie politique*, tome VI, p. 352.

# HISTOIRE

DE

## L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

---

### CHAPITRE PREMIER.

L'économie politique est plus ancienne qu'on ne pense. — Les Grecs et les Romains ont eu la leur. — Ressemblance qu'elle présente avec celle de notre temps. — Différences qui les séparent. — Modifications successives que cette science a éprouvées dans sa marche. — Vue générale du sujet.

---

C'est un beau spectacle et bien digne de méditation, que celui des efforts tentés, aux différens âges du monde, pour améliorer la condition physique et morale de l'homme. Chaque siècle apporte son tribut de fanatisme à cette grande croyance, qui compte parmi ses martyrs des nations et des

rois. Jamais l'humanité ne se repose; une expérience succède incessamment à une autre, et nous marchons au travers des révolutions, vers des destinées inconnues. Quand on étudie avec soin l'histoire du passé, on s'aperçoit que ce mouvement vient de loin, qu'il a poussé nos pères et qu'il nous entraîne avec nos enfans. Quelquefois les peuples paraissent y obéir en aveugles, comme quand l'Europe est envahie par les barbares; plus souvent ils y cèdent avec un sentiment confus des lois éternelles qui le régissent. Ainsi s'expliquent les innombrables essais de gouvernement, qu'on voit néanmoins graviter sans cesse autour d'un petit nombre de principes immuables, tels que la sûreté des personnes et le respect de la propriété.

L'histoire de l'économie politique ne pouvait donc être que le résumé des expériences qui ont été faites chez les peuples civilisés pour améliorer le sort de l'espèce humaine. Les anciens ne sont pas dans cette carrière autant inférieurs aux modernes que beaucoup d'auteurs le supposent, et c'est bien à tort qu'on assigne communément à la science économique une origine aussi récente que la seconde moitié du dix-huitième siècle. Qui ne connaît les institutions de Sparte et d'Athènes, et les magnifiques travaux de l'administration romaine? Il nous semble difficile de passer sous silence l'économie politique de ces temps-là, surtout quand on y trouve

l'origine de presque toutes les institutions qui nous gouvernent et des systèmes qui nous divisent. Certes, il y avait dans les lois de Lycurgue plus de Saint-simonisme qu'on ne pense, et les querelles de patriciens et de plébéiens n'ont pas été plus vives à Paris à l'époque de la terreur, qu'elles ne le furent à Rome pendant les proscriptions de Sylla. Il y a des ressemblances bien plus frappantes encore entre l'insurrection des ouvriers de Lyon et la retraite du peuple Romain au Mont-Sacré. Combien de fois, depuis Ménénius Agrippa, n'a-t-on pas eu occasion de débiter à des populations mutinées l'apologue fameux des membres et de l'estomac ?

En écartant de l'histoire de l'économie politique tout ce qui avait rapport aux anciens, les économistes modernes se sont donc volontairement privés d'une source féconde d'observations et de rapprochemens. Ils ont dédaigné deux mille ans d'expériences exécutées avec la plus grande hardiesse sur une vaste échelle par les peuples les plus ingénieux et les plus civilisés de l'antiquité ; ils ont méconnu l'histoire qui a recueilli soigneusement les moindres traces de ces expériences que nous refaisons aujourd'hui, trop souvent avec moins d'habileté et de nécessité que les Grecs et les Romains. Ce préjugé des économistes est dû à ce que les anciens n'ont laissé aucun ouvrage spécial qui résumât leurs vues sur la science économique ; mais si ces vues n'ont

pas été exposées dans un livre, elles se retrouvent dans leurs institutions, dans leurs monumens, dans leur jurisprudence. Les relais de chevaux établis depuis Rome jusqu'à York, les soins particuliers donnés par les Romains à l'entretien des routes et des aqueducs, attestent à un très haut degré leur intelligence des principales nécessités de la civilisation. La législation des colonies grecques valait mieux que celle des colonies espagnoles dans l'Amérique du Sud.

Sparte, Athènes, Rome, ont eu leur économie politique comme la France et l'Angleterre ont la leur. L'usure, les impôts exagérés, les tarifs, les fermages exorbitans, l'insuffisance des salaires, le paupérisme ont affligé les vieilles sociétés comme les nouvelles, et nos ancêtres n'ont pas fait moins d'efforts que nous pour se débarrasser de ces fléaux. On se tromperait étrangement si l'on croyait qu'ils n'ont jamais réfléchi aux difficultés des réformes dont ils sentaient le besoin; chaque page de leur histoire nous en offre la preuve, et nous ne doutons pas que la grande insurrection des esclaves sous Spartacus n'ait fait passer de bien mauvaises nuits aux économistes du temps. Que si les historiens ne nous ont pas fait part de leurs angoisses, c'est qu'à Rome on n'osait pas parler de cette plaie secrète qui minait la république et qui faisait monter la rougeur au visage de ses plus grands citoyens.

Quand plus tard les empereurs s'avisèrent de distribuer des vivres aux habitans de la ville Éternelle, ne faisaient-ils pas de l'économie politique comme les moines en font en Espagne à la porte de leurs couvens ! Y a-t-il beaucoup de différence entre les maximes des Athéniens qui prohibaient les figues à la sortie, et celles des Français qui prohibaient naguère la soie et les chiffons ? Tout ce qu'on peut dire, c'est que les Grecs n'ont pas trouvé, comme nous, des auteurs pour appuyer ces absurdités par des sophismes ; mais cela ne nous donne pas le droit de les mépriser.

Quand on étudie avec attention la législation financière des Grecs et des Romains, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les plus graves questions d'économie politique ont de tout temps attiré l'attention de ces peuples. Il suffit de voir avec quelle sollicitude ils veillaient sur leurs relations internationales, sur l'état civil des étrangers, sur la nature et les effets des impôts, sur les encouragemens à donner à l'agriculture, et sur le régime de la navigation. J'aurai occasion de citer dans le cours de cet ouvrage des preuves irrécusables de leur parfaite intelligence de ces matières. Il n'est pas jusqu'aux phénomènes les plus compliqués de la division du travail qui aient pu échapper à leurs recherches, et l'on en trouve dans le second livre de la *République de Platon* une analyse qui ferait honneur au plus

savant disciple d'Adam Smith. Les *Économiques* de Xénophon, jusqu'à ce jour mal étudiées, renferment des aperçus d'une grande netteté, et nous ne connaissons pas de meilleure définition de la monnaie, que celle que nous en a donnée Aristote dans le premier livre de sa *Politique* (1).

On se tromperait néanmoins si l'on considérait les essais tentés par les gouvernemens, ou préconisés par les écrivains de la Grèce et de Rome, comme le résultat d'un système économique conçu d'après des données vraiment scientifiques, ou inspiré par une haute philosophie. Les Grecs et les Romains méprisaient le travail et flétrissaient l'industrie comme une occupation indigne de l'homme libre. L'esclavage apparaît à chaque page de leur histoire pour donner un démenti aux écrits de leurs philosophes et aux théories de leurs économistes. Mais ne rencontre-t-on pas dans notre histoire des contradictions aussi choquantes? C'est en les étudiant chez les anciens où nous pouvons les juger avec plus d'impartialité, qu'il est facile de reconnaître parmi nous le danger ou l'inutilité d'une foule de tentatives qui, pour paraître nouvelles, n'en sont pas moins renouvelées des Grecs et des Romains.

Les anciens ont essayé de tout, et nous leur ressemblons sous trop de rapports pour négliger leur

(1) *Politique d'Aristote*, liv. 1, chap. 6 et 7.



économie politique. Athènes avait ses ilotes, comme le moyen âge a eu ses serfs, et nos colonies leurs esclaves. Quelques états modernes ont même encore leurs castes disgraciées, telles que celle des Juifs en Suisse, en Prusse et en Pologne : mais ce qui distingue principalement l'économie politique des anciens de celle des modernes, c'est la liberté du travail et l'emploi du crédit. Tout a changé autour de nous depuis l'invention de l'imprimerie, de la boussole et de la poudre. Nous connaissons et nous exploitons, dans des proportions colossales, des matières premières qui étaient inconnues à nos aïeux. Le coton, le fer, les vins, la houille, la vapeur sont devenus pour nous des ressources inépuisables. Trois ou quatre plantes, la pomme de terre, la betterave, la canne à sucre, le thé fournissent des alimens à des millions d'hommes, et des cargaisons à des milliers de vaisseaux. Les anciens vivaient de la conquête, c'est-à-dire du travail d'autrui ; nous vivons, nous, de l'industrie et du commerce, c'est-à-dire de notre propre travail.

Le caractère distinctif de l'économie politique grecque et romaine, c'est l'esclavage ; la tendance irrésistible de la nôtre, c'est la liberté. Nous verrons comment l'influence du christianisme a contribué à lui donner cette direction, interrompue tantôt par l'invasion barbare, tantôt par le fanatisme religieux ; mais aucun obstacle sérieux n'a pu l'ar-

rêter dans sa marche. La Glèbe féodale a eu pour contreponds les corporations qui étaient déjà un progrès, puisqu'elles développèrent l'esprit d'association; les corporations à leur tour ont disparu devant l'émancipation de l'industrie. Chaque pas a affranchi l'homme d'une servitude, et l'a gratifié d'un produit utile, de sorte qu'on peut dire que la liberté n'est jamais venue sans apporter avec elle quelque bienfait. Les Grecs et les Romains, qui opprimèrent l'humanité sous des apparences trompeuses, manquaient de linge et n'avaient pas de vitres à leurs maisons; nous-mêmes, nous n'avons commencé à jouir de quelque aisance dans la vie matérielle que depuis la conquête de la liberté.

Pour apprécier à leur juste valeur ces différences radicales et aussi les ressemblances de l'économie politique des anciens avec la nôtre, il faut étudier à la fois leurs institutions et leurs écrits, c'est-à-dire les faits et les doctrines de leur époque. J'ai choisi de préférence pour cette étude, en Grèce, le moment de la plus haute prospérité d'Athènes, et à Rome les premiers siècles de l'empire. C'est en effet Athènes qui représente le mieux la civilisation grecque et Rome impériale, la civilisation romaine. Les institutions et les écrits de ces époques mémorables ont exercé sur le monde contemporain une influence immense qui s'est étendue jusqu'à la postérité dont nous sommes les représentans. Les lois

romaines décident encore à beaucoup d'égards les plus graves questions de notre état civil, président à nos mariages, régulent nos successions et gouvernent nos propriétés. Les douanes existaient à Rome avant le règne de Néron, et les Athéniens ont connu les emprunts publics. Ils savaient très bien les richesses qu'on peut tirer du commerce; ils prêtaient à la grosse aventure, et de tout temps ils donnèrent beaucoup d'attention à l'exploitation de leurs mines. Souvent en lisant leur histoire on croit lire la nôtre, tant les faits se ressemblent, et tant il est vrai que l'humanité s'agite dans une sphère de passions et de besoins semblables!

A la chute du monde romain, il s'opère une révolution profonde dans la marche de l'économie politique. L'esclavage prend une forme nouvelle, incessamment modifiée par l'influence du christianisme; les idées d'égalité commencent à se répandre. Au mépris affecté des richesses succèdent les premiers élémens de l'art d'en acquérir. Quelques grands souverains donnent l'exemple de l'ordre et de l'économie: Charlemagne fait vendre au marché les œufs de ses poules et les légumes de ses jardins<sup>(1)</sup>. Les conquérans deviennent conservateurs et il est facile de trouver dans les *Capitulaires* le germe des idées nouvelles qui vont remplacer la vieille politique romaine. Les croisades ont exercé

(1) Voyez le *Capitulaire de Villis*, art. 39, édit. de Baluze.

plus tard leur part d'influence, en faisant la fortune des villes maritimes de l'Italie, qui devinrent le refuge de la civilisation contre la barbarie du moyen âge. La propriété des terres, jusque là concentrée dans les mains des seigneurs, se divise aux mains des bourgeois qui les achètent aux guerroyeurs en Terre-Sainte. Le contact de l'Orient inspire des goûts nouveaux, fait naître des besoins de luxe que l'industrie des républiques italiennes s'empresse de satisfaire. Il n'est pas jusqu'aux erreurs du temps qui ne concourent à l'œuvre continuelle du progrès, et les Juifs persécutés créent la science du crédit et du change. St-Louis paraît et organise l'industrie. Les métiers se divisent en confréries et se mettent sous la protection des saints, contre la tyrannie des barons. La commune se forme et la bourgeoisie, où se recrute le clergé, commence contre l'aristocratie cette longue lutte qui finit à peine aux grands jours de 1789.

Trois grands événements, presque contemporains, la découverte de la poudre, celle de l'imprimerie et du nouveau monde changeront à leur tour la face de l'Europe et les conditions de la richesse publique. Les métaux précieux, jusque-là si rares, vont devenir abondans; des produits inconnus circulent plus rapides avec les idées; la force physique brutale est détrônée par la poudre. Je ne saurais comprendre comment en présence de ces merveilleux

élémens de régénération sociale, on pourrait persister à ne faire dater l'économie politique que des dernières années du dix-huitième siècle. C'est pourtant alors que le paupérisme recommençait avec la concentration des fortunes; c'est alors encore que le grand schisme du protestantisme, en renversant les couvens, frappa d'une mort lente, mais certaine, le principe des dîmes, et l'exploitation religieuse de l'homme, qui avait elle-même remplacé l'exploitation militaire. Qui oserait affirmer que ces grandes révolutions n'ont modifié en aucune manière les institutions économiques des nations européennes?

Il a fallu sans doute beaucoup d'événemens semblables, pour déterminer les hommes d'état et les savans à remonter à leurs causes premières, dont l'étude constitue aujourd'hui la science économique. Nos pères ont fait long-temps de l'économie politique sans en connaître les principes, comme vivent la plupart des hommes sans être initiés aux phénomènes physiologiques de la vie. Colbert seul, parmi tous les ministres auxquels il fut donné de rendre des édits sur ces graves matières, Colbert seul paraît avoir eu un système, comme plus tard Law devait avoir le sien, comme les *économistes* du dix-huitième siècle ont proclamé le leur. Mais ces hautes intelligences ne peuvent pas être considérées comme le foyer primitif d'où la science est sortie toute faite. Quand nous exposerons les idées de Platon, d'Aris-

tote, de Xénophon, sur les questions si admirablement posées par Adam Smith, et si vivement controversées de nos jours, il sera difficile de ne pas reconnaître que ces génies antiques en ont entrevu l'importance et préparé la solution.

L'erreur générale vient surtout des écrivains du dix-huitième siècle, qui crurent avoir trouvé le secret de la science sociale, parce qu'ils avaient analysé avec une sagacité jusqu'alors inconnue quelques phénomènes essentiels de la production. Ils avaient ouvert la voie aux recherches, d'une manière neuve et hardie, et ils passèrent pour avoir créé la science, parce qu'ils l'avaient entrevue au prisme de beaucoup d'illusions. Les services de l'agriculture avaient été trop méconnus : l'école de Quesnay lui a rendu la place qu'elle devait occuper dans les agens de la production. Après lui, Adam Smith a réhabilité le travail et dévoilé les véritables causes de la richesse des nations. Malthus a jeté un cri d'alarme aux populations devenues, selon lui, trop nombreuses ; J.-B. Say a préconisé la liberté du commerce et les avantages de la concurrence illimitée, dont M. de Sismondi signalait bientôt, dans un manifeste éloquent et paradoxal, les funestes conséquences. Ricardo a posé avec hardiesse les premières bases de l'édifice monétaire moderne, qui ne s'est élevé, selon ses vues, un moment, qu'en Amérique.

Telles sont les principales causes de l'indifférence

générale que les savans ont toujours montrée pour l'étude des faits économiques de l'antiquité et des temps postérieurs éloignés de nous. J'ai pensé qu'il serait utile de combler cette lacune, et d'exposer succinctement et avec netteté les efforts de nos prédécesseurs dans la carrière que nous poursuivons. Je me bornerai aux faits et aux doctrines les plus caractéristiques des différentes époques qui passeront successivement sous nos yeux. Athènes, Rome, les Barbares, le christianisme, les croisades, la renaissance, la réforme, nous offriront des époques pleines de tentatives hardies et d'enseignemens mémorables. Tout se tient, tout s'enchaîne dans l'histoire générale de l'homme; en présence de l'insurrection des esprits, qui se manifeste aux États-Unis contre l'émancipation graduelle des noirs, il est impossible de ne pas se rappeler les maximes odieuses des anciens sur l'esclavage et de méconnaître, sous des noms différens, les mêmes préjugés.

---

## CHAPITRE II.

De l'économie politique chez les Grecs. — Leurs idées sur l'esclavage. — Administration de leurs finances. — Ils vivent du travail des esclaves et des tributs des alliés. — Ce que c'était que le *théorique*. — Des *clérouques* ou pays conquis. — Chaque citoyen se considérait comme rentier de l'état. — Ce qu'il fallait à une famille pour vivre. — Des propriétés publiques. — Des mines. — De la monnaie. — Le temple de Delphes est une véritable banque de dépôt. — Quel était en Grèce l'intérêt de l'argent. — Importance attachée aux finances. — Habitudes des Athéniens.

On lit dans le premier livre de la *Politique* d'Aristote (1) ces paroles remarquables : « La science du » maître se réduit à savoir user de son esclave. Il » est le maître, non parce qu'il est propriétaire de » l'homme, mais parce qu'il se sert de sa chose... » L'esclave fait partie de la richesse de la famille. » Xénophon (2) propose comme moyen de revenu pour la république, d'accaparer les esclaves et de les louer au plus offrant, après les avoir marqués au front de peur qu'ils ne s'échappent. Toute la philanthropie des anciens est là, et aussi une bonne partie de leur économie politique. Il est évident que quand leurs

(1) Chap. iv.

(2) *Des moyens d'augmenter le revenu de l'Attique*, chap. xi.



philosophes parlent du peuple, ils entendent seulement une bourgeoisie domiciliée pour qui travaillent les masses asservies au joug le plus intolérable. Leur susceptibilité est extrême toutes les fois qu'il s'agit d'accorder à un homme le titre de citoyen, c'est-à-dire de le faire passer de l'état d'exploitation à celui d'indépendance. Il n'y avait pas jusqu'au particulier le plus modeste qui ne possédât un esclave pour l'entretien de sa maison. Les chefs de famille d'une fortune médiocre en employaient plusieurs à moudre le blé, à cuire le pain, à faire la cuisine et les habits. On en occupait plusieurs milliers dans des ateliers pour lesquels Athènes était renommée; mais généralement ils étaient astreints aux travaux les plus durs. On les envoyait boire à la rivière avec les chevaux.

C'est donc pour un petit nombre de privilégiés que les institutions de la Grèce étaient faites. Les Athéniens ne montraient pas plus de sympathie pour les souffrances de leurs esclaves que nos manufacturiers n'en éprouvent pour les rouages de leurs machines. Mais quand on se place au point de vue exclusif de ce cruel état social, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans plusieurs de ses combinaisons beaucoup d'habileté et de profondeur. L'administration des finances était dirigée avec un ordre et une exactitude remarquables. Tous les impôts réguliers étaient affermés à des entrepreneurs

qui en versaient le montant au trésor public, sous la surveillance des contrôleurs. On avait établi une distinction salutaire entre le domaine public proprement dit et les biens particuliers des communes. Le produit des amendes prononcées par les tribunaux, les revenus des temples, celui des douanes, étaient versés dans les mains de percepteurs responsables, qui prenaient note des sommes reçues et poursuivaient les retardataires. Un intendant des revenus publics, véritable ministre des finances, avait la direction de toutes les caisses payantes, ordonnait les dépenses et balançait ces dépenses avec les recettes. Des administrations particulières étaient préposées à la confection des routes, à la construction des vaisseaux, des édifices. Toutes ces administrations avaient leurs écritures et par conséquent leurs greffiers, le plus souvent choisis parmi les esclaves, parce qu'on pouvait leur donner la torture, pour en obtenir des aveux. La défiance populaire était même poussée si loin, que nul comptable ne pouvait s'éloigner, ni faire son testament, jusqu'à ce qu'il eût rendu ses comptes aux officiers publics établis pour les recevoir.

Tout ce qui concernait les finances était soumis au contrôle de la publicité. On gravait sur la pierre les comptes-rendus, afin que chacun en prît connaissance et fût en état de les critiquer. Le temps nous a conservé presque intactes plusieurs inscrip-

tions semblables et même quelques pierres sur lesquelles on trouve le cahier des charges de certaines adjudications, telles que le fermage des salines, de la pêche et des bois. Le dévastateur d'Athènes, lord Elgin, a rapporté une de ces pierres qui est déposée au Muséum britannique. Le peuple se montrait, d'ailleurs, impitoyable envers les prévaricateurs et les comptables en retard. Rien n'était plus dangereux que de devenir débiteur public. Dix jours après cette déclaration prononcée par jugement, la contrainte par corps était ordonnée; le condamné était exclu à jamais des affaires publiques : ses enfans et ses petits enfans devenaient responsables de ses malheurs ou de ses torts. Nul ne pouvait demander de remise, à moins que la faveur de parler à ce sujet ne lui fût accordée par décret rendu à l'unanimité de six mille voix. Cette extrême susceptibilité en matière de finances n'étonnera point ceux qui connaissent l'organisation sociale des républiques grecques.

A Athènes surtout, le trésor public était une espèce de bourse commune, non seulement pour les besoins collectifs de la population, mais encore pour les dépenses de chaque particulier. Tout citoyen était rentier de l'état, depuis l'institution du *théorique* sous Périclès, véritable jeton de présence accordé à la fainéantise patriotique et bavarde, et qui dégénéra bientôt en une taxe des pauvres. Dès-

lors le peuple athénien voulut être nourri et amusé aux frais du trésor public. Il y eut des festins périodiques, des fêtes ruineuses, dont les ordonnateurs recherchaient la popularité aux dépens de la prospérité réelle du pays. De-là cette rage de confiscation et d'amendes qui se manifestait presque toujours dans les assemblées populaires, et dont Socrate, Miltiade, Thémistocle, Aristide, Thrasybule, Cimon et le grand Périclès lui-même ont été frappés ou menacés tour-à-tour. Ces amendes et ces confiscations étaient infligées aux plus grands crimes comme aux plus simples contraventions. Le peuple était tracassier, parce qu'il était avide; il bannisait sous le moindre prétexte des citoyens honorables qui devenaient conspirateurs pour rentrer dans leur patrie, et qui la désolèrent plus d'une fois parce qu'elle n'avait pas su être juste.

Les alliés n'étaient autres que des tributaires auxquels on imposait des contributions en échange d'un contingent de soldats tout-à-fait arbitraire. La Carie, la Thrace, les bords de l'Hellespont, Éphèse, l'île de Rhodes devinrent ainsi de véritables fiefs grecs. Aristophane comptait plus de mille villes asservies au joug hellénique, et il proposait plaisamment de mettre dans chacune d'elles vingt citoyens athéniens en pension. Quelquefois le despotisme métropolitain allait plus loin, et les Athéniens s'emparaient sous les moindres prétextes

d'une portion du territoire de leurs alliés. Les terres ainsi conquises portaient le nom de *Clérouquies*. Les conquérans en firent de véritables colonies dont les Athéniens domiciliés composaient l'aristocratie, toujours dépendante du gouvernement central. Le père de Platon était clérouque. Les citoyens que l'état envoyait dans ces colonies recevaient habituellement des armes et de l'argent, et y devenaient bientôt odieux aux populations indigènes, qui se soulevèrent plus d'une fois pour reconquérir leur indépendance. Tout était donc conséquent dans le système social des Athéniens : on rançonnait au dedans, on rançonnait au dehors, ici par les confiscations et les amendes, ailleurs par les contributions de guerre ou par les monopoles. Personne ne songeait aux ressources qu'on peut trouver dans le travail. La rage du *théorique* faisait inventer chaque jour des expédiens nouveaux pour suffire aux consommations de ces discoureurs exigeans, qui délibéraient éternellement sans jamais rien produire.

Cependant, si le sentiment exagéré de leur supériorité civique n'eût pas détourné les Athéniens des voies régulières de la production, ils auraient peut-être résolu le grand problème de la répartition la plus générale des profits du travail. Toutes leurs institutions avaient pour but de faire participer les citoyens aux bienfaits de l'association; mais ils en excluèrent les esclaves, qui formaient près des

trois quarts de la population. L'état entretenait des médecins publics (Hippocrate l'a été à Athènes), des professeurs, des artistes chargés de l'embellissement des monumens dont chaque citoyen se considérait comme co-propriétaire; les fonctions de notaire, celles de procureur, qui sont devenues, parmi nous, des sources d'exactions si onéreuses pour les familles, étaient salariées par l'état. L'enseignement était libre. Les enfans des soldats morts recevaient leur éducation aux frais du trésor public, et les orphelins trouvaient dans la sollicitude des magistrats une protection toute paternelle. Démosthènes commença sa réputation d'orateur en prenant à partie ses tuteurs, et il gagna contre eux son premier procès. Les Athéniens avaient en général pour principe qu'aucun citoyen ne devait être dans le besoin, et ils accordaient des secours à ceux que leurs infirmités corporelles rendaient incapables de pourvoir à leur subsistance. Mais cette libéralité dont ils usaient envers eux-mêmes, entraîna bientôt ses conséquences naturelles, en multipliant outre mesure le nombre des oisifs ou des imprévoyans, et quand les malheurs de la guerre du Péloponèse eurent tari les sources de l'impôt, la misère se montra dans toute son horreur. Il fallut établir une véritable taxe des pauvres dont le professeur Bocckh a discuté les chiffres incertains avec sa lucidité accoutumée, dans son

excellent ouvrage sur l'*Économie politique des Athéniens* (1). En même temps l'esprit d'association les aidait à lutter contre la détresse du trésor. Plusieurs particuliers se réunirent en une société appelée *Éranos*, à la condition de verser une cotisation qui était répartie selon les besoins de chacun. Cette société portait le nom de communauté des *Éranistes*, et le chef était appelé *Écarnarque*.

C'est à ces habitudes anti-économiques de vivre presque toujours aux frais du trésor public que les Grecs ont dû la perte de leur liberté et le peu de développement de leur puissance industrielle. Les distributions publiques ayant pris un caractère périodique, tous les ambitieux jaloux de popularité achetèrent la bienveillance de la multitude par des largesses qui épuisaient l'état sans enrichir les donataires. Platon remarque avec justesse que ce fatal système avait rendu les Athéniens paresseux, avides, intrigans et mobiles. Périclès, qui en fut l'auteur, ne se faisait point illusion sur ses inconvéniens, mais il en avait besoin pour maintenir sa puissance, et il y persista. De là naquirent les menées perpétuelles des orateurs qui avaient intérêt à flatter ce souverain aux vingt mille têtes qu'on appelait le peuple, et dont l'avidité ne pouvait être assouvie que par des impôts énormes sur les riches

(1) Tome I, chap. xvii.

ou par des confiscations. Les démagogues en étaient venus au point de déclarer publiquement dans leurs harangues que si l'on ne condamnait pas tel ou tel citoyen, il serait impossible de suffire au salaire du peuple. Les riches menacés s'exécutaient quelquefois pour conjurer l'orage ; il se faisait alors une distribution extraordinaire où tous les mécontents étaient appelés à la curée. Ainsi naquit le *théorique*, et Démade osa dire tout haut que les distributions d'argent étaient le ciment de la démocratie. Ne trouve-t-on pas, à plus de deux mille ans de distance, le même système renouvelé des Grecs dans le salaire de 40 sous par jour accordé, en 1793, aux sectionnaires de Paris ?

Tout était calculé chez les Grecs pour assurer des salaires à chaque classe de citoyens. Les orateurs se faisaient payer pour parler, et le peuple pour entendre ; les juges, véritables jurés, ne s'étaient pas non plus oubliés. Soit par politique, soit plutôt pour assurer des positions aux notabilités populaires, on accreditait auprès de chaque puissance deux, trois et jusqu'à dix ambassadeurs à la fois. Certains crieurs publics, certains copistes des décrets du peuple se faisaient nourrir au Prytanée, dans lequel sans doute aussi l'état leur fournissait des logemens. Il y avait des musiciens et des poètes entretenus ; enfin la foule des salariés était si grande qu'il fallut établir des règles



sévères contre le cumul, cette lèpre de nos finances modernes. Il est facile de se faire une idée de l'énormité des impôts qu'exigeait le paiement de tous ces salaires, quand on sait que la plus pauvre famille de quatre personnes ne pouvait pas vivre à moins d'un revenu équivalant à 400 fr. de notre monnaie, si elle ne se contentait pas uniquement de pain et d'eau. Il fallait donc des ressources beaucoup plus considérables pour vivre décemment; en outre, la piété des Grecs envers les morts leur faisait souvent faire de grands frais pour les funérailles et pour les tombeaux; ils employaient une quantité notable de richesse en meubles, vêtements et bijoux. La plupart des bonnes maisons ne renfermaient pas seulement les objets nécessaires pour les usages ordinaires de la vie, mais généralement les instrumens indispensables à l'exercice de plusieurs métiers tels que le tissage, la boulangerie, pratiqués à domicile par les esclaves. La vanité avait conduit au luxe des vases précieux d'or et d'argent, et ils se multiplièrent tellement, que pour en fournir à ceux qui ne pouvaient y mettre le prix, on fut obligé d'en fabriquer dont l'épaisseur ne dépassait pas celle de l'épiderme. Maintenant si l'on considère qu'il y avait environ dix mille maisons à Athènes, indépendamment des constructions des ports, des petites villes et des villages, et environ 360,000 esclaves, on pourra se faire une

idée de la richesse accumulée dans cette république, et, par analogie, de la puissance relative des autres républiques grecques.

On se demande toutefois avec surprise comment les Athéniens étaient parvenus à payer ces émolumens universels distribués aux différentes classes de citoyens. Dans le principe, les temples et les prêtres étaient entretenus au moyen des terrains sacrés, des dîmes foncières et des sacrifices<sup>(1)</sup>. Les magistrats de l'ordre judiciaire recevaient des épices. Plus tard, lorsque Solon eut partagé le peuple en quatre classes selon leur degré de fortune, chaque classe fut taxée d'après le capital imposable dont elle était censée jouir, de manière pourtant que la plus riche payait dans une proportion de son revenu plus considérable que la plus pauvre : ce mode de taxation paraissait avoir tous les caractères de l'impôt de quotité. Pour l'établir sur une base équitable, il existait un cadastre des propriétés qui était révisé tous les quatre ans. Ce cadastre ne remplissait pas toutefois l'objet de nos registres d'hypothèques; le prêteur qui voulait prendre des sûretés se contentait de poser une borne, sur laquelle il inscrivait son nom, devant le champ de son débiteur. Outre l'impôt de

(1) On appelait *sacrifices* à Athènes des fêtes religieuses à propos desquelles on immolait quelquefois jusqu'à trois cents bœufs, dont on distribuait au peuple la chair et les peaux.

quotité qui produisait seul des sommes considérables, et les tributs des alliés, espèce de contribution de guerre rigoureusement payée en temps de paix, les Athéniens avaient les revenus des mines, les amendes et les produits des confiscations dont nous avons déjà parlé, et les droits de douanes. L'état et les communes possédaient des propriétés dont le fermage produisait des sommes importantes. Ces propriétés consistaient ordinairement en pâturages, forêts, maisons et salines. On les donnait à bail à perpétuité ou à temps à un fermier général qui s'engageait à verser les revenus d'une manière régulière dans les caisses du trésor.

Les Grecs, et principalement les Athéniens, manifestèrent de bonne heure leur aversion pour tout ce qui ressemblait à un impôt personnel et surtout à l'impôt foncier. Il n'y avait pas chez eux de contribution des portes et fenêtres. Leurs revenus habituels provenaient des domaines publics et des biens des communes. Ils aimaient surtout à frapper des taxes sur les étrangers, et ils recouraient volontiers, même dans les circonstances ordinaires, à la ressource des impôts indirects, établis d'ailleurs avec une grande modération. Mais c'est surtout aux produits de leurs mines qu'ils attachèrent de tout temps une importance particulière. Celles de l'Attique et du Laurium paraissent avoir fourni dès l'origine des trésors considérables, puisque c'est

au succès de leur exploitation que Thémistocle dut les moyens de porter à sa plus grande hauteur la puissance maritime de l'état. Toutefois ces mines ne tardèrent pas à s'épuiser, et du temps de Strabon on en retirait à peine de quoi couvrir les frais d'exploitation. Il est probable aussi que les connaissances imparfaites des anciens dans les sciences chimiques ne leur permirent pas d'en tirer le parti convenable. Ce travail était exécuté par des bandes d'esclaves naturellement peu instruits, assez mal disciplinés, et qu'on pourrait comparer avec exactitude à ces malheureux Indiens dont les Espagnols avaient peuplé leurs mines du Mexique et du Pérou, au commencement de la conquête. Aussi, rien n'égalait le désespoir des Athéniens quand ces ressources précieuses leur manquèrent tout-à-coup, et qu'ils se virent, comme les Espagnols de nos jours, réduits à chercher dans le travail dont ils avaient perdu l'habitude, un refuge contre la misère et la ruine. Cette révolution dut leur être d'autant plus pénible, que les mines étaient réparties entre un plus grand nombre de propriétaires ou de fermiers, jusque-là fort riches et placés sur la même ligne que les agriculteurs et les marchands les plus opulents.

Tout nous porte à croire que les anciens partageaient les préjugés modernes au sujet des métaux précieux. Nous verrons dans l'exposé des *Écono-*

*miques* de Xénophon qu'ils considéraient l'or et l'argent comme la richesse par excellence, et que leur politique eut toujours pour but de faire affluer ces métaux sur le territoire national par tous les moyens possibles. C'est ainsi qu'ils avaient établi sur les marchandises étrangères l'impôt du *cinquantième*, qui était une taxe de douane. Cet impôt devait être acquitté au moment du déchargement des marchandises, en argent et non en denrées, opération facile si l'on considère que presque tout le commerce de la Grèce se faisait par mer. Il devait même exister à la porte de certaines villes un véritable octroi, source de fraudes comme le nôtre, puisque les auteurs rapportent plusieurs cas extrêmement curieux de contrebande, entre autres celui d'un paysan qui introduisait des barils de miel dans des sacs d'orge, et qui fut découvert par des préposés accourus au secours de son âne abattu.

La monnaie d'or et d'argent était assez rare chez les Grecs avant leurs expéditions en Orient. La conquête d'une partie de l'Asie par Cyrus fit affluer vers l'Occident une masse immense de numéraire, et sans doute les fabuleux récits des richesses de Crésus et du Pactole aux sables d'or doivent leur origine à des faits vraisemblables que l'imagination des Grecs aura exagérés. La grande variété des monnaies importées donna naissance à l'industrie des

changeurs qui spéculaient, comme ceux de nos jours, sur la conversion des espèces. Les Athéniens exerçaient d'ailleurs une surveillance sévère sur la fabrication de la monnaie, et la leur était de si bon aloi qu'on la recherchait avec faveur sur tous les marchés. Quoique Pline le naturaliste (1), Strabon (2) et Diodore de Sicile (3) nous aient laissé de précieux documens sur les richesses métalliques des anciens, on n'en doit pas moins regretter la perte d'un livre spécial que Théophraste paraît avoir écrit sur l'art métallurgique 300 ans avant notre ère, et dont il nous est resté quelques fragmens épars dans les ouvrages des écrivains ses successeurs. C'est là que tous ont puisé les documens relatifs à la question du numéraire dans l'antiquité. Philippe de Macédoine soutint la guerre contre les Grecs autant avec de l'or qu'avec du fer. Alexandre, son fils, rapporta des millions de son expédition dans l'Inde, et il fit à ses soldats des libéralités extraordinaires. Les Ptolémées, ses successeurs, passent pour avoir réuni près d'un milliard de francs de notre monnaie en espèces. L'argent était d'ailleurs plus rare qu'aujourd'hui relativement à l'or. Au dix-neuvième siècle le prix de l'or est quinze fois plus élevé que celui

(1) Liv. xxxii.

(2) Liv. iiii, iv et v.

(3) Liv. xxvii et xxxvi.

de l'argent, tandis que du temps des Grecs il ne l'était que dix fois davantage. Une monnaie de billon, mêlée de fer et de cuivre, servait aux relations usuelles du petit commerce, et n'avait pas cours en dehors des frontières.

L'extrême importance attribuée à l'or et à l'argent donna naissance chez les Grecs à des institutions financières qui ne manquent pas d'analogie avec les nôtres. Le temple de Delphes recevait annuellement, sous la protection d'Apollon, des dépôts de sommes considérables appartenant à des particuliers et même à des villes. Les prêtres, intéressés à voir l'or s'amasser au pied de leurs autels, encouragèrent ces dispositions, et le temple de Delphes devint une banque de dépôt respectée dans toute la Grèce. Cependant comme on ne retirait aucun intérêt des sommes qui y étaient déposées, plusieurs concurrences s'établirent, et la profession de banquier ne tarda point à devenir très lucrative. Le moindre taux de l'intérêt paraît avoir été de 10 pour 100, et le plus haut de 36. L'usure prit une extension démesurée, en raison des profits qu'on pouvait retirer des capitaux à l'aide des esclaves, et surtout à cause du peu de sécurité des prêteurs. Le même phénomène se reproduit encore de nos jours dans les pays à esclaves, ainsi qu'on le voit dans nos colonies, où d'ailleurs les formalités de l'expropriation sont si

lentes qu'un débiteur de mauvaise foi peut faire mourir son créancier à la peine. Aussi les prêteurs étaient dans l'habitude de prélever par avance la somme entière des intérêts, qu'ils prêtaient de nouveau à des conditions rigoureuses, bravant le mépris public mêlé de déférence et de flatterie qui s'attachait aux hommes d'argent, dans ce temps-là comme de nos jours. L'usure reparaitra, non moins hideuse, à Rome et dans toute l'Europe au moyen-âge : symptôme fatal de l'ignorance des véritables lois de la production et du mépris des plus simples exigences de la morale. On peut juger par ces faits de ce que devaient être les loyers et les fermages, dont le taux se règle toujours plus ou moins d'après celui de l'intérêt de l'argent. Le professeur Boeckh évalue à huit et demi pour cent du capital le montant des loyers ; celui des fermages était un peu moins élevé. On bâtissait par spéculation des espèces d'hôtels dont les appartemens étaient loués aux divers étrangers que la politique ou le commerce attirait à Athènes, et qui n'y avaient pas droit de bourgeoisie.

Il est facile de concevoir, d'après ces données, sur quelles bases onéreuses devaient être effectués les emprunts publics. Le manque de sécurité et la tendance perpétuelle de ces peuples aux spoliations juridiques permettent de douter qu'un seul emprunt de ce genre ait été consenti librement. On



aimait mieux recourir à des augmentations ou à des créations d'impôts, même sur la propriété foncière, quand les besoins de l'état devenaient trop pressans. Le temple de Delphes, celui de Délos prêtèrent plus d'une fois une partie des sommes qui leur avaient été confiées. On décrétait de temps en temps des anticipations d'impôt qui devaient être supportées par les riches, véritables emprunts forcés assez semblables à ceux que nous avons vus de nos jours. Enfin on alla jusqu'à créer une monnaie fictive de fer qui fut considérée comme réelle, et au moyen de laquelle on remplaça les espèces d'or et d'argent exportées par le commerce extérieur, jusqu'au moment où la monnaie de fer fut rachetée et annulée, à l'instar de nos assignats. Puis vinrent des altérations de monnaies plus honteuses et plus déplorables, des alliages d'argent et de plomb, d'argent et de cuivre, expédiens ordinaires des gouvernemens aux abois; mais ces écarts furent toujours de peu de durée, et si l'on excepte Sparte où la monnaie consista long-temps en barres de fer lourdes et grossières, par des motifs inhérens à la constitution de cette république utopique, la Grèce n'a cessé de se montrer fidèle à la réputation de son système monétaire.

Les hommes d'état de ce pays ont toujours attaché une grande importance aux affaires de finances. C'était une science difficile dans un temps où les

dettes publiques ne permettaient pas de grever l'avenir des charges du présent. Les dépenses extraordinaires pesant de tout leur poids sur le contribuable, il fallait s'ingénier de mille manières pour ne pas atteindre le capital, et par conséquent la production dans sa source. Malheureusement l'intervention populaire, souvent peu éclairée, donna lieu à de graves dilapidations; les monumens des arts s'élevèrent avec profusion pour satisfaire la vanité nationale; l'habitude de vivre aux dépens des alliés détourna les citoyens des voies régulières du travail. L'existence de l'état dépendait donc ainsi de l'extérieur, et devenait par conséquent très incertaine. C'est ce qui avait frappé Xénophon lui-même, lorsqu'il écrivit son traité des *revenus de l'Attique*, dont nous aurons bientôt occasion de parler.

Un semblable système devait nécessairement exercer une grande influence sur les mœurs des habitans de la Grèce. Les Athéniens étaient enclins au jeu et à l'oisiveté; on les voyait souvent assis devant les portiques de leurs nombreux monumens, raisonner d'affaires politiques, discuter les nouvelles du jour, puis visiter les boutiques, les marchés et les bains publics, une canne à la main. Quelquefois ils se faisaient suivre par un esclave portant un pliant qu'ils déployaient pour s'y asseoir quand ils étaient fatigués. Leurs repas étaient généralement somptueux,

et le pain qu'on vendait, même aux plus simples ouvriers, était d'un goût exquis et d'une blancheur éblouissante. Leurs marchés étaient fournis de gibier, de poisson, de légumes et de fruits de toute espèce. A Sparte, c'était tout le contraire, et cependant les conséquences du système lacédémonien diffèrent peu de celles des habitudes d'Athènes. Les Spartiates ne se sont jamais élevés à la hauteur d'une nation civilisée, parce qu'ils ont cherché à étouffer tous les besoins, et les Athéniens en sont promptement descendus pour avoir voulu les satisfaire à tout prix, et s'en créer chaque jour de nouveaux.

« Si l'on jette les yeux sur l'ensemble de l'économie politique des Athéniens, à laquelle ressembraient plus ou moins les systèmes financiers des autres Grecs qui jouissaient de la liberté, à l'exception de Sparte, on reconnaît que beaucoup de ses parties étaient *calculées* avec sagesse. Les Grecs n'étaient ni pauvres ni indifférens pour les richesses; mais la masse des métaux précieux en circulation n'était pas aussi considérable que dans les états de l'Europe moderne, et l'on faisait en conséquence beaucoup de choses avec peu d'argent; comme les biens donnaient d'assez forts revenus, les particuliers pouvaient supporter des charges élevées. Athènes fit de nobles dépenses pour le culte des dieux, pour perpétuer les pensées genc-

reuses et les grandes actions par des monumens qui manifestaient un sentiment exquis des beaux-arts. Mais les distributions et les salaires engendrèrent l'oïveté ; le peuple se persuada que l'état devait le nourrir , et que son unique occupation devait être de diriger l'administration générale. C'était comme un problème pour les hommes publics de rechercher comment ils pourraient enrichir le peuple , non par le travail et l'industrie , mais en lui sacrifiant les revenus de l'état ; car on regardait la chose publique comme une propriété commune , qui devait être partagée entre les particuliers (1). »

(1) Boeckh, *Économie politique des Athéniens*, liv. iv, chap. XXI.

## CHAPITRE III.

Des systèmes économiques essayés ou proposés en Grèce. — Des lois de Lycurgue. — République de Platon. — Économiques de Xénophon. — Politique d'Aristote.

Nous ne pensons pas qu'on ait hasardé en aucun pays du monde un système d'économie politique aussi extraordinaire que les lois de Lycurgue à Sparte. La règle la plus austère d'une communauté, les réformes les plus radicales décrétées par la convention nationale, les utopies harmoniques des *Owenistes*, et, dans ces derniers temps, les prédictions aventureuses du saint-simonisme n'ont rien qui puisse être comparé à ces lois, en fait de hardiesse et d'originalité. Elles semblent le rêve d'un contemplateur plutôt que le fruit des méditations d'un homme d'état, et cependant elles ont eu une existence assez longue, et elles ont pénétré assez profondément dans les mœurs d'un peuple célèbre pour occuper une place dans l'histoire de la science. Le principal caractère qui les distingue, c'est d'avoir été, pour ainsi dire, improvisées et ap-

pliquées sans transition à l'administration d'un peuple qui en avait eu jusqu'alors de fort différentes. On croirait, en les lisant, parcourir le règlement d'un collège plutôt que le code d'une nation. Tout y est tellement singulier, que l'existence même de leur auteur est mise en doute par beaucoup de savans, persuadés qu'il y a eu plus d'un Lycurgue, comme on a long-temps pensé qu'il avait existé plus d'un Homère.

Toutefois, quelle que soit l'origine des lois de Lycurgue, il est bien avéré qu'elles ont présidé pendant plusieurs siècles, plus ou moins intactes, aux destinées des Spartiates. Elles passent pour avoir réalisé l'utopie d'un partage général des propriétés et d'une éducation commune à tous les citoyens. Elles renfermaient à la fois un système complet d'économie politique, un catéchisme pour les croyances, un mantel universel pour les industries. Elles réglaient l'ordre de succession au trône, et celui des mets dans les repas. Quoi de plus étrange que la division du territoire de Sparte en neuf mille portions, et le reste du pays en trente mille autres parts, assignées à autant de pères de famille, à condition d'en distribuer les produits à leurs femmes et à leurs enfans ? Combien devait durer cette égalité passagère des fortunes ? J'avoue que j'ai peine à comprendre une société dans laquelle il est défendu d'acheter ou de

vendre une portion de terrain, ni de la léguer par testament. Comment concilier cette défense avec le droit d'aînesse qui existait à Sparte, à moins de supposer que l'aîné de chaque famille fût obligé d'entretenir ses frères, et alors que devenait l'égalité, ce but imaginaire des lois de Lycurgue?

Il n'était pas permis de constituer une dot aux filles, mais on les épousait probablement sans inquiétude de l'avenir, puisque l'état se chargeait d'élever et de nourrir les enfans à qui elles donnaient le jour. Heureux pays où chaque citoyen n'avait qu'à se mettre à table, certain d'y trouver un repas, pourvu qu'il apportât son contingent en orge ou en légumes! Pour comble de prodige, il n'y avait pas d'impôts ni de trésor public; et cependant, si nous en croyons Aristote, ce peuple philosophe trouvait quelquefois le moyen de prêter de l'argent. Les députés de Samos ayant recouru à sa bourse, Aristote nous assure que l'assemblée générale ordonna un jeûne universel de vingt-quatre heures, *hommes et animaux compris*, pour obtenir une petite économie, et en gratifier les alliés. Mais puisqu'il était défendu d'acheter et de vendre, à quoi servait l'argent à Sparte? Malgré tout notre respect pour l'antiquité, je crains bien que ces histoires d'emprunts et beaucoup d'autres encore ne soient de véritables mystifications. Ce qu'il y a de certain, néanmoins, c'est qu'il a existé une époque

où le sentiment de la propriété parut s'éteindre à Sparte, pour faire place à une insouciance patriotique fondée sur l'absence presque entière de besoins personnels ; car la législation de Lycurgue était parfaitement conséquente. En détruisant les bases de la propriété, elle devait faire une guerre infatigable au désir d'acquérir, et par suite à tous les goûts qui l'enflamment.

C'est, en effet, ce que le législateur avait prévu. Tous les enfans, soustraits dès l'âge le plus tendre à l'influence maternelle, cessaient d'appartenir à leurs familles pour devenir la propriété de l'état. On les élevait en commun, quelle que fût leur origine, d'après des principes invariables, sous la surveillance des magistrats et presque sur la place publique. Le fouet est décrété l'institution par excellence ; les enfans sont dépouillés de leurs cheveux dans l'intérêt de la propreté ; ils marchent sans chaussure dans toutes les saisons ; ils couchent sur une litière de feuilles de roseaux. On leur apprend à voler des fruits pour leurs repas, et on les fustige quand ils se sont laissé découvrir. Parvenus à l'adolescence, un nouvel apprentissage commence pour eux, celui de la guerre, et ils en font l'exercice avec une telle audace que le sang coule dans ces arènes dégoûtantes, où ils se déchirent demi-nus, sous les yeux de leurs mères. « Tu me mords comme une femme, dit l'un ; non,



mais comme un lion, répond l'autre, » et les spectateurs d'applaudir à ces furieux qui se servaient avec grace de leurs ongles et de leurs dents. Quel détestable peuple ! et quel nom donnerions-nous à de telles vertus !

L'éducation des femmes ne présentait pas des anomalies moins choquantes, et notre raison se refuse à admettre la prétendue efficacité morale du système adopté à leur égard. Un critique spirituel a pu dire avec justesse qu'on les considérait à Sparte comme les femelles plutôt que comme les compagnes de l'homme. On ne les estimait qu'en raison de l'énergie de leurs formes et de la vigueur de leur tempérament. Elles étaient exercées de bonne heure à manier le javélot, à courir presque nues dans l'arène, en présence de tous les citoyens et même des jeunes hommes de leur âge. Parlerai-je de l'usage infâme de remplacer les maris par des amans, dans une foule de circonstances légalement prévues ? Faut-il rappeler les unions incestueuses et les combinaisons de haras qui conduisirent ce peuple grossier à la promiscuité des sexes, sous prétexte d'embellir la race et de fortifier les générations ? Je ne suis pas surpris que le temps ait détruit les monumens de Sparte, si toutefois Sparte a eu des monumens. Nous lisons dans Plutarque que les maisons des Lacédémoniens étaient très petites et construites sans art. On ne travaillait les portes

qu'avec la scie et les planchers qu'avec la cognée; des troncs d'arbres à peine dépouillés de leur écorce servaient de poutres, habitations bien dignes d'un tel peuple, et qui semblent plutôt appartenir à des tribus nomades qu'à une nation civilisée. N'avaient-ils pas horreur du beau langage, des sciences qu'ils appelaient des vices, et de tout ce qui fait la gloire ou le charme de la vie? Sur leur théâtre même, ils préféraient les boxeurs aux poètes; c'est tout dire.

Il n'est pas surprenant que les arts industriels tiennent peu de place dans leur histoire. Quelle industrie était nécessaire à des gens qui vivaient de brouet noir, qui s'asseyaient sur des madriers mal équarris, qui marchaient le plus souvent sans chaussure et nu-tête! Le peu d'artisans qu'on voyait à Sparte exerçaient, comme en Égypte, la profession de leur père, et la plupart des habitans n'en exerçaient aucune. Ces hommes, si différens des Athéniens pour tout le reste, leur ressemblaient complètement par l'horreur du travail manuel. Le travail était pour eux le symbole de l'esclavage, déplorable erreur qui a perdu la civilisation antique, et qui retient aujourd'hui dans un état voisin de la décrépitude nos jeunes républiques de l'Amérique du Sud. Malheur aux peuples qui se reposent sur des esclaves du soin de pourvoir à leurs besoins et qui remettent en de telles mains la production na-

tionale! Entre les ilotes de Sparte et les nègres des colonies européennes, où est la différence? et quelle différence y a-t-il aussi entre les Spartiates chassant aux ilotes et les Espagnols chassant aux Indiens! La fin de cette double domination a été la même, car la force brutale peut bien conquérir, mais il n'appartient qu'à la vraie liberté de conserver et de civiliser.

Cependant les institutions de Sparte ont excité au plus haut degré l'admiration des anciens et celle des modernes. Aristote, Platon, Xénophon nous en ont laissé des peintures vives et animées. Mais ces peintures ne doivent-elles pas être considérées comme des ouvrages d'imagination, plutôt que comme des traités scientifiques sérieux? Ne faut-il pas y voir une thèse de philosophie, au lieu d'une doctrine économique? Je ne saurais me ranger entièrement à cet avis. Les institutions de la Grèce ne sont pas nées du hasard; la plupart d'entre elles ont été le fruit des méditations de plusieurs hommes célèbres, qui en ont poursuivi le développement avec une inflexibilité de logique tout-à-fait systématique. On eût dit qu'ils voulaient voir la fin de leurs expériences, comme chez nous le pouvoir exécutif tient à l'application des lois que son initiative a fait rendre. Quand Platon écrivait les dialogues qui composent son *Traité de la République*, il prouvait assez clairement que l'économie poli-

tique, telle que nous la comprenons de nos jours, n'était pas étrangère à ses contemporains les plus éclairés. Il a signalé les avantages de la division du travail avec une lucidité parfaite et qui nous semble avoir ravi à Adam Smith le mérite de cette découverte, sinon la priorité de la démonstration. C'est ici le moment de citer les passages les plus curieux de ce dialogue si naturel, si vrai et si admirable de justesse et de simplicité<sup>(1)</sup>.

« Ce qui donne naissance à la société, c'est l'impuissance où nous sommes de nous suffire à nous-mêmes, et le besoin que nous avons d'une foule de choses. Ainsi, le besoin ayant engagé l'homme à se joindre à un autre homme, la société s'est établie dans un but d'assistance mutuelle. — Oui ; Mais on ne communique à un autre ce qu'on a, pour en recevoir ce qu'on n'a pas, que parce qu'on croit y trouver son avantage. — Assurément. — Bâtissons donc une ville par la pensée. Nos besoins la formeront. Le premier et le plus grand de tous, n'est-ce pas la nourriture ? — Oui. — Le second besoin est celui du logement ; le troisième est celui du vêtement. — Sans doute. — Comment notre ville pourra-t-elle fournir à ces besoins ? Ne faudra-t-il pas, pour cela, que l'un soit laboureur, un autre architecte, un autre tisserand ? Ajouterons-nous un cordonnier ou quelque artisan semblable ? — Je le veux bien.

(1) *République de Platon*, liv. II.

— Toute ville est donc composée de plusieurs personnes; mais faut-il que chacun des habitans travaille pour tous les autres; que le laboureur, par exemple, prépare à manger pour quatre et qu'il y mette quatre fois plus de temps et de peines, ou ne serait-il pas mieux que, sans s'occuper des autres, il employât la quatrième partie du temps à préparer sa nourriture et les trois autres parties à se bâtir une maison, à se faire des habits et des souliers? — Il me semble que la première manière serait plus commode pour lui. En effet, nous ne naissons pas tous avec les mêmes talens et chacun manifeste des dispositions particulières. Les choses iraient donc mieux, si chaque homme se bornait à un métier, car la tâche est mieux faite et plus aisément quand elle est appropriée aux goûts de l'individu et qu'il est dégagé de tout autre soin. »

Certes, jamais les avantages de la division du travail n'ont été plus clairement définis que dans ce passage remarquable. Nous allons bientôt voir avec quel art ingénieux l'auteur sera conduit à la définition de la monnaie. « Voilà donc, reprend l'un des interlocuteurs de Platon, les charpentiers, les forgerons et les autres ouvriers qui vont entrer dans notre petite ville et l'agrandir. Il sera presque impossible, dès lors, de trouver un lieu d'où elle puisse tirer tout ce qui est nécessaire à sa subsistance. — La ville aura besoin de personnes qui aillent cher-

cher dans le voisinage ce qui pourra lui manquer. — Mais ces personnes reviendront sans avoir rien reçu, si elles ne portent aux voisins de quoi satisfaire aussi à leurs demandes. — Assurément, et il faudra des gens qui se chargent de l'importation et de l'exportation des marchandises. Ce sont ceux qu'on appelle commerçans. — C'est ce que je pense, et même si le commerce se fait par mer, voilà encore une foule de gens nécessaires pour la navigation. — Mais, dans la ville, comment nos citoyens se feront-ils part les uns aux autres de leur travail ? — Il est évident que ce sera par vente et par achat. — Il nous faut donc encore un marché et une monnaie, symbole du contrat. »

Ne croirait-on pas, en lisant ces lignes si simples et si précises, parcourir l'un de nos meilleurs traités d'économie politique ? Il est difficile, en effet, d'exposer avec plus de clarté la marche naturelle du développement industriel dans une ville qui commence. A mesure que cette ville imaginaire s'enrichit, sa situation se complique ; la distribution des richesses s'y fait d'une manière inégale et soulève bien des questions qui ne sont pas faciles à résoudre. « Qu'est-ce qui perd les artisans ? dit Adimante (1). — Et Socrate répond : l'opulence et la pauvreté. — Comment cela ? — Le voici : le potier devenu riche s'embarrassera-t-il beaucoup de son

(1) *De la République*, liv. II.

métier? — Non. — Il deviendra de jour en jour plus fainéant et plus négligent? — Sans doute. — Et par conséquent plus mauvais potier? — Oui. — D'un autre côté, si la pauvreté lui ôte les moyens de se fournir d'outils, et de tout ce qui est nécessaire à son art, son travail en souffrira; ses enfans et les ouvriers qu'il forme en seront moins habiles. — Cela est vrai. — Ainsi les richesses et la pauvreté nuisent également aux arts et à ceux qui les exercent. — Il ya apparence. — Voilà donc deux choses auxquelles nos magistrats prendront bien garde de donner entrée dans notre ville, l'opulence et la pauvreté : l'opulence, parce qu'elle engendre la mollesse et la fainéantise; la pauvreté, parce qu'elle produit la bassesse et l'envie : l'une et l'autre parce qu'elles conduisent l'état vers une révolution. » Il faut encore reconnaître ici la compétence parfaite des anciens à examiner les plus graves questions de l'économie politique. Après plus de deux mille ans, nous n'avons pas encore obtenu la réalisation de l'utopie de Platon, de ce juste-milieu économique assurant à chacun une égale répartition des profits du travail. Nous avons toujours de ces potiers enrichis qui négligent leur art et des ouvriers pauvres auxquels il faut fournir des outils qu'ils sont hors d'état de se procurer. Il y a donc bien long-temps qu'on y pense, à ces terribles problèmes de l'état social, que les révolutions abordent toujours

sans les résoudre jamais ! Dictature, esclavage, liberté, pillage, association, aristocratie, démocratie, on y a tout usé : l'énigme demeure encore indéchiffrable ; heureuse notre génération, si la science lui en donne le mot quelque jour !

Après avoir si ingénieusement défini la cité et analysé la division du travail, Platon s'arrête tout-à-coup et conseille la communauté des femmes et des enfans. « Je propose, dit-il, que les femmes de nos guerriers soient communes *toutes à tous* ; qu'aucune d'elles n'habite en particulier avec aucun d'eux ; que les enfans soient communs et que ceux-ci ne connaissent pas leurs parens, ni les parens leurs enfans » (1). Je cite littéralement ce passage étonnant, pour donner une idée du degré de hardiesse où l'esprit de système a pu conduire un des plus beaux génies de l'antiquité. La communauté des biens, autre chimère, est aussi considérée par Platon comme un remède souverain aux plaies les plus invétérées de la société. Il n'y aurait plus ni troubles, ni désordres, ni insolence, ni servilité. L'usure disparaîtrait avec l'avarice et les vices qu'un amour immodéré des richesses multiplie chez les hommes. Plus de procès, partant plus de chicane ; nous vivrons tous comme des frères. « N'espérons pas, toutefois, ajoute Platon, réaliser le plan de cette parfaite république. Comme les peintres ha-

(1) *De la République*, liv. v.



biles dessinent à grands traits des modèles d'une beauté idéale, impossible à trouver dans les individus, de même nous ne voulons que donner un type accompli; plus les législateurs se rapprocheront de ce modèle, plus leur constitution sera propre à conduire les hommes au bonheur. » Telle est l'opinion que Platon lui-même avait de ses doctrines, mélange remarquable d'aperçus pleins de justesse et d'utopies indignes d'attention. On ne sait comment concilier, en effet, les rêves d'égalité qui agitent ce philosophe avec son profond mépris pour les classes laborieuses. « La nature, selon lui, n'a fait ni cordonniers ni forgerons; de pareilles occupations dégradent les gens qui les exercent, vils mercenaires, misérables sans nom qui sont exclus, par leur état même, des droits politiques. Quant aux marchands, accoutumés à mentir et à tromper, on ne les souffrira dans la cité que comme un mal nécessaire. Le citoyen qui se sera avili par le commerce de boutique sera poursuivi pour ce délit. S'il est convaincu, il sera condamné à un an de prison. La punition sera doublée à chaque récidive. Ce genre de trafic ne sera permis qu'aux étrangers qu'on trouvera être les moins corrompus. Le magistrat tiendra un registre exact de leurs factures et de leurs ventes. On ne leur permettra de faire qu'un très petit bénéfice (1). Xénophon n'est pas

(1) Platon, *Traité des Lois*, liv. II.

moins explicite. Il pense que « les arts manuels sont infâmes et indignes d'un citoyen. La plupart déforment le corps. Ils obligent de s'asseoir à l'ombre ou près du feu. Ils ne laissent de temps ni pour la république ni pour les amis. »

C'est cette doctrine des *hommes de loisir*, resuscitée parmi nous, qui résume toute l'économie politique des anciens. M. de Sismondi (1) fait remarquer avec beaucoup de sens que du moins ils avaient toujours reconnu que la richesse n'a de prix qu'autant qu'elle contribue au bonheur général, et que c'est pour ne l'avoir pas considérée abstraitement qu'ils avaient souvent eu en cette matière des idées plus justes que les nôtres. L'économie politique des Grecs était éminemment gouvernementale et réglementaire. Leurs écrivains veulent que la loi se mêle de tout et ne laisse presque rien à la liberté individuelle des citoyens. La cité n'est pour eux qu'une vaste association où chaque habitant joue un rôle convenu, ou bien une grande machine dont il représente un des rouages. Ils s'occupent exclusivement des masses et négligent l'individu, dangereux excès auprès duquel il n'y a rien de plus dangereux que l'excès contraire, où paraissent tomber de nos jours les grandes nations civilisées par l'industrie. Et encore quand on parle des masses à Athènes, il ne faut pas perdre de vue qu'il

(1) *Nouveaux principes d'économie politique*, liv. I, chap. III.

s'agit seulement de ce petit nombre d'hommes libres qui se faisaient nourrir par des armées d'esclaves. C'est en ce sens que M. Dunoyer a eu raison de dire (1) « que l'esclavage des professions utiles avait été le régime économique de toute société nouvellement fixée. » Rousseau prétend que ce régime était indispensable, « parce qu'il est des positions malheureuses où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui et où le citoyen ne peut être parfaitement libre que l'esclave ne soit extrêmement esclave (2). » Cette singulière doctrine prouve jusqu'à quel point les plus beaux génies ont pu s'égarer dans leur aveugle admiration pour les institutions de l'antiquité ; mais il n'est plus permis aujourd'hui de s'égarer avec eux. Une étude plus philosophique de l'histoire ancienne nous montre les Grecs en proie aux dissensions civiles, à la guerre étrangère, aux intrigues de la place publique, par suite du désœuvrement où leur permettait de vivre le travail des esclaves. Ils excellaient à conduire un char dans la carrière, à ergoter sur des finesses grammaticales, à faire de la mauvaise musique, et devenus rhéteurs après avoir été pillards, ils ont succombé faute de courage pour se défendre, et faute

(1) *Nouveau Traité d'économie sociale*, tome I, pag. 234.

(2) *Contrat social*, liv. III.

d'argent pour se faire défendre par des mercenaires.

L'Économie politique de Xénophon ne repose pas sur d'autres bases que celle de Platon. Toutes les fois qu'il s'agit d'analyser les opérations du travail, de remonter à la source du revenu, de déterminer l'utilité des choses, la lucidité de cet écrivain est admirable; mais dès qu'il est question de la répartition des profits, les préjugés grecs reprennent leur empire et l'auteur retombe dans la politique de Platon et d'Aristote, fidèles interprètes de l'oligarchie contemporaine. Quel malheur que ces hommes si habiles à exposer les phénomènes essentiels de la production, n'en aient pas tiré plus judicieusement les conséquences ! Écoutez Xénophon dans ses définitions : « Il ne faut entendre par *bien* que ce qui peut nous être utile. — Les terres que nous cultivons ne sont plus des biens, lorsque nous perdons à leur culture. — L'argent même n'est pas un bien, si l'on n'en fait pas usage. » J. B. Say n'a pas donné une meilleure définition des capitaux productifs et improductifs. L'auteur grec dit ailleurs ces paroles remarquables : *On a les bras bien longs, quand on a ceux de tout un peuple.* Il propose d'accorder des gratifications à ceux du tribunal des négocians qui termineraient les contestations avec le plus de justice et de célérité; mais il nous semble moins heureux lorsqu'il soutient que la grande abondance

de l'argent ne le ferait pas baisser de prix. Au surplus, les écrits de Xénophon, bien que remplis de conseils ingénieux aux agriculteurs et de considérations très importantes pour les philosophes, ne peuvent pas nous donner une idée complète des véritables vues économiques des anciens. L'auteur s'est borné à recommander la tempérance, l'activité, la bonne distribution du travail. Il a soigneusement tracé les attributions de l'homme et de la femme sous l'influence du mariage, les avantages de l'ordre, de l'émulation et des récompenses. Enfin, il a manifesté avec énergie le profond mépris que lui inspiraient les travaux manuels : « Les gens qui s'y livrent, dit-il, ne sont jamais élevés aux charges, et on a bien raison. La plupart, condamnés à être assis tout le jour, quelques-uns même à éprouver un feu continu, ne peuvent manquer d'avoir le corps altéré, et il est bien difficile que l'esprit ne s'en ressente. Outre cela, le travail emporte tout le temps; on ne peut rien faire pour ses amis, ni pour l'état. »

Telle est la conclusion obligée de toutes les théories économiques des anciens. On ne conçoit pas, en lisant ces philippiques véhémentes contre la classe ouvrière, que leurs plus grands auteurs aient daigné descendre jusqu'à écrire de si belles choses en faveur de ces travailleurs qu'ils accablent en toute occasion de leurs sarcasmes et de leur mé-

pris. L'agriculture seule passait aux yeux des anciens pour une industrie respectable; c'est pour elle seule qu'ils ont réservé leur sollicitude et leur admiration. Xénophon lui consacre la partie la plus importante de ses *Économiques*. Il y traite des moyens de former de bons fermiers, de connaître les propriétés d'un terrain, les temps favorables au labour, des semailles, des plantations, des défrichemens, du commerce des grains; mais si succinctement, et d'une manière tellement sentimentale, que son livre, malgré les données excellentes qu'il renferme, ressemble plutôt à un catéchisme de morale qu'à un traité scientifique. Cependant on y retrouve avec intérêt les préjugés habituels des anciens sur certaines questions importantes de la science, notamment en faveur des métaux précieux. « L'argent, dit Xénophon, ne ressemble point aux autres productions de la terre. Que le fer ou le cuivre deviennent communs, au point que les ouvrages faits de ces matières se vendent à trop bon marché, voilà les ouvriers ruinés complètement. Je dis la même chose des cultivateurs, dans les années où le blé, le vin ou les fruits sont très abondans. Pour l'argent, c'est tout le contraire. Plus on en trouve de mines et plus on les exploite, plus on voit de citoyens s'efforcer d'en devenir possesseurs... En cas de guerre, l'argent est nécessaire aussi pour nourrir les troupes et

payer les alliés. On m'objectera peut-être que l'or est pour le moins aussi utile que l'argent : je me garderai bien de soutenir le contraire. Je remarquerai seulement que l'or devenu plus commun que l'argent ferait hausser celui-ci et baisserait lui-même (1) ».

Ainsi, dans ces gouvernemens de la Grèce si souvent cités comme des modèles de patriotisme, on ne faisait la guerre qu'avec de l'argent, on ne trouvait des défenseurs et des alliés qu'à ce prix. Et comment aurait-il pu en être autrement? La classe riche était seule investie du privilège de la cité; elle était sans cesse occupée d'intrigues politiques et se voyait obligée de confier à des mercenaires l'honneur de protéger l'indépendance nationale. Un jour vint où les lois de Lycurgue et celles de Solon eurent une destinée commune. Les parts que ces législateurs avaient cru assurer à chaque citoyen dans la propriété du territoire furent enfin absorbées par quelques ambitieux, et quand les dangers extérieurs éclatèrent, personne ne voulut défendre une patrie qui était devenue la propriété de quelques familles.

Cette crise fatale paraît encore plus inévitable quand on lit les traités économiques d'Aristote. A vrai dire, ces écrits appartiennent beaucoup plus à la politique qu'à l'économie politique; mais ils

(1) *Des moyens d'augmenter les revenus de l'Attique*, chap. ix.

exposent avec une clarté et un ordre si parfaits les doctrines économiques des Grecs, qu'on doit les considérer comme le monument le plus précieux de leur histoire. La Politique d'Aristote est divisée en huit livres ; il y examine successivement les élémens de la formation des sociétés, les qualités qui distinguent le bon citoyen, les différentes formes de gouvernement, les causes des révolutions, et les bases sur lesquelles doit reposer toute bonne législation. Rien n'est plus singulier que les raisonnemens au moyen desquels ce publiciste ingénieux a cherché à justifier l'esclavage comme une institution de droit naturel. « C'est la nature elle-même, dit-il <sup>(1)</sup>, qui a créé l'esclavage. Les animaux se divisent en mâles et femelles. Le mâle est plus parfait, il commande. La femelle est moins accomplie, elle obéit. Or, il y a dans l'espèce humaine des individus aussi inférieurs aux autres que le corps l'est à l'ame ou que la bête l'est à l'homme ; ce sont ces êtres propres aux seuls travaux du corps et qui sont incapables de faire rien de plus parfait. Ces individus sont destinés par la nature à l'esclavage, parce qu'il n'y a rien de meilleur pour eux que d'obéir... Existe-t-il donc, après tout, une si grande différence entre l'esclave et la bête ? Leurs services se ressemblent ; c'est par le corps seul qu'ils nous sont utiles. Concluons donc

(1) *Politique*, liv. I, chap. III.



de ces *principes* que la nature crée des hommes pour la liberté et d'autres pour l'esclavage ; qu'il est utile et qu'il est juste que l'esclave obéisse. »

Après avoir proclamé les étranges principes sur lesquels repose tout l'édifice de sa politique, Aristote examine sous le nom de *spéculation* la théorie des richesses dont il voudrait faire une science à part, et qu'il propose d'appeler la *chrématistique*. M. de Sismondi a paru attacher beaucoup d'importance à l'adoption de cette dénomination exclusive, qui ne tendrait à rien moins qu'à borner l'économie politique aux simples élémens de la production des richesses. Mais les efforts du savant professeur de Genève n'ont pu parvenir à imposer aux économistes modernes cette subtilité du philosophe de Stagyre. Il y a autre chose pour nous que l'étude de la production matérielle dans la science dont j'entreprends d'écrire l'histoire ; tout le monde s'accorde à y trouver les moyens d'améliorer le sort de l'espèce humaine, et le livre d'Aristote lui-même en offre la preuve incontestable. Pourquoi aurait-il lié à ses essais hardis d'organisation sociale tout ce qui concerne la science des richesses, s'il n'eût pas considéré ces grandes questions comme inséparables ? Et plutôt à Dieu qu'il eût été aussi heureux dans les premières qu'il s'est montré éclairé dans les secondes !

A peine a-t-il exposé en quoi consistent les biens

qu'il appelle naturels, il se livre à l'étude de ceux qu'il nomme artificiels. « Tout objet de propriété, dit-il (1), a deux usages, tous deux inhérens à l'objet, avec une destination particulière. L'un est l'usage naturel, l'autre est l'usage artificiel. Ainsi l'usage naturel d'une chaussure est de servir à marcher, son usage industriel est d'être un objet d'échange. » Ne croirait-t-on pas lire la définition de la valeur en usage et de la valeur en échange, popularisée par Adam Smith, et devenue de nos jours la base de tous les traités d'Économie politique? Aristote n'a pas exposé avec moins de vérité et de clarté les avantages de la monnaie. Après avoir jeté un coup d'œil sur les différens genres de commerce, il explique très bien comment le besoin fit inventer la monnaie. « On convint, ajoute-t-il, de donner et de recevoir dans les transactions une matière utile et d'une circulation aisée. On adopta pour cet usage le fer, l'argent et d'autres métaux. Ce premier signe d'échange ne valut d'abord qu'à raison du volume et du poids : ensuite on le frappa d'un signe qui en marquait la valeur, afin d'être dispensé de tout autre vérification. Après l'adoption nécessaire de la monnaie pour les échanges, il se fit une révolution dans la manière de spéculer : le trafic parut. Peut-être fut-il peu compliqué dans l'origine ; bientôt il se

(1) *Politique*, liv. 1, chap. vi.

fit des combinaisons plus habiles, afin de tirer des échanges le plus grand bénéfice possible. Il est arrivé de là qu'on s'est accoutumé à restreindre l'art de la spéculation à la seule monnaie; on a pensé que l'unique fonction du spéculateur était d'amasser des métaux précieux, parce que le résultat définitif de ses opérations est de procurer de l'or et des richesses. Cependant la monnaie ne serait-elle pas un bien imaginaire? Sa valeur est toute dans la loi. Où est celle qu'elle a de la nature? Si l'opinion qui l'admet dans la circulation vient à changer, où est son prix réel? quel besoin de la vie pourrait-elle soulager? A côté d'un monceau d'or, on manquerait des plus indispensables alimens. Quelle folie d'appeler richesse une abondance au sein de laquelle on meurt de faim! »

Il est impossible de caractériser d'une manière plus juste les véritables propriétés de la monnaie. Ailleurs Aristote a apprécié avec la même exactitude les conséquences de l'usure et celles de l'esprit d'accaparement. « Un Sicilien, dit-il, avait une somme d'argent en dépôt. Il en acheta tout le fer qui se trouvait dans les forges. Bientôt les marchands arrivèrent de différentes contrées et ne trouvèrent du fer que chez lui. Il n'en avait pas trop élevé le prix; cependant il doubla sa mise de fonds qui était de cinquante talens. »

On a reproché avec quelque raison à plusieurs

Économistes modernes de n'avoir compris dans leurs appréciations de la richesse publique que les producteurs matériels, comme si le magistrat qui dispense la justice ou qui dirige l'administration ne rendait pas à la société autant de services que les industriels ou les agriculteurs. Platon lui-même était tombé dans cette erreur qui est réfutée avec vivacité par Aristote : « Eh quoi ! la cité ne serait constituée que pour les besoins physiques ! des cordonniers et des laboureurs suffiraient à tout ! — Quelle est la partie de l'homme qui le constitue essentiellement ? C'est l'âme plutôt que le corps. Pourquoi donc les seules professions qui pourvoient aux premiers besoins composeraient-elles une cité, plutôt que la profession d'arbitre impartial des droits ou celle de sénateur délibérant pour le bien de l'état ? Ces professions ne sont-elles pas l'âme agissante de la cité ? <sup>(1)</sup> » Ainsi, Aristote avait réhabilité bien avant J. B. Say ces créateurs de produits immatériels dont le classement passait pour une découverte de notre époque. Il avait aussi indiqué avec une précision admirable les causes de la vieille lutte qui existe depuis les premiers âges du monde entre la richesse et la pauvreté. « Toute société politique, disait-il, se divise en trois classes, les riches, les pauvres et les citoyens aisés qui forment la classe intermédiaire. Les premiers sont

(1) *Politique*, liv. IV, chap. IV.

insolens et sans foi dans les grandes affaires ; les seconds deviennent fourbes et fripons dans les petites choses : de là mille injustices , résultat nécessaire de la tromperie et de l'insolence qui les rendent également déplacés dans un conseil , dans une tribu , et très dangereux dans une cité. Les riches suçent l'indépendance avec le lait : élevés au sein de toutes les jouissances , ils commencent dès l'école à mépriser la voix de l'autorité. Les pauvres , au contraire , obsédés par la détresse , perdent tout sentiment de dignité : incapables de commander , ils obéissent en esclaves , tandis que les riches , qui ne savent pas obéir , commandent en despotes. La cité n'est alors qu'une agrégation de maîtres et d'esclaves ; il n'y a point d'hommes libres. Jalousie d'un côté , mépris de l'autre ; où trouver l'amitié et cette bienveillance mutuelle qui est l'ame de la société ? *Quel voyage avec un compagnon qu'on regarde comme un ennemi !* »

« Aussi , continue Aristote , la classe moyenne est-elle la base la plus sûre d'une bonne organisation sociale , et la cité aura nécessairement un bon gouvernement , si cette classe a la prépondérance sur les deux autres réunies ou du moins sur chacune d'elles en particulier. C'est elle qui , se rangeant d'un côté , fera pencher l'équilibre et empêchera l'un ou l'autre extrême de dominer. Si le gouvernement est entre les mains de ceux qui

ont trop ou trop peu , il sera ou une fougueuse démagogie ou bien une oligarchie despotique. Or, quel que soit le parti dominant , l'emportement de la démocratie et la morgue oligarchique conduisent droit à la tyrannie. La classe moyenne est bien moins exposée à tous ces excès. Elle seule ne s'insurge jamais ; partout où elle est en majorité, on ne connaît ni ces inquiétudes ni ces réactions violentes qui ébranlent les gouvernemens. Les grands états sont moins exposés aux mouvemens populaires. Pourquoi ? parce que la classe moyenne y est nombreuse. Mais les petites cités sont souvent divisées en deux camps. Pourquoi encore ? parce qu'on n'y trouve que des pauvres et des riches, c'est-à-dire des *extrêmes* et pas de *moyens*. »

Il semble que ces lignes soient écrites d'hier et jetées aux lecteurs par une des mille voix de notre temps. Je les ai citées avec quelque extension, parce qu'elles donnent une idée exacte des vues économiques des plus grands écrivains de l'antiquité. En plaidant avec tant de chaleur la cause des classes moyennes , ils ne se laissaient pas égarer à la poursuite d'une vaine utopie ; ils savaient ce qui se passe dans les luttes civiles où s'agitent des questions sociales entre le riche et le pauvre. « Le parti qui l'emporte ne reste pas le maître sans résistance. Il se garde bien d'établir une constitution suivant le juste équilibre de l'égalité. Le vainqueur regarde

le gouvernement comme le prix de la victoire : il lui donne les livrées de son parti <sup>(1)</sup> ». Plus on relit Aristote , plus on reconnaît que ce grand écrivain a résumé en toute chose les idées les plus avancées de la civilisation de son temps. Car il y a eu en Grèce, à Rome, comme dans le reste de l'Europe depuis l'ère chrétienne, des époques et des hommes qui ont mérité le privilège de représenter mieux que les autres le caractère et la pensée de plusieurs générations. C'est ainsi qu'on peut s'expliquer la puissante influence des grands hommes et des grands écrivains de la Grèce, malgré la diversité d'intérêts de toutes les républiques qui ont occupé ce petit territoire. En dépit des nombreux changemens que les institutions de ces républiques ont éprouvés aux divers âges de la Grèce, elles reposaient sur des principes à peu près invariables, mais dont l'esclavage formait toujours la base. Tout ce qui n'était pas grec était considéré comme barbare ; les prêtres, les philosophes législateurs, les guerriers et les orateurs, ont passé tour à tour par le pouvoir sans ébranler les vieux fondemens de la civilisation grecque, l'horreur du travail industriel, le mépris du commerce, l'indifférence pour tout ce qui était étranger ou esclave. En vain, les grandes expéditions d'Alexandre et les développemens de leur puissance maritime auraient facilité aux di-

(1) *Politique*, liv. iv, chap. xi.

verses nations grecques l'établissement d'un grand empire oriental : leurs divisions intestines et l'abus du servage leur ont fait perdre cette chance glorieuse, et le fédéralisme grec a disparu devant l'unité romaine dès qu'il a plu à celle-ci de se montrer.





---

## CHAPITRE IV.

**Des colonies grecques et de leurs relations avec la métropole.—Elles ont contribué à répandre dans une grande partie de l'Europe les idées dont le foyer était à Athènes et à Sparte. — Elles ont été fondées, comme les nôtres, par des émigrations, mais elles ont joui d'une plus grande indépendance.**

L'histoire de la Grèce ancienne présente, comme celle de l'Europe moderne, le phénomène remarquable d'une fédération de petits peuples qui tiennent en respect des contrées immenses, par le seul ascendant de leur supériorité morale. La carte des colonies grecques ressemble à un monde, quand on la compare à celle du Péloponèse et des autres dépendances métropolitaines de terre ferme. Les Grecs avaient en effet des colonies dans l'Asie-Mineure, sur les bords de la mer Noire, à Chypre, en Crète, en Sicile, en Gaule, en Espagne et en Afrique. Ils y comptaient les villes par centaines et l'on ne saurait douter que la plupart de ces villes aient joui de la plus grande

opulence, même dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot. Dans le principe, elles furent le produit de la conquête; on s'emparait des habitans comme esclaves, et de leurs terres comme d'un domaine public. Plus tard, les nations conquises furent reçues à capitulation; les Grecs y envoyèrent l'excédant de leur population famélique et turbulente, et il se forma une association véritable entre les indigènes et les émigrans. Tant que la métropole pouvait les maintenir dans l'obéissance au moyen de ses flottes, la dépendance était réelle; mais il suffisait d'une interruption dans les communications pour remettre sa suprématie en question. C'est ainsi que la défaite d'Oegos-Potamos fit perdre à Athènes toutes ses *clérouques*.

On ne saurait douter, néanmoins, que le régime colonial des anciens n'ait été, en général, plus indépendant que le nôtre de l'influence des métropoles. Les Grecs n'avaient point à leur disposition les flottes immenses des peuples modernes, ni la puissance de l'artillerie qui agit de loin, sans nécessiter des débarquemens. Toutes les fois qu'une de leurs colonies s'insurgeait, ils étaient obligés d'y transporter des troupes à grands frais et ces troupes devaient être très nombreuses pour résister au choc de l'ennemi. Aussi la plupart des établissemens grecs ont-ils fini par devenir entièrement libres de toute influence extérieure. Le travail y

était honoré, le commerce florissant et l'aisance beaucoup plus généralement répandue que dans les grandes cités métropolitaines. Éphèse, Smyrne, Phocée et Milet se sont élevées à un degré de prospérité inoui. Milet seule avait quatre ports et une flotte de plus de cent vaisseaux. On sait les merveilles de Rhodes, la richesse de Smyrne, la hardiesse des navigateurs Phocéens, fondateurs de Marseille. Les grecs asiatiques ont perfectionné de bonne heure la teinture des laines, l'exploitation des mines, la fonte des métaux. Leurs savans ont tous contribué aux progrès des sciences; la philosophie, l'astronomie leur doivent de brillantes découvertes; les beaux-arts des monumens magnifiques. Ils eurent aussi leurs constitutions particulières et devinrent assez puissans pour faire des conquêtes. L'île de Crète a longtemps maintenu son indépendance par le commerce et n'a succombé que devant la domination Romaine.

Une grande partie de l'Europe actuelle, la Gaule, l'Espagne, l'Italie méridionale ont long-temps existé à l'état de colonies grecques. La Sicile seule était un véritable empire et les établissemens situés dans la portion actuelle du royaume de Naples qui se termine aux deux Calabres, parvinrent à un tel degré de splendeur qu'ils effacèrent l'éclat de la mère-patrie et méritèrent le nom de *Grande Grèce*. Tous ces états commerçaient librement entre eux, moyen-

nant certaines redevances légères payées à leurs métropoles. On comprendrait même difficilement comment ils ne s'en étaient pas affranchis de bonne heure, si leurs discordes perpétuelles et la rivalité de leurs intérêts n'expliquaient le maintien de leur asservissement. Les richesses qu'ils retirèrent du commerce n'y contribuèrent pas moins, en affaiblissant leur tendance guerrière et en créant au sein de leurs cités opulentes une démocratie effrénée et amollie par les plaisirs, également impropre à supporter un gouvernement et à le remplacer. Voyez Corinthe : quelle magnifique situation pour le commerce ! Elle était assise sur deux mers ; elle ouvrait et fermait le Péloponèse. Elle avait un port pour recevoir les marchandises de l'Asie ; elle en avait un autre pour recevoir celles de l'Italie, et l'Italie c'était l'Europe de ce temps. Que de magasins ! que de vaisseaux ! que de monumens ! mais bientôt elle se mit à bâtir des temples à Vénus et à y entretenir des milliers de courtisanes ; déplorable abus de la civilisation et de la richesse, qui a fait fuir de ces beaux lieux la richesse et la civilisation ! ainsi ont péri toutes les colonies grecques, devenues des nations. Elles ont consacré au luxe et aux plaisirs des trésors qu'elles auraient pu employer à consolider leur indépendance, et nous ne trouvons plus aujourd'hui que sous l'herbe les traces de leur ancienne splendeur. Elles n'ont rien fait pour le mal-

heur et pour la pauvreté; point d'asiles, point de secours pour les classes disgraciées; point d'économies, créatrices de capitaux. Elles ont vécu au jour le jour, consommant leurs fonds avec leurs revenus, jusqu'au moment où, entraînées dans l'orbite du monde Romain, elles y ont englouti leur indépendance et leur fortune.

---

---

## CHAPITRE V.

**De l'Économie politique chez les Romains, aux différens âges. — Ils sont essentiellement guerriers et pillards sous la république. — Ingénieurs et administrateurs sous l'empire. — Leur mépris pour le travail. — Immenses dévastations qu'ils commettent. — Ruine de Carthage. — Premiers essais d'organisation sous les empereurs.**

On distingue trois grandes époques, parfaitement caractérisées, dans l'histoire des onze siècles qui séparent la fondation de Rome de l'avènement de Constantin. La première, presque sauvage, finit au commencement de la guerre punique; la seconde, toute guerrière, se termine à la bataille d'Actium; la troisième comprend le règne des empereurs : c'est celle du despotisme et de l'administration. La véritable économie politique des Romains ne date que du siècle d'Auguste; jusqu'alors, ils n'ont été qu'agriculteurs ou conquérans : sous l'empire, ils commencent enfin à se civiliser. C'est

alors seulement que leur gouvernement exerce une influence universelle et qu'ils deviennent réellement les maîtres du monde. Cependant malgré ces modifications successives dans leur constitution et dans leur politique intérieure, les Romains conservent, depuis les premiers jours de leur histoire jusqu'à la chute de l'empire, une physionomie toujours égale et des tendances presque uniformes. Placés, à leur début, au milieu d'états indépendans tels que les Éques, les Volsques, les Sabins, les Samnites, ils se font conquérans pour n'être pas conquis. Vainqueurs, ils conservent leurs habitudes militaires, dont le principal caractère est le mépris du travail. Le travail, à leurs yeux et dès les premiers temps, est une affaire de prisonniers et d'esclaves. Aussi, un de leurs historiens peut-il dire avec justesse qu'à cette époque leur unique métier est de broyer le grain et les hommes. Leur religion est à la hauteur de leurs mœurs, et ils élèvent des temples à Jupiter Pillard, *Jovi prædatori*. Les beaux arts, l'industrie, le commerce, leur sont encore inconnus. A l'Époque de la première guerre punique, ils ne savent que faire des belles peintures qu'ils trouvent dans la ville de Tarente. A Corinthe, leurs soldats jouent aux dés sur les plus magnifiques tableaux des plus grands maîtres, et l'un de leurs généraux ose dire sérieusement au patron d'un navire chargé de transporter à

Rome les chefs-d'œuvre de la Grèce : « si tu en perds, tu les remplaceras. »

A cette époque leur langue même n'existait pas ; elle était ce qu'est à la nôtre la langue exécration des notaires, des avoués et des huissiers. Le changement des années se marquait par un clou planté solennellement tous les ans sur les murs du temple de Jupiter, au commencement du mois de septembre. Il n'y avait que trois divisions du jour ; une monnaie de cuivre, grossière, suffisait à tous les besoins, et toute l'industrie, comme dans les républiques grecques, était concentrée aux mains des esclaves. Leurs premiers poètes ont appartenu à cette caste flétrie : Ennius, Plaute, Térence et beaucoup d'autres grands écrivains en étaient. Les Romains de ce temps avaient surtout en horreur la navigation, et leur ignorance dans cet art leur a causé de sinistres mécomptes. Aussi faisaient-ils de la destruction des vaisseaux la première condition de leurs traités avec les vaincus ; il en brûlèrent plus de 500 à Carthage. Cette aversion pour la marine dégénéra chez eux en une vraie monomanie, et quand ils devinrent maîtres de la mer, ce ne fut pas par leurs vaisseaux, mais par l'absence de vaisseaux ennemis. Sans les pirates, qui les bravaient impunément dans la Méditerranée, jusqu'au point de bloquer leurs ports et d'enlever leurs fonctionnaires publics, ils eussent volontiers re-



noncé à la navigation, qui ne se soutint d'ailleurs chez eux qu'avec des équipages étrangers, grecs, égyptiens, ou siciliens. Auguste lui-même, qui gagna la bataille navale d'Actium, avait une peur horrible de l'eau.

C'est au moment de leurs premières luttes avec Carthage qu'on voit aussi apparaître les édits proscripteurs du commerce. « Les peuples commerçans doivent travailler pour nous, disent-ils; notre métier est de les vaincre et de les rançonner. Continuons donc la guerre qui nous a rendus leurs maîtres, plutôt que de nous adonner au commerce qui les a faits nos esclaves. » Cicéron lui-même, malgré la haute supériorité de son esprit, partageait encore, à une époque plus avancée de la république, les préjugés anti-sociaux de ses concitoyens. « Que peut-il sortir d'honorable d'une boutique, s'écriait-il avec naïveté; le commerce est chose sordide, quand il est de peu d'importance, car les petits marchands ne peuvent pas gagner sans mentir; c'est un métier tout au plus tolérable, quand on l'exerce en grand et pour approvisionner le pays. « (1) Avec de telles doctrines sur le

(1) Cicéron, *Traité des devoirs*, liv. 1, sect. 42. Il faut citer ce passage curieux : « *Ne quidquam ingenium potest habere officina... Mercatura, si tenuis est, sordida putanda est; sin autem magna et copiosa, multa undique apportans, non est admodum vituperanda... Nihil enim proficiunt mercatores, nisi admodum mentiantur.* »

commerce, il n'est pas étonnant que les Romains aient cherché dans la conquête et dans le pillage des ressources qu'ils trouvaient indigne d'eux de demander au travail. Leurs premières richesses ont commencé par du butin, et leur histoire ressemble pendant plusieurs siècles à celle d'un peuple de flibustiers. On ne lit dans leurs écrivains que des récits de vols et de dévastations : tantôt, c'est le pillage de Syracuse, puis celui de Tarente, de la Syrie, des villes de Numidie, puis enfin le triomphe de Paul Émile dont le char est suivi de 250 chariots remplis d'or et d'argent. Manlius dévalise l'Asie-Mineure; Sempronius, la Lusitanie; Flaccus, l'Espagne. 70 villes d'Épire sont saccagées et détruites; 150 mille habitans sont réduits en esclavage; la seule ruine de Carthage produit 500 millions de nos francs. Ce fut un beau jour pour Rome que celui où elle dépouilla cette rivale, dont les temples étaient doublés de feuilles d'or, produit des mines d'Espagne et du commerce immense de la Méditerranée !

On s'est demandé bien des fois ce qui serait advenu de la civilisation, si Carthage eût triomphé de Rome et si l'esprit commercial de la grande cité africaine l'eût emporté sur la politique guerrière de son implacable ennemie. Il suffit de dire que Carthage était tout à la fois une ville industrielle et commerciale et qu'elle approvisionnait tous les ports de la Médi-

terranée de ses marchandises et de ses matières premières. La navigation y était portée à un très haut degré de perfection pour le temps, si nous en jugeons par le *périple d'Hannon* qui est un des plus beaux monumens de cette science dans l'antiquité. On doit donc regretter à jamais qu'une puissance qui portait dans son sein tous les germes de civilisation pacifique, ait succombé sous les coups d'un peuple exclusivement guerrier. Le capital immense détruit dans cette catastrophe aurait alimenté des travaux d'un grand intérêt pour l'humanité, et il alla se perdre à Rome dans les caisses des patriciens pour y donner naissance aux plus infâmes débordemens d'usure qui aient souillé l'histoire d'une nation. Il semble dès-lors que Rome soit en proie à une fièvre de spéculation et d'agiotage; en n'entend plus parler que de citoyens poursuivis pour dettes, de châteaux qui s'élèvent, de malheureux qu'on exproprie. Brutus et Cassius, Antoine, Sylla, le grand Pompée lui-même se font prêteurs à la petite semaine et ne rougissent pas de prélever des intérêts de 48 et même de 70 pour cent. Un Verrès parvient à épuisser la Sicile; Salluste construit des jardins fabuleux avec le produit de ses rapines en Numidie. Cicéron, gouverneur de Cilicie, se croit le bienfaiteur de la province, pour avoir abaissé l'intérêt à 12 pour cent et une commission, en cas de retard ou de renouvellement. Juvénal enfin peut s'écrier plus

tard : nous dévorons les peuples jusqu'aux os , après que Salluste aura dit que ses contemporains tourmentaient l'argent de toutes les manières. (1)

Voilà les hommes que nous admirons et la civilisation qu'on nous donne pour modèle, dès notre plus tendre enfance ! Voilà l'économie politique du peuple romain jusqu'aux premières années de l'Empire !

(1) *Pecuniam omnibus modis vorant.*



## CHAPITRE VI.

De l'économie politique des Romains depuis le commencement de l'empire. — Abus des conquêtes. — Mépris du commerce. — Condition des classes laborieuses. — Aristocratie insolente. — Population famélique. — On se réfugie dans le célibat. — Égoïsme public et privé. — Absence de manufactures. — L'utilité sacrifiée à la grandeur.

Au milieu du chaos de guerres et de conquêtes dans lequel Rome s'agite jusqu'aux premiers temps de l'empire, on voit apparaître quelques essais de rénovation sociale, et la production s'établir sur des bases régulières. Le génie pacificateur d'Auguste entreprendra cette grande tâche, qui n'a jamais été complètement abandonnée par ses successeurs. Un recensement général de la population et des ressources de l'empire, un véritable *domesday book*, qui malheureusement n'est pas parvenu jusqu'à nous, lui fournira les élémens essen-

tiels des réformes qu'il médite. La statistique vient en aide à l'administration. On sait le nombre des propriétaires fonciers, celui des soldats, des esclaves, des affranchis.

Les impôts sont levés avec plus d'ordre, de discernement et d'impartialité. Le droit de succession est fixé au vingtième; une taxe générale de consommation de 4 pour cent, atteint toutes les denrées. Les douanes, ce poison si doux et si fatal en même temps à l'industrie moderne, sont organisées sur le pied le plus rigoureux, non pas à titre de protection, mais comme moyen de revenu; les matières premières y sont sujettes, ainsi que les marchandises. On remboursait les droits en cas de réexportation, faute de vente; mais les douaniers, il faut l'avouer, n'étaient pas plus tolérans que les nôtres. Ils étaient autorisés à ouvrir les ballots et même à décacheter les lettres, comme TERENCE l'affirme expressément. L'omission de la déclaration en temps utile, entraînait la confiscation <sup>(1)</sup>, et si elle était reconnue involontaire, le paiement du double droit. Néron voulut un jour supprimer cet impôt pour se rendre populaire; mais le sénat lui représenta que si celui-là succombait, on attaquerait bientôt tous les autres, et l'empereur se rendit à ces tristes raisons. L'histoire nous a conservé un de ces tarifs, et la connaissance que j'en ai prise, ne me permet pas

(1) *Quod quid professus non est, perdat.*

de douter qu'en fait d'absurdité, nos douanes l'emportent de beaucoup sur celles des anciens (').

Plus tard, quand l'empire fut partagé sous Dioclétien, en quatre grandes préfectures qui contenaient plusieurs royaumes, il s'établit une remarquable unité dans toutes les branches de l'administration romaine. Les lois étaient les mêmes du Tibre au Danube, de l'Espagne à la mer Noire. Trente légions, formant un effectif d'environ 400 mille hommes, maintenaient dans le devoir une foule de peuples différens de langage, d'habitudes et d'intérêts. Des routes magnifiques liaient entre eux ces vastes campemens assis au bord des fleuves, à l'entrée des montagnes ou sur la lisière des contrées encore insoumises. Des relais de poste, entretenus avec un soin extrême, portaient sur tous les points de l'empire les ordres du gouvernement central. D'immenses aqueducs approvisionnaient d'eau les villes opulentes, dont le nombre nous semble aujourd'hui fabuleux. Malgré les prodiges dont notre siècle a été le témoin, cette grandeur romaine nous étonne encore et nous subjugue; les plus vastes monarchies de l'Europe moderne pâlissent devant les cent millions de sujets de l'empe-

(') On voit figurer dans ce document le *poivre*, la *cannelle*, la *myrrhe*, le *gingembre*, quelques *parfums*, des *peaux de bêtes*, l'*ivoire*, les *diamans* et autres *objets de luxe*; mais nos tarifs n'ont rien épargné, pas même les *allumettes*!

reur Claude. Mais on s'est contenté jusqu'à ce jour d'admirer la hauteur imposante du colosse impérial, sans la mesurer, sans remonter aux causes premières de son élévation et sans chercher l'explication de cette étonnante existence. Par quels moyens pouvait-on suffire à la consommation de ces myriades d'hommes ? Dans quel budget puisait-on les ressources nécessaires pour nourrir et pour vêtir ce monde si différent du nôtre ? Y avait-il des pauvres ? Travaillait-on par grandes entreprises, en atelier, ou, comme pendant la république, autour du foyer domestique ? Quel était le sort du cultivateur et de l'ouvrier ? Comment faisait-on le commerce ? L'économie politique attend la solution de ces graves questions, dont les écrivains romains ne semblent pas avoir soupçonné l'importance.

L'esclavage apparaît toujours comme élément social dans la constitution de l'état. Ce n'est plus l'esclavage grec, ni même celui de l'époque moyenne de la république, qui avait le caractère d'une simple domesticité : l'empire est devenu si grand, qu'on ne peut plus demander aux esclaves seuls la masse énorme de travail indispensable à l'entretien d'une population aussi considérable. Il faut que le peuple lui-même mette la main à l'œuvre, et en effet, Rome était pleine de manufactures <sup>(1)</sup> où des ouvriers sa-

(1) Il ne faut pas entendre ce mot selon l'acception ordinaire qu'on lui donne aujourd'hui. Les Romains n'avaient pas, en effet, de manufac-



lariés partageaient avec les esclaves dévoués aux plus rudes tâches, les fatigues, sinon les profits, de la fabrication. Les sénateurs les plus opulens exploitaient ces usines au moyen de leurs capitaux et des esclaves qu'ils possédaient par milliers. On naturalisait chaque jour des productions nouvelles, des fruits inconnus, des plantes utiles, telles que le lin et la luzerne. Mais que de terres abandonnées ou tombées en friche ! Que de magnifiques domaines transformés en parcs stériles, tandis que les cultivateurs mouraient de faim ! Pline l'ancien déplorait cet abus que nous retrouvons signalé avec la même énergie dans les écrits de Columelle. On désertait peu à peu les occupations industrielles pour se livrer aux professions qui devenaient à la mode, et il fut un temps où les histrions, les gladiateurs, les astrologues, les cuisiniers étaient les hommes les plus recherchés. Le peuple eut bientôt adopté les habitudes des grands ; il lui fallut des parfums comme aux patriciens et l'empereur Adrien en fit faire des distributions publiques à tous les citoyens, un jour de grande représentation. L'ivoire, l'ambre, l'encens devinrent des objets de première nécessité, et il fallut les importer au prix d'une masse énorme de numéraire, car le peuple ro-

tures comme celles de nos jours, mais de vastes établissemens où ils faisaient travailler leurs esclaves, sous la direction de contre-mâtres libres.

main n'avait pas de produits à donner en échange.

Ici commence à se manifester la principale cause de la décadence de l'empire et l'une des plaies les plus profondes de son économie politique. Les Romains voulaient, avant tout, consommer sans produire, et cette erreur amena l'exportation permanente de la majeure partie du numéraire qu'ils avaient enlevé aux peuples vaincus. Les constructions monumentales dont ils couvraient l'Europe, en absorbaient aussi des quantités notables, et ces immenses capitaux passaient dans leurs mains sans y laisser de traces ni de profits. Ils se croyaient les pensionnaires de l'univers et ils ne supposaient pas que ce revenu si aisé à consommer, finirait par ne plus se reproduire. Ils faisaient la *sieste* après leur repas, dans des galeries ornées de fleurs, où leurs cliens venaient les saluer le matin de bonne heure (*officia antelucana*), après s'être fait annoncer par des esclaves *momenclateurs*, huissiers de ces demeures presque royales. Les familles patriciennes s'organisaient peu à peu en une puissante aristocratie dont les membres se faisaient appeler *vostra sincérité*, *vostra gravité*, *vostra excellence*, *vostra altesse*, devenue chez nous, depuis lors, *sérénissime*. Leurs chars, parsemés d'ornemens d'argent ciselé, traversent les rues au galop des chevaux, suivis d'une horde d'esclaves qui brûlent des parfums. Le peuple, à son tour, veut sa part des réjouissances

perpétuelles auxquelles se livrent les seigneurs de l'époque; on lui distribue des bons de pain, de viande, d'huile et même de bains. Les spectacles sont envahis dès la pointe du jour; les plus pressés y passent quelquefois la nuit.

Dans ce désordre général des mœurs et des coutumes qui remontait aux derniers temps de la république, on vit s'élever à Rome et dans toute l'étendue de l'empire une véritable conspiration contre le mariage. Tout le monde se réfugiait dans le célibat comme dans un asile inaccessible aux soucis et aux charges de la famille et plus d'un empereur, depuis Auguste, se vit obligé de poursuivre par des édits cette manie qui renaît pour d'autres causes, au temps où nous vivons. Un censeur invitait sérieusement les citoyens au mariage comme à une corvée patriotique, et l'état s'emparait des successions dévolues aux célibataires récalcitrans. Tous les Romains étaient saisis d'une invincible répugnance pour l'esprit d'ordre et d'entreprise, pour tout ce qui exigeait de la prévoyance ou de l'économie. Les ouvriers prolétaires rencontraient dans les esclaves-ouvriers une concurrence d'autant plus redoutable que ces esclaves étaient nourris aux frais de leurs maîtres et, par conséquent, en état de nuire aux travailleurs salariés. Aussi le nombre des indigens était-il considérable; ils vivaient entassés dans des demeures étroites et fé-

tides, en proie aux excès les plus hideux, aux privations les plus cruelles. Leurs vêtemens généralement confectionnés en tissus de laine et rarement renouvelés auraient bientôt propagé parmi eux des épidémies meurtrières, si l'usage des bains (1), universel à Rome, n'en eût prévenu l'invasion. La bienfaisance publique, inconnue dans ces temps de despotisme et d'esclavage, n'avait pas encore organisé des asiles pour la misère et pour la maladie, et Voltaire a pu dire avec raison : « Quand un pauvre diable tombait malade à Rome sans avoir les moyens de se faire soigner, que devenait-il ? il mourait. »

Ainsi, au milieu des magnificences de la puissance romaine, on n'aperçoit qu'une masse confuse de prolétaires esclaves, affranchis, domestiques et artisans qui travaillent pour suffire aux consommations improductives des grands propriétaires de capitaux ou de terres. Les arts libéraux, si glorieux et si nobles, y sont abandonnés à des mains serviles; la médecine elle-même n'est exercée que par des esclaves. Le commerce demeure toujours dans l'enfance, à moins qu'on n'appelle commerce l'opération banale d'échanger l'or des pays conquis contre les marchandises qu'on en apportait. On ne cite aucune ville Romaine célèbre par quelque fabrication spéciale, comme nos grandes cités

(1) On prenait un bain pour 2 liards, *quadrante lavari*, a dit un poète.

industrielles, Birmingham, Lyon ou Manchester. Aucun port de l'Empire ne peut être comparé à ceux de Marseille, de Liverpool ou de New-York (1). Et cependant, les grandes villes sont nombreuses sur toute la surface du monde romain, et leur incroyable opulence a toujours quelque chose qui nous accable. Mais cette opulence ne ressemble en rien à celle de nos états contemporains, où les plus modestes particuliers disposent de plus de jouissances que les privilégiés de l'Empire. Toute la grandeur romaine était extérieure et théâtrale; on multipliait les monumens par ostentation, rarement dans un but d'utilité. A côté de ces monumens fastueux, le peuple habitait des demeures indignes de la splendeur nationale, et dont les appartemens mal éclairés n'en étaient pas moins exposés à l'intempérie des saisons. Nous jugerions très mal du régime alimentaire des masses, si nous ne considérions que l'élégance des ustensiles dont elles se servaient communément pour les usages domestiques. Leurs formes gracieuses excitent notre admiration, et semblent n'avoir pu convenir qu'à un peuple riche ou artiste; mais ces objets étaient bien loin de répondre à tous les besoins et de remplir la destination des ustensiles semblables dans les temps modernes. Les Ro-

(1) Cicéron disait : *Nolo eundem populum imperatorem esse terrarum et portitorem.*

mains ne connaissaient ni le papier ni les plumes ; ils écrivaient en lettres majuscules sur des feuilles de papyrus ou sur du parchemin, avec des poinçons de fer ou de bois. Leurs sièges étaient élégans , mais fort durs , et leurs chars, assis sur l'essieu , sans ressorts ni soupentes , n'étaient guère plus commodes que nos chariots de roulage. On ne peut admirer sans réserve parmi les productions de leur génie industriel que les aquéducs et les grands chemins, et encore y a-t-il lieu de s'étonner que des constructions aussi gigantesques n'aient été établies que dans un intérêt purement militaire et pour l'embellissement de quelques cités.

---

---

## CHAPITRE VII.

**De l'importance des moyens de communication chez les Romains. — Services que leurs grands chemins auraient pu rendre à la civilisation et au commerce. — Esquisse des principales lois romaines en matière d'économie politique. — Vue générale de leur commerce.**

---

Les grands chemins de l'empire romain ont dépassé en grandeur et en solidité tout ce qui a été exécuté de plus magnifique en ce genre, de temps immémorial ; leurs ruines que nous admirons encore sous l'herbe qui les couvre, ne permettent pas de douter de toute l'importance qui s'attachait au perfectionnement de ces prodigieux élémens de puissance et de civilisation. Et cependant, ces grands chemins ne semblent pas avoir rendu à la civilisation tous les services qu'elle en retire aujourd'hui ; ils ne sont pas devenus pour Rome la source d'une grande prospérité commerciale ; ils ont rarement prévenu la disette et les malheurs qu'elle entraîne à sa suite. Les Romains n'y ont vu que le moyen de

transporter rapidement leurs armées du centre à la frontière, en un mot, qu'un instrument de conquête et non pas d'industrie. Jamais, en aucun pays du monde, des trésors plus nombreux ne furent consacrés à cette œuvre importante, et jamais aucun peuple ne recueillit un moindre profit d'aussi grands sacrifices (1).

La raison de ce fait est fort simple. Les Romains ne s'occupaient que de l'agriculture, dont les produits étaient généralement consommés sur place ou dans un rayon fort peu éloigné des centres de production. Les grands approvisionnements de la capitale se faisaient habituellement par mer, la seule voie par laquelle arrivaient les blés de la Sicile et de l'Égypte, ces deux gréniers de l'empire. On ne peut donc s'expliquer la magnificence des voies romaines que comme une conséquence nécessaire du système militaire de ce peuple anti-industriel et anti-commercial. Ils y faisaient contribuer avec une égale ardeur leurs soldats, leurs administrateurs et leurs sujets. La surveillance des routes était une magistrature imposante dont les plus grands citoyens se montraient honorés. Aucun impôt ne paraissait trop élevé quand il s'agissait de les entretenir, et la sévérité du gouvernement était si grande à cet égard, que l'on vit plus d'une fois des légions se révolter, par suite des travaux excessifs

(1) *Opera magna potius quam necessaria*, disait Suétone.



auxquels elles étaient condamnées pour suffire à ce soin. Quelles qu'aient été les vicissitudes de l'empire, jamais l'entretien des routes ne fut abandonné ; les plus méchants princes y ont veillé avec la même sollicitude que les plus justes : Néron et Caligula en ont construit presque autant que Trajan et Adrien <sup>(1)</sup>. On y travaillait par corvées et par contributions, chacun suivant l'importance de ses propriétés riveraines, estimées par arbitres et taxées en conséquence. Les communications étaient partagées en deux grandes classes, les routes royales ou militaires, et les chemins vicinaux ou communaux <sup>(2)</sup>. Les premières étaient entretenues par l'état et les seconds par les bourgs ou villages.

Les sympathies populaires ont été acquises de tout temps aux princes, aux magistrats et même aux simples particuliers qui se dévouaient à cette tâche difficile. On leur prodiguait les couronnes, les médailles et les arcs de triomphe. Aussi l'histoire est-elle toute pleine des efforts extraordinaires qui ont été faits pour mériter ces hautes preuves de reconnaissance du peuple romain. Dès le règne de Tibère, on pouvait parcourir l'Italie toute en-

(1) Voyez Bergier, *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*, liv. I, chap. xvi.

(2) *Viarum omnium non est una et eadem conditio. Nam sunt viæ publicæ regales, quæ publicè muniuntur ; sunt et vicinales viæ quæ de publicis divertunt in agros ; hæc muniuntur per pagos. Siculus Flaccus, De conditionibus agrorum.*

tière, la Gaule et une partie de l'Espagne avec une rapidité inouïe, et Pline raconte que ce prince fit, dans un voyage vers la Hollande, près de cent lieues en vingt-quatre heures. La nature de cet ouvrage nous interdit de rappeler ici des détails, d'ailleurs bien connus, sur le mode de construction des chemins impériaux; mais il faut avouer que sous ce rapport nous sommes bien inférieurs aux anciens, et quoique leurs routes n'aient pas eu une grande influence sur les destinées du commerce, on ne peut s'empêcher d'admirer qu'elles aient duré plus de mille ans, quand les nôtres, plus nécessaires, durent à peine quelques années intactes. Rien n'y était oublié; les piétons avaient leurs trottoirs, et les cavaliers leurs bornes de repos pour monter à cheval et pour en descendre; les monumens consacrés aux morts s'élevaient habituellement dans leur voisinage, comme pour obtenir les respects des vivans. La voie Appienne est en ce genre le plus admirable chef-d'œuvre qui soit sorti des mains de l'homme.

Il semble donc que les Romains auraient dû retirer des profits immenses du beau système de routes dont ils avaient couvert l'empire comme d'un vaste réseau. Mais ces routes voyaient rouler plus souvent les chars des guerriers que les paisibles voitures du commerce et de l'industrie; elles ne contribuaient en aucune manière à la hausse ou à

la baisse des profits et des salaires , parce que le travail libre n'existait pas encore , et que tout était constitué pour la grandeur , comme nous l'avons dit , plutôt que pour l'utilité. Les grands chemins de l'empire n'avaient pour but que de faciliter le transport des soldats et du produit des contributions (1). Le mouvement d'espèces qui s'opérait continuellement de tous les points de la Gaule vers la ville de Lyon pour le compte du trésor public était immense , mais il n'y avait aucune circulation commerciale dans le sens que nous attachons à ce mot. Chose étrange ! il a suffi parmi nous de l'invention de la lettre-de-change pour remplacer la principale utilité des grandes routes des Romains , et le service spécial pour lequel elles semblent avoir été créées est précisément celui dont on se passe le mieux aujourd'hui. Ainsi , les magnifiques travaux de l'administration romaine en matière de chemins publics n'ont exercé aucune influence sur la production générale , parce qu'ils participaient du caractère exclusivement militaire de la nation et de l'esprit général de ses institutions.

Toute la législation romaine depuis les beaux jours de la république jusqu'à la chute de l'empire , n'est que la reproduction fidèle des préjugés incurables de ce peuple contre le travail et l'industrie. Un coup d'œil rapide suffira pour en donner une

(1) *Ut omnia tributa velociter et tuto transmitterentur* , dit Procope.

idée. Dans le commencement de leur puissance, ils rendent une foule de lois agraires <sup>(1)</sup>, toutes inspirées par un vain désir de partage des terres et d'équilibre entre les fortunes. La loi *terentia* portait qu'il serait distribué à chaque citoyen indigent cinq boisseaux de blé par mois; la loi *sempronia* créait un *maximum* pour le prix des grains que l'état devait leur vendre; la loi *clodia* en ordonnait la fourniture gratuite. Une autre loi fixait la dépense des repas; la loi *caninia* défendait d'affranchir des esclaves au-delà d'un certain nombre. En même temps qu'on encourageait ainsi par des largesses inconsidérées l'accroissement du nombre des indigens, des primes véritables étaient accordées à la fécondité; tout homme, père de trois enfans, jouissait d'une foule de privilèges, dont le principal consistait en une triple distribution gratuite de blé. Dans d'autres circonstances, la loi autorisait les débiteurs à se libérer, en payant seulement le quart de leurs dettes.

Tandis que l'esprit d'indépendance et d'entreprise était paralysé par cette législation protectrice de l'oisiveté, on maintenait dans la plus stricte subordination toutes les classes de citoyens, à partir du foyer domestique, où régnait en maître absolu le père de famille, armé du droit et de vie et de mort sur

<sup>(1)</sup> *Leges Cassia, Licinia, Flaminia, Sempronia, Cornelia, Servilia, Flavia, Julia, etc.*

ses enfans. La femme tombée en tutelle n'était que la servante de son mari. Au dehors, chaque affranchi reconnaissait un patron, chaque soldat un supérieur. L'organisation militaire planait sur toute la cité, comme un joug de fer auquel personne n'osait se soustraire. Nul citoyen ne pouvait sortir de sa caste, même pour déchoir, et les travaux industriels étaient interdits comme chose vile et sordide à ceux qui n'y avaient pas été condamnés par leur naissance. Auguste prononça la peine de mort contre le sénateur Ovinius pour avoir dérogé jusqu'à conduire une manufacture, et cet arrêt, si extraordinaire à nos yeux, parut aux Romains une chose naturelle. Qui ne s'explique, dès lors, comment toute industrie fut impossible à Rome, puisqu'on en excluait les intelligences pour n'y tolérer que les machines ! Et quelles machines que ces malheureux esclaves, abrutis par les coups, par la débauche de leurs maîtres, et surtout par l'absence de toute espèce de salaire ! Dans les campagnes, ces conséquences furent les mêmes : point de fermiers, point de cultivateurs instruits. L'agriculture ressemblait à celle de nos colonies à esclaves, avec cette différence que le sol du tropique suppléait par sa fécondité à l'insuffisance du travail de l'homme, tandis que les campagnes romaines n'offraient aucune compensation. La concurrence et l'intérêt personnel, ces grands mobiles, n'agissaient pas

sur les esprits , préoccupés des idées de guerre et de plaisirs. On voyait sans cesse accourir à Rome des myriades d'aventuriers , d'intrigans, de vagabonds attirés par les distributions de vivres et par les spectacles de tout genre que les empereurs prodiguaient à la populace pour en obtenir quelques applaudissemens (1). Les faubourgs de Rome devenaient des villes et le gouvernement n'avait pas peu de difficultés à vaincre pour suffire à la nourriture de cette foule innombrable de consommateurs improductifs.

Malgré les précautions infinies qu'on prenait pour l'éviter, la famine exerçait par momens de funestes ravages dans la capitale et dans les provinces. En vain la flotte chargée des approvisionnements portait-elle le nom de *flotte sacrée* , un coup de vent empêchait quelquefois son arrivée et mettait en péril la sécurité impériale. L'art de gouverner ne fut bientôt plus que celui de pourvoir aux besoins quotidiens d'un peuple fainéant et mobile; et la moindre circonstance donnait naissance à des abus sans nombre que leur fréquente répétition faisait passer en force de loi. La mort d'une maîtresse du prince, la naissance d'un successeur, une guerre sanglante, un triomphe innocent nécessitaient également de copieuses distributions. Les empereurs romains conservaient à ce prix leur couronne, et

(1) Mengotti , *Del commercio de 'Romani*.

ne maintenaient leur autorité qu'en payant exactement la taxe des pauvres à leurs sujets affamés. « Ces chiens, disait un des Césars, ne cessent d'aboyer que lorsqu'ils ont le ventre plein. » On compte par le nombre des famines celui des améliorations opérées dans les affaires du commerce et de la navigation. Une première famine sous Auguste est suivie de l'établissement d'une flotte et de magasins publics pour la vente des blés; une seconde famine sous Tibère donne lieu au système des primes à l'importation des grains. Une troisième sous Claude, décide le prince à faire réparer le port d'Ostie; une quatrième sous Néron procure aux marchands de blé une exemption de droits et des médailles; une autre sous Antonin-le-Pieux fait rétablir le port de Terracine et le phare du Môle de Gaète. Pendant le règne de Marc-Aurèle, nouvelle famine suivie d'un approvisionnement pour sept ans; enfin durant l'administration de Commode, des catastrophes du même genre deviennent fatales aux marchands de blé, poursuivis et châtiés comme accapareurs. Voilà tout ce qu'on savait faire à Rome pour le commerce, j'ai presque dit pour le seul commerce en honneur, celui des subsistances. Nulle part on ne trouve une seule trace de mesures régulières; on vit au jour le jour, sans songer aux ressources qu'il était facile de développer au sein de l'empire, et à peine donne-t-on quelque at-

tention aux autres branches de la production.

Ainsi la laine, matière première presque unique de tous les tissus employés à Rome depuis le vêtement des sénateurs jusqu'à celui des derniers soldats, la laine dont on faisait des draps de lit, des rideaux, des tapis, des meubles de toute espèce, n'a jamais été de la part des empereurs l'objet d'aucun système d'encouragement. Jamais un homme d'état romain n'est descendu à des détails industriels qui puissent faire supposer qu'il comprit l'importance de ces hautes questions. Chaque pays fournissait son tribut, l'Arabie ses parfums, l'Afrique ses céréales, l'Espagne la cire et le miel; la Gaule ses vins, ses huiles et ses métaux; la Grèce les objets d'art et de goût; les bords de la mer Noire des cuirs et des peaux : Rome consommait et payait avec l'or des impôts. Quand ceux-ci ne répondaient pas aux prévisions du budget impérial, on établissait une contribution nouvelle sur l'industrie; c'est ce que fit plusieurs fois Alexandre Sévère. A mesure que les empereurs s'entouraient de légistes et de jurisconsultes, leurs dispositions devenaient chaque jour plus menaçantes pour les professions laborieuses. Des compilateurs de lois leur suggéraient des expédients honteux qu'ils justifiaient par des sophismes; ce fut un procureur qui leur apprit à falsifier les monnaies. Constantin, leur plus digne élève, assimilait aux filles de joie les marchan-



des en boutique et poursuivait, de ses anathèmes redoutables les hommes qui avaient l'honneur de gagner leur vie à la sueur de leur front.

La manière dont les impôts étaient levés ne témoigne pas moins de la rigueur des Romains en matière de finances. Des nuées de *publicains* étaient postés à l'entrée des ports, à l'embouchure des rivières, au débouché des vallées et y taxaient impitoyablement les marchandises. Ils joignaient même souvent à leurs remises de percepteurs les profits du monopole de certains articles de consommation. Il n'y avait aucune limite légale aux chiffres des impôts, devenus tellement élastiques entre les mains de ces fonctionnaires, que le cultivateur ne pouvait jamais savoir exactement sur quelle part de ses produits il avait le droit de compter. Néron lui-même eut plus d'une velléité de réprimer ces abus qui faisaient la fortune de ses favoris; mais il rencontra des difficultés devant lesquelles sa puissance absolue fut obligée de reculer. On sait jusqu'où pouvait aller, déjà du temps de Cicéron, les exactions des proconsuls, et les procédés financiers de Verrès n'ont rien à envier aux expédiens des pachas turcs.

Une seule branche de commerce paraît avoir résisté pendant long-tems aux entraves de tout genre que la cupidité du gouvernement et de ses agens opposait aux relations avec l'étranger, c'est le

commerce des parfums et des épiceries de l'Inde, dont la consommation à Rome dépassait tout ce que nous pouvons imaginer. Des sommes extravagantes étaient prodiguées par de simples particuliers à l'achat de ces denrées ruineuses et inutiles qui occupaient presque autant de navires que l'approvisionnement de la capitale. Outre les dangers réels qu'on bravait pour en aller chercher vers les côtes les plus éloignées, on faisait valoir des périls imaginaires, des dragons ailés, des bêtes féroces qu'il avait fallu vaincre pour arriver au pays du poivre et de la cannelle. Partout on respirait dans les appartemens des Romains l'odeur des parfums les plus exquis; leurs cheveux et leurs vêtemens en étaient imprégnés. Les salles de bain, les lieux de réunion publique n'offraient pas moins de luxe, sous ce rapport, que la demeure des citoyens les plus opulens. Un beau jour l'empereur Adrien inonda le vestibule des théâtres d'un flot d'essences les plus suaves. Les soldats s'en frottaient le corps, et ce genre de ration n'était pas de ceux dont les empereurs pussent impunément négliger la distribution. Les diamans et les pierres précieuses, autres inutilités, partageaient avec les parfums la frénésie du peuple Romain; dès le siècle d'Auguste, on en comptait des collections immenses, et Mécène rédigeait le catalogue de la sienne, qui nous a été conservé en substance dans les écrits de Pline le

naturaliste. L'usage des anneaux devint si général, que les Romains en portaient à toutes les articulations de la main et en changeaient tous les jours de la semaine. Voilà où s'abîmaient des capitaux immenses, dont un meilleur emploi aurait suffi pour préserver l'empire des malheurs qu'il eut depuis à essuyer. Tibère lui-même en était effrayé, car dans une lettre qu'il écrivait au sénat (1), il déplorait la sortie du numéraire, occasionée par ces débordemens du luxe et de la vanité. Un de ses édits prohibait l'emploi de l'or dans la fabrication de la vaisselle de table, et l'usage de la soie dans la confection des vêtemens. Malgré toutes ces prohibitions, les Romains s'accoutumaient de jour en jour davantage aux objets de fabrication étrangère les plus brillans et les plus chers. Les tapis de Perse, les mousselines de l'Inde, les dents d'éléphant, le bois d'ébène, l'écaille de tortue, les plumes d'oiseaux rares, avaient fini par devenir pour eux des articles de première nécessité. Que de richesses ils durent stérilement consommer à l'achat de ces produits fastueux, en échange desquels ils n'avaient à donner que de l'or (2)!

On s'expliquerait difficilement en présence de ce

(1) Tacite, *Annales*, liv. III, chap. 53.

(2) *Minimè computatione millies centena millia sestertium annis omnibus India et Seres, poninsulaque illa, Arabia, imperio nostro adimunt; tanti nobis deliciae et faminae constant!*

PLINE, *Hist. nat.*, liv. XII, chap. 18.

système de profusion, de luxe et de fainéantise ; comment les Romains ont pu couvrir le monde des monumens de leur architecture et des magnifiques travaux de leurs ingénieurs ; mais il faut considérer que ces travaux étonnans leur ont coûté fort peu de chose. L'invention seule leur en appartient tout entière ; l'exécution est l'œuvre des peuples vaincus. - La majeure partie de ces édifices a été construite au moyen des corvées ou de contributions spéciales, qui se cumulaient avec les impôts ordinaires. Des captifs ou des esclaves formaient la classe ouvrière de leur temps, et marchaient à l'œuvre comme des troupeaux, sans murmurer ni se plaindre. Nous retrouverons ce système dans la corvée des temps féodaux, quand l'Europe chrétienne s'est couverte à son tour de monumens inspirés par d'autres croyances, mais exécutés par les mêmes moyens.

Au surplus, les Romains n'ont jamais manqué de ressources, toutes les fois qu'il a fallu suppléer par des impôts sur eux-mêmes à l'insuffisance des trésors fournis par la conquête et le pillage (1). Ils avaient trois sortes de taxes, le *portorium* ou les droits de douanes (un quarantième de la valeur), qui se payaient sur les importations et les exporta-

(1) L'an 586 de Rome, on fit au peuple la remise des tributs annuels, le trésor ayant été rempli des sommes immenses qu'y déposa Paul-Émile, après la défaite de Persée.

tions, et dont les collecteurs prenaient le nom de *portitores* ou de douaniers; les dîmes, *decumæ*, comprenant la dixième partie du blé et la cinquième des autres fruits, c'était l'impôt foncier; enfin, la taxe connue sous le nom de *scriptura*, espèce d'octroi sur les propriétés communales, telles que pâturages et bois publics. Il y eut pendant long-temps un impôt sur le sel, mais il fut supprimé à une époque que les auteurs ont négligé de déterminer. Toutes ces taxes étaient affermées avec publicité et concurrence par les censeurs à des soumissionnaires qui donnaient caution, et qui partageaient avec leurs répondans les chances de perte ou de gain. Une foule d'autres taxes passagères furent établies sous les empereurs; ainsi, Auguste décréta l'impôt du vingtième sur les successions, qui existe encore parmi nous; Caligula mit sur les comestibles une taxe, dont la perception excita les plaintes les plus amères (1); Vespasien inventa la taxe des urines. Le droit de cinq pour cent sur toutes les marchandises rapportait aussi des sommes considérables. On ne le payait que pour les effets exposés en vente sur la place publique, les foires et les marchés, ou vendus par adjudication; mais nous ne pouvons

(1) *Vectigalia nova atque inaudita, primùm per publicanos, deindè, quia lucrum exuberabat, per centuriones, tribunosque Prætorianos exercuit, nullo rerum aut hominum genere omisso, cui non tributù aliquid imponeret.*

ΣΥΓΓΡΑΜΜΑ, in Calig. cap. 40.

évaluer l'importance de ces revenus que d'une manière approximative, à cause de la perte du fameux *rationarium imperii*, cette précieuse statistique de l'empire, rédigée sous Auguste et détruite sous ses successeurs. M. Guizot estime néanmoins le montant des impôts à la somme de 960 millions de francs par année (1).

(1) Notes de sa traduction de Gibbon, tome 1, page 377.

---

## CHAPITRE VIII.

**Décadence rapide de l'Empire.—Ses principales causes.—Première apparition du christianisme. — Influence des mœurs asiatiques à Constantinople. — Modification dans les idées civiles, religieuses, industrielles, commerciales.**

Au sein de cette prospérité apparente, le monde romain renfermait des germes actifs de décadence et de dissolution. La grande quantité de peuples étrangers que la conquête avait successivement réunis à l'empire, en modifiant insensiblement ses mœurs, affaiblissait sa puissance. Ces peuples ne s'étaient pas tous fondus sans résistance dans cette grande unité, et plusieurs gardaient fidèlement le souvenir de leur ancienne indépendance. Les nombreux privilèges dont jouissaient les habitans de Rome étaient ambitionnés par tous les hommes importans des provinces conquises, de sorte que personne ne voulait plus être de l'empire, mais seulement de la cité. Une transformation profonde

s'opérait ainsi peu à peu, favorisée par l'avènement au trône de cette longue série de candidats italiens, espagnols, gaulois ou bataves, poussés au pouvoir par le meurtre, l'intrigue ou les séditions militaires. Puis vient le tour des Barbares; depuis les Antonins, on ne voit plus que des Thraces, des Pannoniens, des Dalmates, des Illyriens, se disputer l'empire : il en périt de mort violente soixante en un siècle et demi. Le premier qui ouvre cette série néfaste, Maximin, choisi pour sa taille et sa force colossale, grossier, parlant à peine la langue des peuples qu'il gouverne, excelle à traîner un chariot, à fendre les arbres, à réduire les pierres en poudre, à dompter les chevaux sauvages : il remplit plusieurs coupes de sa sueur. Ainsi le règne de l'intelligence finit pour faire place à la force brutale.

L'économie politique ne se charge pas d'expliquer les longues saturnales de l'empire pendant cette période d'infamie et de décrépitude. Qui pourrait se faire une idée exacte d'un tel mouvement de décomposition, compliqué par l'esclavage, par l'invasion, par le mélange des races, des langues, des coutumes, des vices, sorte de chaos social où la science s'arrête et l'imagination s'égare? Quelle organisation politique aurait pu résister aux extravagances de monstres tels que Commode, Caracalla, Héliogabale? Quand de semblables êtres paraissent



sur la terre, ils n'y peuvent figurer que comme élémens de dissolution, et quelque lumière nouvelle ne saurait tarder à sortir de la nuit qu'ils ont faite. Cette lumière, qui luit aux derniers horizons de l'empire, c'est le christianisme : essayons de l'étudier à sa naissance et d'expliquer sa grande influence, destinée à changer la face du monde. Quand il commença à paraître, on ne prévoyait guère la brillante carrière qu'il devait parcourir, et cependant déjà tout concourait à préparer son triomphe. La philosophie attaquait les dieux païens; le scepticisme grec arrivé du pays de Platon, faisait déjà la guerre aux vieilles croyances romaines, et désormais les augures ne pouvaient plus se regarder sans rire. En vain chaque métier avait pris un dieu pour protecteur : les matelots, Neptune, les forgerons, Vulcain, les laboureurs, Cérès, les vigneron, Bacchus, et les marchands, Mercure; déjà les dieux avaient peine à se protéger eux-mêmes et s'apprêtaient à faire place à d'autres patrons plus puissans.

Les légions campées aux frontières et composées de soldats levés dans les pays conquis, se retournaient vers le centre et d'auxiliaires devenaient ennemies. Pendant ce temps, les rhéteurs déclamaient dans les villes; les esclaves exercés par leurs maîtres aux voluptés et aux subtilités, se fatiguaient du joug; Lucien, le Voltaire du temps, se

moquait des supériorités sociales; les stoïciens, les épicuriens, les académiciens prêchaient des doctrines hardies : tout le vieil édifice des Romains s'écroulait. Une réaction violente les avait déjà avertis sous Mithridate de se défier de la fortune, le jour où il en fit égorgé soixante mille; et à une autre époque, Spartacus, ce grand chef d'esclaves, avait battu quatre de leurs généraux. Qui donc voudrait désormais verser son sang pour la vieille cause nationale? il n'y avait plus de nation proprement dite, mais un assemblage confus de nations. L'empire se composait de villes séparées par des déserts, des forêts ou des marais impénétrables; les habitans des villages, *rustica proles*, s'étaient peu à peu infiltrés dans les villes, où les spectacles, les distributions, les jouissances de tout genre les appelaient sans cesse et les énervaient.

C'est au moment de cette décadence universelle que le christianisme commença à se montrer sur quelques points de l'empire. La première information officielle qu'on en reçut se trouve dans une lettre de Pline le jeune, gouverneur de Bythinie (1),

(1) Voici un passage de cette lettre : « La chose m'a paru digne de consultation, principalement à cause du nombre des accusés; car on met en péril plusieurs personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition. Cette superstition a infecté non seulement les villes, mais les bourgades et la campagne.... Ils ont accoutumé de s'assembler un jour avant le lever du soleil et de dire ensemble, à deux chœurs, un cantique en l'honneur du Christ comme d'un Dieu. »

et tout aussitôt la doctrine nouvelle se répandit comme un éclair, timidement d'abord, mais sans qu'on ait eu le temps de s'en apercevoir. A peine on achevait de lire ce qu'en disaient les gouverneurs de provinces que déjà Tertullien s'écriait hardiment : « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons vos colonies, l'armée, le palais, le sénat, le forum; nous ne vous laissons que vos temples. » En vain quelques persécutions sanglantes essaient d'étouffer dans sa source la religion nouvelle; Constantin lui donne des temples et ses destinées s'accomplissent. Les historiens de cette grande époque ont suffisamment retracé toutes les circonstances qui l'ont préparée; notre rôle est d'en étudier les résultats humanitaires et de rechercher par quelle heureuse transition l'esclavage grec et romain a dû faire place au respect du travail, au régime de la liberté et de l'égalité.

La division de l'empire en deux vastes lambeaux a singulièrement favorisé cette révolution inouïe. Constantinople était plus propre que Rome à recevoir le Dieu des chrétiens; ville toute neuve, elle convenait merveilleusement à un culte nouveau. C'est par ingratitude que ce culte adopta, depuis, Rome pour berceau; le véritable berceau du christianisme est à Constantinople. C'est là que la religion chrétienne, devenue religion de l'état, a commencé à s'organiser sur des bases régulières; c'est là qu'elle

s'est établie, radieuse, au sortir des catacombes de Rome et des asiles obscurs de la persécution. Peu à peu toutes les hautes intelligences, lassés du polythéisme romain, s'y sont ralliés, et les prêtres ont pris partout la place des *curiales* qui étaient les municipaux de l'époque. Les lois ont commencé à leur donner des attributions que la confiance des peuples a ratifiées, et que partout ils s'efforçaient de justifier par leur savoir et leur habileté. Rien n'est plus curieux à étudier que la transition au moyen de laquelle cette révolution s'est opérée. Constantin publiait dans la même année deux édits, dont l'un recommandait l'observation du dimanche et l'autre prescrivait de consulter les augures. En même temps s'établissaient les premières distinctions entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. D'un autre côté, les légistes envahissaient l'empire avec des textes, substituant ainsi l'influence des lois à celle de l'épée, et devenant, sans s'en douter peut-être, les plus puissans auxiliaires de la religion. Rome mourante s'éteignait dans un linceul de monumens; Constantinople naissante s'élevait sur des monceaux de livres. Les avocats et les prêtres succédaient aux architectes et aux hommes de guerre. Les Pandectes, les Institutes, l'Évangile se partageaient désormais le respect des peuples et l'influence universelle. Un immense bourdonnement de plaidoiries

succédait aux cris des batailles, et le seul préfet du prétoire employait sept cent cinquante avocats. Le patriciat n'était plus qu'une dignité viagère ; on lui avait ôté l'hérédité. L'empire divisé en plusieurs *diocèses*, grands comme des royaumes et gouvernés par des *vicaïres*, voyait s'achever l'œuvre de la décentralisation qui devait favoriser tout à la fois les attaques des barbares et les abus de justice et de procédure. Le monde allait être en proie aux gens de loi, qui le menacent bien plus sérieusement au moment où j'écris. Leurs fortunes étaient si rapides et leurs exactions si scandaleuses que le code théodosien dut les menacer de la peine de mort (1). On trouve à ce sujet dans Ammien Marcellin (2) des détails qui pourraient donner lieu à de singuliers rapprochemens avec les abus de nos jours.

La division du siège de l'empire apporta aussi de notables changemens au système des impositions. Constantin et ses successeurs préférèrent une taxe simple et directe au régime plus compliqué des contributions d'origine romaine. Les percepteurs, qui ne recevaient aucune rétribution, étaient choisis parmi les citoyens les plus distingués sous le nom de *décursions*, comme seraient parmi nous les membres des jurys d'expropriation pour cause d'utilité

(1) « *Cessent rapaces jàm nunc officialium manus; cessent, inquam; si moniti non cesserint, gladiis præcidentur.* » Liv. 12 tit. 7, loi 1.

(2) Liv. xxx, chap. 4.

publique. A eux seuls étaient dévolues les fonctions pénibles de répartiteurs, qui les exposaient au mécontentement et souvent aux violences des populations. Toutes les terres de l'état, sans excepter le patrimoine de l'empereur, étaient assujéties à la taxe, et chaque nouveau propriétaire devait payer les dettes de l'ancien. Un cadastre exact, révisé tous les quinze ans, permettait de fixer les cotes avec assez d'impartialité, puisque l'on avait soin de désigner sur les registres la nature particulière de chaque propriété, dont la valeur était estimée d'après la moyenne d'un revenu de cinq ans. L'impôt se payait généralement en monnaie d'or; mais il y en avait une forte partie exigée en denrées de toute espèce, blé, vins, huiles, bois et fourrages, qui devaient être transportés aux frais des contribuables dans les magasins de l'empereur, et qui donnaient lieu à d'effroyables concussions. Les plaintes étant devenues générales, les empereurs eurent recours à d'autres expédients, parmi lesquels on peut ranger l'invention des patentes imposées à tous les genres d'industrie et de commerce. On fut même obligé de payer les fonctionnaires publics en nature, et Lampride <sup>(1)</sup> nous apprend qu'indépendamment d'un traitement d'environ 4,000 fr. de notre monnaie en espèces, les gouverneurs de province recevaient six cruches de

(1) Chap. 42.

vin, deux mulets et deux chevaux, deux habits de parade, un habit simple, une baignoire, un cuisinier, un muletier, et enfin, quand ils n'étaient pas mariés, une concubine; *quod sine his esse non possent*, dit l'auteur. Quand ils sortaient de charge ils étaient toujours obligés de rendre les mulets, les chevaux, le muletier et le cuisinier. Si l'empereur était content de leur administration, ils gardaient le reste; sinon ils étaient obligés de le rendre au quadruple. On voit dans d'autres écrits que les gouverneurs de deux grandes provinces ont reçu de l'huile pour entretenir quatre lampes. Il s'introduisait chaque jour quelque chose des mœurs asiatiques dans le gouvernement financier et dans les habitudes de l'empire. Les eunuques, les espions, les fonctionnaires de la domesticité se multipliaient outre mesure, et avec eux les bassesses, la délation et le favoritisme. Ce fut alors que les barbares répandus sur les bords de la mer Noire, aux bouches du Danube et sur plusieurs autres frontières, commencèrent à reconnaître les parties vulnérables de l'empire et à préparer la grande invasion qui devait changer la face du monde, après que le christianisme les aurait changés eux-mêmes. Examinons donc quelle a été l'influence du christianisme sur le développement social européen, et quelles modifications son établissement définitif a fait éprouver à l'économie politique des anciens.

---

## CHAPITRE IX.

Changemens survenus dans l'économie sociale de l'Europe par l'influence du christianisme. — Son organisation vigoureuse et savante. — Les monastères créent la vie de communauté. — Le principe religieux donne naissance aux hôpitaux, aux asiles. — Le prêtre est aujourd'hui au dessous de sa tâche. — Opinion à ce sujet.

---

La sensation fut grande en Europe quand le christianisme, jusque là proscrit et humilié, s'éleva tout-à-coup au rang de religion dominante et poursuivit à son tour ses persécuteurs. Quelle péripétie ! tout change presque à la fois, tout se réorganise comme par enchantement sur des bases nouvelles. Le pouvoir politique, jusque là uniquement appuyé sur la force, cherche des auxiliaires dans la raison, dans les croyances ; il s'entoure et se fortifie du prestige de l'autorité religieuse, qui a déjà poussé de profondes racines dans les cœurs. C'est chose merveilleuse à voir que la promptitude avec laquelle le monde, encore païen pour le culte, se hâte de tirer les conséquences de la parole évan-



gologique, et l'admirable instinct avec lequel chaque opprimé devinait que l'heure de la liberté va sonner pour lui. Quoique l'église chrétienne apparût tout organisée avec sa hiérarchie noble et sévère, tout le monde eût bientôt compris le principe de l'égalité qu'elle portait dans son sein. Elle plaisait aux grands par ses dogmes de subordination et d'obéissance, et aux petits par ses doctrines d'indépendance et de nivellement devant Dieu. Elle élevait l'esclave sans rabaisser le maître et présentait à l'espèce humaine courbée sous le joug un refuge contre la tyrannie de ce monde dans les espérances de l'autre. Le paganisme s'était rarement mêlé à la politique; mais les premiers prêtres chrétiens prirent part aux affaires et ils gouvernaient déjà, que personne ne se doutait de leur puissance. Les hérésies même qui désolaient le christianisme à sa naissance ne furent pas inutiles à la cause du progrès social : elles ont ouvert en Europe le droit de discussion.

On a beau n'être pas un chrétien bien austère, la majesté de ce bel édifice étonne et commande le respect. On ne peut voir sans une vive admiration cette organisation vigoureuse et luxuriante se former tout d'une pièce, avec ses magnifiques dépendances, et se répandre sur le monde, partout semblable à elle-même, comme le flot paisible sur la surface de la grève. Les premiers évêques, si

impérieux à la fois et si doux , si intolérans pour le doute et si indulgens pour les faiblesses , si fiers avec les grands et si humbles avec les pauvres , semblent des tribuns populaires qui viennent protester au nom des droits imprescriptibles de l'humanité. Tout en eux rappelle les vieilles maximes de la république romaine , l'élection publique , la prédication renouvelée du *forum* , les assemblées générales , l'admission aux plus hautes dignités sans distinction de fortune ou de naissance. Rien ne restait de ces antiques prérogatives du citoyen qu'un souvenir stérile et confus ; la religion chrétienne a tout régénéré , tout remis en honneur. Peu d'années s'écoulaient après le règne de Constantin , et déjà l'affranchissement des esclaves est permis sur la simple attestation d'un évêque ; le concubinage est proscrit ; les biens des mineurs et des femmes sont exempts de la confiscation , les prisons sont visitées , les pauvres secourus , *la bienfaisance est découverte*. Nous la raisonnerons plus tard ; en attendant , on l'exerce.

L'économie politique a bien d'autres obligations encore à l'influence du christianisme qui a fait disparaître ce sentiment étroit et égoïste de nationalité , source des longues querelles d'Athènes et de Sparte , de Carthage et de Rome , déplorables arènes où s'épuisèrent tant de ressources sociales qu'un autre principe eût fécondées ! La seule création des

conciles est une des plus heureuses conceptions du génie civilisateur chrétien, à ne les considérer que comme des congrès où toutes les lumières étaient convoquées à la discussion d'une idée. Que de temps n'a-t-il pas fallu pour que ces nobles inspirations triomphassent du préjugé guerrier et barbare! Il y a à peine quelques années que J.-B. Say achevait de démontrer dans sa belle théorie des débouchés la doctrine de la solidarité commerciale des nations, et ce n'est pas sans peine que de nos jours la solution des différends entre peuples a été remise à la diplomatie plutôt qu'à l'épée. Qui a préparé ces résultats, si ce n'est le christianisme? Et qu'est-ce donc aujourd'hui que la liberté civile, religieuse et commerciale, si ce n'est le développement de la pensée fondamentale chrétienne? Sans le principe nouveau de l'égalité devant Dieu, l'esclavage grec et romain infesterait encore le monde, la faiblesse serait toujours à la merci de la force et la richesse serait encore produite par les uns pour être consommée par les autres, sans dédommagement.

Sous le point de vue de la distribution du pouvoir, il n'y a aucune institution humaine qui puisse être comparée à la manière vraiment admirable dont l'église est organisée depuis l'apparition officielle du christianisme. Un pape siège à Rome et tient sous sa puissance les hauts dignitaires du

clergé, qui nomment eux-mêmes aux emplois les membres de la milice inférieure. Toute cette milice est soumise aux mêmes règles et au même costume, de Paris au Japon et de la Chine à Rome. Le même office se célèbre dans la même langue aux deux extrémités du monde; les noms des saints du christianisme figurent en tête de tous nos actes de naissance, et nous ne distinguons les jours de l'année que par la nomenclature de ses apôtres et de ses martyrs. Le dimanche des chrétiens est devenu le jour du repos universel; partout, quand l'église ouvre ses temples, le travail ferme ses ateliers. Il n'y a pas une seule circonstance importante de la vie qui échappe à l'influence religieuse ou qui se passe de son intervention. Le prêtre chrétien attend aux fonts baptismaux l'enfant qui vient de naître et lui impose un nom; plus tard il le précède à l'autel pour bénir son mariage; enfin quand le terme de sa vie est arrivé, il l'accompagne, en priant, au tombeau. Que de puissans moyens d'action le christianisme a inventés, depuis, pour s'emparer de l'existence toute entière de l'homme! Partout on voit le prêtre se faire instituteur et diriger l'enfance par ses conseils. Le catéchisme lui assure cette conquête sans effort; un premier sacrement, la communion, crée un lien de plus, resserré par les communications mystérieuses et redoutables du confessionnal. Puis, comme si ce n'était assez de ces premiers succès,

l'évêque paraît dans toute la majesté de la puissance ecclésiastique et administre la confirmation, accorde des dispenses, prononce des censures, lie et délie comme arbitre suprême et vicaire de Dieu. Ainsi, ni l'enfance, ni l'âge mûr, ni la vieillesse, ni la mort ne peuvent soustraire à l'influence du prêtre, la plus complète et la plus inévitable qui ait jamais existé dans le monde.

Ce n'est pas tout, et nous ne faisons à peine qu'indiquer les attributions illimitées du pouvoir religieux. Quel est aujourd'hui le magistrat qui dispose dans le moindre village d'un vaste local pour réunir la population, d'un moyen prompt et sûr de la convoquer, d'une tribune aux harangues pour l'émouvoir ou la convaincre? C'est le prêtre. Lui seul est le maître du temple, de la chaire et des cloches; il réunit ses ouailles quand bon lui semble et sans la permission de l'autorité civile; il ordonne et on obéit. Aux yeux même des plus incrédules, Pâques, Noël, la Pentecôte, la Toussaint, toutes les fêtes chrétiennes sont encore des fêtes; les jours de jeûne sont des jours de privation. Nos rues et nos cités portent des noms de saints; les arts et les métiers prennent des saints pour patrons. Les marins éperdus votent des oraisons à Notre-Dame-de-la-Garde. On fauche à la Saint-Jean; on vendange à la Saint-Michel. De temps à autre, le prêtre irrité donne des avertissemens sévères; tan-

tôt il couvre nos fronts de cendre pour nous apprendre la vanité des choses humaines; tantôt il refuse son assistance aux prières des héritiers d'un homme mort dans l'impénitence finale. Il monte sur l'échafaud pour y conduire les criminels repentans dans le sein de la miséricorde de Dieu, et il effraie la jeune fille timide sur les conséquences d'un simple aveu. Il décrit l'enfer et on tremble; il entr'ouvre le paradis et on espère. Quand parfois un hardi scélérat lui vole ses vases sacrés, tout s'émeut et s'indigne; le coupable s'appelle un impie, et le crime un sacrilège auquel on doit une expiation. Il fallait voir jadis les fidèles consternés baiser avec ferveur le pavé des temples et solliciter à force de pleurs, de prières et de jeûnes le pardon de ces grands attentats!

Cette puissance si singulière et si subite de la religion, et les révolutions profondes qu'elle a causées dans l'ordre social, se manifestent principalement dans l'établissement des monastères qui ont soulevé et résolu tant de questions parmi les hommes. En Orient, ces monastères ont eu pour but la solitude et la contemplation, le besoin de s'isoler, d'échapper aux plaisirs, aux relations humaines; en Occident, au contraire, ils ont commencé par la vie commune et par le besoin de se réunir, de s'entr'aider. Tandis que la société en proie à une démoralisation générale, n'offrait plus aucun centre

d'activité nationale, provinciale ou municipale aux esprits élevés ; les monastères ouvraient des asiles à ceux qui voulaient vivre, penser et discuter en commun, et ils devinrent bientôt le foyer le plus ardent du mouvement intellectuel. C'est de là que partaient ces hardiesses théologiques et philosophiques, soutenues avec des ressources si ingénieuses, et ces essais de mortifications austères qui retrempeaient les âmes affadies au régime de la civilisation païenne. Une correspondance active et souvent des luttes vives s'établirent entre ces diverses solitudes, déjà peuplées comme des villes, par l'affluence de tous les hommes qu'y attiraient la liberté de la pensée et la régularité de la vie matérielle. Ce fut bientôt la route des ambitieux pour parvenir aux honneurs et le sanctuaire des lettres exilées d'un monde exclusivement occupé de plaisirs et de sensualités. Les habitans de ces oasis fortunés ne tardèrent pas à perfectionner de toutes les manières les professions nécessaires au maintien de leur indépendance et de leur conservation. L'industrie, qui était une profession domestique exercée par des esclaves au profit de leur maître, sous la république et dans les premiers temps de l'empire, devint pour les communautés religieuses une étude savante; elles ne vécurent pas long-temps de fruits secs ou de légumes; il leur fallut des métiers, et ces métiers furent exercés avec la même

supériorité qui distinguait dans tout le reste les nouveaux sociétaires. Je ne doute pas que ce soit là la véritable source des corporations industrielles, dont l'organisation a été attribuée à Saint-Louis. Saint-Louis a discipliné les communautés d'arts, mais il ne les a point créées. Leur origine se confond avec celle des couvens. C'est de là que l'industrie est sortie libre, pour s'établir ensuite au sein des villes du moyen-âge, sous la protection du principe d'association.

Une autre création du christianisme achève de le distinguer de tout le régime social qui s'écroule, c'est le précepte de la bienveillance mutuelle mis en pratique et converti en obligation sacrée pour tous les citoyens. Si quelque chose a lieu de surprendre dans le polythéisme romain, c'est cette indifférence profonde pour les souffrances du pauvre et pour les doléances de l'opprimé. Il y avait dans la vieille société romaine une ligne de démarcation infranchissable entre le riche et le pauvre, entre le patricien et le plébéien ; on eût dit que le second devait être *fatalement* la proie du premier, comme dans le règne animal certaines espèces sont prédestinées à la nourriture des autres. Le christianisme a rapproché les distances, en prescrivant la charité publique et privée dont l'empereur Julien lui-même, ce philosophe traité d'apostat, éprouvait le besoin impérieux. « Ne devons-nous pas rougir,



disait-il (1), que les Galiléens, ces impies, après avoir nourri leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres, laissés dans un dénuement absolu ! Voilà la création des hôpitaux, des asiles, des aumônes indiquée d'une manière bien précise par le plus formidable ennemi du christianisme. Quel pas venait de faire l'économie politique ! et si, depuis, cette grande mission du christianisme ne s'est pas accomplie plus complètement, s'il a été donné à d'autres causes d'arrêter dans sa marche le développement de la pensée sublime qui conviait l'humanité entière au banquet de la vie, sans distinction de fortune et de caste, nous avons la confiance qu'elle y prendra sa place quelque jour, et *que la volonté de Dieu sera faite.*

Ainsi s'est transformée, sous les auspices de la religion chrétienne, la civilisation antique, toute fondée sur l'esclavage, en une civilisation nouvelle appuyée sur la liberté. Une partie de cet honneur appartient néanmoins aux grands génies de l'antiquité, à Socrate, à Cicéron, à ces nobles philosophes dont les écrits ont survécu à la chute de la Grèce et de Rome, et qui avaient entrevu ces destinées meilleures vers lesquelles nous marchons. Tout était encore païen dans Rome et dans l'empire, que

(1) *Nam turpe profectò est, cum impii Galilæi non suos modò, sed nostros quoque alant, et nostri auxilio, quod à nobis ferri ipsi:s debeat, destituti videantur.*

la révolution chrétienne était flagrante; Lucien tournait les dieux en ridicule, au moment où le christ renversait leurs autels. Quelques esclaves habiles émancipaient l'industrie à force de talent, quand la religion vint leur tendre la main; ils obligeaient déjà leurs maîtres à des ménagemens, avant que les doctrines de la bienfaisance et de l'égalité devant Dieu leur en eussent fait un devoir. Aussi la transition de l'ancien régime au nouveau est-elle difficile à saisir; les plus célèbres écrivains s'y perdent en conjectures, et l'un des plus beaux ouvrages qui aient été consacrés à la recherche dans les lois, des causes de cette transfiguration (1), laisse beaucoup à désirer.

Quand on remet dans son esprit les souvenirs glorieux des premiers temps du christianisme et les détails majestueux de cette organisation si simple et si savante, on ne peut se défendre d'un profond sentiment de mélancolie, en voyant aujourd'hui cette religion menacée d'une sérieuse décadence. Sans doute l'édifice, quoique miné de toutes parts, se tient encore debout et projette toujours sur le présent la grande ombre du passé; les offices se célèbrent, les temples sont ouverts, la hiérarchie est la même: mais quelle altération dans la ferveur des croyances! et combien les rôles sont changés! Le prêtre ne donne plus l'impulsion, il ne sait plus même la re-

(1) *L'Histoire du droit romain au moyen-âge*, par M. de Savigny.

cevoir; il use, dans des luttes stériles contre le progrès social, des forces affaiblies par l'intolérance et par le choc des révolutions. Il occupe les chaires, mais les chaires sont muettes; leur voix ne vibre plus, comme jadis, au cœur des peuples quand elle les entraînait en masse à la conquête des lieux saints. La religion existe toujours, mais elle n'a plus de ministres à la hauteur de ses besoins et des nôtres. Et cependant, malgré nos essais nombreux de régénération politique, aucune constitution humaine n'est encore pareille à la sienne, aucun pouvoir central n'est en mesure de se faire obéir comme elle; le malheur est qu'on ne sache pas dignement commander en son nom. Il y a des questions d'économie politique qui demeureront insolubles tant qu'elle n'y mettra pas la main. L'instruction populaire, la répartition équitable des profits du travail, la réforme des prisons, les progrès de l'agriculture et bien d'autres problèmes encore ne recevront de solution complète que par son intervention, et c'est justice; elle seule peut, en effet, bien résoudre les questions qu'elle a bien posées.

Nous sera-t-il donné d'assister à ce dénouement si vivement désiré? Nous ne le pensons pas, quoique la réaction religieuse qui se manifeste de toutes parts parût le faire espérer. C'est en effet un bel hommage rendu par l'Europe à la sublime influence

qui nous donna jadis le principe de toutes les libertés ; mais cet hommage , les prêtres l'ont pris pour un simple retour aux vieilles idées , pour un désaveu du progrès plutôt que pour le progrès lui-même ! Fatale erreur qui arrête le monde dans sa course ! Étrange aveuglement d'une caste obstinée à vivre en dehors de l'humanité et qui se traîne à sa suite au lieu de marcher à sa tête ! Ah ! si le prêtre savait aujourd'hui de quelle admirable métamorphose il pourrait être l'instrument et quelle prodigieuse influence il dépendrait de lui d'exercer sur les destinées humaines ! Hôpitaux , prisons , écoles , ateliers , relations publiques et privées des peuples et des individus , agriculture , communications , entrepreneurs et ouvriers , tout serait de son ressort , tous prendraient volontiers pour arbitre et pour guide le prêtre civilisateur à la façon du dix-neuvième siècle , le prêtre tolérant , éclairé , parlant un peu moins des terreurs de l'autre monde que des besoins de celui-ci et ne refusant plus à l'insuffisance de la politique le concours de son zèle et de son dévouement . On se souviendrait bientôt que les prêtres ont été long-temps les premiers missionnaires de la civilisation et nous entendrions dans les temples autre chose que des déclamations contre la corruption du siècle , le luxe et les richesses . La lutte singulière à laquelle nous assistons , la tendance pacifique du monde sous une attitude guerrière , aurait

déjà fait place à l'harmonie universelle vers laquelle on s'avance, si la belle organisation du christianisme était représentée par des hommes en état de la comprendre et de la conserver. Mais je ne crains pas de dire que la religion chrétienne est aussi éloignée aujourd'hui de cette influence, que le polythéisme romain l'était de son antique pouvoir au moment où elle lui porta le dernier coup. Qu'a-t-elle fait de l'Espagne, du Portugal et de l'Amérique du Sud, ses plus magnifiques domaines ? Qu'est devenue, entre ses mains, la malheureuse Irlande ?

---

---

## CHAPITRE X.

**Des conséquences économiques de l'invasion des Barbares et du démembrement de l'Empire romain. — Nouveaux élémens introduits dans l'organisation sociale.**

---

A mesure que les dernières lueurs de la puissance romaine s'éteignaient dans ce flot de corruptions, de lâchetés et de faiblesses qui finit par engloutir l'empire, les barbares paraissaient à l'horizon pour s'en partager les débris. A vrai dire, ils s'étaient depuis long-temps ménagé des intelligences dans le cœur de cette place immense, dont les gouverneurs avaient fait la folie de leur confier la garde. Il y avait plus de Barbares que de Romains dans les légions qui veillaient aux frontières, et quand ils se mirent en marche pour conquérir l'empire, une étape suffit pour les conduire sur son territoire, ouvert de toutes parts. Toutefois, avant de parvenir au terme de leur conquête, ils

eurent à faire un long voyage : ce voyage a duré plus de cent ans. Les pères étaient partis ; les fils seuls arrivèrent. Quels étaient ces hommes ? d'où venaient-ils ? à quelle influence obéissaient-ils, quand ils s'avançaient infatigables sur les ruines du monde romain, en une telle cohue que nous ne pouvons distinguer nettement leurs véritables noms et leur mystérieuse patrie ? Ce qui paraît certain, c'est qu'ils venaient d'une région où l'esclavage était inconnu (1) et la liberté indomptable ; car ils faisaient passer leurs chefs par de rudes épreuves, et ne ressemblaient pas mal à ces Arabes de l'Atlas avec lesquels nous avons fait récemment connaissance en Afrique.

Quand ils se présentèrent aux frontières, presque tous à cheval, suivis de leurs bestiaux et de leurs tentes, il n'y avait parmi eux qu'une loi, la force ; qu'une seule passion, le besoin d'en user. Ils trouvèrent l'empire occupé de discussions philosophiques, théologiques et politiques, et ils n'eurent pas beaucoup de peine à faire fuir devant leurs

(1) L'illustre auteur des *Études historiques sur la chute de l'Empire romain*, M. de Chateaubriand (tome III, page 146), pense que les Barbares connaissaient l'esclavage. Si c'est en vertu du droit de la guerre qu'ils l'imposaient momentanément aux vaincus, personne n'en doute ; mais ils n'avaient pas, comme les Romains, des marchés d'hommes, semblables à ceux de nos colonies. Leur esclavage ne ressemblait en rien à celui là ; disons mieux, ce n'était pas de l'esclavage, dans l'acception véritable du mot, sans quoi la liberté n'aurait pas pu en sortir.

framées ces légions de docteurs raisonnant au lieu de combattre. Leur singularité même, leur costume étrange, l'horrible bizarrerie de leurs armes, tout contribua à répandre la terreur sur leurs pas, et les Romains de la décadence ne furent pas moins épouvantés à leur approche que ne devaient l'être mille ans plus tard les habitans du Mexique à la vue des soldats de Fernand Cortez. C'était une race nouvelle dans toute la force du terme, robuste, intrépide, altière et qui rendait avec usure aux Romains le mépris dont ceux-ci n'avaient cessé de la poursuivre. Il faut lire dans les historiens contemporains les descriptions qu'ils nous ont laissées de la physionomie de ces peuples; à l'air effaré dont ils en parlent, il est facile de voir quelle profonde impression de stupeur leur apparition venait de produire. Déjà Tacite lui-même semblait avoir été saisi d'un pressentiment prophétique, lorsqu'il raconta le massacre des légions de Varus.

*Il était écrit*, pourtant, que la civilisation devait passer par ces mains de sauvages, pour se débarrasser du vernis impur dont elle avait été couverte pendant la décrépitude de l'Empire. A partir du moment où la Barbarie s'avança à la rencontre de l'ancien monde, on voit la métamorphose qui commence : l'esclavage s'affaiblit, parce qu'il ne vient plus personne du pays des esclaves. Ils sont plus chers; on les ménage comme une rareté, ou bien on



les emploie comme une défense. A mesure qu'ils ne pouvaient plus être renouvelés par la conquête, mais seulement par leur propre fécondité, ils devenaient membres de la famille romaine; ils vivaient dans une condition assez rapprochée de celle de nos domestiques, et leurs maîtres perdaient insensiblement les habitudes de despotisme qui s'attachaient à l'idée de la propriété. C'est ainsi que s'est opérée la transition de l'esclavage au servage, deux régimes bien différens, puisque le premier inféodait l'homme à l'homme, et le second l'attachait seulement à la terre. Tout semblait au contraire favorable à la liberté dans les codes barbares; le partage des biens se faisait par égales parties entre les enfans d'un même père, et si quelque préférence était permise, c'était en faveur du plus jeune, c'est-à-dire du plus faible. Ils mettaient surtout la personne de l'homme à l'abri de toute atteinte, car leurs lois pénales semblent plutôt protéger celle-ci que la propriété. Le cheval seul, le compagnon et l'instrument de leur indépendance, participait quelque peu de la protection accordée à l'homme; il y avait de fortes amendes seulement pour le monter sans permission. La chasse était soumise à des lois et les forêts placées sous la sauve-garde de tous, comme l'asile commun et le boulevard de la liberté.

Il y avait des tarifs pour les blessures faites par

violence ou par inadvertance : tant pour quatre dents cassées, tant pour un œil crevé, tant pour l'ongle du pouce ou pour la membrane du nez. La peine de mort était rare et ces hommes si durs en étaient plus sobres que nous. Rien n'est plus surprenant chez eux que l'uniformité des règles ou, si on l'ose dire, des *principes*, malgré l'extrême diversité de leur origine ; car les uns venaient du nord, les autres du sud et de l'est : on eût dit qu'en se donnant un rendez-vous commun, ils avaient fait échange d'habitudes et qu'ils s'étaient préparé *un mot d'ordre*. « J'ai eu la passion d'effacer le » nom romain de la terre, » disait Ataulphe, successeur d'Alaric, au moment où la vanité des Romains traitait leurs conquérans de *généraux au service de l'empire*. Rome disparaissait devant cette civilisation venue des bois, et elle croyait régner encore, alors qu'elle avait cessé d'être. Le peu d'égards que ses vainqueurs conservaient pour elle, étaient accordés à une puissance qui conspirait sa ruine avec eux et qui les aida à l'achever. Cette puissance, c'était l'église chrétienne. L'église chrétienne rencontra les Barbares en route pour la conquête du monde païen et elle s'offrit à eux pour auxiliaire : elle fut acceptée. Elle avait une organisation toute faite, une hiérarchie constituée, des sympathies déjà vieilles dans le cœur des peuples, et elle apparut comme un arbitre intelligent au mi-

lieu de ces cohortes confuses qui ne savaient procéder que par le fer et le feu. Le désordre avait bien pu se concilier avec l'invasion ; il n'aurait jamais pu subsister avec un établissement régulier. L'église s'était déjà emparée des municipalités ; la commune romaine avait été transformée en paroisse dont les marguilliers pouvaient être considérés comme les administrateurs. Tels furent les premiers points de ralliement du système nouveau , et l'on en eut la preuve lorsque Alaric, après s'être emparé de Rome, fit mettre en sûreté les vases sacrés des chrétiens, escortés par une double haie de Romains et de Goths, le sabre à la main et chantant des hymnes à la louange du Christ (1).

C'est qu'en effet il y avait de nombreux points de contact, malgré leurs dissemblances, entre les doctrines de l'église chrétienne et les habitudes du régime barbare. Tout était électif chez les premiers chrétiens comme chez les Germains ; les assemblées de fidèles, soit dans le temple, soit en conciles, délibéraient sur les affaires de la religion, comme les Barbares délibéraient dans ces réunions tout à la fois parlementaires et militaires, qui se transformèrent plus tard en *champs de mai* périodiques. Peu à peu les prêtres prirent de l'empire sur ces hommes d'imagination qui avaient besoin tout à la fois d'être dirigés et d'être émus. Ce fut

(1) Orose, *Hist.*, liv. vii, chap. 39.

la main seule de la religion qui arrêta leurs bras tellement infatigables à frapper, qu'un grand tiers de l'Europe avait succombé sous leurs coups. La peste, la famine, l'incendie leur servaient de cortège; les villes tombaient par milliers, comme renversées par des tremblemens de terre. « Quand l'océan aurait inondé les gaules, disait un poète, il n'y aurait pas fait de plus terribles dégâts que cette invasion. » En Orient, les alentours de Constantinople n'eurent pas moins à souffrir de cet effroyable cataclysme; le sol disparut bientôt sous les ronces, et les animaux même semblèrent avoir quitté les bois. Sur quelque point de la vieille domination romaine que l'on porte les yeux, le même spectacle se présente aux regards; la Sicile, l'Espagne, l'Afrique, la Grande-Bretagne sont envahies. Des torrens de barbares roulent sur ces belles contrées leurs flots dévastateurs et font disparaître, avec les monumens, toutes les ressources de l'industrie, toutes les traditions des arts anciens.

C'est de ce chaos que devait sortir la civilisation nouvelle. Il fallait que tout l'univers romain passât par cette épreuve avant de subir une rénovation complète, comme ces vieilles villes qui se relèvent plus belles après un incendie. Aux premiers momens du réveil, le changement était déjà visible. Il n'y avait déjà plus de temples païens et partout s'élevaient des églises chrétiennes, flanquées de

monastères où de pieux cénobites recueillaient en silence les débris des sciences et des arts. Les solitudes se peuplaient de malheureux qui fuyaient le spectacle de la désolation publique et qui s'imposaient des privations pires que celles du monde qu'ils venaient de quitter. Ils croissaient ainsi dans l'estime publique et ils virent accourir auprès d'eux une foule d'admirateurs qui propageaient avec ardeur la doctrine de la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. L'église fonda ainsi l'indépendance de la pensée en présence du glaive; heureuse, si après avoir fondé cette indépendance contre la barbarie, elle n'avait voulu l'étouffer un jour dans l'intérêt du despotisme! Les barbares avaient en effet de merveilleuses dispositions pour l'exercer. Nous n'avons rien à comparer dans les temps modernes, si ce n'est peut-être le caractère des peuplades de l'Amérique du nord, aux habitudes de ces hommes nouveaux, pour qui le grand air, la vie errante, l'absence de frein, même au prix de mille dangers, semblaient une félicité inexprimable; et cependant nous avons hérité d'eux beaucoup de vertus et beaucoup de vices qui ont pénétré peu à peu notre société, sans qu'elle puisse remonter nettement à leur source.

Rendons grâces, néanmoins, à cette influence barbare en vertu de laquelle la dignité personnelle, j'ai presque dit la généreuse susceptibilité de

l'homme a retrouvé son domaine, au sortir de la longue oppression où elle avait languï sous le joug oriental des empereurs romains. Si la hiérarchie et la subordination sont de beaux élémens dans l'ordre social, la liberté individuelle n'en est pas un élément moins respectable, et quoiqu'elle nous soit arrivée en croupe des barbares, il n'en faut pas moins reconnaître le service immense qu'ils nous ont rendu en nous l'apportant. C'est ainsi qu'ils ont préparé l'émancipation des travailleurs et la chute de l'exploitation, en favorisant le mélange des castes auparavant irréconciliables, et en les courbant momentanément sous une commune oppression. Nous ne comprenons pas comment des esprits éclairés ont pu voir dans ces faits si simples et si évidens la justification d'une théorie condamnée à l'avance par l'observation et par l'expérience. Que penser, par exemple, de ceux qui ont divisé les nations européennes en deux castes, dont l'une serait la postérité des vainqueurs et l'autre celle des vaincus! Et qui pourrait soutenir sérieusement aujourd'hui que l'église dût être en tout temps maîtresse du monde, parce qu'elle le fut un moment de ses maîtres? Douze siècles ont passé sur la poussière mêlée de ces générations d'origines si différentes, et si la réconciliation n'est pas encore complète entre les enfans de tant de morts, elle s'opère chaque jour davantage sur l'autel de l'éga-

lité civile et au foyer de l'association des travaux.

Le contraste était frappant entre les habitudes sociales des Barbares et la civilisation romaine à laquelle ils venaient se mêler. Ils étaient presque tous campés dans des villages, vivant de la vie pastorale et agricole, lorsqu'ils partirent pour la conquête du monde romain, et ils le trouvèrent presque tout entier établi dans les villes. Quelque profonde que fût la décadence du pouvoir impérial, son organisation subsistait encore et les rouages de l'administration fonctionnaient toujours, malgré l'affaiblissement général de la politique. Il y avait dans toutes les villes une hiérarchie locale encore respectée, quand le premier flot des Barbares vint atteindre leurs murs. Qui pourrait dire quelles furent les sensations de ces hordes irrégulières, à l'aspect de l'ordre régulier et méthodique des grandes cités romaines, épouvantées à leur aspect? Les cosaques entrant à Paris en 1814 sur leurs chevaux couverts de peaux de bêtes, ne durent pas être plus étonnés du spectacle de notre civilisation. Peu à peu, à mesure que l'invasion s'étendait, ces conquérans se firent propriétaires; ils s'emparèrent d'une foule de domaines ruraux, et soit par sympathie pour leurs vieilles habitudes agrestes, soit par dédain pour le séjour des villes, ils s'établirent de préférence dans les campagnes, qui ne tardèrent pas à se couvrir de villages. Ils maintenaient de là les villes en res-

pect et ils fondaient ainsi la suprématie de la propriété foncière. Les paysans gaulois, bataves, italiens, espagnols qu'ils rencontrèrent épars, tombèrent sous leur joug immédiat, cultivèrent pour eux et furent leurs colons avant d'être leurs serfs; puis, le besoin de se défendre les uns contre les autres, peut-être aussi contre la sédition des villes, transforma la chaumière en donjon et le village en place de guerre, préparatifs avant-coureurs du système féodal.

Ainsi, ces chefs purement militaires, après s'être fait leur part de butin en vastes lots de terres, sources de grands revenus, s'accoutumèrent à la richesse et forcèrent leurs subordonnés au travail et à la redevance. Leur contact avec les habitudes romaines contribua chaque jour à modifier les préjugés qu'ils avaient apportés avec eux du fond de leurs forêts; ils oubliaient leurs propres mœurs ou ils les modifiaient sous l'influence du peuple des villes. Ils n'étaient déjà plus des Barbares purs, puisqu'ils avaient fait halte au milieu d'un monde qui allait se les assimiler de toutes parts. Si la fusion s'était opérée subitement et sans autre secousse que l'arrivée des conquérans, le changement n'aurait pas coûté à l'humanité tant de sang et de larmes; mais le ciel voulut que n'ayant plus d'ennemis à vaincre et de peuples à soumettre, ils se déchirassent entre eux. Ce n'est pas la première invasion qui a



été la plus funeste; c'est la seconde, c'est la troisième, c'est la quatrième; c'est cette série de peuplades nouvelles qui se poussaient les unes sur les autres et qui se disputaient les débris du monde romain éperdu et silencieux. Les Francs, les Visigoths, les Bourguignons qui ont occupé plusieurs vastes portions de notre territoire, n'y ont pas pénétré tous ensemble et s'y sont établis sur des bases très différentes. On pensait d'une manière souvent opposée à la cour de Toulouse, à celle de Lyon et à celle de Soissons, s'il est permis de donner le nom de *cours* à ces quartiers-généraux de la conquête: mais il y dominait une idée générale, c'est que l'oïveté était de droit souverain et que le travail était le partage exclusif des vaincus et des hommes sans propriété. Il faut avouer que les Romains avaient singulièrement préparé les voies à cette transition, par la manière dont ils ne cessèrent de traiter les peuples soumis; quand les Barbares vinrent, ils n'eurent qu'à prendre la place: elle était toute prête et on la leur céda sans résistance.

Que devenaient pendant ce temps l'industrie, et les arts et les institutions romaines, le système des impôts, les habitudes commerciales du monde et ses grands débouchés, l'Afrique, l'Espagne, l'Asie-Mineure, la Sicile et toute l'Italie? Une révolution profonde s'y manifestait tout-à-coup et détruisait d'abord les grands foyers de l'intelligence et du pro-

grès rationnel. Tout ce que le christianisme avait détourné à son profit de la philosophie grecque et romaine, toutes ces écoles qu'il avait refondues et animées de son esprit, disparurent devant les exigences de la conquête, jusqu'à ce que la religion nouvelle eût conquis à son tour tous les conquérans et les eût fait servir au triomphe de ses destinées. Dans l'ordre matériel, il s'effectua aussi un grand revirement; les beaux arts furent sinon proscrits, du moins abandonnés comme des superfluités. On vit cesser presque soudainement les constructions gigantesques, les entreprises hardies qui enflammaient l'enthousiasme des Romains, même au temps de leur plus triste décadence. A quoi bon désormais ces formes gracieuses de meubles et d'ustensiles domestiques, ces statues, ces tissus élégans pour des consommateurs à demi sauvages qui n'en auraient pas su apprécier l'usage ni voulu récompenser la façon? L'abandon devint tel, que la plupart des secrets industriels se perdirent et que plusieurs n'ont pu être retrouvés. Quelques artisans conservèrent dans le fond de leurs ateliers la tradition des métiers les plus indispensables; mais entre l'art romain et l'art chrétien il n'y a rien. Aucune transition sensible ne lie les temples du paganisme aux basiliques du nouveau culte, et l'on ne saurait reconnaître un caractère intermédiaire à ces rudimens lourds et informes de la période purement

barbare, qui n'ont de nom dans aucune langue. Pour retrouver quelque chose de grand, de vraiment noble et majestueux, il faut attendre que le peuple chrétien ait succédé au peuple romain, en se dépouillant de l'écorce vandale.

On ne saurait nier, pourtant, que l'invasion barbare n'ait apporté des changemens notables dans la constitution sociale de l'Europe. Elle a simplifié la législation romaine, encombrée de textes et devenue inextricable à force de subtilités. Elle permettait même aux peuples conquis d'adopter ou de repousser le régime nouveau, à condition de profiter des privilèges qu'il leur offrait, ou d'en être privés, selon le parti qu'ils auraient adopté. Ainsi la loi salique établissait que la vie d'un Romain était moins précieuse que celle d'un Barbare, cruelle insulte du vainqueur, dont on ne trouve le correctif que dans la loi ripuaire <sup>(1)</sup> qui plaçait les membres du clergé au dessus des dominateurs eux-mêmes. Insensiblement, cette influence de l'église se manifeste avec une telle efficacité que les Barbares consentent à abandonner leurs titres pour y substituer les noms latins de ducs, de comtes et de préfets. Aux preuves régulières et minutieuses exigées par la jurisprudence romaine, ils substituent les épreuves religieuses par le feu et par l'eau et bientôt après les combats singuliers, dont nous avons conservé

(1) Tome IV, tit. 7, 11, 36, page 237.

la mauvaise habitude. Quel témoignage plus puissant de leur victoire et de leur souveraineté ! « Puisque Dieu dirige l'événement des guerres nationales et donne la palme au parti le plus juste, pourquoi ne le consulterait-on pas par les armes dans les affaires particulières ? » Voilà ce qu'ils disaient, convaincus que, dans leurs querelles privées, les Romains ne tenteraient pas comme individus une lutte qui leur avait si mal réussi comme nation. Et c'est ainsi que cette funeste innovation a introduit dans les disputes humaines un élément déplorable dont les générations futures devaient longtemps subir les conséquences. La portion des terres conquises que les Barbaros s'étaient adjudgées, donna naissance à des vexations de toute espèce et continua, sous des formes nouvelles, le système d'usurpation que les Romains avaient suivi, partout où leurs armes s'étaient avancées. Les artisans ne furent plus libres de travailler pour eux-mêmes ; ils se virent adjudgés par le droit de la guerre aux chefs de leurs vainqueurs, et ceux-ci entourés de forgerons, de charpentiers, de cordonniers, de tailleurs, de teinturiers, d'orfèvres, joignaient aux revenus de leur terres les profits du travail de ces ouvriers. C'était encore la servitude romaine, avec cette différence que naguère les Romains l'exploitaient pour leur compte et que maintenant ils la subissaient pour le compte d'autrui. La civilisation

n'aurait pas manqué de perdre à ce changement, si plus tard une main puissante n'avait organisé les élémens épars de l'ordre social nouveau, en associant l'intelligence romaine à la force vandale et en pliant l'indépendance un peu sauvage de cette force au régime de la contrainte et au respect de la loi. Ce grand réformateur fut Charlemagne.

Le fait essentiel et caractéristique de l'invasion des peuples désignés sous le nom de Barbares, ce fut leur passage de l'état conquérant et vagabond à la condition de propriétaires. La manière dont ils se distribuèrent une portion du territoire conquis, chacun selon ses habitudes natives, amena des modifications profondes dans le système de la propriété, sans amélioration notable au sort des cultivateurs. On trouve dans les lois des Visigoths et des Bourguignons que ces deux peuples eurent les deux tiers des terres (1); les Francs ne suivirent pas le même plan et prirent ce qu'ils voulurent. Ils ne prirent cependant pas tout, et les Bourguignons n'avaient pas même exercé leur droit de conquête sur la totalité des terres disponibles, puisqu'il est stipulé dans un supplément de leur loi (2) qu'on n'en donnerait plus que la moitié à ceux qui viendraient ensuite dans le pays. Pendant long-

(1) Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. xxx, chap. 8.

(2) *Ut non amplius à Burgundionibus qui infra venerunt requiratur quam ad præsens necessitas fuerit, medietas terras* (art. 11).

temps, chaque Barbare s'établit en pension chez chaque Romain comme avaient fait les Athéniens chez les peuples conquis, comme les Romains eux-mêmes avaient fait, à leur tour, chez les nations dont ils s'étaient rendus maîtres. Ainsi la propriété changeait de main, mais le système grec et romain, de vivre aux dépens d'autrui, subsistait toujours, et, sous ce rapport, il n'y avait rien de changé, si ce n'est que la barbarie prenait sa revanche aux dépens des anciens oppresseurs, désormais opprimés. Sous quelque point de vue qu'on envisage cette rude transition, on n'y aperçoit pas encore le germe d'une révolution économique décisive. L'aristocratie territoriale nouvelle ne se distingue des anciens propriétaires de *latifundia* que par des habitudes moins élégantes et moins polies; mais la cruauté au fond est égale dans les deux castes; la nouvelle bat elle-même ses serviteurs; l'ancienne, mieux élevée, les faisait battre: voilà la différence.

Le monde romain était si fortement imprégné de ces idées de servitude et de hiérarchie despotique, que les Barbares n'eurent pour ainsi dire qu'à substituer leurs dénominations à celles de l'administration impériale. Les employés étaient presque tous les mêmes; le pouvoir coulait dans les mêmes canaux. La bourgeoisie romaine avait fait place à l'état-major des Barbares, et sauf les conséquences qui découlèrent de cette substitution, la

révolution qui s'opérait aurait pu passer pour un simple changement de fonctionnaires publics. Mais bientôt les chefs conquérans accordèrent des exemptions de charges, des domaines, des *bénéfices* viagers que les empiétemens successifs de leurs subordonnés finirent par rendre héréditaires. Les distinctions pénétrèrent jusqu'aux entrailles de la société civile ; il y eut des terres libres d'impôt, *saliques* et *allodiales*, dont les propriétaires s'arrogèrent peu à peu des droits sur les habitans voisins et devinrent, sous le titre de *seniores* ou seigneurs, de véritables tyrans. La chasse, qu'ils aimaient avec passion, fut considérée par eux comme un droit interdit aux paysans. Il y avait plus de danger à tuer un cerf ou un sanglier qu'à se défaire d'un homme. Cependant toutes ces vexations n'étaient pas établies par les lois et jamais il n'y eut, à proprement parler, un édit de confiscation générale. Quand cet abus de la domination fut inscrit dans les codes, il y avait longtemps qu'il figurait parmi les faits accomplis. Le clergé en adoucissait chaque jour les rigueurs par son influence sur les dépositaires de la force ; entièrement composé de natifs, gens habiles et déliés, il ne négligeait aucune occasion de faire plier sous le joug religieux la tête altière des dominateurs. Il leur apprenait le latin, en le corrompant sans doute, mais enfin il leur facilitait ainsi le moyen d'entrer en communication plus intime avec des lois et des

coutumes qui devaient à la longue influer sur eux.

Une circonstance signalée avec raison comme très importante par les historiens contribua beaucoup aussi à empêcher l'invasion germanique de remplacer de toutes pièces le régime précédent. Les Barbares avaient l'habitude de se rassembler dans leurs bois et dans leurs marais autour de la personne de leurs chefs, qui prenaient conseil de l'assemblée générale et délibéraient avec elle avant d'agir. Quand ils se furent éparpillés et fixés sur les territoires conquis, ils se présentèrent avec moins d'exactitude aux réunions, et l'autorité des chefs ne s'étendit guère au-delà d'un certain rayon. Plus d'un Barbare entra dans les ordres sacrés et y apporta ses habitudes d'intempérance; les questions de doctrine se décidèrent souvent par la force. En Espagne, les Visigoths firent rédiger, sous l'influence des conciles, plusieurs codes de lois mêlées de principes romains et de préjugés religieux. En Angleterre, la descente des Saxons trouva les habitans abandonnés à eux-mêmes et leur établissement n'y devint définitif qu'après une lutte de plus de cent ans. Pendant long-temps cette île fameuse sembla effacée de la carte et fut regardée comme une terre mystérieuse dont on racontait toutes sortes de prodiges. Quand on la découvrit pour la seconde fois, tout y était changé; sept royaumes indépendans s'y étaient formés et quoique sans cesse agités



par la discorde, ils avaient fait presque entièrement disparaître jusqu'aux derniers vestiges de la suprématie romaine. Un nouvel ordre politique venait de naître. La Gaule et l'Espagne étaient partagées entre les deux puissantes monarchies des Francs et des Visigoths; l'Afrique était en proie aux Vandales proprement dits et aux Maures. L'Italie obéissait à des étrangers; on ne voyait plus de traces de la majesté romaine, si ce n'est dans l'empire d'Orient, qui s'étendait encore des rives du Danube jusqu'aux bords du Nil et du Tigre. Hors de là une foule de nationalités nouvelles s'étaient formées; nous assisterons bientôt au développement de leur état social.

---

---

## CHAPITRE XI.

**Dernières lueurs de civilisation à Constantinople sous Justinien. — Cet empereur résume toute la législation des Romains. — Ce que c'était que son *Code*. — Les *Pandectes*. — Les *Institutes*. — Les lois de Justinien sont les archives du passé ; les *Capitulaires* de Charlemagne, le programme de l'avenir.**

---

Entre le nouvel ordre de choses émané de l'invasion barbare et la civilisation romaine mourante, il y a une époque intermédiaire digne d'intérêt pour l'économiste, quoiqu'elle ne soit pas caractérisée par un de ces changemens profonds qui bouleversent le système social de tout un peuple. Cette époque, c'est le règne de l'empereur Justinien d'Orient ; règne mémorable, en vérité, qui n'a pas eu d'aurore et qui n'aura point de crépuscule : véritable communication jetée entre deux mondes, dont l'un finit et dont l'autre commence. Il semble, en l'étudiant, que le génie de la civilisation antique ait voulu faire son testament et se soit enveloppé, comme la chrysalide, d'un tombeau d'or et de soie,

avant de subir une dernière transformation. Tout se résume et se recueille, les lois, les arts, les industries, les procédés agricoles. Pour la première fois, une matière première, la soie devient l'objet de la sollicitude impériale et pèse dans la balance politique, comme le coton, le sucre, le thé, au temps où nous vivons. Les monopoles s'établissent au profit du trésor public; les monnaies sont altérées; les offices sont vendus. Ce n'est pas là ce que nous admirons, mais nous le signalons comme le premier indice d'une économie politique systématique. Dans les sciences même, des expériences hardies témoignent du mouvement qui s'opère; des miroirs ardents, des poudres fulminantes, des pompes à irrigation sont essayés. La médecine abandonne ses vieux erremens et l'architecture hasarde sa première coupole dans les airs (1). Des palais et des temples s'élèvent de toutes parts; des aqueducs, des ponts, des *hospitaux* sont construits dans presque toutes les villes; on semble se hâter de multiplier les monumens des arts, de peur que la barbarie n'arrive trop tôt pour en interrompre l'achèvement et dans l'espoir qu'ils lui survivront. De Belgrade à l'Euxin et du confluent de la Save à l'embouchure du Danube, une chaîne de plus de quatre-vingts places fortes s'élève pour protéger les rives de ce grand fleuve; on dirait que l'empire ro-

(1) L'église de Sainte-Sophie, à Constantinople.

main pose ses dernières limites et s'établit enfin, las de conquêtes, dans un camp retranché. Mais tandis que Rome se crénelait ainsi à l'orient, où se réfugièrent bientôt les lettres et les arts, le reste de l'Europe subit la loi du vainqueur et les institutions *latines* sont partout remplacées par les coutumes barbares. La greffe germanique appliquée sur le vieux tronc romain commence à porter ses fruits, auxquels il reste encore quelque chose de la saveur du premier arbre. A cette cohue de chefs dévastateurs que le christianisme épouvanté redoute et baptise, succède enfin un grand homme, le véritable représentant du nouvel ordre social, qui met autant de sollicitude à restaurer la civilisation que ses grossiers prédécesseurs en ont montré pour la détruire. Je veux parler de Charlemagne, le premier prince de la race des conquérans vandales, dont le règne résume la pensée de ces quatre ou cinq siècles d'invasions.

Le contraste de cette pensée avec celle des empereurs romains n'apparaît nulle part d'une manière plus frappante que dans la double entreprise de Justinien et de Charlemagne. En effet, ces deux princes ont laissé, l'un et l'autre, un monument plus durable que le souvenir de leurs victoires, les *Pandectes* et les *Capitulaires*. Je ne connais pas de sujet d'étude plus fécond et plus vaste que ces deux grands codes de deux grands souverains, dont

l'un représente si bien le soleil qui se couche et l'autre le soleil qui se lève. C'est là que l'économie politique doit chercher quelle fut la condition des peuples aux deux extrémités de l'Europe, quand la civilisation romaine se retira à Constantinople pour faire place à la monarchie presque universelle de celui qui mit sur sa tête la couronne d'Allemagne, de France et d'Italie. Ainsi le code de Napoléon a survécu à ses victoires et fera plus d'honneur un jour à sa mémoire que les monumens les plus magnifiques de son règne. Là se retrouveront les faits sociaux les plus importans de son époque, comme nous retrouvons dans les lois de Justinien les traces les plus nettes de la sagesse collective des Romains.

L'ensemble de ces lois fut réuni pour la première fois sous le règne de ce prince en trois livres distincts, le *Code*, les *Pandectes* et les *Institutes*. Lorsqu'il monta sur le trône, la jurisprudence était encombrée d'une foule confuse de textes, dont la simple nomenclature eût été une œuvre au dessus des forces humaines. Le sort lui donna pour auxiliaire le fameux Tribonien qui porta l'ordre et la lumière dans ce chaos et qui acheva en moins de quinze mois la révision des ordonnances de ses prédécesseurs. Ce premier travail fut appelé le *code Justinien* et promulgué dans tout l'empire avec une pompe inusitée. Dix-sept jurisconsultes, sous la di-

rection du même savant, rédigèrent ensuite en trois ans les *Pandectes*, résumé colossal de deux ou trois millions de sentences, et qui avait été précédé de la publication des *Institutes*. Ainsi, les éléments du droit romain étaient suivis de l'explication de la jurisprudence, et la justice pouvait enfin consulter les *éternels oracles* (1), sans craindre de se perdre dans un labyrinthe de lois. Malheureusement les oracles furent menteurs, comme ils le sont presque tous; car en recueillant les lois on prit soin de les adapter aux mœurs contemporaines. Tribonien se rendit complice des altérations qui devaient mettre le code d'une république en harmonie avec le despotisme d'une monarchie absolue. En même temps et pour empêcher qu'à l'avenir on ne fit subir au code ainsi amendé au profit du despotisme, une réforme qui pourrait profiter quelque jour à la liberté, l'empereur défendit, sous peine du châtimeut des faussaires, le moindre commentaire sur le texte nouveau. Peu d'années après, il en faisait faire une autre édition augmentée des *Novelles* qui complètent l'édifice imposant de sa jurisprudence.

On trouve dans les *Institutes* des détails très précieux sur l'état des personnes à Constantinople, vers le milieu du sixième siècle. Quoique les citoyens fussent, fictivement du moins, égaux devant la loi,

(1) C'est le nom que Justinien donnait à ses Codes.

il n'y avait plus de droits attachés à ce titre jadis si beau et si vivement recherché. Des esclaves affranchis l'obtenaient sans transition, et cette facilité n'a pas peu contribué à l'abolition de la servitude domestique. L'autorité des maîtres sur les esclaves était aussi considérablement restreinte. Le droit de vie et de mort accordé aux pères sur leurs fils était aboli, et ceux-ci pouvaient acquérir quelques propriétés qui cessaient dès lors d'appartenir aux auteurs de leurs jours. L'abandon des enfans, longtemps toléré comme un usage excusable, fut puni comme un crime, quand la mort des victimes s'en était suivie; quelques restrictions furent mises à la liberté du divorce qui avait dégradé le mariage jusqu'au plus vil concubinage (1), et l'influence de l'église se manifesta de la manière la plus visible dans la liste *des péchés mortels* qui, de la part de l'homme ou de celle de la femme, pouvaient donner lieu à la séparation. La religion avait déjà pénétré dans la jurisprudence. On remarque principalement son intervention dans la sollicitude avec laquelle les droits des orphelins et des mineurs sont préservés de toute atteinte.

Voilà pour les personnes; mais la propriété ne

(1) Saint Jérôme vit à Rome un mari qui enterrait sa vingt et unième femme, laquelle avait enterré vingt-deux de ses prédécesseurs, moins robustes que lui. Sénèque disait des femmes de son temps: *non consulum numero, sed maritorum annos suos computant*. De Beneficiis, III, 16.

fut point oublié. Les *Institutes* renferment à cet égard une foule de dispositions remarquables. Elles admettent le principe de l'hérédité des biens, dans son extension la plus libérale. Point de prérogative de primogéniture ; point de distinction, pour les droits de succession, entre les garçons et les filles ; à l'extinction de la ligne directe, la fortune passait aux branches collatérales. Des prescriptions sagement combinées conciliaient tous les intérêts et laissaient peu de place aux procès. Cet immense détail occupe douze livres des *Pandectes*. Les livres 17, 18, 19 et 20 du même recueil renferment aussi des dispositions très remarquables sur les prêts, sur le contrat de louage, sur la nature et les conditions des baux dont la durée était de cinq ans. Le taux de l'intérêt fut fixé à 4 pour cent pour les personnes d'un rang illustre et à six pour cent pour toutes les autres ; c'était le taux ordinaire et légal. Néanmoins, on permit l'intérêt de huit pour cent aux manufacturiers et aux commerçans et celui de douze pour les assurances maritimes. Le clergé plus sévère ou moins éclairé a toujours condamné le prêt à intérêt, que saint Jean Chrysostôme et les pères de l'église poursuivaient de leurs faibles argumens et que Shakspeare appelait plus tard, dans son langage pittoresque, *la postérité d'un métal stérile*.

Cependant, malgré ces améliorations dans la rédaction des lois, comparées à ce qu'elles étaient



auparavant, le peuple en retira beaucoup moins d'avantages qu'on ne pourrait le penser. Quoiqu'on les eût réduites à des formes plus simples et à des termes plus précis, il y restait encore assez de vague et de contradictions pour alimenter des nuées d'avocats et de légistes. La résidence des plaideurs dans des provinces éloignées entraînait des longueurs, des incertitudes, des dépenses considérables, toutes les fois qu'il y avait appel à la juridiction suprême. Le droit romain redevint encore une fois une science mystérieuse que l'industrie des praticiens, dignes maîtres de ceux de nos jours, exploitait avec une audace inouïe. Le riche écrasait impitoyablement le pauvre, et les frais des procès en absorbaient habituellement la valeur. Néanmoins, ces formes et ces délais, quoique très coûteux, protégeaient la personne et la propriété contre les caprices de la tyrannie et l'arbitraire du juge, et c'était encore un progrès. Que de réformes contenait cette seule revue des lois romaines, accommodées au temps présent et qui en portaient si profondément l'empreinte! Qui eût dit qu'après plus de douze cents ans elles présideraient encore, dans le plus grand nombre de leurs dispositions, au gouvernement d'une société si différente? Mais dans ce long trajet au travers des siècles, elles devaient se pénétrer de l'esprit de beaucoup d'institutions nou-

velles et fournir à un grand homme les élémens d'une législation qui eut aussi sa gloire, si elle n'eut pas son originalité.

---

---

## CHAPITRE XII.

Économie politique de Charlemagne. — Analyse de la partie économique de ses *Capitulaires*. — Détails singuliers contenus dans le *Capitulaire de Villis*. — Conséquences sociales du règne de ce grand homme.

Le règne de Charlemagne forme la transition entre la barbarie et la féodalité. Il rétablit l'unité du pouvoir et celle du territoire également rompus par cette foule de petits souverains et de petits états qui remplissent toute la période écoulée depuis la première invasion. Les royaumes de Metz, d'Orléans, de Soissons, de Paris, d'Aquitaine, de Bourgogne viennent se confondre dans la grande monarchie impériale, et tous ces misérables despotismes, inhabiles à concevoir quelques grandes idées, s'abiment en un seul capable de les exécuter. Pour la première fois depuis César, vainqueur et organisateur, un homme apparaît digne de laisser son nom à son siècle. Ce qui caractérise surtout cet

homme remarquable, c'est qu'il était un véritable Franc de France, le moins mêlé de sang romain qui fût encore monté sur le trône. Presque tous ses prédécesseurs, barbares ou non, avaient reçu l'impulsion romaine et chrétienne; lui, se sentit assez fort pour la donner. Les autres avaient régné; Charlemagne voulut gouverner. Il eût peut-être empêché l'avènement du régime féodal, en comprimant fortement la tendance aristocratique de son temps, si ses débilés successeurs n'avaient laissé périr son œuvre et remis au hasard les destinées de l'humanité.

Ses cinquante-trois expéditions ont été dirigées par une pensée politique qui semblait perdue depuis les Romains. Ce qu'il voulut d'abord et avant toute chose, ce fut de reconstituer en Europe un grand pouvoir, assez fort pour contenir toutes les ambitions et pour les soumettre à une domination commune. Il fit la guerre aux indépendances menaçantes et aux croyances hostiles, et ne s'arrêta que lorsqu'il eut atteint son but principal qui était de refaire un empire. Au nord et au midi il rencontra deux grandes résistances, les Saxons et les Arabes : il les vainquit toutes deux. Malheureusement ses victoires lui laissèrent à peine assez de loisir pour organiser, et il rencontra moins de difficultés dans la guerre que dans la paix; mais quoique ses grands travaux ne lui aient pas survécu,

l'impulsion qu'il avait donnée à l'Europe avait été trop vive pour que le mouvement pût s'arrêter. Elle ne redevint point après sa mort telle qu'elle était avant son règne; il lui avait donné une pensée qui se révélera dans les actes de ses successeurs, dans la politique des états formés du démembrement de sa monarchie, dans les guerres même qu'ils se feront entre eux ou qu'ils soutiendront contre leurs ennemis.

Il suffit de rappeler le soin avec lequel il essaya de rétablir une hiérarchie administrative sévère, surveillée par des inspecteurs ambulans, *missi dominici*, envoyés du maître, chargés de lui rendre compte de l'état des provinces, de la réforme des abus et de l'exécution de ses ordres. Il était ainsi présent partout, et il pouvait étendre la main jusqu'aux extrémités de son empire avec une rapidité décisive dans ces temps de lenteur et sur cette surface immense presque entièrement dépourvue de routes. Les trente-cinq assemblées générales tenues sous son règne, quoiqu'elles ne ressemblent guère à nos sessions parlementaires modernes, n'ont pas moins contribué d'une manière efficace aux améliorations qu'il fit exécuter. Il paraît que les députés y avaient seulement voix consultative; l'empereur prenait ses résolutions en dépit de leur contrôle: mais il y recevait de précieuses communications sur l'état du pays, sur ses besoins, sur ses souffrances.

L'archevêque Hincmar nous a laissé des révélations curieuses sur la manière dont se tenaient ces assemblées générales, et sur l'origine des *Capitulaires* qui en résument les travaux. « C'était, dit-il, un usage de ce temps de tenir chaque année deux assemblées dans lesquelles on soumettait aux grands, en vertu des ordres du roi, les articles de loi nommés *capitula*, que le roi lui-même avait rédigés par l'inspiration de Dieu. »

Il y avait donc examen préalable, discussion en conseil d'état, car on ne saurait reconnaître un autre caractère à ces réunions pacifiques dont les débats étaient dirigés par le souverain, *en vertu de la sagesse qu'il avait reçue de Dieu*, selon l'expression de son historien. Charlemagne n'en aurait à nos yeux que plus de mérite, puisque la pensée dominante de toutes les améliorations de son règne lui appartiendrait tout entière. Et certes, jamais activité ne fut plus extraordinaire que la sienne; quoique ses nombreuses guerres l'aient forcé de se transporter, à plusieurs reprises, d'une extrémité à l'autre de l'Europe, il ne cessa de publier des édits de réforme sur une multitude de sujets, quelquefois tellement minutieux, que nous avons peine à comprendre comment la majesté de son pouvoir est descendue jusque là. C'est donc dans ses *Capitulaires* qu'il faut chercher quelle fut son économie politique, et s'il est vrai que cette science

lui doive quelques dispositions essentielles. Avant tout, nous devons faire observer qu'on attribue à tort à Charlemagne seul la collection d'aphorismes, de consultations, de prescriptions et de lois qui portent son nom. Près de la moitié appartiennent à ses prédécesseurs, et un grand nombre à ses successeurs : le titre seul de l'ouvrage (*Capitula regum francorum*) suffit pour indiquer sa véritable signification et la nature exacte de son contenu. La meilleure édition que nous possédions (1) n'est qu'un recueil indigeste, sans ordre, sans critique, et dont le texte, écrit en mauvais latin de la décadence, décourage les hommes studieux les plus intrépides ; mais c'est une mine inépuisable de documens précieux, et il serait à désirer qu'il en existât de semblables pour toutes les époques de notre histoire.

Parmi les soixante-cinq capitulaires de Charlemagne, celui qui intéresse le plus l'histoire de la science économique, malgré l'incohérence de ses détails, est le fameux capitulaire *de Villis*, dans lequel ce grand homme a essayé de résumer ses vues sur les finances et sur l'administration de ses domaines. Il se compose de 70 paragraphes sans relation entre eux, et qui ressemblent assez aux instructions d'un riche propriétaire à son intendant. Le prince demande, avant tout, qu'on le

(1) Celle de Baluze, en deux volumes in-folio, Paris, 1677.

serve avec probité et que ses gens soient traités avec sollicitude, de manière à être à l'abri de la pauvreté <sup>(1)</sup>. Il ne veut pas qu'on leur impose de corvée, ni de travaux fatigans <sup>(2)</sup>; s'ils travaillent la nuit, on leur en tiendra compte. Ceux-ci, à leur tour, doivent avoir bien soin du vin de la récolte et le mettre en bouteilles, de peur qu'il ne lui arrive malheur <sup>(3)</sup>. S'ils s'écartent des devoirs qui leur sont imposés, ils pourront être punis par la fustigation, ou selon le bon plaisir du roi et de la reine <sup>(4)</sup>. On soignera les abeilles et les oies; on veillera sur l'entretien et l'augmentation des viviers. Les vaches, les jumens poulinières, les brebis seront multipliées. Nous voulons, ajoute le maître, que nos forêts soient aménagées avec intelligence <sup>(5)</sup>, qu'on ne les défriche point, qu'on y entretienne des éperviers et des faucons. On aura toujours à notre disposition des oies grasses et des poulets à l'avenant; on vendra au marché les œufs

(1) *Ut familia nostra benè conservata sit, et à nemine in paupertatem missa.*

(2) *Non corvadas, nec aliud opus sibi facere cogant.*

(3) *Vinum in bona mittant vascula et diligenter providere faciant quòd nullo modo naufragium sit.*

(4) *Recipiant sententiam aut in dorso, aut quomodò nobis vel regina placuerit.*

(5) *Ut sylvæ vel forestes nostræ benè sint custoditæ, et campos de silvâ increscere non permittant. Accipitres et spervarios ad nostrum profectum provideant.*



qui n'auront pas servi à la consommation de nos fermes. Chacun de nos domaines sera pourvu de bons lits de plumes, matelas, couvertures, vases de cuivre, de plomb, de fer, de bois, de chaînes, de crémaillères, de haches, de tarières, de manière qu'on n'ait rien à emprunter à personne. Charlemagne voulait aussi avoir le compte de ses légumes, de son beurre, de ses fromages, de son miel, de son huile et de son vinaigre, voire même de ses navets *et autres minuties*, comme le porte le texte des capitulaires. On se demande seulement dans quel moment il aurait pu vérifier de tels comptes, s'ils lui eussent été fournis.

On trouve aussi dans le même capitulaire une curieuse énumération des diverses professions qu'il jugeait nécessaire de réunir dans chacun de ses grands domaines. Il y fallait des forgerons, des *orfèvres*, des tailleurs, des tourneurs, des charpentiers, des *oiseleurs*, des *tisseurs de filets*, et des hommes en état de soigner la fabrication du cidre et du poiré. Tout esclave qui voulait parler au souverain sur le compte de ses maîtres devait avoir accès auprès de sa personne; on ne pouvait lui en refuser la faveur sous aucun prétexte <sup>(1)</sup>. Charlemagne avait fixé l'époque de Noël pour la reddition générale de ses comptes et le bonhomme Harpagon n'é-

(1) *Si aliquis ex servis nostris super magistrum suum nobis de causâ nostrâ aliquid vellet dicere, vias ei ad nos veniendi non contradicat.*

tait pas plus exigeant que ce grand homme sur cette matière délicate. Le soixante-deuxième article du capitulaire *de Villis* en offre la preuve la plus évidente : « Il est important, y est-il dit, que nous sachions ce que toutes ces choses-là nous rapportent, » et il énumère les bœufs, les moulins, les bois, les navires, les vignobles, les légumes, la laine, le lin, le chanvre, les fruits, les abeilles, le poisson, les peaux, la cire et le miel, les vins vieux et nouveaux et le reste (1). Tout ce qui n'a pas été consommé pour le service du prince doit être immédiatement vendu. L'auguste économiste ajoute naïvement : « Nous espérons que tout ceci ne vous paraîtra pas trop dur, parce que vous pouvez l'exiger à votre tour, chacun étant maître dans sa ferme. » Sa royale sollicitude allait encore plus loin quand il s'agissait du transport des vins et des farines destinées à son usage personnel. « Vous aurez soin de faire voyager le vin dans des futailles dûment cerclées en fer, et jamais dans des outres (2); quant aux farines, j'entends qu'elles soient placées dans

(1) *Omnia deposita, distincta et ordinata ad nativitatem Domini nobis notum faciant, ut scire valeamus quid vel quantum de singulis rebus habeamus.*

(2) *Volumus ut bonos barridos ferro ligatos iudices singuli preparatos semper habeant et utres ex coriis non faciant... ut carra nostra et opercula bene sint cum coriis cooperta, et ita sicut consueta ut si necessitas evenerit ad aquas adnatandum, transire flumina possint, ut nequaquam aqua intus intrare valeat.*

des charettes doublées et recouvertes en cuir, de manière à pouvoir traverser les rivières, au besoin, sans courir risque d'avaries. Je veux aussi qu'on me rende bon compte des cornes de mes boucs et de mes chèvres, ainsi que des peaux des loups qui auront été pris dans le courant de chaque année. Au mois de mai, on ne manquera pas, non plus, de faire une guerre terrible aux louveteaux. Enfin le dernier paragraphe de cet étrange document renferme peut-être la plus rare nomenclature qui existe des plantes de tout genre et des arbres fruitiers connus dans le neuvième siècle <sup>(1)</sup>, et dont le grand ordonnateur des domaines royaux voulait qu'on ne négligeât la culture dans aucun de ses jardins.

Tel est, en substance, ce célèbre capitulaire de *Villis* qui résume beaucoup mieux l'économie domestique que l'économie politique de Charlemagne. On rencontre dans les autres capitulaires

(1) Je crois devoir en citer les principaux pour la satisfaction de mes amis les horticulteurs: le lis, la rose, le fenugrec, la sauge, la rhue, les concombres, les citrouilles, les poivrons, le cumin, le romarin, les pois chiches, l'anis, la coloquinte, les laitues, le cresson, la bardane, la moutarde, la menthe, le pavot, la guimauve, la mauve, les choux, les oignons, les poireaux, les radis, les cardons, les fèves, les pois, le cerfeuil et la *barbe de capucin*. En fait d'arbres, Charlemagne voulait que l'on cultivât dans ses domaines les pommiers, les pruniers, les sorbiers, les poiriers, les châtaigniers, les pêchers, les noisetiers, les amandiers, les noyers, les mûriers, les figuiers, les pins et les cerisiers. Il désigne même plusieurs variétés de pommiers.

du nouveau César des dispositions précises sur des questions économiques, notamment le passage suivant, dans lequel se trouve, comme l'a dit avec raison M. Guizot, un véritable essai de *maximum* : « Le très pieux seigneur notre roi a décidé que nul homme, ecclésiastique ou laïque, ne pourrait, soit en temps d'abondance, soit en temps de cherté, vendre les vivres plus cher que le prix récemment fixé par boisseau, savoir, etc. » Ailleurs se trouve la création d'une taxe des pauvres, dans le but d'arriver à la suppression de la mendicité : « Quant aux mendiants qui courent le pays, nous voulons que chacun de nos fidèles nourrisse ses pauvres, soit sur son bénéfice, soit dans l'intérieur de sa maison, et ne leur permette pas d'aller mendier ailleurs. Et si on trouve de tels mendiants, et qu'ils ne travaillent pas de leurs mains, que personne ne s'avise de leur rien donner. » Quelquefois les injonctions du législateur sont formulées sous l'apparence d'une simple interrogation : « Demandez aux évêques et aux abbés de nous déclarer avec vérité ce que veulent dire ces mots dont ils se servent souvent : *renoncer au siècle*, et à quels signes on peut distinguer ceux qui renoncent au siècle de ceux qui n'y renoncent pas : Est-ce à cela seul qu'ils ne portent point d'armes et qu'ils ne sont pas mariés publiquement ? Demandez encore si celui-là a renoncé au siècle qui travaille chaque jour,

*n'importe par quels moyens, à accroître ses possessions, tantôt promettant la béatitude du royaume des cieux, tantôt menaçant des supplices éternels de l'enfer; ou bien, sous le nom de Dieu ou de quelque saint, dépouille quelque homme riche ou pauvre, simple d'esprit et peu avisé ? »*

Le langage de Charlemagne n'était pas moins significatif, comme on voit, dans ses insinuations que dans ses prescriptions. Il fallait que la corruption et la domination des prêtres eussent déjà acquis sous son règne un caractère bien grave, pour qu'il se fût déterminé à leur adresser d'aussi sévères mercuriales. Ailleurs <sup>(1)</sup>, il leur recommande de ne pas jurer, de ne pas s'enivrer, de ne pas fréquenter les mauvais lieux, de ne pas entretenir des femmes, et de ne pas vendre trop cher les sacrements. L'usure était alors un abus aussi habituel au clergé qu'au reste des habitans; les capitulaires y reviennent en plus de vingt circonstances, et ne cessent de la flétrir de toutes les manières. Ces pieuses dispositions n'empêchent pas, néanmoins, l'empereur de fixer lui-même le taux auquel on devra recevoir sa monnaie <sup>(2)</sup>, bonne ou mauvaise, et de condamner à de fortes amendes les hommes assez hardis pour en contester l'excellence. Mais

(1) *Capitulare episcoporum.*

(2) *De denariis autem certissimè sciat is nostrum edictum, quòd in omni loco, in omni civitate et in omni emptuario similiter vadant isti novi denarii et ab omnibus accipiantur.*

ces prescriptions tyranniques sont compensées par des mesures souvent favorables aux esclaves, aux paysans, aux pauvres, qu'il est ordonné de secourir, de recueillir dans des asiles et de soigner quand ils sont malades. Les réglemens ecclésiastiques occupent dans les capitulaires une place considérable. On ne saurait douter, à leur étendue, de toute l'importance qui s'attachait au clergé et aux moines, à peu près maîtres de l'administration par la supériorité de leurs lumières et consultés par Charlemagne dans les moindres détails. Ils étaient exempts du service militaire, charge pénible alors imposée à tous, *sans solde*, et pendant un temps presque illimité. Toute atteinte à leur considération ou à leur personne était punie avec un redoublement de sévérité.

On trouve dans les capitulaires de Charlemagne peu de traces d'aucun système d'impôts. Il paraît que le revenu de l'état consistait principalement dans la perception des amendes, qui étaient nombreuses et élevées, et dans les fermages des domaines de l'empereur. Le soin minutieux avec lequel Charlemagne avait réglé tout ce qui concernait ce sujet, ne permet pas de douter que la rente de ses terres ne fût le chapitre le plus essentiel de son budget. Quelques péages établis sur les grands chemins, à l'abord de certains ponts, fournissaient un supplément de ressources, qui étaient exploitées

en commun avec les grands propriétaires et qui devinrent, sous la féodalité, l'origine des plus effroyables exactions. C'est encore au règne de Charlemagne qu'il faut attribuer la réhabilitation des lois romaines qui prohibaient la sortie des grains dans les temps de disette, sous peine de confiscation, et nous avons vu qu'il n'avait pas reculé devant des essais de *maximum*, qui eurent pour résultat d'aggraver les maux auxquels ils devaient remédier. Cependant Charlemagne peut être considéré, dans ces temps demi-barbares, comme le prince qui ait le mieux compris les véritables intérêts du commerce. Ses capitulaires renferment une foule de dispositions plus libérales que toutes celles des empereurs romains. Il avait établi aux frontières des officiers chargés de protéger les relations avec les étrangers, et ce fut lui qui plaça à l'embouchure des fleuves les premiers *stationnaires*, soit pour l'intimidation des pirates, soit dans l'intérêt de la navigation. Il avait entrepris de creuser un canal navigable pour joindre le Rhin au Danube. Il ordonna l'établissement d'un système régulier de poids et mesures (1) par tout l'empire; poursuivit par des peines sévères la fabrication de la fausse

(1) *Volumus ut æquales mensuras et rectas, pondera justa et æqualia omnes habeant, sive in civitatibus, sive in monasteriis, sive ad dandum in illis, sicut ad accipiendum.*

monnaie, et défendit les accaparemens ( ). Ses édits ne furent pas moins opposés à l'achat des récoltes sur pied, comme à un système de spéculation honteuse qui avait pour but d'exploiter la misère des cultivateurs et de faire renchérir les denrées (²). En même temps, il frappait d'immobilité perpétuelle les biens des églises, en s'opposant à ce qu'ils reçussent jamais une autre destination (³), et il prenait soin de les augmenter en prescrivant des donations en terres et des dîmes qui étaient payées par ses propres domaines (⁴). Nous sommes forcés de convenir que les esclaves de son temps étaient traités avec plus de philanthropie et de pudeur que les malheureux nègres de nos colonies. On ne pouvait séparer le mari de la femme, et l'article du capitulaire qui contenait

(¹) *Turpe lucrum exercent qui per varias circumventiones lucrandi causâ inhonestè res quaslibet congregare decertant.*

(²) *Quicumque enim tempore messis vel vindemiæ, non necessitate sed propter cupiditatem, comparat annonam aut vinum, verbi gratiâ de duobus denariis comparat modium unum et servat usque dum iterum venundari possit contra denarios quatuor aut sex, hoc turpe lucrum dicimus.*

(³) *Ut loca quæ semel Deo dedicata sunt ut monasteria sint, maneant perpetuò monasteria, nec possint ultrâ fieri secularia habitanda.*

(⁴) *De minoribus capitulis consenserunt omnes, ad unamquamque ecclesiam curtem et duos mansos terræ pagensis ad ecclesiam recurrentes condonent, et hoc Christo propitio placuit ut undique census aliquid ad fiscum pervenerit, sive in frido, sive in qualicumque banno, et in omni redistributione ad regem pertinens, decima pars ecclesiis et sacerdotibus reddatur.*




cette disposition , s'appuie des paroles de l'Évangile : *Quos Deus conjunxit, homo non separet.* Il était défendu d'acheter ou de vendre un esclave autrement qu'en présence des délégués de l'empereur. Toute vente secrète était annulée et punie.

On s'explique aisément cette sollicitude pour les esclaves dans un temps et sous un règne où l'esclavage prenait chaque jour une extension nouvelle. Les donations de terres que l'empereur faisait sans cesse aux grands et aux églises diminuaient chaque jour le nombre des cultivateurs en état de vivre du produit de leurs revenus , et leur condition devenait si malheureuse qu'ils lui préféraient l'esclavage, ou plutôt le servage. Peu à peu on vit disparaître presque tous les hommes libres et leurs petits héritages s'ajouter à ces immenses domaines concédés par la munificence impériale à l'aristocratie de guerre et d'église. Ainsi se confondaient les idées de souveraineté politique et de propriété foncière qui deviendront la base de l'anarchie féodale , aussitôt que la main d'un chef suprême aura cessé de tenir en respect des vassaux ambitieux et puissans. Lui-même préparera ce grand événement en divisant l'empire entre ses enfans, et en affaiblissant son propre ouvrage ; car c'est par là surtout que sa réputation est vulnérable, et c'est d'après le caractère éphémère de ses œuvres que beaucoup d'historiens se sont crus autorisés à le juger sévère-

ment. Il est pourtant juste de reconnaître que Charlemagne n'a rien de commun avec la plupart de ses prédécesseurs ni de ses successeurs. Tout ce que nous savons de son amour éclairé pour les sciences et des efforts généreux qu'il fit pour les répandre, ces tentatives hardies de centralisation à une époque de démembrement universel, cette création merveilleuse d'un grand empire en moins de quarante ans, ne peuvent être l'œuvre que d'un génie supérieur, et nous font très bien comprendre comment Charlemagne fut honoré du nom de Grand pendant sa vie et canonisé après sa mort. Il avait sans doute plusieurs des vices de son temps, et ses mœurs personnelles semblent trop souvent en contradiction avec la rigidité de ses capitulaires; mais sa pensée ne sera point stérile, et c'est un grand spectacle que celui de ses travaux, surtout quand on les compare aux lamentables *gestes* des rois fainéans. Ce prince rêvait le rétablissement de la grandeur romaine avec des élémens germains; barbare, et descendant de barbare, il parvint à dompter le flot qui l'apportait, et il aurait réussi complètement, s'il n'avait voulu réunir des élémens trop dissemblables, c'est-à-dire, des peuples déjà classés par la variété de leur langage, par l'opposition de leurs intérêts et par leur situation géographique. « Charlemagne, dit M. Raynouard (1), crut n'avoir pour

(1) *Histoire du droit municipal en France*, tome II, page 385.

sujets que des guerriers et des ecclésiastiques. Il fut grand, mais par lui seul et pour lui seul. Aucune renommée illustre ne s'élève ni à côté ni même au dessous de la sienne; il absorba toute la gloire de son règne. Dominé par les exigences du moment, par des nécessités accidentelles, il publia souvent des lois pour favoriser l'action de son gouvernement, en réprimant des abus naissans; mais sa législation n'eut point d'ensemble et marqua rarement quelque sollicitude pour l'avenir. » Il n'est resté de lui que l'hérédité des *bénéfices*, d'où la féodalité devait sortir avec ses misères et ses germes de rénovation. C'était un principe affreux; mais à défaut de l'unité monarchique, ce principe valait mieux que l'anarchie; nous allons en étudier les conséquences.



---

### CHAPITRE XIII.

**De l'établissement du régime féodal et de ses conséquences économiques.—La monarchie de Charlemagne est démembrée par l'influence de l'hérédité des fiefs.— Invasion générale du servage.**

Les capitulaires de Charlemagne consacrent principalement le pouvoir de l'église. Elle seule interviendra désormais en qualité de médiateur entre l'humanité et ses oppresseurs, et son intervention vaut la peine d'être remarquée, puisque les capitulaires ont fait loi en France, jusqu'au règne de Philippe-le-Bel. Elle seule balancera la puissance des barons, et lui portera le coup fatal en se rangeant du côté du peuple, comme elle acheva l'empire romain en s'alliant au parti des barbares. En effet, moins d'un demi-siècle après la mort de Charlemagne, son empire était déjà partagé en sept royaumes, et les comtes, les ducs, les bénéficiers de la façon de ce grand homme, mettant le temps à profit,

avaient cherché à se créer des positions indépendantes. Les fiefs tendaient à devenir de plus en plus héréditaires, et les souverains y consentaient volontiers. On lit dans un capitulaire de Charles-le-Chauve, en 877, les dispositions suivantes qui sont décisives à cet égard : « Si, après notre mort, quel qu'un de nos fidèles, saisi d'amour pour Dieu et pour notre personne, veut renoncer au siècle, et s'il a un fils ou tel autre parent capable de servir la chose publique, qu'il soit libre de lui transmettre ses bénéfices comme il lui plaira <sup>(1)</sup>. » Un autre article confirmait celui-là, et achevait la réduction de l'empire en atômes, puisque avant la fin du neuvième siècle, on comptait vingt-neuf grands fiefs plus ou moins indépendans, et plus de cinquante, à la fin du dixième, en France seulement <sup>(2)</sup>.

Ce nouvel aspect du démembrement social a été décrit d'une manière pittoresque par les historiens : « Le royaume naguère si bien uni, dit l'un <sup>(3)</sup>, est divisé maintenant ; il n'y a plus personne qu'on puisse considérer comme empereur ; au lieu de roi, on voit des roitelets, et au lieu de royaume des morceaux de royaumes. » En réalité, toute la grande organisation de Charlemagne avait disparu pour faire place à des associations turbulentes et faibles

(1) *Capitulaires*, édit. de Baluze, tome II, page 266.

(2) Guizot, *Cours d'histoire moderne*, tome II, page 435.

(3) *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, tome II, p. 302.

qui n'auraient pas manqué de succomber, si quelque puissant agresseur fût venu à leur rencontre. A partir de cette époque, l'histoire de France n'est plus qu'une compilation d'annales provinciales, surchargées de détails purement locaux, dans lesquels on a beaucoup de peine à suivre la marche de la civilisation. Les écrivains les plus habiles et les plus consciencieux ont dû recourir aux hypothèses pour expliquer cette décomposition sans exemple qui s'est opérée presque instantanément, et sans préliminaires. M. Augustin Thierry l'attribue à la différence des races, et M. Guizot à la perte des traditions administratives, et des grandes pensées de politique générale. Nous croyons que ces deux causes ont agi dans des proportions différentes. A mesure que les idées de cohésion s'affaiblissaient, l'esprit de race ou plutôt de localité s'est développé, probablement selon des circonstances dont l'appréciation nous est impossible, et l'Europe d'alors a dû ressembler à certaines portions de l'Asie actuelle où quelques hardis pachas, quelques chefs indépendans rançonnent les populations qui leur sont soumises, sans avoir même entre eux de relations fédératives.

Il n'y a pas lieu, dès lors, d'être surpris que de nouvelles hordes d'envahisseurs aient fait irruption sur nos territoires, et que la descente des Sarrasins au sud et celle des Normands au nord aient fait pleuvoir sur nos malheureux ancêtres un dé-

luge de maux. Plus de lien nulle part, et plus d'obéissance; les guerres civiles, les dévastations produisirent bientôt l'abandon des cultures, et la famine ajouta ses rigueurs à tous ces fléaux. Une poignée de pirates s'empara de Marseille en 848, et les Normands brûlèrent Bordeaux quelque temps après. Leurs barques remontaient la Seine et pillaient Paris, en 856. Les habitans couraient dans les temples au lieu de combattre, et les rois consentaient d'ignominieux traités, en vertu desquels ces mêmes Normands n'ayant plus rien à piller dans un pays désolé, se le firent adjuger à charge de le défendre. C'est ainsi que la Normandie a reçu son nom de l'invasion même, et que la capitale de Charlemagne, la ville d'Aix-la-Chapelle, fut souillée par une bande d'étrangers que ce grand souverain avait toujours fait traiter comme des pirates. Combien les temps étaient changés! A peine l'édit de Pistre (1) jette-t-il une lueur de bon ordre dans cette nuit d'anarchie et de troubles; les fortifications des barons féodaux n'étaient pas encore tout-à-fait abat-

Voir cet édit dans *la Collection des Capitulaires*, page 174, tome II, de l'édition de Baluze. Il se compose de trente-sept articles et de trois paragraphes supplémentaires. Il a eu pour but, entre autres choses, la refonte générale des monnaies dont la fabrication était accordée seulement à dix villes; il fixait le rapport de l'or et de l'argent à raison de douze livres d'argent pour une livre d'or; il comprenait en outre divers réglemens concernant la boulangerie, la police des marchés et la vérification des poids et mesures.

tues, qu'elles se relevaient pour ne plus disparaître que devant Louis XI, Richelieu et Louis XIV. Un nouveau contrat se formait entre l'usurpateur du sol et le cultivateur. Les grands abbés terriens, les ducs, les comtes et les seigneurs recherchèrent l'hommage et l'appui de leurs vassaux presque autant que leurs richesses. Ils estimèrent la valeur de la terre beaucoup plus par la population que par le revenu qu'elle pouvait fournir. Le donjon, menaçant pour les voisins et pour les étrangers, devint protecteur pour le vassal. Les cadets de famille, les hommes libres, les bourgeois furent admis, moyennant promesse de subordination, à prendre leur part des profits de la terre et purent se marier, sans blesser les intérêts de leurs maîtres. Ceux-ci, combattant à cheval en vertu de leur privilège, leur permirent de porter les armes et de combattre à pied; il s'établit ainsi sous la tente des relations bienveillantes qui rapprochaient les rangs et préparaient, quoique de fort loin, le règne de l'égalité. Chaque village forma bientôt une communauté liée d'intérêts, de passions et presque de parenté. Qui pourrait dire jusqu'à quel point ce système politique tout municipal, d'où devait sortir un jour l'émancipation des communes avec les corporations de l'industrie, a contribué aux progrès de la civilisation et de l'économie politique! On ne sait; mais la transition fut longue et cruelle,



et le donjon ne tarda point à se retourner contre les villages. La discorde se mit entre les myriades de seigneurs qui lavaient leurs offenses dans le sang de leurs sujets ; et pendant plus de trois siècles l'Europe offrit l'aspect d'une vaste arène où le plus fort exploitait le plus faible sans pitié. Il n'y avait plus de capitale pour donner l'impulsion , ni de grandes villes pour la recevoir, mais seulement des couvens et des châteaux séparés par des rivières sans ponts, des marais sans chaussées et des forêts sans routes. La justice était assise au fond des manoirs obscurs, plus souvent la victime que la compagne de la force ; c'est là qu'on venait plaider aux pieds des seigneurs tout-puissans. Le commerce, réduit au simple colportage, évitait les regards qu'il recherche aujourd'hui ; et d'ailleurs, qu'aurait-il pu offrir de séduisant à des hommes bardés de fer et satisfaits par des ouvriers nombreux jusque dans leurs moindres caprices ? Le nombre de ces ouvriers diminuait néanmoins tous les jours à cause de la ruine des villes dévastées , tantôt par l'ennemi extérieur, tantôt par la guerre civile, et il n'y eut bientôt plus d'autres industries que celles qui étaient consacrées à la production des objets les plus indispensables. L'esprit de liberté s'éteignit donc avec les grandes cités ; plus de franchises, plus de ces rivalités énergiques et bruyantes qui enflammaient les imaginations et que nous retrouverons au sein des républi-

ques italiennes du moyen-âge ; mais un isolement général de toutes les intelligences et de toutes les localités ; une poussière confuse de peuples et de rois. Les témoins de cette époque de dissolution en furent tellement effrayés qu'ils crurent la fin du monde imminente et qu'ils s'y préparaient comme à un événement inévitable. Il nous est parvenu une foule de testamens ou de chartes de donation qui étaient motivées sur l'explosion prochaine de cette fatale catastrophe. La plupart commencent par ces mots : *adventante mundi vespero*, la fin du monde étant près d'arriver ; mais heureusement elle n'arriva point et ne causa d'autres ravages que les conséquences de la peur qu'elle avait inspirée. Sur beaucoup de points le travail avait cessé ; des esclaves avaient été rendus à la liberté , de vieilles haines s'étaient apaisées, des méchans s'étaient convertis. Quel triomphe pour l'église ! quelle recrudescence de ferveur pour la foi ! Mais en même temps quelle stupidité chez les peuples et quelle espérance concevoir pour eux quand on les voit réduits à un pareil degré d'abrutissement !

Aussi, ce fut un temps merveilleusement propre à tous les essais de l'audace et à tous les empiétements de la tyrannie. On n'entendit plus parler de guerres politiques , mais d'expéditions de brigands et d'incursions de pirates. Les seigneurs, autorisés à battre monnaie, à rendre la justice, à prononcer

souverainement sur les terres de leur domination, rompirent les derniers liens de toute unité nationale, et effrayèrent l'Europe du spectacle sanglant de leurs discordes. Les châteaux construits de toutes parts semblaient alimenter cette fièvre de batailles, en offrant des repaires assurés à tous les perturbateurs du repos public. L'histoire, si tant est qu'on en retrouve le fil dans cette longue série d'atrocités, n'est plus qu'un amas confus d'événemens sans liaison, sans portée, beaucoup plus dignes de hordes sauvages que des habitans d'un pays civilisé.

Cependant on y découvre une trace assez nette des principaux élémens de la condition sociale des travailleurs. Retirés presque tous dans les campagnes, ils y étaient partagés en trois classes, les serfs, les vilains et les hommes libres. Les premiers, attachés à la glèbe, *adscripti glebæ*, étaient considérés comme *la chose* de leurs maîtres, comme de véritables immeubles par destination; malgré les prescriptions des capitulaires tombées en désuétude, leurs maîtres avaient repris sur eux le droit de vie et de mort; ils leur rasaient les cheveux, leur infligeaient la torture, leur interdisaient le mariage et leur refusaient le droit de témoigner en justice contre des hommes libres. Ils étaient distingués de ceux-ci par un vêtement particulier, et ne pouvaient pas même disposer par testament des haillons qui couvraient mal

leur nudité. Nulle autorité n'avait le droit d'intervenir entre le maître et le serf, dont l'état doit avoir été inférieur, pendant cette période sacrilège, à celui de la bête de somme. Les *villains* (*villani*, habitans des maisons de campagne), différaient des serfs en ce sens qu'ils étaient admis à payer à leurs maîtres une redevance au moyen de laquelle le surplus des produits de la culture leur appartenait. Il y avait pourtant de nombreuses exceptions à cette règle, et généralement les *villains* étaient *taillables et corvéables à merci et à miséricorde*. Quelques hommes libres, en bien petit nombre, conservaient encore une ombre d'indépendance, sous les noms de *conditionales*, *tributarii*, *arimanni*, qui prouvent en même tems que cette indépendance ne leur appartenait pas sans conditions. C'étaient probablement de petits propriétaires qui payaient aussi leur part de redevances aux seigneurs, soit en argent, soit en services, et dont la condition était si précaire et si misérable qu'ils renonçaient à leur liberté, souvent plus onéreuse pour eux que la servitude. Cette démission des fonctions d'homme libre s'appelait *obnoxio*, et des millions de malheureux s'y résignaient pour jouir de la protection que certains seigneurs et certains couvens assuraient à leurs vassaux inféodés. L'explosion de leur désespoir retentissait dans toute l'Europe, et les auteurs la signalent en même tems en France, en Angleterre, en Allemagne.

N'y a-t-il pas encore plusieurs milliers de serfs aujourd'hui en Russie et n'y vend-on pas des terres avec les paysans qui les habitent ?

L'économie politique ne saurait jeter beaucoup de lumières sur la situation des propriétés à cette époque déplorable. Tout ce qu'on sait, c'est qu'elles étaient possédées, les unes à titre perpétuel et les autres à titre de bénéfice. Insensiblement la plupart des *francs-tenanciers* se transformèrent en *feudataires* pour s'assurer des protecteurs, comme dans les rangs inférieurs beaucoup d'hommes libres s'étaient réduits, pour le même motif, à la condition de serfs. La propriété territoriale devint ainsi le symbole de la puissance et il s'y rattacha, par une suite d'usurpations successives, une immense quantité de privilèges dont la plupart durent encore, et ne forment pas la moindre partie des complications économiques de notre temps. Qui ne reconnaît facilement la vieille prédominance de la propriété féodale dans les lenteurs de l'expropriation pour cause d'utilité publique ou pour cause judiciaire, dans le régime vicieux des hypothèques, dans l'assiette des impôts toute favorable à la richesse foncière et dans le privilège électoral qui garantit tous les autres ? Voyez les institutions de l'Angleterre et de l'Allemagne ; parcourez l'Espagne et l'Italie : la féodalité y est encore vivante et on la retrouve même en France, malgré les lois révolutionnaires qui ont

réduit la propriété en atômes. « L'industriel et le commerçant sont encore aux yeux de bien des gens les fils de l'affranchi et de l'esclave; au contraire, la présomption est toujours en faveur du propriétaire. Celui-ci est protégé, non comme agriculteur et travailleur, mais bien en raison de sa qualité abstraite de propriétaire, de détenteur du sol, de légataire des patriciens ou du baron féodal (1). » C'est ce qui explique comment il est sorti quelque lueur de civilisation de cette nuit féodale qui semble avoir enveloppé le monde durant plusieurs siècles. Si de grandes idées politiques y ont disparu, de grandes individualités ont commencé à y briller et se sont pénétrées de leur propre importance, de manière à mériter un regard de l'histoire. L'armure chevaleresque et le privilège de combattre à cheval fortifièrent chez les seigneurs le sentiment de leur indépendance et de leurs droits, et conservèrent à la dignité humaine un asile libre de servitude. Les barons féodaux, vrais gentilhommes républicains, moins éclairés que ceux de Rome et d'Athènes, se créèrent un droit des gens, fondé sur la loyauté des promesses et sur le respect de la foi jurée. Ils cherchèrent dans la religion du serment une garantie contre la violence de leurs passions, qu'un gouvernement puissant et central ne pouvait plus conte-

(1) *Lettres sur l'Amérique du Nord*, par M. Michel Chevalier, II, p. 268.

nir. Ils placèrent les femmes, pour la première fois, sous la protection de la galanterie française et préparèrent, sans y songer peut-être, les changemens plus graves survenus dans les siècles suivans. Nous allons les voir, unis au clergé, souffler le feu sacré des croisades qui civilisèrent le monde par le commerce, en attendant que leurs discordes le régénèrent par la liberté.

---

---

## CHAPITRE XIV.

Des Croisades et de leur influence sur la marche de l'économie politique en Europe. — Dîme saladine. — Révolution dans les habitudes. — Progrès de la navigation, de l'industrie et du commerce.

Au milieu de l'anarchie féodale de l'Europe, ce fut une heureuse idée que l'entreprise moitié chevaleresque, moitié religieuse des croisades. La première pensée en vint au clergé; l'exécution appartient tout entière à la noblesse, à qui cette fièvre généreuse devait coûter si cher; mais les peuples en ont recueilli des avantages durables dont le premier fut d'être débarrassés d'une nuée d'opresseurs. Que d'événemens décisifs portaient, en effet, dans leur sein ces fameuses croisades! L'émancipation des communes, la modification du servage, l'apparition de la bourgeoisie, la résurrection de l'industrie, la création du commerce et de la navigation, et la fortune de cette pléiade si brillante et si poé-



tique des républiques italiennes. Ce ne fut pas l'œuvre d'un jour; mais l'œuvre, une fois commencée, n'a cessé de marcher d'un pas régulier vers son entier achèvement. Il ne s'est pas écoulé un moment sans que quelque génération y ait apporté son tribut d'intelligence et d'enthousiasme, tant le monde, fatigué du chaos féodal, avait hâte de se reposer dans une pensée de gloire et d'avenir!

Il est extrêmement intéressant de suivre le progrès de cette révolution dans l'histoire si confuse du onzième siècle, et tout y concourt comme par enchantement, depuis l'usurpation de Hugues Capet jusqu'aux pèlerinages des troubadours. On eût dit que l'Europe entière allait continuer en Orient l'invasion à peine fixée en Occident, tant il se présenta de voyageurs pour ces expéditions aventureuses. Elles ne se composaient pas uniquement de guerriers; il y avait à la suite des soldats une multitude immense d'ouvriers, de marchands, de curieux, de pauvres, de riches, de moines, de femmes et jusqu'à des enfans au berceau (\*). C'est cette tourbe qui a compromis tant de fois le salut de l'armée par ses désordres et par la misère qu'elle semait sous ses pas. La famine y a fait plus de ravages que le fer ennemi, et nous ne pouvons concevoir aujourd'hui un excès de détresse pareil à celui dont les historiens nous ont transmis les détails lamentables.

(\*) Michaud, *Histoire des croisades*, t. vi, p. 43.

Un chroniqueur qui en avait été témoin s'écriait : « Plût au ciel que le pape n'eût pas permis aux faibles de prendre la croix ; qu'il eût donné aux forts un glaive au lieu d'une pannelière, un arc au lieu d'un bâton ! » Une funeste habitude dont on nous pardonnera de dire un mot, puisqu'elle a pénétré malheureusement, depuis, dans les mœurs européennes, prit naissance à cette époque parmi les croisés, ce fut la rage du jeu. Cette soif de s'enrichir avec rapidité fit de tels progrès, que tout le monde jouait, depuis les chefs jusqu'aux derniers soldats. Après la conquête de Constantinople, les chevaliers jouaient aux dés les cités et les provinces de l'empire grec. Les compagnons de Saint-Louis, pendant leur séjour à Damiette, jouaient jusqu'à leurs chevaux, jusqu'à leurs armes.

On se demande quel motif humain avait pu engager une aussi grande foule d'hommes à abandonner leur patrie pour courir de semblables hasards. L'enthousiasme religieux y fut pour beaucoup ; mais la pauvreté, le servage, l'espoir d'un meilleur avenir y contribuèrent davantage encore. Une loi des croisades accordait une terre, une maison, une ville même à celui qui le premier y arborait un drapeau. Les premiers croisés étaient exempts de la taille et furent dispensés de payer leurs dettes (1). Leurs posses-

(1) Voici quelques dispositions relatives à ce privilège : « Les guerriers qui auront pris la croix, auront pour payer leurs dettes, tant en-

sions furent mises sous la protection de l'église, et par une faveur tout-à-fait contraire aux habitudes du régime féodal, ils purent engager leurs fiefs et les vendre, soit aux laïques, soit aux ecclésiastiques, sans la permission de leur seigneur. Les croisés ne furent plus justiciables que des tribunaux ecclésiastiques. Ce fut une telle fièvre, que les artisans, les marchands, les laboureurs abandonnaient leurs travaux et leur profession ; les barons et les seigneurs se débarrassaient en toute hâte de leurs domaines. Les terres, les châteaux furent donnés pour des sommes modiques, et cette circonstance, en amenant des modifications profondes dans le système de la propriété, n'a pas peu contribué à l'affranchissement graduel et définitif des communes. La bourgeoisie sédentaire s'enrichit peu à peu des domaines vendus par la noblesse vagabonde, et le pouvoir passa ainsi avec les terres aux mains des nouveaux

vers les juifs qu'envers les chrétiens, l'espace de deux ans, à compter de la première fête de tous les saints. L'intérêt ne courra pour personne à compter du jour de la prise de la croix. Si quelque guerrier ou clerc engage pour un nombre d'années déterminées son bien ou ses revenus, à quelque bourgeois croisé ou à un guerrier ou clerc nou croisé, l'engageur percevra cette année les fruits de la terre ou des revenus, et le créancier, au terme des années pendant lesquelles il devait tenir l'engagement ou la ferme, les retiendra un an de plus, pour dédommagement de l'année qu'il a perdue. Aucun croisé ne pourra être assigné pour l'exécution de ses promesses, depuis le jour de son départ jusqu'à celui de son retour, à moins que l'instance n'ait eu lieu avant qu'il ait pris la croix.

possesseurs. Il y eut un moment où les propriétés ne trouvaient plus d'acheteurs. Les croisés dédaignaient tout ce qu'ils ne pouvaient emporter avec eux ; les produits de la terre se vendaient à vil prix , et l'abondance reparut tout-à-coup au milieu de la disette.

Lorsqu'on étudie avec attention les détails de ce grand mouvement, il est impossible de n'être pas frappé de la ressemblance qu'il présente avec l'invasion des barbares. C'étaient les mêmes rêves de jouissances et de richesses, et de même que l'Europe avait paru à ceux-ci un séjour préférable à celui de leurs forêts et de leurs marécages, de même l'Orient semblait aux croisés un Eldorado sans égal dans le monde, *un véritable vestibule du Paradis*, comme le disait l'un d'eux dans son langage naïf (¹). L'amour du vague et de la liberté, la certitude d'échapper à l'esclavage de la glèbe avec leurs femmes et leurs enfans, y conviaient des milliers d'hommes. Les moines, las de la discipline de leurs couvens, pouvaient s'y soustraire par le voyage en terre sainte ; les malfaiteurs eux-mêmes, absous de leurs crimes par des indulgences, couraient en foule sous les drapeaux de la croix, et prenaient le chemin de Jérusalem. Ceux qui eurent le bon sens de résister à l'entraînement géné-

(¹) D'autres étaient plus nettement positifs. Dans sa lettre au comte de Flandre, Alexis citait parmi ses motifs : *amor auri et argenti et pulcherrimarum feminarum voluptas*, l'amour de l'or et de l'argent et l'espoir de posséder les plus belles femmes du monde.

ral réalisèrent des bénéfices considérables sur les acquisitions de terres et d'objets de toute espèce, et sur la vente des chevaux et des armes dont la demande s'accrut dans des proportions inouïes. On sait les échecs effroyables qui décimèrent cette foule stupide et grossière dans sa première campagne vers l'Orient, où peu de voyageurs arrivèrent sains et saufs. A l'époque de la seconde croisade, on dut mettre un peu d'ordre dans les enrôlemens et on imposa quelques conditions à ceux dont on autorisait le départ. La troisième vit naître *la Dîme Saladine*(<sup>1</sup>), espèce de contribution forcée dont le produit était destiné à subvenir aux besoins des croisés, et dont on n'exempta que ceux qui payaient de leur personne. Le régime féodal avait tellement pénétré dans les mœurs et dans les lois, que le principal grief contre les contribuables récalcitrans venait de ce qu'ils refusaient à Jésus-Christ, comme suzerain, l'hommage que tout bon vassal était censé devoir à son seigneur. Quand, malgré ces nombreux expédiens,

(1) La teneur de cette pièce curieuse a été conservée par Rigord, *chronographe* de Philippe-Auguste, qui rédigeait en mauvais latin un journal du règne de ce prince. En voici le début : « Tous ceux qui ne sont pas croisés donneront cette année au moins la dîme de tous les biens meubles et de tous les revenus. Le guerrier non croisé donnera au seigneur croisé dont il sera l'homme lige la dîme de son propre mobilier et du fief qu'il tiendra de lui. Tous les laïques donneront leurs dîmes sous la foi du serment et la peine de l'anathème, et les clercs, sous celle de l'excommunication. » Aujourd'hui nous n'avons plus que les porteurs de contrainte.

l'argent manqua aux entrepreneurs de croisades, on se mit à piller les Juifs, les Grecs et même les Chrétiens. La disette fut parfois si cruelle et les besoins si pressans, qu'on alla jusqu'à imposer les biens des églises et des communautés, qui s'en plainquirent vivement. C'est ce que les moines du temps appelaient *livrer aux fureurs des Turcs la vigne du seigneur*, abominable action digne des peines de l'Enfer.

La révolution causée par les croisades a exercé trop d'influence sur le développement des institutions européennes pour qu'on n'ait pas recherché avec soin comment ces expéditions lointaines avaient pu être alimentées. Dans le principe, comme nous l'avons vu, l'enthousiasme suffit; les volontaires s'entretenaient eux-mêmes du produit de leurs terres vendues ou des fonds qu'ils avaient empruntés; plus tard, il fallut les nourrir et les solder, car de toutes parts les habitans fuyaient à leur approche et ne leur laissaient que des déserts à parcourir. Il existe une singulière lettre du pape Innocent III aux chefs de la cinquième croisade : « vous êtes dévoués, leur disait-il, au service du crucifié à qui toute la terre appartient. Si on vous refusait les provisions nécessaires, il nè paraîtrait pas injuste que vous en prisiez partout où vous pourrez en trouver, *toujours avec la crainte de Dieu et dans l'intention de restituer.* » Le savant historien des croisades qui rap-

porte cette lettre, ajoute avec beaucoup de sens : « Nous n'avons pas besoin de dire que les croisés étaient naturellement portés à suivre les conseils du pape, et qu'ils ne les attendaient pas pour se procurer les vivres qui leur étaient nécessaires. » Leurs habitudes de pillage ne les préservèrent pas toujours de la famine, et l'histoire des croisades est toute pleine des récits de leurs souffrances. Il n'y eut quelque régularité dans les approvisionnemens qu'à l'époque où les expéditions se firent par mer, avec l'intervention des puissances qui bordaient le littoral italien de la Méditerranée.

Les résultats des croisades ont été envisagés de diverses manières, suivant le point de vue où les divers historiens se sont placés. Considérées sous le rapport des libertés publiques, on ne saurait nier qu'elles aient contribué à l'adoucissement de l'esclavage, en faisant passer une foule de serfs de la noblesse dans la dépendance plus tolérable du clergé. En affaiblissant la fortune et le nombre des seigneurs, elles préparèrent l'avènement à la bourgeoisie. La grande consommation de soldats qu'elles ne cessèrent de faire rendit les hommes rares et valut à ceux qui étaient restés en occident quelques bons traitemens. En même temps, ceux-ci, investis du gouvernement des localités en l'absence de leurs maîtres, administrèrent avec modération et laissèrent prendre aux populations des habitudes que

les barons n'osèrent pas contrarier à leur retour. La paix régnait dans les campagnes pendant tout le temps que les tyrans des châteaux guerroyaient en terre sainte. La *trêve de Dieu*, œuvre du clergé, que les expéditions en Palestine rendaient encore plus sacrée, plaçait sous la sauvegarde de l'église le laboureur et sa charrue, j'ai presque dit son indépendance. On ne sait jusqu'où cette alliance aurait pu s'étendre si les sefs qui partaient pour Jérusalem avaient eu la pensée d'exploiter au profit de leur émancipation l'enthousiasme qui les poussait à la conquête d'un tombeau.

Insensiblement le clergé prenait la place de la noblesse dans l'administration de la justice, protégeait les veuves et les orphelins, les étrangers, les pauvres, *les lépreux*. Il était devenu le tuteur de tous les mineurs abandonnés par les chefs de famille, et bornant à des châtimens spirituels la sanction pénale de ses arrêts, il substituait au glaive des seigneurs une arme moins meurtrière et pourtant aussi respectée. Sa suprématie tous les jours croissante avait fini par exciter la jalousie des barons, qui formèrent dans le treizième siècle une ligue contre le clergé, demandant qu'il *rendît à César ce qui appartenait à César*. Il fallut l'intervention des papes pour apaiser ce grave différend que nous verrons se reproduire et dont la liberté profitera. C'est de là que sortiront les parlemens, cette jus-



tice bourgeoise, fille du clergé, qui a rendu à l'humanité tant de services, en faisant revivre et respecter la vieille maxime romaine : *Cedant arma togæ*. Il faut reconnaître aussi que la nécessité de prévoir l'avenir, le grand nombre de testamens et de contrats que les pèlerins durent souscrire, firent sentir l'importance du droit et de la justice, et par conséquent secondèrent les progrès de la législation et de la jurisprudence. Mais les progrès se manifestèrent d'une manière plus éclatante dans l'industrie, la navigation et le commerce. Il sembla un moment que les navigateurs de tous les pays s'étaient donné rendez-vous dans les mers d'Orient. Brême et Lubeck firent connaissance avec Gènes et Venise. La mer Baltique, retraite mystérieuse des pirates normands, fut découverte et explorée. Les villes anséatiques, en mettant la liberté sous la protection du commerce, préparèrent dans le nord une confédération rivale des républiques italiennes et qui apporta comme elles son tribut d'intelligence et de richesses au foyer de la civilisation. L'architecture navale agrandit la forme des vaisseaux pour la facilité du transport des pèlerins. Quinze ans après la troisième croisade, on vit sortir des ports de Venise et de Gènes des flottes redoutables telles que la Méditerranée n'en avait jamais porté. Des navigateurs de Barcelone publièrent le premier recueil de lois maritimes qui ait fait autorité en Europe.

Les *assises de Jérusalem* renferment quelques dispositions de ce genre, et l'histoire nous a conservé plusieurs réglemens rédigés par Richard Cœur-de-Lion pour le maintien de l'ordre à bord de ses flottes. La piraterie fut réprimée. La police des mers, exercée avec rigueur par deux ou trois puissances intéressées à la faire respecter, contribua beaucoup aux progrès du commerce en lui donnant un commencement de sécurité. Des convois de navires suivaient les côtes des pays où combattaient les croisés et s'enrichissaient en leur vendant des munitions de guerre et des vivres.

L'industrie n'a pas moins profité que le commerce de l'impulsion donnée aux idées par les nombreuses expéditions en terre sainte. On sait que les croisés enrôlaient de préférence les hommes qui avaient un métier ou qui exerçaient une profession mécanique; ces industriels pélerins ne faisaient pas toujours un voyage inutile pour leur pays, et tandis que leurs compagnons marchaient à la conquête des lieux saints, l'industrie avait aussi sa croisade et dérobaux Sarrasins et aux Grecs des secrets et des procédés plus précieux que des victoires<sup>(1)</sup>. Les croisés apprenaient dans Damas à travailler avec succès les métaux et les tissus; ils trouvaient en Orient des manufactures de camelot dont les échantillons excitèrent l'admiration de la reine Marguerite. Beau-

(1) Michaud, *Histoire des croisades*, t. vi, p. 346.

coup de villes grecques entretenaient des métiers de soie, qui donnèrent naissance à la culture du mûrier en Italie et par la suite une extension immense à ses gracieux produits. Les verreries de Tyr aidèrent au perfectionnement des belles fabriques de Venise, si justement renommées au moyen-âge. Il n'est pas jusqu'aux moulins à vent dont l'introduction en Europe ne soit due aux voyages des croisés. La canne à sucre, qu'ils virent pour la première fois à Tripoli, fut transportée par eux en Sicile dès le douzième siècle; une foule d'autres plantes, non moins utiles, entre autres le maïs, surnommé depuis blé de Turquie, leur doivent aussi d'avoir été naturalisées en Occident. Que de temps et de peines il a fallu néanmoins pour que ces conquêtes pussent porter leurs fruits, surtout quand on pense que les hommes les plus éminens de l'époque, le sire de Joinville, par exemple, supposaient naïvement que le poivre et la cannelle *venaient du paradis terrestre* et qu'on pêchait les épiceries dans les eaux du Nil où elles étaient portées par les vents (1)!

En somme, les croisades ont relevé la puissance des princes et apporté de graves modifications au régime féodal. Les nobles devenus sujets, les bourgeois devenus commerçans, les villes devenues riches ont assuré aux revenus publics de nouvelles sources, fécondes et régulières, qui ont consolidé le pouvoir

(1) *Mémoires de Joinville*, 2<sup>e</sup> partie, p. 36, édition de Ducange.

des souverains. Dès ce moment le tiers-état put être opposé à la noblesse et devint peu à peu, sous les auspices de la royauté, une classe puissante et respectée. Ces résultats ne se sont pas développés au même point et de la même manière dans toutes les contrées de l'Europe ; mais ils n'ont pas eu de cause plus influente que les croisades. Nous examinerons plus tard les véritables élémens de l'affranchissement des communes ; ce qu'il y a de certain , c'est qu'elles n'ont commencé à jouir de quelque lueur d'indépendance qu'après les grandes expéditions des croisés. Le commerce lui-même, dont les barbares avaient quelquefois respecté les franchises, aurait succombé sous le poids des exactions dont l'accablait l'anarchie féodale, si les besoins de la guerre sainte ne lui avaient fait rendre sa vieille indépendance. Ainsi tandis qu'à Byzance tout était réduit en monopole, le pain , le vin , les huiles , les comestibles de tout genre <sup>(1)</sup>, les denrées circulaient librement dans la Méditerranée et dans les villes maritimes, sous les auspices de la croisade religieuse. Les Vénitiens firent adopter les principes de la liberté commerciale partout où s'étendit leur influence politique. C'est à eux que l'on doit l'établissement des premières factoreries ou comptoirs qui servirent de modèles à tous ceux que les diverses nations entretiennent aujourd'hui les unes chez les autres. Les rois de Jé-

(1) Heeren, *Essai sur l'influence des croisades*.

rusalem qui avaient besoin de ces hardis commerçans leur accordèrent de nombreux privilèges et même des possessions territoriales. Ainsi naquit l'esprit colonial en Europe, et avec lui les rivalités sanglantes, les entreprises industrielles et les combinaisons financières, dans lesquelles les Juifs, ces économistes rusés du moyen-âge, ont joué un rôle qui mérite de fixer un moment nos regards.

---

---

## CHAPITRE XV.

Considérations sur la situation et l'influence des juifs au moyen-âge.  
— Nature des services qu'ils ont rendus à l'économie politique.  
— Sont-ils les premiers fondateurs du crédit ? — Origine de la *lettre de change* et des *monts-de-piété*.

---

Tandis que le système féodal couvrait l'Europe de barrières, de péages et d'entraves de toute espèce (1), le commerce se réfugiait au sein d'une caste proscrite et préludait sous son influence aux

(1) Pour donner une idée de la singularité et de la diversité de ces péages, il suffira d'en citer quelques-uns. On payait pour passer sous les ponts le droit de *pontaticum*, et celui de *portaticum* pour entrer dans les ports. Les seigneurs faisaient payer sur le bord des fleuves la taxe dite *ripaticum* aux bateaux marchands qui naviguaient le long des terres de leur domination; ils en exigeaient une autre appelée *tranaticum* pour accorder la permission de conduire les marchandises en traineau. Le *mansionaticum* se payait pour éviter le logement des gens de guerre, et le *pulveraticum*, pour la poussière soulevée sur les chemins par les voitures du commerce. On payait encore le *telonsum*, le *paraverdum*, le *cespaticum*, le *cœnaticum* et beaucoup d'autres dont les noms ne sont pas moins barbares ni l'objet moins odieux.

magnifiques destinées que devaient lui assurer les croisades. C'est en effet un spectacle digne d'intérêt que le développement rapide de la richesse au milieu des troubles perpétuels de la féodalité, et aux mains des hommes les plus impitoyablement rançonnés de cette époque de pillage et de spoliations. Il n'est pas sans importance pour l'histoire de l'économie politique d'exposer rapidement comment ce fait remarquable a pris naissance et s'est élevé au rang des événemens les plus décisifs, sous l'empire des circonstances les moins propres à favoriser son apparition.

Je ne rappellerai point à ce sujet l'histoire du peuple juif et de ses longues tribulations. Proscrits par les païens, proscrits par les chrétiens et par les musulmans, les Juifs semblent avoir vécu de persécutions et d'avanies, se dédommageant en silence par le culte de l'or des affronts prodigués à leur culte et reparaisant toujours plus puissans à mesure qu'ils étaient plus haïs. Déjà, du temps de Charlemagne, on les voit recherchés à la cour, quoiqu'ils n'aient point d'état civil et qu'ils ne soient pas considérés comme des citoyens. Sous Louis-le-Débonnaire, on leur refuse la *faveur* du jugement de Dieu et des épreuves par l'eau et le feu; mais en compensation ils obtiennent des juges particuliers et il existe, en 828, un magistrat spécial, personnage illustre, revêtu de la charge de *maître des Juifs*, qui leur rend

la justice et qui les protége. Aussi en vint-il beaucoup en France sous les rois de la seconde race, principalement dans les villes du midi, où les besoins du commerce, la facilité de trouver un asile en passant les frontières et les moyens qu'ils avaient de correspondre avec leurs coreligionnaires d'Asie en attirèrent un très grand nombre. Un moment on put croire qu'ils allaient devenir de véritables mandarins; leur *maître* résida à la cour et fut le conseiller intime du souverain; les princes et les grands recherchaient leur protection par de riches présents; ils leur accordaient même des privilèges enviés par des hommes libres.

Sous le régime féodal, aucun rang ne fut assigné aux Juifs; ils durent subir la loi commune du ser-vage et obéir aux seigneurs des terres sur lesquelles ils se trouvaient. Leur qualité d'hérétiques les empêchait d'être protégés autant que les autres sujets féodaux, et ils en vinrent au point d'être échangés, vendus et prêtés comme du bétail. Toutefois leur existence était encore supportable, lorsque les premières persécutions systématiques furent dirigées contre eux sous le règne de Philippe I<sup>er</sup> qui les chassa de ses états en 1096. Ils y rentrèrent, moyennant finance, quelques années après, et ils y auraient été oubliés peut-être sans les croisades qui donnèrent lieu à un redoublement de ferveur religieuse et par conséquent de rigueurs envers eux. On les fit con-



tribuer aux frais de plus d'une campagne en terre sainte au moyen d'une foule d'accusations vagues et odieuses, qui les obligeaient de racheter leur vie jour par jour de la fureur du peuple, par des contributions exorbitantes. Un moment favorisés par Philippe-Auguste, ils finirent par traîner sous son règne une vie misérable, exposés à tous les genres d'avaries, et plus tard forcés de porter un costume distinctif qui les signalait trop souvent aux meurtres et aux pillages. Saint Louis les accabla des lois les plus intolérables, libéra leurs débiteurs, défendit toutes poursuites au profit des Juifs et poussa la rigueur jusqu'à leur interdire de contracter (1). Une ordonnance de 1254 portait expressément « Que les Juifs eussent à cesser usures, blasphèmes et sortilèges, et à vivre désormais du labeur de leurs mains et autres besognes, sans prêter de l'argent. » Ces ordonnances étaient exécutées avec une sévérité d'autant plus grande, que le roi déclarait les avoir rendues pour soulager sa conscience et pourvoir à son salut. On était allé plus loin en 1239, et l'on trouve dans l'assise de Bretagne (2) une disposition atroce, en vertu de laquelle il était défendu d'informer contre quiconque tuerait un Juif. Plus tard, en 1288, le parlement de Paris les condamnait à

(1) Ordonnances des rois de France, tome I, pages 53 et 54.

(2) D'Argentré, *Histoire de Bretagne*, liv. iv, chap. 23, page 207.

payer une forte amende pour avoir chanté trop haut dans leurs synagogues. Philippe-le-Bel les proscrivit et les rappela tour à tour, selon le besoin qu'il avait de leurs finances. Son successeur traita de leur existence comme d'une matière purement commerciale, et leur permit de faire rentrer leurs créances, à condition de lui en payer les deux tiers. « Si, par aventure, dit l'ordonnance, ils ne peuvent recouvrer leurs synagogues et leurs cimetières, nous leur ferons délivrer habitations et hébergemens suffisans *pour prix convenables*. » Après douze années écoulées, le roi ne pouvait les chasser qu'en leur donnant un an pour emporter leurs effets. Enfin, il leur garantissait une certaine liberté de leurs personnes et de leurs propriétés, ce qui ne les empêcha point d'être pillés et traqués en 1321, avant l'expiration des douze années, sous prétexte de connivence avec les lépreux et même avec les infidèles. On les accusa aussi, suivant l'usage, d'avoir empoisonné les fontaines, et on en brûla un grand nombre en conséquence. Plusieurs conciles leur défendirent l'exercice de la médecine, et menacèrent de l'excommunication les chrétiens qui oseraient recourir à leurs soins. Nous ne saurions aujourd'hui comment caractériser de telles absurdités, et cependant nous les imitons dans nos colonies envers les hommes de couleur auxquels cer-

taines professions sont encore interdites; tant il est vrai que les temps changent, mais que les préjugés sont lents à disparaître!

L'histoire des Juifs ne présente ainsi qu'une suite monotone de vicissitudes sans cesse renaissantes. En 1340, on fait défense à leurs débiteurs de les payer; en 1346, ils sont forcés de se convertir ou de sortir du royaume. En Italie, en Espagne, en Allemagne, mêmes avanies, mêmes persécutions, quelquefois suspendues quand les gouvernemens ont besoin de leur argent, et reprises aussitôt que ces besoins sont satisfaits. A la charge de *maître des Juifs* succède celle de *gardien général* en 1359, comme si ces hommes eussent formé une nation au milieu de la nation; puis vient la captivité du roi Jean dont ils aident à payer la rançon, et cette assistance est suivie d'une pluie de faveurs. On rend aux Juifs leurs cimetières; on les autorise à acquérir des maisons; ils sont exempts d'aides et de gabelles; on défend aux juges du roi de se mêler de leurs affaires, et pour ce qui leur est dû, on est autorisé à les croire sur leurs affirmations. C'étaient les états-généraux qui leur avaient valu tous ces avantages. Heureuse et singulière conséquence, pour ce temps-là, de l'intervention de la nation dans ses affaires! Mais ces beaux jours ne furent pas de longue durée, et nous voyons encore les Juifs forcés de racheter au poids de l'or

et pour ainsi dire une à une les libertés qu'ils ont déjà payées tant de fois. Charles VI les chasse de France en 1393 et les force de se retirer en Allemagne, où de nouvelles vexations les attendent pour durer plus long-temps qu'en tout autre pays. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à aucune époque ils ne furent populaires. Les services qu'ils rendirent aux différens gouvernemens comme bâilleurs de fonds étaient chèrement payés par les peuples et tendent à expliquer comment on a pu les voir, presque au même instant, si vivement protégés par les uns et si cruellement traités par les autres. L'isolement dans lequel ils furent forcés de vivre et la défense long-temps maintenue d'acquérir des immeubles, dirigèrent leurs spéculations vers le commerce et l'industrie, où ils obtinrent bientôt une supériorité incontestable. Malheureusement, ils s'y livrèrent avec une défiance et des sentimens craintifs qui les habituaient peu à peu à chercher dans la ruse un asile contre les abus de la force, et c'est ainsi qu'ils furent amenés à ces transactions honteuses dont leur histoire n'offre que trop d'exemples.

Rien n'est plus curieux à étudier que l'état commercial de cette nation qui n'a eu ni territoire propre, ni ports, ni armées, et qui louvoyant sans cesse sur une mer agitée, avec des vents contraires, a fini par arriver au port avec de riches cargaisons et d'im-

menses richesses. Les Juifs firent le commerce parce qu'il leur fut rarement permis de faire autre chose et d'exercer leur industrie avec sécurité. Tandis que la multiplicité des péages et la tyrannie des seigneurs féodaux rendaient toute spéculation impossible, hormis celles des petits marchands des bourgs et des villes, les Juifs plus hardis, plus mobiles, songeaient à des opérations plus vastes et travaillaient en silence à lier des continens, à rapprocher des royaumes. Ils esquivèrent les barrières et les donjons, cachant soigneusement sous des apparences misérables leur opulence réelle et le secret de leurs transactions. Ils allaient chercher à de grandes distances et mettaient à portée des consommateurs aisés les produits peu connus des pays les plus reculés. A force d'errer et de courir de contrée en contrée, ils avaient acquis une connaissance exacte des besoins de toutes les places; ils savaient où l'on devait acheter et où l'on pouvait vendre : quelques échantillons et un carnet leur suffisaient pour les opérations les plus importantes. Ils correspondaient entre eux sous la foi des engagements que leur intérêt les obligeait de respecter, en présence des ennemis de toute espèce dont ils étaient entourés. Le commerce a perdu la trace des inventions ingénieuses qui furent le résultat de leurs efforts; mais c'est à leur influence qu'il doit les progrès rapides dont l'histoire nous a signalé le phénomène brillant, au milieu des hor-

reurs de la nuit féodale. Insensiblement, les Juifs accaparaient tout le numéraire, puisque c'était la seule propriété qu'ils pouvaient acquérir et mettre en sûreté, et l'usure s'offrit bientôt à eux comme le moyen le plus sûr de s'enrichir. Libres d'armer des navires et d'entreprendre des spéculations avouées, ils auraient peut-être renouvelé les merveilles de Tyr et de Carthage; esclaves et rançonnés, ils s'habituaient à reprendre par l'usure ce qu'on leur enlevait par la spoliation. En vain publiait-on des lois sévères contre le prêt à intérêt; ces lois ne servaient qu'à rendre les emprunts plus difficiles et par conséquent l'intérêt plus onéreux. Les prêteurs savaient éluder alors aussi bien qu'aujourd'hui les prescriptions qui gênaient leurs projets, et leurs escomptes étaient d'autant plus usuraires que leurs risques étaient plus sérieux. Peu à peu, ils se rendirent maîtres de toutes les fortunes, à l'aide de quelques capitaux, et plus d'une fois le désespoir de leurs débiteurs les massacra comme créanciers, plutôt que comme hérétiques (1).

Cet état de choses a duré jusqu'à la découverte du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique, époque à laquelle les nations européennes se livrèrent à des entreprises bien plus importantes que le colportage des Juifs et leurs spéculations de prêteurs à la petite semaine. Mais pendant près de cinq cents

(1) Arthur Beugnot, *les juifs d'occident*, 2<sup>e</sup> partie, page 35.

ans, c'est dans l'histoire de cette nation qu'il faut étudier la marche du commerce et les essais plus ou moins hardis par lesquels il s'est élevé au rang de puissance politique. Les Juifs commencèrent par vendre des esclaves sous la première race; ils devinrent aussi percepteurs des péages (*telonarii*), et ils abusèrent tellement de cette charge qu'on fut obligé de la leur retirer. Plus tard, on les voit établis à Vienne, en Dauphiné, en relation avec Marseille pour le commerce du Levant; ils obtiennent, par suite de ces relations, plusieurs missions diplomatiques et ils les remplissent avec habileté. Le moine de Saint-Gall cite un certain marchand juif, qui était devenu le favori de Charlemagne et qui allait chercher dans les pays d'outre-mer les objets les plus précieux. Les prêtres et les évêques étaient devenus leurs tributaires, et plus d'une fois les vases sacrés furent mis en gage entre les mains de ces hérétiques, pour subvenir aux dépenses ruineuses du clergé. Les Juifs étaient les dépositaires des plus belles étoffes connues, et ils en faisaient le commerce avec d'immenses bénéfices; ils en répandaient en même temps l'usage et le besoin dans les châteaux et dans les abbayes. Ils s'emparaient aussi de l'orfèvrerie et du négoce des matières d'or et d'argent. La féodalité troubla moins qu'on ne pense ces occupations lucratives; les seigneurs y mirent des conditions sévères, mais ils eurent le bon esprit de

les respecter. Aussi, au milieu de la terreur générale qui ne cessait de planer sur toutes les routes et sur tous les voyageurs, les Juifs armés de sauf-conduits, parcouraient sans inquiétude l'Europe entière et disposaient en souverains de tout le commerce de la France, aux dixième et onzième siècles. A cette époque, ils avaient déjà beaucoup simplifié les procédés commerciaux et leur correspondance aurait fait honneur aux plus habiles négocians de nos grandes cités.

L'apparition des marchands de la Lombardie, de la Toscane et des autres parties de l'Italie acheva de perfectionner l'œuvre des Juifs et de donner au commerce du moyen-âge une impulsion énergique. Ceux-ci firent dès-lors ressource de tout et mirent en circulation les objets meubles et immeubles, tels que des chevaux, des terres et des maisons; l'historien Rigord va jusqu'à dire que les Juifs étaient, à cette époque, propriétaires réels de la moitié du royaume. En vain, des ordonnances royales fixaient le taux de l'intérêt, réglaient les hypothèques, le mode des poursuites contre les débiteurs et une foule d'autres questions d'une importance économique non moins grande : les Juifs continuaient de prêter et de vendre à ceux qui avaient besoin d'emprunter et d'acheter, et qui se gardaient bien de trop discuter les conditions. On prétend même que ce fut alors qu'apparurent les premières lettres de



change dont les uns font remonter l'invention vers le septième siècle et les autres seulement au milieu du douzième. C'est un point qui n'a pas encore été éclairci et qui ne mérite pas autant de l'être que quelques écrivains l'ont pensé. La date d'une telle découverte, en supposant qu'on pût la fixer d'une manière authentique, n'aurait qu'un simple attrait de curiosité ; mais il paraît qu'elle est destinée à demeurer toujours dans le doute. On pense avec raison que l'invention est due bien plutôt aux marchands italiens qu'aux brocanteurs juifs de ce temps, ceux-ci n'ayant pas eu occasion de se livrer d'aussi bonne heure que les autres au commerce de place en place, qui a probablement suggéré cette idée. Le nom même de la lettre de change, qui était primitivement italien, semble en indiquer les véritables auteurs, et la première ville où l'on en fit usage, Lyon, alors l'entrepôt de l'Italie, est un indice de plus. Il est probable que les Lombards et les Juifs y ont pris une part égale et en ont deviné dès l'origine les importantes conséquences.

Ces ingénieux inventeurs entrèrent plus tard en lutte, et l'histoire des républiques italiennes du moyen-âge est toute pleine des débats qui s'élevèrent entre eux au sujet des privilèges que les uns voulaient exploiter à l'exclusion des autres. On voit les Juifs se faire partout intendans, économistes, procureurs, hommes de finance et même entremetteurs

de mariages , selon qu'ils sont plus ou moins vivement pourchassés de toutes les positions commerciales régulières par les bulles des papes , ou par la jalousie de leurs concurrens. Tout contribue ainsi à les enfermer dans un cercle vicieux d'où ils ne peuvent sortir que par l'usure et les négociations d'argent. Quand l'envie les a forcés d'abandonner une ville, l'intérêt des habitans les y rappelle; leurs capitaux sont devenus tellement nécessaires à ces cités industrielles que l'on désobéit aux ordres des autorités pour empêcher que les Juifs ne les portent ailleurs. Aussi vit-on bientôt des maisons de prêt s'établir jusque dans les villages, et les Juifs de la Toscane diriger d'un point central une foule de succursales de leurs maisons de Florence ou de Pise. Leur opulence et leur faste dépassaient toute imagination et leur suscitaient des adversaires fanatiques. On connaît l'histoire de ce fameux Bernardin de Feltre qui poussa l'enthousiasme jusqu'à prêcher une croisade contre eux, et qui dans toute occasion se montra leur ennemi le plus implacable. Il les poursuivait partout comme des usuriers, altérés du sang des peuples, et pour ruiner leurs établissemens, il imagina de leur opposer ces maisons de prêts sur gages, qui furent nommées *monts-de-piété*. Dès le principe, tout y était gratuit, et les sommes prêtées l'étaient sans intérêts, tandis que les Juifs prélevaient quelquefois de 30 à 40 pour

cent. Aussi, le succès en fut-il prodigieux, et la plupart des villes d'Italie eurent leurs monts-de-piété qui devaient surpasser un jour en exactions usuraires les plus audacieuses opérations des Juifs.

Toutefois, ces monts-de-piété ne purent remplacer les établissemens des Juifs, et cette circonstance prouve avec quelle sagacité ceux-ci avaient deviné les véritables besoins de la circulation. Quoique les monts-de-piété prêtassent de l'argent presque sans intérêt, les formalités qu'il fallait remplir pour avoir droit à leurs secours, les lenteurs inévitables de leur administration, la nécessité de prouver la légitime possession des articles engagés, et par dessus tout l'obligation pour les déposans de livrer leurs noms à la publicité, ne tardèrent pas à en éloigner les emprunteurs qui trouvaient des fonds à toute heure, en secret et sans formalités, chez les banquiers juifs. Riches et pauvres, seigneurs et vilains accouraient auprès d'eux et leur crédit était si grand à Livourne, au temps des Médicis, qu'on disait proverbiallement : *il vaut mieux battre le grand duc qu'un juif*. Le pape Sixte-Quint leur avait rouvert toutes les sources de richesse que ses prédécesseurs avaient taries ; leurs marchandises même étaient exemptes de tout péage, et le *sacro monte della pietà* cessa de leur faire concurrence, lorsque les chrétiens chargés de le diriger eurent dépassé les abus de leurs rivaux. Après moins de dix ans d'exis-

tence, les monts-de-piété étaient devenus, ce qu'ils sont aujourd'hui, des abîmes ouverts sous les pas du malheur, plutôt que des asiles pour y échapper.

Tout semble donc nous autoriser à reconnaître que les Juifs ont exercé une influence notable sur la marche de l'économie politique en Europe, en conservant, au milieu de l'anarchie féodale, le dépôt des traditions commerciales qui viendront se perfectionner et s'épurer au foyer du quinzième siècle. C'est aux persécutions dont ils furent victimes que nous sommes redevables des premiers essais du crédit et du système de la circulation. Eux seuls peut-être, en concentrant sur le commerce de l'or et de l'argent une attention que les préjugés de leurs contemporains les empêchaient d'occuper ailleurs, eux seuls ont préparé la grande révolution monétaire que la découverte des mines d'Amérique et l'établissement des banques européennes devaient accomplir dans le monde. Ainsi brille et se conserve, au sein même des événemens les plus sombres, la trace lumineuse de l'avenir, et nous allons la suivre encore plus prononcée dans l'histoire des villes anséatiques.

---

---

## CHAPITRE XVI.

Des villes anstétiques. — Motif de leur association. — Singulière organisation de leurs comptoirs. — Importance de l'entrepôt de Bruges. — Origine du commerce de commission.

Tandis que les Juifs créaient et répandaient la science commerciale en Europe, malgré l'anarchie féodale et les persécutions sans cesse renaissantes dont ils étaient accablés, une association puissante se formait en Allemagne et complétait l'œuvre des croisades après l'avoir devancée. Le nord et le midi marchent ainsi de concert à la conquête des grands élémens de la richesse publique, et le génie de la production trouve toujours un asile contre les abus de la force et les exactions de la tyrannie. Ce progrès n'est pas facile à suivre au travers des vicissitudes qui ne cessent d'agiter la société européenne depuis le règne de Charlemagne jusqu'à celui de Charles-Quint; mais il est impossible de mécon-

naltre les efforts qui sont tentés chaque jour, soit dans un pays, soit dans un autre, pour restituer au travailleur son rang et au travail ses prérogatives. Même en le pressurant on lui rend hommage, et l'histoire des Juifs, sans cesse proscrits et rappelés, n'est qu'une suite de tâtonnemens dont les gouvernemens subissent la nécessité avant d'arriver à l'emploi du crédit, c'est-à-dire au respect inviolable de la foi promise et de la propriété. L'établissement de la ligue anséatique est un de ces essais laborieux, et il doit occuper sa place dans l'histoire de l'économie politique.

Il n'existe aucun monument authentique des premiers temps de cette association célèbre, d'après lequel on puisse préciser l'époque exacte de sa fondation. La plupart des actes d'accession à l'union anséatique ont même disparu des archives des principales villes qui en faisaient partie. Aucun registre de délibérations, aucun procès-verbal de conférences ne nous est parvenu du premier âge de ces opulentes cités, plus occupées d'agir que de parler et d'écrire. Ce qui est certain, c'est que dès le treizième siècle on voit déjà plusieurs villes maritimes de la basse Allemagne unies entre elles pour leur défense commune et surtout pour la protection de leur commerce. « Leurs commencemens furent faibles, dit le savant historien de ces villes (1),

(1) Sartorius, *Histoire des villes anséatiques*, tome I.

leurs progrès rapides, leurs succès étonnans, et sans doute elles étaient loin de prévoir qu'un jour leur opulence régnerait en souveraine sur les deux mers du Nord et pèserait d'un grand poids dans la balance politique de l'Europe. » Les premiers traités qu'elles firent entre elles eurent pour but la répression de la piraterie et l'abolition de ce brigandage connu sous le nom de *droit de naufrage*, alors impitoyablement exercé contre tous les navigateurs. A mesure que leurs profits s'étendaient, il fallait les mettre à l'abri des déprédations maritimes qui correspondaient d'une manière si cruelle aux exactions des barons terriens. On achetait les privilèges qu'on ne pouvait obtenir du bon droit ou par la force; en se réunissant, on acquérait plus d'influence et peu à peu on eut assis sur des bases solides une foule de franchises qui devinrent la source de toutes sortes de prospérités.

Les croisades offrirent bientôt un aliment actif à l'esprit d'entreprise des villes anséatiques. Leurs navires prirent part aux expéditions en terre sainte et visitèrent souvent la Méditerranée; ils débarquèrent en plus d'une rencontre de hardis passagers et qui eurent facilement reconnu la supériorité du commerce de long cours sur le cabotage pauvre et restreint de la mer Baltique. A l'occident et dans la mer d'Allemagne, Cologne, Brême, Lubeck, Hambourg se faisaient octroyer des privilèges

importans. On leur avait accordé la faveur de s'organiser en corporation à Londres, d'y avoir une maison et des magasins, et elles en usèrent avec une telle habileté, qu'en moins de quinze années tout le commerce anglais était tombé entre leurs mains. En Suède, en Danemarck, en Norvège, en Livonie, leur prééminence ne connaissait plus de bornes, et jusque dans Novogorod la Grande les magistrats de Lubeck exerçaient sur les comptoirs anséatiques une influence respectée. A la fin du treizième siècle on voit déjà sept villes maritimes de la Baltique s'unir pour défendre des privilèges que le roi de Norvège voulait leur disputer dans ses ports; elles arment une flotte pour se les faire rendre et triomphent de la résistance du prince. Dans le siècle suivant, leur prépondérance est si grande que la plupart des villes de l'intérieur de l'Allemagne décident de s'y rattacher, avec des provinces entières. Tout le monde veut être de cette association où il y a tant de profits à faire et si peu de risques à courir. Les petites villes y sont admises à titre de clientes, à condition de supporter leur part des charges générales, comme rançon de leur indépendance nouvelle. On croit que ce fut à cette occasion qu'on dressa le premier acte de confédération générale dans une assemblée tenue à Cologne en 1384, où la ligue prit le nom d'anséatique ou de *hanse* qui signifiait, dans le vieux lan-



gage du pays, *corporation*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à partir de cette époque, on n'entend plus parler ni des *marchands de l'empire*, ni des *navigateurs de l'Allemagne*, mais des comptoirs et des factoreries des villes anséatiques.

Malheureusement, cette ligue portait dans son sein des germes de désorganisation qui devaient tôt ou tard amener sa décadence et sa ruine. Elle manquait d'une puissance exécutive pourvue de moyens suffisans pour forcer tous les associés à se soumettre aux résolutions adoptées par la majorité; elle n'avait pas de chef institué pour diriger toutes les forces vers le bien général. « C'était un corps à cent bras, sans tête (1). » En vain avait-on stipulé que les villes réfractaires seraient retranchées de la confédération, et que leurs différends seraient jugés par un conseil suprême, ces clauses essentielles ne furent jamais ponctuellement exécutées, et nulle idée de persévérance et d'ensemble ne présida jamais aux entreprises de la ligue. L'esprit d'anarchie qui dominait alors en Europe avait aussi soufflé sur elle, et nous ne comprenons pas comment chacune des villes dont elle était composée pouvait avoir conservé le droit de contracter des alliances avec des princes ou des états étrangers à la confédération. Aussi arriva-t-il plus d'une fois que l'intérêt d'un ou de plusieurs membres de la

(1) Schoell, *Cours d'histoire des États européens*, tome XV, p. 291.

ligue se trouva en opposition avec celui de tous les autres, et entraîna des guerres funestes à l'association tout entière. Les rois de Danemarck, de Suède et de Norvège, toutes ces puissances féodales habituées aux tributs et aux pillages, finirent par voir de mauvais œil l'indépendance de quelques cités commerciales et l'insolence bourgeoise qui en était la conséquence. Celles-ci, devenant de plus en plus puissantes à mesure qu'elles devenaient plus riches, pouvaient prendre à leur solde les sujets mêmes de leurs ennemis, et elles opposaient une aristocratie de commerce et d'argent à l'aristocratie purement féodale qui leur faisait la guerre. Elles étaient militairement fortifiées et pouvaient résister en ces temps où l'artillerie, encore inconnue, ne permettait pas de battre en brèche leurs murailles (1).

Leur puissance ne tarda point à se manifester

(1) On n'a jamais connu avec certitude le nom de toutes les villes anseatiques. Les plus renommées et celles qui étaient désignées habituellement dans les actes officiels de la Confédération, ne s'élevaient pas au-delà de quarante ou quarante-cinq. C'étaient *Lubeck, Wismar, Rostock, Stralsund, Greifswalde, Colberg, Anklam, Demmin, Stettin, Kiel, Brême, Hambourg, Mustargard, Culm, Thorn, Elbing, Dantzig, Kœnigsberg, Riga, Dorpt, Revél, Pernow, Cologne, Soest, Munster, Osnabruck, Brunswick, Magdebourg, Hildesheim, Hanovre, Lunebourg, Utrecht, Zwoll, Deventer, Zutphen, Zirikzée, Briel, Middelbourg, Dordrecht, Rotterdam, Amsterdam, Campen, Groninghe, Harderwick, Staveren*. Les autres étaient désignées par la qualification générale de villes anseatiques. On peut les évaluer ensemble à quatre-vingts.

dans les premières luttes qu'il leur fallut soutenir, nommément contre Valdemar, roi de Danemark. Elles forcèrent ce prince à fuir de ses états, et répandirent une telle terreur dans la Baltique, que toutes les rivalités s'humilièrent devant leurs triomphes. Ainsi disparurent les flottes de ces redoutables Normands, qui avaient tenu l'Europe entière en échec et fondé des royaumes à plus de cinq cents lieues de leurs rivages. Les escadres de la ligue anséatique, commandées par des sénateurs de Lubeck, purgèrent les mers du Nord de pirates, et le traité de Stralsund, en 1370, leur livra pour quinze ans les places fortes de la Scanie, avec les districts qui en relevaient. Dès ce moment, on peut dire que le droit des gens maritime commença à naître, et que le commerce fit la loi à la barbarie. Partout où flotta l'étendard des villes anséatiques, on vit succéder le respect des traités à l'abus de la force. Des agens commerciaux, des entrepôts, des comptoirs, des magasins s'établissaient sur tous les points où les échanges pouvaient avoir quelque importance. La Russie a été réellement découverte par ces navigateurs hardis, qui se frayèrent les premiers une route jusqu'à Novogorod. Les produits naturels de ces vastes contrées fertiles, quoique mal cultivées, devinrent et sont restés, depuis lors, le principal objet du commerce de la mer Baltique. C'étaient des peaux, des cuirs, des pelle-

teries, des grains, du chanvre, du goudron, des bois de construction dont l'Europe manquait, et que les villes anséatiques lui fournirent presque aussitôt en abondance. La plus parfaite liberté régnait entre ces villes dans les transactions qu'entraient aujourd'hui les exigences de la politique, les tarifs de douanes et toutes les lenteurs de la fiscalité.

Il faut se transporter par la pensée dans nos comptoirs modernes en Orient ou à la Chine, pour retrouver la trace des usages commerciaux que les villes anséatiques avaient fait prévaloir dans toute l'Europe aux treizième et quatorzième siècles. En Angleterre et en Russie, leurs marchands jouissaient de privilèges considérables. Ils avaient à Novogorod un magistrat chargé de maintenir l'ordre parmi eux, et de juger leurs procès d'après les lois de l'*Union*. Ce magistrat, assisté de quelques prud'hommes, avait le droit de prononcer dans certains cas de fortes amendes, et même la peine de mort, avec appel soit à Lubeck, soit à la diète anséatique. L'église et la factorerie de l'*Union* étaient entourées d'une enceinte fermée pendant la nuit et sévèrement gardée. Les marchands de la *Hanse* avaient eu soin de s'assurer le monopole des affaires; les Russes ne pouvaient vendre qu'à eux, et un statut de la confédération avait défendu de solder les marchés en espèces : toutes les trans-

actions devaient se consommer par forme d'échange. De là naquirent la contrebande et l'interlope, soit par la Suède, soit par la Finlande, jusqu'au moment où les Anglais, ayant trouvé le chemin d'Arkhangel par la mer Blanche, annulèrent de fait le monopole de la confédération. Aussi, peu à peu le lien tendait-il à se dissoudre, et depuis ce moment on voit chaque jour quelque ville se détacher de l'Union, à la tête de laquelle Lubeek a long-temps brillé du plus vif éclat.

Pour bien comprendre l'influence exercée sur le développement de la science des richesses par les villes anséatiques, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la manière dont ces cités avaient organisé les comptoirs qu'elles entretenaient à Novogorod, à Bergen, à Bruges, à Londres et dans d'autres places. Tous ces établissemens étaient soumis aux mêmes réglemens, sauf un petit nombre de modifications locales. Les comptoirs se composaient d'une série de bâtimens isolés et généralement construits sur le bord de la mer ou des fleuves, afin que les navires, en pussent approcher aisément pour y prendre ou y déposer leurs cargaisons. Chaque corps de bâtiment avait un nom et une destination particulière. Les employés, les surveillans logeaient à portée des marchandises, qui étaient réparties suivant leur nature, dans des greniers, des magasins ou des caves, comme dans les *docks* actuels de la ville de Londres;

de vastes jardins servaient au besoin de dépôt supplémentaire et fournissaient les légumes nécessaires à la consommation des habitans. Pendant l'hiver, une salle commune réunissait autour du même foyer cette nombreuse famille industrielle; de vastes dortoirs la recevaient ensuite pendant la nuit. Aucun habitant du comptoir ne pouvait se marier, et l'infraction de cette loi était punie par la perte du droit ansématique et du droit de cité. Imaginez la règle d'une communauté religieuse appliquée à une association commerciale, et vous aurez une idée de la constitution de ces factoreries dont celles des Anglais à Canton reproduisent de nos jours, à quelques différences près, les principales dispositions.

Comme aujourd'hui à Canton, il était défendu aux employés de visiter, *sous peine de mort*, la partie de la ville qui appartenait aux naturels. Les abords des comptoirs étaient entourés de sentinelles pendant la nuit, et gardés par des dogues énormes qui se jetaient avec fureur sur tout inconnu qui approchait d'eux. Il paraît, en outre, que les réglemens de la confédération ne permettaient pas aux employés de faire le commerce pour leur propre compte; ils n'étaient considérés que comme des commis agissant au nom de leurs patrons, et au bout de dix ans ils retournaient en Allemagne, riches de leur expérience et des connaissances qu'ils avaient acquises. Pour subvenir aux frais du comp-

toir, chaque marchandise payait un droit léger à l'entrée ou à la sortie. On employait au même usage le produit des amendes pour violation de statuts ou de formalités et chaque cité confédérée était soumise à une taxe pour l'entretien des comptoirs.

Les comptoirs étendirent un moment leurs ramifications dans toute l'Europe et donnèrent partout une impulsion extraordinaire au commerce et à l'industrie. La factorerie de Bruges devint l'entrepôt de toutes les productions de l'Europe et la ville compte jusqu'à 35 mille maisons. Durant les plus beaux jours de leur prospérité, les cités anscatiques étaient maîtresses des pêcheries, des mines, de l'agriculture et de l'industrie de toute l'Allemagne. Les grains, la cire et le miel de la Pologne, les métaux de la Bohême et de la Hongrie, les vins du Rhin et de France, les laines et l'étain de l'Angleterre, les toiles de Hollande, les draps de la Belgique s'échangeaient par masses énormes sur leurs marchés. Les marchands du midi envoyaient à l'entrepôt de Bruges les produits de l'Orient et de l'Italie, les épices de l'Inde, les soieries, et les drogues dont la consommation était très considérable. Mais bientôt, la prospérité de cette ville excita la jalousie des autres cités qui contribuaient aux frais élevés de ses employés, et Cologne rompit avec éclat le lien qui l'attachait à elle. Les administrateurs de la grande factorerie avaient commis la faute

d'établir deux catégories de marchandises dont les unes devaient être nécessairement négociées dans le dépôt de la confédération, tandis que les autres étaient affranchies de cette condition. Peu à peu on s'efforça d'augmenter le nombre des articles affranchis, c'est-à-dire de faire prévaloir ce que nous appelons aujourd'hui *l'entrepôt fictif sur l'entrepôt réel*. La lutte qui s'établit à cette occasion détermina plusieurs négocians à consigner leurs marchandises à des maisons flamandes, pour échapper aux exigences des entrepôts, et c'est ainsi que le *commerce de commission* dont les destinées devaient être si brillantes, naquit d'une protestation contre l'arbitraire des tarifs.

Les Anglais se lassèrent à leur tour des privilèges qu'ils avaient accordés aux villes anséatiques, et, en effet, ces privilèges étaient vraiment exorbitans. Il avait été stipulé que les procès entre Anglais et Allemands seraient souverainement jugés par deux magistrats que le roi nommerait; les Allemands étaient soustraits à la juridiction du tribunal de l'amirauté. On leur avait abandonné, en toute propriété, un quartier de Londres, un autre à Boston et à Lynn, et ils étaient exempts d'une série de taxes de douane et d'autres redevances auxquelles tout le monde était soumis. La querelle commença à s'envenimer, lorsque les Anglais s'aperçurent que ceux des villes anséatiques profitaient



de leurs privilèges pour inonder le pays des draps fabriqués en Allemagne, et pour accaparer toutes les opérations commerciales. Il fut démontré que les Allemands avaient importé en une seule année quarante-quatre mille pièces de drap, tandis que les fabriques anglaises n'avaient pu en placer que onze cents. Plus tard, la reine Élisabeth favorisa de tout son pouvoir le progrès des établissemens que les *aventuriers* <sup>(1)</sup> avaient fondés pour rivaliser avec les villes anséatiques, et mit le sceau de son autorité à ces représailles de douanes qu'on peut considérer comme le prélude des luttes industrielles auxquelles nous assistons. Dès ce moment, le commerce s'élève au rang de puissance politique; on combat à coups de tarifs autant qu'à coups de canon; et l'économie politique fait son entrée dans les conseils des rois et dans le droit européen.

Les villes anséatiques ont merveilleusement servi ce mouvement si favorable à la liberté et à la civilisation, en rapprochant les peuples par le lien puissant des intérêts et des industries. L'établissement de l'entrepôt de Bruges qui unissait le Nord et le Midi, était devenu le rendez-vous de tous les négocians de l'Europe et une place du premier ordre pour la circulation des espèces et les combi-

(1) On sait que ce fut sous ce nom que s'établit une compagnie de marchands anglais, dans le but de se soustraire à la domination commerciale des Allemands.

naisons du crédit. On y comptait soixante-huit corps de métiers, et dès le commencement du quatorzième siècle <sup>(1)</sup>, il y existait une chambre d'*assurances* et des courtiers instruits des principales règles du change <sup>(2)</sup>. De là partaient comme d'un centre commun les ordres du commerce qui auraient réveillé l'industrie du sommeil où elle était plongée, si le régime des corporations, en vigueur alors dans toute l'Europe, n'eût contribué à l'y maintenir. Et cependant, les villes anséatiques ont créé le système des pêcheries modernes, du hareng et de la baleine, la marine marchande, les entrepôts, la commission et les franchises du genre de celles dont jouissent les Européens dans l'Orient et à la Chine, faute de mieux. Elles ont accoutumé la barbarie féodale au respect du travail dont elle a fini par devenir tributaire, et substitué l'influence de l'intelligence industrielle et économe à celle de la cuirasse et du glaive. Elles ont préparé l'émancipation des communes de France et d'Angleterre, en faisant voir de quel côté serait la force, le jour où les communes voudraient s'entendre et s'associer. Nous leur devons enfin l'abolition des premières barrières commerciales et les premiers es-

(1) En 1310.

(2) Comme les habitans des villes anséatiques étaient vulgairement désignés en Angleterre sous le nom d'*Esterlings*, et que, dans les ventes, on stipulait les paiemens en monnaie des Esterlings, il est probable que la dénomination de *livre sterling* remonte à cette époque.

sais de crédit public dont elles donnèrent l'exemple, toutes les fois que les besoins de la confédération les mirent dans le cas d'y recourir. Le régime représentatif et électif qu'elles propagèrent, l'espèce de hiérarchie qu'elles établirent entre les villes alliées, protégées ou sujettes, exerça chacune d'elles à la défense de ses droits et les conduisit à la conquête de droits nouveaux. Ainsi se retrouve toujours la trace du progrès économique, au milieu des vicissitudes des peuples qui semblent l'avoir perdue, et les forces productives de l'homme l'emportent sans cesse sur ses penchans destructeurs.

---

---

## CHAPITRE XVII.

De l'affranchissement des communes et de son influence sur la marche du progrès économique et social.

Tandis que les villes anséatiques s'organisaient en confédération dans le nord, le grand œuvre de l'affranchissement des communes s'accomplissait dans le midi. Les traditions romaines s'y étaient conservées plus vivaces que dans le reste de l'Europe, et sous la domination même des barbares, les grandes cités de la Provence et du Languedoc n'avaient jamais cessé de jouir des bienfaits du régime municipal. Insensiblement, à mesure que les villes du nord acquéraient de l'importance par leurs richesses, elles firent des tentatives pour conquérir leur indépendance; elles voulaient disposer librement de leur fortune et y rattacher quelques privilèges, à une époque où c'était une preuve de servi-

tude que de ne pas en avoir. Les bourgeois parvinrent à se faire juger par leurs pairs et à se soustraire à la justice des seigneurs, oppressive, partielle et vénale. Ils réclamèrent le droit d'être imposés d'une manière fixe et limitée, de régler eux-mêmes leurs intérêts et de maintenir l'ordre dans les villes et bourgs. « Voici, disait l'abbé Guibert, chroniqueur du douzième siècle, voici ce qu'on entend aujourd'hui par ce mot *nouveau et détestable de commune* : les gens taillables ne paient plus qu'une fois l'an la rente à leurs seigneurs ; s'ils commettent quelque délit, ils en sont quittes pour une amende légalement fixée, et quant aux levées d'argent qu'on a coutume d'infliger aux serfs, ils en sont exempts ('). »

C'est bien sous un semblable aspect, en effet, que la liberté naissante devait apparaître à un homme d'église. L'église avait raison de s'alarmer de la conspiration universelle qui éclatait contre tous les privilèges, et qui allait bientôt attaquer les siens. Car, peu à peu, elle s'était substituée aux seigneurs, en obtenant des exemptions de taxes et des prérogatives fiscales de la plus haute importance. Chaque jour voyait augmenter ses biens par des donations, et ses prétentions s'élevaient avec sa fortune jusqu'au point d'inquiéter les rois sur leurs trônes. Louis IX lui-même, qui était un saint, fut obligé

(1) *Mémoires de Guibert*, liv. III, chap. 7.

d'y mettre ordre, et ses successeurs, souvent excommuniés, ont eu à soutenir de longues luttes avec la papauté, protectrice naturelle des exigences ecclésiastiques de tous les temps. Ainsi se continuait cette protestation permanente, immortelle, de l'espèce humaine en faveur d'une répartition plus équitable des profits du travail. L'église s'y était associée aux jours de ses malheurs, et elle avait fourni de puissantes armes aux défenseurs de l'égalité civile, à l'époque où tout le monde pliait sous le joug féodal. Mais à mesure que la féodalité s'affaiblit, l'église voulut devenir son héritière, et reprendre sa vieille domination sur les rois, qui se jetèrent dans les bras des peuples et créèrent le tiers-état au sein des communes affranchies.

Cette grande révolution n'a pas été l'œuvre d'un jour ; nous en voyons les résultats, mais nous n'en savons pas la date certaine. Ce qui est probable, c'est que le mouvement a commencé par quelques villes opulentes, et s'est propagé insensiblement, selon les circonstances, à toutes les villes, dont les unes ont demandé la confirmation des privilèges qu'elles possédaient depuis long-temps et les autres ont argué de services rendus et d'actes accomplis, pour faire légitimer par l'octroi ce qu'elles avaient gagné par la conquête. Cependant, on attribue communément à Louis-le-Gros les premières chartes d'émancipation, parce qu'il est le premier roi qui

ait recouru à l'appui des bourgeois pour résister aux usurpations de la noblesse. Mais ce serait une erreur de croire qu'à l'époque où les diverses cités se constituèrent en communes, elles ne possédaient aucune institution populaire et locale, chargée de surveiller les intérêts des habitans. Elles avaient des maires, des échevins, des pairs, des jurés, des consuls. On sait la lutte énergique et célèbre que les habitans de Vézelay soutinrent contre leur abbé et ses moines, qui prétendaient les maintenir irrévocablement sous le joug féodal. Rien n'est plus curieux que de voir dans l'histoire cette longue querelle élevée entre des moines qui parlaient au nom des libertés de leur église et quelques bourgeois qui réclamaient les privilèges de leur commune; dispute sérieuse qui dura plusieurs années et dans laquelle intervinrent des évêques, des seigneurs, la cour de Rome, le roi de France, pour la ruine et l'asservissement d'une chétive bourgade. Les villes de Tournay, de Noyon, de Meaux, de Dijon jouissaient de privilèges fort étendus, au premier rang desquels figurent toujours quelques libertés commerciales, quelques prérogatives particulières en matière de routes, de monnaies, de corvées et d'impôts. L'abbé Suger, qui était ministre et qui a été biographe de Louis-le-Gros, dit expressément <sup>(1)</sup> que *les hommes des pa-*

(1) Suger, de *Vita Ludovici Grossi*; dans Duchesne, *Hist. franc. script.*, tome IV, page 301.

*roisses du pays* assistèrent ce prince au siège de Thoury. Plus tard la reine Blanche, pendant l'absence de St-Louis, confia la garde des villes à des milices bourgeoises. Plus on étudie ce sujet, plus on est convaincu que c'est la richesse accumulée dans les villes qui a fait naître les idées de liberté et préparé l'affranchissement des communes.

Si ces communes ne formèrent point, comme en Allemagne, une confédération générale, c'est qu'elles trouvèrent un appui dans les souverains aussi intéressés qu'elles-mêmes à l'abaissement du pouvoir des barons. La royauté ne pouvait rien toute seule contre cette nuée de seigneurs retranchés dans leurs donjons et qui exploitaient pour leur compte personnel les ressources de la France. Les communes ne pouvaient pas davantage sans l'appui des rois ; il y eut entre elles et eux une véritable alliance offensive et défensive qui n'a pas peu contribué à fonder l'indépendance et l'unité nationales. Les chroniques de St-Denis ont célébré le dévouement des villes de Corbie, d'Amiens, d'Arras, de Beauvais et de Compiègne qui envoyèrent leurs contingens à la bataille de Bovines. La royauté eut le bon esprit de déclarer libres les cités qui ne relevaient que de son autorité, et cette résolution intelligente lui assura une foule de dévouemens qui ne furent pas toujours payés d'ingratitude. Je n'oserais affirmer que les rois et les villes aient cru, en agissant ainsi,



obéir à un système, et jeter d'un commun accord les bases d'un nouvel ordre social; mais le mouvement fut si rapide que l'histoire à peine à suivre ses progrès et qu'elle s'exerce encore de nos jours à en rechercher les causes.

On ne saurait nier, pourtant, que cette révolution soit due à l'influence de la richesse et du travail qui, plus tard, s'en aidèrent pour marcher à de nouvelles conquêtes. Il s'opère en Europe, vers cette époque, une véritable rénovation dont l'aurore remonte aux premières croisades. On dirait que partout les idées s'agrandissent et prennent leur essor; l'intelligence humaine s'émancipe sous la protection du grand principe d'association. On s'associe au Sud pour la conquête de la terre sainte, et au Nord pour la sûreté du commerce. Des corporations d'arts et métiers, naguère inconnues, se multiplient avec une telle abondance qu'il faudra bientôt les régulariser, de peur qu'elles ne se fassent la guerre et qu'elles ne deviennent une puissance dangereuse au sein de l'état. Partout le travail est remis en honneur; les magistratures municipales sont de véritables syndicats; les échevins, les prévôts des marchands marchent les égaux des seigneurs, et disposent de l'opinion et de la puissance des villes. Lisez les ordonnances des cinq ou six premiers rois de la troisième race; vous en trouverez un grand nombre qui sont consacrées à des matières d'écono-

mie politique, aux foires, aux marchés, aux monnaies, aux changes, aux ventes et aux achats, aux poids et mesures, à la liberté du commerce, et surtout aux privilèges des communes. La royauté gouverne sérieusement; elle met la main à toutes les affaires, et la science de l'administration se manifeste principalement par la manière neuve et hardie dont elle aborde les questions économiques. Nous verrons bientôt avec quelle fermeté St-Louis a su les poser, s'il n'a pas eu le temps ou le bonheur de les résoudre; et l'on sera surpris de l'immense travail qui a été fait sous son règne, au milieu des préoccupations extérieures des croisades et des luttes intérieures de l'esprit féodal contre la royauté. *On sait que les rois ont les mains longues*, disait déjà l'abbé Suger dans sa vie de Louis-le-Gros, et St-Louis les avait encore plus longues que ses prédécesseurs.

On éprouve un vif intérêt à voir surgir ainsi des ténèbres du moyen âge les premières lueurs de ce feu brillant des arts et de l'industrie, qui fut tout à la fois l'effet et la cause de nos libertés municipales. Les communes prirent le nom de *conjuración*, d'*amitié*, de *confédération*, de *confrairies* qui indiquaient clairement le but de leur existence et de leur organisation. Elles s'emparèrent chacune d'une tour qui était armée d'un beffroi, signal de réunion ou de combat; elles se donnèrent une garde et des ma-

gistrats; elles eurent une caisse municipale, un sceau communal, des marques distinctives de leur pouvoir, de leur individualité. Elles interdirent l'érection de toute forteresse à portée de leurs murailles et capable d'exciter leur inquiétude, et elles firent, en toute circonstance, acte de souveraineté locale. L'exemple des républiques italiennes, celui des villes anséatiques, qui étaient aussi des puissances communales, leur apprirent à faire respecter cette souveraineté. Pour bien comprendre l'importance *économique* de l'affranchissement communal, il faut considérer à quelles dures nécessités les habitans des villes et des bourgs étaient soumis. Les seigneurs avaient la prétention de se faire maintenir chez tous les bourgeois un crédit illimité; souvent même ils prenaient tout ce qui était à leur convenance, sans payer jamais, et l'on sait que de ses vieilles habitudes c'est celle-là que l'aristocratie a eue le plus de peine à perdre. Aussi voit-on les bourgeois (ceux de Soissons entre autres) stipuler dans leur charte que les habitans de la ville ne feront pas plus de trois mois de crédit à l'évêque, et que, s'il ne paie au terme convenu, tout crédit ultérieur lui sera refusé. Les associations de métiers qui ont paru présenter depuis lors un caractère purement industriel, étaient des corps essentiellement dévoués au maintien des libertés de la commune; ils avaient pour but d'échapper aux vexations de la noblesse

et de se défendre contre les emprunts forcés qui auraient renouvelé pour eux, sous une apparence de liberté, toutes les misères du servage.

Le privilège de commune différait des franchises municipales, en ce sens que la sanction royale lui était nécessaire et lui conférait une grande force. Quelquefois on l'acquérait par transaction avec le seigneur féodal qui le cédait à prix d'argent; mais comme ce privilège entraînait de graves modifications dans la situation financière des villes, soit en réduisant, soit en supprimant les redevances qu'elles payaient aux barons, ceux-ci opposèrent souvent beaucoup de résistance aux tentatives des bourgeois, qui eurent de temps en temps besoin de se compter pour les vaincre. On lit dans le préambule d'une charte communale accordée aux habitans de Dourlens « que cette charte est concédée » à cause des injustices et des vexations exercées » par les puissans contre les bourgeois de ladite » ville. » Philippe Auguste disait en octroyant une charte à la ville de Saint-Jean d'Angely, qu'il y adhérait de grand cœur, afin que les habitans pussent mieux défendre et garder *tant ses droits que les leurs* (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que la liberté marche du même pas que le travail, et que nulle époque n'est plus féconde tout à la fois en

(1) *Ut tam nostra quàm sua propria jura meliùs possint defendere, et magis integrè custodire.*

développemens industriels et en conquêtes sociales, que celles où nous entrons. M. Guizot a fait remarquer (1), comme une preuve frappante du mouvement général des esprits vers les réformes, que, dans les douzième et treizième siècles, on trouvait deux cent trente-six actes de gouvernement relatifs aux communes, savoir : neuf sous Louis-le-Gros, vingt-trois sous Louis VII, soixante-dix-huit sous Philippe Auguste, dix sous Louis VIII, vingt sous Saint-Louis, quinze sous Philippe-le-Hardi, quarante-six sous Philippe-le-Bel, six sous Louis X, douze sous Philippe-le-Long, et dix-sept sous Charles-le-Bel. Maintenant, si l'on considère que les rois n'étaient pas les seuls qui donnassent des chartes et qui intervinsent dans les affaires des communes, il sera facile de concevoir l'importance du changement qui s'était opéré dans la condition des peuples.

Cette révolution, car c'en est une, fut le résultat immédiat et direct de l'immense création de richesses due aux cités industrielles du moyen-âge. Les barons, possesseurs du sol, dédaignaient toute occupation laborieuse et laissaient aux bourgeois le soin de pourvoir à leurs besoins et à leurs plaisirs. Peu à peu le numéraire obtenu par ces seigneurs, au moyen des taxes ou des pillages, allait s'entasser dans les coffres des citadins en échange des

(1) *Cours d'histoire moderne*, tome V, page 132.

lainages, des soieries, des gants, des casques et des objets de luxe dont l'aristocratie était avide. « Les seigneurs étaient prodigues, les bourgeois, au contraire, passaient pour très avares <sup>(1)</sup>, » et il n'est pas surprenant qu'ils aient ainsi créé par l'épargne une masse considérable de capitaux, qui acquirent une grande valeur, grâce à la sécurité consolidée par l'affranchissement des communes. On en trouve la preuve dans Joinville : « Il y avait tant de malfaiteurs et larrons autour de Paris, que tout le pays en était plein. Le roi qui mettait grande diligence comment le menu peuple fût gardé, sut toute la vérité; il ordonna enquête par tout le royaume, afin que l'on *fît bonne justice et raide*, et qui n'épargnât pas plus le riche homme que le pauvre. La terre alors commença à s'amender, et le peuple y vint pour le bon droit qu'on y faisait, et tant se multiplia et amenda, que *les ventes, les saisines, les achats et les autres choses valaient à double que quand le roi y prenait devant.* »

Ainsi, nous voyons s'établir presque simultanément les communes dans toute l'Europe, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en France, en Angleterre. Il y en a partout, parce que partout l'industrie et le commerce reprennent leur essor. Gènes, Florence, Venise, Barcelone, Brême, Lubeck, Hambourg, Bruges, Paris, Lyon, Marseille, Lon-

(1) Capéigne, *Histoire de Philippe-Auguste*, tome IV, page 243.

dres, Bristol, semblent un moment régies par les mêmes lois. La richesse mobilière s'y établit fièrement à côté de la propriété foncière et revendique ses droits. La terre, incapable désormais de suffire seule aux besoins de la société nouvelle, commence à perdre de son prestige, et voit passer aux mains des artisans une part du pouvoir des propriétaires. La démocratie apparaît, forte de l'esprit d'association et de toutes les ressources du travail organisé et discipliné. Le tiers-état se constitue; la classe moyenne, rêvée jadis par Platon et par Aristote, devient un corps délibérant, accorde ou refuse des subsides, se juge, se garde, se régit elle-même. La population s'accroît avec les moyens de subsistance. Les industries se perfectionnent, le commerce donne le signal du rapprochement général des nations, et les châteaux forts deviennent tributaires des manufactures. Il y en a un témoignage bien remarquable dans la législation royale contemporaine. Le premier volume du recueil de ces ordonnances, pour la troisième race, en comprend plus de cent, toutes consacrées à des questions de travail et d'industrie, de monumens, de commerce et d'échanges. Sans doute ces ordonnances laissent beaucoup à désirer, car elles sont généralement rédigées dans des vues fiscales et oppressives; mais leur nombre et leur variété même démontrent l'importance qui s'attachait déjà aux matières qu'elles

ont voulu définir. Nous allons en exposer l'esprit et les faits principaux avec quelques détails, parce que leur ensemble forme le premier point de départ officiel de la science économique en Europe.

---



## CHAPITRE XVIII.

De la législation économique des premiers rois de France de la troisième race. — Ordonnances sur les Juifs. — Sur les monnaies. — Contre l'exportation du numéraire. — Sur le commerce des grains. — Réglemens somptuaires. — Origine officielle de nos préjugés commerciaux.

Il existe, avons-nous dit, une preuve authentique du mouvement prodigieux imprimé à la production des richesses, soit par l'influence des croisades, soit par le commerce des villes anscatiques, du douzième au quatorzième siècle : c'est la collection des ordonnances des premiers rois de France de la troisième race. On trouve parmi ces ordonnances plus de cent dispositions, toutes relatives à des matières industrielles et commerciales, principalement sur l'usure et sur les Juifs, sur les monnaies, sur les ouvriers, sur les poids et mesures, et même quelques essais de *maximum* et de réglemens somptuaires. L'économie politique du temps se révèle tout entière dans ces documens

remarquables, dont l'étude nous a paru mériter une attention particulière, parce qu'elle résume parfaitement les idées de nos ancêtres sur plusieurs questions qui nous divisent encore aujourd'hui. Assurément, si le commerce et l'industrie n'avaient pas acquis, dès-lors, une extension considérable, nous ne verrions pas l'administration contemporaine aussi sérieusement occupée de leurs affaires, à ce point que sous le seul règne de Philippe-le-Bel cinquante-six ordonnances ont été rendues seulement sur les monnaies royales et seigneuriales, et plus de dix sur les Juifs et les marchands italiens.

L'examen attentif de ces monumens de la législation économique du moyen âge nous permet d'apprécier, avec quelque exactitude, la nature de l'influence exercée par le gouvernement sur les questions de finances et d'industrie à cette intéressante époque. Une telle étude est d'autant plus curieuse, que la plupart de nos préjugés commerciaux actuels n'ont pas d'autre origine que la législation exclusive et intolérante du treizième siècle. Ainsi nos lois sur l'usure, si profondément en désaccord avec l'expérience, avec le bon sens, avec l'intérêt général des prêteurs et des emprunteurs, ne sont qu'une réminiscence des ordonnances rendues contre le prêt à intérêt et surtout contre les Juifs sous Louis IX et sous ses successeurs. Nos

mauvaises lois de douane, si exclusives, si hostiles à l'étranger, sont le fruit des habitudes étroites de nationalité et d'égoïsme répandues à l'époque où l'unité nationale en avait peut-être besoin pour se consolider, mais non pour s'enrichir. L'intervention du gouvernement dans l'achat et la vente des marchandises, et les tentatives de *maximum* renouvelées sous la terreur de 1793, datent du jour où Philippe-le-Bel (1) crut devoir fixer le prix du blé et obliger les marchands à en fournir le marché, quelle qu'en fût la rareté. Toute notre législation des grains remonte aux ordonnances qui en défendaient l'exportation, et les premières erreurs du système *de la balance* se trouvent dans l'ordonnance du 28 juillet 1303, qui prohibait l'or et l'argent à la sortie. Qui peut dire jusqu'à quel point ces prescriptions, sans cesse répétées, ont contribué à fortifier dans l'esprit des peuples des préjugés déplorables!

Nous examinerons donc rapidement et selon l'ordre chronologique les ordonnances rendues depuis l'avènement de Philippe-Auguste jusqu'à l'époque de Charles-le-Bel, c'est-à-dire pendant une période d'environ deux siècles. De tous les rois qui ont occupé le trône durant ces deux cents années, il n'y en a aucun qui n'ait cru devoir signaler sa

(1) Ordonnance de mars 1304, dans le *Recueil du Louvre*, tome I, page 426.

puissance ou son orthodoxie par des mesures sévères contre les Juifs : à chaque instant on voit reparaître des ordonnances contre ces parias du moyen âge , considérés comme la matière imposable par excellence. Philippe-Auguste en a rendu quatre célèbres , dont la première les menace , la seconde les dépouille , la troisième les chasse et la quatrième libère leurs débiteurs. Louis VIII publia aussi la sienne. Il supprima toute espèce d'intérêt , et fit payer au profit des seigneurs les sommes dues aux Juifs. Nous avons déjà vu que saint Louis ne se montra pas moins sévère à leur égard ; Philippe-le-Bel , Louis-le-Hutin continuèrent le système de leurs prédécesseurs. Après les Juifs , viennent les monnaies , et nul règne ne s'accomplit sans que l'autorité royale ait rendu plus d'une ordonnance sur cette matière. saint Louis voulut que la monnaie de son gouvernement se substituât partout à celle des seigneurs , et cette prescription déjà tentée par ses prédécesseurs aurait eu des résultats favorables , si , plus tard , les rois n'en eussent abusé pour multiplier artificiellement leurs ressources , par des altérations frauduleuses. Ces altérations se renouvelaient avec une persévérance inouïe , malgré les échecs qui les suivirent presque toutes. Tantôt on défendait à ceux qui possédaient moins de six mille francs de rente d'avoir de la vaisselle d'or et d'argent ; tantôt on enjoignait aux personnes qui en avaient , d'en porter

le tiers à la monnaie, où les manipulateurs de la couronne l'achetaient au prix ancien, pour la revendre avec profit sous forme d'écus de mauvais aloi (1). Le roi lui-même était obligé d'en demander pardon à ses propres sujets, et il promettait de les dédommager à l'avenir (2).

Les réglemens sur les céréales occupent une place notable dans la collection des ordonnances. Une guerre, une disette, une mauvaise récolte suffisaient pour faire défendre l'exportation des comestibles, sous des peines très graves; mais ces prohibitions ressemblent presque toujours à des représailles et elles sont généralement accompagnées d'un correctif. « Considérant, est-il dit, que nos ennemis pourraient profiter de nos vivres et qu'il importe aussi de leur laisser leurs marchandises, nous avons ordonné que les premiers ne pourraient pas sortir, ni les dernières entrer. » Ainsi, c'était une pensée de guerre qui faisait repousser les marchandises

(1) Ordonnance de Philippe-le-Bel, dans la *Collection du Louvre*, t. I, page 324.

(2) Voici un extrait de cette curieuse pièce: « *Nostrum facimus, quòd pro ingruentibus nostris et regni nostri negotiis, temporibus istis monetam fabricari disponentes, in quà forsàn aliquantulum deerit de pondere, alleio, seu lege... ne propter hoc monetam recipientes eandem in posterum damnificari contingat aut lædi, presentium tenore promittimus, quòd omnibus qui monetam hujusmodi in solutum, vel alias recipient in futurum, id quod de ipsius valore, ratione minoris ponderis, allui, sive legis deerit, in integrum de nostro supplebimus, ipsosque indemnes servabimus.* » Ordonnances des rois de France, t. 1, p. 325.

étrangères, en 1304, par Philippe-le-Bel, et en 1793 par la convention nationale; et aujourd'hui en pleine paix, en pleine civilisation, le même système prévaut encore, appuyé des mêmes argumens ! Quelquefois pourtant les ordonnances étaient empreintes d'une sollicitude sage et raisonnée, comme quand elles prescrivait la statistique des approvisionnements de grains, par ville et par province, dans l'intention de rassurer les citoyens et d'éclairer les magistrats. L'édit de février 1304, dû à Philippe IV, offre même, sous d'autres rapports, une justesse de vues et une sagacité remarquables. « On enverra par toutes les villes et par les villages de la vicomté de Paris, et l'on saura partout combien il y aura de grain, froment, méteil, seigle, orge et avoine et toute autre manière de grain et combien en chacune ville et es territoires, et combien il en faudra pour leur vivre jusques aux nouveiaux, et pour semer; et ce qui sera par-dessus l'on fera porter aux marchés dedans cette vicomté, *non pas tout ensemble, mais petit à petit*, si que le grain se puisse continuer jusqu'au renouveau et ne sera pas souffert qu'il en soit trait hors ladite vicomté, sans congé spécial. A qui le grain ou le blé voudra acheter, si paie tantôt l'argent, et que nul n'achète grain pour le mettre en grenier, sous peine de le perdre. »

Cependant, malgré ces précautions qui avaient pour but de prévenir tout à la fois les terreurs po-

pulaires et les accaparemens, le même prince était obligé le mois suivant <sup>(1)</sup> de promulguer une ordonnance de *maximum*, en vertu de laquelle nul ne pouvait vendre, *sous peine de confiscation de biens*, le setier du meilleur froment, mesure de Paris, plus de quarante sols parisis, et le setier de blé de qualité inférieure, en proportion. Le setier des meilleures fèves et du meilleur orge, mesure de Paris, devait être vendu trente sols; la meilleure avoine vingt sols; le setier du meilleur son, dix sous. Quiconque avait plus de blé que ne le comportaient les besoins de sa provision et de ses semailles, devait l'envoyer au marché, et si après la proclamation faite il s'en trouvait chez quelques personnes au-delà de la quantité nécessaire, tout était confisqué au profit du roi <sup>(2)</sup>. Qui aurait cru pourtant alors,

(1) En mars 1304.

(2) Il nous a semblé utile de mettre en regard les *considérans* de cette ordonnance avec ceux du décret de la Convention nationale, qui proclama le *maximum*. Voici l'ordonnance de Philippe-le-Bel :

*Philippus Dei gratiâ, Francorum rex, Ballivo Viromandensi salutem. Sicut in subsectorum nobis populorum tranquillitate, et prosperitate venturâ gloriamur uberius, sic et in ipsorum afflictione et adversitate noxiâ, et oppressis compatimur, et condolemus afflictis vias exquirentes et modos, juxtâ datam nobis à Deo potentiam, quibus et eorum succurratur indigentis, dispendiis obvietur.*

*Cùm itaque victualium omnium et præcipuè bladorum, pisorum, fabarum, hordei, avenæ, cæterorumque granorum, quibus sustentari consuevit populi multitudo, adeo in regni nostri partibus, domino permittente caristia invaluerit his diebus, quòd humilis plèbis copia innumerabilis, nisi*

qu'après cette ordonnance menaçante, la disette augmenterait et que les marchés seraient déserts ?

*eis indilato succuratur remedio, diutius, absque gravi totius vulgi dispendio, non poterit sustentari.*

*Generali condolentes excidio, præsertim cum necessitatis tempore omnia ferè communia jura publicè proterantur, consultè duximus ordinandum, quod baillivias, vice comitatus, preposituras, et alia loca regni nostri, de quibus expedire viderimus, faciemus publicè proclamari, ac etiam inhiberi, sub omni amissione bonorum, ne quis subditorum nostrorum sextarium frumenti melioris, ad mensuram parisiensem, ultra summam quadraginta solidorum parisiensium, vendere, vel emere, seu vendi, aut emi facere, quoquomodo præsumat et sextarium frumenti, seu bladi minoris, pro minori pretio, vendi, aut emi descendendo, præcipimus, habita consideratione ad valorem et pretium melioris sextarii, aut pisorum meliorum, ad mensuram prædictam similiter, pro quadraginta solidis Parisiensibus, et minora pro minori pretio descendendo, vendi præcipimus, ut est dictum.*

*Fabas quoque, et hordeum, pro triginta solidis, avenamque pro viginti solidis, et fursur pro decem solidis parisiensibus, sextarium ad mensuram parisiensem, de melioribus et de aliis pro minori pretio descendendo, ac cetera grana, habito respectu ad meliora, juxta eorum qualitatem, vendi volumus, modo, quo superius est expressum.*

*Vobis itaque præcipimus, et mandamus quatenus in civitatibus, oppidis, bonis villis et aliis locis baillie vestræ, de quibus expedire videritis, ordinationem, et statutum prædictum publice et solemniter proclamari, et in qualibet sui parte faciatis firmiter observari. Si quem, vel quos ipsius transgressores inveneritis, animadversione in eosdem expressa punientes, nemini in hac parte parcendo, nisi de nostrâ speciali licentiâ, seu mandato.*

Voici maintenant l'exposé des motifs de la loi du *maximum* présenté à la Convention par Coupé, de l'Oise, au nom du comité des subsistances.

« Je me hâte de venir présenter à la Convention nationale le résultat des discussions de votre commission sur le *maximum* à fixer pour les différentes marchandises de première nécessité, excepté le bois et le charbon que vous avez taxés hier par un décret particulier.



c'est ce qui arriva en effet, parce qu'alors comme aujourd'hui toute loi semblable devait porter ses

» Cette loi est attendue avec la plus grande impatience; et la malveillance, la cupidité, combinant leurs opérations détestables avec celles de nos ennemis du dehors, ne nous permettent pas de la différer.

» Nous en avons senti toutes les difficultés et l'étendue; elle a paru effrayer même certains de nos collègues: nous ne sommes restés qu'en petit nombre, soutenus moins par la confiance de nos forces que par notre bonne volonté.

» Dans les temps ordinaires, le prix des choses se compose et se forme naturellement de l'intérêt réciproque des vendeurs et des acheteurs: cette balance est infaillible. Il est inutile même au meilleur gouvernement de s'en mêler. Quelque éclairé, quelque bien intentionné qu'il soit, il ne rencontre jamais aussi juste, et il court toujours risque de l'altérer en y portant la main.

» Mais lorsqu'une conspiration générale de malveillance, de perfidie, de fureurs dont il n'y a point d'exemple, se réunit pour rompre cet équilibre naturel, pour vous affamer, nous dépouiller, *le salut du peuple devient la règle suprême.*

» La société a le droit de résister à cette guerre du commerce et des tyrans, de rétablir et d'assurer d'une main ferme la balance qui doit exister au milieu de nos productions et nos besoins.

» Alors cependant il faut un calcul intelligent; il faut, par un *maximum*, se contenter d'établir des bornes salutaires et justes, qu'il ne sera pas permis d'outre-passer. Il convient de laisser encore son action au commerce légitime et de ménager les rapports des intérêts; et ils sont innombrables par toutes les localités qu'embrasse la France, et bien plus encore de toutes les circonstances de cent guerres différentes, et de la conjuration inouïe de toutes les parties de l'Europe contre nous.

» Votre commission a envisagé que ce serait un travail sans fin, un dédale inextricable, que de descendre dans tous les détails des denrées particulières, des rapports des localités, et surtout que la loi deviendrait infinie et impraticable.

• » Elle a tâché de saisir un principe général et simple, qui pût s'appli-

fruits. En vain Philippe IV avait-il pris soin d'ajouter que l'on pourrait amener sûrement toute manière

quer partout et en même temps, et selon les variétés des besoins de vendre et d'acheter.

» Pour cela elle a choisi une base qui les représente dans leur état naturel et spontané; elle a choisi la valeur respective des denrées telle qu'elle existait en 1790.

» Alors chaque chose était à son taux, selon le rapport des pays productifs avec les pays de consommation, et la répartition des différences nécessaires à l'activité du commerce se trouve toute faite: il ne restait plus qu'à y ajouter une quantité d'augmentation proportionnée aux circonstances plus ou moins aggravantes où nous nous trouvons. » — Suivait le décret dont voici l'article 1<sup>er</sup>.

Les objets que la Convention nationale a jugés de première nécessité, et dont elle a cru devoir fixer le *maximum* ou le plus haut prix, sont :

La viande fraîche,	Le sucre,
La viande salée et le lard,	Le miel,
Le beurre,	Le papier blanc,
L'huile douce,	Les cuirs,
Le bétail,	Les fers,
Le poisson salé,	La fonte,
Le vin,	Le plomb,
L'eau-de-vie,	L'acier,
Le vinaigre,	Le cuivre,
Le cidre,	Le chanvre,
La bière,	Le lin,
Le bois à brûler,	Les laines,
Le charbon de bois,	Les étoffes,
Le charbon de terre,	Les toiles,
La chandelle,	Les matières premières qui servent aux fabriques,
L'huile à brûler,	Les sabots,
Le sel,	Les souliers,
La soude,	Les colza et navette,
Le savon,	Le tabac.
La potasse,	

*de pain* au marché , avec un sauf-conduit royal et sans que nul pût *arrêter* ni prendre *chevaux et charrettes* : son infraction aux loix éternelles du négoce ne tarda point à aggraver le mal qu'elle avait pour but de prévenir , et il se vit obligé de révoquer l'ordonnance de *maximum* , presque aussitôt après l'avoir rendue. Les termes dont il se servit à cette occasion sont assez remarquables pour que nous les reproduisons textuellement ; ils appartiennent d'ailleurs à l'histoire de la science qui trouve rarement dans le langage des rois une franchise aussi explicite.

« Philippe par la grace de Dieu , roi de France , au bailli de Senlis , salut. Comme *pour réfréner la commune tempête* et nécessité de ce jourd'hui , pour la cherté du blé , pois , fèves , orge et autres grains dont la communauté du peuple est soutenue , avons naguère ordonné et établi et fait crier et défendre dans notre royaume que nul de nos subgiets , sous peine de perdre tous ses biens , n'osât vendre froment le meilleur plus de quarante sols , fèves et orge plus de 30 sols , avoine plus de 20 sols , et son plus de 10 ; duquel statut et de laquelle ordonnance nous espérons que *plus grand allégement et plus grand pourveance* dût venir à notre peuple , ce que encore *n'est fait*. Toutefois que pour ce que les nouvelles causes survenant , il convient muer (changer) les conseils et les ordonnances : Nous , pour

que plus hâtivement il puisse être secouru à la nécessité de notre peuple, *avons rappelé* (révoqué) et *rappelons* les prix que nous avons mis ès dits grains, et avons ordonné et établi que quiconque de notre royaume aura du grain susdit, il puisse le vendre au marché *et le donner pour tel prix comme il en pourra avoir*. Et voulons et commandons que sûrement et paisiblement on puisse venir aux marchés, sans craindre pour chevaux ni charrettes. »

Ainsi, une expérience de quelques semaines avait suffi pour démontrer l'inutilité des moyens violens en matière d'approvisionnement. Les ordonnances de Philippe-le-Bel sont très instructives en ce sens qu'elles forment comme un petit drame économique où l'action s'engage, se complique et se dénoue, précisément selon les règles de la science, c'est-à-dire au profit de la liberté. On a même quelque peine à comprendre comment, après des expériences aussi décisives, nous voyons recommencer la lutte sous plusieurs règnes et même à la fin du dix-huitième siècle, entre l'abbé Galiani et Turgot, entre les administrateurs et les *économistes*. Il y a plus; désabusé par ces essais malencontreux de *maximum*, Philippe-le-Bel alla plus loin qu'il ne nous a été donné de parvenir, à Paris même, au moment où j'écris. Un an après la révocation de ses ordonnances et la réhabilitation du libre commerce des grains, il affranchit les consommateurs du monopole des boulangers et permit

à chaque citoyen de se fournir de pain, comme bon lui semblerait. « Nous ordonnons et voulons que chacun de Paris ou à Paris demeurant puisse pain faire et fournir en sa maison et vendre à ses voisins, en faisant pains suffisans et raisonnables, et en payant les droits accoutumés. Nous ordonnons et voulons que tous les jours de la semaine quiconque voudra, puisse apporter à Paris pain et blé et toutes autres victuailles et les vendre sûrement et paisiblement. Voulons également que de toutes denrées venant à Paris, dès qu'elles seront *afforées* (mises sur le marché), tout le commun en puisse avoir pour tel prix, comme les *grossiers* (marchands en gros) les achèteront. » Chose remarquable ! près de 500 ans plus tard, St-Just était obligé de reconnaître au sein de la convention nationale, presque dans les mêmes termes que Philippe-le-Bel, l'inefficacité du *maximum* pour conjurer la disette. « Les différentes lois que vous portiez naguère sur les subsistances auraient été bonnes, disait-il<sup>(1)</sup>, si les hommes n'avaient été mauvais. Lorsque vous rendîtes la loi du *maximum*, les ennemis du peuple, plus riches que lui, achetèrent au dessus du *maximum*. Les marchés cessèrent d'être fournis par l'avarice de ceux qui vendaient : *Le prix de la denrée avait baissé ; mais la denrée fut rare*. Les commissionnaires d'un grand nombre de communes achetèrent

(1) *Moniteur* du 14 octobre 1793, page 92, 3<sup>e</sup> colonne.

en concurrence, et comme l'inquiétude se nourrit et se propage d'elle-même, chacun voulut avoir des magasins et prépara la famine pour s'en préserver. » Qui ne serait frappé de la ressemblance de ces aveux, malgré les cinq siècles qui les séparent ? mais à aucune époque on n'a pu violer impunément les lois essentielles qui président à la production des richesses, sans ressentir presque immédiatement les funestes effets de cette violation et l'histoire est toute pleine de pareilles leçons, qui n'empêchent pas les mêmes erreurs de se renouveler.

On en trouve une preuve frappante dans la persistance infatigable des souverains à bouleverser, au gré de leurs caprices, la législation des monnaies. Nous avons peine à comprendre la patience des peuples à supporter ces changemens perpétuels dans la valeur officielle des pièces d'or et d'argent, véritables sophistications dont le commerce était victime et qui ne peuvent être considérées que comme des banqueroutes. Tantôt il plaisait au roi de déclarer que les *petits royaux* auraient cours pour *onze sols parisis* ; tantôt qu'on reviendrait à la bonne monnaie du temps de *Monsieur saint Louis*, et que nul ne se hasardât à payer autrement ; puis on interdisait l'emploi des monnaies étrangères, puis enfin celle de billon. Après avoir ainsi jeté la perturbation dans les prix, il fallait intervenir dans les contrats, dans les baux, dans les fermages, et

l'on finit par ordonner que les paiemens seraient faits chaque année, chaque semestre, *en la monnaie courante* (1). Personne, dès lors, ne peut compter sur des revenus réguliers, et le roi lui-même est obligé, pour pouvoir vendre ses bois dont personne ne veut, de faire amende honorable et de déclarer que ceux qui ont acheté *du temps de la bonne monnaie* paieront en la bonne monnaie, et ceux qui achèteront des mêmes bois *du temps de la faible monnaie*, paieront *en la faible*. Chaque ordonnance d'altération était suivie d'une catastrophe à laquelle on croyait remédier par des réglemens tyranniques. Cette lutte est intéressante à étudier, parce qu'elle démontre le danger et l'inutilité de l'intervention souveraine dans les transactions, auxquelles le gouvernement doit seulement la liberté et la sécurité. En s'écartant de ces doctrines fondamentales, les rois de France ont ouvert la voie aux crises commerciales et commencé la longue et douloureuse série d'expériences qui remplissent la première époque de notre histoire économique. Que de tentatives pour empêcher la sortie de l'or et pour faire arriver de toutes parts à l'Hôtel des Monnaies

(1) « Si les marchés sont faits sous une somme, sous une quantité à payer, à diverses années, pour cinq mille livres, par exemple, ou pour plus ou pour moins, à payer en dix ans, chaque an tant de mille livres, on les payera en telle monnaie comme il courra selon notre ordonnance, au temps que le paiement de chacune charra. » Ordonnances, tome I, page 444.

les métaux précieux que les ouvriers de la couronne transforment jour et nuit en écus de mauvais aloi ! Les pèlerins eux-mêmes sont à peine exceptés de la règle sévère qui défend l'exportation du numéraire. Il semble qu'en le retenant, on retienne la richesse ; on ne comprend pas encore les plus simples lois de la circulation, et l'on pose les fondemens de ce culte de l'or dont *le système exclusif* deviendra plus tard la dernière expression. Les uns sont obligés de vendre leur vaisselle d'argent, les autres de faire fondre leurs colliers et leurs anneaux. On croit multiplier la richesse, en faisant d'un bon écu deux mauvais, et quand les prix s'élèvent en présence de ces assignats de fraude royale, on ne trouve d'autre correctif à cette conséquence inévitable que de proclamer des lois somptuaires et d'imposer des limites à la consommation.

« Nous voulons, dit une ordonnance de 1294, que toute manière de gens qui n'ont six mille livres de rente tournois n'usent et ne puissent user de vaissellement d'or et d'argent, ni pour boire, ni pour manger, ni pour autre usage, et que nul, sous peine de corps et de biens, n'y fasse fraude ; et de l'argent susdit nous voulons faire nos monnaies pour *le commun profit de notre royaume.* »

Une autre ordonnance de la même année disposait ce qui suit :

« Nulle bourgeoise n'aura char.



Nul bourgeois ni bourgeoise ne portera vert, ni gris, ni hermines, et se délivreront de ceux qu'ils ont, de Pâques prochaines en un an. Ils ne porteront, ni pourront porter or, ni pierres précieuses, ni couronnes d'or, ni d'argent.

Les ducs, les comtes, les barons de six mille livres de terres, ou plus, pourront faire quatre robes par an et non plus, et les femmes autant.

Chevalier qui aura 3000 livres de terre pourra avoir trois paires de robes par an, et non plus; et sera l'une de ces trois robes pour l'été.

Nul ne donnera au grand manger que deux mets et un potage au lard sans fraude. Et s'il est *jeûne*, il pourra donner deux potages aux harengs et deux mets.

Il est ordonné que nul prélat ou baron ne puisse avoir robe pour son corps de plus de 25 sous tournois l'aune de Paris. »

Qui croirait que toutes ces injonctions, dignes des plus mauvaises utopies de Sparte, et que *ces potages aux harengs*, non moins ridicules que le brouet noir des Lacédémoniens, appartiennent à une époque où l'industrie faisait effort de toutes parts pour renaître, où les villes anséatiques et les républiques italiennes s'étaient déjà élevées à un très haut degré de richesse et de splendeur! Mais l'aspect même de cette richesse suffit pour expliquer la persévérance aveugle des rois à prohiber la

sortie de l'or. La France avait, à cette époque, peu de chose à offrir en échange des produits dont elle avait besoin ; et c'est en vain que d'anciennes ordonnances défendaient de trafiquer autrement que par des échanges de marchandises, puisque d'un côté il n'y avait que des écus et de l'autre des produits. Il fallait absolument que le numéraire sortît, et il allait s'engouffrer dans les coffres des gouvernemens italiens, que nous verrons bientôt entretenir des armées de mercenaires avec l'or des nations tributaires de leur commerce et de leur industrie. En vain, de temps en temps, la colère royale atteindra, sous le nom de Lombards, d'usuriers et de *Caorsins*, ces marchands intrépides : l'intérêt général les a rendus nécessaires, et ils reparaissent toujours, après à la curée, semant au cœur des peuples les premières défiances, encore ineffaçables, contre l'exportation de l'or (1). Tel est le véritable point de départ de nos préjugés en économie politique, œuvre du ressentiment politique, quand on interdit tout commerce avec les Flamands (2), ou du fanatisme religieux lorsqu'on

(1) « Et comme nous avons appris que plusieurs Italiens étaient dans notre royaume, lesquels exercent ( exercent ) marchandises et contrats qui ne sont pas honnêtes, notre intention n'est pas de donner à tels Italiens lesdites franchises et libertés. »

*Ordonnance de Louis-le-Hutin, du 9 juillet 1315.*

(2) Voir une autre ordonnance de Louis-le-Hutin, du 28 février 1315, et les soixante ou quatre-vingts ordonnances rendues contre les Juifs en moins de quatre règnes.

persécute les Juifs. Ces préjugés se sont perpétués d'âge en âge dans les administrations et dans l'esprit des peuples, et ils y règnent encore, investis de la sanction suprême des gouvernemens. C'est ce qui explique pourquoi l'on éprouve aujourd'hui tant de peine à les détruire, malgré les réfutations et les démentis solennels de l'expérience et de l'histoire. Telle est la force de tout ce qui a été vigoureusement organisé, et rien ne l'a été avec plus de talent et d'habileté que les industries naissantes, dont nous allons étudier les commencemens sous saint Louis.

---

## CHAPITRE XIX.

Organisation des corporations sous le règne de saint Louis. — Du *Livre des Métiers*, par Étienne Boileau. — Vue générale du système des corporations. — Ses avantages anciens et ses inconvéniens modernes.

On a pu juger par les ordonnances que nous avons citées, de l'état d'anarchie où se trouvait la société européenne à la fin du douzième et au treizième siècles. Il n'y a de repos et de stabilité que pour la propriété foncière; elle seule résume toutes les jouissances, tous les privilèges, toutes les libertés. Mais déjà s'élève à côté d'elle la richesse mobilière créée par le travail de la démocratie, et c'est en vain qu'on lui refuse dans l'état le rang qu'elle ambitionne et qu'elle va bientôt occuper. Peu à peu elle s'émancipe dans les villes, soit qu'elle achète, soit qu'elle s'adjuge la bourgeoisie; chaque jour voit éclore un nouvel édit en sa faveur et sa puissance se consolide par les efforts même

qu'on fait pour la ruiner. Les communes étaient déjà émancipées quand elles obtinrent la concession de leurs franchises, et les persécutions contre les Juifs, sans cesse proscrits et toujours rappelés, prouvaient déjà l'importance des possesseurs de capitaux. La législation s'humanise à mesure que les vilains acquièrent des richesses. On les protège dans les foires, sur les marchés; on leur accorde des tribunaux composés de leurs pairs, et ils sont exemptés d'une foule d'avanies dont on les accablait auparavant. Mais il se passe au moment de leur émancipation un fait très remarquable, qui caractérise d'une manière frappante l'esprit féodal de l'époque : c'est l'organisation hiérarchique des travailleurs sous le régime des corporations. Il ne vient à l'esprit de personne d'affranchir l'homme comme homme; le principe de l'égalité n'existe pas encore. Il y aura des maîtres et des apprentis comme il y avait des seigneurs et des vassaux, et une glèbe pour l'atelier comme il existe une glèbe pour l'agriculture. Nul ne conçoit le travail libre; il faut absolument que l'ouvrier travaille pour un maître, comme le paysan pour un seigneur. La liberté est à ce prix; le roi la vend comme une denrée, mais elle ne manque pas d'acheteurs. Et comment en eût-elle manqué au sein de cette armée industrielle que nous voyons surgir tout-à-coup des ténèbres de la féodalité!

Ce sera toujours un grand honneur pour Louis IX d'avoir eu le premier la pensée de soumettre une telle armée au joug de la discipline. Elle y a gagné en puissance et en vitalité ce qu'elle paraissait perdre en indépendance, et c'est depuis cette époque que l'industrie a pris un essor qui ne s'arrêtera plus. Il est impossible de n'être pas frappé d'admiration en voyant avec quelle ingénieuse sagacité tout a été classé dans ce monument de législation si curieux qu'on appelle *Établissement des métiers de Paris*, et qui nous est parvenu tout entier <sup>(1)</sup> du règne de saint Louis. Ce fut à Étienne Boyleau que Louis IX confia le soin de mettre à exécution la grande pensée qu'il avait conçue de donner à l'industrie et au commerce des réglemens protecteurs et une discipline capable d'en assurer la prospérité. Les *Établissements* ont exercé une trop grande influence sur le développement de la richesse publique et sur les destinées de l'industrie pour ne pas occuper une place dans l'histoire de l'économie politique, et nous allons leur consacrer un examen particulier. La simple citation du préambule en donnera un première idée.

« Etienne Boyleau, garde de la prévôté de Paris,

(1) Il en existe trois ou quatre manuscrits. Le plus ancien appartient à la Bibliothèque Royale. Les archives de la préfecture de police en possèdent une bonne copie, dont je dois la communication à l'obligeance de M. Labat, conservateur de ces archives.

à tous les bourgeois et à tous les les résidans de Paris, etc., salut. Pour ce que nous avons vu à Paris en même rang mont déplaît et discontente par la déloyalenie, qui est mère de plaig et différens convoitises qui gaste soi-même, et par le nonsens as ionès et as poi sachans, entre les étranges gens et ceux de la ville, qui aucun métier usent et hantent, pour la raison de ce qu'ils avaient vendu aux étrangers aucunes choses de leur métier qui n'étaient pas si bonnes, ni si loyaux que elles dussent; notre intencion est à enclaver en la première partie de cette œuvre, au mieux que nous pourrons, tous les métiers de Paris, leurs ordenances, la manière des entpresures de chascun métier et leurs amendes. En la seconde partie, entendons-nous des chauciers, des conduits, des rivages, des hallages, des poids, des batages, des rouages et de toutes les autres choses qui a coustume appartient. En la tierce partie et la deharement des justices et des juridictions, à tous ceux qui justice et juridiction ont dans la ville et dedans les faubourgs de Paris, et avons-nous fait pour le profit de tous, et mémement pour les povres, pour les étrangers qui à Paris viennent acheter aucunes marchandises, que la marchandise soit si loyaux qu'ils n'en soient deçus, par le vice de li; et pour châtier ceux qui percevront de vilain gain ou par nonsens les demandent et prennent contre Dieu, contre droit

et contre raison. Que ce fut fait devant l'assemblée des plus sages, des plus léaux et des plus anciens hommes de Paris et de ceux qui plus devaient savoir de ces choses, lesquels tous ensemble louèrent beaucoup cet œuvre; et nous commandâmes à tous les métiers de Paris, à tous les péagiers et à tous les coutumiers qu'ils ne fissent et ne allassent encontre. »

Ainsi le roi avait surtout en vue de mettre un terme aux fraudes nombreuses qui se commettaient au détriment des acheteurs, et de rédiger pour chaque métier des réglemens particuliers. Quelques industries demeurèrent libres; plusieurs furent astreintes à payer certains droits, et il y en eut un petit nombre qui ne purent être exercées qu'avec privilège du souverain. Telles étaient (qui le croirait?) la profession de savetier et celle de marchand d'ognons et d'échalottes (1). Les prescriptions les plus minutieuses obligeaient les ouvriers de se conformer, sous peine d'amende, à une foule de pratiques tracées à l'avance dans les *établissements*. Il était défendu aux *filandiers* de mêler du fil de chanvre à du fil de lin. Le boulanger, privilégié du roi, pouvait vendre du poisson de

(1) Nul ne peut être savetier, s'il y achète le métier du roi.

Nul ne peut être regrattier (revendeur) de fruit ou d'aigrun : c'est à savoir, d'aux, d'oignons ou d'eschallongues, s'il n'achète le métier du roi.

(Extrait du *Livre des Métiers*.)



mer, de la chair cuite, des dattes, des raisins, du poivre commun, de la canelle et du réglisse, et le coutelier n'avait pas le droit de faire les manches de ses couteaux. Les écuelliers et faiseurs d'auges n'auraient pas pu se permettre de tourner une cuiller de bois. La seule profession de chapelier comptait cinq métiers différens. En établissant ainsi la division du travail, saint Louis a beaucoup contribué au perfectionnement de l'industrie, et, en garantissant aux acheteurs des marchandises *loyales*, il a favorisé le commerce plus que n'ont fait ses successeurs en dix règnes.

Le *Livre des métiers* contient des réglemens pour plus de cent cinquante professions diverses, dont le nombre et la variété suffiraient pour démontrer l'importance que l'industrie avait acquise dans les villes (1). La plupart de ces réglemens, qui

(1) Voici les noms des principales industries organisées par Étienne Boileau, tels qu'ils sont désignés dans son *Livre* :

Lampiers,	Foulans,
Barilliers,	Teinturiers,
Potiers d'étain,	Chaussiers,
Potiers de terre,	Tailleurs de robes,
Chaudronniers,	Liniers de Paris,
Tixerands de draps,	Liniers dehors Paris,
Harangers,	Marchands de chanvre et de fil de
Fèvres-maréchaux,	chanvre.
Serruriers,	Chanevaciers,
Talmeliers,	Epingliers,
Meuniers de Grandpont,	Imagers tailleurs de crucifix et de

seraient insupportables de nos jours, ont produit une véritable révolution dans les arts qu'ils avaient

Blatiers,	manches de couteaux,
Mesureurs de bled,	Peintres et tailleurs d'images,
Crieurs,	Huiliers,
Jaugeurs de vin,	Chandeliers de suif,
Taverniers,	Gainiers,
Cervoisiars,	Gainiers de gaines d'épées,
Regrattiers de sel et de poisson de mer,	Écriniers,
Regrattiers de fruit et d'aigrun,	Peigniers-lanterniers,
Orfèvres,	Faiseurs de tables à écrire,
Cordiers,	Oyers et cuisiniers,
Bimblottiers,	Poulaillers,
Fèvres-coutelliers,	Deiciers faiseurs de dez à jouer,
Coutelliers-faiseurs de manches,	Deiciers, faiseurs de dez à coudre,
Serruriers de laiton,	Boutonniers,
Batteurs d'archal,	Barbiers,
Boucliers de fer,	Étuveurs,
Boucliers d'archal,	Merciers,
Tréfiliers de fer,	Fripières-lingères qui vendent dans les halles neuves,
Tréfiliers d'archal,	Fripiers,
Attacheurs,	Faiseurs de bourses et brayers ( de peau. )
Haubergers,	Selliers et peintres de selles,
Patenôtriers de patenôtres d'os et de cor,	Chapuiseurs,
Patenôtriers de corail,	Blazonniers,
Patenôtriers d'ambre,	Bourreliers,
Emailleurs d'orfèvrerie,	Conréeurs de cordoües,
Cristalliers,	Couratiers de cordoües,
Batteurs d'or à filer,	Baudroyeurs,
Batteurs d'étain,	Cordouenniers,
Ratteurs d'or en feuille,	Bazenniers ou chaveteniers de ha- zenne,
Lasseurs de fil et de soye,	

pour but de surveiller ou de perfectionner. On vit bientôt disparaître les nombreuses fraudes qui déshonoraient les ateliers et qui paralysaient les spéculations commerciales. Quand même l'organisation des corporations n'aurait rendu que ce service au travail, le bien qui en résultait devait être immense; mais les travailleurs se fortifièrent en se disciplinant. L'esprit de corps, en d'autres temps si funeste, prit naissance parmi eux et donna à leur association un caractère grave et une existence solide. Ces *confréries*, ces *universités* d'ouvriers ne se laissèrent pas facilement ravir, dans la suite, des privilèges qu'on leur avait vendus si cher. Elles se mirent sous la protection des saints, adoptèrent

Fileresses de soye à grands fuseaux,	Tapissiers de tapis nouez,
Crepiniers de fil et soye,	Savetiers,
Ouvriers de tissus de soye,	Megissiers,
Braceliers de fil,	Courroyers, faiseurs de courroies,
Ouvriers de draps de soye,	Foiniers,
Fondeurs,	Chapeliers de fleurs,
Fermailiers de laton,	Chapeliers de coton,
Patenôtriers, faiseurs de bouclet-	Chapeliers de feutre,
tes à souliers et noyaux de	Chapeliers de paon,
robes,	Fourreurs et garnisseurs de chapeaux
Tixerandes de couvrechef de soye,	Chirurgiens,
Charpentiers,	Fourbéeurs,
Maçons,	Archers, faiseurs d'arcs artilliers,
Escuelliers,	Pescheurs (à verge),
Tixerands de lange,	Poissonniers d'eau douce,
Tapissiers de tapis sarrazinois,	Poissonniers de mer.

des bannières sacrées, véritables étendards de leur indépendance, et elles vengèrent avec persévérance la moindre offense faite à l'un de leurs membres. Elles eurent leurs syndics, leurs chambres de discipline, leurs conseils, leurs défenseurs. L'honneur des diverses corporations, ainsi placé sous la sauvegarde de tous ceux qui en faisaient partie, éleva les classes laborieuses au rang des puissances sociales, telles que le clergé, la noblesse et la magistrature. La hiérarchie n'y fut pas moins sévère que dans les rangs élevés, et les seigneurs des donjons n'étaient pas plus respectés de leurs vassaux que les maîtres de leurs apprentis. Les habitudes de domination passèrent bien vite des châteaux aux ateliers; il y eut un despotisme de boutique à côté de la tyrannie des manoirs.

Saint Louis était loin de prévoir toutes les conséquences de son organisation des métiers, œuvre de police autant que d'économie politique. Il n'a vraiment posé de ce grand édifice des corporations que la première pierre, et l'on pourrait résumer son système en deux lignes : « Chacun fera son métier et rien que son métier, afin de le bien faire et de ne tromper personne. » Mais comme le prévôt Étienne Boyleau avait soigneusement prévu tous les cas de fraude et indiqué les meilleurs procédés de travail, il se trouva que le *Livre des métiers* devint un traité de fabrication, et le modèle

d'après lequel chacun devait diriger ses efforts. Le *grand chambrier* du roi obtint la surveillance des communautés, et assura la sanction royale à toutes les mesures qui pouvaient leur être utiles. Dès ce moment, il s'établit entre les artisans une vive émulation; réunis dans les mêmes quartiers <sup>(1)</sup>; placés sous les yeux les uns des autres, et comme en regard des consommateurs libres de choisir parmi eux les plus honnêtes et les plus habiles, ils acquirent bientôt des qualités qui seraient demeurées fort rares sous le régime anarchique précédent.

Il était réservé aux successeurs de Louis IX de compléter son œuvre et de compliquer, en voulant les résoudre, les questions difficiles qui en devaient sortir tôt ou tard. Saint Louis avait, en effet, réglé trop minutieusement la tâche de chaque artisan, pour qu'il ne s'élevât pas de nombreux conflits entre les industries. Comment aurait-on pu éviter des discordes entre les chapeliers, dont les uns n'avaient le droit de fabriquer que des chapeaux de coton, et les autres des chapeaux de feutre? Qui pouvait répondre que l'harmonie régnerait toujours entre les couteliers fabricans de manches de couteaux et les couteliers fabricans de lames? Qui ne voit la difficulté de reconnaître, dans la fabrication des chandelles, le mélange défendu de la graisse de

(1) Joinville, page 152.

bœuf avec le suif de mouton, et dans celle des bougies le mélange de la vieille cire avec la nouvelle? Les filateurs ne devaient pas non plus filer ensemble le chanvre et le lin; les savetiers n'avaient pas le droit de raccommoder des souliers et de les remettre à neuf de plus des deux tiers, sous peine d'empiéter sur la prérogative des cordonniers. Les maîtres selliers sans ouvrage pouvaient bien faire des souliers, mais les cordonniers ne pouvaient pas faire des selles. Les menuisiers avaient des attributions soigneusement distinctes de celles des charpentiers. Aussi, à peine ces confréries étaient-elles établies, que les industriels cessèrent de vivre en frères. Puissantes contre les attaques du dehors, les corporations eurent à soutenir dans leur propre sein une guerre civile de tous les momens, et leurs discordes ne tardèrent pas à les livrer, pieds et poings liés, à l'arbitraire de la couronne. Depuis saint Louis jusqu'à Louis XIV, il n'y a pas un souverain qui ne leur impose des entraves, des taxes et des réglemens nouveaux : la justice les accable d'arrêts et d'amendes sans ralentir leur ardeur ni calmer leurs haines. Le fondateur des corporations de métiers avait voulu y créer l'ordre : ses successeurs n'y ont vu qu'un moyen de faire de l'argent.

Une ordonnance de Charles VI, en 1407, commence à modifier les prescriptions de Louis IX re-

lativement à la vente des marchandises. L'édit de Henri III en 1581 établit sur les corporations une taxe élevée, sous forme de droit royal, et multiplie les réglemens à propos de l'apprentissage, de la réception des maîtres et de l'élection des jurés. Un autre édit de Henri IV, rendu en 1597, confirme le précédent et y ajoute quelques dispositions nouvelles plus oppressives. Enfin Louis XIV, par son édit de mars 1673, établit les corporations dans toutes les villes et bourgs du royaume et créa plus de quarante mille offices parasites. Ainsi mutilées par la main de dix rois, les corporations ne ressemblent plus guère à ce qu'elles étaient sous Louis IX, et il ne reste presque rien de la haute pensée qui les avait constituées. Elles ne présentent plus qu'une vaste arène où se livrent d'ignobles combats mercantiles, au profit de la féodalité nouvelle, qui exploite, sous le nom de compagnons et d'apprentis, les malheureux échappés à la glèbe du servage. Le monopole envahit la société industrielle. On limite sévèrement le nombre des métiers pour assurer à quelques privilégiés les avantages de la maîtrise. Des obstacles artificiels sont opposés au génie qui devance l'âge, et des lenteurs interminables prolongent, sous le nom d'apprentissage, l'enfance de l'homme. Cet apprentissage lui-même n'est qu'un esclavage déguisé ; mais c'est encore de l'esclavage. Pendant toute sa durée, le malheureux apprenti est

la propriété de son maître, investi du droit de le faire travailler, même à coups de bâton. Il y a des vices rédhibitoires pour lui comme pour les animaux. Tantôt ce temps de rudés épreuves dure huit années, tantôt il se termine au bout de sept et l'apprenti s'élève à la dignité de *compagnon*. C'est l'affranchi de ce temps-là, le mulâtre de ces colonies intérieures. Tel qui avait fait à Rouen cinq ans d'apprentissage et autant de compagnonnage, ne pouvait entrer dans une communauté de Paris ou de Bordeaux sans redevenir apprenti; exigence aussi absurde que le serait celle qui obligerait un officier à redevenir soldat en changeant de régiment.

On a trop oublié les longues souffrances de la classe ouvrière sous ce régime de monopole et d'exploitation. Ce qui les rendait plus horribles, c'est que les tyrans sortaient du sein des ateliers, et se montraient impitoyables en raison même de l'origine qui leur était commune avec les apprentis. Quand venait pour un compagnon l'heure de passer maître, il rencontrait pour juges ceux qui étaient intéressés à l'écartier comme rival. Ils lui demandaient un *chef-d'œuvre* pour prouver son talent, mais un chef-d'œuvre exécuté selon certaines règles, afin que son génie fût contraint de s'arrêter à la hauteur de leur médiocrité. Nul ne pouvait s'écartier des procédés reçus, sous peine d'amendes; aussi



était-ce le bon temps des amendes. Il y en avait pour les moindres oublis comme pour les plus graves écarts. Un tonnelier devait signer ses tonneaux et payer une amende pour un cercle mal posé. Le serrurier répondait par corps de ses serrures, les drapiers de leur drap, les tanneurs de leurs cuirs. On voyait sans cesse passer dans les rues le sergent armé d'une gaule aux rubans de parchemin, barbouillés d'arrêts contre les boulangers, contre les maçons, contre les orfèvres et autres artisans. Les percepteurs n'avaient pas d'autre occupation et la couronne pas de meilleur revenu. On est effrayé des abus qui se commettaient chaque jour au détriment des classes laborieuses, quand on lit avec quelque attention l'immense quantité d'arrêts rendus sur les débats soulevés par la jalousie des communautés, ou par leurs discussions avec la couronne. A Paris les frais de ces procès s'élevaient, vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, à plus de 500 mille francs par année. Des communautés modestes en avaient pour 25 mille francs. Les statuts de toutes les corporations existent encore de nos jours, soit à la bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville, soit aux archives de la police, et on a peine à les découvrir sous le fatras d'édits, d'arrêts et de décisions souveraines provoqués journellement par le moindre incident. L'esprit de corps se joignait aux exigences de l'intérêt privé pour en éterniser la durée, et il y a des exemples

de rivalités acharnées qu'on n'avait pu parvenir à mettre d'accord après une lutte de plus de cent ans.

Ainsi, Louis IX avait cru fonder l'ordre, et ses successeurs préparèrent l'anarchie industrielle, malgré l'oppression absolue sous laquelle gémissaient tous les travailleurs subalternes. Qui croirait que les femmes avaient été exclues de la corporation des brodeurs ? Les *compagnons* ne pouvaient se marier avant d'avoir obtenu la maîtrise, et, comme nous l'avons dit, cette maîtrise était pour eux la terre de Chanaan, qu'il leur était permis de voir, mais rarement d'aborder. Outre l'exécution du chef-d'œuvre accoutumé et les doubles lenteurs de l'apprentissage et du compagnonnage, des frais énormes attendaient l'audacieux qui voulait dépasser la frontière : enregistrement, droit royal, droit de réception, droit de police, droit d'ouverture de boutique, honoraires du doyen et des jurés, salaires de l'huissier et du clerc de la communauté, gratifications aux maîtres appelés à la cérémonie ; rien n'y manquait, et souvent le malheureux compagnon ne pouvait passer maître, faute du capital nécessaire pour jeter une proie à ses juges. Que de sombres désespoirs ont dû agiter l'âme des travailleurs, pendant cette longue période d'oppression ! Tout leur était interdit, jusqu'à la faculté de disposer d'eux-mêmes ; comme si la liberté de travailler n'était pas la plus sacrée de toutes les pro-

priétés ! Mais le dernier mot du système des corporations n'a été proclamé qu'en Angleterre , où la loi punissait de mort , naguère encore , l'ouvrier déserteur , même quand son pays n'avait pas de travail à lui donner. Étienne Boileau , tout prévôt qu'il était , n'y avait pas pensé.

Cependant , au travers de leurs nombreuses vicissitudes , les corporations organisées par saint Louis dans une pensée d'ordre , de discipline et de probité , ont produit des résultats très dignes de l'attention des Économistes et des hommes d'État. Elles ont accoutumé les travailleurs à la patience , à l'exactitude et à la persévérance ; elles ont fait renaître la sécurité dans le commerce et donné une impulsion immense à cet élément important de la richesse publique. Dès que les consommateurs ont été certains de n'être plus trompés sur la qualité et sur la quantité des produits , ils en ont fait des demandes plus considérables et procuré par là des moyens de subsistance plus étendus aux classes laborieuses. Il y avait bien aussi quelques avantages dans cette hiérarchie sévère qui faisait du *maître* en industrie comme le chef de famille de ses ouvriers , avec des pouvoirs presque aussi étendus que ceux du père sur ses enfans. La limite fixée au nombre des métiers maintenait la concurrence dans des bornes sans doute un peu étroites et par conséquent entachées de monopole , mais elle s'opposait

à ces entreprises inconsidérées qui trop souvent donnent aux luttes industrielles de notre temps le caractère d'une guerre à mort, où le vaincu fait faillite, sans que le vainqueur fasse fortune. En retardant le mariage des ouvriers sans capital et sans état, la règle des corporations pouvait passer pour un bienfait, à une époque où la paternité ne semblait que le don de créer des malheureux. Mais qui absoudra cette féodalité de l'atelier de tous les fléaux qu'elle traînait à sa suite ? Si elle a rendu quelques services dans des temps déjà bien éloignés de nous, combien n'a-t-elle pas causé de ravages dans les siècles suivans ? Combien d'hommes de génie n'a-t-elle pas étouffés au berceau ? Quelles funestes habitudes de servitude n'a-t-elle pas entretenues ? Tout ce qu'on peut dire de plus significatif à cet égard, c'est que les corporations ont été modifiées ou ébranlées à toutes les époques où la civilisation a fait un pas et qu'elles ont été redemandées toutes les fois que le mouvement humanitaire a paru stationnaire ou rétrograde. Turgot les supprima (1) et sa chute les rappelle; la révolution et l'empire les détruisent sans retour, et en 1814 une pétition fameuse en sollicite le rétablissement (2).

(1) Voir l'édit de Turgot de 1776 et le rapport de Dallarde, à l'assemblée constituante, séance du 15 février 1791.

(2) Cette pétition, extrêmement curieuse et rédigée par M. Levacher Duplessis, a été imprimée in-4°.

Nous ne sommes néanmoins pas conséquens lorsque nous refusons aux fondateurs de ce système le tribut d'hommage qui leur est dû. L'établissement des corporations, si on en excepte les abus de la fiscalité, était en harmonie avec la constitution politique du temps où il prit naissance. On avait peu de métiers, mais on avait les douanes de province à province; peu de productions et peu de débouchés. Les douanes intérieures assuraient à la fabrication locale la vente de ses articles et les couvens offraient du pain et un asile aux compagnons inoccupés. La population était contenue, par le célibat des religieux et des ouvriers, dans des limites proportionnées aux moyens de subsistance contemporains. L'apprenti ne gagnait rien; mais après un petit nombre d'années, son entretien tombait à la charge du maître. La concurrence ne faisait pas baisser le prix des salaires, et l'on n'éprouvait pas dans le commerce ces variations de prix brusques et fréquentes qui déconcertent quelquefois parmi nous les plus habiles spéculateurs. Nous avons émancipé le travail, chose étrange! et sa condition, à beaucoup d'égards, est devenue plus rude et plus précaire. C'est que nous avons bien imparfaitement exécuté ce grand œuvre de l'affranchissement des travailleurs : nous avons proclamé la liberté illimitée de produire, mais nous nous sommes refusé la liberté d'écouler nos produits. Notre système de

libre concurrence est incomplet, et nous n'avons conquis, depuis la destruction de l'œuvre de saint Louis, que la faculté de nous encombrer : les guerres de douanes ont succédé aux luttes des corporations.

---

---

## CHAPITRE XX.

**Du mouvement imprimé à l'économie politique par les républiques italiennes du moyen âge. — Influence croissante du travail. — Accroissement de la richesse mobilière. — Changemens qui en résultent dans l'état social européen. — Fondation du crédit. — Banque de Venise. — Origine du système prohibitif moderne.**

—

Quand on étudie avec attention l'histoire des derniers temps de la féodalité, il est impossible de n'être pas frappé des efforts tentés sur les différens points de l'Europe pour assurer à tous les producteurs une plus juste part dans la distribution des profits du travail. L'affranchissement des communes en France, l'établissement de la ligue an-séatique en Allemagne, la création des républiques italiennes au moyen-âge, ne sont que des épisodes de ce grand œuvre d'émancipation qui se poursuit de siècle en siècle avec une persévérance inébranlable. L'organisation des corporations sous le règne de saint Louis y contribue puissamment à son tour. Partout où les artisans et les marchands se réu-

nissent, ils essaient de se créer une existence indépendante du caprice des seigneurs et des gouvernemens. La facilité qu'ils éprouvent à dissimuler leurs richesses ou à les déplacer quand l'orage gronde, leur agglomération, le besoin qu'on a de leurs services, leur assurent des franchises qui ne furent nulle part plus étendues qu'en Italie, puisqu'elles allèrent jusqu'à leur donner le monopole de la souveraineté.

Dès l'année 1282, l'industrie était si puissante à Florence, que les citoyens de cette république se donnèrent une magistrature exclusivement composée de marchands, sous le nom de *Prieurs des arts*. Ces délégués du peuple, réunis en un collège suprême de six membres, furent investis du pouvoir exécutif, et logés dans le palais de la nation. Leurs fonctions ne duraient que deux mois, mais ils pouvaient être réélus au bout de deux ans. Les prieurs étaient choisis par leurs prédécesseurs réunis aux chefs des *arts majeurs* et à un certain nombre de notables. A Sienne on fit de même et les quinzeseigneurs qui gouvernaient cette petite république furent remplacés par neuf bourgeois, exclusivement désignés parmi les marchands. A Gênes et à Venise, les fortunes commerciales se substituèrent à l'aristocratie foncière et créèrent un pouvoir plus absolu que celui des barons féodaux. Il fallut, dans la plupart de ces républiques, exercer un art ou un mé-



tier pour rester citoyen et pour pouvoir aspirer au gouvernement de l'état. Les marchands voulurent être ennoblis par leur profession même : il y eut une *noblesse de soie* et une *noblesse de laine*, et celle-ci se crut bientôt en droit de mépriser celle-là (1). Au commencement du quatorzième siècle, on remarquait dans toute l'Italie des nuances infinies parmi les diverses constitutions républicaines; mais elles étaient toutes d'accord en ce sens que nulle part l'aristocratie n'avait prévalu sur les bourgeois de l'industrie et du commerce. Bientôt les armes à feu et l'imprimerie porteront un dernier coup à la puissance des châteaux, en nivelant les forces et les intelligences.

Quel homme du peuple n'eût senti son cœur battre d'espérance à l'aspect des progrès chaque jour croissans de la liberté italienne! Jamais les républiques de Rome et d'Athènes n'avaient joui d'une liberté semblable à celle-là : à Rome et à Athènes on combattait pour la souveraineté de quelques-uns; dans l'Italie du moyen-âge on défendait l'indépendance de tous. On prenait les magistrats dans les comptoirs, dans les échoppes; on tenait les nobles à distance et en respect. On travaillait pour soi, non pour des maîtres. Peu de vexations et peu d'impôts; liberté absolue du commerce et vigoureuse organisation de l'industrie. L'habi-

(1) Daru, *Histoire de Venise*, tome Ier, page 505.

tude des réunions publiques et privées fit bientôt naître des orateurs, des hommes d'état, et la pratique des affaires mercantiles donna l'élan aux premières idées financières qui se soient popularisées en Europe. Il ne faut pas croire que ces gouvernemens de marchands fussent exclusivement occupés du commerce (1); leur politique se montra souvent plus libérale que celle des seigneurs dont ils avaient pris la place. Ils accordèrent aux beaux-arts des encouragemens de toute espèce et multiplièrent, avec la plus louable sollicitude, les établissemens de bienfaisance, d'instruction, d'utilité publique. Trente hôpitaux avec mille lits pour les malades et pour les pauvres; plus de deux cents écoles où dix mille enfans apprenaient à lire; des récompenses splendides prodiguées au génie des peintres, des architectes et des sculpteurs témoignent du zèle éclairé des administrateurs de Florence au quatorzième siècle.

La prospérité du commerce n'était pas moins digne de remarque. On comptait deux cents fabriques de laine, produisant chaque année environ quatre-vingt mille pièces de drap, dont la vente assurait des salaires à plus de trente mille ouvriers. Quatre-vingts comptoirs étaient destinés au commerce de banque, et leurs nombreuses succursales

(1) Sismondi, *Hist. des Républ. italiennes du moyen âge*, tome IV, page 166.

favorisaient partout l'escompte et le crédit, déjà familiers aux habitans de ce pays, avant que le reste de l'Europe en eût connaissance. Florence égalait alors en richesse et en force productive la république de Venise, qui l'emportait sur la plupart des autres états. Ses revenus publics s'élevaient à trois cent mille florins. Villani en a dressé à cette époque un tableau assez complet (1), qui est suivi

(1) Cet important document a été cité par M. de Sismondi, dans son excellente *Histoire des Républiques italiennes*. Je le reproduis tout entier, comme le seul *budget complet* de ce temps qui ait été conservé à l'économie politique.

*Revenus de la villa et république de Florence, de 1336 à 1338, en florins d'or du poids de 72 grammes à 24 karats.*

Gabelle des portes ou droits d'entrée et de sortie sur les marchandises et les vivres, affermée par année à . . .	fl. 90,200
Gabelle sur la vente du vin en détail, 1/3 de la valeur. . . . .	59,300
<i>Estimo</i> , ou imposition foncière sur les campagnes. . .	30,100
Gabelle du sel vendu 40 sols le boisseau aux bourgeois, et 20 sols au paysan. . . . .	14,450
Revenus des biens des rebelles, exilés et condamnés.	7,000
Gabelle sur les prêteurs et usuriers. . . . .	3,000
Redevances des nobles possessionnés sur le territoire.	2,000
Gabelle des contrats (inscriptions en hypothèque). . .	11,000
Gabelle des boucheries pour la ville. . . . .	15,000
Gabelle des boucheries pour la campagne. . . . .	4,400
Gabelle des loyers. . . . .	4,050
Gabelle de la farine et des moulins. . . . .	4,250
Impôts sur les citoyens nommés podestats en pays étranger. . . . .	3,500
	<hr/>
	fl. 248,250

du budget des dépenses, monument financier bien digne de méditation, lorsque l'on considère le peu

	<i>Report.</i> . . .	fl. 248,250
Gabelle des accusations. . . . .		1,400
Profit sur le monnayage des espèces d'or. . . . .		2,300
Profit sur le monnayage des espèces de cuivre. . . . .		1,500
Rentes des biens-fonds de la communauté et péages.		1,600
Gabelle sur les marchands de bétail dans la ville. . . . .		2,150
Gabelle à la vérification des poids et mesures. . . . .		600
Immondices et loyers des vases d'Orto San-Michele.		750
Gabelle sur les loyers dans la campagne. . . . .		550
Gabelle des marchands des campagnes. . . . .		2,000
Amendes et condamnations dont on obtient le paiement. . . . .		20,000
Défauts de soldats ( pour rachat du devoir des milices. ). . . . .		7,000
Gabelle des portes de maisons à Florence. . . . .		5,550
Gabelle sur les fruitières et revendeuses. . . . .		450
Permission du port d'armes, à 20 sols par tête. . . . .		1,300
Gabelle des sergens. . . . .		100
Gabelle des bois flottés sur l'Arno. . . . .		100
Gabelle des reviseurs des garanties données à la communauté. . . . .		200
Part de l'état aux droits perçus par les consuls des arts. . . . .		300
Gabelle sur les citoyens dont l'habitation est à la campagne. . . . .		1,000
		<hr/>
		fl. 297,000
Gabelle sur les possessions à la campagne. . . . .		
Gabelle sur les batailles sans armes. . . . .		
Gabelle de Firenzuola. . . . .		
Gabelle des moulins et pêches. . . . .		
		<hr/>
Le total surpasse. . . . .		fl. 300,000

de progrès qu'avaient fait à cette époque, dans l'art des finances, les nations les plus renommées. On y

*Dépenses de la république de Florence, de 1336 à 1338, en livres florentines, le florin d'or à 3 livres 2 sols.*

Salaire du podestat et de sa famille (ses archers et sbires) . . . . .	liv. 15,240
Salaire du capitaine du peuple et de sa famille. . .	5,880
Salaire de l'exécuteur de l'ordonnance de justice. .	4,900
Salaire du conservateur, avec cinquante chevaux et cent fantassins (office extraordinaire et bientôt aboli). .	26,040
Juge des appellations sur les droits de la communauté. . . . .	1,100
Officier chargé de réprimer le luxe des femmes. . .	1,000
Officier du marché d'Orto San-Michele, , , . .	1,300
Office de la solde des troupes. . . . .	1,000
Office des paies mortes aux soldats. . . . .	250
Trésoriers de la communauté, leurs officiers et notaires. . . . .	1,400
Office des revenus fonciers de la communauté. . .	200
Géoliers et gardes des prisons. . . . .	800
Table des prieurs et de leur famille au palais. . .	3,600
Salaires des douzels de la communauté et des gardiens des tours du podestat et des prieurs. . . . .	550
Soixante archers et leur capitaine au service des prieurs . . . . .	5,700
Notaire des réformations, avec son aide. . . . .	450
Lions, torches, lumière et feu au palais. . . . .	2,400
Notaire au palais des prieurs. . . . .	100
Salaires des archers et huissiers. . . . .	1,500
Trompettes de la communauté. . . . .	1,000
Aumônes aux religieux et aux hôpitaux. . . . .	2,000
Six cents gardes de nuit dans la ville. . . . .	10,800
	<hr/>
	liv. 87,110

voit avec surprise que la république n'accordait aucun salaire à ses fonctionnaires publics, à moins qu'ils ne fussent étrangers. La milice tenait lieu d'armée pendant la paix, et les mercenaires à la solde de l'état ne figuraient qu'aux dépenses extraordinaires de la guerre. Les impôts indirects l'emportaient de beaucoup en nombre et en valeur sur les impôts directs, et particulièrement sur la contribution foncière, qui était deux fois moindre que le seul revenu des boissons. Le produit des amendes et condamnations joue un grand rôle dans le budget des recettes, triste preuve du peu de respect qu'on avait pour les lois, ou de la dureté qui présidait à leur exécution. Que pouvaient être les profits sur le monnayage des espèces d'or et de cuivre, sinon une concession du même genre que les altérations de monnaies dont notre histoire est toute pleine, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Charles-

	<i>Report.</i> . . . liv. 87,110
Les drapeaux pour fêtes et courses de chevaux. . . . .	310
Espions et messagers de la commune. . . . .	1,200
Ambassadeurs. . . . .	15,500
Châtelains et gardes des forteresses. . . . .	12,400
Approvisionnement annuel d'armes et de flèches. . . . .	4,650

---

Florins 39,119, à 3 liv. 2 s. pour 1 florin. . . liv. 121,270

Les travaux aux murs, aux ponts et aux églises forment la dépense extraordinaire, avec la solde des gens de guerre. En temps de paix, la république tenait à sa solde de sept cents à mille gendarmes, et autant de fanta-sins.

le-Bel? Néanmoins, le compte des dépenses et des revenus de Florence témoigne vivement de la simplicité du régime gouvernemental de la république; heureuse, si la rivalité des noblesses nouvelles et trop souvent l'oppression du peuple par les patriens sortis de son sein, n'eussent ouvert la voie aux discordes civiles et les frontières à l'étranger!

Les républiques italiennes du moyen-âge peuvent être considérées comme de grandes maisons de commerce, administrées avec habileté et économie. Les revenus créés par le travail y étaient rarement atteints par l'impôt; et donnaient naissance chaque jour à des capitaux nouveaux que la liberté des transactions permettait de faire fructifier avec avantage. La ville de Hambourg et celle de Genève, si riches, malgré l'exiguité de leur territoire, rappellent avec assez d'exactitude aujourd'hui la prospérité de ces grandes cités municipales du moyen-âge. Leurs environs, couverts de maisons de campagne et de *villas* délicieuses, où l'opulence se repose des fatigues du commerce, sont l'image fidèle des demeures somptueuses des marchands italiens, alors presque tous logés dans des palais dont leurs successeurs actuels ne peuvent pas même entretenir le mobilier. Aussi étaient-ils devenus les bailleurs de fonds des principales puissances de l'Europe; on les recherchait comme intendans et administrateurs de domaines et de finances. C'est

toujours à eux que s'adressaient les souverains en détresse; c'étaient leurs florins d'or que les rois de France se plaisaient surtout à altérer, et dont ils portaient la valeur de dix sols à trente. Édouard III d'Angleterre avait choisi ses deux banquiers à Florence, et les emprunts qu'il faisait par eux surpassaient tellement ses remboursemens, que les Bardi se trouvèrent lui avoir avancé cent quatre-vingt mille marcs sterlings, et les Peruzzi cent trente-cinq mille, ensemble seize millions trois cent quatre-vingt mille de nos francs, dans un temps où l'argent était cinq ou six fois plus rare que de nos jours (1). Les citoyens des républiques italiennes disposaient à cette époque de la meilleure partie du commerce européen. Leurs ouvriers étaient recherchés partout comme les plus habiles, et leurs produits comme les plus parfaits. Ils étaient devenus les arbitres du goût et les seuls marchands renommés pour les tissus, les modes, les armes, les ameublemens. Leurs capitaux leur procuraient ainsi des profits immenses, sans parler de leurs bénéfices comme armateurs de navires, comme banquiers, comme associés dans toutes les entreprises de quelque importance. Les lois qu'ils faisaient eux-mêmes, en qualité de législateurs investis du pouvoir suprême, favorisaient de la manière la plus libérale toutes les transactions

(1) Sismondi, *Hist. des Répub. italiennes*, tome V, page 261.



commerciales; et ils ont prouvé les premiers, par la théorie et par la pratique, les avantages, encore méconnus, de la liberté la plus illimitée du commerce. Gênes, Venise n'ont pas eu d'autre élément de splendeur.

C'est ici le moment de signaler la part importante qui revient aux Italiens dans la fondation des premiers établissemens de crédit. Leur immense commerce leur avait fait sentir de bonne heure la nécessité de simplifier les combinaisons de tout genre dont se compose cette branche de la production, et dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Venise avait vu s'élever dans son sein une banque de dépôt qui ouvrait des crédits aux bailleurs de fonds, pour faciliter les paiemens et les reviremens. La caisse ne retenait aucun droit de garde ni de commission, et ne payait aucun intérêt; mais ses certificats de dépôts faisaient les mêmes fonctions que le numéraire. Au moyen d'une caisse, dite du comptant, on payait à vue, en espèces, les effets qui étaient présentés, et l'on choisit pour ces paiemens la meilleure monnaie, qui devint celle de la Banque. Il fut réglé que la Banque ne paierait et ne compterait qu'en ducats effectifs, dont le titre était plus fin et l'altération moins commune que celle des autres espèces. Dès ce moment, le papier de la Banque obtint sur tous les effets des marchands l'avantage de pouvoir être échangé contre une mon-

naie de bon aloi, et le crédit de cet établissement fut fondé sur des bases solides. Peu à peu le gouvernement introduisit l'usage de faire ses paiemens en mandats sur la Banque, au lieu de les effectuer en espèces, et il ajouta ainsi un nouvel élément de succès à tous ceux dont elle était en possession. Enfin l'ouverture d'un compte de débit et de crédit, qui permit aux propriétaires de fonds de transmettre leurs créances, acheva de compléter les moyens d'action de la Banque, et bientôt elle donna naissance à plusieurs établissemens semblables (1).

La position de Venise lui fit, dès son origine, une nécessité du perfectionnement industriel et commercial. Venise était une république sans territoire, et sa capitale une flotte de navires amarrés sur leurs ancres. C'est au commerce qu'elle fut obligée de demander non pas la fortune, mais la vie. Aussi, toute la politique du gouvernement a-t-elle eu sans cesse pour but l'accroissement de ses libertés commerciales et de ses franchises financières chez tous les peuples. A défaut de produits plus précieux, les Vénitiens commencent par vendre du sel; puis ils exportent les produits agricoles du nord de l'Italie et ils vont chercher dans la mer Noire ceux de

(1) M. Daru a publié, dans le 7<sup>e</sup> vol. de son *Histoire de Venise*, aux pièces justificatives, sect. 2, parag. 5, un mémoire sur la Banque de Venise, sous la date du 30 juin 1753, extrait de la correspondance de l'abbé de Bernis, alors ambassadeur de France.

la Turquie, de la Russie et de la Perse. A la foire de Pavie, déjà, du temps de Charlemagne, ils avaient ébloui les acheteurs par de magnifiques exhibitions de tapis précieux, d'étoffes de soie, de tissus d'or, de perles et de pierreries. Des lois somptuaires les obligeaient à ménager leurs capitaux et à ne sacrifier à la consommation improductive qu'une portion de leurs revenus. Placés entre l'orient et l'occident, ils avaient imité l'industrie d'une partie de leurs voisins et la simplicité économique des autres. Leurs privilèges à Constantinople avaient quelque chose de l'insolence de la conquête, et leurs colonies de la Méditerranée formeraient presque aujourd'hui un royaume. Venise entretenait avec un luxe vraiment royal ses consuls et généralement tous ses employés commerciaux; elle exigeait qu'ils eussent une suite nombreuse en état de représenter dignement la république et d'imposer aux étrangers. Le Podestat de Constantinople fut pendant quelque temps sur le pied d'un souverain. Il jugeait en dernier ressort les différends des naturels de Venise; il portait des brodequins d'écarlate, marque de la dignité impériale et ne paraissait en public qu'entouré de gardes. C'est en honorant de cette manière la profession du commerce et en favorisant par tous les moyens les citoyens qui s'y livraient, que les Vénitiens élevèrent si haut la prépondérance de leur pays et la considération des négocians qui en faisaient la fortune.

Aussi la république occupait-elle au xv<sup>e</sup> siècle, dans le seul arsenal de Venise, seize mille ouvriers et trente-six mille marins. Le gouvernement envoyait tous les ans dans les ports principaux des escadres de quatre ou six grosses galères qui recevaient les marchandises destinées aux particuliers. Cet usage avait pour motif d'exercer la marine militaire, d'en tirer parti pendant la paix, de faire respecter le pavillon national et de fournir des moyens de transport à ceux qui n'étaient pas en état d'armer des vaisseaux pour leur compte (1). La marine du commerce n'en entretenait pas moins trois mille navires employés à l'importation et à l'exportation des produits de tous les pays du monde. Ces navires exploraient tour à tour les ports de la mer Noire, ceux de la Syrie et de l'Égypte, et ils allaient d'escale en escale visiter toutes les places du Péloponèse, de l'Asie-Mineure, de Chypre, de Candie et de l'Archipel grec. Une flotte, la plus importante de toutes, partait chaque année pour les côtes de Flandre, longeant la Sicile, l'Afrique et l'Espagne, avec de gros navires qui ne pouvaient avoir moins de deux cents hommes d'équipage, et qui trafiquaient successivement sur tous les rivages des marchandises dont leurs habitans avaient besoin. Des traités de commerce assuraient dans chaque relâche les relations les plus avantageuses aux négoc-

(1) Sandi, *Storia civile di Venezia*, lib. 5.

cians vénitiens qui correspondaient à Bruges, à Anvers, à Londres, avec les marchands des villes anséatiques. Venise avait déjà donné à cette époque une grande impulsion à ses manufactures et les plus riches colis de ses expéditions se composaient de glaces, de cristaux, d'étoffes de laine fine et de tissus de soie magnifiques exécutés par des ouvriers vénitiens. Les gouvernemens les plus éclairés de notre temps n'ont jamais montré autant de sollicitude que celui de cette république pour les intérêts du commerce et de l'industrie.

Quelques auteurs <sup>(1)</sup> ont cru voir dans ces voyages de long cours faits sur des vaisseaux de l'état, mais pour le compte du commerce, le modèle des compagnies que les Hollandais, les Anglais et les Français ont organisées dans des temps postérieurs pour le commerce des Indes : nous ne saurions partager cet avis. Sans doute, les particuliers qui avaient loué les vaisseaux du gouvernement pour faire le commerce, jouissaient de quelques privilèges ; mais ces privilèges n'étaient pas permanens et chaque galère était affermée séparément à un prix si modéré, qu'on ne peut attribuer raisonnablement à des vues fiscales le système suivi à cet égard. Le commerce a été fort long-temps libre à Venise, et la république n'a commencé à déchoir que lorsque son gouver-

(1) Entre autres, M. le comte Daru, *Histoire de Venise*, tome III, page 107.

nement eut fait tarir par le monopole la source de ses prospérités. Dans le principe, tous les jeunes patriciens étaient obligés de passer par les plus rudes épreuves de la carrière commerciale. On les envoyait souvent en qualité de novices à bord des vaisseaux de l'état, tenter la fortune avec une légère pacotille; tant il entrait dans les vues de l'administration de diriger tous les citoyens vers les professions laborieuses! Le seul reproche qu'on puisse adresser aux Vénitiens, c'est d'avoir cherché à exclure les étrangers de toute concurrence. Quoique la jalousie commerciale n'eût pas encore érigé les prohibitions en système, et que les ports de la république fussent ouverts à toutes les marchandises du monde, cependant les Vénitiens n'en permettaient la circulation que sur leurs propres navires; et ils régnaient en maîtres absolus dans toute la Méditerranée. La guerre leur avait fait raison des Pisans, des Siciliens et des Génois. L'Espagne, longtemps occupée par les Maures, leur causait peu d'ombrage. La France dédaignait le commerce; l'Angleterre n'y pensait pas encore; la république de Hollande n'existait pas. A la faveur du droit de souveraineté qu'elle s'était arrogée sur le Golfe, Venise se réservait le droit presque exclusif d'y naviguer. Des flottilles armées gardaient les embouchures de tous ses fleuves et ne laissaient pas entrer ou sortir une barque sans l'avoir rigoureusement

visitée. Mais de quoi lui servit cette sollicitude ombrageuse pour les intérêts de sa navigation? Un jour vint où les Portugais découvrirent la route du cap de Bonne-Espérance, et tout cet édifice de précautions et de défiances s'éroula sur-le-champ.

C'est ici que commencent les premières guerres de douanes, et que l'économie politique reçoit de l'histoire un haut enseignement. Les Vénitiens avaient aplani tous les obstacles, mais pour eux seuls et à l'exclusion des autres peuples. Leur législation était très dure à l'égard des étrangers, en matière de commerce. Les lois défendaient même de recevoir sur les vaisseaux de l'état un négociant qui n'était pas sujet de la république. Les étrangers payaient des droits de douane deux fois plus élevés que les nationaux. Ils ne pouvaient ni faire construire ni acheter des navires dans les ports vénitiens. Les navires, les patrons, les propriétaires, tout devait être vénitien. Toute société entre les nationaux et les étrangers était interdite; il n'y avait de protection, de privilèges et de bénéfices que pour les Vénitiens; mais du moins ceux-ci y avaient tous les mêmes droits (1). C'est dans Venise même et là seulement qu'il était permis de traiter avec les Allemands, les Bohémiens et les Hongrois. A mesure que les manufactures nationales acquièrent de l'importance, le gouvernement

(1) Sandi, liv. VI, chap. 1.

se départit de la politique libérale qu'il avait suivie jusqu'alors, et les fabricans obtinrent la prohibition absolue des marchandises étrangères dont ils étaient devenus producteurs. En vain, dans le dix-septième siècle, le commerce en décadence sollicitait-il le rétablissement des anciennes libertés et la franchise du port; on en fit un moment l'essai, mais l'esprit de restriction l'emporta, et le régime prohibitif prépara de bonne heure l'anéantissement de la république.

Les peuples de l'Italie pardonnaient, néanmoins, aux Vénitiens leur intolérance commerciale, en raison du prix modéré auquel ils livraient toutes les marchandises. Les Juifs, les Arméniens, les Grecs, les Allemands affluaient chez eux, et s'y livraient avec sécurité à des spéculations toujours avantageuses, à cause des sûretés qu'y offraient les institutions de crédit et la probité reconnue des négocians. Mais bientôt Venise vit s'élever en Europe de nombreuses fabriques rivales des siennes, et son commerce rencontra dans celui des Portugais, des Hollandais, des Espagnols et des Anglais la plus formidable concurrence. La découverte du cap de Bonne-Espérance lui enleva le monopole des épiceries de l'Inde. La prise de Constantinople par Mahomet II, lui avait déjà fait perdre les magnifiques privilèges dont ses sujets jouissaient dans cette riche capitale de l'Orient. Mais la découverte



de l'Amérique et les vigoureuses représailles de Charles-Quint, qui, dès le commencement de son règne, en 1517, doubla les droits de douane que les Vénitiens payaient dans ses états, achevèrent la ruine de cet heureux monopole qui avait mis à contribution l'Europe entière. Charles-Quint éleva à 20 pour cent les taxes à l'importation et à l'exportation sur toutes les marchandises vénitiennes; et ce tarif, qui paraîtrait aujourd'hui modéré, suffit alors pour interdire aux Vénitiens l'entrée des ports espagnols. Telle fut l'origine du système exclusif, dont la république de Venise devait expier si cruellement la funeste invention. Tant qu'elle ne chercha la fortune que dans la libre concurrence du talent et des capitaux de ses propres citoyens, elle grandit d'âge en âge et devint un moment l'arbitre de l'Europe; mais dès qu'elle voulut dominer les marchés par la tyrannie du monopole, elle vit se former contre son commerce une ligue bien autrement redoutable pour elle que celle de Cambrai.

Nous ne voudrions pas d'autre argument en faveur de la liberté du commerce que le développement prodigieux de l'industrie vénitienne pendant le long règne de cette liberté. Il n'avait pas fallu recourir à la protection pour assurer à la république, dans ses plus beaux jours, des architectes habiles, des constructeurs de vaisseaux, des ingénieurs civils en état de suffire à tous les besoins de ses services. Ses

orfèvres passaient pour les plus distingués de toute l'Europe. Elle avait des manufactures de soieries sans rivales en Italie même, où cette industrie fit bientôt de rapides progrès; et ces manufactures lui rapportaient, dès le principe, plus de cinq cent mille ducats par année, près de trois millions de nos francs. Les ouvriers les plus ingénieux de l'étranger recevaient des encouragemens de toute espèce pour s'établir à Venise, et l'inquisition d'état poursuivait de ses menaces homicides les ouvriers nationaux, assez hardis pour s'expatrier. « Si quelque ouvrier ou artiste, est-il dit (<sup>1</sup>), transporte son art en pays étranger, au détriment de la république, il lui sera envoyé l'ordre de revenir. S'il n'obéit pas, on mettra en prison les personnes qui lui appartiennent de plus près, afin de le déterminer à l'obéissance par l'intérêt qu'il leur porte. S'il revient, le passé lui sera pardonné et on lui procurera un établissement à Venise; si, malgré l'emprionnement de ses parens, il s'obstine à vouloir demeurer chez l'étranger, on chargera quelque émissaire de le tuer, et après sa mort ses parens seront mis en liberté. » Le résultat inévitable de ces dispositions atroces devait être de ralentir le mouvement progressif de l'industrie, en empêchant les ouvriers d'aller étudier à l'étranger les secrets et les perfectionnemens dont elle avait besoin. A force

(<sup>1</sup>) Art. 26 des *Statuts de l'inquisition d'état*.

de faire un mystère de leurs inventions déjà vieilles, ils y habituèrent leurs artisans et les y enfermèrent, pour ainsi dire, comme dans un cercle vicieux. Tout marchait autour d'eux, tandis qu'ils demeureraient immobiles, et les produits de leurs fabriques ne conservèrent quelque débit dans l'intérieur de la république qu'à la faveur des lois prohibitives. La décadence commença avec la protection.

Venise avait pourtant débuté dans la carrière industrielle sous des auspices plus heureux. Un tribunal y avait été créé, dès l'année 1172, pour la police des arts et métiers. La qualité et la quantité des matières étaient sévèrement examinées. Il était défendu à tout ouvrier de s'occuper de plus d'une sorte d'ouvrage, afin de l'exécuter avec plus de soin. Aussi l'industrie était-elle parvenue à un très haut degré de perfection, dès la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. La fabrication des tissus de coton était déjà connue à Venise vers cette époque. On y faisait les plus belles toiles de toute l'Italie, et on savait leur imprimer des couleurs renommées par leur éclat et leur solidité. Berthollet rapporte (1) que ce fut à Venise que parut, en 1429, le premier recueil des procédés employés dans la teinture. La chimie y était alors plus avancée qu'en aucun autre pays, et les Vénitiens étaient en possession presque exclusive du commerce des drogues. Ils préparaient

(1) *Éléments de l'art de la teinture.*

et devaient les cuirs avec une supériorité reconnue sur tous les autres peuples. Leurs dentelles, connues sous le nom de *point de Venise*, étaient recherchées avec empressement. Leur quincaillerie, leurs raffineries de sucre suffisaient à peine aux besoins de la consommation européenne, et, quand l'imprimerie était encore dans l'enfance chez leurs rivaux, elle s'était élevée parmi eux au premier rang des industries. Ils avaient établi des manufactures nombreuses, qui ont été surpassées depuis en France et dans le reste de l'Europe, mais auxquelles appartient l'honneur d'avoir servi de modèle à toutes les autres. Ainsi, les Vénitiens ne brillèrent pas seulement par le commerce, mais par l'industrie, et ils réunirent pendant long-temps, aux bénéfices des transports, les profits de la fabrication. L'usage prudent et ingénieux qu'ils avaient su faire des combinaisons du crédit s'était répandu peu à peu dans toutes les républiques italiennes, et y avait développé sur une vaste échelle la richesse manufacturière et commerciale.

Il existe un discours remarquable, prononcé en 1424 au grand conseil par le doge Thomas Mocenigo, sur les ressources financières et sur l'étendue du commerce de la république de Venise (1).

(1) Ce discours est textuellement cité par M. Daru dans son *Histoire de Venise*, tome II, pages 293-314. L'extrait suivant me semble digne de figurer à côté du budget de la ville de Florence :

## Après un exposé exact et détaillé des profits du travail national sur les marchés étrangers, et de la

« J'ai fait faire, dit le doge Moncenigo, le relevé des produits de notre  
» commerce.

» Toutes les semaines il nous arrive de Milan dix-sept ou dix-huit	
» mille ducats, ce qui fait par an. . . . .	900,000 ducats,
» De Monza mille par semaine, et par an. . . .	52,000
» De Côme deux mille par semaine et par an. . .	104,000
» D'Alexandrie mille par semaine et par an. . .	52,000
» De Tortone et de Novarre deux mille par se-	
» maine et par an. . . . .	104,000
» De Pavie deux mille par semaine et par an. . .	104,000
» De Crémone deux mille par semaine et par an.	104,000
» De Bergame quinze cents par semaine et par an.	78,000
» De Palerme deux mille par semaine et par an.	104,000
» De Plaisance mille par semaine et par an. . .	52,000

---

1,654,000 ducats.

» Ce qui constate évidemment ce résultat, c'est l'aveu de tous les  
» banquiers, qui déclarent que tous les ans le Milanais a seize cent  
» mille ducats à nous solder. Trouvez-vous que ce soit là un assez beau  
» jardin dont Venise jouit sans qu'il lui occasionne aucune dépense ?

» Tortone et Novarre emploient par an six mille pièces de drap, qui,	
» à quinze ducats la pièce, font. . . . .	90,000 ducats.
» Pavie trois mille pièces. . . . .	45,000
» Milan quatre mille pièces de drap fin à trente	
» ducats la pièce. . . . .	120,000
» Côme douze mille pièces à quinze ducats. . . .	180,000
» Monza six mille pièces. . . . .	90,000
» Brescia cinq mille pièces. . . . .	75,000
» Bergame, dix mille pièces à sept ducats. . . .	70,000
» Crémone quarante mille pièces de futaine à	
» quatre ducats et un quart la pièce. . . . .	170,000

---

A reporter. . . . . 840,000 ducats.

part qui en revenait au trésor de l'état, le vieux doge s'appuyait principalement du danger qu'il y

	<i>Report.</i>	840,000 ducats.
» Parme quatre mille pièces de drap à quinze ducats.		60,000
		<hr/>
		900,000 ducats.
» En tout quatre-vingt-quatorze mille pièces et les droits d'entrée et de sortie à un ducat seulement par pièce nous produisent 200,000 ducats.		
» Nous faisons avec la Lombardie un commerce dont on évalue la somme à 28,800,000 ducats. Trouvez-vous que Venise ait là un assez beau jardin ?		
» Viennent ensuite les chanvres pour la somme de		100,000 ducats.
» Les Lombards achètent de vous tous les ans cinq mille milliers de coton pour.		250,000
» Vingt mille quintaux de fil (ou peut-être de coton filé), à 15 et 20 ducats le cent.		30,000
» Quatre mille milliers de laine de Catalogne, à 60 ducats par mille.		120,000
» Autant de France.		120,000
» Étoffes de soie et d'or pour.		250,000
» Trois mille charges de poivre à cent ducats la charge.		300,000
» Quatre cents fardes de canelle à 160 ducats la farde.		64,000
» Deux cents milliers de gingembre à 40 ducats le millier.		8,000
» Des sucres taxés depuis deux et trois jusqu'à quinze ducats le cent, pour.		95,000
» Autres marchandises pour coudre et broder.		30,000
» Quatre mille milliers de bois de teinture à trente ducats le millier.		120,000
		<hr/>
	<i>A reporter.</i>	1,541,000 ducats.

aurait à troubler cette magnifique prospérité, pour repousser une guerre alors vivement réclamée par les impatiens de l'époque. « Vous êtes les seuls, disait-il, à qui la terre et les mers soient également ouvertes. Vous êtes le canal de toutes les richesses; vous approvisionnez le monde entier. Tout l'univers s'intéresse à votre fortune. Tout l'or du monde arrive chez vous. Heureux, tant que vous conserverez des idées pacifiques, pendant que l'Europe entière est en feu ! Pour moi, tant qu'il me restera un souffle de vie, je persisterai dans ce système, qu'il faut aimer la paix. Je me suis toujours efforcé

	<i>Report.</i>	1,541,000 ducats.
» Graines et plantes tinctoriales. . . . .		50,000
» Savons. . . . .		250,000
» Esclaves. . . . .		30,000
		<hr/>
		1,871,000 ducats.

» Je ne compte pas le produit de la vente du sel (\*). Convenez qu'un  
 » tel commerce est une belle terre. Considérez combien de vaisseaux le  
 » mouvement de toutes ces marchandises entretient en activité, soit pour  
 » les porter en Lombardie, soit pour aller les chercher en Syrie, dans la  
 » Romanie, en Catalogne, en Flandre, en Chypre, en Sicile, sur tous  
 » les points du monde. Venise gagne deux et demi, trois pour cent sur  
 » le fret. Voyez combien de gens vivent de ce mouvement : courtiers,  
 » ouvriers, matelots, des milliers de familles, et enfin les marchands  
 » dont le bénéfice ne s'élève pas à moins de six cent mille ducats.

» Voilà ce que vous produit votre jardin. Êtes-vous d'avis de le dé-  
 » truire ? Vraiment non ; mais il faut le défendre contre qui viendra  
 » l'attaquer. »

(\*) Le comte Filiasi, dans ses *Recherches sur le commerce de Venise*, page 70, évalue le produit du sel à un million de ducats.

de prendre des mesures pour que l'intérêt des emprunts et toutes les charges publiques fussent acquittés régulièrement de six mois en six mois, et j'ai eu le bonheur d'y réussir. Il ne tient qu'à vous de maintenir l'heureux état de nos affaires, en priant le Tout-Puissant de vous faire persévérer dans le système salutaire suivi jusqu'à ce jour. Si vous y persistez, vous deviendrez redoutables et possesseurs de toutes les richesses du monde chrétien. Gardez-vous, comme du feu, de toucher au bien d'autrui et de faire la guerre injustement : Dieu vous en punirait. *Alors ceux qui avaient dix mille ducats, n'en auront plus que mille; qui avait dix maisons sera réduit à une, et ainsi du reste. Plus de biens, plus de crédit, plus de réputation. De maîtres que vous étiez; vous vous trouverez sujets, et de qui? Des gens de guerre, d'une soldatesque, de ces bandes que vous soudoyez.* Les étrangers ont souvent rendu hommage à votre sagesse, en prenant des arbitres parmi vous; persistez donc, pour vous et pour le bonheur de vos fils, dans le système qui vous a procuré tant de prospérités. »

Il est difficile de n'être pas touché de la grandeur et de la sagesse de ce langage. Ainsi, même à cette époque fort éloignée de nous, on comprenait déjà que le commerce est essentiellement ami de la paix, et que les nations sont soli-



dares les unes des autres dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. « Que vendrez-vous aux Milanais, disait le doge, quand vous les aurez ruinés? que pourront-ils vous donner en échange de vos produits? Et vos produits, que deviendront-ils en présence des exigences de la guerre, qui entameront les capitaux dont vous avez besoin pour les créer? » Le simple bon sens indiquait alors aux hommes éminens ce que l'expérience a mis, depuis, hors de doute, et ce que la théorie enseigne aujourd'hui, appuyée de l'autorité des faits.

Dans les autres républiques italiennes, où l'esprit industriel et commercial avait prévalu, comme à Florence et à Venise, sur le despotisme féodal, la prospérité n'était pas moins brillante, et les progrès en tout genre moins étonnans. Chacun sait les richesses accumulées à Gênes par la hardiesse de ses navigateurs et par l'habileté de ses négocians. Gênes avait des comptoirs dans l'Archipel et dans la mer Noire, et ses marchands venaient partager dans les ports des villes anséatiques les profits de Venise. La banque de Saint-Georges, née en 1407 des emprunts contractés pour subvenir aux besoins publics <sup>(1)</sup>, devint bientôt la rivale de celle de Venise, et rendit les mêmes services que sa rivale. Néanmoins, les Gênois <sup>(2)</sup> ne persistèrent pas

(1) Gilbert, *History and principles of Banking*, page 10.

(2) Le comte Pecchio, *Histoire de l'économie politique en Italie*, p. 6.

aussi long-temps que les Vénitiens dans les principes de la liberté commerciale, et leur gouvernement a fourni le premier exemple de privilèges exclusifs accordés à une compagnie, en paiement de subsides. A Milan, dès l'année 1260, on s'occupait du recensement des terres, et dans cette capitale des républiques lombardes il fallait mettre plus de cent hôtels des monnaies en activité, pour suffire à la demande immense de numéraire nécessitée par le développement des affaires. De quelque côté que l'on tourne ses regards, on est frappé de l'activité dévorante qui règne dans toutes ces républiques, et de la sagacité avec laquelle chacune d'elles a su approprier ses institutions aux besoins de l'industrie et du commerce. Nous leur devons la création des premiers établissemens de crédit public, soit qu'elles inventent les banques, soit qu'elles imaginent les emprunts. Elles avaient déjà mis de l'ordre dans l'industrie, avant que saint Louis y eût fondé les corporations. La puissance de leurs gouvernemens ne semblait pas avoir d'autre mission que de protéger les intérêts du travail; et tandis que partout ailleurs on rançonnait les manans et les vilains, à Venise, à Gènes, à Florence, à Pise, à Milan, ces mêmes vilains, enrichis par le commerce et par l'industrie, disposaient en maîtres de la souveraineté.

Les républiques italiennes n'ont donc pas seulement servi la cause de la liberté, en ravivant les

nobles rivalités d'indépendance des vieilles républiques grecques ; mais, en mettant partout le travail en honneur, elles ont changé la face de l'Europe et préparé l'avènement des doctrines libérales, dont nous verrons un jour le triomphe. C'est chez elles que se sont faites les grandes expériences économiques, d'où la science devait sortir toute armée. Ces républiques ont essayé, tour à tour, avant les autres peuples, de la liberté du commerce et de la prohibition. Elles ont affronté les premiers écueils du crédit et posé les bases du système des emprunts modernes. Tandis que le reste de l'Europe se couvrait de donjons et de chaumières, l'Italie bâtissait des palais et des temples de marbre ; elle armait des milliers de navires, chargés des produits de ses manufactures. Elle organisait le travail, et appelait tous les citoyens sans distinction de caste aux honneurs et à la fortune, quand ils en étaient dignes par leur savoir et leur capacité. Heureuse, si l'aristocratie ne se fût glissée dans son sein, à la faveur des richesses, comme la prohibition à la suite des manufactures et le monopole, sur les pas du commerce ! Que de leçons pour nous dans cette immense variété d'événemens ! L'expérience y précède la science, et nous montre le premier exemple d'une large application des théories du commerce à la pratique du gouvernement. L'administration s'y présente sous les formes simples et régulières

d'une gestion industrielle, où toutes les ressources sont mises en œuvre avec ordre, intelligence et économie. On dirait de vastes entreprises, fortes d'un crédit assuré, qui expédient dans tous les ports de riches cargaisons, et qui s'occupent sans cesse de suffire, par une production infatigable, aux besoins d'une consommation immense. C'est, en effet, dans le sein des républiques italiennes qu'ont pris naissance les arts les plus ingénieux et les doctrines financières les plus avancées dont l'histoire fasse mention à cette époque; et l'on ne saurait dire à quel degré de splendeur ces états auroient pu s'élever encore, sans le funeste avènement de Charles-Quint, qui changea tout à la fois la face de l'Europe et celle de l'économie politique.

---

## CHAPITRE XXI.

**De la révolution causée par Charles-Quint dans le marche de l'économie politique. — L'esprit de conquête substitué à l'esprit de commerce. — Établissement officiel du système restrictif. — Traité des noirs. — Exactions financières. — Gouverns et paupérisme. — Résistance du protestantisme.**

Charles-Quint, enfant de Flandre, empereur allemand et monarque espagnol, réunissait au plus haut degré toutes les antipathies italiennes. Il venait d'un pays où les manufactures de Venise, de Milan, de Florence et de Gênes avaient trouvé de redoutables concurrences; il était, en sa qualité d'empereur d'Allemagne, la personnification la plus haute du parti Gibelin, si abhorré en Italie; et, comme roi d'Espagne, il allait devenir le plus funeste rival des banquiers italiens, incapables d'opposer une résistance sérieuse à l'heureux possesseur des mines du Mexique et du Pérou. A peine monté sur le trône, il mit dans la balance du commerce, outre le poids de son épée, celui du nou-

veau monde et d'une grande partie de l'ancien. En politique, en religion, en industrie, sa puissance ne voulut point souffrir de rivale; et, dès l'âge de vingt ans, il se prépara à soulever toutes les questions et à bouleverser tous les royaumes.

Ce n'est pas sans raison que les historiens s'accordent à considérer le règne de ce prince comme le point de départ d'un nouvel ordre social en Europe. A dater de son règne, en effet, il s'opère un changement rapide et profond dans la marche de la civilisation. Les idées sont aussi agitées que les empires, et pour la première fois, depuis bien des siècles, le monde semble convoqué à la lutte définitive du despotisme et de la liberté. La découverte de l'Amérique, l'expulsion des Maures d'Espagne, la réformation protestante, la traite des noirs, sont des événemens contemporains de Charles-Quint, et chacun de ces événemens porte dans ses flancs le germe de vingt révolutions futures. Au régime municipal qui s'était établi sous l'influence du travail dans toutes les villes libres de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Espagne et des républiques italiennes, nous allons voir succéder la domination de quelques puissantes monarchies qui se partageront l'Europe, après l'avoir ruinée. Charles-Quint a été le principal instrument de cette révolution, dont le contre-coup devait être si fatal à l'économie politique, en mettant sous la protection de la force les

plus funestes doctrines qui aient affligé l'humanité.

La nécessité de soutenir des guerres sans cesse renaissantes, réduisit ce monarque, dès les premières années de son règne, à des expédiens financiers qui enlevèrent la majeure partie des capitaux aux industries productives, pour les engloûtir dans le gouffre de la consommation stérile. Son trésor était toujours vide; ses troupes étaient mal soldées, et elles prirent l'habitude de vivre au moyen de pillages, de concussions ou de taxes arbitraires. Des mesures violentes et oppressives remplacèrent partout le système régulier de contributions établi par les financiers italiens. Alors commencèrent les extorsions de toute espèce, les logemens militaires, les impôts excessifs sur la consommation, qui faisaient renchérir le prix de la main-d'œuvre au détriment des manufactures. On augmenta les droits sur les matières premières à l'entrée et sur les produits fabriqués, à la sortie. Au libre exercice des arts on substitua le monopole des métiers et celui du commerce. Partout s'élevèrent, flanquées de privilèges, les manufactures impériales ou royales dont il fallut acheter des licences pour avoir le droit de travailler. Tout cet attirail restrictif s'établissait peu à peu dans les lois et dans les mœurs; puis vinrent les sophistes qui en firent des doctrines, et c'est ainsi que toutes les hérésies économiques dont l'Europe est encore infestée, sont devenues d'autant plus

difficiles à détruire qu'elles se présentent avec la sanction du temps et le caractère de l'autorité. Charles-Quint les rendit plus funestes, en les organisant, en les faisant pénétrer dans l'administration dont elles devaient devenir la règle de conduite et le dogme inviolable.

Une conséquence plus déplorable du système impérial autrichien-espagnol fut de remettre en honneur l'aristocratie de parchemin et d'épée, qui commençait à disparaître devant les notabilités de l'industrie et du commerce. La noblesse des républiques italiennes, des villes anséatiques, des grandes cités marchandes belges, françaises et espagnoles, travaillait du moins et s'honorait d'une origine laborieuse; mais Charles-Quint se mit à vendre des titres pour avoir de l'argent, et le préjugé castillan, qui fait consister la noblesse dans l'oisiveté, se répandit comme un fléau sur toute l'Europe. Un seul règne suffit pour faire rétrograder les libertés publiques jusqu'aux plus mauvais temps de la féodalité. Chaque jour, quelque grande existence industrielle se retirait de l'arène, où il ne lui était plus possible de se maintenir sans déroger. Les seigneurs avaient cessé de détrousser les passans sur les routes, comme faisaient leurs prédécesseurs du haut des vieux donjons; mais ils se retranchèrent dans les privilèges qui leur assuraient la meilleure part des profits du travail de leurs con-



citoyens. Des nuées de traitans se firent adjudger le fermage des revenus publics ; et l'un des gouverneurs pour Charles-Quint, dans les pays conquis, osa répondre aux injonctions royales : « Le roi commande à Madrid, et moi à Milan. » Plus de discussion publique, plus de recours possible à la justice, plus de juridiction consulaire, plus de crédit : toutes les formes tutélaires avaient été abolies pour faire place au régime absolu des pachas espagnols.

Mais ce n'était pas seulement en Italie et dans les états de Charles-Quint qu'on avait à déplorer ce changement soudain dans la marche et surtout dans les doctrines des gouvernemens. Pour quiconque se souvient de l'exactitude scrupuleuse des Vénitiens, des Florentins, des Génois et des villes anseatiques à s'acquitter de leurs engagements, les expédiens hasardeux auxquels la politique de l'empereur d'Allemagne accoutuma et obligea les autres princes par son exemple et par ses guerres continuelles, paraîtront plus funestes que le dommage immédiat qui en résultait. Rien n'a plus contribué à paralyser le développement social, que l'incertitude et la crainte répandues dans toutes les relations qui avaient besoin de garanties et de sécurité. Sur quelle base pourrait-on désormais asseoir la moindre spéculation, quand les principales sources des revenus publics étaient aliénées à l'avance pour plusieurs an-

nées, et les monnaies altérées soit par des alliages audacieux, soit par des décrets spoliateurs? Aussi le numéraire, dont on ne trouvait plus un placement utile et certain, déserta bientôt l'industrie et fut immobilisé en achats de terres. L'agriculture, frappée au cœur par la décadence du commerce, ne tarda point à déchoir sous l'empire d'une législation qui prohibait l'exportation des grains. Pour comble de malheur, les changemens nombreux opérés dans l'administration des états bouleversés par la guerre affligèrent l'Europe d'une plaie renouvelée du Bas-Empire : nous voulons parler des procès et des querelles de toute espèce avec leur cortège habituel de rapines et d'hommes de loi. L'éclat éblouissant des beaux-arts n'a jamais dédommagé l'Italie de la décadence qui suivit la perte de sa liberté; et la diminution continuelle de sa population a suffisamment démontré, depuis lors, que les véritables élémens de la prospérité des états consistaient dans les arts utiles plutôt que dans les arts glorieux.

Le règne de Charles-Quint a surtout été contraire aux progrès de l'économie politique, en ce sens qu'il a détourné violemment l'Europe des voies régulières de la production, pour la précipiter dans les hasards de la guerre et dans le vieux système d'exploitation engendré par la féodalité. Tout ce que nous avons aujourd'hui de fausses doctrines et de funestes préjugés à combattre, nous le devons à son

gouvernement, continué et empiré par son exécration successeur. La liberté du commerce allait s'établir dans le monde et rallier en une solidarité commune les intérêts du Midi et du Nord : Charles-Quint y substitua les restrictions et les prohibitions. Les banques de Venise et de Gènes venaient de fonder le crédit : Charles-Quint se mit à faire de la fausse monnaie ; et quoique déjà les trésors du Nouveau-Monde lui fussent ouverts au point de lui rapporter près de cinquante millions de francs par année, il inonda l'Europe, vers 1540, d'une masse considérable de mauvais écus d'or de Castille. Ce détestable exemple ne trouva que trop d'imitateurs ; et il y eut un moment où, selon l'expression de M. Ganilh, « l'Italie se distingua autant par ses mauvaises monnaies que par ses excellents ouvrages sur la monnaie. » On ne cherchait plus la richesse dans le travail et dans l'emploi intelligent des capitaux, mais dans l'accumulation des espèces ; on en prohibait la sortie par des lois draconiennes, comme s'il eût été possible d'acheter les marchandises qu'on ne produisait plus soi-même et de garder l'argent qui servait à les payer. C'est alors qu'eurent lieu les premiers essais de ces théories étranges dont l'invention appartient tout entière aux Espagnols, et qu'un économiste de leur pays résumait si naïvement, deux cents ans plus tard, dans ce passage remarquable : « Il est nécessaire d'employer avec rigueur

tous les moyens qui peuvent nous conduire à vendre aux étrangers plus de nos productions qu'ils ne nous vendront des leurs : *c'est là tout le secret et la seule utilité du commerce* (1). »

Tel est le système qui a donné naissance aux guerres innombrables dont l'Europe a été le théâtre depuis l'avènement de Charles-Quint, et qui domine encore, à leur insu, la politique commerciale de presque tous les gouvernemens modernes. Tous se sont efforcés, dès-lors, de retenir le numéraire et de proscrire les marchandises étrangères; tous ont cru voir dans les importations une cause de ruine, sans s'apercevoir que les importations devaient d'autant plus nécessaires, que la produc-

(1) Ustariz, *Théorie et pratique du commerce*, chap. iv, p. 13, de l'édition française. Cet auteur ajoutait :

« Si nous pouvions au moins rester de pair pour l'échange, ce serait encore assez pour conserver en Espagne la majeure partie des richesses qui viennent des Indes occidentales à Cadix, au lieu qu'elles ne peuvent aujourd'hui nous être d'aucune utilité. Au contraire, ces trésors deviennent funestes à la Monarchie, si dès le port même où ils arrivent, ils passent dans les mains des peuples rivaux de cette couronne, qui les portent en grande quantité dans les pays de la domination des Turcs. Ainsi, outre le malheur d'être dépouillés de notre argent, dès qu'il arrive à Cadix par les flottes ou les galions, et le désagrément de le voir enlevé par des nations peu affectionnées, qui s'en servent à accroître leur commerce et leur opulence, nous avons la douleur de savoir qu'une grande partie de ces millions *passent chez les Turcs et les autres infidèles pour augmenter leurs forces et nos pertes*. Ces funestes conséquences méritent la plus grande attention et les mesures les plus sûres pour les prévenir. »

Et cependant Ustariz écrivait ces lignes en 1740, et il avait été ministre !

tion intérieure diminuait exactement, chez chaque peuple, dans la proportion des restrictions imaginées pour en activer l'essor. C'était, d'ailleurs, poursuivre une chimère que de vouloir vendre sans acheter, et d'ambitionner le monopole des manufactures, en abandonnant pour le produit des mines les grands travaux de l'industrie. L'Espagne a cruellement expié, depuis, cette fatale erreur de Charles-Quint; elle a perdu ses fabriques, pour avoir attaché trop d'importance à l'or de ses colonies; et, plus tard, ses colonies lui ont échappé parce qu'elle avait trop négligé ses fabriques.

Mais ce mauvais système n'est pas la seule erreur que Charles-Quint ait accréditée en Europe. L'humanité a de plus graves reproches à faire à sa mémoire, pour avoir rétabli sur une immense échelle l'esclavage qui venait de mourir, et l'exploitation humaine qui touchait à son terme. La traite des nègres fut organisée sous ce règne comme une institution légitime et régulière, et l'on renouvela des Grecs et des Romains la doctrine funeste, en vertu de laquelle les profits du travail social appartenaient de droit à quelques privilégiés. Des millions d'hommes périrent en Amérique victimes de ce préjugé détestable, et l'Afrique n'a pas encore cessé, après trois cents ans, de payer son tribut de sang et de larmes au système qui en a été le fruit. On ne saurait se faire une idée de toutes les absur-

dités qui furent imaginées à cette époque, pour assurer aux hommes de la métropole les bénéfices et les revenus de la nouvelle colonie : jamais l'audace du privilège ne s'était manifestée d'une manière aussi tyrannique. La métropole imposa tous ses produits à la colonie, et lui interdit de se les procurer, même sur son propre sol. Il fut défendu aux Américains de planter le lin, le chanvre et la vigne, d'établir des manufactures, de construire des navires, de faire élever leurs enfans ailleurs qu'en Espagne. En même temps, on leur prescrivait certaines consommations inutiles, et ils étaient assujétis à des avanies dont l'histoire semblerait fabuleuse aujourd'hui. Le fouet du commandeur représentait alors toute la civilisation espagnole.

Tandis que les maximes du gouvernement de Charles-Quint protégeaient en Amérique l'établissement de l'esclavage et des monopoles les plus odieux, elles encourageaient en Europe le despotisme et la paresse par toutes sortes de moyens. Les couvens se multipliaient et se dotaient aux dépens de l'agriculture et du travail. L'inquisition faisait feu de ses mille bûchers contre la liberté civile et religieuse; des monumens fastueux et inutiles succédaient à ces constructions nombreuses d'utilité publique, qui avaient distingué d'une manière si brillante l'administration des républiques italiennes. On eût dit qu'il n'y avait à loger, en

Europe, que cinq ou six demi-dieux, dans des temples : l'espèce humaine devait s'estimer heureuse de ramper sous le chaume. Ce fut l'époque de toutes les mauvaises pensées, de tous les mauvais systèmes, en industrie, en politique, en religion. Nous ne commettons pas aujourd'hui une faute, nous n'obéissons pas à un seul préjugé industriel qui ne nous ait été légué par ce pouvoir malfaisant, assez fort pour convertir en loi ses plus fatales aberrations. Non, jamais la science ne trouvera de termes assez énergiques, ni l'humanité assez de larmes pour flétrir et déplorer les gestes néfastes d'un tel règne ! Philippe II, de sinistre mémoire, n'en a tiré que les conséquences ; c'est Charles-Quint qui en a posé les bases. Mais les attentats du fils ont cessé en même temps que sa vie, et les doctrines du père entravent encore, après trois siècles, la marche de la civilisation.

De nobles et sublimes résistances ont cependant protesté contre ces graves atteintes portées aux droits imprescriptibles de l'humanité. L'Espagne conserve encore religieusement le souvenir des tentatives héroïques de Padilla et des villes municipales de la Péninsule qui suivirent l'impulsion de son patriotisme. Ce fut un beau reflet de l'ancienne indépendance des communes, et l'on peut juger par ce qu'elles demandaient, de ce que Charles-Quint leur a fait perdre. « Nous voulons, disaient les chefs de la

ligue provinciale, dans leur célèbre remontrance à ce prince, que l'on ne donne plus aux troupes de logemens gratuits; que toutes les taxes soient rétablies sur le pied où elles étaient à la mort d'Isabelle; qu'aux états qui se tiendront par la suite, chaque ville ait à envoyer un représentant du clergé, un de la noblesse *et un du tiers-état*, élus chacun par leur ordre; qu'aucun membre des états ne puisse recevoir ni office, ni pension du roi, soit pour lui, soit pour des personnes de sa famille, *sous peine de mort* et de confiscation de ses biens; que chaque ville ou communauté paye à son représentant le salaire convenable pour son entretien pendant le temps qu'il assistera aux états, et que les terres des nobles soient assujéties à toutes les taxes publiques, comme celles des communes (1). » Telle était l'économie politique du parti libéral de cette époque; mais la mort de Padilla (2) et la ruine de l'insurrection espagnole per-

(1) Robertson, *Histoire de Charles-Quint*, liv. III.

(2) Sandoval (\*) nous a conservé la lettre admirable que Padilla écrivit à la ville de Tolède la veille de son exécution. Je crois devoir reproduire quelques-unes des dernières pensées de ce martyr des franchises communales: « A toi la couronne d'Espagne et la lumière du monde entier; à toi qui fus libre du temps des puissans Goths et qui, en versant le sang des étrangers et celui des tiens, as recouvré la liberté pour toi et pour les cités voisines: ton enfant légitime, Juan de Padilla, t'informe comment par le sang de ses veines tu dois renouveler tes anciennes victoires. Si la

(\*) Sandoval, *Hist.*, vol. I, page 478.



mirent à Charles-Quint d'appesantir son joug de fer sur la plus grande partie de l'Europe, désormais livrée au pillage de ses troupes et à la contagion de ses doctrines. La France même se vit obligée de descendre dans l'arène <sup>(1)</sup>, où elle combattit long-temps avec gloire, sinon toujours avec succès, jusqu'au moment où la puissante diversion du protestantisme en Allemagne remplaça toutes les libertés sous la protection d'un principe.

Ainsi, sous quelque point de vue qu'on envisage l'histoire de Charles-Quint, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce monarque a mis obstacle au magnifique développement de richesse et de prospérité créés par le travail des bourgeoisies émancipées du moyen-âge. En essayant de reconstruire la monarchie universelle de Charlemagne et d'enlever aux divers états européens leur physionomie avec

sort n'a pas voulu que mes actions soient placées au nombre des exploits fortunés et fameux de tes autres enfans, il faut l'imputer à ma mauvaise fortune et non pas à ma volonté. Je te prie, comme ma mère, d'accepter la vie que je vais perdre, puisque Dieu ne m'a rien donné de plus précieux que je puisse perdre pour toi.. Je ne t'en écrit pas davantage ; car dans ce moment même je sens le couteau près de mon sein, plus touché du déplaisir que tu vas ressentir que de mes propres maux. »

(1) - Dans une de ces nombreuses guerres, en 1552, une armée française de 44,000 hommes, commandée par le comte de Montmorency, envahit les trois évêchés, en se faisant précéder d'un manifeste français et allemand, dont le frontispice représentait un bonnet avec deux poignards, entourés du mot LIBERTÉ. »

leur indépendance, il les a condamnés au fléau des armées permanentes et des impôts anticipés. Il a rétabli en Amérique l'esclavage à peu près aboli en Europe. Il a concentré dans sa seule personne et dans celle de quelques princes, alliés ou rivaux, la puissance de la souveraineté; dont les classes moyennes commençaient à entrer en partage. Ce sont là sans doute de graves sujets d'accusation aux yeux de la postérité; mais il y en a de plus graves encore et dont les conséquences ne furent pas moins déplorables. Le gouvernement de Charles-Quint est un de ceux qui ont le plus contribué à répandre sur le monde la hideuse plaie du paupérisme. N'est-ce pas en détruisant la liberté de l'industrie et du commerce, par l'établissement des monopoles et des manufactures royales, qu'il a fait refluer vers les couvens une foule d'existences condamnées à la vie contemplative ou à la mendicité? N'est-ce point en créant le système colonial, qu'il a accoutumé une partie de ses sujets à vivre aux dépens de l'autre? N'a-t-il pas favorisé l'établissement de la société des Jésuites, si féconde en inventions funestes au travail et à la liberté? N'est-ce pas lui qui a fait de si lugubres funérailles aux républiques italiennes?

Mais le mauvais génie d'un seul homme ne saurait prévaloir contre les destinées éternelles du genre humain. Tandis que la fortune semblait sourire

à Charles-Quint et couronner toutes ses entreprises, il s'élevait dans la vieille et laborieuse Allemagne une puissance qui devait détruire le fruit de ses victoires et préparer de grandes humiliations à son successeur. La liberté d'examen renaissait à la voix d'un moine irrité. Les germes d'indépendance mal étouffés dans les villes anséatiques fermentaient de nouveau sous l'influence des prédications brûlantes du protestantisme. Les paysans opprimés couraient aux armes; les écrivains les plus courageux prélu-daient par des essais hardis aux manifestes éloquens du dix-huitième siècle (1). La contrebande et l'in-terlope amortissaient l'effet des monopoles nais-sans. Les vexations des traitans, la vénalité des charges et le poids des impôts faisaient sentir le prix de l'ordre dans les finances et le besoin de con-

(1) « Pauvres gens et misérables, disait La Boétie (\*), peuples insensés, nations opiniâtres en votre mal et aveugles en votre bien, vous vous laissez emporter devant vous le plus beau et le plus clair de votre re-venu, piller vos champs, voler vos maisons et les dépouiller des meubles anciens et paternels; vous vivez de sorte que vous pouvez dire que rien n'est à vous... et tout ce dégât, ce malheur, cette ruine, vous vient, non pas des ennemis, mais bien certes de l'ennemi et de celui que vous faites si grand qu'il est, pour lequel vous allez si courageusement à la guerre, pour la grandeur duquel vous ne refusez point de présenter à la mort vos personnes. Celui qui vous maîtrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du nombre infini de vos villes, sinon qu'il a plus que vous tous l'avantage que vous lui faites pour vous détruire. »

(\*) *Le Contr'un*, page 125.

sidération chez les magistrats , et fortifiaient l'éducation des peuples par de rudes épreuves. L'esprit d'examen émané de la réformation protestante venait de pénétrer dans toutes les questions sociales : il est important d'en étudier les conséquences économiques avant d'aborder celles qui suivirent la découverte de l'Amérique, car ces deux mots *réformation* et *nouveau monde* sont tout pleins d'enseignemens mémorables.

---

---

**CHAPITRE XXII.**

De la réformation protestante et de son influence sur la marche de l'économie politique. — Sécularisation des moines. — Vente des biens d'église. — Leur importance en Angleterre à cette époque. — Lois sur les pauvres. — Augmentation des jours de travail.

---

Il y a quelque chose de vraiment providentiel dans la marche du travail et de la liberté. Poursuivis sur un point, ils se réfugient sur un autre ; arrêtés dans leur essor, ils s'élancent plus vivement vers l'avenir, aussitôt que cet essor leur est rendu. A l'esclavage grec et romain succède l'indépendance barbare ; celle-ci, à son tour, à peine altérée par le servage féodal, reparait plus brillante et plus forte dans les communes affranchies. La glèbe succède à la meule, et les corporations précèdent la liberté du travail. Quand une expérience a fait son temps, elle rentre dans la nuit du passé et soudain recommence l'expérience nouvelle, chargée de transmettre à la postérité le dépôt et le profit de :

toutes celles qui l'ont précédée. La réformation protestante est une de ces grandes péripéties du développement majestueux de l'humanité. Ses commencemens furent très humbles ; mais ses résultats ont changé la face de l'Europe. Léon X n'y avait vu que la révolte d'un moine et Charles-Quint qu'une infraction au dogme de l'obéissance passive ; mais sous la révolte du moine se cachait une protestation contre l'exploitation de la chrétienté par l'évêque de Rome , et l'apparition de Luther à la diète de Worms ne fut que le prélude de la ligue de Smalkalde , c'est-à-dire de la première confédération des petits états contre le despotisme des grands. Aussi, dès les premiers éclairs de cette tempête, il devint évident que la foudre allait frapper des institutions que l'on croyait consolidées par le temps, mais que le temps avait minées. Comme la découverte du cap de Bonne-Espérance venait d'arracher aux Vénitiens le monopole du commerce, l'établissement du protestantisme enleva aux papes et aux empereurs la domination de l'Europe. Les Guelfes et les Gibelins furent mis hors de cause et la question sociale apparut sous un jour tout nouveau.

On ne peut s'empêcher de reconnaître une sorte de corrélation consolante et merveilleuse entre ces grands événemens contemporains tels que la traite des noirs et la réforme protestante destinée à y mettre un terme ; la monarchie universelle de

Charles-Quint et la formation des états allemands, auxquels se joindront plus tard la Suède toute entière amenée au combat par le grand Gustave-Adolphe, et les Provinces-Unies de Hollande, ensanglantées par Philippe II. Mais nous n'avons à les considérer que sous le point de vue économique et quoique, pour cet examen, la plupart des historiens soient des guides peu sûrs, les résultats présentent un caractère tellement prononcé, qu'il suffira de les indiquer pour en faire sentir l'importance. Ce n'était d'abord qu'un refus de payer les indulgences au moyen desquelles Rome battait monnaie jusque dans les moindres villages (1) ; mais ce refus devint l'ère d'une première réforme dans le système des impôts, et il n'y a pas aussi loin qu'on le pense de cette réforme aux discussions financières des parlemens constitutionnels modernes. En Allemagne, les petits princes eurent bientôt compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer de l'enthousiasme religieux, pour entraîner leurs peuples à la résistance aux projets ambitieux de l'Autriche. D'ailleurs, l'appât des trésors du clergé que chaque

(1) J'ai eu entre les mains l'original d'un diplôme d'indulgence plénière accordé pour la somme d'environ 1 franc 50 centimes de notre monnaie; il y était dit textuellement: *Veniam damus Joanni N. pro omnibus peccatis præteritis, præsentibus et futuris, quantumcumque enormibus...* Le bénéficiaire avait ajouté en marge, peut-être imprudemment, le nom de sa femme, qui se trouvait ainsi comprise dans l'indulgence par dessus le marché.

souverain protestant réunissait à son fisc, celui de l'indépendance et l'union intime que la cause commune établissait entre tous les confédérés, décidèrent les plus timorés à courir les hasards de la ligue et à fonder la première coalition efficace d'états libres contre la prépondérance de leurs oppresseurs.

Le premier résultat de la lutte et le plus important pour l'économie politique, ce fut la sécularisation des religieux, et la vente des biens de toutes les communautés ou leur adjonction pure et simple au domaine public. Ces biens avaient déjà une grande valeur, et ils en acquirent une plus considérable encore en passant dans des mains laborieuses, au sortir du régime stérile de la main-morte, auquel ils avaient été si long-temps soumis. La noblesse en eut sa part ainsi que les princes souverains, et on en appliqua une partie avec plus ou moins d'équité et de discernement à l'entretien du culte, des pauvres et des instituts d'éducation publique. Lorsque la réformation pénétra en Angleterre, le changement fut encore plus sensible et il s'y effectua sur de telles bases qu'on peut le considérer comme une véritable révolution. Le clergé y possédait les sept dixièmes de la propriété foncière <sup>(1)</sup> et les mille quarante-un établissemens religieux répandus sur la surface du royaume, au

(1) J. Wade, *History of the middle and working classes*, page 38.



temps de Henri VIII, jouissaient d'un revenu d'environ six millions de francs de notre monnaie, somme énorme pour cette époque, en raison de la rareté du numéraire et de l'exiguïté du revenu national.

La suppression d'un grand nombre de jours abusivement fériés rendit au travail des millions de bras habitués au désœuvrement et fournit de nouveaux élémens d'accroissement à la richesse publique. Mais en même temps, cette masse énorme de travailleurs, volontaires ou forcés, jetés dans la circulation au sortir des couvens qui défrayaient leur oisiveté, occasiona des modifications imprévues dans l'organisation sociale et fit apparaître le paupérisme sous une face nouvelle. Il y eut deux sortes de pauvres : ceux qui étaient habitués sous le régime précédent à demander l'aumône, et les gens qui la leur faisaient. Le nombre en devint même tellement considérable, qu'il fallut recourir à la législation pour les contenir et régler les conditions rigoureuses que la réforme des couvens leur avait imposées. La plupart se refusèrent obstinément au travail, et ceux qui s'y résignaient n'en trouvèrent pas toujours. Que ferait-on de cette population aventureuse et nomade, de ces malheureux *roundsmen*, quêtant de porte en porte du pain et de l'ouvrage, sans trouver le plus souvent ni l'un ni l'autre ! Le catholicisme avait créé cette plaie en multipliant

les couvens ; le protestantisme l'aggravait en les supprimant : qui l'aurait cru, lorsqu'on se mit à l'œuvre !

Aussi, cette époque a-t-elle été plus qu'aucune autre fertile en mesures législatives et administratives de toute espèce, pour contraindre les vagabonds au domicile et les fainéans au travail. Les annales de l'Angleterre en sont pleines, et l'on ne sait de quoi s'étonner le plus, en les parcourant, ou de leur impuissance ou de leur multiplicité. En 1531, Charles-Quint avait publié à ce sujet dans les Pays-Bas un long édit aussi stérile que toutes les ordonnances analogues des rois d'Angleterre. Il avait défendu à toute personne de mendier, excepté aux moines et aux pèlerins, sous peine de la prison et du fouet. Les indigens reconnus devaient être entretenus au moyen de quêtes régulières à la porte des églises, des hôpitaux et des maisons de refuge, et les magistrats étaient autorisés à faire des collectes dans les temples ou dans les maisons particulières, une ou deux fois par semaine, pour le même objet. Les fainéans récalcitrans pouvaient être contraints à travailler <sup>(1)</sup>. Mais tout cet appareil de sévérité en Belgique, en Angleterre, en Allemagne ne servit qu'à faire ressortir l'absurdité qu'il y avait à décréter par ordonnance la prospérité publique.

Cette prétention étrange fut poussée, en Angle-

(1) Anderson, *History of commerce*, vol. II, page 55.

terre et dans les pays protestans, jusqu'à ses plus extrêmes limites. La suppression des couvens y convertit d'un trait de plume plus de cinquante mille moines en misérables pensionnaires de l'état, et les jeta, sans l'habitude du travail ni du monde, au milieu des besoins et des séductions d'une société industrielle. Les corrections, les châtimens et les supplices ne pouvaient rien sur ces hommes aguerris à la paresse, et qui d'ailleurs n'avaient pas tous à leur disposition des moyens de travail. Comment distinguer parmi eux l'oisiveté forcée de l'oisiveté volontaire ? Cette question n'est pas encore jugée en Europe, quoiqu'elle y ait été posée depuis plusieurs siècles, et elle se complique tous les jours, par les progrès de l'industrie et de la civilisation, d'une foule de difficultés qui la rendent de plus en plus insoluble. En vain le protestantisme a-t-il opposé à la charité aveugle des catholiques la sévérité des lois sur les pauvres : il n'en est résulté qu'une chose, c'est que les pauvres des pays protestans sont obligés de cacher leur misère, tandis que ceux des pays catholiques peuvent l'étaler sans crainte ; mais la misère n'en est pas moins réelle dans les deux camps. Qui sait même si la taxe des pauvres n'a pas plus contribué à les multiplier en Angleterre qu'en Espagne, en leur assurant aux frais des paroisses un revenu régulier et forcé, au lieu des ressources précaires de l'aumône !

Ce n'est pas qu'on ait le droit de reprocher à l'influence protestante les conséquences du principe qu'elle a posé. La suppression des monastères et la vente de leurs biens ont été des moyens sages et dictés autant par la raison que par la nécessité. A une autre époque, aussi, quand l'esclavage personnel et même le servage de la glèbe furent supprimés, on aurait été tenté de calomnier la liberté en voyant l'embarras où se trouvaient pour vivre ces prolétaires sans propriété, soudainement émancipés et livrés à eux-mêmes. La liberté leur imposait la nécessité de gagner leur vie à la sueur de leur front, et de justifier leur dignité d'hommes libres par le travail qui en est l'insigne distinctif et la condition essentielle. C'est une condition de ce genre que le protestantisme exigeait de tous les citoyens, comme les besoins nombreux et variés de notre civilisation actuelle demandent plus de travail, parce qu'ils procurent plus de jouissances. Il ne serait donc pas juste de rendre l'un ou l'autre responsable de l'existence d'un mal inhérent à la nature humaine et qui n'a cessé de se reproduire sous toutes les religions et sous tous les régimes. Il suffit de savoir quel était alors le genre de vie des populations laborieuses, pour se faire une idée des misères qui attendaient l'indigent sans ouvrage et quelquefois même le cultivateur sur sa terre. Érasme nous apprend que la plupart des maisons étaient encore dé-

pourvues de cheminées, et qu'on y marchait sur la terre nue, faute de carreaux ou de briques; les lits consistaient en un monceau de paille rarement renouvelée, et un bloc de bois mal écarri y servait d'oreiller. Fortescue qui avait parcouru la France vers cette époque, disait de nos paysans : « Ils boivent de l'eau, mangent des pommes, se font avec du seigle un pain de couleur noire et ne savent pas même ce que c'est que la viande. »

L'établissement définitif du protestantisme en Europe a beaucoup contribué à changer ce triste état de choses. Si la suppression des couvens ne résolvait pas la question de paupérisme que leur multiplicité avait compliquée, elle forçait du moins une partie des oisifs à chercher leur existence dans le travail. Un trop grand nombre de jours fériés étaient perdus pour la production : les protestans le réduisirent à des proportions convenables, et bientôt les contrées où leurs réformes avaient triomphé présentèrent des différences profondes avec les pays catholiques. A mesure que leurs populations ne pouvaient plus vivre d'aumônes, elles contractaient des habitudes plus laborieuses et plus régulières, qui subsistent encore et qui les distinguent d'une manière très remarquable en Europe. C'est depuis le schisme de Henri VIII et l'abolition des couvens que l'Angleterre a marché, au travers des plus cruelles vicissitudes, vers son développement ac-

tuel. L'Allemagne doit aussi au protestantisme des résultats semblables et même encore aujourd'hui la partie catholique de ce beau pays est inférieure en civilisation, en richesses et en lumières, à la partie protestante. Voyez Genève et les cantons suisses réformés : quelle différence avec les cantons catholiques ! La prospérité de la Hollande, après sa révolte contre les Espagnols monopoleurs et persécuteurs, ne reconnut pas d'autres causes. En France même, lorsque plus tard Louis XIV mal inspiré signa la fameuse révocation de l'édit de Nantes, les protestans bannis du territoire allèrent donner des leçons d'industrie à toute l'Europe. La Flandre, la Suisse, l'Angleterre, la Prusse (1) s'enrichirent du fruit de leurs travaux. Leur prosélytisme ardent et sévère entraîna beaucoup d'esprits généreux et leur fit accepter des sacrifices que la

(1) - A l'avènement de Frédéric-Guillaume à la régence, dit un écrivain allemand, un prince de la maison de Brandebourg, on ne faisait dans ce pays ni chapeaux, ni bas, ni serges, ni aucune étoffe de laine ; l'industrie des Français nous enrichit de toutes ces manufactures. Ils établirent des fabriques de drap, de serges, d'étamines, de petites étoffes, de drognets, de bonnets et de bas tissés sur des métiers, de chapeaux de castor, de poil de chèvre et de lapin, de teintures de toutes les espèces. Quelques-uns de ces réfugiés se firent marchands et débitèrent en détail l'industrie des autres. Berlin eut des orfèvres, des bijoutiers, des horlogers, des sculpteurs, et les Français qui s'établirent dans le plat pays y cultivèrent le tabac et firent venir des fruits et des légumes excellens dans les contrées sablonneuses, qui par leurs soins devinrent des potagers admirables. »

mollesse indolente et fastueuse du catholicisme aurait toujours repoussés. La simplicité de leur culte et de leur costume ménagea pour les besoins de l'industrie des capitaux immenses consacrés dans toute l'Europe catholique à entretenir la majesté des temples ou le luxe des prélats.

La révolution ne fut pas moins décisive en tout ce qui touche de plus près aux questions sociales débattues depuis le commencement des siècles. L'esprit d'association se manifesta dans les rangs catholiques pour attaquer et dans les sectes protestantes pour se défendre. L'imprimerie, qui venait d'être découverte comme une arme nouvelle, servit avec avantage les deux partis et prit rang parmi les puissances. La lutte toute intellectuelle qui s'établit d'abord, força les dissidens à l'étude et au raisonnement, et la lumière, née du sein de l'erreur et du trouble, finit par se répandre sur les objets même qui paraissaient le plus étrangers à ces disputes. Une réforme conduisit à une autre; la scolastique fut remplacée par la philosophie, et la morale des casuistes s'évanouit devant celle de l'Évangile. Tout le monde se mit à l'œuvre, et il se fit à côté des plus hautes modifications religieuses des changemens industriels inattendus. Ainsi, la seule suppression des jours maigres prescrits par les commandemens de l'église catholique, amena une diminution considérable dans les armemens

consacrés à la pêche. La Hollande consumma plus de viande, à mesure qu'elle consommait moins de poisson. Ses mariniens se firent agriculteurs, et ils élevèrent des bœufs au lieu de pêcher du hareng. Le contre-coup de la réforme protestante produisit aussi d'autres effets d'un ordre plus élevé, quoique plus indirects. Lorsque Philippe II s'empara du Portugal et ferma l'entrepôt de Lisbonne aux marchands hollandais accoutumés à y acheter les marchandises de l'Orient, ceux-ci allèrent les chercher directement aux Indes et y jetèrent les fondemens de leur puissance coloniale. Une boutade religieuse de ce mauvais prince fit perdre aux Espagnols l'empire de la mer.

Mais il était donné au protestantisme de revêtir un caractère plus élevé et d'exercer une influence plus générale, lorsqu'il eut emprunté le secours de la langue française, qui acheva de le populariser en Europe. A partir de cette époque, la réforme devint un auxiliaire de la politique, et les guerres de religion qui ont désolé notre pays prouvèrent assez qu'on en avait pris au sérieux les doctrines et les conséquences. Les masses pauvres commençaient à comprendre l'importance d'un changement qui les débarrassait des dîmes ecclésiastiques, et les classes élevées ne voyaient pas sans intérêt le mouvement religieux qui leur rendait la liberté d'examen et l'indépendance de la pensée. Les pro-



priétés de l'église, naguère exemptes d'impôts, rentraient dans le domaine public et soulageaient les contribuables du poids des taxes innombrables dont ils étaient accablés. Une part en revint à l'aristocratie et l'attacha aux nouvelles idées, en augmentant tout à la fois sa considération et sa fortune. Les petits princes d'Allemagne les avaient accueillies comme un moyen de ralliement contre la domination de Charles-Quint; les gentilshommes de France s'y rattachèrent pour augmenter leur influence locale et parce que le protestantisme s'accordait parfaitement avec leurs habitudes provinciales. Il y eut un moment où l'Europe fut partagée entre le fédéralisme protestant et l'unité catholique. Elle se serait couverte de grandes cités libres à l'instar des villes anseatiques ou de petits états indépendans comme les républiques italiennes, si le principe calviniste avait complètement triomphé; elle aurait été absorbée en deux ou trois grandes monarchies, peut-être en une seule, si ce principe avait entièrement disparu. Que serait devenue la civilisation, sous l'influence de l'un ou de l'autre événement! On ne saurait le dire; mais la prospérité des pays protestans ne permet pas de douter que la réforme eût beaucoup activé le développement de la richesse publique; nous n'aurions pas vu le revenu social européen dévoré par trois ou quatre puissances belligérantes, plus occupées des

intérêts de leur agrandissement et de leur politique que du bien-être des peuples.

Il fallait bien que le protestantisme renfermât dans son sein des germes féconds d'avenir; puisque partout où il s'est établi les populations ont contracté des habitudes plus régulières, des mœurs plus austères, une propension plus prononcée vers le travail. Comparez la Hollande et le Portugal, l'Angleterre et l'Espagne, l'Allemagne luthérienne et l'Allemagne catholique : quel contraste sous le rapport des lumières, de la richesse et de la moralité ! Quelle différence entre la vie qui règne chez les uns et la langueur où végètent les autres ! On en peut bien juger désormais en Amérique, où la civilisation semble avoir établi ses deux extrêmes : les États-Unis du nord sont parvenus au plus haut degré de prospérité sous l'influence du libre examen et avec des populations protestantes ; les républiques du sud, malgré les avantages naturels de leur climat et la richesse de leur sol, n'ont pu encore établir un gouvernement régulier à cause de leurs préjugés catholiques. L'oisiveté et la mendicité y règnent toujours comme dans leur ancienne métropole, tandis que le travail des Américains du nord a mis les forêts en culture et peuplé les déserts de villes opulentes en moins de cinquante ans. Malheureusement, le protestantisme, si habile à multiplier la richesse, n'a pas encore trouvé le se-

cret de la distribuer avec impartialité parmi toutes les classes qui la produisent. Il a brisé le lien qui unissait les nations chrétiennes, et substitué l'égoïsme national à l'harmonie universelle où tendait le catholicisme. Il n'y a plus aujourd'hui en Europe de pensée commune en état de rallier les esprits et les convictions. En industrie, en politique, en philosophie, en religion, les idées flottent au gré du souffle des révolutions. Chaque jour on défait l'ouvrage de la veille. Les peuples se disputent les débouchés et se font concurrence, au lieu de s'associer sous l'empire de leurs besoins et pour l'échange de leurs produits respectifs. Je désire avant tout être juste; mais je ne puis m'empêcher de reconnaître que si le vieux catholicisme n'a pas su se mettre à la tête de la production des richesses, on n'a point à lui reprocher cette sécheresse de doctrines en vertu de laquelle la distribution s'en fait d'une manière si peu équitable dans les pays protestans. Il faut donc qu'aujourd'hui ce soit la science qui se charge des fonctions de ce grand sacerdoce, en prêchant la paix et la solidarité aux nations, et en leur démontrant que leurs intérêts sont communs, malgré l'apparente opposition qu'ils présentent. Cette vérité ressortira plus frappante d'un rapide examen du système colonial.

---

---

## CHAPITRE XXIII.

**Des conséquences de la découverte du Nouveau-Monde et du système colonial des Européens dans les deux Indes.**

Les grands profits que les Vénitiens retiraient de leur commerce avec l'Inde, avaient excité depuis long-temps l'émulation et la jalousie des autres peuples. Pendant toute la durée du quinzième siècle, les Portugais n'avaient cessé de chercher une route qui les conduisit par mer aux pays d'où les Maures leur apportaient, à travers le désert, de l'ivoire et de la poudre d'or. Ce fut ainsi que d'escale en escale le long des côtes d'Afrique, Vasco de Gama s'avança jusqu'au cap de Bonne-Espérance et découvrit les rivages de l'Indostan, en 1497, après une navigation de onze mois. Cinq années auparavant, Christophe Colomb abordait en Amérique et dotait sa patrie et le monde d'un nouvel hémisphère.

L'Europe se trouve dans tout-à-coup et sans préparation lancée dans la voie des conquêtes coloniales, qui devaient exercer une influence si profonde sur ses destinées.

On ne saurait comparer avec exactitude le système qu'elle suivit à leur égard, avec celui qui dirigea les Grecs et les Romains dans leurs établissemens du même genre. Les colonies grecques s'étaient généralement peuplées de citoyens forcés de s'expatrier par la violence des factions ou par l'impossibilité de trouver une existence suffisante dans leur pays. On a vu que ces colonies jouissaient d'une certaine indépendance, et que la plupart d'entre elles devinrent de véritables empires. Les colonies romaines s'étaient élevées sur des bases différentes ; leur administration intérieure, moins indépendante que celle des possessions grecques, était modelée sur le régime de la métropole, qui les considérait tout à la fois comme des asiles pour les citoyens pauvres ou mécontents et comme des avant-postes militaires en pays étranger. Rien de pareil ne se retrouve dans la pensée qui inspira les expéditions espagnoles et portugaises, et qui a dirigé, depuis, tous les établissemens des Européens dans les deux Indes. C'est à la recherche de l'or et des richesses que Vasco de Gama et Christophe Colomb, ces sublimes aventuriers, couraient avec une persévérance héroïque, quand ils arrivaient sur ces rivages où

leur apparition devait faire couler tant de sang et de larmes. On n'a qu'à lire le récit de leurs premiers exploits pour se convaincre que leur but n'était ni de civiliser, ni même, quoiqu'ils l'aient dit, de convertir les populations; mais de les dépouiller, en les exterminant au besoin.

Lorsque Christophe Colomb revint en Europe et qu'il fut présenté en grande pompe à la cour de Castille, ce qui frappa le plus agréablement ses illustres hôtes, ce fut une collection de lames d'or, de bracelets d'or, de morceaux d'or, mêlés à quelques balles de coton, qu'il apportait avec lui des pays nouvellement découverts. Fernand Cortez et Pizarre ne cherchèrent pas autre chose dans leurs audacieuses expéditions au Mexique et au Pérou, et l'on sait quelles furent leur surprise et leur joie à la vue des trésors qu'ils allaient conquérir. C'est l'amour de l'or qui a conduit ces courageux flibustiers aux extrémités du monde, et qui leur a fait surmonter les plus formidables obstacles. Partout où ils mettaient le pied, ils demandaient des nouvelles de l'or et ils se rembarquaient lorsqu'il n'y en avait pas à ravir. C'est à cette cause qu'on doit attribuer principalement l'extrême lenteur du progrès des colonies espagnoles. L'or et l'argent accumulés par les indigènes furent bientôt épuisés, et les flots d'émigrés qui suivirent la conquête employèrent toute leur activité aux travaux générale-

ment improductifs des mines. Ce ne fut qu'après de longs et stériles essais dans cette carrière hasardeuse qu'on s'aperçut qu'il y avait dans le sol américain des ressources bien autrement riches et fécondes que ses mines d'or et d'argent.

Mais les préjugés engendrés par cette fièvre de métaux précieux ne disparurent pas avec les circonstances qui les avaient fait naître. On sait le rêve de sir Walter Raleigh sur la ville d'or et le pays d'Eldorado. Plus de cent ans après la mort de sir Walter, le jésuite Gumila était encore persuadé de l'existence de cette contrée merveilleuse et il exprimait avec beaucoup de chaleur combien il serait heureux de pouvoir porter la lumière de l'évangile chez un peuple en état de récompenser aussi généreusement les pieux travaux des missionnaires (1). Chaque Espagnol croyait s'embarquer pour la terre promise en faisant voile pour l'Amérique. La cupidité de la multitude était sans cesse excitée par des rapports exagérés auxquels on peut lui pardonner d'avoir ajouté foi, en présence des trésors qu'elle voyait continuellement arriver de ces lieux poétiques. Peu à peu la nation espagnole toute entière s'accoutuma à l'idée de faire fortune sans travailler, et elle dédaigna non-seulement les occupations agricoles qui auraient pu changer la face de l'Amérique, mais qui lui étaient nécessaires pour empêcher la

(1) Adam Smith, *Richesse des nations*, liv. IV, chap. 7.

décadence de son propre pays. Chaque citoyen espagnol se crut un gentilhomme investi de son fief dans le Nouveau-Monde et la législation coloniale vint bientôt confirmer ce fâcheux préjugé. L'Amérique fut considérée comme une propriété nationale de la métropole, et celle-ci lui imposa des réglemens dont la tyrannique absurdité est devenu également funeste aux deux pays. Nous en avons déjà signalé quelques-uns dans notre esquisse rapide de l'économie politique de Charles-Quint.

Telle a été l'origine des préjugés coloniaux qui ont entravé si long-temps la prospérité du monde et frappé de stérilité aux mains de ses auteurs, la découverte du nouveau continent. L'esclavage noir, cette honte de la civilisation, n'en est qu'un épisode, et quoiqu'il existe encore, nous espérons que sa dernière heure n'est pas loin de sonner. Mais il est d'autres vices qui seront long-temps incurables, parce que leur origine remonte aux premiers jours de la conquête, et qu'ils ont profondément pénétré dans les mœurs coloniales. On s'est trop habitué à vivre aux dépens des travailleurs de tout ordre, et tandis qu'au Mexique et au Pérou les colons exploitaient sans pitié les malheureux indigènes, la métropole, non moins impitoyable, enlevait aux colons le fruit de leurs rapines, sous les noms de tarifs, de dîmes, d'*alcavala* et vingt autres semblables. Cette mauvaise économie politique a in-



festé l'Europe et préparé les rivalités industrielles et commerciales d'où sortirent presque toutes les guerres modernes.

En attendant que nous assistions à ces événemens déplorables, il convient de signaler ici l'un des résultats les plus curieux que la découverte du Nouveau-Monde ait fournis à la science. Quand les Espagnols furent las d'expérimenter sur les mines, ils se livrèrent à quelques essais agricoles, tels que la culture de la canne à sucre et celle du coton. On vit alors le phénomène d'une population maîtresse de plus de terres qu'elle n'en pouvait cultiver, obligée d'accorder des salaires très élevés à des ouvriers en état de devenir eux-mêmes propriétaires et de salarier, à leur tour, d'autres ouvriers bientôt assez riches pour les quitter. La récompense libérale du travail encouragea les mariages, et contribua à l'augmentation de la population. C'est ainsi que les États-Unis ont vu, dans moins d'un demi-siècle, le nombre de leurs habitans s'élever de douze cent mille ames à plus de quinze millions, tandis que les colonies espagnoles de l'Amérique du sud, vouées à l'oisiveté, et rongées par des corporations civiles et religieuses également parasites, n'ont cessé de marcher vers leur décadence. Aujourd'hui même, rendues à leur indépendance, elles se débattent encore tristement dans les langes du passé, sous le poids des vices et de l'impéritie de leurs premiers fondateurs.

La grande erreur de ce système, inventé par les Espagnols, fut de chercher à isoler du reste de l'univers un monde qui avait plus de trois mille lieues de côtes accessibles. Les Espagnols oublièrent trop vite que c'était en haine du monopole vénitien que les Portugais avaient cherché fortune dans les découvertes maritimes et qu'eux-mêmes croyaient bien avoir envoyé Christophe Colomb aux Indes orientales, lorsqu'il découvrit les Indes occidentales. Ce nom commun appliqué à des colonies si différentes témoigne vivement de l'esprit qui animait alors les voyageurs de la Péninsule ibérique. Pourquoi donc s'écartaient-ils si positivement du principe qui leur avait fait entreprendre tant de si grandes choses ? Nous l'avons dit : l'esprit de monopole en haine duquel les Espagnols découvrirent l'Amérique et que leur gouvernement y établit sur des bases si odieuses, fut une nécessité de la politique guerroyante de Charles-Quint; réduit sans cesse aux expédients, et pressé par le besoin d'argent, ce prince ne vit dans l'Amérique qu'une mine d'or et l'exploita sans pitié, parce qu'il était sans ressources. Toute sa législation n'eut pour but que de dépouiller les naturels au moyen des colons, et les colons au moyen des tarifs. Malgré la justesse de son coup d'œil, et sa haute expérience des choses, Charles-Quint ne se douta jamais du parti qu'il aurait pu tirer de sa riche conquête, s'il l'eût sa-

gement administrée, au lieu de la pressurer sans ménagement. Ses successeurs ont tué la poule aux œufs d'or ; mais il lui avait déjà ouvert les entrailles.

Ce mauvais exemple, donné par les Espagnols, fut malheureusement imité par toutes les nations européennes dans leurs rapports avec leurs colonies. Il n'y en eut pas une seule qui ait songé aux bénéfices immenses qu'elle aurait pu obtenir de la liberté du commerce, en la mettant sous la protection de son pavillon. Chaque métropole se considéra comme propriétaire de sa colonie, et l'on vit le moment où l'esclavage de nation à nation allait succéder à la servitude personnelle. Portugais, Français, Anglais, Hollandais, Suédois et Danois, tous obéirent au même préjugé, et l'ont cruellement expié, depuis, par des mécomptes irréparables. Le Brésil s'est séparé du Portugal ; la France a perdu Saint-Domingue, l'Angleterre a été chassée des États-Unis, la Hollande est réduite à l'île de Java, et l'Espagne n'a plus que Cuba et les Philippines. Ce n'est pas que le système colonial de ces nations ait été absolument le même. Quelques-unes d'entre elles ont administré directement leurs colonies, comme l'Espagne et le Portugal ; d'autres en ont livré le gouvernement à des compagnies privilégiées, comme ont fait l'Angleterre, la France, la Hollande et le Danemark. Mais s'il y avait quelques différences dans les procédés de toutes ces

administrations, il n'y en avait point dans la pensée qui les dirigeait. Partout on voulait exploiter la conquête à la manière grecque et romaine, et pour y parvenir, on multiplia les réglemens, les restrictions, les prohibitions, et trop souvent les supplées. Les compagnies privilégiées exploitaient leurs monopoles avec la plus impitoyable rigueur. Les colons étaient obligés de leur vendre la totalité de leurs produits surabondans. Le monopole fixait les prix au taux le plus élevé quand il vendait, et au taux le plus bas quand il achetait. Souvent même l'intérêt des compagnies était d'avilir la valeur des produits coloniaux et d'en arrêter l'accroissement pour que le prix pût en être maintenu très élevé en Europe. Cette rage a désolé une partie des deux mondes, et l'on a vu les Hollandais mettre le feu aux plantations d'arbres à épices dans les îles Moluques, pour empêcher que leurs rivaux en pussent profiter.

D'autres nations, sans accorder de privilèges à des compagnies exclusives, ont restreint le commerce colonial à un seul port de la métropole, duquel il n'était permis à aucun navire de mettre à la voile, excepté à une époque déterminée, soit seul, soit en convoi, à moins d'une autorisation spéciale. Cette circonstance obligeait les armateurs de s'entendre et souvent de s'associer, pour ne pas se nuire par la concurrence; et l'effet demeurait le

même à l'égard des colons, toujours obligés d'acheter cher et de vendre à bon marché. Les métropoles les plus libérales ont quelquefois modifié ces réglemens dans la forme, mais elles n'ont jamais cessé de considérer les colonies comme des possessions soumises de droit à une justice exceptionnelle. Malgré les révolutions qui ont protesté à diverses époques contre cette oppression, toutes les nations européennes persistent encore dans le même système. Il y a une législation particulière pour les colonies en France, en Angleterre, en Hollande, en Espagne. Ce qui est légitime en Europe, cesse de l'être en Asie, en Afrique, en Amérique. L'esclavage des nègres est venu compliquer dans le nouveau-monde ce régime déjà entaché de plus d'un vice radical. Les colons se sont dédommagés, aux dépens de cette race infortunée, des avanies qu'ils essayaient de la part des hauts et puissans seigneurs de la métropole; et c'est ainsi que le régime colonial est devenu l'école de toutes les immoralités dont la civilisation industrielle et commerciale est encore affligée.

Le funeste principe des monopoles a pénétré même dans les établissemens où la mère-patrie n'avait pas de droit de souveraineté à exercer. Au Japon, à la Chine, sur quelques points du littoral de la Méditerranée, où, faute de colonies, on fut réduit à des *comptoirs* tolérés, ces comptoirs étaient

affermés à des compagnies privilégiées, et ce n'est que depuis quelques années seulement que les Anglais ont aboli le monopole de la compagnie des Indes pour le commerce de la Chine, désormais ouvert à tous les régnicoles. On commence à comprendre aujourd'hui qu'il n'est pas nécessaire d'être maître d'un pays pour y établir des relations avantageuses. Quand, après la guerre d'Amérique, le gouvernement anglais se vit forcé de signer la paix avec sa colonie émancipée, il y eut dans les ports de l'Angleterre une émotion générale. La ville de Bristol adressa une pétition au Parlement, pour le supplier de refuser sa sanction à cette paix fatale qui devait entraîner la ruine du commerce britannique; et, quelques années après la signature de la paix, la même ville demandait l'autorisation de creuser de nouveaux bassins pour ses navires, dont le nombre avait doublé par suite de ses rapports avec les États-Unis. En perdant ses possessions révoltées, la nation anglaise économisait les frais de garde et d'administration, et son commerce gagnait en étendue et en importance beaucoup plus que le despotisme colonial n'aurait pu lui donner. Si l'Espagne avait eu le bon esprit de faire la paix, en temps opportun, avec les républiques américaines du sud et de mettre à profit les avantages résultant de la conformité du langage, des habitudes et des besoins des deux peuples, elle ne serait pas aujour-

d'hui privée de ressources, et son industrie aurait retrouvé quelques restes de sa vieille splendeur.

Qui ne comprend, désormais, les difficultés de gouverner un pays à deux mille lieues de distance, avec des idées opposées au caractère de ses habitants et avec les dépenses énormes que nécessitent toutes les occupations lointaines ! Le pouvoir tombe donc aux mains des vice-rois, des proconsuls, des gouverneurs. Le gouvernement de la mère-patrie ne voit que par leurs yeux, n'agit que d'après leurs conseils, et il est trop souvent dupe des rapports qu'on lui fait. « Les colonies dépendantes, dit J.-B. Say (1) ont toujours été aussi mal habitées que mal gouvernées. On n'y va qu'avec l'esprit de retour ; c'est-à-dire pour revenir en Europe avec une fortune acquise bien ou mal. » Aussi, voyez quelle était, après trois cents ans de domination, la situation de la plupart des colonies aujourd'hui enfin émancipées ! Elles porteront long-temps les cicatrices des plaies que leur a faites la tyrannie des métropoles et la longue influence de leurs funestes principes y flétrira pendant un siècle encore tous les essais de régénération. Elles subissent la loi commune des individus, heureux par leur éducation, malheureux quand elle est négligée. L'Europe a amoncelé dans ces régions du privilège tous les abus et tous les vices de ses plus mauvais gouver-

(1) *Cours complet d'économie politique*, tome III, page 419.

nomens. Elle y a réorganisé l'esclavage sur une immense échelle, au point que dans plusieurs colonies la population noire a débordé comme un torrent l'aristocratie blanche. Saint-Domingue a donné le signal de la réaction, qui, déjà gronde à la Louisiane et au Brésil et que l'abolition de l'esclavage aux Antilles anglaises précipitera d'une manière inévitable, si les colons récalcitrans n'ouvrent enfin les yeux. Quand on entend les révélations (\*) que chaque jour amène sur le régime intérieur des colonies, on cesse d'être surpris de l'état de langueur où elles ont vécu et du désespoir qui les a poussées à la révolte. Jamais un démenti plus audacieux n'a été donné aux vœux du créateur. Jamais plus de fronts courbés vers la terre n'ont sollicité une réparation plus tardive et plus méritée.

Cependant le système colonial n'a été maintenu dans toute sa vigueur que comme un mal temporaire, et dont l'Europe devait recueillir, dans un avenir plus ou moins prochain, les plus brillantes compensations. Les privilèges des compagnies ne furent jamais concédés à perpétuité, mais seulement renouvelés soit par actes de la législature en Angleterre, soit par des ordonnances royales dans les autres pays. On n'aurait jamais osé proclamer

(\*) Il suffit de citer l'ouvrage publié en 1826, à Londres, sous ce titre : *Noticias secretas de America, por don Jorge Juan, y don Antonio de Ulloa*, in-4°.



de prime abord la perpétuité d'un régime aussi monstrueux , même quand la politique et la nécessité semblaient en justifier l'établissement. Ça ne devait être, comme tous les monopoles, qu'une mesure de circonstance , indispensable à l'affermissement des colonies naissantes , et qui cesserait de droit dès qu'elles seraient consolidées. Peu à peu néanmoins, le bail devenu emphytéotique finit par prendre le caractère d'une concession perpétuelle, et la durée n'en aurait jamais été interrompue sans l'intervention des révolutions. C'en était déjà une immense que la découverte des produits spéciaux trouvés ou naturalisés dans le Nouveau-Monde, la cochenille, le quinquina, le sucre, le café, le coton, le cacao, l'Indigo, les bois de teinture et les autres articles dont toutes les nations européennes voulurent avoir leur part, même au prix de la contrebande, de l'interlope et de la guerre. De là naquit un nouveau droit commercial, éminemment exclusif, chacun voulant garder pour soi le monopole des produits en faveur, ou le ravir à des rivaux plus heureux. Les complications éclatèrent surtout quand la plupart des puissances européennes eurent fondé des établissemens sous les mêmes latitudes, et lorsqu'on y eut naturalisé la culture des denrées de grande consommation. Le sucre fut bientôt exporté de Saint-Domingue, de la Jamaïque, de Cuba et de toutes les Antilles appar-

tenant à divers maîtres. On planta le café au Brésil et à la Martinique. Le coton enrichit les plaines de la Louisiane, de la Georgie et de la Caroline. L'Indigo vint à la fois de Calcutta, de Guatemala et de Caraccas. Le sucre de l'Inde fit concurrence à celui d'Amérique, tous deux menacés aujourd'hui par celui de la betterave. L'or était épuisé ; mais il restait à l'Amérique des mines plus précieuses, et c'étaient les seules que ses aveugles métropoles n'avaient pas su exploiter.

La grande erreur de l'Europe est d'avoir cherché ses profits dans le haut prix résultant de la rareté ou du monopole des produits coloniaux, plutôt que dans leur abondance. Dans le principe, les premiers venus s'efforcèrent d'empêcher leurs rivaux d'arriver : ils essayèrent même de cacher la route des Indes comme des avarès cachent leur trésor ; puis la route une fois connue, ils interdirent aux étrangers l'abord de leurs possessions, et quand, malgré la force et la menace, il fallut se résigner à souffrir des compétiteurs, les guerres de tarifs créèrent des distinctions de provenances entre les denrées d'un même sol. Le sucre et le café coûtèrent plus cher suivant qu'ils étaient importés par navires étrangers ou par bâtimens nationaux. Telle colonie américaine voisine de la Terre-Ferme fut obligée de faire venir son blé d'Europe, au risque de mourir de faim, en cas de retard des arrivages.

Toute cette absurde législation est en vigueur aujourd'hui. L'Angleterre l'a fortifiée dans son fameux acte de navigation ; la France par toutes ses dispositions de douanes ; l'Espagne par respect pour sa propre invention. Des terres séparées par un bras de mer de quelques heures sont aussi étrangères l'une à l'autre, sous le ciel des Antilles, que si l'océan Atlantique étendait entre elles ses quinze cents lieues de largeur. Nous-mêmes, nous sacrifions encore à deux ou trois îles moins peuplées qu'un seul de nos départemens, les intérêts généraux du commerce national. Les conséquences du système adopté par les premiers colonisateurs ne nous ont valu en définitive que la traite des noirs, les guerres de douanes, les guerres maritimes, des dépenses navales énormes, même en temps de paix, et la nécessité de payer fort cher les denrées qu'aujourd'hui toute l'Europe devrait avoir à bon marché, si elle eût employé à fertiliser les colonies la dixième partie des trésors consommés à les ruiner. Un jour nos neveux auront peine à croire que ce système ait duré si long-temps, et que les peuples d'Europe aient supporté d'aussi grands sacrifices pour le maintien d'un état de choses si opposé à leurs intérêts bien entendus. On a dit, pour l'expliquer, que le commerce exclusif des colonies, en empêchant la concurrence, ne risquait pas d'être atteint par les perturbations qui menacent plus

ou moins le commerce que l'on fait avec les nations indépendantes ; mais outre que la concurrence est un avantage réel, il faut considérer que le monopole ne peut s'exercer que sur des colonies d'une petite étendue et faciles à garder. Toute la marine Britannique ne suffirait plus aujourd'hui à protéger contre la contrebande le littoral de l'union américaine, si ce pays lui appartenait encore, et s'il y avait du profit à y porter des produits. Les réglemens sévères du gouvernement espagnol, ses douaniers, ses gardes-côtes n'ont pas empêché l'Amérique du Sud d'être inondée de marchandises européennes. Il n'est pas vrai, non plus, que ce soit au système prohibitif que les métropoles doivent la régularité de leurs approvisionnemens en denrées coloniales. La Prusse, l'Autriche, la Saxe, la Suisse, la Bavière et tous les états qui n'ont point de colonies transatlantiques, n'ont jamais manqué de sucre, de café, ni de coton ; au contraire, ces articles y ont toujours été à meilleur marché que dans les pays à possessions d'outre-mer. N'ayant point de monopole à exercer ni à prétendre, ces états choisissent les lieux où ils peuvent se procurer aux conditions les plus avantageuses les denrées dont ils ont besoin, et l'expérience a prouvé qu'ils en avaient toujours été fournis à meilleur compte que les nations maritimes.

En somme, le régime colonial n'a abouti qu'à

créer entre les métropoles et leurs dépendances une réciprocité de préjudices et de dommages , et le commerce des colonies n'a été, des deux parts, qu'une source de vexations et d'appauvrissement. C'est du plus pur sang de leurs veines que les populations européennes ont payé l'honneur de fonder des établissemens dans les deux Indes. Ces établissemens ne sont aux yeux de l'observateur attentif que comme des enfans qui ont imposé de grandes privations à leurs familles jusqu'au moment où , parvenus à l'âge mûr , ils seront en état de se soutenir. Quelquefois alors la reconnaissance les attache plus vivement aux auteurs de leurs jours; plus souvent ceux-ci ont à se plaindre de leur indifférence ou de leur ingratitude : mais c'est folie de croire que l'indépendance n'arrive pas avec l'âge, et qu'après trois cents ans de tutèle , cet âge ne soit pas arrivé pour toutes les colonies. Prolonger leur enfance , c'est continuer à nourrir des gens qui peuvent se suffire, ou opprimer des-citoyens dignes de vivre libres. Aujourd'hui que toutes les chimères sur l'or et l'argent se sont évanoüies , et qu'une ruine éclatante a frappé de discredit les derniers essais d'exploitation de mines tentés en Amérique, c'est à des sources différentes qu'il faut aller chercher la richesse. Mais avant de les indiquer en détail , nous devons porter nos re-

gards en arrière et présenter un exposé rapide des révolutions monétaires qui ont précédé et suivi la découverte du Nouveau-Monde.



## CHAPITRE XXIV.

Des divers systèmes monétaires qui ont régné en Europe depuis les anciens jusqu'à la découverte des mines du Nouveau-Monde. — Conséquences économiques de la découverte de ces mines. — Vue générale des ouvrages qui ont été publiés sur les monnaies.

Les anciens avaient apprécié aussi bien que les modernes les véritables fonctions de la monnaie. Aristote en avait dit : « C'est une marchandise intermédiaire destinée à faciliter l'échange entre deux autres marchandises. » Xénophon <sup>(1)</sup> n'est pas moins explicite : « Dans la plupart des autres villes, dit-il en parlant d'Athènes, un marchand est obligé de prendre des marchandises en retour de celles qu'il y apporte, parce que la monnaie dont on y fait usage n'a pas grand crédit au dehors ; chez nous, au contraire, le commerçant étranger a l'avantage de trouver une multitude d'objets qui sont partout en demande, et, de plus, s'il ne veut pas encombrer son vaisseau de marchandises, il se fait solder en

(1) *Essai sur le revenu de l'Attique.*

argent comptant, qui de tous les articles *commerçables* est le plus sûr et le plus commode, attendu qu'il est reçu en tout pays, et qu'en outre, il rapporte toujours quelque profit à son maître, quand celui-ci juge à propos de s'en défaire. »

Les fonctions de la monnaie n'ont pas changé depuis Xénophon et Aristote; l'argent est toujours une marchandise intermédiaire destinée à faciliter l'échange entre les autres marchandises. D'où vient donc que son histoire, qui semblerait devoir être très simple, est précisément la plus compliquée et la plus difficile de toutes celles dont l'ensemble constitue les annales de l'économie politique? d'où vient que tous les peuples ont eu leur monnaie particulière, au lieu de s'entendre pour le choix d'un étalon uniforme? et surtout pourquoi chaque siècle nous offre-t-il le spectacle d'une révolution monétaire, c'est-à-dire d'un bouleversement dans la valeur, la forme, le poids et le titre du principal élément de la circulation, celui de tous qui aurait dû demeurer le plus inaltérable? pourquoi, enfin, voit-on apparaître tour-à-tour, sur les marchés du monde, tantôt de bons écus, tantôt de mauvais; les uns de métal presque pur, les autres presque absorbés par l'alliage? Une réponse exacte et développée à toutes ces questions exigerait des volumes, et ces volumes existent; aussi me bornerai-je à indiquer les plus importants, pour ne pas donner à l'examen du sujet qui y est



approfondi plus d'étendue que n'en comportent les proportions de cette histoire.

La question des monnaies est une de celles que les modernes ont le plus compliquées; il y règne la même confusion que dans les langues, et la simplicité ingénieuse des anciens a été remplacée par des combinaisons tellement inextricables, que nous avons perdu l'espoir d'y revenir, quand même l'Europe entière ferait un pacte dans ce but. Posons quelques principes pour nous guider dans cette étude. La qualité essentielle d'une monnaie est qu'elle conserve sa valeur depuis l'instant où on la reçoit jusqu'à celui où on la donne; autrement, on ne recevrait plus, en échangeant ce qu'on vend contre ce qu'on achète, une marchandise égale en valeur à celle qu'on aurait livrée. Une autre propriété de la monnaie, c'est que sa valeur se mesure comme celle de tout autre objet, sur la quantité de choses qu'une autre personne consent à donner en échange; si, contre une once de monnaie d'or, on consent à donner quinze fois plus de blé ou de toute autre marchandise qu'on n'en donnerait contre une once de monnaie d'argent, il sera aisé de conclure que la monnaie d'or, à poids égal, vaut quinze fois plus que la monnaie d'argent. Ainsi, déjà nous pouvons expliquer la folie des tentatives qui ont été faites à diverses époques pour altérer les monnaies, c'est-à-dire pour leur donner, par la force, une valeur

qu'elles n'avaient pas. A mesure que ces altérations ont été opérées, le prix des marchandises s'est élevé, parce que chacun se refusait à en donner une quantité égale pour une valeur métallique devenue moindre. Aussi a-t-il fallu proclamer le *maximum* toutes les fois qu'on a voulu obtenir quelques résultats de ces grandes spoliations. Quand les écus d'une once furent réduits à une demi-once, sous Louis XIV, ils n'achetèrent plus que trente livres de froment au lieu de soixante. A toutes les autres époques de notre histoire, bien avant et bien après Louis XIV, les mêmes causes ont produit les mêmes résultats.

Les manipulations plus ou moins frauduleuses qui ont été exercées sur les monnaies, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, viennent d'une erreur des gouvernemens, aujourd'hui encore assez répandue, et qui a fait supposer à la monnaie un caractère de fixité qu'elle n'a point. On s'est imaginé mal à propos que l'unité monétaire, en sa qualité de mesure des valeurs, avait elle-même une valeur invariable, et que lorsqu'on payait une marchandise tantôt plus, tantôt moins, c'était nécessairement la marchandise qui changeait de valeur, et non la monnaie. Cette erreur a servi de prétexte à la cupidité de plusieurs princes auxquels on persuadait imprudemment qu'il dépendait d'eux de doubler leurs ressources en déclarant que cent mille écus valaient six cent mille francs, comme s'ils ne devaient pas être punis le

lendemain même de leur fraude, par l'augmentation du prix de toutes choses, et par la nécessité de doubler les contributions pour y faire face. Il faut donc renoncer aujourd'hui à comparer avec exactitude la valeur du revenu de chaque profession, dans les temps éloignés de nous, à celui des professions analogues dans le nôtre, parce qu'il est impossible de trouver pour cela une mesure commune, telle que le mètre pour les longueurs et le litre pour les capacités.

Quelles que soient les variations qu'ils lui aient fait subir, tous les peuples ont eu recours à la monnaie pour la commodité de leurs échanges. Les Lacédémoniens avaient des monnaies de fer, et les Romains des premiers temps de la république de la monnaie de cuivre. On a vu employer à cet usage, dans diverses contrées, des coquilles, des clous, des grains de cacao, des morceaux de cuir; mais, dès la plus haute antiquité, l'or et l'argent ont joui du privilège presque exclusif de servir de matière première aux monnaies. Le caractère inaltérable et homogène de ces métaux, leur divisibilité extrême, leur pureté native égale en tous lieux, leur résistance au frottement moyennant quelques particules d'alliage, peut-être aussi leur beauté naturelle, expliquent suffisamment le suffrage universel qu'ils ont obtenu dans tous les temps et dans tous les pays. Aussi, dès qu'on parle généralement de monnaie, il est convenu que c'est

de la monnaie d'or et d'argent, et le premier fait historique auquel on s'intéresse est celui de savoir quelle a été, aux divers âges, la quantité de ces métaux en circulation. Qui ne comprend l'avantage qu'on a dû retirer d'un intermédiaire d'échanges aussi étendu sous un petit volume, recherché partout et partout accueilli, tandis qu'avec le simple troc des marchandises le commerce serait toujours demeuré dans l'enfance ! Mais il se trouve que ce qu'on aurait tant d'intérêt à savoir, est précisément ce que nous avons le plus de peine à constater. Nous ne connaissons pas même d'une manière exacte le montant des monnaies actuellement en circulation dans notre pays, quoiqu'il y soit tenu un compte exact de toutes les pièces frappées depuis plusieurs années. On ignore le nombre et la valeur de celles qui sont fondues ou exportées ; on ne sait pas la quantité des monnaies de vieille fabrication qui existent encore. La petite monnaie de cuivre, qui a survécu à toutes les refontes et à toutes les réformes, forme aussi une portion difficile à apprécier de notre richesse monétaire et de celle des autres peuples. « J'ai trouvé dans nos provinces, dit J.-B. Say, de ces pièces de cuivre qui circulent depuis le temps où nous étions sous la domination des empereurs romains. Elles passent pour un liard, deux liards, un sou, deux sous, avec l'effigie de ces maîtres du monde. »

La multiplication rapide des lettres de change, des billets de banque, des papiers-monnaie ayant cours forcé, et en général celle de tous les effets de commerce, a beaucoup contribué à rendre plus difficile l'appréciation des monnaies en circulation. Mais il n'est pas nécessaire de connaître ces faits avec une parfaite exactitude, pour en tirer des conséquences d'une utilité pratique. L'essentiel est de savoir par quels signes se manifeste l'abondance ou la rareté du numéraire, car ces signes sont quelquefois très trompeurs. Ainsi, dans les pays où règne une grande activité commerciale, l'argent est presque perpétuellement en circulation; et il faut moins de numéraire qu'on ne pense pour suffire aux besoins des affaires (1); tandis que dans d'autres contrées où l'argent abonde, mais où les transactions sont nulles, on croirait que la monnaie est fort rare, parce qu'elle ne circule point. A mesure que l'aisance publique augmente, il y a une partie des métaux précieux qui est employée en objets d'orfèvrerie, et qui cesse de faire fonction de monnaie. Dans d'autres circonstances, l'argent baisse de valeur par suite de son abondance et plu-

(1) Tout le monde sait qu'il existe à Londres un établissement connu sous le nom de *Clearing house*, où les commis des diverses maisons de banque viennent chaque jour régler les comptes de leurs patrons, par de simples échanges de créances, dont la balance seule est soldée en espèces, quand elle n'est pas considérable. Quelque milliers de francs suffisent ainsi pour terminer des transactions qui se montent à plusieurs millions.

sieurs mines cessent d'être exploitées qui l'étaient auparavant, jusqu'à ce qu'il y ait du profit à en reprendre l'exploitation. Il est nécessaire de tenir compte de toutes ces variations dans l'étude des questions monétaires; mais la connaissance exacte du numéraire possédé par chaque nation est inutile à leur solution.

Personne ne doute que dans les plus beaux jours de l'empire romain, alors que l'on évaluait à près d'un milliard le revenu annuel de l'État, il n'y eût une masse énorme de numéraire en circulation, et cependant l'industrie n'existait pas. L'argent arrivait par le pillage (1) et s'en allait par les prodiga-

(1) Témoins les vers suivans de la *Pharsale* de Lucain, à propos de l'enlèvement, par Jules-César, du trésor déposé dans le temple de Saturne :

Tum rupes Tarpeia sonat, magnoque reclusas  
 Testatur stridore fores : tunc conditus imo  
 Eruitur templo, multis non tactus ab annis  
 Romani census populi, quem punica bella,  
 Quem dederat Perses, quem victi præda Philippi,  
 Quod tibi, Roma, fugâ populus trepidante reliquit ;  
 Quod te Fabricius regi non vendidit auro ;  
 Quidquid parcorum mores servastis avorum ;  
 Quod dites Asiæ populi misere tributum,  
 Victorique dedit Minoïa Creta Metello ;  
 Quod Cato longinqua vexit super æquora Cypro.  
 Tunc orientis opes, captorumque ultima regum,  
 Quæ pompeïanis prælata est, gaza, triumphis  
 Egeritur : tristi spoliantur templa rapinâ ;  
 Pauperiorque fuit tunc primum Cæsare Roma.

lités. Le peu que les Romains tiraient des mines, était dû au travail des esclaves, comme en Grèce, et il ne paraît pas qu'on y ait attaché une grande importance, même quand l'exploitation en fut affermée à des concessionnaires, et régularisée au profit des empereurs. Mais déjà l'accroissement du numéraire se faisait sentir dans les prix, et nous avons quelque peine à concevoir le taux énorme auquel s'étaient élevés à Rome, du temps même de Cicéron, une foule d'objets de consommation habituelle. Plus tard, l'avidité impériale, franchissant toutes les bornes, obligea les citoyens à travailler aux mines comme à des entreprises d'utilité publique, à l'instar des *corvées* du moyen-âge <sup>(1)</sup>, et ce régime était si dur, que sous l'empereur Valens des légions entières de mineurs se joignirent à l'invasion des Goths dans la Dacie. Cependant, l'accumulation des capitaux énormes dont jouissaient les chefs de l'aristocratie romaine n'a pas été sans influence sur le magnifique développement de la prospérité de l'empire, et nous ne saurions douter que la plupart des villes qui se sont élevées comme par enchantement sur tous les points du territoire, n'aient dû leur prospérité à cette cause. Tibère <sup>(2)</sup> était assez riche pour distribuer en secours à des incendiés une somme d'environ vingt millions de

(1) Jacob, *On precious metals*, tome I, page 174.

(2) Suétone, *Vie de Tibère*, chap. xx.

notre monnaie. Adrien dépensa près de quatre-vingts millions de nos francs en libéralités, pour assurer la succession de son trône à Commode; et l'empereur Sévère ne paya pas moins de trente-cinq millions de francs en frais de gratifications à son avènement.

Une seule circonstance nous semble néanmoins de nature à ébranler la foi qu'on a ajoutée jusqu'à ce jour aux merveilleux récits des historiens qui nous ont transmis le compte des millions entassés par les Romains; c'est qu'on n'a rien trouvé dans les ruines d'Herculanum et de Pompeï qui pût justifier ces exagérations. Presque tous les ustensiles recueillis étaient de fer ou de bronze, même ceux que nous faisons habituellement en argent, et cependant la richesse et la somptuosité des peintures, des ameublemens, des statues, démontrait assez qu'on avait pénétré dans des demeures jadis habitées par des familles opulentes. Y aurait-il eu entre la monnaie et le métal employé des différences telles qu'on devait toujours convertir le dernier en espèces, ou bien faut-il réduire à de plus modestes proportions les richesses métalliques des Romains? Ce qui est certain, c'est que ces richesses ont été fort considérables, car il a suffi de la translation du siège de l'Empire à Constantinople, pour affaiblir d'une manière très sérieuse la richesse de l'Occident. Les capitaux émigrèrent à la suite des



grandes familles, avec leurs armées d'esclaves, et l'Italie, qui était le jardin de Rome, vit ses maisons de campagne désertées pour les rives du Bosphore. M. Jacob <sup>(1)</sup> a publié, à ce sujet, un tableau de la décadence monétaire de Rome depuis Auguste jusque vers la fin du cinquième siècle, tableau duquel il résulterait que la diminution des espèces s'est opérée depuis l'ère chrétienne jusqu'à l'année 482, dans la proportion de neuf milliards à deux milliards de francs. Le mouvement de translation des espèces d'Occident en Orient, qui se continue de nos jours, venait de commencer et ne s'est jamais arrêté.

Depuis l'année 482 jusqu'à la fin du neuvième siècle, le numéraire tomba de deux milliards à moins d'un milliard de francs, et même à 825 millions, selon les calculs de M. Jacob. L'apparition des Mahométans suffit pour suspendre tous les travaux des mines; en même temps l'horrible confusion qui a régné en Europe depuis l'invasion des barbares, ne permet plus de suivre avec exactitude la trace des richesses métalliques. Les prix s'abaissent de plus en plus, soit par l'influence du

(1) On trouve dans l'*Histoire des métaux précieux* du même auteur un prix-courant d'environ quatre cents articles de consommation, sous le règne de Dioclétien, en 301, recueilli par MM. Vescovali et William Banks. Ce document contient des détails du plus haut intérêt pour l'étude des monnaies et des prix.

servage qui oblige au travail non rétribué une foule d'hommes aujourd'hui salariés, soit par la rareté croissante des espèces. On n'entend plus parler des mines si riches et si abondantes qui existaient en Autriche, en Hongrie, en Bohême, en Saxe et dans le Tyrol. Les souverains reçoivent en nature, de leurs vassaux, les tributs qui sont aujourd'hui payés en argent. On a vu que Charlemagne surveillait avec la plus bourgeoise sollicitude l'administration de ses domaines, et que la majeure partie de son revenu se composait des produits matériels qu'il en retirait par ses fermiers. La masse du peuple avait des consommations plus bornées, et le nombre des objets qu'elle achetait consistait principalement en matières alimentaires. On conçoit qu'il ne fallait pas beaucoup d'or ni d'argent pour payer un morceau de pain qui coûtait un liard, ou une botte de légumes, dont le maximum s'élevait rarement à un sou. Ainsi s'explique l'immense quantité de petite monnaie qui servait à la circulation dans ces temps peu prospères; les pièces d'or et d'argent étaient très rares, et leur valeur s'affaiblit de règne en règne jusqu'à l'épaisseur d'une feuille de papier. Aussi, les heureux possesseurs de ces métaux précieux étaient-ils l'objet de l'adulation et de l'envie, témoins les Juifs, dont nous avons esquissé l'histoire économique et raconté la persécution. Nobles et vilains sollicitaient

également leur bienveillance ; les nobles surtout, plus avides de jouissances, et qui achetaient le moyen de s'en procurer par toutes sortes de complaisances, et même par des présens aux femmes de ces hérétiques maudits (1).

L'emploi des métaux précieux était principalement usité dans le service des églises où brillaient des vases magnifiques, d'énormes candélabres, des lampes, des balustrades, des statues d'or et d'argent. Les ornemens des prêtres en absorbaient aussi des quantités considérables, et il en restait réellement fort peu pour la fabrication et le renouvellement des monnaies. Ces monnaies étaient généralement très mal frappées ; et l'on eût dit, à voir les progrès de l'orfèvrerie contemporains de cette décadence du monnayage, que l'or et l'argent n'avaient plus d'autre destination que de servir à fabriquer des bijoux ou des vases sacrés. Personne n'ignore que saint Éloi était un grand orfèvre du temps du roi Dagobert, comme le fut Alàn de Walsingham chez les Anglais au moyen-âge, et le célèbre Benvenuto Cellini en Italie, dans un siècle plus rapproché de nous. Lorsque Richard fut prisonnier en Allemagne (2), saint Louis en Égypte et

(1) Agobardus, de *Insolentiâ Judæorum*, page 144.

(2) Les historiens évaluent la rançon de Richard à cinq millions de nos francs. Presque toutes les richesses métalliques des barons et des églises y furent employées.

le roi Jean en Angleterre (1), leur rachat ne put être effectué qu'en mettant en réquisition la vais- selle et les bijoux des nobles et des églises. Les historiens de l'époque saxonne en Angleterre, par- lent souvent d'une monnaie vivante (*living money*), qui était autorisée par la loi, et qui consistait à payer en *esclaves* et en *bétail* (*cattle*) toute espèce de marchandises mises en circulation. Plus tard, à mesure que la monnaie reparut, on n'admit plus la monnaie vivante que pour solder les appoints; et dans ce cas les chevaux, les bœufs, les vaches, les moutons et les esclaves ne pouvaient être donnés en paiement que d'après une estimation convenue. Les amendes imposées par l'état ou par l'église, furent seules exceptées et payables à volonté, soit en écus, soit en *êtres vivans*. Il faut rendre néan- moins cette justice à l'église, que pour décourager le commerce des esclaves, elle finit par refuser d'en accepter aucun en paiement. Le docteur Henry nous a laissé une histoire d'Angleterre dans laquelle

(1) La rançon du roi Jean fut fixée à plus de trente millions de francs de notre monnaie. On paya d'abord un premier cinquième, qui parut si énorme qu'il aurait été impossible d'y faire honneur, si on ne se fût adressé aux Juifs, en leur assurant des privilèges. Le successeur du roi Jean était si pauvre qu'il se vit dans la nécessité de payer les dépenses de sa maison en une monnaie de plomb légèrement argenté. Les termes du paiement de la rançon de Jean furent successivement ajournés, et la France devait encore le dernier cinquième quarante ans après le traité, quand une nouvelle guerre avec l'Angleterre éclata.

se trouvent plusieurs évaluations curieuses du prix correspondant de la monnaie vivante à la monnaie de nos jours. D'après ses calculs, le prix du tarif pour un esclave était en 997 d'environ 70 francs ; d'un cheval, 45 francs ; d'une vache 8 francs ; d'un mouton 1 franc 50 centimes. On sait par les comptes qui ont été conservés dans la cathédrale de Strasbourg, que les salaires des maçons employés à la construction de ce monument, étaient de 3 à 4 centimes de notre monnaie par jour (1 ou 2 *pfennigs*).

Sous le règne de Charlemagne, la livre d'argent se composait de douze onces de métal ; elle était divisée en vingt sous, chacun de douze deniers, et le denier correspondait à 6 sous environ de notre monnaie actuelle. Le pain de quatre livres se vendait pour moins de 5 centimes, ce qui peut donner une assez juste idée de la petite quantité de numéraire alors en circulation. Peu à peu la livre de Charlemagne tomba de 80 francs à 10 francs, où elle était descendue par des altérations successives, sous le règne du roi Jean. Mais les croisades firent refluer vers l'Occident une partie des métaux précieux qui avaient pris la route de l'Orient. La prise de Constantinople par les croisés donna lieu à un immense partage de butin, et Gibbon assure que l'empereur Alexis paya au marquis de Montserrat la somme énorme de seize cents

livres pesant d'or. Néanmoins, il y a lieu de croire que lors de la fondation du royaume de Jérusalem, les revenus du pays furent insuffisants à l'entretien du gouvernement, et que l'Europe dut verser des sommes considérables, chaque année, pour y pourvoir; ce qui rend très difficile l'appréciation exacte de la quantité de numéraire en circulation à cette époque. Tout ce qu'on sait, c'est qu'après l'impulsion qui résulta des grands mouvemens de troupes et de vivres expédiés en terre sainte, les choses reprirent leur cours accoutumé, et que la diminution des espèces continua de se faire sentir dans tous les pays de l'Europe.

La découverte des mines du Nouveau-Monde arrêta brusquement cette diminution. Les masses métalliques que ces mines versèrent dans la circulation s'élevèrent en peu d'années à douze fois le montant de tout le numéraire préexistant, surtout après la découverte des mines du Potose, en 1545, les plus abondantes de toutes. Aussitôt on vit les prix s'accroître avec rapidité, et la production moyenne des mines put être évaluée à plus de 60 millions de francs par année, de 1546 à 1600. De 1600 à 1700, cette production s'éleva à 80 millions environ, annuellement; et de 1750 à 1800, l'importation des espèces d'Amérique en Europe a dépassé constamment la somme de 180 millions par an. Mais c'est principalement de 1800 à 1810

que l'accroissement fut le plus considérable, puisqu'il a été estimé, d'après les meilleures autorités, à 250 millions de francs. On croirait, au premier abord, qu'un accroissement aussi rapide aurait dû produire une élévation correspondante dans les prix, et changer brusquement les conditions et le salaire du travail; mais il n'en fut point ainsi. Les progrès de l'industrie, contemporains de la découverte des mines, nécessitèrent l'emploi d'une plus grande quantité de numéraire, et il en fallut d'autant plus, que la valeur de cette marchandise baissait par son abondance même. L'aisance, devenue plus générale, permit à beaucoup de personnes de convertir leurs épargnes en achats d'ustensiles d'or et d'argent. La découverte du cap de Bonne-Espérance, en ouvrant des communications directes avec le continent asiatique, accoutumé aux importations d'or et d'argent, empêcha la révolution monétaire nouvelle d'exercer sur les prix une réaction, qui aurait pu devenir dangereuse en Europe sans cette diversion.

Ainsi, à mesure que la masse du numéraire augmentait, le besoin s'en faisait plus vivement sentir; des transactions qui avaient été jusque là très difficiles ou même impossibles, en employaient une quantité plus considérable et l'empêchaient de baisser de prix dans la même proportion que son abondance était accrue. Les économistes ne sont

pas d'accord sur l'augmentation qui résulta de cette baisse du prix de l'argent dans le prix des marchandises. Adam Smith (1) ne l'évalue qu'au triple, tandis que le marquis de Garnier estime qu'elle fut deux fois plus considérable. Par une coïncidence vraiment remarquable, ce fut le moment que la plupart des souverains choisirent pour élever artificiellement la valeur des monnaies. Des édits royaux avaient porté, en France, à 16 et 18 livres la valeur numéraire du marc d'argent monnayé, au lieu de 8 à 10 livres pour lesquelles il était compté dans les premières années de ce siècle. L'effet de ces deux causes, qui agissaient à la fois sur le prix nominal de toutes les denrées de consommation générale, produisit une hausse qui les fit paraître dix à douze fois plus chères qu'elles n'étaient auparavant. On ne savait comment expliquer ce phénomène commercial, qui devint le sujet d'un mémoire présenté à Catherine de Médicis, et imprimé à Bordeaux en 1586, sous ce titre : *Discours sur l'excessive cherté, présenté à la Reine, mère du Roi, par un sien fulele serviteur* (2). L'auteur de ce discours y passe en revue, dans les plus grands détails, le prix des grains, des viandes, fruits, légumes, fourrages et autres objets de consommation journalière; le taux des

(1) *De la Richesse des nations*, liv. I, chap. v.

(2) *Notes de la traduction d'Adam Smith, par Garnier, tome V, p. 191.*



salaires, gages, journées d'ouvriers en hiver et en été, tels que ces prix couraient soixante ou soixante-dix ans auparavant; et il établit qu'au moment où il écrit, la plupart de ces prix sont renchérissés de dix à douze fois. « Quant aux biens-fonds, dit-il, qu'on examine les maisons, fiefs, seigneuries, terres labourables, prés, vignes et autres biens auxquels on n'a rien augmenté depuis soixante ans, on verra qu'ils se vendent aujourd'hui six fois plus qu'ils ne se vendaient auparavant (1). »

(1) Les mêmes lamentations retentissaient alors en Angleterre. On remarque dans un sermon prononcé par l'évêque Latimer, sous le règne d'Édouard VI, ces paroles singulières, que je transcris fidèlement dans le langage naïf de l'époque : « The phisician, if the poor man be diseased, he can have no help without too much; and of the lawyer the poor man can get no counsell, expedition, nor help in this matter, except he give him too much. You landlords, you rentraisers, I may say you step-lords, you unnatural lords, you have for your possessions yearly too much. Poor men, which live of their labour, cannot, with the sweat of their face, have a living; all kinds of victuals are so dear, pigs, geese, capons, chickens, eggs etc.! These things with others are so unreasonably enhanced and I think, verily, that if thus continued, we shall at length be constrained to pay *for a pigge a pound.* »

On retrouve les mêmes doléances dans les écrivains espagnols. Voici comment s'exprimait à ce sujet le père D. Sancho de Moncada, auteur d'un ouvrage intitulé : *Restauracion politica de Espana*, qui résume assez bien l'économie politique de ce temps-là; je cite textuellement : « Es verdad, que antes del descubrimiento de las Indias solía comprarse por un quarto lo que ahora por seis reales; valía el cobre tres tanto mas que ahora la plata, pues pesaba un quarto lo que ahora un real de á dos; y así, mas rico estaba uno con cien reales en quartos que ahora con

Cette augmentation du prix des choses se manifeste dans tous les pays de l'Europe, à mesure que l'or et l'argent du Nouveau-Monde s'y répandait par l'entremise des Espagnols. On trouve dans le *secret des finances* attribué à Fromenteau, que depuis la fin du règne de Louis XII jusqu'à l'année 1581, où ce livre fut imprimé, c'est-à-dire dans une période de soixante-quinze ans, les tributs publics avaient plus que quintuplé en France; le même accroissement s'étant fait sentir dans les autres contrées, il y eut une forte demande de travail pour y suffire, et c'est peut-être autant pour ce motif que par suite du développement de la civilisation que les prix momentanément exagérés, finirent par se maintenir dans une limite raisonnable, malgré l'accroissement artificiel du chiffre des monnaies, par les altérations, et son accroissement réel par les importations. Toutes les habitudes changent; des entreprises hardies s'exécutent, des besoins nouveaux se manifestent avec la possibilité de les satisfaire; de plus grands moyens d'échange facilitent le commerce et

cinco mil. Y con la abundancia de plata y oro ha baxado su valor, y consiguientemente ha subido el de lo que se compra con la moneda; y así se introducen altos precios en todas las cosas, y faltando la plata y oro, quedan los hombres obligados á tan grandes gastos, imposibilitados de alcanzar las grandes cantidades que son menester para ellos; porque antes que hubiese tanta plata, un pobre hallaba un quarto en ocho blancas, mas facilmente que ahora dos reales en diez y siete quartos. •

les spéculations. Toutefois, si l'Amérique n'eût pas été découverte, les pièces d'or et d'argent auraient été moins nombreuses, mais elles auraient eu plus de valeur; il y aurait eu entre les marchandises et la monnaie des rapports très différens de ceux qui existent aujourd'hui; on aurait obtenu plus de choses avec moins d'argent; mais la production aurait été long-temps languissante faute de capitaux, et la civilisation serait demeurée stationnaire avec elle. Ce qui le prouve, c'est que l'impulsion donnée au travail par l'augmentation des métaux précieux, ne s'est point arrêtée à ce premier pas. Bientôt les espèces n'ont plus suffi; les lettres de change, les billets des banques de dépôt et de circulation, et toutes les institutions de crédit public et privé sont venus accroître la masse des moyens d'échange, et par eux stimuler au plus haut degré le travail. Il ne faut pas s'attacher aux abstractions: l'abondance ou la rareté du numéraire ne peut jamais demeurer un fait isolé; l'équilibre tend sans cesse à s'établir. Quand les espèces métalliques abondèrent en Espagne, elles y excitèrent un vif désir de consommer, en fournissant aux citoyens de ce pays les facilités nécessaires pour se procurer dans les pays voisins tout ce qui pouvait flatter leurs goûts ou répondre à leurs besoins. L'Europe se mit à produire pour eux, et pendant près d'un siècle, eux

seuls commandèrent le travail, et furent les plus puissans promoteurs de l'industrie. Il se fit par leurs mains une immense distribution de salaires; et les ouvriers osèrent entrevoir l'espérance d'obtenir, au moyen de leur paie, quelque chose de plus que le triste morceau de pain noir dont ils avaient vécu jusqu'alors.

Mais une telle métamorphose ne pouvait pas s'opérer sans douleur. Les premiers momens furent rudes à tous ceux qui vivaient d'un revenu fixe ou d'un salaire limité, avant que la hausse du fermage ou du salaire se fût mise en harmonie avec l'élévation du prix des choses. L'accroissement du numéraire agit dans cette circonstance comme la découverte d'une machine, qui commence par mettre à la retraite un certain nombre d'ouvriers, jusqu'à ce que la demande de produits provoquée par l'abaissement des prix, leur ait rendu de l'emploi. C'est ce qui explique comment au lieu de se réjouir d'une circonstance qui, selon les idées vulgaires, devait enrichir tout le monde, les contemporains furent seulement frappés du renchérissement qui leur rendait la vie plus dure. On a vu quel était à cet égard l'état de l'opinion en France, en Angleterre et en Espagne; et l'on ferait un livre fort curieux de toutes les jérémiades inspirées par ce phénomène de l'élévation des prix dont on s'ef-

frayait d'autant plus qu'on n'y comprenait rien ('). Et en effet, il était difficile de s'expliquer comment les denrées et les marchandises avaient pu ainsi augmenter de prix, puisqu'elles n'étaient ni plus rares, ni plus demandées. La même quantité de blé s'échangeait toujours contre une vache ou un certain nombre de moutons; mais quand il fallait mesurer ces marchandises au moyen de l'argent, les proportions n'étaient plus les mêmes; l'acheteur se plaignait d'être obligé de donner plus de numéraire, oubliant que lorsqu'il devenait vendeur il en recevait aussi davantage. Toutefois, celui qui produisait plus qu'il ne consommait, voyait ses profits s'accroître quand il les évaluait en argent, tandis que celui qui se trouvait dans une position contraire, le simple consommateur, s'apercevait avec amertume de sa décadence, en présence de son revenu immobile devant l'élévation des prix. Mais comme dans une société organisée tout le monde est producteur en même temps, et presque dans les mêmes proportions que consommateur, le malaise devint de jour en jour moins considérable, et l'équilibre amena la prospérité. La monnaie ne tarda point à baisser de valeur en augmentant de

(') Le plus remarquable de ces écrits est assurément celui qui parut en 1531, pendant le règne d'Élisabeth, sous ce titre: *A briefe conceipte touching the commonweale of this realme of England*. Il a la forme d'un dialogue où figurent un propriétaire de terres, un fermier, un marchand, un fabricant et un théologien.

masse, et la prédiction de l'évêque Latimer qu'*un cochon coûterait bientôt plus d'une guinée* se vérifia exactement. Il arriva en Europe ce qui arrive dans tout pays, quand l'affluence des espèces fait entreprendre des choses auxquelles on n'aurait pas songé si cette affluence n'eût pas permis de les exécuter.

M. de Humboldt a évalué à la somme énorme de trente milliards, le produit des mines du Nouveau-Monde, depuis la découverte jusqu'à nos jours. Sans admettre de confiance un chiffre aussi élevé, nous croyons qu'il n'a fallu rien moins que la fécondité de ces mines pour suffire aux besoins de la circulation, dès que le travail eut été stimulé en Europe par l'importation de leurs premiers produits. La prospérité de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Allemagne, de la France et celle de la Russie elle-même doivent être attribuées à l'impulsion industrielle que ces différents pays ont reçue des envois de numéraire américain, en échange de leurs matières premières ou de leurs marchandises fabriquées. Quand la guerre de l'indépendance, en suspendant au Pérou et au Mexique les travaux des mines, réduisit la production des métaux précieux au tiers de ce qu'elle était auparavant, l'Europe y suppléa par le perfectionnement du crédit et par la multiplication des effets de tout genre qui ont pour but de remplacer ou de compléter les services de la monnaie. Cette révo-

lution en sens contraire de celle qui suivit les premiers temps de la découverte se continue aujourd'hui, par suite de la diminution croissante des métaux précieux. En effet, si on compare la masse des marchandises actuellement en circulation à celle qui l'était il y vingt ans, on verra qu'il aurait fallu un accroissement d'espèces d'au moins 10 pour cent pour y faire face. Loin de là, les espèces diminuent, et la population augmente avec le besoin d'argent. Une cause extraordinaire et subite a concouru aussi depuis 1815 à en accroître la demande. Les gouvernemens qui avaient émis une masse considérable de papier monnaie pendant les longues guerres de la révolution et de l'empire, ont voulu le rembourser après la paix. Les états Américains eux-mêmes, d'où l'Europe tirait ses espèces, n'ont guère vécu que d'emprunts depuis cette époque; et les habitudes de luxe se sont tellement répandues parmi nous, qu'une somme assez importante d'or et d'argent est employée chaque année en objets d'art ou de ménage. 30 millions de francs y sont consacrés en France, et M. de Humboldt pense avec raison qu'on peut estimer au quadruple, c'est-à-dire à 120 millions, la consommation analogue qui s'en fait en Europe. M. Huskisson a fait connaître que dans l'année 1828, le produit du droit d'essayage s'était élevé en Angleterre à 2,625,000 francs, ce qui suppose, dans ce pays seulement, une fabrication d'ustensiles

d'or et d'argent de plus de cent millions de francs.

Ainsi, les flots de numéraire qui n'ont cessé de déborder sur l'Europe depuis la fin du quinzième siècle, commencent à se retirer. La réaction s'opère avec lenteur, sans doute, mais avec persévérance, et déjà les pays les plus avancés dans la carrière de l'industrie et du commerce sont obligés de demander au crédit ce que les mines ont cessé de fournir au gré de leurs besoins. L'or et l'argent tendent à jouer désormais dans les transactions le rôle dont les réserves sont chargées dans les banques d'escompte. Un *clearing house* universel s'établira tôt ou tard pour régler tous les marchés par des compensations de créances, et l'on verra se réaliser l'utopie de Ricardo, que la monnaie est dans sa condition véritable, lorsqu'elle est à l'état de papier. N'en trouvons-nous pas déjà la preuve dans les opérations des banques de France, d'Angleterre et des États-Unis? Qu'est-ce qu'un établissement qui opère pour sept ou huit cents millions d'escompte dans l'année, au moyen d'un fonds social de cent millions en espèces, dont le quart suffirait pour les remboursements demandés? l'argent, comme on le voit, ne joue plus désormais qu'un rôle secondaire, et quoique sa valeur semblât devoir augmenter par la réduction du produit des mines et par l'accroissement des besoins commerciaux, la monnaie de papier tend à la



déprécier et à prendre sa place sur tous les marchés de l'univers. La lettre de change circule partout, préférable aux écus, parce qu'elle est plus commode et qu'elle court moins de risques dans la circulation.

Cette révolution monétaire, presque accomplie en Europe, ne permettra plus le retour des altérations et des fraudes dont l'histoire des peuples présente de si nombreux exemples. A force d'expériences et de malheurs, on a fini par comprendre la nécessité d'un respect invariable pour tous les élémens qui concourent à la sécurité des échanges. Peuples et rois sont aujourd'hui guéris de la funeste manie de chercher dans la fausse monnaie des ressources précaires, toujours aussi honteuses qu'elles sont stériles. Mais qui pourrait nombrer les méfaits de ce genre dont l'histoire est toute pleine depuis la découverte du Nouveau-Monde? Ceux qui n'avaient pas de mines, s'imaginèrent qu'ils en trouveraient l'équivalent dans la réduction du titre ou du poids de leurs écus, et la fausse monnaie devint pour les gouvernemens une arme à deux tranchans, dont ils se blessaient eux-mêmes en essayant de s'en servir contre leurs ennemis. Ainsi firent les Hollandais dans leur révolution contre l'Espagne, et les Français, au dix-septième siècle, dans leur guerre contre les Espagnols. Venise et Florence même, ces républiques opulentes,

ne se refusèrent pas ce supplément ignoble de revenu ; et l'on peut ranger parmi les principales causes de la décadence des Florentins l'habitude prise par leurs négocians de se livrer au trafic des espèces monnayées plutôt qu'à la culture des arts qui avaient fait la fortune de leurs ancêtres. Le mal ne tarda point à jeter de profondes racines, et il y eut non seulement de mauvaises monnaies, mais d'innombrables livres sur la monnaie. C'est peut-être le sujet économique sur lequel on ait le plus écrit. Chacun voulait avoir trouvé la pierre philosophale. Davanzati écrivait en 1582 : « L'or et l'argent sont des instrumens qui font circuler sur tout le globe les biens des mortels, et que l'on peut considérer comme les causes secondaires d'une vie heureuse. » Serra publia, en 1613, son ouvrage intitulé : *Petit traité des causes qui peuvent faire abonder l'or et l'argent dans les royaumes*, et il s'attachait à prouver qu'à ses yeux les seules richesses étaient les matières d'or et d'argent. Montanari fit paraître, en 1680 son *Traité sur les monnaies*, dans lequel on retrouve, avec les préoccupations de ses prédécesseurs en faveur des métaux précieux, des réflexions très justes sur les phénomènes de la circulation. Un siècle auparavant, Gaspard Scaruffi, de Reggio, avait adressé au comte Tassoni un *Discours sur les monnaies*, plein de vues très élevées, et digne encore d'intérêt aujourd'hui, après les

excellens écrits qui ont paru sur la matière. C'est Scaruffi qui proposa le premier la marque de l'or et de l'argent, adoptée, depuis, dans toute l'Europe, pour servir de garantie au commerce de l'orfèvrerie. Les autres écrivains italiens d'économie politique, Broggia (1), Neri (2), Carli (3), Beccaria (4), Vasco (5) ont répandu les plus vives lumières sur toutes les questions relatives aux monnaies, dont les économistes français ont résumé l'ensemble avec plus ou moins d'ordre et de netteté. Boutheroue, Leblanc, Abot de Bazinghen, Dupré de Saint-Maur, Boizard, Poulain, nous ont laissé des écrits plus complets que les Italiens, mais où l'on ne trouve pas la même hauteur de vues et la même originalité. En Hollande, en Angleterre, en Espagne, la question des monnaies a enfanté des milliers de livres, plus ou moins empreints des préjugés du temps, mais qui ne sauraient avoir désormais qu'une importance de curiosité, depuis que les économistes modernes ont éclairé cette étude par les travaux les plus brillans et les plus consciencieux.

C'en est fait pour jamais des folles tentatives qui ont été renouvelées pendant plusieurs siècles contre

(1) *Traité des monnaies*, 1751.

(2) *Observations sur le prix légal des monnaies*, 1751.

(3) *Traité des monnaies*, 1760.

(4) *Sur les désordres et les remèdes des monnaies*, 1762.

(5) *Essai politique sur les monnaies*, 1772.

l'intégrité du système monétaire. De tous les procès pendans au tribunal de la science, il n'y en a point qu'elle ait jugé avec plus d'expérience et de maturité, et sur lequel son jugement soit plus inattaquable. Chacun sait aujourd'hui que les véritables avantages que l'Europe a retirés de la découverte des mines du Nouveau-Monde, ne viennent pas exclusivement de l'abondance des métaux précieux, mais de la culture des denrées consommables qui font la base de nos échanges avec ce pays. L'or et l'argent ont disparu; le coton, le sucre et le café sont restés. La seule découverte de la pomme de terre a mieux valu que celle des mines du Pérou et du Mexique.

---

## CHAPITRE XXV.

De quelques fâcheuses conséquences de la découverte des mines d'Amérique. — Des premières apparitions de pauvres en Angleterre. — Ministère de Sully. — Ses réformes financières. — Ses idées erronées sur l'industrie et le commerce. — Il est le plus ardent propagateur du *système mercantile*. — Son penchant pour les lois somptuaires. — Ses rudes attaques contre les abus de finances. — Résultats définitifs de son administration.

Si l'on se bornait à examiner la surface des choses, il y aurait peut-être lieu de déplorer la découverte des mines du Nouveau-Monde. La grande importation de numéraire qui en fut la conséquence ne semble, en effet, avoir servi qu'à bouleverser l'Europe et à jeter la perturbation dans les esprits et dans les intérêts. Charles-Quint et Philippe II s'en servent pour assouvir leur ambition, en suscitant partout des guerres sanglantes et ruineuses; les autres princes n'y voient qu'une occasion d'accaparer le numéraire de leurs sujets, afin de lutter à armes égales contre les possesseurs de la nouvelle terre promise. Partout l'esprit de fiscalité se réveille à l'aspect des monceaux d'or et d'argent qui nous

viennent de l'Amérique, et le premier résultat de cette inondation est de suspendre l'activité des peuples et des rois, uniquement pressés de courir après la richesse des mines, plutôt que d'encourager celle qui vient du travail. On a vu quelle fut la surprise des uns et les expédiens imaginés par les autres, à l'apparition de ces phénomènes inconnus de hausse subite dans le prix des choses, sans augmentation dans le taux des salaires. En vain on opposait aux incidens de chaque jour des palliatifs nouveaux; le mal renaissait sous mille formes imprévues, toujours plus menaçant et plus incurable. La fausse monnaie, les augmentations d'impôts, les exactions de tout genre n'y pouvaient porter remède, et la plus affreuse anarchie faillit désoler un moment toute l'Europe.

Qu'on se transporte, par la pensée, au temps de nos guerres civiles, sous Henri III, lorsque de toutes parts le vieux catholicisme ébranlé jusqu'en ses fondemens, essayait de ressaisir un pouvoir prêt à lui échapper. C'était l'époque la plus brillante des mines d'Amérique; chaque année les galleons revenaient du Mexique, chargés de piastres fortes, et cependant la pauvreté régnait partout, malgré ces élémens naissans d'opulence, et, d'une extrémité à l'autre, l'Europe était en proie à la discorde et à la misère. On n'entendait parler que d'extorsions et de pillages. « Le pays, s'écriait un

écrivain français contemporain (1), est mangé non seulement par la gendarmerie et par les gabelleurs; mais d'heure à autre sortent des citadelles les soldats qui vont à la picorée, avec des insolences et des excès tels et si grands, qu'il n'y a village ou maison qui, une, deux et trois fois la semaine, ne soit contrainte de contribuer à l'appétit de ces canailles; quand le soldat sort, le sergent y entre, et d'ordinaire les maisons sont remplies de gens d'armes, soldats, collecteurs de tailles, sergens et gabelleurs, tellement que c'est bien merveille quand l'heure du jour a passé sans être visité de telles gens. »

La même chose se passait en Angleterre, en Flandre, en Italie, en Allemagne. On eût dit que des armées entières de soudards s'étaient ruées sur la fortune publique, et que les peuples étaient condamnés à verser désormais leurs sueurs et leur sang jusqu'à la dernière goutte pour assouvir cette soif d'or et d'argent qui dévorait leurs oppresseurs. Au lieu de seconder les ressources naturelles de chaque pays, les métaux précieux ne servirent d'abord qu'à les épuiser, et il a fallu près de trois siècles d'expériences et de malheurs pour nous apprendre que leur véritable destination était d'alimenter l'industrie plutôt que la guerre. Les mines d'Amérique ont été découvertes cent ans trop tôt; elles

(1) Fromenteau, *le Secret des finances*, édition de 1581.

n'auraient dû verser leurs trésors en Europe qu'après les longues guerres de religion, d'où sortirent la liberté d'examen, l'ordre dans les finances et la sécurité pour le travail. Aux mains d'un roi tel que Philippe II, leur action fut plus meurtrière que celle de la poudre, et c'est par elles, ou à cause d'elles que la France, l'Espagne et l'Angleterre ont été si long-temps désolées. Les princes qui n'avaient point de mines, en cherchèrent l'équivalent dans la bourse de leurs sujets, sans songer qu'en attaquant ainsi les capitaux en même temps que les revenus, ils frappaient la production dans sa source et l'état dans sa vie. Aussi, lorsqu'on étudie l'histoire de ces temps déplorables, on n'entend plus parler que de provinces épuisées, de maisons détruites, de malheureux errans dans les campagnes. Quand les États de Blois s'assemblèrent, on leur présenta l'énumération de ces scènes de désespoir et de ruine, et dans tous les diocèses, après chaque exposé des pertes en argent, on disait le nombre de prêtres égorgés, de moines, de soldats et bourgeois massacrés, de filles et de femmes violées, sans que jamais ce supplément au budget des misères contemporaines ait été oublié.

La plus horrible confusion régnait également en Angleterre, et le règne d'Élisabeth, dont les résultats devaient être si glorieux pour son pays, avait commencé sous des auspices très lugubres.



Henri VIII s'était emparé des biens des églises, sous prétexte de soulager ses sujets du poids des impôts qu'ils ne continuèrent pas moins à payer ; Élisabeth poursuivit la mendicité d'une main inflexible, et au lieu de rendre quelques milliers d'ouvriers à la société, elle infesta l'Angleterre de voleurs. Déjà sous Henri VIII, selon le témoignage de Harrison, on en avait mis à mort plus de 72 mille, et sous le règne d'Élisabeth, il ne se passait pas d'année sans qu'on en envoyât trois ou quatre cents au gibet. Ces malheureux, errans par bandes de plusieurs centaines, pillaient les fermes, dévalisaient les voyageurs et bravaient au fond des bois les poursuites du gouvernement. Après avoir essayé contre eux toutes sortes de supplices, Élisabeth dut mettre leur subsistance à la charge des paroisses, et créer la fameuse taxe des pauvres insuffisante pour les nourrir, mais non pour les empêcher de se multiplier. Ainsi, en Espagne, les mines du Nouveau-Monde avaient détourné l'administration et le peuple des véritables voies de la richesse, en leur assurant presque sans efforts un revenu indépendant du travail ; en France, elles venaient de forcer le prince à multiplier les impôts et les avanies de tout genre, pour se maintenir contre la concurrence des Espagnols, et en Angleterre, elles donnaient naissance à la taxe des pauvres, l'une des plus funestes inventions des temps modernes.

Il n'est pas impossible, toutefois, de reconnaître au milieu de ce chaos l'aurore d'une époque plus prospère et d'un ordre de choses plus régulier. En vain les souverains s'efforçaient de retenir l'or et l'argent, de l'extorquer à leurs sujets, d'en favoriser l'entrée et d'en interdire la sortie; l'or s'échappait par tous les pores et se rendait partout où l'appelaient de grandes transactions, c'est-à-dire de grands profits ('). Peu à peu même, les gouvernemens s'aperçurent que la perception des impôts avait besoin, pour devenir productive, d'être soumise à des règles sévères et ces règles se firent jour dans la législation. Le parlement en Angleterre, et Sully en France furent les auteurs de cette réforme, d'où devait bientôt sortir la science financière et avec elle le remède aux mauvais systèmes nés de l'ignorance contemporaine et de l'impéritie des gouvernemens. Ici commence une ère nouvelle pour l'économie politique, et nous voyons enfin un système surgir du sein de l'anarchie affreuse qui a désolé l'Europe pendant les longues guerres de religion.

L'histoire a reconnu avec raison dans Sully la personnification la plus parfaite de ce système, et

(') « Le numéraire, dit Mengotti, est essentiellement rebelle aux ordres de la loi : il vient sans qu'on l'appelle, s'en va quoiqu'on l'arrête, sourd aux avances, insensible aux menaces, attiré seulement par l'appât des profits. »

nous ne pouvons mieux le faire connaître qu'en exposant rapidement les principaux actes de l'administration de ce ministre célèbre. Ils ne sont pas tous conformes aux vrais principes, car Sully n'avait pas moins de préjugés que ses contemporains ; mais il fut le premier administrateur résolu à ne pas marcher au hasard et ses actes sont tous remarquables par un esprit d'ordre et de suite qui a exercé la plus grande influence sur l'économie politique de l'Europe. A peine investi de la confiance de Henri IV, il commença par bien étudier les charges et les ressources de la France et il dressa le premier budget qui ait servi de base à la comptabilité publique. Ses recherches firent connaître une dette d'environ 300 millions de francs vers la fin de l'année 1595, et il s'appliqua aussitôt sans relâche à la création des *voies et moyens* nécessaires pour l'éteindre. Sa maxime principale était d'appliquer à chaque partie de la dépense une partie de la recette, sans permettre qu'elle fût jamais détournée pour un autre emploi. Il mit un frein à la fureur des traitans qui exploitaient le pays avec une telle audace, que sur 150 millions de francs demandés aux contribuables, à peine 30 millions entraient dans le trésor public. Défense fut faite aux receveurs de saisir, sous aucun prétexte, le bétail et les instrumens de labourage des cultivateurs en retard avec le fisc, et les peines les plus

sévères furent infligées aux soldats qui *vexeraient* le paysan soit pendant leurs marches, soit arrivés dans leurs quartiers, ce qui était, comme on l'a vu, une des plus horribles plaies de ce temps. Il ne fallut pas moins de fermeté pour réprimer l'avidité des gouverneurs de province qui avaient poussé la licence jusqu'à lever des contributions pour leur compte et de leur seule autorité. Le duc d'Épernon, qui se faisait, par de semblables violences, soixante mille écus de rente, osa résister à Sully *qui soutint en homme de guerre son opération de finance* (1).

Le courageux ministre, après avoir mis à la raison tous ces pillards de haut et bas étage, eut bientôt compris, et il répétait souvent, que pour enrichir le prince, il fallait enrichir les sujets. Tous ses soins se portèrent donc vers l'amélioration de l'agriculture qu'il considérait comme la première industrie du pays (2). Il lui prodigua des encouragemens de toute sorte et avant peu d'années, la plus grande partie des terrains qui étaient tombés en friche par suite des malheurs de la guerre, avaient été remis en culture. Il abolit les entraves les plus gênantes pour la circulation, et il supprima les petites faveurs de toute espèce que l'habileté des courtisans avait surprises au roi. C'est ainsi que le duc

(1) Forbonnais, *Recherches sur les finances*, tome I, page 38.

(2) *Labourage et pâturage*, disait-il, sont les deux mamelles de l'état.

de Soissons s'était fait octroyer l'autorisation de lever un droit de quinze sous par balle de marchandise qui sortait du royaume. Henri IV croyait avoir accordé une gratification de quelques milliers d'écus ; le courtisan en avait su tirer un revenu de trois cent mille francs. Sully fit rentrer au trésor ces produits usurpés. Malheureusement ce grand ministre méconnut toute sa vie l'importance des manufactures. Il y avait chez lui tout à la fois une sorte de répulsion aristocratique pour le travail des métiers et une indifférence philosophique pour tous les objets de commodité et de luxe. Sully était un gentilhomme à l'âme stoïque, un véritable patricien romain des beaux jours de la république. On sait les longues querelles qu'il eut avec Henri IV au sujet des plantations de mûriers encouragées par ce prince et qui faillirent le brouiller avec son ministre. Sully frémissait à l'idée de l'introduction des soieries en France : « Que fait-on, » disait-il <sup>(1)</sup>, en présentant au peuple la culture de la soie pour l'exercer ! on lui fait quitter un genre de vie dur et laborieux, tel qu'est celui des champs pour un autre qui ne fatigue par aucun mouvement violent. On a remarqué de tout temps que les meilleurs soldats se tirent de ces familles de robustes laboureurs et d'artisans nerveux : substituez-y ces hommes qui ne connaissent qu'un travail que des enfans peuvent

(1) *Mémoires de Sully*, tome II, page 289, édition in-4°.

faire, vous ne les trouverez plus propres pour l'art militaire que la situation de la France et son état politique lui font une nécessité indispensable de conserver et de maintenir. En même temps que vous énerverez les peuples de la campagne, qui, en toute manière, sont les vrais soutiens de l'état, vous introduirez par ceux de la ville le luxe avec toute sa suite, la volupté, la mollesse, l'oisiveté, qui n'est point à appréhender pour ceux qui ont peu et qui savent se contenter de peu. Eh! n'avons-nous pas déjà en France un assez grand nombre de ces inutiles citoyens, qui, sous un habit d'or et d'écarlate, nous cachent toutes les mœurs de véritables femmes!» Un censeur romain n'eût pas mieux dit; mais un ministre de l'agriculture et du commerce devait avoir d'autres idées.

C'est cette prévention philosophique contre le luxe <sup>(1)</sup> qui a inspiré à Sully la plupart des réglemens fâcheux que son administration a imposés au commerce et à l'industrie. Toute consommation de produits étrangers lui semblait un larcin fait à la France, et une atteinte portée à ses mœurs; toute sortie de numéraire, une calamité qu'il fallait prévenir par des mesures énergiques. Il fut ainsi

(1) Sully, d'ailleurs, prêchait d'exemple. - Il allait ordinairement vêtu de drap gris, avec un pourpoint de satin ou de taffetas sans découpure ni broderie. Il louait ceux qui se vêtaient de la sorte et se moquait des autres, qui portaient, disait-il, leurs moulins et leurs bois de haute futaie sur leur dos. »

conduit à adopter les premières théories du *système mercantile* dont on doit le considérer comme le plus ardent propagateur. Jamais on n'avait déployé une rigueur plus grande contre les contrebandiers, surtout contre ceux qui exportaient de l'or ou de l'argent. A la confiscation des espèces saisies, il fit ajouter celle de tous les biens des contrevenans, et le roi déclara par serment qu'il n'accorderait jamais aucune grace pour les délits de ce genre. La monnaie frappée au coin des différens princes de l'Europe avait eu cours jusque là et s'employait indifféremment en France avec la monnaie marquée de l'empreinte du souverain; il fut défendu de s'en servir, excepté de celle d'Espagne dont l'usage était trop général pour être supprimé brusquement. Mais cette défense porta un coup fatal au commerce, et resserra la circulation des capitaux, parce qu'on aimait mieux garder les espèces proscrites, que les porter à la monnaie où les attendaient d'énormes droits de seigneurage. Sully crut appuyer par des lois somptuaires la mise en vigueur de ce système qui avait pour but la réduction forcée de toutes les dépenses publiques et particulières, et qui devait, selon lui, amener la richesse et la prospérité *par la privation*. « Il est encore plus nécessaire de se passer des marchandises de nos voisins, disait-il, <sup>(1)</sup>, que de leur monnaie. La né-

(1) *Mémoires*, tome II, page 390.

cessité qu'on s'impose de s'habiller de telles étoffes, plutôt que d'autres, n'est qu'un vice de notre fantaisie; mais le prix qu'on y met est un mal qu'on se fait à soi-même avec pleine connaissance de cause.» A cette occasion, les marchands de soie de Paris étant venus réclamer auprès de Sully, au nom du commerce de la ville, le ministre les reçut avec humeur et se permit envers celui d'entre eux qui portait la parole, des outrages qui auraient bien mérité d'être vigoureusement réprimés (1).

Il ne voulut jamais supprimer non plus la douane de Vienne, plus connue, depuis, sous le nom de *douane de Valence*, et qui avait pour objet avoué de rendre presque impossible le commerce entre la France et l'Italie. Ce funeste péage établi sur le Rhône semblait en avoir fait un fleuve infranchissable, et força le commerce de prendre une autre route, au grand détriment de nos intérêts. Forbonnais rapporte le discours d'un député de Lyon aux

(1) Le sire Henriot, chargé de la harangue, ayant mis genou à terre avant de la commencer, Sully le releva brusquement, et après l'avoir tourné de tous côtés pour contempler à l'aise son habit à l'antique, doublé de soieries de diverses couleurs, selon les habitudes de sa profession : « Eh ! là, mon bon homme, venez-vous ici avec votre compagnie pour vous plaindre ! mais vous êtes *plus beau* que moi ! Comment donc ? voici du taffetas, voici du damas, voici du brocard ; » et il se moqua de la députation, sans l'entendre, d'une manière si cruelle que les marchands confus disaient, en s'en allant : « *Le valet est plus rude et plus glorieux que le maître.* »



États de Dauphiné, en 1600, dans lequel les tristes conséquences de l'opiniâtreté de Sully sont signalées avec énergie. « Cette douane, disait le député, fut établie pour la réduction de la ville de Vienne; et quoique la ville de Lyon en eût, dès le principe, apprécié le danger, elle espéra qu'ayant été créée pour des besoins urgens et passagers, on en verrait plutôt la fin que l'occasion de s'en plaindre. Mais, comme les choses qui paraissent au commencement douces et faciles se rendent avec le temps âpres et intolérables, ce subsidie est devenu un écueil qu'on ne rencontre point sans y faire naufrage. Depuis que le passage du Rhône a été décrit et que les marchands ont mieux aimé tenter tout autre hasard que de s'exposer à toutes sortes d'injustices, la ville de Lyon a bien reconnu que de célèbre et florissante qu'on l'a vue, elle deviendra un désert, si la liberté du commerce n'est rétablie. Déjà toutes les marchandises, qui du Levant venaient à Marseille, et de là à Lyon, ont quitté l'ancien passage et cherché d'autres routes plus longues, plus pénibles, mais plus sûres <sup>(1)</sup>. Ne pensez pas, Messieurs, que nous soyons si peu instruits dans la science d'obéir, *la meilleure et la plus heureuse possession des sujets*, que nous

(1) C'est depuis ce temps-là que le commerce de l'Italie avec l'Angleterre et la Flandre qui se faisait en transit par la France, prit la route de mer et ne l'a plus quittée.

pensions à contredire les intentions du roi, ni à diminuer ses finances. Les charges que les peuples souffrent, quoiqu'elles soient grandes, sont toujours réputées saintes et justes; mais elles sont dans l'état ce que sont les voiles dans un vaisseau pour le conduire, l'assurer, et non pour le charger et le submerger. » L'historien Mathieu, qui a conservé ce discours, convient que les plaintes étaient générales et qu'elles ne furent point entendues.

Sully, toujours préoccupé des mêmes illusions qui lui faisaient redouter le commerce étranger et l'industrie intérieure comme des causes d'appauvrissement et de ruine, imagina de renchérir sur les restrictions que les anciens rois de France avaient mises à la liberté du travail. On sait que Henri III avait ordonné, en 1581, que tous négocians, marchands, artisans, gens de métier, résidant dans les villes et bourgs du royaume, seraient établis en corps, maîtrise et jurande, sans qu'aucun pût s'en dispenser. Un second édit, de 1583, avait déclaré *la permission de travailler* un droit royal et domanial; en conséquence, le temps des apprentissages, la forme et la qualité des chefs-d'œuvre, les formalités pour la réception des maîtres et toute la vieille législation de saint Louis avaient été tellement revus et corrigés, que le travail était devenu une sorte de privilège. Sully n'abusa point du droit royal et domanial, mais il se mit à vendre des let-

tres de maîtrise, qui dispensaient les titulaires d'apprentissage et d'épreuves; et, créant des privilèges au sein des privilèges même, il fit ce que saint Louis n'aurait point osé faire, malgré la différence des temps et des circonstances. Il agissait ainsi du fond de sa conscience, persuadé que l'industrie était une branche parasite de la production, nuisible à l'agriculture, et dont il eût dit volontiers avec Xénophon : « Que faire de gens, la plupart assis tout le jour et cloués à des métiers dont les produits énervent les consommateurs et nous font dépenser de l'argent ? »

La pensée dominante de Sully, en prenant toutes ces mesures, était de fournir aux besoins de l'État et d'avoir toujours sous la main des masses de numéraire considérables. Aucune résistance ne lui semblait tolérable, dès qu'il craignait d'être entravé dans l'exécution de cette tâche difficile. Tantôt il répondait aux parlemens récalcitrans : « le roi ne saurait trouver injuste ce qui convient à ses affaires; » tantôt il faisait construire à la Bastille de nombreux caveaux destinés à recevoir des amas d'argent, dont il privait ainsi la circulation, mais qu'il croyait aussi nécessaires à la sûreté de l'état que des magasins de poudre à sa défense. Henri IV appuyait de temps en temps ces mesures par des discours étudiés, comme celui où il exposa dans un conseil extraordinaire les motifs qu'il avait de

faire une réserve de fonds pour satisfaire aux exigences d'une guerre imprévue ou parer aux besoins d'une minorité orageuse. Sully a été préoccupé toute sa vie de cette inquiétude financière à laquelle il a sacrifié plus d'une fois des principes qui lui étaient chers ; mais ses erreurs ont été plutôt celles de son temps que de son jugement ; et il a pu se rendre à lui-même cette justice, dans ses mémoires , que l'abondance commençait enfin à renaître, et que les paysans , *délivrés de tous leurs tyrans dans la finance , la noblesse et la milice*, ensemençaient leurs champs et récoltaient en sécurité <sup>(1)</sup>. C'est alors qu'il songea à l'exécution des grands travaux dont le canal de Briare devait être le point de départ, et qu'il eut tant de peine à faire comprendre à Henri IV, peu habitué à prévoir les

(1) Ce n'était pas sans peine que Sully y était parvenu. Il raconte lui-même comment il lui fallait chaque jour livrer quelque bataille pour défendre les intérêts du pays. « Le roi, dit-il, venait de se laisser arracher une vingtaine d'édits, et je partais dans le dessein de faire une tentative auprès de lui, *en faveur du peuple*, lorsque je rencontrai la marquise de Verneuil qui me demanda quel était le papier que je tenais. Que pensez-vous faire de tout cela, me dit-elle ? — Je pense, madame, faire des remontrances au roi. — Et pour qui donc, monsieur, voudriez-vous que le roi fit quelque chose, si ce n'est pour ceux qui sont ses cousins, parens et *maîtresses* ? — Tout ce que vous dites, madame, lui répliquai-je, serait bon si S. M. prenait l'argent dans sa bourse; mais lever cela sur les marchands, artisans, laboureurs et pasteurs, il n'y a aucune apparence : *ce sont eux qui nourrissent le roi et nous tous*; ils ont bien assez d'un maître, sans avoir tant de cousins, de parens et de *maîtresses* à entretenir. »

profits de si loin, lui qui avait vécu d'expédiens et d'anticipations.

Sully a résumé lui-même ses doctrines économiques dans un exposé qui lui fut demandé par ce prince, et qu'il a reproduit dans ses mémoires. « Pour voir si mes idées se rapportaient aux siennes, dit-il, le roi voulut que je lui donnasse une note de tout ce que je croyais capable de renverser ou simplement de ternir la gloire d'un puissant royaume. Je la présente ici comme un abrégé des principes qui m'ont servi de règle. Ces causes de la ruine ou de l'affaiblissement des monarchies sont les subsides outrés ; les monopoles, principalement sur le blé ; le *négligement* du commerce, du trafic, du labourage, des arts et métiers ; le grand nombre de charges ; les frais de ces offices ; l'autorité excessive de ceux qui les exercent, les frais, les longueurs et l'iniquité de la justice ; l'oisiveté, *le luxe et tout ce qui y a rapport* ; la débauche et la corruption des mœurs ; *la confusion des conditions* ; les variations dans la monnaie ; les guerres injustes et imprudentes ; *le despotisme des souverains* ; leur *attachement aveugle à certaines personnes* ; leur prévention en faveur de certaines conditions ou de certaines professions ; la cupidité des ministres et des gens en faveur ; *l'avilissement des gens de qualité* ; le mépris et l'oubli des gens de lettres ; la tolérance des méchantes coutumes

et l'infraction des bonnes lois ; la multiplicité des édits embarrassans et des réglemens inutiles. » Sully ne se montra pas toujours conséquent avec ses doctrines , pendant la durée de sa longue administration. Nous avons peine à concilier ce qu'il dit de l'importance des arts et métiers avec ses efforts pour empêcher l'établissement des manufactures de soie et surtout avec son système de *privations* qui fermait naturellement toute espèce de débouché aux produits des fabriques. Puisque le *négligement du commerce* et les variations dans la monnaie lui semblaient si préjudiciables au bien général de l'état , il n'aurait pas dû maintenir la douane de Vienne et troubler le régime des monnaies. Mais ses préjugés expliquent ses contradictions. Il ne pouvait accorder le développement de l'industrie avec son horreur pour le luxe et le besoin de suffire aux exigences financières de chaque jour. On peut dire que ces deux sentimens ont été les plus vifs et les plus énergiques de toute sa vie. Les exactions des gens de loi et des gens de finance excitaient particulièrement son indignation , et son ministère a été un long combat livré à leur rapacité. On ne connaît pas assez les campagnes vraiment héroïques qu'il a dirigées contre les abus de toute espèce et la hardiesse des réformes que la mort de Henri IV ne lui a pas permis d'exécuter. J'en donnerai une idée en finissant ce chapitre, afin

qu'on puisse juger du mouvement qui s'opérait déjà dans les esprits, à cette époque, en matière d'économie politique.

Dans le gouvernement ecclésiastique, on devait dresser des listes de tous les bénéfices avec leurs dénominations et revenus <sup>(1)</sup>, pour se rendre compte ainsi de l'importance de cette partie de la richesse nationale. Dans la noblesse, on eût fait le recensement de toutes les terres et des produits qu'elles rapportaient aux gentilshommes propriétaires ; dans la roture, on prenait les précautions nécessaires pour éviter aux laboureurs, artisans et commerçans la moindre avanie de la part des soldats et des nobles. Sully poursuivait en même temps de ses anathèmes toutes les dépenses somptuaires : « On peut être assuré, disait-il, que si j'avais été cru, je n'aurais toléré ni les carrosses, ni les autres inventions du luxe, qu'à des conditions qui auraient coûté cher à la vanité. Des réglemens particuliers devaient prescrire aux procureurs-généraux de poursuivre et de punir exemplairement ceux qui par le scandale d'une vie prodigue et dissolue portaient un notable préjudice au public, aux particuliers ou à eux-mêmes. Le moyen qu'on leur donnait pour pouvoir le faire (c'est toujours Sully qui parle), était de leur joindre, en chaque juridiction, trois personnes publiques appelées *censeurs* ou *ré-*

(1) Nul bénéficiaire n'aurait pu avoir plus de dix mille livres de rente.

*formateurs*, choisies de trois ans en trois ans dans une assemblée publique et autorisées par leur charge, à laquelle étaient attachées toutes sortes d'exemptions, non seulement à dénoncer aux juges tous pères, enfans de famille et telles autres personnes accusées de porter la dissolution au delà des bornes de l'honneur, et les dépenses superflues au delà de leurs facultés, mais encore à obliger les juges eux-mêmes, en les prenant à partie en cas de refus, à apporter le remède qui leur était prescrit contre les excès dans l'un et l'autre genre. Deux monitions devaient précéder toute poursuite criminelle; mais à la troisième, on intentait une espèce d'action de curatelle par laquelle les mauvais ménages voyaient le maniement de leurs biens et effets passer en des mains qui ne leur en laissaient précisément que les deux tiers, et réservaient l'autre pour l'acquit de leurs dettes. Nulle condition n'en était exceptée, et aucun citoyen n'aurait vraisemblablement évité cette censure, parce qu'elle avait elle-même à répondre de ses actions à un tribunal supérieur, dont les ministres étaient aussi bien qu'elle fixés dans leur devoir par la menace d'une peine égale au déshonneur. Il aurait été établi en même temps qu'aucune personne de quelque qualité et condition qu'elle pût être, n'eût pu emprunter une somme, censée considérable par rapport à ses facultés, ni aucune autre la lui prêter, sous peine



de la perdre, sans qu'il fût déclaré dans les contrats ou obligations à quoi on prétendait employer cet emprunt. Il était encore défendu, dans la même vue, à tous pères de famille de donner à un de leurs enfans, en les établissant, une somme plus grande que de justice, eu égard à leurs moyens présens, au nombre de ces enfans *nés ou à naître*, excepté le cas seul qui permettait à l'autorité paternelle méprisée ou blessée de punir un enfant vicieux ou dénaturé. »

On croirait entendre, en lisant ces lignes, une prédication saint-simonienne de nos jours, et la ressemblance des doctrines est encore plus frappante dans les dispositions menaçantes de Sully, pour détruire, ainsi qu'il le disait, *l'art méprisable de la chicane*. Dans les procès entre parens, le demandeur était tenu avant toute chose, de faire offre et même sommation de remettre tous ses différends à l'arbitrage de quatre personnes, choisies parmi les parens ou amis des parties, deux par chacune; un sur-arbitre nommé par les arbitres devait les départager. « A l'égard des épices, salaires, vacations et autres frais, ainsi que de tous les différens subterfuges de la chicane et de tous les autres abus du barreau dans les plaidoyers, les écritures, dont les plaintes se font entendre partout <sup>(1)</sup>, le roi croyait ne pouvoir mieux faire que de remettre tout ce dé-

(1) Rien n'est changé à cet égard depuis Sully.

tail à discuter et à régler à douze hommes choisis parmi les plus intelligens dans les affaires. » Sully eût donc fait rédiger deux cents ans plus tôt le code de procédure civile. Henri IV était tellement préoccupé du désir de ces réformes, que le jour où Sully lui en envoya le programme rédigé de sa main, le roi le fit appeler sur le champ *pour en causer ensemble*, et aussitôt qu'il le vit : « allez dire aux capucins, s'écria-t-il, qu'on retarde ma messe, car il faut que je m'entretienne avec cet homme là, qui n'est pas homme à messe. » La mort de Henri IV empêcha l'exécution de ces vues dont la plupart sans doute étaient impraticables, mais n'exprimaient pas moins la pensée économique de Sully, telle qu'on la trouve dans les actes accomplis de son administration. Le principal mérite de ce grand ministre, fut d'avoir rétabli l'ordre dans les finances et d'avoir facilité par cela seul le retour ou plutôt la création des élémens essentiels de la prospérité publique. Son canal de Briare a ouvert en France la première voie hydraulique, à laquelle il ajouta bientôt sur les rivières l'établissement des coches publics, comme il avait organisé sur les routes les maisons de poste avec des chevaux pour les voyageurs. Il avait trouvé la France endettée de trois cents millions de francs, qui feraient près d'un milliard aujourd'hui : il la laissa presque entièrement libérée. Il réduisit les impôts, améliora les routes, les fortifications, le matériel de

guerre, le domaine public, et fournit au trésor une réserve en espèces de quatorze millions déposés à la Bastille. Douze années avaient suffi pour amener ces résultats, qui préparèrent l'avènement des beaux jours du règne de Louis XIV, et qui installèrent définitivement l'économie politique dans les conseils des rois.

---

## CHAPITRE XXVI.

Du ministère de Colbert et de ses conséquences économiques. — Édit et tarif de 1664. — Son véritable but. — Édit de 1667. — Encouragemens au mariage. — Belles instructions données aux ambassadeurs. — Véritables doctrines de Colbert. — C'est à tort qu'on le considère comme le fondateur du système prohibitif.

Entre l'administration de Sully et celle de Colbert, il y a celle de deux prêtres, Richelieu et Mazarin, dissipateurs l'un et l'autre quoique pour des motifs différens et dont les vues toutes personnelles n'ont rien de commun avec l'économie [politique; mais il y a aussi le règne d'Élisabeth d'Angleterre et le développement de la puissance commerciale des Pays-Bas, magnifiques épisodes dans l'histoire de la science et du monde. Colbert domine ces deux événemens de toute la hauteur de son génie, et l'éclat dont ils ont brillé en Europe pâlit devant le récit des grandes choses accomplies par le ministre de Louis XIV. Colbert est, en effet, le seul ministre qui ait eu un système arrêté, complet et conséquent dans toutes ses parties, et c'est l'hon-

neur éternel de son nom qu'il l'ait fait triompher en dépit des obstacles de tout genre amoncelés sous ses pas. Quoique ce système soit loin d'être irréprochable dans toutes ses parties, il était un progrès immense au temps de son apparition, et nous n'avons rien eu, depuis lors, qui puisse lui être comparé en fait d'étendue et de profondeur. Son organisation semble avoir conservé quelque chose du respect qui s'attache aux fondations religieuses; elle a fait secte, et cette secte compte aujourd'hui peut-être autant de fidèles que la grande église qui a pris pour bannière le principe immortel de la liberté commerciale.

C'est encore le besoin de rétablir l'ordre dans les finances, qui a donné naissance aux essais d'amélioration exécutés par Colbert. Cet illustre ministre eut bientôt compris que le plus sûr moyen de relever la fortune publique, était de favoriser la fortune particulière, et d'ouvrir à la production les voies les plus larges et les plus libérales. Son principal mérite est d'avoir mis en parfaite harmonie tous les élémens qui devaient en assurer le succès. L'un des premiers actes de son ministère, le rétablissement des taxes sur une base uniforme, est un hommage rendu aux vrais principes, et l'on ne saurait douter que tous les autres n'eussent été conformes à ce glorieux précédent, si la science des richesses eût été, à cette époque, aussi avancée qu'elle

l'est aujourd'hui. Colbert aurait certainement exécuté en France ce que M. Huskisson avait commencé en Angleterre, au moment où la mort est venue le frapper. C'est lui qui a commencé la plupart des réformes dont nous poursuivons l'accomplissement au travers des difficultés qu'il leur a créées ; car il a souvent donné d'une main pour retirer de l'autre, et il a été obligé de faire plus d'une concession aux préjugés de ses contemporains et aux exigences de sa position. Mais son œuvre n'en demeure pas moins digne de nos hommages, comme le plus beau monument élevé à la science par la main du pouvoir et aussi comme une preuve de ce que les théories économiques peuvent offrir de ressources à un homme d'état.

Déjà, même avant son entrée aux affaires, les besoins de l'industrie et du commerce avaient trouvé des organes éloquens ; et il n'est pas inutile d'exposer rapidement leurs griefs pour mieux apprécier l'immensité de la tâche dévolue à Colbert, et le mérite qu'il eut à l'accomplir. On a vu que Sully, malgré sa haute raison et sa force de volonté, n'avait pu parvenir à détruire une foule de taxes intérieures qui gênaient le commerce de province à province, et dont quelques-unes, telles que la *douane de Valence*, étaient devenues de véritables fléaux. Ses successeurs avaient augmenté la plupart de ces taxes et ils en avaient créé de nouvelles,

accompagnées des formalités les plus vexatoires et des moyens coercitifs les plus odieux. Jamais la perception n'avait été plus dure; elle ressemblait beaucoup aux avanies des collecteurs orientaux, et beaucoup de négocians avaient renoncé au commerce pour s'y soustraire. D'autres avaient quitté la France; et ceux qui avaient pu résister, épuisés par le fisc, voyaient diminuer chaque jour leurs ressources avec leurs capitaux entamés. L'agriculture elle-même, tant protégée par Sully, était tombée dans un profond découragement. Beaucoup de terres demeurèrent en friche, les bestiaux étaient abandonnés, et la France commençait à se couvrir de vagabonds et de mendiants. On trouve une peinture fidèle de cet état de choses dans la requête présentée au roi, le 26 janvier 1654, par les six corps de marchands de la ville de Paris. « Sire, disaient les pétitionnaires, l'expérience apprend que les impôts excessifs n'ont jamais augmenté les revenus d'un état, parce qu'ils font perdre en gros ce qu'on gagne en détail... A vrai dire, il n'y a que le commerce et l'industrie qui attirent l'or et l'argent par lesquels les armées subsistent... Si nos ouvriers tirent profit de leur industrie, ce n'est pas sans l'aide des étrangers, qui nous fournissent toutes les laines fines, car nous n'en avons que de grossières; aussi bien que les drogues pour les teintures, les épiceries, les sucres, les savons et les

cuirs, dont on ne peut se passer et qui ne se trouvent point dans le royaume. Les étrangers ne manqueront pas, pour nous rendre le change, de charger toutes ces marchandises de grosses impositions, d'où il arrivera que nous n'en tirerons plus ou qu'ils défendront l'entrée de nos manufactures; par ce moyen nos ouvriers demeureront sans emploi, et le nombre des inutiles et des mendiants augmentera. »

Colbert eut bientôt sondé la profondeur de cette plaie, et les mesures qu'il adopta prouvèrent qu'il avait à cœur de la guérir. L'édit de septembre 1664 réduisit les droits d'entrée et de sortie sur les marchandises à des proportions convenables, et supprima les plus onéreux. « Notre intention, disait le roi, est de faire connaître à tous nos gouverneurs et intendans en quelle considération nous avons à *présent* tout ce qui peut regarder le commerce, et pourquoi nous voulons qu'ils emploient leur autorité à faire rendre justice aux marchands, afin qu'ils ne soient pas divertis de leur trafic par la chicane... Nous avons convié tous les commerçans par des lettres-circulaires de s'adresser directement à nous pour tous leurs besoins; nous les avons conviés de députer quelques-uns d'entre eux près de nous pour nous porter toutes leurs plaintes et leurs propositions; et, en cas de difficulté, nous avons établi une personne à notre suite pour rece-



voir toutes leurs plaintes et faire toutes leurs sollicitations; nous avons ordonné qu'il serait toujours marqué à notre suite une maison de commerce pour les y recevoir; nous avons résolu d'employer tous les ans un million de livres pour le rétablissement des manufactures et l'augmentation de la navigation; mais comme le moyen le plus solide et le plus essentiel pour le rétablissement du commerce est la diminution et le règlement des droits qui se lèvent sur toutes les marchandises, nous avons ordonné de réduire tous ces droits en un seul d'entrée et un autre de sortie, et même de les diminuer considérablement, afin d'encourager la navigation; de rétablir les anciennes manufactures <sup>(1)</sup>, de bannir la fainéantise, et de détourner par des occupations honnêtes l'inclination d'un grand nombre de nos sujets à une vie rampante, sous le titre de divers offices sans fonctions, lesquels dégénèrent en une dangereuse chicane qui infecte et ruine la plupart de nos provinces. »

En même temps Colbert défendait de saisir *pour fait de taille*, les lits; habits, pain, chevaux et

(1) C'est une erreur de croire que Colbert ait été le fondateur de l'industrie en France; il n'en a été que le restaurateur. Sous le règne de Henri IV et de Louis XIII, nos manufactures s'étaient déjà élevées à un très haut degré de prospérité. On lit dans les *Mémoires de Jean de Witt* (vol. VI, p. 182) que dès l'année 1658, les objets de fabrique française exportés pour l'Angleterre et la Hollande, seules s'élevaient à quatre-vingts millions de livres.

bœufs servant au labour, ni les outils dont les artisans et manœuvres gagnent leur vie. Le cadastre fut réformé, afin que les biens ne pussent être imposés qu'en proportion de leur valeur et de l'étendue réelle du terrain. Les grands chemins du royaume et toutes les rivières étaient gardés par des armées de receveurs de péages, qui arrêtaient les marchandises au passage et en grevaient le transport d'une foule de frais abusifs, sans parler des retards et des avanies de tout genre. Un édit ordonna la recherche de ces servitudes dont la plupart furent abolies ou réduites à de justes limites. Mais, en opérant ces utiles réformes dans le présent, Colbert en prépara d'autres pour l'avenir, par l'institution du conseil de commerce, dont les membres étaient chargés d'exposer officiellement les besoins de leur profession et ceux de l'industrie en général. L'examen des charges vendues fit découvrir qu'il y avait alors en France plus de quarante-cinq mille familles employées à des fonctions auxquelles six mille auraient suffi. Des masses énormes de valeurs étaient ainsi absorbées chaque année au détriment des professions laborieuses, et Colbert en poursuivit impitoyablement la réduction. Ce ministre professait le plus profond mépris pour la classe des rentiers et pour celle des hommes à offices qu'il considérait comme des parasites vivant des sueurs de la communauté, et il s'occupa

à en diminuer le nombre, soit en remboursant leurs charges, soit en limitant leurs bénéfices.

Le bail des droits de douane étant près d'expirer, Colbert saisit cette occasion pour en reviser le tarif, et quoique cette fatale mesure ait été considérée, depuis, comme le plus beau monument de son administration, nous croyons devoir l'exposer sous son véritable aspect, qui nous semble avoir été constamment méconnu. Colbert avait pour but, en revisant les tarifs de douanes, d'en faire un moyen de protection pour les manufactures nationales, au lieu d'une simple ressource financière qu'ils étaient anciennement. La plupart des objets de fabrication étrangère furent frappés de droits qui devaient assurer aux marchandises françaises analogues le marché intérieur. En même temps, Colbert n'épargnait ni sacrifices, ni encouragemens pour activer dans notre pays l'esprit manufacturier. Il faisait venir du dehors les ouvriers les plus habiles en tout genre, et il assujétissait l'industrie à une discipline sévère, pour qu'elle ne s'endormît point sur la foi des tarifs. Des amendes élevées furent infligées aux fabricans d'un article reconnu inférieur à la qualité qu'il devait avoir. Les produits des délinquans étaient attachés au poteau, pour la première fois, avec un carcan et le nom du manufacturier; en cas de récidive, le manufacturier y était attaché lui-même. Ces rigueurs dra-

coniennes auraient conduit à des résultats entièrement contraires à ceux que Colbert en attendait, si sa sollicitude éclairée n'avait tempéré par d'autres mesures ce que celle-ci avait de cruel. Ainsi, il nomma des inspecteurs de manufactures qui dirigèrent souvent les industriels dans la meilleure voie, et qui leur apportaient la connaissance des procédés les plus nouveaux, souvent achetés ou surpris à grands frais chez les fabricans étrangers. Colbert était loin d'attacher aux tarifs de douane l'idée de protection exclusive et aveugle qu'on n'a cessé de leur attribuer depuis son ministère. Il savait très bien que ces tarifs engendreraient des représailles, et qu'ils apporteraient de sérieuses entraves au commerce, tout en encourageant les manufactures. Aussi tous ses efforts tendirent-ils à en atténuer les effets désastreux. Ses instructions aux consuls et aux ambassadeurs témoignent vivement de ses préoccupations à cet égard. Il leur recommandait d'aplanir toutes les difficultés que nos négocians pourraient rencontrer à l'étranger et de faire respecter leurs privilèges avec la dernière énergie. On ne peut lire sans admiration les dépêches qu'il expédia à M. de Béziers, ambassadeur de France à Madrid : « En cas que les sujets du roi, disait-il, reçoivent quelques mauvais traitemens des gouverneurs ou autres officiers du roi catholique, soit en leurs personnes, soit en leurs vais-

beaux ou marchandises, vous ferez connaître au conseil d'Espagne que S. M. n'est pas résolue à souffrir que ses sujets soient molestés en aucune façon, et *qu'on pourra faire perdre l'habitude prise jusqu'à présent de ne leur rendre aucune justice.* » Nous sommes aujourd'hui bien loin de ces hardiesses. « Je vous prie, ajoutait-il, d'examiner s'il ne se pourrait rien faire qui fût agréable aux marchands pour faciliter leur commerce ou l'augmenter. Comme les affaires qu'ils ont en Espagne demeurent ordinairement long-temps indécises, faute d'être sollicitées, il est nécessaire d'y établir une personne qui ait de l'intelligence et qui puisse s'appliquer uniquement au soutien et au soulagement des marchands. »

Dans une autre occasion, il écrivait à M. de Pomponne, ambassadeur en Hollande : « Le commerce par mer de tout le monde se fait avec vingt mille navires environ. Dans l'ordre naturel chaque nation en devrait avoir sa part à proportion de sa puissance, du nombre de ses peuples et de ses côtes de mer ; les Hollandais en ont de ce nombre quinze à seize mille, et les Français peut-être cinq ou six cents au plus. Le roi emploie toutes sortes de moyens qu'il croit être utiles pour s'approcher un peu plus du nombre naturel que ses sujets en devraient avoir. » Et pour y parvenir, Colbert accorda des primes pour la navigation dans la Bel-

tique et pour la pêche dans les mers éloignées ; il supprima le droit d'aubaine à Marseille , et bientôt l'on vit des maisons opulentes du Levant s'établir dans cette ville où elles construisirent une grande quantité de navires. En même temps , l'édit du mois d'août 1669 déclarait le commerce de mer compatible avec la noblesse , et permettait à tout gentilhomme de s'y intéresser directement ou indirectement sans déroger. La création des entrepôts servait de compensation aux rigueurs de la douane ; il y ajouta la faculté du transit par toute la France pour les marchandises étrangères. Son attention s'étendait jusqu'aux moindres détails de conservation et de propriété. « Prenez bien garde , mandait-il à M. de Sonzy , de ne rien faire qui puisse troubler ni diminuer le commerce. Vous avez bien fait de faire arrêter le commis du bureau de Mortagne , qui avait retardé le passage des bateaux de charbon ; il est de très grande conséquence que les marchands ne soient vexés pour quelque prétexte que ce soit. Ne décidez jamais rien sans les avoir entendus. *Soyez plutôt un peu dupe avec eux* que de gêner le commerce , parce que ce serait anéantir les produits. Objectez néanmoins toujours la rigueur des ordonnances. »

Voilà comment Colbert entendait l'administration des douanes. Nous serions bien heureux au-

jour d'hui qu'elle fût entendue de la même manière dans son but et dans ses moyens d'exécution. Comme instrument de protection, il ne la séparait pas d'une activité infatigable dans l'industrie, et il est facile de voir que cette protection n'était à ses yeux qu'une mesure temporaire, tant il faisait veiller à ce qu'elle ne dégénérât point en prime donnée à l'insouciance et en vexations préjudiciables au commerce. On dirait qu'il en demande pardon à la France dans toutes les dépêches qu'il adresse à ses ambassadeurs. Il disait à son fils : « Il faut que vous sentiez aussi vivement tous les désordres qui arriveront dans le commerce et toutes les pertes que feront les marchands *comme si elles vous étaient personnelles.* » Non content d'avoir établi des entrepôts dans les ports, il les choisit pour *lieux d'étape* aux navires du commerce étranger, en ordonnant que les droits qu'ils auraient payés leur seraient restitués, quand il leur conviendrait de réexporter leurs marchandises. A cette époque, la Compagnie des Indes-Occidentales se trouvait hors d'état de soutenir son privilège exclusif. Les colonies manquaient des choses nécessaires, et le bas prix auquel on prenait leurs denrées désespérait les habitans. Colbert se décida à rendre le commerce libre et il fit annoncer dans tous les ports que chacun aurait désormais le droit de s'y livrer. Plus on étudie les actes de l'administration de ce

grand ministre, plus on est convaincu de sa haute équité et des tendances libérales de son système, jusqu'ici trop généralement préconisé comme hostile aux principes de liberté. En vain les Italiens l'ont salué du nom de *Colbertisme*, pour désigner le régime exclusif, inventé par eux-mêmes et mis en honneur par les Espagnols : Colbert n'a jamais entendu sacrifier la majeure partie de ses concitoyens à quelques privilégiés, ni créer, au profit de certaines industries, des monopoles éternels. On peut lui reprocher d'avoir été réglementaire à l'excès, mais non d'avoir inondé la France entière à quelques filateurs de laine et de coton. Il avait résumé lui-même en peu de mots son système dans le mémoire qu'il présenta au Roi : « Réduire les droits à la sortie sur les denrées et sur les manufactures du royaume; diminuer aux entrées les droits sur tout ce qui sert aux fabriques; repousser, par l'élévation des droits, les produits des manufactures étrangères (1). »

Tel était l'esprit de son premier tarif, publié en septembre 1664. Il avait surtout eu pour but de faciliter les approvisionnements de la France en matières premières, et les relations de son commerce intérieur par l'abolition des barrières provinciales, et par l'établissement des lignes de douanes à l'extrême

(1) Forbonnais, *Considérations sur les Finances*, t. 2, p. 424.



frontière. Les résistances qu'il rencontra dans plusieurs localités, paralysèrent longtemps ses bonnes intentions; mais à force de persévérance, il parvint à faire partager à toutes les parties de la France le bienfait de ses réformes. Le seul reproche qu'on soit en droit de lui adresser, c'est d'avoir abusé de l'instrument protecteur qu'il venait de créer, en exagérant dans le tarif de 1667 les mesures exclusives dirigées contre les manufactures étrangères, par celui de 1664. Ce ne fut plus dès lors une question d'industrie, mais une question de guerre, notamment avec la Hollande, et cette guerre éclata en 1672, après de longues et inutiles négociations. Le nouveau tarif excluait une foule de marchandises hollandaises; sur son refus de les admettre, la France vit aussitôt frapper d'interdiction ses vins, ses eaux-de-vie et les produits de ses manufactures. L'agriculture, déjà condamnée à de rudes souffrances par la défense d'exportation des grains, l'une des erreurs de Colbert, éprouva un rude échec de la prohibition nouvelle qui atteignait ses produits les plus importants. C'est de la même époque que datent les premières guerres de représailles commerciales entre la France et l'Angleterre, hostilités qui devaient coûter tant de sang et de larmes aux deux peuples. On vit donc tout à la fois en France, sous l'influence de ce système, l'industrie prospérer et l'agriculture languir. Je ne sais si Colbert craignit aussi de voir la population diminuer; mais il

fit rendre à cet égard, en novembre 1686, un édit qui n'est guère d'accord avec les théories de Malthus. En vertu de cet édit, tout chef de famille, père de dix enfans, était exempt de contributions pendant toute sa vie. S'il était gentilhomme, le roi lui accordait mille francs de pension et deux mille francs, s'il avait douze enfans. La faveur de l'exemption des taxes était étendue aux jeunes gens qui se mariaient à vingt ans, pour en jouir pendant cinq années, et par compensation, l'impôt atteignait le célibataire de vingt ans, même sous le toit paternel. En même temps Colbert essayait de mettre un terme au développement des communautés religieuses; il avait fait défendre aux particuliers de leur léguer ni vendre à fonds perdu leurs héritages ou propriétés quelconques. Mais toutes ces combinaisons n'eurent aucun résultat efficace. Les mesures par lesquelles Colbert ouvrait de nouvelles sources de richesse au pays valaient mieux que ses primes d'encouragement à la fécondité des gentilshommes, car il fallut y renoncer en 1683, après qu'elles eurent engendré plus d'abus que de citoyens.

La paix de Nimègue força pareillement la France de renoncer au système d'exclusion organisé par Colbert contre les manufactures étrangères. Chaque jour, chaque événement, apportait ainsi une modification à ce que les idées de ce ministre avaient

de trop absolu; mais ses doctrines prohibitives avaient été déposées dans un terrain où elles devaient être religieusement conservées sous les auspices de l'intérêt personnel. Les manufacturiers français s'habituaient à considérer comme un droit, la protection qui leur avait été accordée comme une faveur, et ce qui, dans la pensée de Colbert, ne devait être que temporaire, devint à leurs yeux définitif. Le développement industriel prodigieux qui suivit son système, les réglemens promulgués pour le soutenir, la renommée même de son auteur, tout contribua à propager la funeste doctrine de l'hostilité naturelle des peuples manufacturiers. C'est de là que sont nées ces expressions aujourd'hui proverbiales, quoique vides de sens, du prétendu danger qu'il y a à *devenir tributaire de l'étranger, à laisser envahir notre marché par des marchandises étrangères, à nous laisser ravir notre or*, et mille autres semblables; comme si tous les acheteurs n'étaient pas tributaires des vendeurs, et ceux-ci à leur tour des acheteurs; comme si, enfin, un peuple ne devait pas recevoir en échange de ses marchandises les marchandises de ses voisins, à moins de leur donner de l'or. S'il en était autrement, il n'y aurait plus de commerce; car que serait un commerce dans lequel on ne voudrait ni laisser sortir de l'or, ni laisser entrer des marchandises? L'Europe aura long-temps à souffrir de ce

préjugé qui a enfanté tant de guerres et qui a jeté tous les peuples dans la voie dangereuse des industries privilégiées. Non, Colbert n'en fut pas coupable, et c'est en vain que les uns en font honneur et les autres reproche à sa mémoire ; Colbert était un homme de haute probité ; ennemi de tous les monopoles et le plus rude adversaire des privilèges de tout genre. Jamais ce ministre, qui déjà rêvait l'égalité répartition des taxes et qui savait dire à son maître d'austères vérités, n'aurait organisé de fond en comble le triste régime qu'on a voulu baptiser de son nom.

Nous ne citons que pour mémoire les grands travaux qu'il fit exécuter pour agrandir la viabilité de la France, et le canal du Languedoc, cette belle imitation du canal de Briare, qui a laissé si loin derrière lui son modèle. C'est la pensée de Colbert et non le détail de ses œuvres que nous avons à faire connaître ; et le simple exposé de ses travaux économiques a dû suffire pour la révéler tout entière. Pendant la durée de son ministère, Colbert n'a commis d'autres erreurs que celles qui lui étaient imposées, ou qu'un sentiment exagéré d'amour pour son pays lui inspira dans quelques rares circonstances. Tels furent les droits élevés qu'il établit dans son tarif de 1667, dans l'intention d'assurer à la France la production des articles qu'elle tirait du dehors, et encore faut-il le dire, ce tarif ne conte-

nait aucune prohibition absolue. « Colbert avait jugé sagement que la défense d'importer est suffisamment représentée par des droits, surtout lorsqu'ils sont élevés à un certain taux. Alors, en effet, si l'industrie ne sait ou ne veut pas, avec la forte prime que lui accorde le tarif, satisfaire au goût des consommateurs, ceux-ci ont encore le choix des fabrications étrangères, en payant un tribut volontaire dont l'État profite, au refus des industriels. Cette liberté restreinte éveille entre les différens peuples une émulation d'industrie que le monopole national étouffe au contraire (1). » Assurément Colbert était loin de penser qu'un jour, après que l'industrie française aurait pris rang en Europe, son tarif serait jugé insuffisant et flanqué de prohibitions que lui-même n'avait pas trouvées nécessaires pour la protéger, lorsqu'elle ne faisait que de naître. Il était réservé à notre époque, si justement glorieuse du progrès des manufactures, de réclamer tout à la fois des médailles pour les récompenser et des prohibitions pour les soutenir. Nous serions heureux, sous ce rapport, de rétrograder jusqu'à Colbert et de revenir à ses tarifs; plus heureux encore si nos ambassadeurs recevaient quelquefois de ces fières instructions, comme celles qu'il expédiait à M. de Béziers et à M. de Pomponne! Qu'on cesse donc de mettre

(1) M. Bailly, *Histoire financière de la France*, t. 1, p. 454.

sous la protection de Colbert les nombreux monopoles dont la France est aujourd'hui obsédée. Ces monopoles sont l'œuvre des temps malheureux que la génération présente a traversés; ils sont tous postérieurs au traité de 1786, et issus des grandes guerres de la révolution et de l'empire. Rétablis comme instrumens de haine et d'extermination, ils n'auraient pas dû survivre à la guerre : nous espérons qu'ils ne survivront pas à la paix.

FIN DU PREMIER VOLUME.

---

# TABLE DES MATIÈRES

## DU PREMIER VOLUME.

---

	Pages.
<p><b>CHAPITRE PREMIER.</b> L'économie politique est plus ancienne qu'on ne pense. — Les Grecs et les Romains ont eu la leur. — Ressemblance qu'elle présente avec celle de notre temps. — Différences qui les séparent. — Modifications successives que cette science a éprouvées dans sa marche. — Vue générale du sujet . . . . .</p>	4
<p><b>CHAPITRE II.</b> De l'économie politique chez les Grecs. — Leurs idées sur l'esclavage. — Administration de leurs finances. — Ils vivent du travail des esclaves et des tributs des alliés. — Ce que c'était que le <i>théorique</i>. — Des <i>clérouquies</i> ou pays conquis. — Chaque citoyen se considérait comme rentier de l'état. — Ce qu'il fallait à une famille pour vivre. — Des propriétés publiques. — Des mines. — De la monnaie. — Le temple de Delphes est une véritable banque de dépôt. — Quel était en Grèce l'intérêt de l'argent. — Importance attachée aux finances. — Habitudes des Athéniens. . . . .</p>	14
<p><b>CHAPITRE III.</b> Des systèmes essayés ou proposés en Grèce. — Des lois de Lycurgue. — République de Platon. — Economiques de Xénophon. — Politique d'Aristote. . . . .</p>	35
<p><b>CHAPITRE IV.</b> Des colonies grecques et de leurs relations avec la métropole. — Elles ont contribué à répandre dans une grande partie de l'Europe les idées dont le foyer était à Athènes et à Sparte. — Elles ont été fondées, comme les nôtres, par des émigrations, mais elles ont joui d'une plus grande indépendance. . . . .</p>	63

**CHAPITRE V. De l'économie politique des Romains, aux différens âges.** — Ils sont essentiellement guerriers et pillards sous la république. — Ingénieurs et administrateurs sous l'empire. — Leur mépris pour le travail. — Immenses dévastations qu'ils commettent. — Ruine de Carthage. — Premiers essais d'organisation sous les empereurs. . . . . 60

**CHAPITRE VI. De l'Économie politique chez les Romains depuis le commencement de l'empire.** — Abus des conquêtes. — Mépris du commerce. — Condition des classes laborieuses. — Aristocratie insolente. — Populace famélique. — On se réfugie dans le célibat. — Égoïsme public et privé. — Absence de manufactures. — L'utilité sacrifiée à la grandeur. . . . . 75

**CHAPITRE VII. De l'importance des moyens de communication chez les Romains.** — Services que leurs grands chemins auraient pu rendre à la civilisation et au commerce. — Esquisse des principales lois romaines en matière d'économie politique. — Vue générale de leur commerce. . . . . 85

**CHAPITRE VIII. Décadence rapide de l'Empire.** — Ses principales causes. — Première apparition du christianisme. — Influence des mœurs asiatiques à Constantinople. — Modification dans les idées civiles, religieuses, industrielles, commerciales. 101

**CHAPITRE IX. Changemens survenus dans l'économie sociale de l'Europe par l'influence du christianisme.** — Son organisation vigoureuse et savante. — Les monastères créent la vie de communauté. — Le principe religieux donne naissance aux hôpitaux, aux asiles. — Le prêtre est aujourd'hui au-dessous de sa tâche. — Opinion à ce sujet . . . . . 110

**CHAPITRE X. Des conséquences économiques de l'invasion des Barbares et du démembrement de l'Empire romain.** — Nouveaux élémens introduits dans l'organisation sociale . . . . 124

**CHAPITRE XI. Dernières lueurs de civilisation à Constantinople sous Justinien.** — Cet empereur résume toute la législation des Romains. — Ce que c'était que son *Code*. — Les *Pandectes*. — Les *Institutes*. Les lois de Justinien sont les archives du passé; les *Capitulaires* de Charlemagne, le programme de l'avenir . . . . . 144



	Pages.
<b>CHAPITRE XII. Économie politique de Charlemagne. —</b> Analyse de la partie économique de ses <i>Capitulaires</i> . — Détails singuliers contenus dans le <i>Capitulaire de Villis</i> . — Conséquences sociales du règne de ce grand homme. . . . .	158
<b>CHAPITRE XIII. De l'établissement du régime féodal et de</b> ses conséquences économiques. — La monarchie de Charlema- gne est démembrée par l'influence de l'hérédité des fiefs. — In- vasion générale du servage . . . . .	170
<b>CHAPITRE XIV. Des Croisades et de leur influence sur la</b> marche de l'économie politique en Europe. — Dîme saladin. — Révolution dans les habitudes. — Progrès de la navigation, de l'industrie et du commerce . . . . .	182
<b>CHAPITRE XV. Considérations sur la situation et l'influence</b> <del>des</del> juifs au moyen-âge. — Nature des services qu'ils ont rendus à l'économie politique. — Sont-ils les premiers fondateurs du crédit? — Origine de la <i>lettre de change</i> et des <i>monts-de-piété</i> . . . . .	196
<b>CHAPITRE XVI. Des villes anstéatiques. — Motif de leur as-</b> sociation. — Singulière organisation de leurs comptoirs. — Im- portance de l'entrepôt de Bruges. — Origine du commerce de commission. . . . .	211
<b>CHAPITRE XVII. De l'affranchissement des communes et</b> de son influence sur la marche du progrès économique et social. . . . .	226
<b>CHAPITRE XVIII. De la législation économique des pre-</b> miers rois de France de la troisième race. — Ordonnances sur les Juifs. — Sur les monnaies. — Contre l'exportation du nu- méraire. — Sur le commerce des grains. — Réglemens somp- tuaires. — Origine officielle de nos préjugés commerciaux. . . . .	239
<b>CHAPITRE XIX. Organisation des corporations sous le rè-</b> gne de saint Louis. — Du <i>Livre des Métiers</i> , par Étienne Boy- leau. — Vue générale du système des corporations. — Ses avan- tages anciens et ses inconvénients modernes. . . . .	258
<b>CHAPITRE XX. Du mouvement imprimé à l'économie po-</b> litique par les républiques italiennes du moyen-âge. — Influence croissante du travail. — Accroissement de la richesse mobi- lière. — Changemens qui en résultent dans l'état social euro-	

	Pages.
péen.—Fondation du crédit.—Banque de Venise.—Origine du système prohibitif moderne . . . . .	277
CHAPITRE XXI. De la révolution causée par Charles-Quint dans la marche de l'économie politique.—L'esprit de conquête substitué à l'esprit de commerce.—Établissement officiel du système restrictif. — Traite des noirs. — Exactions financières. — Couvens et paupérisme. — Résistance du protestantisme. . . . .	307
CHAPITRE XXII. De la réformation protestante et de son influence sur la marche de l'économie politique. — Sécularisation des moines. — Vente des biens d'église.—Leur importance en Angleterre à cette époque.—Lois sur les pauvres. — Augmentation des jours de travail. . . . .	323
CHAPITRE XXIII. Des conséquences de la découverte du Nouveau-Monde et du système colonial des Européens dans les deux Indes . . . . .	338
CHAPITRE XXIV. Des divers systèmes monétaires qui ont régné en Europe depuis les anciens jusqu'à la découverte des mines du Nouveau-Monde.—Conséquences économiques de la découverte de ces mines. — Vue générale des ouvrages qui ont été publiés sur les monnaies . . . . .	357
CHAPITRE XXV. De quelques fâcheuses conséquences de la découverte des mines d'Amérique. — Des premières apparitions de pauvres en Angleterre. — Ministère de Sully. — Ses réformes financières. — Ses idées erronées sur l'industrie et le commerce. — Il est le plus ardent propagateur du <i>système mercantile</i> . — Son penchant pour les lois somptuaires. — Ses rudes attaques contre les abus de finances. — Résultats définitifs de son administration. . . . .	367
CHAPITRE XXVI. Du ministère de Colbert et de ses conséquences économiques. — Edit et tarif de 1664. — Son véritable but. — Edit de 1667. — Encouragemens au mariage. — Belles instructions données aux ambassadeurs. — Véritables doctrines de Colbert. — C'est à tort qu'on le considère comme le fondateur du système prohibitif. . . . .	410

**HISTOIRE**  
**DE**  
**L'ÉCONOMIE POLITIQUE**  
**EN EUROPE.**

---

**IMPRIMERIE DE D'URTUBIE, WORMS ET Cie.**  
**Rue St-Pierre-Montmartre, 17.**

**HISTOIRE**  
**DE**  
**L'ÉCONOMIE POLITIQUE**  
**EN EUROPE**  
**DEPUIS LES ANCIENS JUSQU'A NOS JOURS,**

**SUIVIE**

**D'UNE BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DES PRINCIPAUX OUVRAGES D'ÉCONOMIE POLITIQUE;**

**PAR ADOLPHE BLANQUI (AINÉ),**

**Professeur d'Économie industrielle au Conservatoire des Arts et Métiers,  
Directeur de l'École spéciale du Commerce.**

---

**TOME DEUXIÈME:**

---

**PARIS,**  
**GUILLAUMIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,**  
**Galerie de la Bourse, n° 5, Passage des Panoramas.**

**1837.**



# HISTOIRE

DE

## L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

---

### CHAPITRE XXVII.

**De l'économie politique sous Louis XIV.—Ordonnances du commerce. — De la marine.— Des eaux et forêts. — Code noir. — Conseils de prud'hommes. — Lois sur les pauvres. — Fondation des hospices d'enfants-trouvés. — Création de compagnies commerciales.—Opinion des Économistes contemporains : Vauban, Boisguilbert, l'abbé de Saint-Pierre.**

Si, comme l'écrivait naguère un de nos hommes d'état <sup>(1)</sup>, « les lois sont toujours le monument le plus important et le plus instructif pour l'histoire, » il n'est pas de législation plus intéressante pour l'économie politique que celle du règne de Louis XIV. Nous

(1) M. Thiers, article *Law*, de l'*Encyclopédie progressive*.

avons déjà fait connaître la pensée dominante du grand ministre auquel ce règne a dû tant d'éclat ; il est temps de signaler les actes qui en furent l'expression , et dont l'ensemble compose le plus bel édifice qui ait été élevé par aucun gouvernement à la science économique. Seul, en effet , au milieu des ruines du passé , cet édifice est demeuré debout ; et il plane encore de toute sa hauteur sur nos institutions , qui n'ont pas perdu , malgré le choc des révolutions , l'empreinte de son imposante originalité. C'est à Colbert qu'appartient l'honneur d'en avoir doté la France, et d'avoir compris le premier, dans toute leur étendue , les ressources de la production. Sully avait voulu maintenir la France dans les limites étroites d'un système exclusivement agricole et patriarcal ; il s'était opposé de toutes ses forces au développement des manufactures , et il n'avait vu dans le commerce qu'une chance dangereuse d'exportation pour les espèces. L'austérité de son économie politique s'était perpétuée sous le règne même de Louis XIII , par des réglemens somptuaires et des ordonnances d'un caractère hostile au progrès des richesses. Colbert ouvrit la carrière au travail national d'une manière régulière et savante , et nous ne saurions douter que sa législation ait devancé d'un siècle au moins les théories de l'économie politique moderne. Par lui , la France agrandit ses frontières et se mit en relation



avec le monde; elle cessa d'être exclusivement agricole, et elle s'enrichit tout à la fois de la valeur nouvelle donnée à son territoire et à ses habitans.

Cette époque demeurera éternellement célèbre dans les annales de la science, parce qu'elle a démontré l'union intime du progrès matériel et du progrès social. Que d'existences commerciales ont dû leur origine à ces belles ordonnances sur la marine, sur le négoce, sur les manufactures, dont Colbert était le dispensateur et l'organe! Quand on les étudie avec attention, il est facile de reconnaître qu'elles ont suscité à l'aristocratie foncière une rivalité formidable, en donnant à tous les citoyens la facilité de s'élever à la fortune par la seule influence du travail. Les forces de la nation en ont été doublées, et Louis XIV a pu, durant les longues années de son règne, élever notre pays au premier rang des puissances; heureux s'il n'avait point abusé des ressources immenses accumulées par son ministre! Notre temps, si fertile en essais hasardeux, n'a rien qui puisse être comparé à la hardiesse des créations de cette époque; on les dirait toutes fondues d'un seul jet, tant elles sont sagement coordonnées entre elles et dirigées vers un but identique.

C'est premièrement la situation des peuples qui attire les regards de l'autorité. Tandis qu'en Angleterre on les fustigeait, on les mutilait sous les aus-

pices des lois draconiennes de Henri VIII, Colbert faisait rendre un édit pour établir à Paris une maison de refuge où les indigens devaient être reçus *comme membres vivans de Jésus-Christ, et non pas comme membres inutiles de l'état* (1). Un autre édit de juin 1662 veut qu'il soit fondé un hôpital en chaque ville et bourg du royaume pour les pauvres malades, mendians et orphelins, *qui y seront instruits aux métiers dont ils pourront se rendre capables*. Des primes d'encouragement sont accordées aux compagnons qui épouseront des orphelines de l'hospice de la Miséricorde : le roi veut, dans ce cas, qu'on leur accorde la maîtrise sans frais. Les ordonnances rendues sous son règne témoignent des efforts constans de ce prince pour extirper de ses états le fléau de la mendicité, grave question de tous les âges, et que le nôtre n'a su résoudre encore qu'en emprisonnemens et en poursuites ! En même temps, la sollicitude du pouvoir établissait les premières maisons d'enfans-trouvés (2), devenues depuis lors des asiles plus meurtriers pour l'enfance que ne le serait l'abandon même ; et notre progrès se borne encore à compter les victimes (3) !

(1) Édit d'avril 1656, dans la *Collection d'Isambert*, tom. XVII, p. 326.

(2) Édit de juin 1670.

(3) M. Macculloch rapporte que dans l'hospice des enfans-trouvés de Dublin, sur 12,786 enfans exposés, il y eut 12,561 morts, en moins de 6 années, de 1791 à 1797. (*Principles of political economy*, p. 232, édition de 1830).

J'ai dit ce qu'avait fait Colbert pour les manufactures. Il a poussé trop loin la manie réglementaire, et nous avons peine à comprendre aujourd'hui ce luxe de peines appliquées aux erreurs de la chimie ou de la mécanique, comme si elles étaient des attentats à la morale. Cependant une telle rigueur était peut-être nécessaire au succès de l'industrie, comme la sévérité de la règle aux communautés naissantes ; et Colbert l'a rachetée par tant de bienfaits qu'on éprouve beaucoup d'embarras à la lui reprocher. Il lui sembla que la discipline des ateliers était le plus sûr moyen de les défendre contre les périls de la concurrence étrangère, et il sut l'y maintenir avec une sévérité inflexible. Ainsi se répandait par toute l'Europe la bonne renommée des produits français, et leur supériorité ne tarda point à être constatée sur les marchés du monde. L'industrie française commença par des chefs-d'œuvre la carrière brillante qu'elle n'a cessé de parcourir, et nous vivons encore des traditions glorieuses de son illustre fondateur. Une impulsion supérieure et unique présidait sur toute la surface du pays aux mouvemens de la production, disciplinée comme une armée, et si quelquefois le génie individuel a rencontré des obstacles dans la sévère uniformité des réglemens, la masse des travailleurs a beaucoup gagné à leur promulgation.

Tout se tenait d'ailleurs dans les vues générales

de Colbert. Son génie protégeait d'une sollicitude commune les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. C'est là sa véritable gloire, et tandis que nous dissertons encore sur l'importance relative de ces trois principaux élémens de la prospérité publique, il en encourageait avec une égale ardeur toutes les branches. La déclaration du 25 janvier 1671 défendait de saisir les bestiaux du fermier (1), comme Sully avait interdit la saisie des instrumens du labourage. L'ordonnance de juillet 1656 prescrivait le dessèchement des marais. Un arrêt du conseil, du 17 octobre 1665, portant rétablissement des haras, jetait les bases de cette institution tout agricole, dont nous aurions retiré depuis long-temps d'heureux fruits, si toutes les administrations avaient été pénétrées de l'esprit de son auteur. Enfin le magnifique édit sur les eaux et forêts (2), qui coûta huit années de travaux à Colbert, est devenu la base de notre Code forestier. Mais il ne suffisait pas d'aplanir les difficultés naturelles de la production agricole : de quoi lui eût servi cette fertilité nouvelle, dépourvue de débouchés pour la vente des produits ?

Colbert avait songé à l'importance des routes, et il les fit réparer avec tout le luxe de ressources que

(1) « Il ne voulait pas, dit Necker, que le malheur fût puni par l'impuissance de le réparer. »

(2) Août 1669.

lui permettait la fortune de la France. L'ouverture du canal des deux mers, le projet du canal de Bourgogne et toutes ces lignes hardies, si savamment tracées depuis sur la carte de notre pays, sont des témoignages frappans de sa sollicitude à cet égard. Ses prédécesseurs semblaient n'avoir songé qu'à isoler les provinces françaises entre elles, et la France du reste de l'Europe : Colbert eut pour système d'abaisser les barrières et de multiplier les transactions. Dans l'industrie, il crée les conseils de prud'hommes ; pour le commerce, il publie successivement sa déclaration <sup>(1)</sup> *sur le fait et négoce de la lettre de change*, et son immortelle ordonnance de mars 1673, notre premier Code de commerce ; mais c'est surtout la navigation qui lui doit les services les plus éminens. Avant l'*ordonnance de la marine* <sup>(2)</sup> qui en fixa pour la première fois, d'une

(1) 9 janvier 1664.

(2) Je me borne à citer le préambule de cette ordonnance pour donner une idée de la manière large et hardie dont Colbert envisageait toutes les questions :

« Louis, etc.

» Après les diverses ordonnances que nous avons faites pour régler par de bonnes lois l'administration de la justice et de nos finances, et après la paix glorieuse dont il a plu à Dieu de couronner nos dernières victoires, nous avons cru que pour achever le bonheur de nos sujets il ne restait plus qu'à leur procurer l'abondance, par la facilité et l'augmentation du commerce, qui est une des principales sources de la félicité des peuples : et comme celui qui se fait par mer est le plus considérable, nous avons pris soin d'enrichir les côtes qui environnent nos états, de nombre

manière précise, les règles essentielles, le commerce maritime était presque nul en France; Colbert seul lui donna l'impulsion et la vie. Les compagnies des deux Indes, dignes émules des villes anséatiques, s'établirent sous ses auspices. Une colonie, partie de La Rochelle, alla peupler Cayenne; une autre prit possession du Canada, et jeta les fondemens de Québec; une troisième s'établit à Madagascar. Le commerce du Levant fut ranimé, celui du Nord ouvert, celui des colonies étendu. La compagnie du Sénégal, d'abord organisée en monopole, vit bientôt son commerce tomber dans le domaine public, et le Code noir (1) fut la première charte constitutionnelle de cette race infortunée que l'Europe éclairée devait affranchir un jour.

On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de

de hâvres et de vaisseaux pour la sûreté et la commodité des navigateurs qui abordent à présent dans tous les ports de notre royaume; mais parce qu'il n'est pas moins nécessaire d'affermir le commerce par de bonnes lois, que de le rendre libre et commode par la bonté des ports et par la force des armes, et que nos ordonnances, celles de nos prédécesseurs, ni le droit romain, ne contiennent que très peu de dispositions pour la décision des différends qui naissent entre les négocians et les gens de mer, nous avons estimé que, pour ne rien laisser à désirer au bien de la navigation et du commerce, il était important de fixer la jurisprudence des contrats maritimes, jusqu'à présent incertaine, de régler la juridiction des officiers de l'amirauté, et les principaux devoirs des gens de mer, et d'établir une bonne police dans les ports, côtes et rades qui sont dans l'étendue de notre domination. A ces causes, etc. »

(1) Mars 1685.

l'ensemble de cette vaste législation économique ou de la netteté des considérations sur lesquelles ses arrêts étaient motivés. Colbert prenait soin de s'entourer de tous les hommes versés dans les matières où sa main vigoureuse allait porter la réforme; ils les interrogeait, écoutait leurs objections, modifiait très souvent sa pensée d'après la leur. Il faisait planter une pépinière dans le faubourg du Roule, et il établissait des coches d'eau sur la Seine. Il créait la petite poste <sup>(1)</sup>, et il perfectionnait la grande; il creusait la rivière de Marne et il faisait de Dunkerque un port Franc. Des réglemens, des édits, des déclarations, des lettres-patentes, des ordonnances eurent pourvu dans moins de vingt années à la solution de toutes les difficultés soulevées par le commerce des grains, du vin, du bois, du tabac, des métaux précieux. On eût dit que la France ne se connaissait point encore, et que le ministre de Louis XIV la révélait à elle-même, tant elle vit surgir de son sein d'usines importantes et des flottes nombreuses appareiller de ses ports. Quoique le grand Colbert n'ait jamais eu l'occasion de formuler ses idées en système <sup>(2)</sup> et

(1) Mai 1653.

(2) Voici ce que dit à ce sujet Forbonnais, son meilleur historien :

« Quoique la communication de ce qui reste des papiers de ce grand homme m'ait été accordée par sa famille, on serait surpris du peu de secours que j'en ai tiré. Quelques projets d'état des dernières années, des apostilles très courtes et par observations, ne pouvaient contenter qu'une

de publier ce que, de notre temps, on appelle un programme, il est facile de reconnaître en lui un des novateurs les plus résolus dont l'histoire fasse mention. Né dans la classe laborieuse et parvenu par son mérite seul au faite des honneurs, il ne cessa jamais de travailler à l'amélioration du sort du plus grand nombre, et le témoignage des écrivains contemporains fait foi des résistances qu'il eut le courage d'opposer aux prodigalités de Louis XIV. La France était devenue si belle, avant que ce prince eût dévoré toutes les ressources dont Colbert l'avait enrichie<sup>(1)</sup> ! Jamais on n'avait plus clairement reconnu ce que peut le génie d'un grand

« partie de ma curiosité. C'est son esprit que je voulais connaître, et le  
 « seul monument qui en reste est consacré en deux feuilles écrites à mi-  
 « page, en forme de notes. Les édits, ordonnances et arrêts rendus sur les  
 « matières économiques ont été ma seule ressource. » (*Considérations sur  
 les finances de France*, tome I, page 271.)

(1) Colbert s'en exprimait en termes vifs au roi lui-même, dans un mémoire dont j'extrais ce passage :

« A l'égard de la dépense, quoique cela ne me regarde en rien, je supplie  
 « seulement votre majesté de me permettre de lui dire qu'en guerre et en  
 « paix elle n'a jamais consulté ses finances pour résoudre ses dépenses, ce  
 « qui est si extraordinaire, qu'assurément il n'y en a pas d'exemple ; et si  
 « elle voulait bien se faire représenter et comparer les temps et les années pas-  
 « sés, depuis 25 ans que j'ai l'honneur de la servir, elle trouverait que quoi-  
 « que les recettes aient beaucoup augmenté, les dépenses ont de beaucoup  
 « excédé les recettes ; et peut-être que cela convaincrail votre majesté à  
 « modérer et retrancher les excessives, et mettre par ce moyen un peu  
 « plus de proportion entre les recettes et les dépenses. »



peuple, quand il est gouverné par des hommes dignes de le comprendre et de le diriger.

Aussi, même après les revers qui suivirent la vieillesse du roi, même après la révocation de l'édit de Nantes, la France ne descendit point sans retour du rang élevé qu'elle s'était acquis. Ce fut sans doute un coup horrible pour elle que celui qui lui enleva cinq cent mille de ses enfans les plus industriels, car cette perte cruelle n'a jamais été réparée; mais les habitudes d'ordre et de travail dont ils étaient imbus se répandirent dans toute l'Europe, et c'est ainsi que la grande rénovation opérée par Colbert cessa d'avoir le caractère étroit de nationalité que peut-être elle eût conservé. Chaque peuple reçut sa part des bienfaits de cet homme d'état; l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, la Hollande recueillirent avec nos proscrits l'héritage de nos manufactures, et malheureusement celui des idées exclusives qui avaient présidé à leur établissement. Personne ne songea que Colbert n'avait entendu accorder à l'industrie qu'une protection provisoire, pour lui donner le temps de grandir et de se consolider. On chercha le progrès dans la prohibition, tandis qu'il le voulait par la concurrence, et la prohibition dure encore, sous des formes plus ou moins restrictives, parce qu'il est plus facile d'exclure des rivaux que de les surpasser. Voilà comment le système de Colbert est devenu

européen; mais il n'a été fatal à la France que parce qu'il l'a exposée aux représailles de ses voisins, au moment même où la révocation de l'édit de Nantes laissait notre industrie désarmée. Colbert avait semé : l'étranger recueillit.

On ne saurait attacher trop d'importance à l'étude de ces faits, sans laquelle l'histoire de l'économie politique sous Louis XIV serait inexplicable. Colbert lui-même fut réduit plus d'une fois à défaire son propre ouvrage, par le malheur des temps et par la nécessité de suffire aux exigences des événemens. Le numéraire, que ses tarifs avaient pour but de retenir en France, en sortit par millions pendant la longue persécution des protestans, et avec eux la plupart de nos arts dont ils emportaient le secret : nous perdions ainsi tout à la fois d'immenses capitaux ( ) et les industries capables de nous dédommager de leur perte. C'est de ces temps calamiteux que date l'origine des plus brillantes manufactures étrangères et cette soif de monopoles qui caractérise le système mercantile. Il y eut un moment où l'on ne faisait plus d'autres livres que pour démontrer l'avantage d'accaparer le numéraire et le danger de le laisser sortir. Les Hollandais même, devenus manufacturiers, procla-

(1) Macpherson (*Annales du Commerce*, tome II, page 617), évalue à près de cent millions de francs les richesses métalliques importées en Angleterre par les réfugiés.

mèrent avec ardeur le régime des prohibitions , et les écrivains, contemporains, de la Grande-Bretagne, ne parlent que des inconvéniens de l'échange toutes les fois qu'il se résout pour leur pays en exportations d'espèces. « Le moyen le plus sûr d'enrichir la nation, écrivait Thomas Mun <sup>(1)</sup>, est de vendre chaque année aux étrangers plus de marchandises que nous ne consommons des leurs. » Lord Davenant, sir Josuah Child, sir James Steuart, ses compatriotes, Melon et Forbonnais en France, Genovesi et son école en Italie, Ustariz en Espagne ont tenu le même langage et il n'est pas surprenant que l'Europe entière ait sanctionné des préjugés empreints d'une certaine couleur de patriotisme.

La puissance irrésistible des principes modifia néanmoins, même à son origine, cette tendance exclusive des gouvernemens en matière d'industrie. Nous les voyons presque tous tempérer par des traités de commerce, c'est-à-dire par une véritable concession de privilèges, la rigueur des nouveaux tarifs. On dirait qu'ils éprouvent le besoin de se dédommager mutuellement du tort que le système prohibitif ne peut manquer de leur causer. Et déjà sous Louis XIV, ce n'était pas seulement sur de telles questions qu'on essayait la controverse; l'économie politique abordait des discussions plus hautes et plus périlleuses. Les prodigalités de la fin

(1) *England's treasure by foreign trade*, page 11.

de ce règne avaient porté au comble la misère publique. Tout ce que le génie de Colbert avait créé de ressources était épuisé. Lui-même était obligé de recourir à des expédients oppressifs pour suffire aux exigences de son maître, et plus d'une fois, le désespoir dans l'âme, il avait augmenté des taxes contre lesquelles son cœur et sa raison protestaient également. « Il faut épargner cinq sous aux choses non nécessaires, disait-il à Louis XIV, et jeter les millions quand il est question de l'intérêt ou de la gloire du pays. *Un repas inutile de 3,000 livres me fait une peine incroyable*, et lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, j'engagerais ma femme et mes enfans et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir. » Tel était l'homme dont un peuple aveuglé troubla les funérailles et qu'il fallut ensevelir de nuit à Saint-Eustache, comme un ennemi public.

Mais ce noble héritage de franchise fut recueilli après sa mort et il se trouva des voix généreuses qui osèrent prendre la défense des principes et des peuples. Le maréchal de Vauban n'hésita point à faire entendre, dans son *Projet d'une Dîme royale*, d'austères vérités (1). « Par toutes les recherches que j'ai pu faire, disait-il, depuis plusieurs années

(1) On verra dans la bibliographie raisonnée qui termine cet ouvrage, les motifs sur lesquels je me suis fondé pour reconnaître le maréchal de Vauban comme l'auteur véritable de *la Dîme royale*, faussement attribuée à Boisguilbert.

que je m'y applique, j'ai fort bien remarqué que dans ces derniers temps près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité et mendie effectivement ; que des neuf autres parties il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à très peu de chose près, à cette malheureuse condition ; que des quatre autres parties qui restent, trois sont fort malaisées et embarrassées de dettes et de procès, et que dans la dixième où je mets tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse et les gens en charge militaire et civile, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut pas compter sur cent mille familles et je ne croirais pas mentir, quand je dirais qu'il n'y en a pas dix mille petites ou grandes, qu'on puisse dire être fort à leur aise. »

Le maréchal de Vauban avait été frappé, comme Colbert, de l'inégale répartition des taxes, qui était le plus grand fléau de son temps, et il déplorait l'abus des privilèges en vertu desquels les classes les plus riches étaient exemptes d'impôts. Il lui vint à l'idée que les revenus, obtenus à si grands frais, des peuples, pouvaient être avantageusement remplacés par une contribution foncière, unique, générale, proportionnellement égale, fixée au dixième des revenus en nature pour les fruits de la terre, en ar-

gent pour les autres biens, et qu'il nommait par cette raison *la dîme royale*.

On trouve de nombreux rapports entre ses vues économiques et celles que Turgot devait faire prévaloir un demi-siècle plus tard. Il demandait la suppression des douanes intérieures et l'abaissement des tarifs sur les produits étrangers ; une réduction de moitié sur l'impôt du sel et l'abolition des impôts indirects, y compris la dîme ecclésiastique. Il y avait dans son projet de réforme beaucoup d'améliorations impraticables ; mais les maximes fondamentales sur lesquelles il était appuyé honorent tout à la fois son jugement et son caractère. « Aucun état, disait-il, ne peut se soutenir, si les sujets ne le soutiennent. Or, *ce soutien* comprend tous les besoins de l'état auxquels, par conséquent, tous les sujets sont obligés de contribuer. De cette nécessité il résulte : premièrement, une obligation naturelle aux sujets de toute condition de contribuer à proportion de leur revenu ou de leur industrie, *sans qu'aucun d'eux s'en puisse raisonnablement dispenser* ; deuxièmement, qu'il suffit pour autoriser ce droit, d'être sujet de cet état ; troisièmement, que tout privilège qui tend à l'exemption de cette contribution est injuste et abusif et ne peut ni ne doit prévaloir au préjudice du public. »

Mais ce n'est pas seulement dans ces généralités financières que brille la raison supérieure de Vauban (1) et son amour ardent de l'humanité ; on retrouve dans les moindres détails l'administrateur habile et l'économiste éclairé. Il suffit de lire, dans sa *Dîme royale*, le chapitre qu'il a consacré à l'impôt du sel, où se trouvent mêlées des considérations de la plus grande profondeur, aux détails les plus familiers et les plus populaires. « Le sel, selon lui, *est une manne dont Dieu a gratifié le genre humain*, et sur lequel, par conséquent, il semblerait qu'on n'aurait pas dû mettre d'impôt. » Puis il ajoute : « La cherté du sel le rend si rare, qu'elle cause une espèce de famine dans le royaume, très sensible au menu peuple qui ne peut faire aucune salaison de viande pour son usage, faute de sel. Il n'y a point de ménage qui ne puisse nourrir un cochon, ce qu'il ne fait pas, parce qu'il n'a pas de quoi avoir pour le saler ; ils ne salent même leur pot qu'à demi et souvent point du tout. » Ne croirait-on pas, en lisant ces réflexions naïves, entendre un écrivain de l'antiquité ? et cependant le livre de Vauban est peu connu, quoiqu'il renferme les principales bases de la science économique, dont nous glorifions chaque jour les modernes fondateurs.

(1) La plus belle analyse qu'on ait faite des idées de Vauban se trouve dans l'ouvrage de Steuart (*Recherches des principes de l'économie politique*, liv. v, chap. 11.)

Un autre économiste, également oublié, du siècle de Louis XIV, Pierre de Boisguilbert, a retracé sous les plus vives couleurs les souffrances et les besoins de ses contemporains, dans un écrit intitulé : *Détail de la France sous Louis XIV*. Il y signale sans ménagement les causes de la décadence dont les symptômes devenaient visibles à tous les yeux, et il insiste, comme Vauban, sur les iniquités d'une mauvaise répartition des taxes, contre laquelle le grand Colbert lui-même avait inutilement protesté. Les douanes n'y sont pas plus épargnées que dans le livre de Vauban : « Elles causent, dit-il, à peu près les mêmes effets que les *aides*, et plus de mal encore, en bannissant les étrangers de nos ports et en les obligeant d'aller chercher ailleurs ce qu'ils venaient quérir chez nous, ou d'apprendre nos manufactures en attirant nos ouvriers. » La même rectitude de jugement se faisait remarquer dans toutes les autres appréciations de l'état de la France à cette époque, état déplorable, qui arrachait des larmes à tous les hommes généreux, et qui avait pénétré d'une égale inquiétude les économistes et les poètes, Boisguilbert et Vauban, Fénelon et Racine ! Partout la population ne cessait de décroître : « Le menu peuple est beaucoup diminué dans ces derniers temps, disait Vauban, par la guerre, par les maladies et par la misère des der-



nières années, qui en ont fait mourir de faim un grand nombre et réduit beaucoup d'autres à la mendicité. »

On ne saurait disconvenir pourtant que le règne de Louis XIV, tant décrié, n'ait ouvert la carrière à des réformes importantes dans l'histoire de l'économie politique. L'industrie sévèrement organisée, fit naître des chefs-d'œuvre et doubla nos forces productives; le commerce s'éleva à une hauteur jusqu'alors inconnue sous l'empire des institutions fondamentales qui devaient en accroître la splendeur. Le tort du roi fut de dépenser plus d'argent que ne lui en fournissaient les impôts et d'empêcher la formation des capitaux qui auraient complété l'œuvre de Colbert. Les profits étaient absorbés avant de naître et déjà s'ouvrait, sous les auspices de Louvois, le gouffre des emprunts qui devaient changer la science des finances et perfectionner l'étude du crédit. La France était devenue un immense atelier, d'où nous voyons déjà poindre les questions de paupérisme, malgré le peu de développement des machines et les obstacles opposés à l'encombrement des industries, par le système des corporations. Le projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre, considéré comme une utopie, renferme une foule d'aperçus ingénieux sur ces difficultés sociales, et la grande école *Économiste* du dix-huitième siècle se révèle déjà

tout entière dans ces paroles remarquables de Boisguilbert : « Bien que la magnificence et l'abondance soient extrêmes en France, comme ce n'est qu'en quelques particuliers et que la plus grande partie est dans la dernière indigence, cela ne peut compenser la perte que fait l'état pour le plus grand nombre (1). »

(1) *Détail de la France sous Louis XIV*, chap. VII, 1<sup>re</sup> partie.

---

## CHAPITRE XXVIII.

Propagation du système mercantile en Europe, sous le nom de *Colbertisme*. — Il est neutralisé par la contrebande. — Influence de la contrebande sur la solution des questions économiques.

C'est à tort qu'on regarde Colbert comme le fondateur du *système mercantile* ; nous avons vu que ce système dont la prétention est de vendre toujours sans acheter jamais, venait des Espagnols et qu'il fut l'œuvre de Charles-Quint. On le connaissait déjà par toute l'Europe avant qu'il eût un nom, et Colbert n'en était pas partisan dans les premiers temps de son ministère, car toutes les ordonnances de cette époque étaient favorables à la liberté du commerce. C'est seulement quand il voulut donner une impulsion énergique à nos manufactures, qu'il réfléchit au parti qu'on pourrait tirer de la prohibition des produits étrangers. Tous les fabricans intéressés à l'élévation du prix des marchandises

devinrent dès ce moment ses auxiliaires et prirent avec ardeur la défense d'un système qui leur assurait d'immenses bénéfices. En même temps, le fisc avait sa part des droits auxquels étaient assujétis les articles importés, et cette alliance contribua encore à fortifier le préjugé public. Personne n'aurait osé désapprouver un expédient assez heureux pour enrichir tout à la fois les particuliers et l'état.

On ne reconnut point, en effet, sur-le-champ, la nature véritable du dommage causé au pays par l'adoption de ce système. On voyait de toutes parts s'élever des fabriques; le haut prix de leurs produits procurait aux chefs de l'industrie des profits considérables et multipliait leurs capitaux par l'accumulation. Les manufactures françaises de soieries, de glaces, de draps, de tapis ne connaissaient plus de rivales, et l'Europe entière était devenue leur tributaire; mais il vint un moment où les étrangers se mirent à user de représailles et à repousser les denrées françaises. Au tarif de 1667 les Hollandais répondirent, en 1671, par la prohibition des vins et des eaux-de-vie de France; et cette querelle, toute commerciale, n'en fut pas moins une des principales causes de la guerre de 1672, puisqu'il fallut adoucir les tarifs à la paix de Nimègue. Toutefois, la contagion avait gagné tous les peuples, et les guerres de douanes n'ont cessé d'affliger le monde depuis cette époque.

Une autre conséquence fâcheuse du système mercantile ou restrictif, ce fut l'asservissement absolu des travailleurs aux capitalistes, et l'accroissement de la misère individuelle en présence de la richesse générale. Ce terrible contraste n'a cessé d'effrayer depuis lors les sociétés modernes. Une production artificielle et ardente a pris la place du travail régulier et paisible des temps antérieurs, et par une contradiction étrange, on a restreint les moyens de vendre en limitant la faculté d'acheter. Le système mercantile est né de l'idée fausse qu'un peuple s'enrichit en exportant et s'appauvrit en important, erreur fondamentale, dont les inconvénients ont été mis désormais hors de doute par les économistes de tous les pays. Simple historien, je ne retracerai point les débats mémorables qui se sont élevés sur cette grave question; il me suffira de rappeler que les complications dont elle est hérissée doivent leur origine aux privilèges prodigués par Colbert à l'industrie française et que l'industrie des autres nations s'est fait concéder à son tour.

Il y a lieu de penser que si les vraies lois de la production lui eussent été mieux connues, Colbert n'aurait entraîné ni son pays ni l'Europe dans la voie périlleuse où ils sont aujourd'hui engagés. A l'exemple des Espagnols, cet illustre ministre s'est trop préoccupé de l'influence du numéraire,

et il n'a pas vu qu'en définitive chaque nation paie avec ses propres produits les produits qu'elle tire de l'étranger, soit que l'étranger envoie de l'or, soit qu'il livre des marchandises. Il a partagé le préjugé commun (1) à une époque où la découverte récente des mines d'Amérique avait procuré à leurs heureux possesseurs une suprématie enviée des autres peuples. C'est pour obtenir sa part de l'or répandu en Europe que la France voulut avoir ses comptes soldés en espèces, malgré le cortège de vexations de tout genre dont cette résolution devait être accompagnée.

Jamais, il faut le dire, aucun paradoxe ne fut accueilli avec plus d'enthousiasme que celui sur lequel reposait toute la théorie du système mercantile. En France, en Angleterre, en Allemagne,

(1) Don Bernard de Ulloa a signalé avec une grande lucidité l'erreur générale de ses concitoyens au sujet des richesses métalliques :

« Quand nous nous vîmes maîtres, dit-il, du Nouveau-Monde et de ses mines, nous crûmes avec confiance que ce vain titre nous assurait à jamais la jouissance de ces trésors ; il nous sembla voir les nations dans une humble dépendance venir chercher chez nous le superflu de nos richesses. Abusés par cette flatteuse chimère et contents de la beauté et du bon marché des étoffes étrangères, nous abandonnâmes le soin de nos manufactures ; l'étranger profita d'une négligence si favorable pour élever les siennes, et nous enleva bientôt par ce moyen, non seulement tout ce que les Indes nous avaient produit d'or et d'argent pendant plusieurs années, mais même les matières précieuses de notre cru, dont ses manufactures ne peuvent se passer. »

(*Du rétablissement des manufactures et du commerce d'Espagne*, p. 3.)

en Italie, en Espagne, tous les écrivains se montrèrent unanimes à vanter les merveilles de l'isolement industriel, sans considérer que ce système se détruisait en se généralisant, et que l'espoir de vendre sans acheter serait perdu le jour où chaque peuple voudrait forcer ses voisins d'acheter sans vendre. Les plus savans économistes se firent les propagateurs de cette doctrine, et il y en eut un si grand nombre, que la seule nomenclature de leurs écrits occupera plusieurs pages de cet ouvrage (1). L'administration ne tarda point à s'associer à leurs idées, qui ont donné naissance à tous les obstacles réservés à la grande réforme commerciale dont nous entrevoyons l'aurore. Si de grands intérêts privés ont été créés sous l'empire de ce préjugé, ce n'est point un motif pour désespérer des améliorations impérieusement réclamées par l'intérêt général. « Le licenciement d'une armée, dit Adam Smith, entraîne bien aussi quelques inconvéniens : faut-il donc demeurer dans un état de guerre perpétuel, de peur de renvoyer quelques soldats ? »

Le système mercantile n'a vécu si long-temps que parce qu'il fut, dès le principe, revêtu d'une forme dogmatique. La richesse, c'est, disait-on, l'argent; avec l'argent, on dispose du travail, et l'on fournit la subsistance aux travailleurs. L'argent est le nerf de la guerre et la source de la puis-

(1) Voir la bibliographie raisonnée à la fin de ce volume.

sance. Quiconque en possède commande à qui n'en a pas. Tous les efforts d'un bon gouvernement doivent donc avoir pour but d'en procurer le plus possible à la nation ; et comme la quantité qui se trouve dans chaque état ne peut s'augmenter que par l'exploitation des mines ou les importations du dehors , il faut avoir des mines ou accaparer le numéraire étranger par le commerce d'exportation. Au point de vue de ce système , le commerce intérieur est presque sans importance parce qu'il n'augmente pas la masse des espèces et que le résultat des échanges ne donne aucune balance favorable en écus. Ce que l'un perd , l'autre le gagne , mais il n'y pas accroissement de richesses. Le commerce étranger présente au contraire l'immense avantage de solder les transactions en argent , et c'est pourquoi il faut les régler de manière à exporter beaucoup et à importer fort peu. Le beau idéal serait de ne rien importer du tout , mais on s'est borné à exiger qu'une nation ne fit d'autres échanges que ceux qui procurent un solde en espèces , et l'on dit , dans ce cas , que la balance du commerce lui a été favorable.

Les conséquences de ce système sont aisées à déduire : pour que l'étranger n'emporte pas notre or , il ne faut rien lui acheter qui se paie en écus , et il faut lui vendre tout ce que nous pourrons pour avoir son argent. Mais s'il lui prenait envie de fabriquer



à son tour et de se passer de nous ? En ce cas, nous avons la ressource de prohiber la sortie de nos matières premières, afin de l'empêcher de travailler et de le forcer à nous laisser les profits de la main-d'œuvre. Telles sont les nécessités de cette économie politique qui se résout en prohibitions à l'entrée, en prohibitions à la sortie, et qui favorise l'encombrement et la disette sur tous les points. Malheureusement *le brevet de cette belle invention est expiré*, selon l'expression de M. Huskisson; toutes les nations ont prohibé à leur tour la sortie des matières premières et l'entrée des articles manufacturés. Elles sont obligées désormais de se replier sur elles-mêmes et de chercher un asile dans le commerce intérieur, après avoir épuisé toutes les ruses des traités et subi toutes les représailles des tarifs. Qu'a-t-on recueilli sur ce champ de bataille pour trophée de victoire ! Le paupérisme, les guerres de douanes, les crises commerciales et la cherté de tous les produits que la Providence avait semés, pour ainsi dire, sous nos pas. Et cependant, le système mercantile a survécu au concert de malédictions dont il a été accablé par les *économistes* du dix-huitième siècle; il règne encore de nos jours dans les conseils des gouvernemens, et il maintient sous le masque d'un patriotisme intéressé tous les monopoles dont l'Europe souffre et se plaint.

Toutefois, il est dans la nature des mauvaises

institutions de n'être jamais respectées et de donner naissance à des protestations qui finissent par en amener la réforme : la *contrebande* a été pour le système exclusif la plus constante et la plus expressive de ces protestations. La contrebande est devenue de nos jours une véritable puissance moitié commerciale, moitié militaire, qui a ses stations capitales et ses tarifs officiels, des soldats aguerris et des chefs expérimentés. Elle est aussi exacte dans ses livraisons que le négociant le plus scrupuleux ; elle brave les saisons et les lignes de douanes les mieux surveillées, au point que les compagnies d'assurance qui la protègent comptent moins de sinistres que toutes les autres. La contrebande est en effet le seul moyen qui reste aux industries pour se procurer les produits prohibés dont l'usage leur est indispensable. Elle n'a cessé de grandir en même temps que l'extension prise par les affaires, et sur plusieurs points de l'Europe elle s'est régularisée avec un ordre et une habileté qui tiennent du prodige. C'est à la contrebande que le commerce doit de n'avoir pas péri sous l'influence du régime prohibitif : tandis que ce régime condamnait les peuples à s'approvisionner aux sources les plus éloignées, la contrebande rapprochait les distances, abaissait les prix et neutralisait l'action funeste des monopoles. Une concurrence invisible et sans cesse renaissante tenait les

privilegiés en haleine et dédommageait la consommation de la rigueur des tarifs. Quoique son existence seule soit une offense à la loi <sup>(1)</sup>, la contrebande n'a pas moins contribué à la solution de presque toutes les questions d'économie politique relatives aux échanges. Tandis que les savans discutent et que le commerce supplie, la contrebande agit et décide sur les frontières; elle se présente avec la puissance irrésistible des faits accomplis, et la liberté du commerce n'a jamais remporté une seule victoire qu'elle ne l'ait préparée.

Si l'on examine attentivement les époques où la contrebande a prospéré, il sera facile de se convaincre que c'est toujours dans les pays et aux époques où le système mercantile a été en vigueur. Les colonies américaines de l'Espagne en furent de tout temps le foyer. Quand Napoléon décréta le blocus continental, la Russie, l'Allemagne, la Hollande se couvrirent de contrebandiers; l'empereur lui-même fut obligé d'autoriser la fraude au moyen des licences, devenues la source irrégulière de tant de fortunes. Le guerre de 1812 déclarée à la Russie a eu pour motif principal la résistance opposée par les

(1) Château, maison, cabane,  
Nous sont ouverts partout;  
Si la loi nous condamne,  
Le peuple nous about.

Russes aux exigences de la prohibition française, et il y eut un moment où la contrebande fut l'unique ressource du commerce européen. Si, dans cet aperçu rapide des révolutions de la science économique, il nous était permis de citer des faits particuliers et récents, nous démontrerions aisément que c'est à la contrebande seule qu'on doit attribuer les modifications imposées au système exclusif. Nos fabricans de mousseline n'ont obtenu l'entrée conditionnelle des cotons filés étrangers qu'après s'en être pourvus long-temps par la fraude; et nos tarifs sur les chevaux n'ont été adoucis qu'après l'aveu public <sup>(1)</sup> que le contrebandier montait sur sa marchandise et galoppait avec elle. Que de marchandises aujourd'hui rares et chères verraient leur tarif abaissé, si la contrebande pouvait les prendre en croupe et traverser la frontière avec elles! Il suffirait d'un perfectionnement notable dans la fraude pour bouleverser tous les tarifs du monde et pour obliger chaque nation à se maintenir dans le genre de production spécial à son sol ou au génie de ses habitans.

Le système mercantile n'a pas été plus heureux dans ses tentatives opiniâtres pour attirer le numéraire des pays étrangers que pour en exclure les marchandises. En vain les lois prohibaient la sortie

(1) Cet aveu a été fait dans une des séances de la session parlementaire de 1836.

de l'or sous des peines sévères; on vain, comme en Angleterre, les gouvernemens ont essayé de faire pencher la balance en leur faveur et ils ont publié des tableaux d'exportations supérieurs à ceux de leurs importations : l'Angleterre n'en a pas conservé une guinée de plus, et c'est aujourd'hui le pays où l'on rencontre le moins d'espèces. L'Espagne, terre classique de la prohibition, n'a cessé de fournir de l'or à toute l'Europe. Le papier-monnaie a chassé le numéraire toutes les fois que sa présence en a fait baisser la valeur, et malgré la peine de mort infligée aux contrebandiers. C'est que la peur de payer les marchandises étrangères avec des métaux précieux est une peur frivole; les métaux précieux ne vont jamais d'un pays dans l'autre pour acquitter de prétendus soldes, mais pour chercher le marché où ils se vendent le plus cher. Il nous convient toujours de consommer les produits que l'étranger fournit meilleurs ou à meilleur compte que nous, bien assurés que nous sommes que l'étranger se paiera par les choses que nous produisons à meilleur compte que lui. « Je dis qu'il se paiera ainsi, parce que la chose ne peut se passer d'aucune autre manière<sup>(1)</sup>. » L'histoire est toute pleine des démentis que les événemens ont donnés à la politique, lorsque celle-ci a tenté d'intervenir dans des intérêts d'exclusion ou de ressentiment.

(1) J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, tome I, page 257.

Quand Philippe II, devenu maître du Portugal, voulut interdire à ses nouveaux sujets toute communication avec les Hollandais, ceux-ci, exclus des entrepôts de Lisbonne où ils avaient coutume de se fournir des marchandises de l'Inde, allèrent chercher ces marchandises aux Indes mêmes, et ce qui avait été fait pour causer leur ruine fut l'origine de leur grandeur. Plus tard, la Convention nationale de France ayant prohibé à l'entrée les cuirs bruts d'Espagne, sous prétexte qu'ils nuisaient à ceux de notre pays, les Espagnols, obligés de consommer leurs cuirs bruts, se mirent à les tanner eux-mêmes, et cette industrie passa en Espagne avec une bonne partie des capitaux et des ouvriers français. La même chose est arrivée dans le royaume de Naples, où les droits élevés par nous sur les laines de ce pays ont forcé les producteurs à en tirer parti, c'est-à-dire à fermer à nos draps un débouché de la plus haute importance.

Les vices du système mercantile ont été signalés avec la dernière évidence par les écrivains de l'école *économiste*, et réfutés sans réplique par Adam Smith <sup>(1)</sup>, par J.-B. Say <sup>(2)</sup> et par les auteurs les plus renommés. Ce système ne se soutient aujourd'hui que par les difficultés dont sa longue existence a été l'origine. Aucun homme

(1) *Richesse des nations*, livre IV.

(2) *Traité d'économie politique*, tome I, page 218-230.

éclairé ne croit plus en Europe aux merveilles de la balance du commerce; mais les graves complications que ce système a enfantées ne sauraient se résoudre sans froisser les intérêts nombreux auxquels la prudence méticuleuse des gouvernements se refuse à porter atteinte. Intimement liée d'ailleurs aux recettes du fisc, la doctrine des tarifs élevés trouve des protecteurs dans les hommes d'état qui craignent de compromettre tout à la fois les revenus publics et les entreprises particulières. C'est par les progrès du crédit public que le système mercantile périra; le jour où ses conséquences auront été portées à leurs dernières limites en produisant un encombrement général dans les industries, il faudra bien revenir au système de la liberté qui seul peut rétablir l'équilibre entre la production et la consommation.

---

---

## CHAPITRE XXIX.

De la première lutte du système mercantile avec la liberté du commerce entre l'Angleterre et la Hollande. — Funestes effets de cette lutte. — Acte de navigation. — Éloquente philippique de M. d'Hauterive contre le système restrictif.

Il y a eu un moment, en Europe, où le système mercantile et celui de la liberté du commerce se sont trouvés en présence, sous les drapeaux de deux puissantes nations : l'Angleterre et la Hollande. Quand la première jeta le défi à la seconde, celle-ci s'était élevée à un très haut degré de richesse et de splendeur par le libre développement du travail de ses habitans et sans le secours d'aucune loi restrictive. Les Hollandais offraient à l'univers un exemple frappant de ce que peut le génie d'un peuple laborieux, lorsqu'il est secondé par des institutions commerciales fondées sur le principe de la liberté. Leur territoire ne produisait



presque point de céréales, et cependant les disettes leur étaient inconnues, au point que l'Europe s'adressait à eux dans ses extrémités. « Que la famine règne ailleurs, disait l'auteur de la *richesse de la Hollande*, et vous trouverez du froment, du seigle et d'autres grains à Amsterdam; ils n'y manquent jamais. » Par leur navigation, les Hollandais étaient devenus les intermédiaires obligés du commerce universel. Sir William Petty estimait, en 1690, le tonnage de leurs navires à plus de 900 mille tonneaux, c'est-à-dire, à près de la moitié de tout le tonnage de l'Europe, et cependant ils n'avaient à exporter aucun produit qui leur fût propre. Leur pays était le magasin général de toutes les industries, et leurs navires, suivant l'expression de Sir William Temple; *le routage de l'Océan*. La division du travail était pratiquée chez eux avec une admirable intelligence; non seulement des négocians, mais des villes tout entières s'occupaient exclusivement d'une seule branche de commerce. Middelbourg, par exemple, faisait le commerce du vin; Flessingue, celui des Indes occidentales; Saardam était peuplé de constructeurs de navires; Sluys, de pêcheurs de harengs. Dans chacune de ces branches, il existait une concurrence active et toutes étaient conduites avec une habileté et une économie dignes de servir de modèle. Lorsqu'après le traité d'Aix-la-Chapelle, le stathouder fit une es-

pèce d'enquête dans le but de connaître les vues utiles qui pouvaient lui être proposées par ses concitoyens, les négocians expérimentés qu'il consulta, mirent au premier rang des causes de l'ancienne prospérité de la Hollande, les maximes de tolérance, c'est-à-dire de liberté politique et commerciale, dont la fédération s'était fait une loi. Si, plus tard, ce pays descendit du haut degré où cette politique libérale l'avait élevé, il ne faut l'attribuer qu'à l'introduction des monopoles, notamment à celui de la compagnie des Indes, devenu la source des plus honteux abus, j'ai presque dit une pépinière de crimes.

C'est alors surtout que la Grande-Bretagne crut devoir opposer à la prospérité des Hollandais son fameux *acte de navigation* qui assurait à la marine anglaise le monopole des transports, par des prohibitions absolues en certain cas et par de fortes taxes, dans d'autres, sur la navigation étrangère. Il fut défendu à tous les bâtimens dont les propriétaires, les maîtres et les trois quarts de l'équipage ne seraient pas sujets anglais, de commercer dans les établissemens et colonies de la Grande-Bretagne ou de faire le cabotage sur ses côtes, sous peine de confiscation du bâtiment et de la cargaison. D'autres mesures restrictives complétèrent ce système d'exclusion d'où sortit la guerre maritime la plus acharnée dont l'histoire fasse mention. La France y joua

son rôle contre les Hollandais par la publication du tarif de 1664, et c'est depuis cette époque que les nations les plus éclairées de l'Europe n'ont cessé de rivaliser d'efforts pour se nuire, au lieu de trafiquer ensemble sur des bases loyales. Ces entraves réciproques ont à peu près anéanti tout commerce large et régulier entre elles et remis aux mains des contrebandiers la principale importation des marchandises anglaises en France et des marchandises françaises en Angleterre. Le commerce long-temps livré au monopole des compagnies privilégiées, a dégénéré depuis lors en exactions et en rapines de toute espèce. Ainsi nos pères ont vu trois grandes compagnies se disputer aux Indes l'exploitation des épices, par les moyens les plus violens. Les Hollandais ont détruit avec une rigueur sacrilège les géroffiers des Moluques, pour empêcher leurs rivaux de participer aux récoltes. La seule idée qui préoccupait ces compagnies était d'exclure la concurrence, de s'emparer du monopole de certains articles et d'en limiter l'approvisionnement, de manière à en élever le prix à des taux énormes. Si l'on voulait avoir une preuve frappante de l'influence ruineuse de ce système et de sa tendance à restreindre l'étendue naturelle du champ du commerce, on la trouverait dans ce fait que les négocians américains qui commercent librement aujourd'hui avec les possessions des Pays-Bas, dans l'archipel oriental,

emploient plus de navires que n'en employaient les monopoleurs hollandais. L'abolition récente du privilège de la compagnie anglaise des Indes n'a pas moins contribué à augmenter les relations de l'Angleterre avec la presqu'île indostaniquè. Une simple station de pêcheurs, l'île de Singapore, est devenue, sous l'empire de la liberté commerciale, un établissement du premier ordre, en moins de vingt années.

Partout où le principe de la liberté s'est trouvé en lutte avec celui du monopole, les mêmes résultats se sont manifestés. C'est en vain qu'on prétend que l'acte de navigation a été la source du développement industriel de la Grande-Bretagne; cet acte ne peut être considéré que comme un sacrifice imposé au commerce en faveur de la politique. Adam Smith ne l'a justifié que sous ce rapport <sup>(1)</sup> et encore est-il permis de douter aujourd'hui, en présence des résultats définitifs de son adoption, que cet acte ait été une œuvre de sage politique. Le principal résultat de sa mise en vigueur a été de réduire chaque jour davantage le commerce de l'Angleterre avec les autres nations européennes et d'obliger cet empire à chercher dans

(1) « Comme la sûreté de l'État est d'une plus grande importance que sa richesse, l'acte de navigation est peut-être le plus sage de tous les réglemens de commerce de l'Angleterre. » (*Richesse des nations*, livre iv<sup>e</sup> chap. 2.)

ses colonies des débouchés que l'exclusion des étrangers lui faisait perdre chez eux. La fortune de la Grande-Bretagne a commencé dès ce moment à reposer sur des bases artificielles ; il lui a fallu entretenir des flottes considérables pour protéger des établissemens lointains, dont l'émancipation menace sans cesse de frapper au cœur son industrie accoutumée au régime des monopoles. Il y a à peine dix années que M. Huskisson signalait, au sein du parlement, ces dangereuses probabilités ; et cependant, ni l'Angleterre, ni l'Europe ne sont encore guéries des doctrines pernicieuses de Charles-Quint. Ces doctrines ont habitué les peuples à considérer comme des mesures utiles toutes celles qui présentaient un caractère d'hostilité contre leurs voisins ; elles ont fait passer dans tous les codes un nouveau droit des gens en vertu duquel le bien de chacun semble avoir pour élément principal le mal d'autrui. Quelles qu'aient été, depuis, les révolutions qui ont agité le monde, ce préjugé fatal est demeuré le même, pendant la guerre des États-Unis d'Amérique, pendant la révolution française, après l'émancipation des colonies espagnoles, après celle de la Grèce et même après la conquête d'Alger. En vain les compagnies privilégiées ont succombé les unes après les autres ; en vain dans l'Amérique du sud, le monopole a-t-il abruti et décimé les populations, tandis que la liberté les décuplait et les enrichissait dans l'Amérique du

nord : le système mercantile poursuit ses ravages et ne reçoit des gouvernemens les plus avancés que des attaques molles et des coups mal assurés. « La théorie des lois prohibitives, dit M. d'Hauterive<sup>(1)</sup>, est écrite en lettres de sang dans l'histoire de toutes les guerres qui depuis quatre siècles mettent partout l'industrie aux prises avec la force, oppriment l'une, corrompent l'autre, dégradent la morale politique, infectent la morale sociale et dévorent l'espèce humaine. Le système colonial, l'esclavage, les haines de l'avarice qu'on appelle haines nationales, les guerres de l'avarice qu'on appelle guerres de commerce, ont fait sortir de cette boîte de Pandore l'inondation des erreurs, des fausses maximes, des richesses excessives, corruptrices et mal réparties, de la misère, de l'ignorance et des crimes qui ont fait de la société humaine dans quelques époques de l'histoire des peuples modernes, un tableau si odieux qu'on n'ose s'y arrêter, de peur d'avoir à prononcer contre le développement de l'industrie et contre les progrès même de la civilisation. »

Cependant, malgré ce sombre tableau, le système prohibitif portait en lui-même les germes d'une rénovation qui en a beaucoup atténué les funestes effets. L'élan incontestable qu'il a imprimé à la production en Angleterre, en France et en Hollande, surtout dans le commencement, contribua beaucoup

(1) *Éléments d'économie politique*, page 199.

à élever le taux des profits dans toutes les branches d'industrie protégées et y fit affluer d'immenses capitaux, qui ne tardèrent pas à devenir insuffisants. C'est ainsi que la banque de Hollande et la banque d'Angleterre furent appelées à pourvoir par le crédit aux besoins chaque jour croissans de l'industrie et du commerce des deux pays. La fortune de ces banques se lie intimement à l'acte de navigation, à l'établissement des manufactures <sup>(1)</sup> et elle s'explique d'une manière naturelle par les avantages qui en résultaient pour les compagnies, mises en mesure de braver à l'abri du crédit, la lenteur des retours des deux Indes. C'est aussi au crédit que Louis XIV expirant demandait la réparation des erreurs et des prodigalités de son règne, qui engendrèrent, comme chacun sait, le système de Law.

(1) L'acte constitutif de la Banque d'Angleterre (27 juillet 1694), est ainsi intitulé dans la charte primitive de concession : *An act for granting to their majesties several duties upon tonnage of ships and vessels, and upon beer, ale and others liquors, for securing certain recompences and advantages in the said act mentioned, to such persons as shall voluntarily advance the sum of fifteen hundred thousand pounds, towards carrying on the war with France.* »

(Gilbart, *Histoire des Banques*, page 27).

---

---

## CHAPITRE XXX.

**Naissance du crédit en Europe. — Institution des Banques. — Influence qu'elles ont exercée sur la marche de l'économie politique. Des banques de dépôt et en particulier de celle d'Amsterdam. — Des banques de circulation. — De la Banque d'Angleterre.**

---

Peu de révolutions ont exercé sur la marche de la civilisation une influence pareille à celle de la fondation du crédit en Europe. Ce fut une conquête nouvelle du génie de l'homme, et une force immense ajoutée à toutes celles dont il pouvait disposer. D'où venait cette force ? par quel concours de circonstances se manifestait-elle, au moment même où la découverte des mines de l'Amérique semblait devoir la rendre superflue ? Comment après tant de bienfaits, est-elle devenue tellement féconde en catastrophes, que des esprits éclairés ont été jusqu'à maudire son existence ? Sa source véritable se perd dans la nuit des temps. On sait qu'il y avait des banquiers à Rome et à Athènes, qu'il y en a eu au



moyen-âge et que des banques publiques ont été fondées en 1157 à Venise, en 1349 à Barcelone, à Gênes en 1407, à Amsterdam en 1609, à Hambourg en 1619, et en 1694 en Angleterre. Voilà les faits et les dates : il nous reste à expliquer les uns et les autres.

Le premier effet de la découverte du Nouveau-Monde fut de donner une impulsion vraiment fébrile aux spéculations sur l'Amérique. Les capitaux attirés par l'appât d'énormes bénéfices, affluèrent vers ce genre de commerce, au détriment de beaucoup d'autres industries plus utiles et surtout moins aventureuses. Des matières premières jusqu'alors inconnues, le sucre, le coton, le tabac, les épices entrèrent dans la consommation et devinrent l'objet d'un commerce immense; des armemens nombreux partirent de tous les ports d'Europe pour y revenir avec de riches cargaisons; mais il fallait attendre leur retour afin d'en recueillir les bénéfices, et la longueur des voyages nécessitait des avances considérables. Aussi les premières banques s'établirent-elles toutes dans des villes maritimes. Plus tard, le système prohibitif, en appelant vers les manufactures une partie des capitaux qui s'étaient portés vers le commerce extérieur, fit sentir chaque jour davantage la nécessité du crédit, et les nouvelles banques naquirent encore des besoins du travail.

Rien de plus simple et de plus ingénieux que le

principe fondamental de ces banques, dont l'établissement sépare en deux époques très distinctes l'économie politique ancienne et moderne. Chez les anciens, la production n'avait de ressources que dans le travail des esclaves et dans les capitaux des usuriers; chez les modernes elle eut pour appui la liberté de l'ouvrier et les facilités du crédit. Dès qu'on se fut aperçu que le numéraire que les marchands étaient obligés de garder en caisse pour faire face à leurs paiemens, devenait entre leurs mains un capital improductif, on réfléchit aux moyens d'en tirer un profit, en substituant la promesse aux écus et en créant les banques. « L'or et l'argent qui circulent dans un pays, dit à cet égard Adam Smith (<sup>1</sup>), peuvent se comparer précisément à un grand chemin qui, tout en servant à faire arriver au marché les grains et les fourrages, ne produit pourtant rien par lui-même, pas même un grain de blé. Les opérations d'une banque sage, en ouvrant en quelque manière un chemin dans les airs, donnent au pays la facilité de convertir une bonne partie de ses grandes routes en gras pâturages et en terres à blé, et d'augmenter par là le produit annuel de son territoire et de son travail. Il faut convenir, néanmoins, que si le commerce et l'industrie d'un pays peuvent s'élever de quelque chose à l'aide du papier monnaie, ainsi suspendus, pour

(<sup>1</sup>) *Richesse des nations*, livre II, chap. II.

ainsi dire sur les ailes d'Icare, ils ne sont pas tout-à-fait aussi assurés dans leur marche que quand ils portent sur le terrain solide de l'or et de l'argent.

Ce passage de Smith caractérise d'une manière exacte et pittoresque les véritables propriétés du crédit. Mais les premières banques d'Europe ne se hasardèrent point à voler avec les ailes d'Icare, et leurs essais timides furent bien éloignés des opérations hasardeuses des banques de nos jours. Elles s'appelaient modestement des banques de dépôt et leurs coffres renfermèrent toujours en espèces des sommes égales au montant de leurs billets. Ces billets n'étaient que des certificats transmissibles par endossement comme nos lettres de change, et ils n'offraient d'abord d'autre avantage que l'économie du transport des espèces. Chaque florin de papier avait sa garantie en écus ; seulement, les écus étaient d'un poids et d'un titre authentiquement reconnus, pour ôter toute incertitude aux porteurs d'effets de commerce et pour donner à la monnaie de banque une fixité qui la rendit supérieure à toutes les autres. En vain les états voisins altéraient leurs monnaies ou se laissaient envahir par des espèces dépréciées : la simple stipulation du paiement en un ordre ou *transfert* sur la banque de dépôt protégée par l'état, assurait à ce titre une supériorité décisive et bientôt tous les paiemens furent stipulés en monnaie de banque. Cependant les cer-

titificats de dépôt étaient limités par le montant des sommes versées, et la circulation n'avait, en se faisant au moyen du papier, que l'avantage d'être plus commode et plus prompt.

C'est la banque d'Amsterdam qui s'établit la première sur ces bases simples et régulières, car ce que nous savons de la banque de Venise et de celle de Gènes ne permet pas de douter que ces banques fussent autre chose que de grandes régies de perception à l'usage du gouvernement. L'esprit qui présida à la fondation de la banque d'Amsterdam était entièrement différent. Les négocians habiles qui en conçurent la pensée avaient sagement réfléchi que toute épargne dans la dépense d'entretien du capital *fixe* d'un pays est une source d'amélioration pour son revenu. Or, tout ce qu'on n'engage point dans ce capital immobile, se reporte au capital *circulant* qui fournit les matières premières et les salaires du travail, et qui imprime l'activité à toutes les industries. La substitution du papier à la monnaie d'or et d'argent était une manière de remplacer un instrument de commerce extrêmement dispendieux par un autre plus simple et plus économique. Ce premier avantage devait frapper des négocians aussi éclairés que ceux d'Amsterdam; mais ce n'était pas le seul que leur offrit l'organisation de la banque dont ils devaient tirer tant de profit. La Hollande était alors inondée d'une

grande quantité de monnaie étrangère, usée et rognée, que son commerce étendu lui apportait de toutes les contrées de l'Europe et qui avait réduit la valeur de la monnaie courante à neuf pour cent au dessous de la bonne monnaie neuve. Aussi celle-ci était-elle fondue et exportée aussitôt qu'elle paraissait dans la circulation et les marchands ne savaient où trouver des espèces pour acquitter leurs lettres de change, dont la valeur devenait de jour en jour plus variable, au grand détriment de leurs intérêts.

Ce fut le premier objet qui attira la sollicitude des fondateurs de l'établissement. La banque ne reçut les monnaies étrangères bonnes ou mauvaises et la monnaie du pays elle-même, que sur le pied de leur valeur intrinsèque, et elle décida qu'on ne les échangerait contre de bonne monnaie au titre légal, qu'en déduisant les frais de monnayage et d'administration. L'argent de banque obtint dès lors une faveur marquée sur la monnaie courante, et cette circonstance augmenta considérablement la demande des billets. La ville d'Amsterdam était responsable de leur paiement, et les facilités que l'emploi de ces billets offrait au commerce en élevèrent sensiblement le prix au dessus de leur valeur réelle. Toutefois cette supériorité n'était reconnue qu'autant que la monnaie correspondante restait en dépôt dans les coffres de la banque, d'où l'on ne pouvait d'ailleurs la retirer qu'avec désa-

vantage, puisqu'il fallait payer une certaine somme pour les frais de garde, ou plutôt de sortie. Plus tard, la banque donna crédit sur ses livres en échange des dépôts de lingots d'or et d'argent, et cette combinaison ajouta de nouvelles facilités à toutes celles qu'offraient déjà ses billets de crédit. On conçoit aisément que la valeur de ces billets, reposant tout entière sur la présence des écus donnés en échange, il fallait que la banque surveillât sérieusement la garde des coffres et que le gouvernement sût résister à la tentation d'y puiser dans un moment de besoin. Aussi la direction de l'établissement était-elle confiée à quatre magistrats renouvelés chaque année, qui vérifiaient l'état du trésor en entrant en fonctions, le comparaient avec la situation des livres et sous la responsabilité du serment. Chacun sait que lorsqu'à l'approche des Français, en 1672, la banque voulut faire distribuer aux ayant-droit le montant des dépôts, les espèces retirées de ses caves portaient encore les traces d'un incendie qui avait éclaté plusieurs années auparavant. Ainsi le crédit public et privé commença à se fonder par la confiance, et il faut rendre honneur aux hommes qui ont donné ce noble exemple aux sociétés modernes. Dès ce jour, la science économique eut fait un pas immense. Il fut démontré qu'on n'avait pas besoin du numéraire métallique pour développer l'industrie et le commerce, puis-

qu'il suffisait de quelques millions de feuilles volantes pour en tenir lieu dans toutes les transactions. Le crédit devint ainsi un véritable capital aux mains des travailleurs et prépara leur émancipation en les investissant d'un genre de propriété sans limites, la plus respectable de toutes, car elle est fondée sur l'exercice du travail et le respect des engagements. Rien n'arrêtera plus désormais l'effet de l'intelligence humaine, comme aux temps malheureux de l'usure romaine et du servage féodal; et l'histoire, loin de donner un démenti aux théories de l'économie politique; ne fera que les confirmer chaque jour.

La banque d'Amsterdam et les autres banques de dépôt établies sur des bases semblables n'étaient pourtant qu'un premier essai dans les voies du crédit. Sans doute elles donnaient à l'or et à l'argent, sous la forme de certificats transférables, une puissance de circulation plus active; mais sauf le bénéfice résultant de l'*agio*, la valeur des capitaux monétaires n'était point augmentée par leur transformation en billets de crédit. L'Europe demeurait avec les seules ressources de son numéraire, accrues de tout l'or et l'argent importé d'Amérique, mais insuffisantes pour répondre au besoin de production que ce nouvel élément de richesse y avait provoqué. On avait fait un grand pas; il fallut en faire un plus grand encore, et les banques de dépôt devin-

rent des banques de circulation. Puisque les certificats des premières étaient acceptés comme monnaie, en raison de la confiance qu'on avait dans la garantie des dépôts, pourquoi n'aurait-on pas poussé cette confiance un peu plus loin, en augmentant le nombre des billets jusqu'à concurrence d'une somme plus forte que le montant des dépôts? Quel inconvénient pouvait-il en résulter pour les porteurs de ces effets, certains d'être remboursés en espèces, dès qu'ils en manifesteraient la volonté? Ne voyait-on pas, tous les jours, les billets d'un banquier circuler avec tous les privilèges de l'argent, jusqu'au point de porter intérêt comme la monnaie même?

Il ne s'agissait plus que de déterminer par des calculs certains quelle serait, sur une masse d'affaires donnée, la quantité de billets qui se présenteraient au remboursement, afin d'avoir toujours en caisse la somme de numéraire nécessaire pour y faire face. La moindre économie réalisée sur le fonds de réserve devenait un bienfait pour le travail, et pouvait servir à alimenter des industries nouvelles. On était maître d'en disposer par l'exportation, pour accroître le capital consacré au commerce étranger. C'est comme si on eût augmenté d'autant la richesse générale du pays et il n'en coûtait que l'impression ou la gravure des billets, au moyen desquels l'argent était remplacé. Ici commence à se manifester la parfaite justesse de la comparaison du



crédit aux ailes d'Icare, si poétiquement imaginée par Adam Smith. Personne ne saurait affirmer, dans quelle proportion la somme d'argent en circulation dans un pays est à la valeur totale du produit annuel qu'elle fait circuler. Les banques de circulation doivent-elles réserver le tiers, le quart, le cinquième ou la moitié de leur capital en espèces, pour être prêtes sans cesse à rembourser la portion de leurs billets émis, qui viendraient se convertir en écus? N'y a-t-il pas un danger perpétuel pour elles à se trouver en présence d'une chance permanente de remboursement? Car c'est principalement, en échangeant des lettres de change, c'est-à-dire en avançant de l'argent sur ce gage, que les banques émettent leurs billets. Leur profit consiste à percevoir un intérêt sur ces billets jusqu'à l'échéance des lettres de change. Le paiement seul fait rentrer à la banque les avances qu'elle a faites, avec le profit de l'intérêt qu'elle a prélevé. Qu'arriverait-il donc si, après avoir donné ses billets en échange des effets du commerce, ces effets n'étaient pas payés à leur échéance! Quelle ressource resterait-il aux porteurs des billets de la banque, si le gage de ses créanciers périssait dans ses mains?

C'est surtout sous ce point de vue que les banques de circulation sont loin de présenter les mêmes motifs de sécurité que les banques de dépôt. Elles rendent plus de services que celles-ci; mais elles

offrent moins de garanties. Leurs administrateurs ne savent pas toujours se défendre de la tendance naturelle à escompter, c'est-à-dire à réaliser un profit assuré, immédiat et palpable au moyen d'un simple billet qui n'est qu'une promesse. La plupart des banques ont péri par l'abus de leur propre principe, et pour n'avoir pas calculé qu'en multipliant leurs escomptes, elles s'exposaient à épuiser leurs réserves. Adam Smith, James Steuart, J.-B. Say, MM. Storch, et surtout M. de Sismondi ont exposé de la manière la plus lucide et la plus admirable toutes les complications qui peuvent résulter, soit pour le public, soit pour les banques, des erreurs de calcul ou de l'avidité de leurs actionnaires. Ils ont démontré jusqu'à la dernière évidence que toute émission exagérée de billets obligeait ces établissemens à des amas de numéraire dans une proportion d'autant plus grande que l'inquiétude des porteurs les faisait accourir en plus grand nombre. La nécessité de racheter des espèces imposait aux banques, dans ce cas, des sacrifices supérieurs aux profits qu'elles avaient retirés des escomptes, et elles étaient souvent contraintes de rappeler à grands frais de l'étranger le numéraire dont leurs émissions excessives avaient provoqué l'exportation. L'Europe a vu depuis un siècle, des exemples mémorables de ces crises de circulation : la suspension des paiemens de la banque d'Angleterre et la ruine des banques de

province dans ce pays, sans parler du système de Law et plus tard des assignats, dans le nôtre; révolution immense que nous étudierons à part, à cause des graves enseignemens que fournit son histoire.

Cependant le crédit a survécu à toutes ces tempêtes, semblable à la poudre à canon qui ouvre des routes au sein même des rochers, malgré les périls attachés à son usage. Quand on compare de nos jours la circulation du papier à celle des espèces, on demeure convaincu que le crédit a opéré une profonde révolution dans les relations des peuples. Chaque instant nous révèle des matières nouvelles dont la production s'empare au moyen du crédit, et que le crédit seul permet d'expédier aux extrémités du monde. Les entreprises colossales dont notre siècle ouvre la marche, l'esprit d'association qui s'étend comme un réseau sur la surface de l'Europe, la lutte qui s'établit partout entre la civilisation et les débris de la barbarie, tout est l'œuvre du crédit; tout vient de cette idée si féconde et si simple, qui donna naissance aux banques de circulation et principalement à la banque d'Angleterre. Tout homme a pu, dès lors, porter sa tête haute avec la fierté que donne l'espoir d'une indépendance honorable. La propriété foncière a vu s'élever à côté de ses donjons les usines de l'industrie; les mers se sont couvertes de navires et les rives étrangères de colonies européennes. Tout a marché d'un pas rapide et

le monde a fait plus de chemin depuis deux cents ans qu'il n'en avait fait dans les dix siècles antérieurs. L'histoire est là pour prouver que cette puissance du crédit est celle qui doit décider désormais en dernier ressort des grands débats de ce monde, témoin la Hollande qui finit par humilier Louis XIV, et l'Angleterre qui a envoyé Napoléon mourir à Sainte-Hélène.

Les commencemens de cette puissance ont néanmoins été très modestes, même en Angleterre, où la première banque de circulation sembla d'abord se modeler sur celles de Venise et de Gênes, et ne fut pendant long-temps qu'un bureau de la trésorerie. En 1694 on la vit tour-à-tour prêter son capital entier au gouvernement et exiger de lui des intérêts de 8 pour cent; puis doubler ce même capital en 1696 et le prêter encore, en 1708, après l'avoir doublé une seconde fois. En vain ses actions perdent la moitié de leur valeur; en vain ses billets souffrent une dépréciation de 20 pour cent, et cessent-ils un moment d'être payés : on ne se lasse point de souscrire de nouvelles actions, malgré la baisse énorme des premières, parce que c'est l'état qui est le principal débiteur de la banque et que déjà se fait sentir l'influence de la garantie nationale sur les emprunts publics. On a bientôt compris l'importance d'une telle solidarité et la confiance publique s'attache à la fortune de l'état comme à la meilleure ancre de

salut. La banque d'Angleterre a fait depuis cette époque des fautes capitales, et même, un jour, en 1797, elle a osé suspendre totalement ses paiements en espèces, sans rien perdre de son importance, malgré cette faillite déclarée. La nation ratifia la décision du parlement qui autorisait la banqueroute, et les billets de la banque devenus du papier-monnaie, de véritables assignats, continuèrent de circuler comme s'ils eussent toujours été remboursables en écus. Le gouvernement les reçut en paiement des impôts et l'emprisonnement pour dettes fut épargné à ceux qui se libéreraient par ce moyen. On aurait cru qu'à dater de ce jour ces billets se multiplieraient outre mesure; mais les actes du parlement et la prudence publique en contièrent l'émission dans de sages limites et l'Angleterre a pu se passer pendant vingt ans de la plus grande partie de son numéraire, sans cesser d'être la première nation commerçante du monde.

Enfin le fameux acte de M. Peel amena la reprise des paiemens en espèces, vers la fin de l'année 1819, et cinq années après, en 1824, on comptait en Angleterre près de 700 compagnies (1) organisées, ou près de l'être, au capital de dix milliards, dont le quart était constitué en 1827, avec deux milliards cinq cents millions. Dans ce court espace

(1) *A complete view of the joint stock companies formed during the years 1824 and 1825 by Henry English.*

de temps, la Grande-Bretagne avait prêté aux étrangers un milliard deux cent cinquante millions de francs. Tels sont les effets merveilleux du crédit<sup>(1)</sup> et son influence sur le développement de la production, que, malgré ces exportations considérables de numéraire et malgré l'énorme capital engagé dans les entreprises de mines, d'éclairage, de bateaux à vapeur, de filatures et de forges, l'Angleterre trouve encore, de nos jours, le moyen de consacrer cinq ou six cents millions à ses chemins de fer. Elle commande les travaux de la paix avec autant d'énergie qu'elle poursuivait, il y a vingt-cinq ans, les

(1) J'ai dû me borner à indiquer ici sommairement la révolution opérée en Europe par l'établissement des banques de dépôt et de circulation, et les principales bases sur lesquelles ces banques reposent. Tous les détails de leur organisation ont été exposés de la manière la plus complète dans Adam Smith, *Richesse des nations*, livre II, chap. 2, et livre IV, chap. 3; dans le IV<sup>e</sup> livre de Steuart, *Recherche des principes de l'économie politique*, et dans M. de Sismondi, *Nouveaux principes d'économie politique*, t. II, ce dernier, adversaire déclaré des banques; ce sont les trois auteurs qu'il fut lire de préférence sur cet important sujet. M. Storch, J.-B. Say, Malthus, Ricardo lui-même, ont dû leur emprunter, surtout aux deux premiers, les belles analyses qu'ils ont données de la physiologie des Banques. Pour qui désire approfondir la matière, l'*Histoire des Banques* de M. Gilbert, le fameux pamphlet de Cobbett, intitulé: *Paper against gold*, vrai chef-d'œuvre de dialectique et de netteté financière, l'ouvrage de M. Thornton, *An inquiry on the paper credit*, et l'enquête publiée par le parlement d'Angleterre à l'occasion du renouvellement du privilège de la Banque, sont des documens indispensables à consulter. Toute la science du crédit est là. On peut consulter aussi, mais avec réserve, l'ouvrage de M. Joseph de Welz, intitulé: *La magia del credito svelata*, 2 vol. in-4. Naples, 1824.

travaux de la guerre. Et cependant l'Angleterre est le pays de l'Europe où il y a le moins d'espèces métalliques, de sorte que, chez elle, du moins, on pourrait croire à la vérité de cet adage économique de Ricardo : « La monnaie est arrivée au maximum de la perfection, quand elle est à l'état de papier. » Je n'explique pas, je raconte ; avant d'en croire Ricardo, il faut voir ce qu'a essayé Law.

---

---

## CHAPITRE XXXI.

**Du système de Law. — Des circonstances qui lui ont donné naissance. — Des causes principales de sa ruine. — Influence qu'il a exercée sur la marche de l'économie politique.**

---

Au commencement du dix-huitième siècle, il s'était opéré un changement profond dans l'économie politique de l'Europe. L'extension extraordinaire prise par le commerce extérieur et l'établissement du système restrictif avaient concentré les capitaux sur la navigation et sur les manufactures. On eût dit que la terre était abandonnée comme un élément stérile, et il ne fut plus question que de compagnies privilégiées, soit pour le commerce des Indes-Orientales ou Occidentales, soit pour la fabrication des draps, des tapis ou des glaces. Tous les fonds se portèrent bientôt vers ces entreprises, à cause de la faveur et des profits que leur assurait le monopole. Chaque peuple d'ailleurs, entrant



dans la voie des tarifs, crut devoir protéger sa production contre les rivalités de ses voisins et chercher son élévation dans leur décadence par l'Espagne, au moyen des prohibitions; l'Angleterre, en excluant les navires étrangers; la France, en les frappant de droits différentiels. Toutes les habitudes bienveillantes de réciprocité furent remplacées par des mesures répulsives, véritable image de la guerre au sein même de la paix.

Pour comble de malheur, des guerres trop réelles sortirent de ces doctrines pernicieuses, dont *l'acte de navigation* et le tarif de 1664 n'étaient que le prélude. Au dommage intérieur que se causaient les nations par l'abus du système protecteur, il fallut bientôt ajouter les maux affreux qui résultèrent d'une lutte ouverte et soutenue de part et d'autre avec un égal acharnement. On a vu ce qu'avait pu produire en ce genre la rivalité de l'Angleterre et de la Hollande, et de quelles catastrophes furent troublées les dernières années du règne de Louis XIV. Les finances de tous les peuples étaient épuisées; il n'y avait plus de capitaux pour pousser la guerre, ni pour relever l'industrie. Un peuple seul, au sein de ces désastres, avait conservé une attitude fière et indomptable, comme plus tard l'Angleterre en présence de Napoléon : c'étaient les Hollandais; et ils n'avaient trouvé de ressources, après leur patriotisme, que dans leur crédit. Nous avons dit

quelles vues ingénieuses avaient présidé à sa fondation et les développemens rapides que prit la banque d'Amsterdam, malgré la limite imposée à ses émissions de billets, par la nécessité d'en posséder le capital équivalent en espèces. Bientôt les banques de circulation et surtout la banque d'Angleterre donnèrent une impulsion plus active à toutes les industries et le travail entra dans une ère nouvelle.

La France seule, parmi ces grandes nations, était demeurée en retard et son gouvernement mal inspiré se livrait aux excès de la *révocation*, tandis que l'Angleterre et la Hollande enfantaient des merveilles, sous les auspices du crédit. Vauban et Boisguilbert ont décrit en termes pathétiques le triste abaissement de la puissance productive de la France en ces temps déplorables. *Il ne leur restait plus que les yeux pour pleurer*, disaient-ils de nos pères, et force nous est de croire à la réalité de leurs malheurs, confirmés par d'aussi nobles témoignages. Ce fut en cet état que Louis XIV mourant laissait notre pays. Jusqu'au dernier moment, son ministère avait vécu d'expédiens misérables. On l'avait vu réduit à multiplier des charges ridicules pour tirer quelque argent des nouveaux titulaires ; et tandis que l'Angleterre et la Hollande empruntaient à trois ou à quatre pour cent, les traitans faisaient payer l'argent au roi de France dix,

vingt et jusqu'à cinquante pour cent. L'énormité des impôts avait épuisé les campagnes, veuves de leurs laboureurs par suite des consommations de la guerre; le commerce était devenu presque nul; l'industrie, décimée par la proscription des protestans, semblait condamnée à perdre toutes les conquêtes dues au génie de Colbert.

Telle était la situation de la France quand Louis XIV mourut. La dette publique s'élevait alors à plus de trois milliards et la banqueroute semblait imminente. Elle fut même proposée au régent qui la rejeta noblement, et qui se borna à établir une commission (la fameuse commission du *visa*), pour examiner la validité des droits des divers créanciers de l'État. C'est à cette époque que Jean Law fit la proposition d'une banque de circulation et d'escompte, et jeta dans notre pays les premiers fondemens du crédit. Il nous faut exposer avec quelque étendue les idées si hautes et si long-temps méconnues de cet homme célèbre, qui eut le tort commun à tous les hommes de sa trempe, celui d'avoir raison cent ans trop tôt et de mourir sans être compris. Sa première jeunesse avait été aventureuse, mais toute pleine d'études spéciales sur le crédit public en Angleterre, en Hollande, à la source des grandes affaires. Il avait vu de près ce que peut, dans un pays, l'activité de la circulation, et son imagination, exagérant les bienfaits du crédit, lui avait fait croire

que l'abondance du numéraire était la principale cause de la richesse des États, puisque le numéraire seul amenait le développement de leur industrie et de leur prospérité. C'était, à quelques égards, le préjugé général de l'Europe au temps où il vivait, et ce préjugé ne contribua pas peu à favoriser l'adoption de ses vues. Il lui sembla qu'en assurant à un pays la possession d'une quantité de numéraire suffisante pour commander le travail, on le ferait arriver au plus haut degré de richesse et de puissance. Or, les banques de circulation permettaient de suppléer le numéraire par le crédit qui procure au papier la valeur et l'utilité de l'argent, et comme il n'y a point de limites aux émissions de papier-monnaie, la richesse publique lui paraissait désormais à l'abri de tous les obstacles.

Telle fut l'erreur de Law : l'exagération d'un bon principe. Il avait pris l'effet pour la cause, en attribuant au crédit des résultats dont le crédit n'est que la conséquence. Il n'avait pas considéré que le numéraire, espèces ou papier, devait toujours être proportionné à la quantité de valeurs en voie de circulation par l'échange, et que les écus étaient impropres à faire naître l'industrie chez un peuple, sans le secours du travail préexistant. L'augmentation du numéraire, sans l'accroissement correspondant de valeurs échangeables, ne ferait qu'élever le prix de toutes choses, au lieu d'accroître

tre la richesse réelle d'une nation. Mais le génie vaste et sûr de Law avait compris de prime abord la nécessité de fournir à bon marché des capitaux au travail. Il avait remarqué que le crédit individuel, c'est-à-dire celui des banquiers et des marchands d'argent était souvent funeste à l'industrie, à cause du despotisme exercé par les prêteurs sur les travailleurs ; et il voulait substituer à la commandite du crédit individuel la commandite du crédit de l'État. « N'oubliez pas, disait-il au régent, que l'introduction du crédit a plus apporté de changement entre les puissances de l'Europe que la découverte des Indes ; que c'est au souverain à le donner, non à le recevoir. »

Toutes ses idées se tournèrent donc, dès le principe, vers les moyens d'assurer au gouvernement la direction du crédit public, en mettant entre ses mains l'administration d'une banque générale chargée de percevoir tous les revenus de l'État et d'exploiter tous les monopoles dont il serait investi. Mais soit que les théories de finances fussent alors comprises de peu de monde, soit que la nouveauté du projet eût effrayé les esprits, Law n'obtint que le droit d'établir une banque privée, parfaitement semblable, à beaucoup d'égards, à ce qu'est, de nos jours, la banque de France, et dont le fonds social fut de six millions, divisés en douze cents actions de cinq mille francs chacune. Cette banque était

autorisée à escompter les lettres de change, à se charger des comptes des négocians et à émettre des billets payables au porteur, en écus du poids et du titre de l'écu du jour. A peine cette banque était-elle fondée que le crédit reparaisait de toutes parts <sup>(1)</sup>, la confiance gagnait même les étrangers, et l'usure cessait d'exercer ses ravages. Le gouvernement ajouta sa sanction à celle du public en rece-

(1) Dutot décrit ainsi, en les exagérant, les avantages produits par la banque de Law :

« L'abondance se répandit bientôt dans les villes et dans les campagnes; elle alla y tirer les uns et les autres de l'oppression des dettes que l'indigence avait fait contracter, elle réveilla l'industrie, elle rendit la valeur à tous les biens-fonds, qui avait été suspendue par ces dettes, elle mit le roi en état de libérer et de remettre à ses sujets plus de cinquante-deux millions d'impositions des années antérieures à 1716, et pour plus de trente-cinq millions de droits éteints pendant la régence; elle fit baisser l'intérêt des rentes, elle écrasa l'usure, elle porta les terres au denier 80 et 100, elle fit élever des édifices dans les villes et dans les campagnes, réparer les anciens qui tombaient en ruines, défricher les terres, donner des valeurs à des matériaux tirés du sein de la terre, qui n'en avaient point auparavant, elle rappela nos citoyens que la misère avait forcés d'aller ailleurs chercher à vivre; enfin, cette abondance attira les richesses étrangères, les bijoux, les pierres précieuses, et tout ce qui pouvait accompagner le luxe et la magnificence, nous vinrent des pays étrangers. Que ces prodiges ou ces merveilles aient été produits par l'art, par la confiance, par la crainte ou par des chimères, si on le veut, on ne saurait s'empêcher de convenir que cet art, que cette confiance, que cette crainte ou que ces chimères avaient opéré toutes ces réalités, que l'ancienne administration n'aurait jamais produites. »

*(Réflexions politiques sur les finances et sur le commerce de France, tome 1<sup>er</sup>.)*

vant comme espèces les billets de la banque de Law. C'était le premier essai qu'on faisait en France de cette monnaie nouvelle, et l'on peut affirmer hardiment que l'usage en serait devenu général, s'il n'avait aussi promptement dégénéré en abus. En effet, dès que le régent eut rendu l'édit du 10 avril 1717, qui obligeait les fermiers et les receveurs des impôts d'acquitter en espèces les billets de la banque, toutes les fois qu'il leur en serait présenté, ces billets acquirent une importance considérable ; l'argent cessa de voyager et se réfugia dans les caisses des provinces ou dans celles de la banque, pour y faire face aux remboursements, d'autant moins demandés que le papier était plus commode et d'un transport moins coûteux. Le succès fut si complet et si décisif, que la banque put émettre jusqu'à cinquante millions de billets avec un capital de six. Les dépôts d'or et d'argent augmentaient chaque jour avec la demande des billets. On en demandait même plus qu'on n'en demande aujourd'hui que les billets de la banque ont tant de peine à circuler, aussitôt qu'ils ont franchi l'enceinte de Paris.

Ainsi, Law avait réalisé en moins de deux années les plus brillantes utopies du crédit public et privé. Il avait obtenu, sur une échelle immense, des résultats qui sont encore, après cent ans, concentrés dans quelques villes de commerce ; il était parvenu

d'un seul trait au terme d'une course qui semblait devoir exiger plusieurs relais de générations. Ce sera un éternel honneur pour sa mémoire d'avoir organisé de toutes pièces, sans y omettre aucun rouage essentiel, un mécanisme aussi compliqué que celui des banques de circulation et d'avoir familiarisé ses contemporains, victimes de tant de déceptions financières, avec le régime de la confiance et des billets. Qui pourrait dire quelle fut sa joie en voyant le succès si prompt de son ouvrage, le travail encouragé, l'espérance renaître et la France sourire à ses efforts ! Mais ces jours de triomphe devaient être de courte durée, et la Providence lui réservait pour un avenir très prochain, de cruelles compensations. Nous en profiterons, comme d'un enseignement grave et digne de figurer dans l'histoire de la science.

Déjà la banque de circulation établie à Paris ne suffisait plus à l'ambition de Law. Il poursuivait toujours le premier objet de ses désirs, l'établissement d'une banque nationale chargée de percevoir les revenus publics et d'exploiter les privilèges commerciaux qu'il plairait au gouvernement de lui concéder. La possibilité d'émettre des billets pour une somme dix fois plus élevée que les réserves en espèces lui semblait désormais trop bornée. Il avait conçu la pensée de réunir en une association commune tous les capitalistes de France et de leur



faire mettre en commandite tous les élémens de la richesse publique, depuis la propriété foncière jusqu'aux éventualités du commerce colonial. Quelle plus belle hypothèque que la France! et quelle valeur une telle garantie devait acquérir, quand le crédit assuré au plus humble propriétaire, ouvrirait une carrière illimitée aux améliorations de toute espèce! Mais Law ne pouvait pas présenter ce projet au public dans sa majestueuse simplicité; la confiance nationale n'était pas assez éclairée pour le permettre. Il lui fallut greffer, si l'on peut parler ainsi, sa banque universelle sur quelque institution adaptée aux préjugés de ses contemporains, et le malheur voulut que la manie de coloniser, qui était alors fort à la mode, lui fournit l'occasion de fonder une compagnie de commerce sur les bords du *Mississippi*. Ainsi naquit la compagnie des *Indes-Occidentales*, au capital de cent millions, composé de deux cent mille actions de cinq cents francs chacune, sous forme de billets au porteur, transmissibles par voie d'endossement. Pour en favoriser la réalisation, Law crut devoir faire autoriser, par l'édit de concession (août 1717) tous les actionnaires à verser le montant de leur souscription, un quart en espèces et les trois autres quarts en certificats de rentes, connus sous le nom de *billets d'État*, alors fort dépréciés. Cette circonstance leur donna quelque faveur et releva sensiblement le crédit pu-

blic; mais le salut de l'entreprise dépendait réellement du succès colonial de la compagnie, et quelle que fût la crédulité des contemporains, les dividendes ne se composèrent jamais que de l'intérêt des billets d'État, payé par le gouvernement aux actionnaires. Bientôt une opposition formidable, sortie du sein des parlemens, prétendit contester à la banque nouvelle le droit de percevoir les impôts et de faire les paiemens publics, et défense fut faite aux employés du fisc d'échanger contre des espèces les billets qui leur seraient présentés. Il fallut un lit de justice pour y mettre ordre, sans parler de la concurrence des frères Paris qui organisèrent l'*anti-système* (1) sous l'influence des *parlementaires*.

Enfin le 4 décembre 1718, deux ans et demi après sa fondation, la banque de Law fut déclarée banque royale, et le capital fut remboursé en écus aux actionnaires. Le roi se chargeait désormais de la garantie des billets, dont l'émission s'éleva en quelques mois à une somme supérieure au capital de l'ancienne banque. Malheureusement, pour accréditer les nouveaux billets, Law crut devoir obte-

(1) On appela *anti-système*, par opposition aux idées de Law, connues sous le nom de *système*, l'association formée par les quatre frères Paris, de Grenoble, pour renverser la banque de Law, au moyen d'un capital de cent millions, dont les intérêts, mieux garantis que ceux de la banque, devaient naturellement faire tomber les actions de celle-ci.

nir du régent un édit qui défendait les transports de numéraire entre les villes où se trouvaient des bureaux de la banque. C'était donner un cours forcé à son papier-monnaie, et ce ne fut pas la seule erreur de Law. Il était dans sa destinée d'importer en France, avec les plus utiles usages du crédit, le plus désastreux de ses abus, *l'agiotage*. L'agiotage naquit des relations de la banque royale avec la compagnie des Indes-Occidentales. Les actions de cette compagnie ayant baissé considérablement, Law qui voulait les soutenir, s'obligea à les acheter au dessus du pair à une époque donnée, s'engageant à payer une *prime* égale à la différence du prix de bourse avec le pair. Chacun voulut courir la chance du bénéfice qui en résultait et les actions montèrent. Elles montèrent bien davantage encore, quand Law, en possession de la faveur du régent, eut fait joindre au privilège de la compagnie des Indes-Occidentales le monopole des Indes-Orientales, avec l'autorisation d'émettre un nouveau capital capable de suffire à la grandeur de cette association. Des combinaisons habiles, parce qu'elles étaient neuves, firent affluer les espèces dans les coffres du novateur écossais. Il donnait du temps aux actionnaires pour acquitter le montant de leurs actions, sans songer que le temps lui manquerait à lui-même pour achever son œuvre, et qu'on lui reprocherait bientôt la ruine du pays ;

mais enfin il donnait du temps, le temps dont les Américains de nos jours ont dit qu'il valait de l'argent, *time is money*. Les spéculateurs achetèrent à la fois des actions et des espérances, et Law redoubla d'efforts pour donner de la valeur aux unes et aux autres. L'argent versé à grands flots dans les caisses de l'État lui inspira l'idée d'une refonte des monnaies : il s'en fit accorder la fabrication exclusive par un édit, dont la faveur coûta cinquante millions à la banque. Ainsi commencèrent ces concessions réciproques entre le gouvernement et le *système*, le premier accordant toujours et le second promettant sans cesse, avec la même irréflexion et la même insouciance de l'avenir. Il y eut pourtant d'énormes bénéfices recueillis par suite de la refonte des monnaies, et pour peu que la compagnie des Indes eût fourni sa part de dividendes, la banque royale aurait été assise sur des bases inébranlables. L'avidité des gens de cour et la folie des spéculateurs en décidèrent autrement.

Déjà les actions s'étaient élevées à un taux que ne justifiaient ni les garanties offertes par la compagnie, ni même les chances de profit les plus exagérées. Ce ne fut plus qu'un jeu, dont l'histoire est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en donner les détails. Il suffit de dire que la hausse des actions improvisa des fortunes vraiment fabuleuses, et amena, dans la propriété, des déplacements qui

n'ont pas tous été sans avantage pour la prospérité générale du pays. L'aristocratie foncière, lasse de posséder des terres dont les revenus modestes ne pouvaient se comparer aux profits éblouissants de l'agiotage, échangea ses prés et ses bois contre des actions; les salaires s'élevèrent à un taux inconnu jusqu'alors, et les marchandises qui encombraient les magasins ne purent suffire à l'empressement des acheteurs. Law semblait parvenu au comble de ses vœux. Si quelques rivaux mal inspirés achetaient ses billets pour l'inquiéter par de fortes demandes de remboursement en écus, il faisait rendre un édit qui réduisait la valeur des espèces, et il déconcertait les coalitions par l'audace de son alliance avec le gouvernement. Jamais, il faut le dire, des expériences plus hardies ne furent faites avec une telle promptitude et sur une telle échelle; jamais des théories plus aventureuses n'eurent à leur service un pouvoir plus absolu. Il ne restait plus qu'une dernière tentative, la plus dangereuse, il est vrai, mais la plus séduisante de toutes, le remboursement de la dette publique. Celle-là devait rencontrer moins qu'aucune autre des obstacles de la part du régent; mais elle eut le défaut d'être exécutée sans précaution et d'une manière prématurée. Quinze cents millions ne pouvaient pas être ainsi déplacés légèrement dans un pays moins habitué aux vastes opérations du crédit que l'An-

gleterre et la Hollande. C'était aussi hasarder beaucoup que de substituer les actions de la compagnie des Indes aux titres des créanciers de l'État et de leur faire troquer, comme on le disait dans le temps, leurs certificats de rentes contre les brouillards du Mississipi. Cependant la mesure aurait réussi sans la fureur avec laquelle le public se précipita dans les spéculations dont elle devint le signal. Les actions, à peine émises, montèrent au triple, au quintuple et même au décuple de leur capital nominal. On eût dit que les Français ne sauraient plus désormais où placer leur argent, tant ils se pressaient pour obtenir à tout prix des titres du nouvel emprunt. La seconde émission vit se réaliser à cinq mille livres, cent mille actions de cinq cents francs. Ce fut une frénésie générale, encouragée d'ailleurs par la latitude accordée aux souscripteurs de se libérer en dix versements de mois en mois. Il suffisait *de donner des arrhes*, comme dit si ingénieusement M. Thiers <sup>(1)</sup>, pour s'assurer dix actions au lieu d'une. Les créanciers de l'État ne furent pas les derniers à se prêter à leur spoliation, et l'histoire du système est toute pleine des brigandages qui ont ouvert dignement dans notre pays la carrière de l'agiotage.

Nous ne pouvons exposer ici succinctement que les résultats de cette grande révolution financière,

(1) Notice sur *Law*, dans l'*Encyclopédie progressive*, page 80.

qui causa de grands maux, comme toutes les révolutions, mais qui produisit aussi de grands biens, des biens durables, en compensation de maux passagers. La morale publique en reçut principalement de rudes atteintes, trop capables de détourner les honnêtes gens de la voie longue et épineuse du travail. « Les variations de la fortune étaient si rapides, dit M. Thiers (1), que des agioteurs, recevant des actions pour aller les vendre, en les gardant un jour seulement, avaient le temps de faire des profits énormes. On en cite un, qui chargé d'aller vendre des actions, resta deux jours sans paraître. On crut les actions volées; point du tout: il en rendit fidèlement la valeur; mais il s'était donné le temps de gagner un million pour lui. Cette faculté qu'avaient les capitaux de produire si rapidement, avait amené un trafic: *on prêtait les fonds à l'heure*, et on exigeait un intérêt dont il n'y a pas d'exemple. Les agioteurs trouvaient encore à payer l'intérêt exigé et à recueillir un profit pour eux-mêmes. On pouvait gagner jusqu'à un million par jour. Il n'est donc pas étonnant que les valets devinssent tout à coup aussi riches que des seigneurs: on en cite un qui, rencontrant son maître par un mauvais temps, fit arrêter son carrosse et lui offrit d'y monter. » La folie en vint à ce point, que les actions montèrent à trente capitaux pour un et que

(1) Article *Law*, déjà cité.

l'agiotage absorba comme un gouffre ; toutes les économies du riche et du pauvre, en moins de quelques mois. Il n'y eut bientôt plus assez de galons chez les marchands pour dorer la nouvelle aristocratie qui sortit de cette effervescence de bourse, et les six cent mille actions de la compagnie des Indes en vinrent à représenter plus de dix milliards imaginaires. Il faut avoir été témoin de quelques engouemens financiers du temps présent pour se faire une idée du délire de l'époque de Law, et de l'aveuglement profond où la fureur des spéculations avait plongé les gens les plus raisonnables.

Cependant, le moment de la crise approchait, sans que personne osât la prévoir, pas même Law lui-même, qui semblait croire à la durée indéfinie de son système. Il n'y avait plus de garantie possible pour un capital porté à plus de dix milliards ; et quand même le Mississipi eût été un véritable Eldorado, quatre cents millions auraient à peine suffi à assurer un intérêt de 4 ou 5 p. cent au chiffre idéal des actions. On fut bientôt obligé d'imposer, par autorité, une foule de mesures qui auraient dû être le résultat de la confiance, et dès ce moment la confiance fut ébranlée. Law crut devoir soutenir les billets de sa banque par des édits qui en défendaient la conversion, à Paris, contre des matières d'or et d'argent ; puis il fit ordonner que les impôts seraient payés en billets ; puis enfin que les créan-



ciers auraient droit d'exiger aussi, en billets, le paiement de leurs créances. Mais ces vains expédiens ne firent que hâter l'explosion de la catastrophe. Les plus prudents s'empressèrent de *réaliser*, c'est-à-dire de convertir en terres, en meubles, en maisons, le montant de leurs actions ou de leurs billets, et l'on vit alors un phénomène entièrement contraire à celui que nous avons déjà signalé, les porteurs d'effets courir après toutes les valeurs solides, tandis qu'auparavant ils semblaient trop heureux de se débarrasser de ces valeurs pour avoir des effets. Les prix s'élevèrent presque subitement à un taux inconnu jusqu'alors, et l'affluence devint de jour en jour plus considérable à la banque, pour obtenir des remboursements en espèces. On crut pourvoir à ce danger en forçant le cours des billets, et en annonçant, pour maintenir la confiance ébranlée, des dividendes qui ne pouvaient être payés. Puis vinrent les mesures folles : la défense de porter des pierreries et des diamans, de peur qu'on n'en achetât en échange d'actions ou de billets de banque ; la confiscation des vieilles espèces et les visites domiciliaires pour les découvrir. La chute des actions n'en marchait pas moins d'un pas rapide, au grand désespoir des malheureux qui avaient échangé des biens réels contre des richesses fictives, et au bruit des saturnales de tous les nouveaux enrichis, qui avaient consolidé leur fortune

par des achats de terres ou par des placemens à l'étranger. Le fameux édit du 5 mars 1720 mit le comble à cet échafaudage de mesures violentes qui a déversé sur le système de Law le blâme un peu partial de la postérité. Cet édit, assimilant par des combinaisons astucieuses les billets de la banque aux actions de la compagnie des Indes, c'est-à-dire des valeurs obtenues en échange de titres sérieux à des valeurs éminemment fictives et éventuelles, fut une véritable banqueroute, qu'aucun historien n'a essayé de dissimuler. Nous aurions peine à comprendre aujourd'hui à quels tristes expédiens Law se crut obligé de descendre, après ce dernier coup. Les édits désespérés qu'il fit rendre rappellent quelques-unes des mesures de la terreur de 1793 <sup>(1)</sup>, y compris la délation contre les détenteurs de l'or et de l'argent, et la perturbation du système monétaire. La science n'a que faire de ces aberrations d'un homme de génie aux abois, si ce n'est de regretter qu'il y ait été amené, pour ainsi dire, malgré lui, par la nécessité où il se trouva de subordonner ses opérations aux exigences de la cour et à la détresse des finances.

(1) Il était défendu de garder plus de cinq cents francs en espèces, sous peine d'une amende de dix mille francs. Aucun ouvrage d'or ne devait peser plus d'une once. On fixa le poids de tous les articles d'orfèvrerie, celui des plats, des sucriers, des flambeaux. Le ridicule ici le disputait à l'odieux.

Dutot, Forbonnais, Steuart et M. Thiers (1) ont parfaitement exposé les derniers momens du système et les fausses combinaisons qui en déterminèrent la chute. Ce qui demeure certain aujourd'hui, c'est que la banque de Law aurait rendu d'immenses services à la France, si le régent n'en avait fait un instrument de perception, une machine financière docile, au lieu de lui laisser l'indépendance d'une institution commerciale. Quand on pense que cette banque établie en vue d'activer la circulation, en était venue au point d'interdire celle de l'or et d'altérer la valeur des monnaies, il est difficile de concilier une telle fin avec les débuts prospères qui ne permettaient pas de la prévoir. A dater du 21 mai 1721, on réduisit progressivement les actions de la compagnie des Indes et les billets de la banque royale : c'était décréter la banqueroute, au lieu de l'attendre et de la subir; c'était dire aux créanciers du gouvernement qu'on les avait indignement trompés et qu'on leur ouvrait audacieusement les yeux. Mais le public ne recueillait, en vérité, que ce qu'il avait semé. N'était-ce pas lui qui avait fait hausser le taux des actions jusqu'à un chiffre exagéré, et qui avait ainsi augmenté artificiellement leur valeur, de manière à

(1) *Réflexions politiques sur les finances et le commerce; Recherches sur les finances de France; Recherche des principes de l'économie politique; article Law, déjà cité.*

rendre impossible le paiement des intérêts, dans la proportion nécessaire à un capital aussi énorme ! Il est arrivé à la banque de Law ce que nous avons vu en Amérique, lors de la dernière crise qui vient d'agiter ce pays. La plupart des banques ont péri pour avoir trop multiplié leurs émissions, c'est-à-dire pour avoir trop spéculé sur la hausse des terres et sur les progrès d'une civilisation qui ne peut jamais marcher que du pas de l'homme. Sous quelque point de vue qu'on envisage le système, on se convaincra que, si Law fût demeuré fidèle aux vrais principes du crédit qu'il avait si bien développés dans ses *Considérations sur le numéraire* (1), il aurait élevé la France, il y a cent ans, au premier rang des puissances financières et peut-être prévenu les catastrophes terribles dont la fin du dix-huitième siècle a été agitée. Lui seul, depuis l'existence des banques, a pu impunément mettre dix fois autant de billets en circulation que sa banque renfermait de capitaux en espèces, et malgré l'imprudence de sa conduite au sujet de la compagnie des Indes, il n'en conservera pas moins l'honneur d'avoir créé en France les premières valeurs industrielles.

(1) C'est dans cet écrit, traduit en français et réimprimé en 1790, que Law a exposé avec une parfaite lucidité ses idées sur le crédit. Beaucoup d'économistes y ont puisé d'utiles renseignements, sans rendre à l'auteur la justice qui lui était due.

Cette seule création était une pensée haute et grandiose. Les plus petits capitaux trouvaient désormais un placement, et les travailleurs jusqu'alors condamnés à l'incertitude du salaire, étaient enfin admis aux privilèges de la propriété. Les actions de la banque et de la compagnie des Indes offraient aux hommes économes les avantages d'une caisse d'épargne, avec les chances de profit d'une grande association commerciale. La conception de Law nous semble admirable sous ce rapport. Le crédit public était substitué au crédit privé. L'intérêt de l'argent tombait au taux le plus bas ; et par là disparaissait la cause la plus efficace de l'inégalité des conditions. Malheureusement, le financier écossais partagea l'erreur commune à plusieurs de ses plus illustres contemporains, en supposant qu'il suffisait de multiplier la monnaie pour faire diminuer l'intérêt de l'argent ; et il aggrava cette première erreur par l'erreur plus grande encore et toute personnelle, de croire qu'on pouvait multiplier la monnaie de papier (les billets de banque), sans avoir égard au capital chargé d'en répondre. L'événement favorisa son illusion plus long-temps qu'il ne semblait possible, car nous avons vu que les avantages du papier furent si bien compris en France, que Law put hasarder, même au début de ses opérations, ce que nulle banque d'escompte n'oserait tenter aujourd'hui, une émission de bil-

lets dix fois plus considérable que le capital en espèces. La confiance était générale ; le tort de Law fut d'en abuser. Le régent l'y entraîna peu à peu, dans l'intention de rembourser la dette nationale ; et il le força « d'élever, suivant l'expression d'un contemporain <sup>(1)</sup>, sept étages sur des fondemens qu'il n'avait posés que pour trois. » Les véritables effets du système nous sont à peine bien connus à présent. Les écrivains du temps en parlent tous avec cette affectation d'horreur qui poursuit trop souvent les plus grandes renommées, quand la main du malheur s'est appesantie sur elles. « En quittant cette partie, dit M. Lemontey <sup>(2)</sup>, les joueurs heureux eurent trop d'intérêt à dissimuler leurs profits, et les malheureux à exagérer leurs pertes. Les appréciateurs de cette crise compliquée furent exposés à confondre la violence du remède avec celle du mal, *et ce qui n'était que déplacé avec ce qui était détruit...* Cependant les provinces centrales, où la civilisation était le plus retardée, en éprouvèrent un ébranlement salutaire. Ces pays pauvres et indolens, où l'on avait vu le commerce et l'argent presque ignorés, les fruits de la terre sans valeur, et la perception des impôts aussi pénible qu'improductive, s'animèrent d'une vie nouvelle. Sous le rapport de la richesse, du prix des

<sup>(1)</sup> Dutot.

<sup>(2)</sup> *Histoire de la régence*, tome I, page 356.


denrées, de la somme des contributions, de la vie sociale et de l'importance politique, la renaissance de ce vaste territoire date du cataclysme de Law, et sa civilisation progressive, depuis 1720, en est un meilleur monument que les billets de la banque qu'on y conserve dans quelques chaumières. »

La principale cause de la chute du *système*, fut donc la trop grande émission de billets de banque et d'actions de la compagnie des Indes. Des capitaux *fictifs* étaient impuissans à fournir des intérêts *réels* : il n'en résulta que l'élévation exagérée du prix de toutes choses et un déplacement général des fortunes, d'autant plus dangereux qu'il était plus rapide. Des catastrophes semblables ont signalé depuis, les mêmes abus du crédit, dans les deux mondes. Nos pères ont vu les *assignats*, multipliés outre mesure, tomber avec fracas malgré la garantie des biens dits nationaux; l'Angleterre a éprouvé à son tour une grande crise monétaire, pour avoir dépassé dans les prêts de sa banque à son gouvernement, la limite naturelle des espèces. Au moment où j'écris, une crise plus grave vient de bouleverser toute la circulation aux États-Unis, et l'on se croit transporté à l'époque de Law, quand on étudie les causes de cette perturbation, qui sont presque identiquement les mêmes que celles de la chute du système. En vain la Convention punit de mort le refus de la monnaie de papier; en vain le

parlement d'Angleterre autorise la faillite de la banque et les États-Unis précipitent-ils la banqueroute des leurs : ces formidables attaques ne font que raffermir les bases fondamentales de la théorie du crédit. Le crédit ne doit représenter que les valeurs solides, et la solidité des valeurs ne peut être appréciée que par la confiance, jamais décrétée par la force. Si Law eût été libre dans ses opérations, il aurait contenu ses émissions de billets et d'actions dans les proportions indiquées par les besoins de la circulation et par les revenus probables de la compagnie des Indes. Ses premiers succès furent éblouissants. Il s'imagina qu'il pourrait réduire la France entière en petite monnaie et faire circuler toutes les terres sous forme de papier. Toutefois l'effet qu'il obtint de cette tentative gigantesque ne fut pas stérile. Les mutations innombrables qui s'effectuèrent sous l'influence du système, commencèrent le morcellement de la propriété dont la France a tiré de si grands avantages. L'esprit d'entreprises'empara de toutes les classes de la société, et la puissance de l'association, inconnue jusqu'alors, se révéla par des combinaisons neuves et hardies dont nos opérations actuelles de crédit ne sont que des imitations. Sans les prodigalités de la cour, la dette publique eût été considérablement réduite par le remboursement d'une partie des créanciers de l'État, et la baisse de l'intérêt aurait bientôt permis de rembourser les autres.



La propriété foncière sortit pour la première fois de l'état de torpeur où l'avait si long-temps maintenue le système féodal. Ce fut un véritable réveil pour l'agriculture, et la terre s'éleva dès ce moment au rang de puissance productive. Elle venait de passer du régime de la main-morte à celui de la circulation. Les nouveaux propriétaires presque tous sortis des rangs des travailleurs, cultivèrent la terre avec toute l'ardeur de leurs habitudes et avec la facilité que leur en donnait l'abondance des capitaux. Aussi, l'orage qui venait de la bouleverser, semblait-il n'avoir fait que la rafraîchir et dès lors commença pour elle une ère nouvelle. Tout le monde s'y attacha comme à la plus sûre des valeurs, au point que, malgré les mécomptes essayés par les autres industries pendant la débâcle du *système*, un système nouveau succéda presque immédiatement à celui qui venait de s'éteindre, non sans jeter un vif éclat avant de passer comme lui. On devine aisément qu'il s'agit du système de Quesnay ou des *économistes*.



---

## CHAPITRE XXXII.

**Du système de Quesnay et de l'école *Économiste*. — Origine de ses doctrines. — Services qu'elles ont rendus. — Des diverses nuances de l'école *Économiste*. — Gournay. — Mercier de La Rivière. — Turgot. — Admirable probité de ces philosophes. — Détails sur Quesnay.**

---

Le triste dénoûment du système de Law laissait la France entière plongée dans une véritable stupeur. On ne savait plus désormais à quels principes se fier, après avoir vu rapidement naître et mourir tant de fortunes. Les uns déploraient la ruine des manufactures si laborieusement fondées par Colbert ; les autres se reportaient à cent ans en arrière et rappelaient les maximes patriarcales de Sully : *labourage et pâturage sont les mamelles de l'État* ; et il faut avouer que les circonstances étaient devenues bien favorables au retour de ces idées. De toutes les valeurs industrielles écloses sous l'atmosphère embrasée du *système*, il ne restait plus rien que la ruine, la désolation et la banqueroute.

La propriété foncière seule n'avait pas péri dans cette tourmente. Elle s'était même améliorée en changeant de mains ; et en se subdivisant sur une vaste échelle, pour la première fois, peut-être, depuis la féodalité. L'importance qu'elle acquérait ainsi tout-à-coup augmenta considérablement sa valeur et bientôt l'activité des esprits désillusionnés de spéculations se porta vers la culture du sol, pour lui demander réparation des malheurs du système. On eût dit que chaque homme avait besoin de se reposer à l'ombre de sa vigne et de son figuier des secousses et des agitations de la bourse.

Jamais transition ne fut plus brusque. On y procédait toutefois, au travers d'un monceau de livres. Il pleuvait des écrits sur la circulation, sur le crédit, sur l'industrie, sur la population, sur le luxe ; chacun voulait expliquer la crise dont on sortait, et croyait avoir trouvé, pour sa consolation, le mot de cette énigme. On avait pensé pendant quelque temps que l'argent était la richesse par excellence et qu'en multipliant le papier qui le représentait, on multipliait la richesse elle-même. Mais le renchérissement de toutes choses et la chute du papier avaient dessillé les yeux des plus aveugles, et comme c'est l'usage dans les circonstances semblables, on avait passé de l'engouement à l'aversion, du fanatisme à l'incrédulité. Il n'y avait plus désormais de richesse véritable que la terre, et de revenus assurés que

ceux qui émanaient de son sein. C'est de cette réaction qu'est sorti le système agricole, plus connu sous le nom des *Économistes* ou de Quesnay qui en fut le principal fondateur. C'est aussi le premier système qui ait fait école et qui se soit formulé avec une précision dogmatique assez rare dans les annales de la science. Nous le résumerons avec simplicité, dans les personnes et dans les choses. S'il n'eût été qu'un exposé de doctrines purement économiques, peut-être n'aurait-il pas obtenu à un si haut degré l'attention des hommes d'État ; mais il se présenta tout d'abord comme l'instrument d'une réforme politique, qui devait faciliter la perception des impôts et réparer les maux dont la France était accablée. Il venait après les désastres de Law et les essais un peu rudes de l'abbé Terray (1) en matière de finances : on l'accueillit avec faveur comme une nouveauté, en attendant qu'il s'établît par droit de conquête.

Et vraiment, ses premiers manifestes apparurent comme une révélation. Chaque peuple, à son tour, avait préconisé la puissance de l'industrie et la liberté du commerce ; nul ne semblait avoir songé à l'agriculture, si ce n'est sous le point de

(1) L'abbé Terray n'était pas aussi absurde et aussi impitoyable que la plupart de ses contemporains l'ont prétendu. « Il répondit un jour à quelques chanteurs de l'Opéra qui réclamaient leur arriéré : « Il est juste de payer ceux qui pleurent avant ceux qui chantent. »

vue exclusivement pastoral. Personne n'avait eu l'idée que le gouvernement dût s'occuper de la culture des champs, et prendre quelques mesures d'administration relatives à ses travaux. Tout ce qu'on avait fait jusqu'alors en ce genre consistait en de mauvais réglemens contre l'exportation des grains, ou pour en empêcher l'importation, comme les lois céréales qui règnent en Angleterre. Et cependant l'agriculture était toujours considérée, par une espèce de tradition poétique, comme la mère nourricière des peuples. Vers l'année 1750, deux hommes d'une haute portée d'esprit, M. de Gournay et Quesnay essayèrent d'entreprendre l'analyse de cette puissance féconde; au lieu de la chanter, ils l'expliquèrent. Ils ravirent à la terre ses procédés mystérieux, et s'ils n'en donnèrent pas la meilleure théorie, ils en préparèrent du moins les élémens pour la postérité.

Leur point de départ était admirablement choisi. Ils voulurent d'abord établir les vrais principes de la formation des richesses et de leur distribution naturelle entre les différentes classes de la société. Il leur sembla que ces richesses provenaient toutes d'une source unique qui était la terre, puisque c'était elle qui fournissait aux travailleurs leur subsistance et les matières premières de toutes leurs industries. Le travail appliqué à la culture de la terre produisait non seulement de quoi s'ali-

menter lui-même pendant toute la durée de l'ouvrage, mais encore un excédant de valeur qui pouvait s'ajouter à la masse de richesses déjà existantes : ils appelèrent cet excédant *le produit net*. Le produit net devait nécessairement appartenir au propriétaire de la terre et constituait entre ses mains un revenu pleinement disponible. Quel était donc le produit net des autres industries ? Ici commencent les erreurs de ces hommes ingénieux, car à leurs yeux les autres industries étaient improductives et ne pouvaient rien ajouter, selon eux, ni à la masse des choses sur lesquelles elles s'exerçaient, ni au revenu général de la société. Manufacturiers, commerçans, ouvriers, tous étaient les commis, les *salarisés* de l'agriculture, souveraine créatrice et dispensatrice de tous les biens. Les produits du travail de ceux-là ne représentaient, dans le système des *économistes*, que l'équivalent de leurs consommations pendant l'ouvrage, en sorte qu'après le travail achevé, la somme totale des richesses se trouvait absolument la même qu'auparavant, à moins que les ouvriers ou les maîtres n'eussent mis en réserve, c'est-à-dire *épargné*, ce qu'ils avaient le droit de consommer. Ainsi donc, le travail appliqué à la terre était le seul productif de la richesse, et celui des autres industries était considéré comme *stérile*, parce qu'il n'en résultait aucune augmentation du capital général.

En vertu de ce système, les *économistes* admirent comme une nécessité tout à la fois sociale et *naturelle* la prééminence des propriétaires fonciers sur toutes les autres classes de citoyens. Ils devaient recueillir la totalité des riches produits dont ils distribuaient leur part, sous le nom de salaire, aux non-propriétaires, et la circulation des richesses n'avait lieu, dans la société, que par l'échange continuel du travail et des services des uns contre la portion disponible du revenu des autres. Que devenait, dans cette hypothèse, car ce n'est plus qu'une hypothèse aujourd'hui, la base de l'impôt? Il était évident qu'on ne pouvait pas établir de taxes sur des gens réduits au salaire, à moins d'attaquer leur existence dans sa source : aussi les *économistes* déclarèrent-ils que l'impôt devait être exclusivement supporté par les propriétaires de terres, et prélevé sur leur *produit net*. L'intérêt général de toutes les classes était donc de multiplier les produits agricoles, parce que les propriétaires y trouvaient un revenu plus considérable à distribuer à toutes les professions salariées. La population était encouragée et accrue par l'abondance des subsistances, et ainsi se vérifiait la maxime empruntée par la nouvelle école aux livres saints : *Qui operatur terram suam, satiabitur* (1).

(1) Prov. C. XII, vers. 2.

Nous n'avons pas besoin de dire en quoi les *économistes* se trompaient. Leur principale erreur venait de ce qu'ils attribuaient à l'agriculture seule la faculté de créer des produits susceptibles d'accumulation. Les belles analyses d'Adam Smith ont complété, depuis, le catalogue des sources de la richesse, en démontrant que la valeur sociale réelle, c'était la valeur échangeable, et qu'il y avait profit pour la société toutes les fois que par le travail on augmentait cette valeur. Le blé serait d'une bien faible utilité si l'on n'en faisait du pain, et le bois n'aurait pas une grande valeur si le menuisier et l'ébéniste ne le transformaient pas en meubles. L'expérience a prouvé, même, que l'industrie et le commerce étaient bien plus favorables que l'agriculture à l'accroissement de la valeur échangeable, soit par la division du travail qui s'y adapte mieux, soit par le perfectionnement des machines. Comment les villes seraient-elles devenues le foyer de la richesse et de la civilisation, si l'agriculture seule avait le don de créer des valeurs; et comment expliquerait-on la fortune de Venise et de Gênes, qui n'avaient point de territoire? N'est-ce pas plutôt qu'au moyen du commerce et des manufactures, un pays peut importer annuellement chez lui une quantité de subsistances beaucoup plus grande que ses propres terres ne pourraient lui en fournir? La théorie des *débouchés*, si



bien développée depuis les *économistes*, par J. B. Say, a mis cette vérité dans tout son jour et dignement achevé ce qu'Adam Smith, notre maître à tous, avait si bien commencé. Mais quelle lumière ont versée sur cette grave question les hypothèses hardies de l'école *économiste* ! Quelles immenses conséquences nous avons tirées de cette proposition si simple que la richesse des nations ne consiste pas dans les richesses non consommables telles que l'or et l'argent (1), mais dans les biens consommables reproduits par le travail incessant de la société !

Pour comble de bonheur, les *économistes* préoc-

(1) Cette proposition est nettement exprimée dans le passage suivant de Mercier de La Rivière :

« Qu'on me permette de répéter ici que l'argent ne pient point dans nos mains, ne croît point dans nos champs en nature. Pour avoir de l'argent il faut l'acheter, et après cet achat, on n'est pas plus riche qu'on l'était auparavant ; on n'a fait que recevoir en argent, une valeur égale à celle qu'on a donnée en marchandises. Une nation agricole est très riche, nous dit-on, quand on lui voit beaucoup d'argent ; on a raison sans doute de le dire, mais on a tort de ne pas voir aussi qu'avant d'acquérir cet argent, elle était également riche, puisqu'elle possédait les valeurs avec lesquelles elle a payé cet argent ; elle ne peut même jouir de cette richesse en argent sans la faire disparaître pour toujours, à moins qu'elle ne l'entretienne par la reproduction des valeurs dont la vente ou plutôt l'échange lui ont procuré une richesse en argent ; cette richesse en argent n'est ainsi qu'une richesse seconde et représentative d'une richesse première à laquelle elle est substituée. »

(Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, t. II, p. 338.)

cupés de l'état de subordination et d'infériorité des classes non propriétaires, telles qu'elles leur apparaissaient dans leur système, ne trouvèrent rien de plus juste et de plus indispensable que de réclamer pour elles la liberté absolue de l'industrie et du commerce. Le bon marché des vivres et l'abondance des produits bruts ne pouvaient leur être assurés que par la concurrence illimitée des vendeurs. Cette concurrence était le seul moyen de stimuler les industries et de favoriser la culture de la terre par la levée de toutes les entraves ; doctrine que la nouvelle école résumait dans ces paroles mémorables, si mal interprétées depuis : *Laissez faire, laissez passer*. C'est à partir de ce moment que sont tombées la plupart des barrières qui arrêtaient le développement de l'agriculture et que la guerre générale a commencé contre les corporations et les douanes, ces deux forteresses du privilège, qui les recèlent tous dans leurs flancs ! L'école *économiste* a rendu encore beaucoup d'autres services aussi importants, en analysant les principaux phénomènes de la distribution des richesses. C'est principalement à cette occasion que le docteur Quesnay, médecin de Louis XV, et chef de cette école, publia son fameux *Tableau économique*, si lourdement commenté dans l'*Ami des Hommes* du marquis de Mirabeau et reproduit dans la *Physiocratie* de Dupont de Nemours.

Ce *tableau économique*, dont les premières épreuves furent imprimées à Versailles, de la main même du roi, avec cette épigraphe : *Pauvres paysans, pauvre royaume ; pauvre royaume, pauvre roi*, présente une série de formules hérissées de chiffres, dans lesquels l'auteur indiquait la distribution du revenu territorial telle qu'elle lui semblait résulter de l'opinion qu'il s'était faite des lois générales de la production. C'est, de tout le système, la partie qui a fait le plus de bruit, et qui est aujourd'hui la plus oubliée, parce qu'elle repose sur des bases reconnues erronées. Rien ne saurait peindre l'enthousiasme que sa publication excita parmi les adeptes de la secte. Dupont de Nemours l'appelait « cette formule étonnante qui peint la naissance, la distribution et la reproduction des richesses et qui sert à calculer avec tant de sûreté, de promptitude et de précision, l'effet de toutes les opérations relatives aux richesses. » Mirabeau ajoutait : « Il y a trois inventions merveilleuses dans le monde, l'écriture, la monnaie et le *tableau économique*. » Ce tableau était commenté, amplifié, et développé par tous les adeptes, avec la même assurance que les théorèmes de la géométrie dans nos collèges. On l'apprenait par cœur comme une espèce de catéchisme, où chaque classe de citoyens devait étudier les devoirs qu'elle avait à remplir dans la hiérarchie sociale. Mais, à présent

que nous n'admettons plus ces professions stériles dont parlait l'auteur, leur classification plus ou moins ingénieuse n'offre plus aucun intérêt pour la science.

La pensée dominante de l'école *économiste* se révèle davantage dans l'opuscule de Quesnay, reproduit sous le titre de *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*. On y découvre plus nettement les vues politiques de cette école, qu'on a accusée avec quelque raison d'une tendance systématique pour le gouvernement absolu. Nous citerons quelques-unes de ces maximes, isolées, comme elles le sont dans l'ouvrage original, sous forme d'aphorismes :

Que l'autorité souveraine soit unique, et supérieure à tous les individus de la société et à toutes les entreprises injustes des intérêts particuliers ; car l'objet de la domination et de l'obéissance est la sûreté de tous et l'intérêt licite de tous : Le système des contreforces dans un gouvernement est une opinion funeste, qui ne laisse apercevoir que la discorde entre les grands et l'accablement des petits.

Que le souverain et la Nation ne perdent jamais de vue, que la terre est l'unique source des richesses, et que c'est l'agriculture qui les multiplie. Car l'augmentation des richesses assure celle de la population ; les hommes et les richesses font prospérer l'agriculture, étendent le commerce, animent l'industrie, accroissent et perpétuent les richesses.

Que l'impôt ne soit pas destructif, ou disproportionné à la masse du revenu de la Nation, que son augmentation suive l'augmentation du revenu,

qu'il soit établi immédiatement sur le produit net des biens-fonds et non sur le salaire des hommes, ni sur les denrées, où il multiplierait les frais de perception, préjudicierait au commerce, et détruirait annuellement une partie des richesses de la Nation. Qu'il ne se prenne pas non plus sur les richesses des fermiers des biens-fonds, car les avances de l'agriculture d'un royaume doivent être envisagées comme un immeuble, qu'il faut conserver précieusement pour la production de l'impôt, du revenu, et de la subsistance de toutes les classes de citoyens : autrement l'impôt dégénère en spoliation, et cause un dépérissement qui ruine promptement un État.

Que les terres employées à la culture des grains soient réunies, autant qu'il est possible, en grandes fermes exploitées par de riches laboureurs; car il y a moins de dépense pour l'entretien et la réparation des bâtimens, et à proportion beaucoup moins de frais et beaucoup plus de produit net dans les grandes entreprises d'agriculture, que dans les petites. La multiplicité des petits fermiers est préjudiciable à la population. La population la plus assurée, la plus disponible pour les différens travaux qui partagent les hommes en différentes classes, est celle qui est entretenue par le produit net. Toute épargne faite à son profit dans les travaux qui peuvent s'exécuter par le moyen des animaux, des machines, des rivières, etc., revient à l'avantage de la population et de l'État, parce que plus de produit net procure plus de gain aux hommes pour d'autres services ou d'autres travaux.

Que l'on facilite les débouchés et les transports des productions et des marchandises de main-d'œuvre, par la réparation des chemins, et par la navigation des canaux, des rivières et de la mer; car plus on épargne sur les frais du commerce, plus on accroît le revenu du territoire.

Qu'on ne diminue pas l'aisance des dernières classes de citoyens, car elles ne pourraient pas assez contribuer à la consommation des denrées qui ne peuvent être consommées que dans le pays, ce qui serait diminuer la reproduction et le revenu de la Nation.

Que les propriétaires, et ceux qui exercent des professions lucratives,

ne se livrent pas à des épargnes stériles, qui retrancheraient de la circulation et de la distribution une portion de leurs revenus ou de leurs gains.

Qu'on ne soit pas trompé par un avantage apparent du commerce réciproque avec l'étranger, en jugeant simplement par la balance des sommes en argent, sans examiner le plus ou le moins de profit qui résulte des marchandises mêmes que l'on a vendues, et de celles que l'on a achetées. Car souvent la perte est pour la Nation qui reçoit un surplus en argent, et cette perte se trouve au préjudice de la distribution et de la reproduction des revenus.

Qu'on maintienne l'entière liberté du commerce, car la police du commerce intérieur et extérieur la plus sûre, la plus exacte, la plus profitable à la Nation et à l'État, consiste dans la pleine liberté de la concurrence.

Que le gouvernement soit moins occupé du soin d'épargner, que des opérations nécessaires pour la prospérité du royaume, car de très grandes dépenses peuvent cesser d'être excessives par l'augmentation des richesses. Mais il ne faut pas confondre les abus avec les simples dépenses, car les abus pourraient engloûtir toutes les richesses de la nation et du souverain.

Qu'on n'espère de ressources pour les besoins extraordinaires d'un État, que de la prospérité de la Nation, et non du crédit des financiers; car les fortunes pécuniaires sont des richesses clandestines qui ne connaissent ni Roi ni Patrie.

Que l'État évite des emprunts qui forment des rentes financières, qui le chargent de dettes dévorantes, et qui occasionnent un commerce ou trafic de finances, par l'entremise des papiers commerçables, où l'escompte augmente de plus en plus les fortunes pécuniaires stériles. Ces fortunes séparent la finance de l'agriculture, et privent les campagnes des richesses nécessaires pour l'amélioration des biens-fonds et pour l'exploitation de la culture des terres.

Les maximes qu'on vient de lire appartiennent surtout, comme on a pu le voir, à l'ordre politique. L'auteur n'y semble préoccupé que du paiement des impôts, de la population, des emprunts, des dépenses publiques. C'est qu'en effet les *économistes* envisageaient la science d'un autre œil que nous-mêmes et presque exclusivement dans ses rapports avec l'administration et le gouvernement. Leur but était de fonder la théorie sociale et d'assujétir toutes les intelligences au joug d'une autorité tutélaire, assez voisine du despotisme. Ils voulaient d'abord asseoir sur des bases immuables la propriété foncière qui leur semblait la première de toutes; mais ils ne respectaient pas moins la *propriété personnelle*, et ils n'admettaient pas de devoirs sans droits, ni de services sans compensation. L'intérêt du souverain était naturellement, selon eux, le même que celui du peuple; un roi n'était qu'un père de famille. Ils se plaisaient à peindre Louis XV animant l'agriculture de sa présence et répandant sur son passage l'abondance et la paix. Mercier de La Rivière se hasardait jusqu'à écrire: « Il est physiquement impossible qu'il puisse subsister un autre gouvernement que celui d'un seul. Qui est-ce qui ne voit pas, qui est-ce qui ne sent pas que l'homme est formé pour être gouverné par une autorité despotique? — Par cela seul que

l'homme est destiné à vivre en société, il est destiné à vivre sous le despotisme. — Cette forme de gouvernement est la seule qui puisse procurer à la Société son meilleur état possible (1). »

L'abbé Baudeau, l'un des interprètes les plus habiles de la nouvelle école, partageait les opinions de Mercier de La Rivière. Il avait pensé, comme lui, qu'il était plus aisé de persuader un prince qu'une nation et que le triomphe *des vrais principes* serait plutôt assuré par la puissance souveraine d'un seul homme, que par la conviction, difficile à obtenir, de tout un peuple. Le hasard voulut qu'ils rencontrassent parmi leurs contemporains plus d'un de ces princes réformateurs : l'impératrice Catherine, en Russie, l'empereur Joseph II, en Autriche, le grand-duc de Toscane, le grand-duc de Bade. Il se formait insensiblement en France une pépinière d'hommes d'état imbus de leurs maximes, M. de Gournay, M. de Trudaine, M. de Malesherbes, M. d'Argenson, et l'illustre Turgot qui résumait leurs vertus et leurs talents. Tous ces hommes de bien n'adoptaient pas sans réserve les doctrines patriarcales de Mercier de La Rivière ; mais ils faisaient pénétrer peu à peu dans le gouvernement les maximes de tolérance de l'école *économiste*, et ils prélevaient par de brillans essais dans quelques provin-

(1) *Ordre naturel et essentiel*, etc., tome I, pages 199, 280, 281.



ces, soit comme intendans, soit comme ministres, aux réformes exécutées par la révolution française. Les abus des corporations, des douanes, des corvées, des mesures fiscales, étaient signalés par eux avec une persévérance infatigable; et dans leur ardeur de conquêtes scientifiques, ils soulevaient en passant les plus hautes questions sociales. Leurs erreurs mêmes étaient utiles, et leurs pressentimens les plus vagues semblent toujours avoir quelque chose de prophétique. « Modérez votre enthousiasme, s'écriait Mercier de La Rivière, aveugles admirateurs des faux produits de l'industrie ! avant de crier miracle, ouvrez les yeux et voyez combien sont pauvres, du moins malaisés, ces mêmes ouvriers qui ont l'art de changer vingt sous en une valeur de mille écus : au profit de qui passe donc cette multiplication énorme de valeurs ? *Quoi ! ceux par les mains desquels elle s'opère, ne connaissent pas l'aisance ! ah ! défiez-vous de ce contraste !* (1) » Mercier n'attribuait sans doute les misères de l'industrie qu'à la détresse de l'agriculture et à l'insuffisance du *produit net*; mais quoiqu'il se trompât sur les causes, il signalait très bien les effets; et le *contraste* dont il recommandait de se défier, renfermait le problème que l'époque actuelle n'est pas encore parvenue à résoudre.

(1) *Ordre naturel et essentiel*, tome II, page 407.

Adam Smith n'a rien écrit de plus net et de plus vigoureux que les belles démonstrations des *économistes* en faveur de la liberté du commerce. Ces idées de fraternité générale parmi les nations, si populaires de nos jours, étaient développées par Mercier de La Rivière, avec une verve entraînant et une force de raison à laquelle on ne saurait désormais rien ajouter. Il y a même lieu de penser que cet écrivain remarquable aurait puissamment aidé les gouvernemens à trouver la meilleure base d'assiette des impôts, s'il n'avait été dominé par la doctrine du produit net et des classes réputées stériles. L'impôt, disait-il, est une portion du revenu net de la nation, appliqué aux besoins de son gouvernement. Or, ce qui n'est qu'une portion du produit net, ne peut être pris que sur le produit net ; on ne peut donc demander l'impôt qu'à ceux qui se trouvent possesseurs de la totalité des produits nets dont l'impôt fait partie. En conséquence, les *économistes* considéraient comme arbitraire et injuste tout impôt personnel, et ils enveloppaient dans une réprobation commune toutes les taxes indirectes. Qu'auraient-ils dit s'ils avaient vu, de nos jours, ces taxes produire en Angleterre près d'un milliard et en France plus de cinq cents millions ?

Cette erreur fondamentale qui devint plus tard la base des doctrines financières de l'Assemblée constituante, malgré les efforts de Røederer et de

quelques-uns de ses collègues, était le résultat d'une fausse appréciation des principes de la richesse. La théorie de la valeur créée, depuis, par Adam Smith, aurait appris aux *économistes* que le travail est aussi bien que la terre une source de richesses, et qu'ils avaient eu tort de ne pas assimiler la multiplication matérielle résultant d'un grain de blé confié à la terre, à la multiplication des valeurs produites par les procédés de l'industrie et du commerce. Cette malheureuse doctrine du produit net leur ferma les yeux sur une infinité de vérités qu'ils auraient déduites de l'observation des faits, s'ils avaient suivi la méthode sévère des écrivains qui leur ont succédé. Mais dans leur fausse route, ils n'en firent pas moins des découvertes admirables, comme ces alchimistes qui ont trouvé tant de substances utiles, en cherchant la pierre philosophale. Nous leur devons même les travaux des hommes qui les ont surpassés, et personne ne doute aujourd'hui qu'Adam Smith lui-même, qui résida quelque temps en France et qui vécut dans l'intimité des *économistes*, ne leur ait emprunté ses premières connaissances. Il ne parle d'eux qu'avec respect dans ses écrits, et il se proposait de dédier son grand ouvrage sur *la Richesse des Nations* à Quesnay, si cet économiste eût vécu au moment où il en fit la publication.

On a souvent accusé les *économistes* d'une ten-

dance révolutionnaire en voyant l'intimité qui régnait entre ces savans et les philosophes encyclopédistes. Il ne faut pas oublier, cependant, que Voltaire avait cruellement raillé leurs doctrines sur l'impôt, dans son *homme aux quarante écus*, et que Montesquieu avait répondu à leurs manifestes en faveur de la liberté du commerce par un chapitre intitulé : *à quelles nations il est désavantageux de faire le commerce*. Ce qui est certain, c'est que l'école économiste n'a pas moins contribué que l'école philosophique à la réforme de l'ordre social européen. Tandis que les *philosophes* attaquaient avec vivacité les abus de tout genre, sans regarder au choix des armes, les économistes se contentaient d'en faire ressortir avec un calme tout-à-fait magistral les inconvéniens essentiels. Ils gardaient une réserve digne et austère au milieu du feu roulant des épigrammes ou des philippiques dont l'encyclopédie poursuivait le passé, et ils vivaient tout à la fois en bonne harmonie avec la cour sans être courtisans, et avec les philosophes sans être frondeurs. Leur gravité impartiale les faisait respecter de tous les partis, et Louis XV lui-même appelait Quesnay *son penseur* (1). Il demeurait à Versailles dans le palais du roi, qui était ainsi devenu le ren-

(1) Il lui avait donné pour armes, trois fleurs de pensée, avec cette devise : *Propter excogitationem mentis*.

dez-vous des réformateurs les plus hardis. « Tandis que les orages se formaient et se dissipaient au dessous de l'entresol de Quesnay, dit Marmontel dans ses mémoires, il griffonnait ses axiômes et ses calculs d'économie rustique, aussi tranquille, aussi indifférent à ces mouvemens de la cour, que s'il en eût été à cent lieues de distance. » Il ne se mêla jamais à aucune intrigue et il mourut à l'âge de 80 ans, laissant un nom vénéré dans toute l'Europe, qui ne comprenait pas la portée de ses doctrines. Quesnay écrivait peu et d'une manière presque toujours sentencieuse et obscure. Il jetait ses idées à ses sectateurs en manière d'oracle, sans paraître y attacher d'importance et comme pour leur donner à penser. Mais ses formules étaient avidement recueillies et développées par la nombreuse pléiade attachée à ses pas. C'est de leur sein qu'est parti le signal de toutes les réformes sociales exécutées ou tentées en Europe depuis quatre-vingts ans, et l'on pourrait dire qu'à quelques maximes près, la révolution française n'a été que leur théorie en action.

Ils se présentent, en effet, avec les avantages d'une phalange compacte et serrée sous les mêmes drapeaux. Ils ont un cri de ralliement commun, une doctrine commune, et ce langage dogmatique qui exerce toujours sur le vulgaire son influence accoutumée. Leurs principes sont partout proclamés dans les mêmes termes, avec la même précision

mathématique, et Quesnay ne dédaigne pas de recourir à des combinaisons spécieuses de chiffres, pour justifier ses aphorismes. Trois pages suffisent pour résumer la *science nouvelle* comme ils l'appellent, et cependant Mirabeau le père la délaye en deux énormes volumes in-quarto. L'essentiel est qu'elle pénètre partout. Elle est, selon eux, aussi indispensable au roi qu'au plus modeste citoyen. On la répand sous forme de tableaux, d'instructions, de dialogues, de traités, de lettres, d'articles de journaux. *Les Éphémérides du citoyen*, le *Journal d'agriculture*, le *Journal économique* la propagent sans crainte de la censure, tant les *économistes* sont connus pour amis de l'ordre, au point de lui sacrifier la liberté. La condition du paysan jusque-là si modeste et si injustement humiliée, s'élève au premier rang des professions les plus honorables. On réclame de toutes parts des communications, et dès lors commence cette fièvre de routes et de canaux qui se rallume si heureusement de nos jours. Les grands chemins se multiplient comme par enchantement. Sur plusieurs points la corvée est abolie; la vaine pâture est repoussée; la liberté du commerce des grains est réclamée. Les campagnes ont enfin obtenu un regard de leurs villes, et l'agriculture sort de l'état affreux où elle languissait depuis plusieurs siècles.

Les économistes n'étaient, néanmoins, pas tous

parfaitement d'accord sur le système de Quesnay. Ils s'entendaient sur les doctrines; ils différaient d'avis quant aux applications. M. de Gournay, fils de négociant et négociant lui-même, fut le véritable auteur du fameux adage : *Laissez faire et laissez passer*; c'est lui qui commença la guerre contre les monopoles et qui démontra avant tout la nécessité d'abolir les droits sur les matières premières. Quesnay, fils de cultivateur, avait tourné plus particulièrement ses regards du côté de l'agriculture, et c'est ainsi qu'il fut conduit à ses hypothèses ingénieuses sur l'influence de la production agricole, avec tout leur cortège de déductions, soit en ce qui touche l'impôt, soit par rapport au travail. M. de Malesherbes, l'abbé Morellet, Trudaine, le docteur Price, M. Josiah Tucker appartenaient à la nuance de Gournay; Le Trosne, Saint-Peravy, Mirabeau le père, Dupont de Nemours suivaient de préférence les idées absolues de Quesnay. Mercier de la Rivière et l'abbé Baudeau, plus politiques et moins abstraits, penchaient vers la domination du pouvoir et voulaient l'investir presque exclusivement de la direction du mouvement social. Turgot marchait à part, issu d'eux tous et destiné à réaliser leurs idées par des applications promptes et décisives. Il était éclectique et pratique, comme un philosophe et un homme d'État. Mais ce qui distinguait par dessus tout cette généreuse famille d'amis

du genre humain, c'était la probité admirable de chacun de ses membres et leur désintéressement sincère en toute chose. Ils ne recherchaient point l'éclat et le bruit. Ils n'attaquaient aucun des pouvoirs établis et ils n'aspiraient point à devenir populaires, quoiqu'ils fussent animés d'une profonde sympathie pour le peuple (1). C'étaient de véritables philanthropes, dans la plus noble acception de ce mot. Leurs livres sont oubliés; mais leurs doctrines ont germé comme une semence féconde et les préceptes qu'ils enseignaient ont fait le tour du monde, affranchi l'industrie, restauré l'agriculture et préparé la liberté du commerce. Après Quesnay vint Turgot; après Turgot, Adam Smith : la science désormais marche à pas de géant.

(1) Ils ont mérité qu'on leur appliquât ces trois vers :

*Secta fuit servare modum, finemque tueri  
Naturam que sequi, vitam que impendere vero,  
Nec sibi sed toto genitos se credere mundo.*

---



## CHAPITRE XXXIII.

Du ministère de Turgot. — Réformes qu'il entreprend dans l'ordre économique. — Résistances qu'il rencontre. — Influence qu'il a exercée sur la marche de l'économie politique.

Le ministère de Turgot ne fut que la doctrine des *économistes* en action. C'était la première fois que la science avait le bonheur de rencontrer un ministre disposé à réaliser toutes ses conceptions et à tenter sur le vif toutes ses expériences. Turgot s'y dévoua avec le zèle d'un néophyte et la persévérance consciencieuse d'un magistrat. Le plus illustre de ses prédécesseurs, Colbert, avait osé beaucoup moins, même avec l'appui d'une volonté comme celle de Louis XIV : ce sera donc un spectacle intéressant de voir Turgot aux prises avec tous les préjugés économiques des vieux âges, qu'il voulut déraciner d'un seul coup. Les conséquences de cette tentative héroïque méritent d'être méditées

avec un soin égal par les peuples et par les gouvernemens, car il n'a fallu rien moins qu'une révolution pour en assurer le succès.

Turgot était l'élève des *économistes* et le partisan de leurs doctrines, principalement en tout ce qui concernait la liberté du commerce des grains et l'impôt territorial. Ses ouvrages renferment une foule d'articles dans lesquels il se montre le défenseur des maximes fondamentales du système de Quesnay. Il ne l'était pas pourtant sans conditions, et son expérience administrative lui avait fait sentir plus d'une fois combien il fallait apporter de ménagemens, même dans l'exécution des améliorations les plus indispensables. Mais les résistances acharnées qu'il rencontra irritèrent sa probité et ne lui permirent pas toujours de garder la mesure convenable, au milieu du conflit des opinions. Il avait été frappé de bonne heure de l'état déplorable du peuple des campagnes, accablé sous le poids des dîmes, des corvées, des exactions de toute espèce. Dans les villes, la misère des classes ouvrières n'avait pas moins navré son ame, et le régime des corporations, ce régime si contraire au respect de la *propriété personnelle*, avait excité au plus haut degré son improbation. Aussi, à peine arrivé au pouvoir, il se mit à l'œuvre avec la précipitation d'un homme qui craint de ne pas durer et qui veut, du moins, faire tout le bien possible en passant. Les

édits de réforme se succèdent coup sur coup, longuement motivés, trop longuement peut-être pour ne pas paraître timides, et plus semblables à des dissertations scientifiques qu'à des publications de l'autorité.

Mais aussi, que de résistances à vaincre, que de préjugés à réfuter et de coalitions à dissoudre! Turgot frappait sur tout : nobles, financiers, bourgeois, prêtres, gens de loi, monopoleurs, il voulait tout plier au joug de ses réformes et il semblait ne désespérer de rien. « *J'ose répondre*, disait-il au roi, *que dans dix ans la nation ne sera pas reconnaissable* (1). Conformément aux habitudes des économistes, il tourna tout d'abord ses regards vers les campagnes et il crut devoir attaquer l'absurde législation qui défendait l'exportation des grains, persuadé que le meilleur moyen de prévenir les disettes, était la libre circulation des récoltes. Ce fut pourtant de ce côté que lui vinrent les résistances les plus vives et les difficultés les plus inextricables. Le hasard voulut que l'émancipation du commerce des grains coïncidât avec une année de disette, et le peuple accoutumé à veiller sur ses approvisionnements comme sur un dépôt sacré, s'irrita sur plusieurs points contre les exportations qui semblaient le menacer de la famine. Ces exportations n'étaient en quelque sorte qu'*intérieures*, puisqu'elles n'a-

(1) Mémoire au roi, dans la collection de Dupont de Nemours, t. VII.

vaient lieu de province à province, et elles ne pouvaient priver la France de la possession de ses blés ; bien plus, Turgot avait favorisé des importations de grains envoyés de l'étranger : mais que pouvaient ces argumens contre la peur et contre la calomnie ! Et que restait-il à attendre de la multitude, quand des écrivains comme l'abbé Galiani et M. Necker lui-même descendaient dans l'arène pour soutenir les plus sots préjugés ? Turgot désespéré prit le parti de la violence et il fit marcher des troupes contre les bandes ameutées qui couvraient les campagnes, arrêtant les arrivages et procédant au pillage des grains.

Tel fut le résultat de la première tentative de réforme de ce ministre honnête homme dont Louis XVI disait : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple. » Il voulait mettre le pain à la portée de toutes les bouches, et il était honni comme un ennemi public. On le représentait comme le protecteur des accapareurs et le complice des grands propriétaires. On citait quelques malencontreux passages <sup>(1)</sup> des écrivains économistes, qui avaient soutenu la nécessité d'un prix élevé pour le

(1) Quesnay avait dit : « Qu'on ne croie pas que le bon marché des denrées est profitable au menu peuple ; disette et cherté est misère, abondance et cherté est opulence. » (*Maximes générales du gouvernement économique*, XIX, XX).

Mais comment concilier la cherté et l'abondance ?

blé, afin d'augmenter le *produit net* de l'agriculture et Turgot était accusé d'affamer le peuple pour faire réussir une absurde utopie. Il ne pouvait triompher qu'à force de liti de justice de l'opposition du parlement. A Rouen, le commerce des blés était entre les mains d'une communauté de 112 marchands. Eux seuls pouvaient acheter et vendre des grains dans cette ville. Une confrérie de 90 portefaix jouissait sous leurs ordres du droit exclusif de transporter les sacs ; une autre association avait le privilège de moudre pour la consommation des habitans. Tout était monopole, abus et tyrannie. C'est là que Turgot voulait porter la hache ; mais chaque coup qu'il essayait de frapper, retombait sur lui-même. En lisant les longs préambules de tous les édits qu'il fit rendre, on ne sait de quoi s'étonner le plus ou de la patience des hommes qui supportèrent les exactions qui y sont signalées, ou de la folie de ceux qui voulaient empêcher ce grand ministre d'y mettre un terme. Il rencontra les mêmes résistances, lorsque après avoir affranchi le commerce des blés, il tenta de réprimer les abus qui entravaient celui des vins. Accoutumés comme nous le sommes, depuis l'Assemblée constituante, à l'égalité des citoyens et des départemens devant la loi, nous avons peine à comprendre aujourd'hui les cris de fureur qui accueillirent, surtout dans le midi, la réforme des privilèges de localité, si nom-

breux en matière de vins. Que dirons-nous donc de la lutte qui s'ouvrit, au sujet de la suppression des corvées, entre le garde-des-sceaux Miromesnil et Turgot ?

Il faut voir dans la collection des œuvres de ce dernier avec quelle verve de style et de raison il faisait ressortir la rigueur d'un système qui imposait à la classe la plus malheureuse et la plus pauvre le fardeau de la construction et de l'entretien des routes (1). Et combien n'avait-il pas déjà dû combattre pour obtenir ces routes elles-mêmes ? Nous ignorons trop en France que c'est au système *économiste*, au système agricole, que nous devons l'idée des premières grandes communications dont le pays ait été doté (2), et à Turgot leur exécution. Quand il fut question d'en répartir les charges entre les diverses classes de citoyens, Turgot, fidèle à sa devise, prit la défense des plus pauvres : M. de Miromesnil s'attendrit sur le sort des plus riches. Voici un échantillon de leur dialogue, écrit par le premier sous forme d'*observations*, par le second, sous le titre de *réponses*. Nous regrettons de n'en

(1) Tome VIII de l'édition de Dupont de Nemours, pages 178-262.

(2) « Que l'on facilite les débouchés et les transports des productions et des marchandises de main d'œuvre, par la réparation des chemins, et par la navigation des canaux, des rivières et de la mer ; car plus on épargne sur les frais du commerce, plus on accroît le revenu du territoire. »

(*Maximes générales du gouvernement économique*, XVII.)

citer que ce fragment ; mais ce fragment appartient à l'histoire de la science.

*Le garde-des-sceaux.* « Les propriétaires qui paraissent au premier coup-d'œil former la portion des sujets du roi la plus heureuse et la plus opulente, sont aussi celle qui supporte les plus fortes charges, et qui par la nécessité où elle est d'employer les hommes qui n'ont que leurs bras pour subsister, leur en fournit les moyens. »

*Turgot.* « De ce que le propriétaire ressent le coup de la ruine de son fermier, il ne s'ensuit pas que ce fermier ne soit encore plus malheureux que son maître lui-même. Quand un cheval de poste tombe excédé de fatigue, le cavalier tombe aussi, mais le cheval est encore plus à plaindre. Les propriétaires font vivre par leur dépense les hommes qui n'ont que leurs bras ; mais les propriétaires jouissent pour leur argent de toutes les commodités de la vie. Le journalier travaille et achète à force de sueurs la plus étroite subsistance. Mais quand on le force de travailler pour rien, on lui ôte même la ressource de subsister de son travail par la dépense du riche. »

*Le garde-des-sceaux.* « Les propriétaires ne profitent pas seuls de l'avantage des grandes routes bien entretenues. Les voyageurs, les rouliers et les paysans même, qui vont à pied, en profitent également ; les voyageurs font plus de chemin

en moins de temps et à moins de frais et les rouliers fatiguent moins leurs chevaux et usent moins leurs équipages ; le simple paysan qui va à pied marche plus facilement dans une belle route que dans un mauvais chemin. De là résulte que le profit des grandes routes s'étend proportionnellement à tous les sujets du roi. »

*Turgot.* « Les voyageurs gagnent à la beauté des chemins d'aller plus vite. La beauté des chemins attire les voyageurs, en multiplie le nombre, ces voyageurs dépensent de l'argent, consomment les denrées du pays, ce qui tourne toujours à l'avantage des propriétaires. Quant aux rouliers, leurs frais de voiture sont payés moins cher à proportion de ce qu'ils sont moins long-temps en chemin et ménagent davantage leurs équipages et leurs chevaux. De cette diminution des frais de voiture résulte la facilité de transporter les denrées plus loin et de les vendre mieux. Ainsi tout l'avantage est pour le propriétaire des terres qui vend mieux sa denrée. A l'égard des paysans qui vont à pied, M. le garde-des-sceaux me permettra de croire que le plaisir de marcher sur un chemin bien caillouté, ne compense pas pour eux la peine qu'ils ont eue à le construire sans salaire. »

Dans cet échange rapide d'arguments, le garde-des-sceaux et Turgot appréciaient incomplètement l'un et l'autre les véritables effets de l'amélioration



dés routes. Ils parlaient tous deux comme des hommes étrangers à la saine théorie des richesses ; mais quelle différence de langage en ce qui concerne les intérêts des classes laborieuses ! Quelle vive sympathie dans Turgot ! quelle froide indifférence chez l'autre ! Voilà pourtant ce qu'avaient déjà produit les leçons des *économistes*, et sur quel terrain les questions d'économie politique avaient été amenées ! Turgot les y maintint pendant toute la durée de son ministère et il poursuivit invariablement une à une et pour ainsi dire d'après un programme arrêté à l'avance , la solution de toutes celles qu'avaient soulevées l'école de Quesnay. Après l'édit de suppression des corvées , vint le fameux édit de février 1776 , l'œuvre capitale de Turgot , la charte d'affranchissement des classes ouvrières. L'historien n'a plus aujourd'hui qu'à saluer le souvenir de cette grande hardiesse , presque immédiatement suivie du retour du monopole et des privilèges <sup>(1)</sup> ; mais triomphant quelques années plus tard à l'aide d'une révolution. L'abolition des corporations fut une grande et belle mesure ; mais combien le mérite en fut rehaussé par les termes de ce préambule mémorable , le plus noble peut-être que l'administration ait jamais emprunté à la science !

« Dieu en donnant à l'homme des besoins , disait le préambule , en lui rendant nécessaire la ressource

(1) L'édit de 1776 fut révoqué trois mois après sa publication.

du travail , a fait du droit de travailler la propriété de tout homme , et *cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes.* Nous voulons en conséquence abroger ces institutions arbitraires , qui ne permettent pas à l'indigent de vivre de son travail ; qui éteignent l'émulation et l'industrie et rendent inutiles les talens de ceux que les circonstances excluent de l'entrée d'une communauté ; qui surchargent l'industrie d'un impôt énorme , onéreux aux sujets , sans aucun fruit pour l'État ; qui enfin par la facilité qu'elles donnent aux membres des communautés de se liguer entre eux , de forcer les membres les plus pauvres de subir la loi des plus riches , deviennent un instrument de monopole et favorisent des manœuvres dont l'effet est de hausser au dessus de leur proportion naturelle les denrées les plus nécessaires à la subsistance du peuple. » Tout le reste est écrit de ce style imposant et sévère , qui ne faisait grâce à aucun abus et qui les stigmatisait tous à la face des hommes étonnés de la longue oppression de leurs pères et de l'absurdité de tant de vexations inutiles. Ce que nous avons déjà dit plus haut (1) à ce sujet , nous permet de ne pas approfondir davantage cette question désormais résolue et dont la solution a obtenu au plus haut degré la sanction de l'expérience et du temps.

(1) Voir le chapitre XIX de cet ouvrage, consacré aux institutions de saint Louis.

Après avoir affranchi le laboureur de la corvée et l'ouvrier de la maîtrise, Turgot voulut arracher le commerçant à l'usure ; et il entama cette réforme avec la hauteur de vues aventureuse qui distinguait son caractère. Il avait publié, en 1769, un mémoire extrêmement remarquable *sur les prêts d'argent*, où se trouvaient signalés les vices essentiels de la législation restrictive du taux de l'intérêt, et victorieusement réfuté, depuis, par Jérémy Bentham : il voulut faire davantage, et pour achever l'œuvre qu'il avait si bien commencée, il provoqua l'établissement d'une caisse d'escompte qui devait neutraliser, par le bas prix de l'intérêt, les prétentions exagérées des détenteurs de capitaux. Il lui vint même à l'esprit de donner de la publicité aux hypothèques, de manière qu'il eût été impossible, disait-il, que les propriétaires de terres ne payassent pas leurs dettes ; et la sûreté du crédit aurait fait baisser l'intérêt de l'argent. Qu'il eût tort ou raison de l'espérer, on ne saurait trop louer la sollicitude avec laquelle il songeait à toutes les réformes qui pouvaient favoriser le travail et la production, dans notre pays.

Il restait à Turgot une grande épreuve à subir, celle de la réforme des impôts ; et c'est à cette occasion que les opinions erronées des *économistes* faillirent lui causer de sinistres mécomptes. La doctrine absolue du *produit net* pouvait, en effet,

être fort innocente tant qu'elle ne sortirait pas du cercle étroit des abstractions ; mais il y avait beaucoup de danger à bouleverser de fond en comble tout le système fiscal de la France, pour le triomphe d'une simple hypothèse. Turgot, préoccupé de l'idée d'un dégrèvement général des classes pauvres et du besoin d'émanciper toutes les industries, se persuada qu'en réduisant toutes les taxes à un impôt territorial unique, il atteindrait seulement le *produit net*, c'est-à-dire les créations annuelles du travail naturel de la terre. Son plan était d'en consacrer une partie aux contributions et de laisser l'autre aux mains des propriétaires, distributeurs nés du salaire, selon la théorie de Quesnay. Mais les propriétaires s'effrayèrent justement d'une expérience qui attaquait leur revenu dans sa source et qui avilissait leurs propriétés, devenues le point de mire de toutes les taxes. Le projet de Turgot était d'ailleurs inique en ce sens que les richesses réelles créées par les travailleurs autres que les agriculteurs, étaient exemptes d'impôt comme si elles n'étaient pas des richesses, quoiqu'elles en fussent véritablement. On faisait ainsi supporter aux propriétaires de terres les conséquences fiscales d'une erreur de doctrine, et on les ruinait de la meilleure foi du monde, tout en les proclamant les producteurs par excellence. Ce fut un grand malheur pour la science que Turgot ait mis tant de précipitation

à appliquer une théorie aussi hasardeuse et aussi radicalement fautive, comme si l'exactitude en eût été démontrée avec une rigueur mathématique. Et même dans ce cas, le passé commandait de grands ménagemens à un homme d'état. Quelle que fût la ferveur de ses croyances, il ne devait pas procéder à de pareilles réformes avec la vivacité d'un sectaire, mais avec la prudence d'un législateur. Son erreur, partagée depuis par l'Assemblée constituante, a précipité la France dans un abîme de maux, en privant le gouvernement, pendant plusieurs années, des ressources immenses qu'il aurait trouvées dans les impôts indirects, dont le principe repose sur la production de la richesse immobilière, comme l'impôt foncier sur la production de la richesse agricole.

Turgot ne voulait pas non plus d'emprunts, et sa caisse d'escompte n'était point un acheminement à la reconstitution d'un grand crédit public. L'école économiste niait l'influence du crédit public sur la prospérité publique. Elle n'admettait pas qu'on pût anticiper, même pour d'utiles motifs, sur le revenu annuel de l'Etat, et parce qu'elle avait rêvé l'âge d'or, elle ne supposait pas qu'on eût jamais à traverser des jours difficiles. C'est cette confiance philosophique qui avait animé Turgot lorsqu'il fit supprimer les corporations. Il était loin de penser que ce grand acte d'émancipation, qu'on ne saurait

d'ailleurs trop louer, serait suivi de complications formidables, dont la solution exigerait quelque jour un génie plus hardi, sinon plus loyal que le sien. Il était si heureux de rendre la liberté du travail à cette foule de *compagnons* attachés à la glèbe de l'atelier ! Il présageait de si brillantes destinées à la nation française, remise en possession de tant de forces vives ! Qui lui eût dit qu'après un demi-siècle, la concurrence des travailleurs engendrerait la baisse des salaires, le paupérisme, et toutes les misères qui ternissent l'éclat de notre civilisation ! Il marchait d'un pas aussi ferme à la poursuite des utopies qu'à la réforme des abus, et l'esprit demeure accablé de tout ce qu'il entreprit avec ses seules forces de ministre, dans un temps où les ministres n'en avaient pas beaucoup. Il avait projeté la suppression des monastères ; l'égalité répartition des impôts ; un seul code civil pour tout le royaume ; l'unité des poids et mesures ; un régime nouveau pour l'instruction publique ; l'établissement du cadastre, sans parler d'une foule de mesures de détail qui attestent la sollicitude de l'administrateur, autant que les lumières du savant. « Il agissait, dit Sénac de Meilhan, comme un chirurgien qui opère sur les cadavres, et il ne songeait pas qu'il opérât sur des êtres sensibles : il ne voyait que les choses et ne s'occupait pas assez des personnes. Cette apparente dureté avait pour principe la pureté de son

ame , qui lui peignait les hommes comme animés d'un égal désir du bien public, ou comme des fripons qui ne méritaient aucun ménagement. »

Aussi , de toutes parts , les projets de Turgot rencontraient-ils des résistances opiniâtres. Il en venait beaucoup de la cour ; il en venait davantage encore de la ville. La plupart étaient injustes et honteuses, parce qu'elles étaient dictées par l'intérêt privé (1) ; quelques-unes semblent au contraire avoir été fondées , parce que le ministre réformateur n'avait pas assez tenu compte des exigences du passé. Le premier germe d'opposition vint des parlemens , que trop de gens se sont habitués à considérer comme les défenseurs de toutes les idées de progrès, et qui firent à Turgot la guerre la plus acharnée qu'il ait eu à soutenir. On ne saurait trop honorer ce ministre, vraiment vertueux, du courage avec lequel il persévéra dans la longue lutte dont toute sa carrière administrative fut agitée. Un de ses amis lui reprochait d'avoir mis trop de préci-

(1) Parmi les créations utiles de Turgot qui soulevèrent pourtant une grande rumeur, il faut citer l'établissement des premières messageries publiques, dont la concurrence blessait les anciens monopoleurs de transports. C'était un service immense rendu à toutes les classes de citoyens ; le ministre n'en fut pas moins chansonné. On en peut juger par l'épigramme suivante publiée à cette occasion :

Ministre ivre d'orgueil, tranchant du souverain,  
Toi, qui sans t'émouvoir, fais tant de misérables,  
Puisse ta poste absurde aller un si grand train,  
Qu'elle te mène à tous les diables.

piration dans ses réformes : « Comment pouvez-vous me faire ce reproche, répondit-il ? Vous connaissez les besoins du peuple, et vous savez que dans ma famille on meurt de la goutte à cinquante ans. » Toute l'explication de sa conduite est dans ces mots. Turgot n'a eu d'autre tort que celui de vouloir trop tôt, et à tout prix, le succès de ce qui lui paraissait utile à son pays. Son amour des améliorations s'étendait à tout, à la poésie, à l'éducation, à l'astronomie : « Vous voilà bien, lui disait un jour l'abbé Morellet, faisant en physique comme en administration, combattant avec la nature, qui est plus forte que vous, et qui ne veut pas que l'homme ait la mesure précise de rien. » Jusqu'à son dernier soupir, malgré les mécomptes et les échecs de son administration, il persévéra dans les doctrines des *économistes*, avec toute l'énergie d'une conviction religieuse. Il poussait la philanthropie jusqu'à vouloir que ses domestiques fussent aussi bien logés que lui, et il fit à ce sujet des dépenses considérables dans son hôtel.

Turgot a laissé une foule d'écrits qui ont été recueillis avec soin par Dupont de Nemours (1). Les administrateurs de tous les temps et de tous les pays y puiseront d'utiles renseignements, car

(1) Cette collection se compose de neuf volumes in-8, qui ont paru de 1808 à 1811. Dupont l'a fait précéder d'une vie de Turgot, qui ne vaut pas la notice publiée par Condorcet.



jamais ce ministre n'aborda une seule question avant de l'avoir approfondie, et presque tous ses préambules d'édits sont des traités complets de la matière. Mais, le plus intéressant de ses ouvrages, est son *Traité de la formation et de la distribution des richesses*; et quoiqu'il soit tout empreint des idées des *économistes*, on y voit déjà poindre les premiers symptômes d'une dissidence qui mène à la théorie d'Adam Smith. La division du travail, les véritables fonctions de la monnaie, les procédés du commerce y sont exposés avec une lucidité et une concision remarquables. Les plus savans économistes du dix-neuvième siècle n'ont pas mieux démontré l'influence du taux de l'intérêt sur toutes les entreprises. « On peut le regarder, dit Turgot, comme une espèce de niveau, au dessous duquel tout travail, toute culture, toute industrie, tout commerce cessent. C'est comme une mer répandue sur une vaste contrée : les sommets des montagnes s'élèvent au dessus des eaux et forment des îles fertiles et cultivées. Si cette mer vient à s'écouler, à mesure qu'elle descend, les terrains en pente, puis les plaines et les vallons paraissent, et se couvrent de productions de toute espèce. Il suffit que l'eau monte ou baisse d'un pied, pour inonder ou pour rendre à la culture des plages immenses. C'est l'abondance des capitaux qui anime toutes les entreprises, et le bas intérêt de l'argent est, tout à la fois, l'effet et l'indice de l'abondance des capitaux. »

Le traité de la formation et de la distribution des richesses a précédé de neuf ans, la publication de l'ouvrage d'Adam Smith, et n'a pas été sans influence sur les doctrines du célèbre économiste écossais. Turgot pensait comme lui sur le prêt à intérêt, sur la liberté du commerce, sur la liberté de l'industrie, sur l'influence des communications, sur les élémens du prix des choses, et sur la formation des capitaux. C'est une véritable gloire que d'avoir ainsi précédé, dans la carrière, le plus grand écrivain qui ait honoré la science, et de pouvoir être considéré, à tant d'égards, comme son précurseur ; mais le plus incontestable honneur qui revienne à Turgot, sera toujours d'avoir ouvert le champ des expériences aux premières théories qui aient été hardiment formulées en économie politique ; ce sera de les avoir soumises à l'épreuve de la pratique et d'avoir appelé à les juger, non seulement les savans, mais les peuples. Toute la littérature de la dernière moitié du dix-huitième siècle porte l'empreinte de cette influence. Montesquieu, D'Alembert, Marmontel, Condorcet, Raynal, Condillac, J.-J. Rousseau, Voltaire lui-même, parlent d'économie politique dans leurs écrits ; les journaux, les recueils de tout genre lui consacrent une place, à dater de ce temps. On commence dès lors à comprendre qu'il y a une physiologie du corps social, comme il y en a une du corps humain, et

qu'il existe des lois suivant lesquelles les nations prospèrent ou déperissent, comme les individus. La science économique est entrée désormais dans les conseils des gouvernemens : elle n'en sortira plus, aussitôt qu'Adam Smith lui aura imprimé le cachet de son génie.



---

## CHAPITRE XXXIV.

**Des travaux d'Adam Smith et de leur influence sur les progrès de l'économie politique. — Différence de ses doctrines et de celles des Économistes. — Exposé des créations qui lui sont dues. — Ses belles définitions de la valeur, du travail, des capitaux, de la monnaie. — Immenses conséquences de ses découvertes.**

---

Le principal mérite des *économistes* fut de soulever les plus hautes questions de l'économie politique, et celui de Turgot d'en essayer la solution pratique, au moyen du pouvoir de l'administration. On a vu avec quel talent et avec quelle vertueuse persévérance ces philosophes s'étaient dévoués au culte d'une science qui leur semblait renfermer dans son sein *les destinées du genre humain*; mais ce n'est pas à eux qu'était réservé l'honneur d'en poser les bases d'une manière solide et durable. Ils n'en avaient aperçu que sous un faux jour les faces principales, et leurs erreurs avaient servi, du moins, à provoquer un examen approfondi des questions qu'ils s'étaient vus dans l'impossibilité de résoudre.

Au lieu de procéder par la méthode expérimentale et par l'observation des faits, ils avaient proclamé comme des dogmes infailibles certaines formules, qui devaient leur servir à expliquer tous les phénomènes de la physiologie sociale. Lorsqu'il se rencontrait sur leur chemin un argument capable de modifier leur croyance en ces dogmes, ils s'efforçaient de le rattacher à leur système par des hypothèses ingénieuses ou hardies, et ils tombaient, sans s'en apercevoir, dans le gouffre des utopies. On a vu que leur aphorisme du *produit net* le savait empêchés de reconnaître la part immense que les manufactures et le commerce prennent à la production des richesses, et que leur théorie de la propriété les avait conduits à la suppression de tous les impôts indirects. Ils avaient touché à toutes les questions et ils n'en avaient résolu aucune ; mais ils avaient appelé sur les matières les plus ardues l'attention de toute l'Europe, et l'Europe répondit à leur appel.

Un philosophe écossais, de cette école d'où sont sortis tant de penseurs, enseignait à Glasgow, en même temps que les *économistes* à Paris, les principes de la richesse des nations. C'était vers l'an 1752, à peu près au moment où Quesnay publiait son *tableau économique*, et jetait les fondemens de sa doctrine. Mais le professeur de Glasgow s'était habitué de bonne heure à étudier les faits, à

les rapprocher, à en tirer les conséquences; aussi fut-il conduit à des résultats bien différens de ceux obtenus par les *économistes*. Les deux écoles n'eurent de commun que le même amour du bien, la même droiture, la même fidélité scrupuleuse aux intérêts de la vérité. Pour tout ce qui regarde la science, le point de départ étant tout à fait différent, les résultats ne pouvaient être les mêmes, et bientôt se manifesta le dissentiment le plus complet. Les économistes n'attribuaient de puissance productive qu'à la terre: Adam Smith trouva cette puissance dans le travail, et de cette idée lumineuse il fit jaillir les conséquences les plus imprévues et les plus décisives. Ici commence l'histoire de la révolution produite par la publication de ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, qui parurent pour la première fois, en 1776, c'est à dire vingt-quatre ans après l'ouverture de son cours. Un jour viendra bientôt où cette publication célèbre portera tous ses fruits, et sa date mémorable sera gravée dans tous les esprits. Essayons donc d'imiter la méthode logique et sévère du grand écrivain qui en fut l'auteur, et de faire apprécier d'un trait rapide l'importance de ce beau travail pour l'avenir de la civilisation.

En recherchant les causes de la richesse des nations, Adam Smith reconnut que cette richesse provenait, non seulement de la fécondité de leur

sol , mais encore du *travail* de leurs habitans. C'était le travail qui seul pouvait rendre la terre largement et régulièrement productive , et c'est encore au travail que la société humaine devait les produits de ses manufactures, et les profits de son commerce. Adam Smith résumait sa pensée en disant que le *travail annuel* d'une nation était la source primitive d'où elle tirait ses richesses, c'est à dire les produits nécessaires à sa consommation, ou ceux au moyen desquels elle se procurait les produits créés par les autres nations. La richesse consistait dans la *valeur échangeable* des choses , et l'on était d'autant plus riche que l'on possédait ou que l'on produisait plus de choses ayant cette valeur. Or , comment donnait-on aux choses une valeur échangeable? En y développant par le travail une utilité qu'elles n'auraient pas eue sans lui. La richesse pouvait donc être créée, augmentée, conservée, accumulée, détruite. Cette simple définition renversait d'un seul coup la doctrine des *économistes*, et remettait à leur place toutes les professions laborieuses et honorables, que Quesnay considérait comme les tributaires et les subordonnées de la propriété foncière. Nul n'était repoussé du banquet de la vie; le travail avait accès partout et cessait d'être *stérile*; la servitude féodale maintenue par Quesnay , sous le nom de *reprises* du propriétaire, était frappée de mort.

Le travail une fois reconnu comme source de toute richesse, *l'économie*, *l'épargne* devinrent le seul moyen de l'accumuler, c'est-à-dire de créer les *capitaux*. Et ici, Adam Smith profitait avec sa haute intelligence des travaux de ses prédécesseurs. Il ne bornait pas les capitaux, comme les partisans du système mercantile, à l'or et à l'argent; mais il y comprenait les richesses de tout genre amassées par le travail de l'homme, surtout quand elles étaient employées à en créer de nouvelles à l'aide d'un travail nouveau. En même temps, il donnait du travail la plus belle analyse qui soit sortie de la plume d'aucun écrivain. Cette analyse sert en quelque sorte de frontispice à son immortel ouvrage et l'auteur y a déployé une netteté de déductions et une noblesse de langage vraiment dignes d'admiration. C'est là qu'ont été signalés pour la première fois les merveilleux effets de la *division du travail*, souvent entrevus avant Adam Smith, mais nulle part démontrés avec cette évidence irrésistible et cette simplicité familière qui ne laissent aucun refuge au doute et à l'hésitation. D'autres auraient cherché leurs exemples dans les grands travaux de l'industrie; Adam Smith s'empare d'une épingle, en décrit les diverses *façons* et fait voir comment dix ouvriers peuvent faire 48,000 épingles dans un jour, au lieu de 4 ou 500, c'est-à-dire cent fois moins qu'ils n'en feraient, sans cette division. Après cet exemple mo-



deste et concluant, il passe en revue les avantages du principe de la division du travail, et il les signale d'une manière si vive et si ferme que personne, depuis ce moment, n'a songé à les contester. « Chaque ouvrier, dit-il, se trouve avoir une grande quantité de son travail dont il peut disposer, outre ce qu'il en applique à ses propres besoins; et comme les autres ouvriers sont aussi dans le même cas, il est à même d'échanger une grande quantité de marchandises fabriquées par lui contre une grande quantité des leurs, ou ce qui est la même chose, contre le prix de ces marchandises. Il peut fournir abondamment ces autres ouvriers des choses dont ils ont besoin et il trouve également à s'accommoder auprès d'eux, en sorte qu'on voit régner parmi les différentes classes de la société une abondance universelle (1). »

Une fois la division du travail analysée, Adam Smith devait expliquer par quelles combinaisons les produits du travail s'échangeaient entre eux au moyen de la monnaie. Qui réglerait ce qu'on entend par le *prix des choses*? quels sont les élémens de ce prix? quelles sont les fonctions de la monnaie? Graves questions qu'il a résolues avec une supériorité et une lucidité incomparables. C'est lui, en effet, qui a établi le premier, victorieusement, l'influence de l'*offre* et de la *demande* sur la hausse

(1) *Richesse des nations*, liv. I, chap. I.

et la baisse des prix, en même temps qu'il expliquait les fonctions de la monnaie dans la circulation des produits. Les applications qu'il a faites de sa théorie aux billets de banque et au papier-monnaie sont de la plus haute importance dans la pratique, et peuvent être considérées comme l'une des plus utiles conquêtes de la science. Il est désormais impossible d'écrire sur le système monétaire sans adopter les bases qu'il en a posées d'une manière indestructible. Chemin faisant, Adam Smith dévoilait les mystères de la constitution des banques et déduisait des conséquences même de leur établissement, les principes sur lesquels elles devaient reposer pour n'être point funestes. Tout homme désireux d'approfondir la science du crédit devra commencer ses études par celle des analyses que l'illustre économiste écossais a données des banques de circulation et des banques de dépôt. Ce sont des traités complets qu'on ne surpassera jamais, parce qu'ils ne renferment ni une lacune, ni une superfluité. Mais c'est surtout dans la parfaite clarté de ses définitions que réside le principal mérite d'Adam Smith. Elles sont généralement basées sur l'observation rigoureuse des faits. Une fois posées, il en déduit les conséquences avec une méthode qui lui est propre et qui suffirait seule pour lui assurer un rang élevé parmi les plus beaux génies des temps modernes. On en pourra juger par le rapide exposé de ses doctrines.

Ainsi que nous l'avons vu, selon l'auteur, la qualité essentielle qui constitue les richesses, et sans laquelle elles ne mériteraient pas ce nom, c'est la *valeur échangeable*. La valeur échangeable diffère de la *valeur en usage* ou *d'utilité*, en ce sens qu'avec la première on peut se procurer beaucoup de choses, tandis que la seconde, quoique utile, ne saurait être l'objet d'un échange. Il n'y a rien de plus utile que l'eau; mais elle ne peut presque rien acheter. Un diamant au contraire, pourvu de peu d'utilité, peut servir à l'achat d'une foule de marchandises. Le rapport qui existe entre deux valeurs échangeables, exprimé en une valeur convenue qui est la *monnaie*, se nomme prix. Le prix *nominal* des choses diffère de leur prix *réel*, qui représente la quantité de travail qu'elles ont coûté. Le prix des richesses dépend des circonstances accidentelles qui font dévier le prix actuel ou *courant* du prix naturel. Le prix se compose ordinairement de trois élémens distincts : le *salaires* du travail, le *profit* de l'entrepreneur et la *rente* de la terre qui a fourni la matière première du travail. Après avoir établi avec un ordre parfait ces prolégomènes si simples et si ingénieux, Adam Smith détermine les lois d'après lesquelles s'établit naturellement le taux des salaires, et les circonstances accidentelles qui le font sortir momentanément des limites de ce taux naturel. Il examine ensuite les lois en vertu

desquelles se fixe le taux des profits et les exceptions à ces lois; puis il définit la *rente* de la terre que nous nommons *fermage* et que les économistes appelaient *produit net*.

La richesse une fois créée, Adam Smith la divise en deux parts : celle qui doit être immédiatement ou prochainement consommée et celle qui est employée comme *capital* à fournir un revenu. Le capital est *fixe* ou *engagé*, lorsqu'on le transforme en une usine avec tous ses instrumens de production; il est *circulant* ou *roulant*, quand on s'en sert pour payer le salaire des ouvriers et renouveler les achats de matières premières. Les améliorations faites à la terre forment partie du capital engagé; la monnaie, les vivres appartiennent au capital circulant. Le premier se transforme quelquefois dans le second et le second prend parfois à son tour la route qui le confond avec le premier. L'argent apparaît comme l'instrument de cette double métamorphose; mais les billets, les promesses de payer le remplacent souvent et même avec avantage. Cet avantage dépend des conditions auxquelles on l'emprunte et par conséquent du taux de l'intérêt. Adam Smith adopte à cet égard les théories libérales de Turgot et il en démontre par des argumens irrésistibles l'incontestable équité.

Le travail est maintenant armé de toutes pièces; il est en possession des capitaux : nous allons donc

le voir à l'œuvre. Rien n'est plus simple et plus admirable que la manière dont Adam Smith en explique les merveilles, et nous avons cité son exemple tiré de la fabrication des épingles. Mais que ses nombreuses revues de l'armée des travailleurs offrent de nobles sujets de méditations ! Comme il a naturellement rendu compte du progrès des nations, par les progrès de la *division du travail* ! Comme il a amené avec bonheur, à la suite de cette division, la nécessité des échanges ! Comme il explique avec succès l'accroissement de la richesse, le perfectionnement des produits et leur prix devenant plus accessible de jour en jour ! C'est lui qui a révélé le secret des *machines*, ces puissantes modifications du bras de l'homme, ces bienfaitrices du genre humain qu'un philanthrope (1) distingué a eu le tort de méconnaître. Nul n'en a plus habilement signalé les services variés, infinis, durables, sans en dissimuler les inconvéniens passagers. En même temps, Adam Smith posait avec netteté les limites de leur emploi, et démontrait que l'étendue du marché devait être le régulateur habituel de la division du travail. C'est pour avoir oublié ces sages doctrines que plus d'un peuple manufacturier a vu éclater des crises redoutables, résultat de l'encombrement de la circulation et des mesures restrictives. Ainsi, Adam Smith arri-

(1) M. de Sismondi.

vait à la liberté du commerce par un chemin bien différent de celui qu'avait suivi l'école de Quesnay ; mais il y était conduit par une appréciation bien plus juste des phénomènes de la production.

Sa doctrine sur les impôts différait aussi essentiellement de celle des *économistes*. Après avoir prouvé que toute production venait du travail, aidé des capitaux, il ne lui était pas difficile de démontrer que chaque citoyen étant apte à créer des valeurs, et par conséquent à faire des profits, devait à l'État sa part contributive de secours et de taxes. Chacun obtenait la liberté de son industrie en échange de sa coopération aux charges publiques, et il n'y avait plus de professions *stériles*, puisque tout le monde était capable de donner aux choses une valeur échangeable, au moyen du travail. Quel encouragement pour les hommes disgraciés de la fortune, et pour tous ceux qui n'attendaient pas la faveur de l'héritage ! Ils apprenaient dès lors à quel prix on acquiert son indépendance ; l'*économie* n'était plus une sorte de vertu ascétique, mais la compagne du travail et la source des capitaux. Au lieu des bornes imposées aux productions de l'agriculture, par la nature du sol et par la rotation des saisons, on avait devant soi l'horizon illimité des valeurs échangeables, c'est-à-dire la richesse indéfinie. Adam Smith n'avait pas prévu sans doute toutes ces conséquences,

et beaucoup d'écrivains avaient avancé avant lui des principes aussi vrais : mais il a montré le premier pourquoi ils étaient vrais. Il a fait plus : il a indiqué la vraie méthode de signaler les erreurs. Son ouvrage se compose d'une suite de démonstrations qui ont élevé plusieurs propositions au rang de principes incontestables et qui ont anéanti pour jamais une foule d'erreurs jusqu'alors considérées comme des principes. C'est lui qui a pulvérisé le système prohibitif et la doctrine du *produit net*, avec son cortège de rêveries sur l'impôt, et de classifications imaginaires. Enfin, et c'est peut-être l'un des plus grands services qu'il ait rendus à l'industrie, cet immortel économiste a fait voir comment l'intérêt privé, débarrassé d'entraves, portait nécessairement les possesseurs de capitaux à préférer, toutes choses égales, l'emploi le plus favorable à l'industrie nationale, parce qu'il est aussi le plus profitable pour eux.

Il est vrai qu'Adam Smith s'est quelquefois égaré dans une foule de digressions qui ne permettent pas de suivre aisément le fil de ses idées. Dès qu'il rencontre un vieil abus, un préjugé nuisible, un système erroné, il ne s'arrête point qu'il n'en ait fait justice, et ces escarmouches partielles le détournent souvent du plan de ses opérations. Mais jamais il ne quitte définitivement un sujet avant de l'avoir épuisé, et il présente habituellement la

même idée sous toutes les formes , jusqu'à ce que le lecteur se soit familiarisé avec elle. Il avait tant de résistances à vaincre et tant de fausses doctrines à combattre ! Les *économistes* eux-mêmes , qu'il estimait et qui certainement ont contribué à la direction de ses idées , ne sont pas ceux qui lui ont rendu sa tâche le moins difficile. Il avait à lutter contre les innombrables ouvrages qu'ils venaient de publier et qui s'étaient répandus dans toute l'Europe , bien ou mal compris , avec l'autorité des noms les plus vénérés , tels que ceux de Gournay , de Turgot , de Trudaine. Il lui fallait détruire la plupart des théories qu'ils venaient de fonder au prix de tant d'efforts , et lutter avec elles sous des auspices défavorables : ce fut le premier discord mémorable qui éclata parmi les fondateurs de l'économie politique , et il n'a pas peu contribué à faire naître l'indécision générale du public sur les matières économiques. Lequel croire , de Quesnay ou de Smith , soutenant avec une égale assurance des doctrines contraires , et tous deux invoquant de concert l'autorité des faits ? Mais on oublie qu'il n'est pas une science qui n'ait commencé par des querelles intestines entre ses chefs les plus illustres , et que ces dures épreuves ont contribué presque autant que leurs découvertes , aux progrès dont nous sommes si fiers aujourd'hui.

Adam Smith n'eut pas , pourtant , l'honneur de



créer l'économie politique d'un seul jet , et le respect que nous portons à sa mémoire ne doit pas nous empêcher de rendre justice à ses prédécesseurs et à ses successeurs. C'est déjà un si grand fait historique que la démonstration de toute la théorie des valeurs , des effets de la division du travail et des fonctions véritables de la monnaie ! De telles analyses suffiraient à l'immortalité d'un auteur , et l'on peut hardiment critiquer ce que ses écrits renferment d'incomplet , après avoir exposé ce qu'ils ont mérité de gloire et de considération. Les *économistes* s'étaient trop préoccupés de l'importance de la terre ; Adam Smith accorda une prépondérance trop exclusive au travail dans la création des produits. Il négligea l'action de la terre et celle des capitaux , et malgré ses magnifiques expositions du concours des machines , il n'en présente pas la théorie la plus fondée sur la réalité des choses. En réservant exclusivement la qualité de *richesses* aux valeurs fixées dans des substances matérielles , il raya du livre de la production cette masse illimitée de valeurs immatérielles , filles du *capital moral* des nations civilisées , et qui forment une partie de leur apanage et de leur gloire. Il destitua d'un trait de plume avocats , médecins , ingénieurs , artistes , fonctionnaires publics , tous producteurs de services réels et échangeables contre des produits matériels , puisqu'ils en vivent et qu'ils vivent bien ,

quand ils ont assez de mérite pour se faire rétribuer noblement. Il ne s'était pas aperçu que le talent de ces hommes était un capital accumulé, très capable de donner des profits en or et en argent, et très utile à la société qui profite à son tour de leurs services.

L'influence du commerce et sa manière d'agir sur la production générale ne semblent pas, non plus, avoir été suffisamment appréciées par Adam Smith, et quelques-unes de ses plus belles démonstrations sont exposées comme des hors-d'œuvre, dans une place qu'elles ne devraient point occuper. Tels sont les principes relatifs au prix réel et au prix nominal des choses, qui se trouvent dans une dissertation sur la valeur des métaux précieux pendant les quatre derniers siècles, et les notions sur les monnaies que l'auteur a égarées dans le chapitre des traités de commerce. C'est le désordre qui règne autour d'une mine abondante, où les fragmens du métal le plus pur gisent quelquefois pêle-mêle auprès du minerai le plus grossier. Aussi les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* ne sont-elles pas généralement comprises par tout le monde, et ce n'est pas par ce livre que nous conseillerions de commencer l'étude de la science. Il faut le lire à plusieurs reprises pour en deviner la belle architecture et pour estimer à leur juste valeur les résultats qu'il a produits. C'est

alors qu'on se hasarde à contester quelques-unes des propositions qu'Adam Smith a émises sous la forme la plus dogmatique ; telle est celle en vertu de laquelle l'intérêt privé, libre d'entraves, lui semblait devoir toujours déterminer l'emploi des capitaux le plus favorable à la communauté, puisqu'il était profitable aux entrepreneurs. Cette doctrine qui a prévalu en Angleterre et qui a donné à l'industrie une impulsion extraordinaire, commence néanmoins à porter des fruits amers ; elle a créé des richesses immenses, à côté d'une affreuse pauvreté ; elle a enrichi la nation, en traitant souvent bien cruellement une partie de ses citoyens. Est-ce là le but social de l'accroissement des richesses, ou plutôt n'est-ce pas une déviation malheureuse de la voie sociale ? Peut-on véritablement appeler richesse cette exagération de profits prélevés, selon M. de Sismondi, sur la part des pauvres, et selon nous, par le capital sur le travail ?

Ainsi naquit la concurrence universelle, de la liberté illimitée de l'industrie, et de cette concurrence s'est déversé sur le monde un torrent de richesses qui fertilise bien des provinces, mais qui a laissé dans plus d'une contrée des traces funestes de son passage ; semblable à un char brillant et mystérieux, dont les voyageurs qu'il emporte ne peuvent pas même voir et plaindre les passans qu'il

écrasé. La question en est venue au point qu'on se demande s'il faut s'applaudir ou s'inquiéter des progrès d'une richesse qui traîne à sa suite tant de misères et qui multiplie les hôpitaux et les prisons autant que les palais. Voilà le grand problème du dix-neuvième siècle, celui qu'Adam Smith n'avait pas prévu et ne pouvait pas prévoir, à une époque où la machine à vapeur et la machine à filer, ces deux colosses de l'industrie anglaise, ne faisaient que de naître, comme son livre ! Nous sommes obligés, aujourd'hui, de chercher un régulateur et de mettre un frein à ces instrumens gigantesques de la production, qui nourrissent et affament les hommes, qui les vêtissent et qui les dépouillent, qui les soulagent et qui les broient. Il ne s'agit plus exclusivement, comme du temps de Smith, d'accélérer la production ; il la faut désormais gouverner et contenir dans de sages limites. Il n'est plus question de richesse absolue, mais de richesse relative ; l'humanité commande qu'on cesse de sacrifier aux progrès de l'opulence publique des masses d'hommes qui n'en profiteront point. Ainsi le veulent les lois éternelles de la justice et de la morale, trop long-temps méconnues dans la répartition sociale des profits et des peines, et nous ne consentirons plus à donner le nom de richesse qu'à la somme du produit national équitablement distribué entre tous les producteurs. Telle est l'économie politique fran-

çaise à laquelle nous faisons profession d'appartenir et celle-là fera le tour du monde.

Telle qu'elle apparut , néanmoins , la doctrine d'Adam Smith opéra une révolution complète dans la marche de l'économie politique. Ses opinions sur les colonies acquirent un grand poids des évènements qui se passaient en Amérique , et ses analyses des banques préparèrent le réveil de l'Europe , en matière de crédit public. L'industrie lui dut la suppression de presque toutes ses entraves , et le commerce un commencement de réduction de tous les tarifs. Restaient les questions d'agriculture et de population que ce grand économiste n'avait fait qu'effleurer et dont la solution regarde nos enfans ; mais les préjugés les plus dangereux avaient disparu devant son argumentation puissante , et leur règne est fini pour jamais. Balance du commerce , système restrictif , système agricole , tout a été précipité dans le gouffre des rêveries ; Adam Smith a tout démonétisé par sa logique sévère et par son impartiale observation des faits. Une seule incertitude survit à ses doctrines : quel rapport y a-t-il entre la population et les subsistances ? Pourquoi la misère privée s'accroît-elle dans nos sociétés , en même temps que la richesse publique ? Pourquoi le soleil de l'industrie ne luit-il pas pour tout le monde ? Deux écrivains anglais vont nous donner , chacun à sa manière , l'explication de cette

anomalie sociale ; on devine que nous voulons parler de Godwin et de Malthus. Il est temps de les entendre , car , après Adam Smith , ils sont devenus chefs d'école au même titre : ils ont eu l'un et l'autre une grande pensée , une pensée nette et saisissante , qui commande l'attention et qui inspire par momens la terreur.



## CHAPITRE XXXV.

Du système de Malthus sur la population. — Exposé de ses formules. — Tableau de ses conséquences. — Doctrine de Godwin. — Elle a le défaut d'être aussi absolue que celle de Malthus. — Elle est plus humaine. — Hardiesse remarquable du livre de Godwin. — Des divers écrits sur la même question. — *Nouvelles idées sur la population*, par M. Everett. — Du livre de la *charité*, par M. Duchâtel. — De l'*économie politique chrétienne*, de M. de Villeneuve-Bargemont. — Protestations de M. de Sismondi et de M. l'abbé de La Mennais.

Peu d'années s'étaient écoulées depuis la publication de l'ouvrage d'Adam Smith, et déjà ses doctrines étaient adoptées par les économistes de tous les pays. Son argumentation lumineuse et pressante avait dissipé la plupart des rêves que beaucoup d'esprits prenaient encore pour des réalités. On était enfin d'accord sur les bases fondamentales de la science. Le travail était remis en honneur; la valeur échangeable était définie; l'emploi des capitaux était désormais sujet à des lois régulières. On savait comment les richesses se produisent et comment elles se consomment; mais il restait, comme nous

l'avons dit , un problème à résoudre : Pourquoi les richesses sont-elles réparties si inégalement dans le corps social ? Pourquoi y a-t-il toujours des malheureux ? Et ce problème fut jeté , un jour , par la main redoutable du peuple français , comme un défi à tous les gouvernemens de l'Europe. Turgot , qui avait essayé de le résoudre , était mort à la peine , et la révolution française avait versé des torrens de sang pour en trouver la solution , sans être plus heureuse que Turgot.

Le mal venait-il de la nature ou de la société ? Était-il sans remède, ou bien, avec l'aide du temps, parviendrait-on à le guérir ? Frappé de ce que peuvent les lois sur les mœurs et sur la condition des peuples , d'illustres écrivains avaient pensé que les misères de l'homme étaient son ouvrage , et qu'il dépendait de lui d'y mettre un terme , bien moins en modifiant ses passions que les institutions politiques. On était en 1798 ; un essai mémorable venait d'être tenté en France , et l'on avait vu , en un petit nombre d'années , les réformes les plus hardies , tour à tour appuyées par le raisonnement ou par la force , laisser l'espèce humaine en proie aux mêmes incertitudes et aux mêmes inégalités que par le passé. On avait substitué le morcellement parcellaire des propriétés à l'ancien système de concentration ; on avait remis le pouvoir aux masses les plus pauvres, qui ne s'étaient refusé ni le *maxi-*



*man*, ni les emprunts forcés, ni la banqueroute, ni la suppression des impôts indirects; et il y avait toujours des pauvres, des hommes vêtus de haillons, des vieillards sans pain, des femmes sans secours, des enfans-trouvés, des malfaiteurs, des prostituées. Que restait-il à faire après ce qu'on avait fait? Quelle monarchie tenterait ce que n'avaient pu faire réussir les hardiesses de 1793? Les philosophes et les économistes, frappés de stupeur, éprouvaient ce désappointement amer qui suit les révolutions politiques, quand tout-à-coup parurent, à peu de distance l'un de l'autre, deux écrits de deux hommes diversement célèbres, le livre de M. Godwin sur *la Justice politique* et celui de Malthus sur *la Population*.

M. Godwin attribuait dans son ouvrage tout le mal social à l'imperfection des institutions politiques et aux vices des gouvernemens. Malthus était plus frappé des résistances que l'homme oppose au progrès social, par les passions inhérentes à sa nature et par son peu de disposition à les réprimer. La lecture d'un article de M. Godwin sur *la prodigalité et l'avarice* (1), le déterminà à publier ses idées à ce sujet, et après quelques remaniemens faciles à concevoir dans un travail de cette importance, l'essai sur *le Principe de population* parut en Angleterre dans la dernière année du dix-hui-

(1) Inséré dans un numéro du journal *l'Examineur (the Inquirer)*.

tième siècle, comme une espèce de résumé du désenchantement universel des esprits. Ce livre a fait grand bruit, parce qu'il repose sur une idée simple, facile à comprendre et à retenir ; et on en a cruellement abusé, parce qu'il semble favoriser plus d'une mauvaise disposition de l'homme, l'égoïsme, la dureté, l'indifférence aux maux de ses semblables. Les principes sur lesquels il repose ont obtenu, néanmoins, la sanction de plusieurs gouvernemens, et ils tendent si rapidement à pénétrer dans les institutions, qu'il n'y aura bientôt plus qu'à enregistrer leurs conquêtes, au lieu de discuter leur valeur. Il faut donc les exposer ici dans toute leur nudité, avant d'en examiner les conséquences, double tâche qui réclame toute l'impartialité de l'historien.

Cette doctrine se présente avec le caractère inflexible et absolu de la fatalité. L'auteur s'est dispensé de précautions oratoires ; il établit, sans sourciller, comme un fait évident, continu, nécessaire, que l'espèce humaine obéit aveuglément à la loi de multiplication indéfinie, tandis que les subsistances qui la font vivre ne se multiplient pas avec elle dans les mêmes proportions. Ce fait lui paraît tellement démontré, qu'il ne craint pas de le formuler comme un axiôme de mathématiques, et il affirme que les hommes s'accroissent en progression géométrique, et les vivres en progression

arithmétique. Il arriverait donc un moment où les provisions seraient insuffisantes pour les voyageurs, si ces sinistres correctifs qu'on appelle les maladies, la misère, la mort, n'intervenaient régulièrement pour rétablir l'équilibre. Malthus prononçait cette sentence des malheureux en termes inhumains : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, disait-il (1), si sa famille n'a pas les moyens de le nourrir ou *si la société n'a pas besoin de son travail*, cet homme n'a pas le moindre droit à réclamer une portion quelconque de nourriture, *et il est réellement de trop sur la terre.* Au grand banquet de la nature, il n'y a point de couvert mis pour lui. *La nature lui commande de s'en aller* et elle ne tarde pas à mettre elle-même cet ordre à exécution. » Voilà quel est le fond de la doctrine de Malthus sur la population. Il faut voir à présent sur quels argumens il a essayé de l'établir.

Au lieu d'observer rigoureusement ce qui se passe dans les sociétés civilisées de longue date, l'auteur se transporte en Amérique, aux États-Unis, pays vierge, fertile, immense, où la population double tous les vingt-cinq ans. C'est ce pays qu'il prend pour type du reste du monde, et il

(1) Ce passage cruel a été supprimé par Malthus dans les dernières éditions de son livre; mais l'esprit de sa doctrine n'y est pas moins résumé avec une énergique vérité, et c'était la doctrine plutôt que le langage qu'il fallait modifier.

admet sans hésiter que l'espèce humaine s'accroît avec la même rapidité partout ailleurs, si la force des choses ne contenait ce développement dans de certaines limites. Une fois, en effet, que la population s'est élevée jusqu'au niveau des subsistances, celles-ci venant à manquer, les vices, les maladies, les calamités de tout genre commencent à pleuvoir *sur les hommes qui sont de trop*, selon Malthus, et la population diminue jusqu'à ce qu'il y ait des vivres pour tout le monde. L'histoire en main, il s'efforce de prouver que les mêmes conséquences ont toujours découlé des mêmes situations, et que dans l'état barbare comme dans l'état civilisé, il n'y a jamais eu de compromis entre la disette et la mort. Et encore si la mort venait seule ! mais elle ne paraît jamais, dans ces tristes conjonctures, sans être accompagnée d'un cortège de crimes et d'horreurs de tout genre ; sans arborer son lugubre étendard sur les hôpitaux, dans les bagnes et sur les échafauds. Ainsi la peint Malthus, telle que nous l'avons vue bien des fois, sans oser croire avec lui qu'elle vint, sous cette forme, par ordre de Dieu même et comme une nécessité de notre ordre social.

Nous commençons par contester la double progression établie par Malthus ; mais avant de signaler cette erreur fondamentale de son système, il faut voir quelles conséquences terribles il en tirait. Il

proclamait d'abord le danger des aumônes , des secours publics ou privés , permanens ou temporaires ; il défendait le mariage , hormis à certains hommes , et il condamnait à mort des milliers d'enfans près de naître. Les charités prodiguées aux pauvres dans un esprit religieux , ou par amour de la bienfaisance , n'étaient à ses yeux que des faveurs meurtrières dont le principal résultat était d'encourager la paresse et de multiplier le nombre des infortunés. Car rien ne multiplie comme la misère , disait-il , et les gens qui n'ont rien à perdre , se soucient fort peu de ce qui adviendra de leurs descendans. C'est ce que Montesquieu avait déjà dit en termes ironiques : « Les gens qui n'ont absolument rien, comme les mendians, ont beaucoup d'enfans : car il n'en coûte rien au père pour donner son art à ses enfans , qui même sont en naissant des instrumens de cet art (1). » Mais Montesquieu n'avait rien conclu de cette disposition générale des prolétaires à l'insouciance ; il s'était borné à la préciser sans en rechercher la cause. Malthus crut avoir trouvé cette cause dans les encouragemens offerts à la paresse par la bienfaisance , et portant ses regards dans les hospices , dans les maisons d'enfans-trouvés , il fit voir toutes les misères qu'avait engendrées l'abus de la charité publique. Il s'adressa dès lors aux sentimens les plus fiers et

(1) *Esprit des Loix*, livre XXIII, chap. xi.

les plus généreux de l'homme , et il chercha à démontrer la supériorité de la prévoyance sur toutes les autres ressources offertes à la vieillesse ou aux infirmités.

Jamais peut-être , jusqu'alors , aucun système ne s'était formulé en termes aussi absolus. Les *économistes* eux-mêmes admettaient quelques modifications à leur théorie du *produit net* ; mais Malthus ne connaissait pas de capitulation possible dans la lutte des hommes contre la nature : ces débats lamentables devaient toujours finir par des arrêts de mort. Il se mit donc à prêcher , sous le nom de *contrainte morale* , une doctrine peu favorable au mariage. Il chercha à démontrer aux classes laborieuses qu'en multipliant le nombre des enfans , elles se créaient des concurrences qui amenaient la baisse des salaires et que le plus sûr moyen de réduire les capitalistes à transaction , c'était de ne pas leur fournir l'occasion permanente de choisir les travailleurs au rabais. La société elle-même était intéressée à opposer des obstacles salutaires aux unions irréfléchies, puisque la conséquence inévitable de ces unions était la multiplication des crimes et des misères de toute espèce. Malheureusement Malthus ne tarda point à s'apercevoir que le célibat n'empêchait pas les naissances ; il les rendait seulement illégitimes et c'était un malheur de plus. Que faire donc pour mettre un terme à

l'accroissement de la population, puisqu'on ne pouvait désormais empêcher les enfans de naître ? Malthus vit cet obstacle et n'en fut point effrayé. Il s'arma d'un courage stoïque et il crut devoir mettre les enfans hors la loi, même avant qu'ils fussent nés. Il proposa de rendre une loi déclarant « qu'aucun enfant issu d'un mariage contracté après l'année qui suivrait la promulgation de cette loi, et qu'aucun enfant illégitime né deux ans après la même époque, n'aurait droit à l'assistance de la paroisse. Ce serait, disait-il, un avis clair, distinct et précis, sur le sens duquel nul ne saurait se méprendre. Personne ne serait trompé ni lésé, et par conséquent personne n'aurait le droit de se plaindre. » Ainsi les enfans au berceau devenaient responsables de l'erreur qui leur avait donné le jour. Pourquoi frémissiez-vous, disait Malthus, votre charité est plus cruelle que ma rigueur, et vos hospices d'enfans-trouvés ne sont que des catacombes. Il déroulait en même temps les tables lugubres de la mortalité des enfans dans ces hospices, et l'on était forcé de convenir qu'ils y mouraient presque tous dans la première année de leur naissance (1).

(1) D'après les calculs de M. Benoiston de Châteauneuf, la mortalité des enfans-trouvés était de 67 pour 100 à Madrid, en 1817; de 92 pour 100 à Vienne, en 1811; de 79 pour 100 à Bruxelles, année moyenne, de 1802 à 1817; à l'hospice des enfans-trouvés de Dublin, de 1791 à 1797, sur 12,785 enfans, il en mourut 12,561, en six années. Quelle boucherie !

Ces terribles rapprochemens produisirent une grande sensation en Europe. Malthus les poursuivait avec une constance inflexible. Il voulait effrayer l'humanité de ses propres écarts et forcer tous les hommes de cœur à faire un retour salutaire sur eux-mêmes avant de se marier. En comprimant le penchant naturel à tous les gouvernemens de multiplier les institutions de bienfaisance , il espérait mettre un terme aux abus de ces institutions qui ne servaient , selon lui , qu'à aggraver les maladies sociales ; au lieu de les guérir. Le célibat , naguère honni comme une profession égoïste , était réhabilité et presque élevé au rang de vertu. On fermait les hôpitaux , les lieux d'asile ; on cessait de distribuer des aumônes ; on ne s'inquiétait plus de rien en matière de bienfaisance et de secours publics. La dureté seule était désormais conforme aux vrais principes de la science , aux lois de la nature : l'insensibilité était érigée en système. Il faut avouer qu'une telle innovation devait révolter profondément les âmes généreuses et tendres pour qui le plaisir de répandre des bienfaits est un besoin de tous les momens. Aussi de toutes parts il s'éleva contre la doctrine de Malthus un cri général d'improbation. Peu s'en fallut que l'auteur ne fût signalé comme un homme sans entrailles , qui venait jeter avec impudence au genre humain l'horrible ironie de son système. C'était pour la première fois , di-



sait-on , qu'on osait ainsi faire l'éloge de la peste , de la guerre , de la famine et de tous les fléaux qui désolent l'humanité ; en les présentant comme des lois naturelles , destinées à maintenir l'équilibre entre la population et les subsistances. Les prêtres , les femmes , les philosophes se révoltèrent contre l'audace d'une telle supposition ; et Malthus se vit long-temps en butte , malgré ses qualités privées , aux imputations les plus calomnieuses.

L'orage s'est enfin apaisé sur la tombe de ce grand écrivain , et la justice de la postérité a commencé pour lui. Lui-même convenait dans ses derniers jours qu'il avait exagéré les conséquences de son principe. « Il est très probable , disait-il , qu'ayant trouvé l'arc trop courbé d'un côté , j'ai été porté à le trop courber de l'autre , dans la vue de le rendre droit ; mais je serai toujours disposé à faire disparaître de mon ouvrage ce qui sera considéré , par des juges compétens , comme ayant une tendance à empêcher l'arc de se redresser et à faire obstacle aux progrès de la vérité. » Et , en effet , nous avons vu qu'il avait supprimé , dans les dernières éditions de son livre ; les passages les plus durs et les plus révoltans. Son erreur principale est d'avoir attribué presque exclusivement à la trop grande multiplication de l'espèce les malheurs de l'humanité , et d'avoir pour ainsi dire absous à l'avance de tout reproche les gouvernemens de tous les pays. Les

causes morales sont ordinairement complexes et c'est les méconnaître que de ne les envisager que sous une seule face. Malthus n'a pas assez tenu compte, non plus, de l'accroissement des moyens de production, sous l'influence du travail et par le concours des machines. Il a feint de ne pas s'apercevoir que les populations de notre temps quoique infiniment plus nombreuses que celles des temps passés, jouissaient néanmoins de beaucoup plus de douceurs, étaient mieux vêtues, mieux logées, mieux nourries, et qu'elles étaient moins exposées que jamais au danger de se dévorer entre elles. Peut-être éprouvent-elles plus de souffrances morales par l'excès des tentations qu'elles ne peuvent pas toujours satisfaire; mais ces tentations même sont un stimulant énergique auquel il faut rapporter une bonne partie des progrès qu'ont faits toutes les industries. En adoptant l'hypothèse de Malthus, à mesure que la population se rapproche du niveau des subsistances, la demande de produits nouveaux amène des découvertes utiles dont l'humanité tout entière profite; les émigrations conduisent peu à peu la race humaine vers les lieux inoccupés qu'elle fertilise en les peuplant, et la civilisation pénètre ainsi dans des contrées inconnues, qui rendront au centuple les avances nécessitées pour leur exploitation. C'est ainsi que l'Amérique du Nord a vu ses *prairies* et ses bois défrichés

par les colons européens, et les vallées de ses grands fleuves se couvrir de villes opulentes, où naguère erraient des hordes misérables de chasseurs et d'anthropophages.

Quand on examine avec quelque attention la carte du globe et la fertilité d'un grand nombre de régions à peine explorées, on cesse de craindre pour l'espèce humaine les malheurs dont elle est menacée par les prédictions de Malthus. L'émigration n'apparaît même que comme une ressource extrême, en présence des améliorations que le génie de l'homme ne manque jamais de prodiguer à la terre, parce qu'il y trouve de nouveaux profits à mesure qu'elle est appelée à suffire à des demandes nouvelles. M. Ricardo (1) n'a rien laissé à désirer à cet égard aux antagonistes de Malthus, et nous sommes persuadés que l'auteur du livre *de la population* a dû être rassuré lui-même contre les conséquences de son propre système, en appréciant à leur juste valeur les belles analyses du progrès agricole présentées par son illustre concitoyen. Il se fait d'ailleurs un échange continuel des produits manufacturés contre les produits naturels, entre tous les peuples, de sorte que le commerce remédie à l'insuffisance de l'agriculture et ne laisse jamais sans subsistances aucun peuple intelligent et laborieux. Les relations chaque jour plus inti-

(1) Dans son ouvrage sur *le principe de l'impôt*.

mes qui s'établissent parmi les nations civilisées , leur rendent aussitôt communes toutes les découvertes utiles ; témoins la navigation à la vapeur , l'éclairage par le gaz , les chemins de fer qu'on voit adopter presque en même temps en Europe , en Asie , en Amérique et même en Afrique. C'est ainsi qu'aujourd'hui les bateaux à vapeur sillonnent la mer Rouge et l'Adriatique , remontent le Nil , le Gange et le Mississipi , comme la Seine et la Tamise , et rapprochent d'avance , pour un cas de famine , les blés de la mer Noire et des États-Unis , de nos villes populeuses. Malthus n'est pas le premier qui ait poussé un cri d'alarme au sujet de l'accroissement de la population , et nous pourrions citer plus d'un écrivain de son pays qui déplorait , il y a cent ans , en style de Jérémie , les dangers immédiats de cet accroissement. Que diraient ces prophètes de malheur , à l'aspect de l'Angleterre de nos jours , riche , puissante et deux fois plus peuplée ?

La doctrine de Malthus n'en aura pas moins le mérite d'avoir appelé l'attention des gouvernemens , aussi bien que celle des citoyens , sur le danger des unions imprévoyantes et des secours prodigués sans discernement. Déjà cette doctrine a préservé la France de l'imitation des lois vicieuses qui ont créé en Angleterre la taxe des pauvres et qui y ont fait de la mendicité une profession rétribuée. Dans

le pays même où ces lois ont si long-temps régné en souveraines, elles viennent d'être modifiées, et la générosité publique, désormais éclairée par l'expérience du passé, apprend à distinguer le malheur immérité de la pauvreté volontaire. Le christianisme, avons-nous dit, découvrit la bienfaisance; l'économie politique l'a régularisée. Les hommes prudents ont aussi appris à réfléchir sur les conséquences du mariage, et cet acte solennel de la vie a cessé d'être considéré aussi légèrement qu'il l'était, avant que Malthus eût fait apprécier l'immense responsabilité qu'il impose. La société, en se montrant plus sévère dans la distribution des secours publics, a mis chaque citoyen en demeure de pourvoir lui-même par l'épargne aux besoins de ses vieux jours et de ses jours de souffrance; et si elle n'a point encore osé, selon l'avis de Malthus, fermer les asiles ouverts à l'enfance abandonnée, elle a, du moins, pris des mesures pour rappeler un plus grand nombre de mères aux devoirs de la nature, qu'elles méconnaissent moins souvent par vice de cœur que sous l'influence de la misère. Il faut donc pardonner à Malthus d'avoir frappé fort au lieu de frapper juste, et d'avoir trop courbé l'arc d'un côté, comme il le dit lui-même, pour le redresser de l'autre. Il a cédé à l'entraînement bien naturel de généraliser une idée simple et saisissante et de la jeter comme un spectre au monde épouvanté. Son

but était de profiter de l'effroi qu'une telle idée devait inspirer, pour commander à ses contemporains une plus grande activité en toutes choses, et leur démontrer le sens économique du cri menaçant de Bossuet : *Marche ! marche !*

On a vu que Malthus avait été entraîné à la publication de son ouvrage par la lecture des écrits politiques de M. Godwin, cet énergique utopiste qui voulait rendre les gouvernemens exclusivement responsables de toutes les imperfections de l'humanité. C'était aussi la doctrine de J.-J. Rousseau, et il l'avait exprimée en termes dogmatiques, le jour où il avait dit : « Tout est bien en sortant des mains du Créateur ; tout dégénère entre les mains de l'homme. » Condorcet avait poussé la hardiesse plus loin, et il n'avait pas craint d'affirmer que si l'homme voulait suivre la nature, il reculerait indéfiniment les limites de son existence sur la terre. Godwin s'imagina qu'il ne faisait que tirer les conséquences de leurs idées en proposant la destruction des gouvernemens, des religions, de la propriété, du mariage et des institutions d'une moindre importance, qui dérivent de celles-là. Il faut se reporter à ces exagérations pour s'expliquer l'exagération du système de Malthus. Les institutions humaines, dit-il, quelques maux qu'elles puissent occasioner à la société, ne sont réellement que des causes légères et superficielles, *rien*

*que des plumes qui flottent à la surface, en comparaison de ces sources de mal plus profondes qui découlent des lois de la nature et de la passion d'un sexe pour l'autre.* Loin que les malheurs de l'humanité doivent être imputés à l'impéritie des gouvernemens et à leur répugnance pour les réformes, c'est plutôt à l'exubérance de la population qu'il faut attribuer tous les maux dont elle est accablée. « L'ambition des princes manquerait d'instrumens de destruction, si la misère ne poussait pas sous leurs drapeaux les basses classes du peuple. Malthus pensait que la multitude sans cesse aiguillonnée par la détresse, ne pouvait être contenue que par le despotisme le plus dur ; à son avis, les cris des démagogues, en ralliant autour du pouvoir établi les classes aisées de la société, dont ils menaçaient l'existence, étaient la cause de toutes les mauvaises lois et de la conservation de tous les abus. Il ne concevait pas qu'une nation éclairée pût supporter long-temps les institutions vicieuses et les malversations d'un gouvernement corrompu, si elle ne se croyait pas menacée de maux plus graves par une populace aveugle et affamée (1). »

Il est facile de concevoir avec quelle faveur cette doctrine devait être accueillie dans un pays comme l'Angleterre, dont l'aristocratie soutenait, à l'époque

(1) Ch. Comte, *Notice historique sur la vie et les travaux de Malthus*, lue à l'Institut, le 28 décembre 1836.

où parut le livre de Malthus, une lutte acharnée contre les principes de la Révolution française, Babœuf n'avait pas encore écrit ; mais on se souvenait des pamphlets de Marat, et des tentatives sanglantes de nos niveleurs. On avait vu à l'œuvre les réformateurs de cette école, et le sentiment général d'horreur qu'ils avaient inspiré ne contribua pas peu au succès de la doctrine de Malthus. Sa théorie de la population fut célébrée avec un enthousiasme de parti, car elle plaçait sous la protection de la providence et comme son œuvre même, les inégalités sociales les plus profondes et toutes les misères qu'elles traînent à leur suite. Les écrivains populaires se mirent d'un côté, les partisans des privilèges se retranchèrent de l'autre, les uns pour attaquer, les autres pour défendre ce nouveau dogme de la fatalité. Ce ne fut plus une discussion, ce fut une mêlée d'où la vérité aurait eu beaucoup de peine à sortir saine et sauve, si le temps qui met chaque chose à sa place, n'avait forcé les partis à reconnaître enfin ce qu'il y avait d'outré dans leurs prétentions respectives. Godwin était déjà beaucoup plus modéré dans ses *Recherches sur la population* que dans son traité *De la justice politique* ; et Malthus lui-même, comme nous l'avons dit, s'était amendé en présence des juges compétens, c'est-à-dire des événemens qui avaient modifié ses idées.



Sa doctrine, en effet, ne pouvait soutenir un examen sérieux dans les termes absolus où il l'avait exposée. Ces arrêts de proscription lancés contre des enfans, contre des vieillards et des infirmes, ne méritaient pas d'être sanctionnés par la conscience publique. Une voix intérieure criait à chaque homme que les sentimens les plus impérieux et les plus doux, celui de l'amour, celui de la paternité, ne lui avaient pas été donnés par le créateur comme une source d'amertume et de misères. Les vices et les crimes ne devaient pas avoir la même origine que les vertus. La plus simple analyse du travail humain suffisait pour démontrer, d'un autre côté, que si la population, en s'accroissant, exigeait une plus forte quantité de subsistances, elle possédait en elle-même les moyens d'y pourvoir. On voyait tous les jours un seul homme créer par son travail assez de produits pour nourrir dix de ses semblables. On exploitait des terrains nouveaux quand le besoin de vivres y assurait aux capitaux de l'agriculteur des profits réguliers. Les lois en faveur des pauvres, que Malthus avait signalées comme si désastreuses <sup>(1)</sup>, ne devaient être considérées que comme une compensation aux aumônes répandues par les monastères, dont le protestantisme anglais

(1) Malthus appelait ces lois « un mal en comparaison duquel la dette nationale, avec toute la terreur qu'elle inspire, n'est que de peu d'importance. »

avait confisqué les revenus , et non comme un encouragement au vice et à la paresse. L'auteur avait eu beau dire « qu'il fallait laisser à la nature le soin de punir le pauvre du crime d'indigence , » personne ne regardait l'indigence comme un crime et la richesse comme une vertu.

M. Godwin a réfuté avec une grande supériorité de raison toute cette partie de la doctrine de Malthus , si bien accueillie par l'aristocratie anglaise , parce qu'elle s'accordait parfaitement avec ses sympathies naturelles. « Malheur au pays , dit-il , où un homme de la classe du peuple ne peut se marier sans avoir la perspective de perdre sa dignité et son indépendance ! Malheur au pays où , lorsque des revers imprévus accablent cet homme , on lui crie qu'il n'a nul droit à réclamer des secours qui l'aident à se tirer de sa situation difficile ! On peut être sûr qu'il existe quelque vice dangereux dans l'ordre social , là où un tel homme n'aura pas une espérance raisonnable de nourrir sa famille au moyen du travail de ses bras, quoiqu'il ne possédât rien au moment de se marier (1). » Et loin de recommander aux gouvernemens l'insouciance ou la dureté pour le malheur , Godwin pensait avec justesse qu'il leur appartenait de travailler nuit et jour aux améliorations dont le corps social a besoin.

L'expérience n'a cessé de justifier cette opinion.

(1) *Recherches sur la population*, liv. VI, chap. vi.

La richesse publique continue de s'accroître dans presque tous les pays de l'Europe en même temps que la population, et ce phénomène se reproduit d'une manière tellement générale et compacte, qu'un économiste américain, M. Alexandre Everett, a été jusqu'à considérer l'accroissement de la population comme la cause essentielle de ses progrès en tout genre. Il a pensé que puisque les produits du travail sont toujours en raison du travail lui-même et par conséquent de la population ; les moyens de subsistance pour les individus ne dépendent que de la répartition plus ou moins équitable des profits entre les *employés* des diverses industries. Ces industries elles-mêmes se développent chaque jour davantage sur un territoire limité, soit par le perfectionnement de l'agriculture, soit par l'extension du commerce. Les jeunes branches, loin d'épuiser le tronc, lui donnent une vigueur nouvelle et deviennent des éléments de prospérité au lieu d'être, comme le suppose Malthus, une cause de ruine et de dépérissement.

Au reste, les terreurs relatives au développement de la population datent d'une époque antérieure de beaucoup à la publication du célèbre ouvrage de Malthus. Les anciens écrits d'économie politique sont tous empreints de l'inquiétude qui agitait nos pères, à l'aspect de la grande famille qu'ils contribuaient, d'ailleurs, si vaillamment à accroître,

Leurs cris de détresse se faisaient principalement entendre dans les villes capitales, et plus d'un roi de France, éperdu, crut nécessaire de restreindre l'étendue de la ville de Paris, dont les barrières sans cesse reculées tendent à reculer encore. Le même phénomène a été observé à Londres, ville aussi peuplée que certains royaumes, et dans laquelle plus d'un million de consommateurs vivent à l'aise sur un espace qui ne suffirait pas à la nourriture de cinq cents personnes, s'il était destiné à y pourvoir. Mais ces vaines terreurs disparaissent devant l'absurdité du prétendu accroissement de la population en progression géométrique. Malthus lui-même a reconnu qu'on ne pouvait citer aucune nation dont la population n'ait été maintenue par des influences physiques ou morales, au dessous du niveau fixé par les produits du sol; sans quoi nous aurions vu des disettes permanentes, ou des épidémies périodiques, tandis que ces fléaux n'ont généralement éclaté qu'aux époques où les différentes nations étaient infiniment moins peuplées qu'elles ne le sont à présent. Le choix que Malthus a fait de l'Amérique où la population double tous les vingt-cinq ans, n'est pas plus concluant que celui de la Suède, où, selon M. Godwin, elle ne double que tous les cent ans. Les sociétés ne procèdent point ainsi par périodes régulières, comme les astres et les saisons, nous l'avons dit; et les

institutions politiques exercent, avec les mœurs, une influence qui modifie profondément la tendance naturelle de l'homme, arithmétique ou géométrique, à se multiplier.

Malthus a donc vainement déclaré la guerre aux affections domestiques, à la charité publique et privée, à l'enfance, à la vieillesse, dans l'intérêt mal entendu de l'humanité. Le ciel n'a pas voulu que la richesse eût le monopole de toutes les jouissances, y compris celles de l'amour et du mariage, ni qu'une partie de l'espèce humaine fût sacrifiée en holocauste à l'autre; en un mot, la société ne doit pas plus être un couvent qu'une garenne. Toutefois en exagérant les dangers de la population, Malthus a, du moins, prémuni les gouvernemens contre les abus des institutions de bienfaisance, et il a fait sentir à chaque homme que la loi sociale lui imposait des devoirs sacrés de prévoyance et de conservation pour lui et pour ses enfans. L'Angleterre a commencé, dès lors, la réforme de ses lois sur les pauvres, et les autres pays se sont mis en garde contre le danger de leur imitation. La charité, désormais, ne sera pas moins vive, mais elle sera plus éclairée. Elle se croira soumise à des règles, comme toutes les autres vertus, et déjà ces règles lui ont été tracées, en France, dans un ouvrage (1) qui participe tout à

(1) *De la charité*, par M. Duchâtel, in-8°.


la fois de la *sévère prudence de Malthus* et de la *philanthropie généreuse de Godwin*. On dirait même que cette transaction a paru insuffisante aux esprits religieux, pour qui la bienfaisance est le plus saint des devoirs. Un de nos magistrats les plus honorables (1) a publié sous le titre d'*économie politique chrétienne*, un manifeste souvent éloquent et toujours sincère contre les doctrines de Malthus. Il les attaque, sans doute, beaucoup plus en apôtre qu'en économiste et en homme d'état ; mais il a signalé très bien leur impuissance à moraliser les populations et à prévenir l'invasion des misères dont l'humanité est affligée. Déjà plusieurs années avant l'apparition de son livre, une protestation, qui a eu du retentissement en Europe, avait signalé à l'animadversion publique la doctrine du travail illimité des ouvriers et le droit d'abandon exercé à leur égard par les maîtres. M. de Sismondi n'avait pas craint de proposer une loi en vertu de laquelle les entrepreneurs d'industrie seraient tenus de pourvoir à tous les besoins de leurs ouvriers, en santé, en maladie, à tous les âges de la vie, à condition que ceux-ci ne pourraient se marier qu'avec l'autorisation des premiers. Il rétrogradait ainsi jusqu'aux jurandes et aux maîtrises, et il demandait aux classes ouvrières leur liberté en échange de leur pain. Tant la question est grave et

(1) M. de Villeneuve-Bargemont, ancien préfet,

difficile , tant elle est effrayante , quand on se souvient des essais de 1793 et des souffrances de 1830 ; des *Luddistes* de Manchester et des insurgés de Lyon !

Tous les gouvernemens de l'Europe n'ont cessé, depuis ce moment , de lutter contre le principe de désordre et de perturbation que l'incertitude de cette question traîne partout avec elle. En vain la production a marché à pas de géant : les débouchés ne lui offrent pas toujours un écoulement favorable, et la répartition des profits ne se fait pas avec cette évidente équité qui rallie toutes les convictions et tous les intérêts. La *contrainte morale* de Malthus n'empêche pas un seul mariage imprudent , et ne prévient aucune naissance illégitime. Les conseils de M. Duchâtel ne s'adressent qu'aux hommes éclairés et l'intervention de la loi, telle que M. de Sismondi la réclame, n'est pas moins repoussée par nos institutions que par nos mœurs. La discussion en est encore au point où l'a laissée Malthus ; et quoique cet auteur ait trouvé , comme Turgot , un gouvernement disposé à favoriser ses expériences , ces expériences ne sont pas encore assez concluantes pour qu'on en espère une solution vraiment scientifique et décisive. Nous verrons bientôt à l'œuvre des assemblées délibérantes , des novateurs hardis qui essaieront de délier le nœud gordien et d'établir sur de meilleures bases la distribution des profits

du travail : la Constituante , la Convention , l'école Saint-Simonienne , l'école Socialiste et beaucoup d'autres ; en quoi leurs grands essais nous ont-ils avancés ? Nous entendons gronder , comme une voix partie de l'abîme , la parole austère de M. de La Mennais , le père Bridaine de l'économie politique ; mais il se plaint des ouvriers autant que des maîtres et il se borne à recommander la charité aux uns et la résignation aux autres. Ses paraboles véhémentes rappellent quelquefois l'*Histoire philosophique et politique* de l'abbé Raynal ; mais on n'a pas oublié non plus les désastres de Saint-Domingue. Ce n'est pas l'éloquence sévère de Raynal qui a émancipé les noirs ; c'est la raison de Wilberforce , et la sagesse du parlement d'Angleterre.





## CHAPITRE XXXVI.

De l'influence des écrivains du dix-huitième siècle sur la marche de l'économie politique en Europe. — *Esprit des Loix.* — Œuvres économiques de J.-J. Rousseau. — Opinions économiques de Voltaire. — L'abbé Raynal.

Il est juste de rapporter aux philosophes du dix-huitième siècle une partie de l'honneur qui revient aux économistes pour toutes les réformes exécutées ou tentées à la fin de ce siècle. Leurs écrits en contenaient le germe, et quoiqu'il y règne une incertitude vague sur la plupart des questions sociales, si hardiment abordées par l'école de Quesnay, par celle d'Adam Smith et par Malthus lui-même, on ne peut s'empêcher de convenir que Montesquieu, Rousseau, Voltaire, l'abbé Raynal ont été les précurseurs de ces grands maîtres dans la science économique. L'immense éclat dont les œuvres littéraires des encyclopédistes ont brillé, semble avoir exclusivement absorbé l'attention de

la postérité ; mais la partie qui nous échappe aujourd'hui, celle qu'on lit le moins, est le véritable point de départ de toutes les théories économiques modernes. Elles y sont à l'état d'embryon, toutes prêtes à naître sous l'atmosphère brûlante de la Révolution française, et il suffit de l'œil le moins exercé pour les reconnaître et les signaler.

Montesquieu occupe le premier rang parmi les publicistes qui ont porté leurs regards sur les plus hautes questions d'économie politique, et quoiqu'il se trompe souvent, quoiqu'il ait partagé à beaucoup d'égards les préjugés de ses contemporains, nous lui devons les premiers aperçus vraiment neufs et hardis qui aient été publiés sur l'influence du commerce, et quelques curieuses analyses de la théorie des monnaies. Quoi de plus vrai, aujourd'hui même, que cette belle appréciation du caractère des impôts : « L'impôt par tête est naturel à la servitude ; l'impôt sur les marchandises est plus naturel à la liberté, parce qu'il se rapporte d'une manière moins directe à la personne. » C'est Montesquieu qui a osé dire le premier que les gouvernemens les plus libres étaient aussi les plus chers <sup>(1)</sup>, et si cette doctrine est vraie de nos jours, pour d'autres motifs que ceux dont parlait ce grand homme, il n'en a pas moins eu le mérite de l'avoir découverte. Il a com-

(1) *Esprit des lois*, liv. XIII, chap. XII.

mencé par marcher : plus tard, on a expliqué le mouvement.

Nous avons vivement attaqué, depuis trente ans, le système colonial et la traite des noirs; mais à part l'acte d'affranchissement rendu par le parlement d'Angleterre, qu'y a-t-il de plus éloquent au monde que le chapitre de Montesquieu sur l'esclavage des nègres! « Ceux dont il s'agit, dit-il (1), sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête, et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre. On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une ame, surtout une ame bonne, dans un corps tout noir... Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens. De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains : car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, *d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié!* » Cette convention a été faite, grace à Dieu; mais qui pourrait nier qu'elle soit principalement due à l'ironie sublime du plaidoyer de Montesquieu! L'économie politique a

(1) *Esprit des lois*, liv. XV, chap. v.

proposé la liberté du travail des nègres, et la supériorité relative de la culture par des mains libres ; Montesquieu a mieux fait : il a inspiré l'horreur de l'esclavage ; il l'a flétri, il l'a marqué au front ; les législateurs n'ont eu qu'à enregistrer son arrêt. *L'Esprit des lois* avait déjà tranché cette grave question, bien avant les déclamations de Raynal et les décrets de la Convention.

J'ai hâte de payer à Montesquieu la dette de la science et de l'époque actuelle. Recoutez sa définition du commerce, qu'on croirait tirée de quelques discours du trône, cette année, en France ou en Angleterre : « L'effet naturel du commerce est de porter à la paix. Deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes ; si l'une a intérêt d'acheter, l'autre a intérêt de vendre, et toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels. » N'est-ce point, en deux lignes, le programme de la politique moderne ? Nous marchons à grands pas vers la réalisation de cette grande pensée harmonique, qu'il fut donné à Montesquieu d'énoncer, sans pouvoir en démontrer la justesse. Cette tâche était dévolue aux économistes et jamais peut-être leurs travaux ne se distinguèrent plus nettement de ceux des philosophes du dix-huitième siècle, que dans tout ce qui a rapport à ce sujet. En effet, Montesquieu n'a pas plus tôt exposé les véritables bases du commerce des nations, que la dé-

monstration lui échappe et qu'il tombe dans les plus graves contradictions (1). « La liberté du commerce n'est pas, à ses yeux, une faculté accordée aux négocians de faire ce qu'ils veulent; ce serait bien plutôt la servitude. Ce qui gêne le commerçant ne gêne pas pour cela le commerce. » Plus loin, il ajoute : « Il faut que l'État soit neutre entre sa douane et son commerce, et qu'il fasse en sorte que ces deux choses ne se croisent point; et alors on y jouit de la liberté du commerce. » L'instinct généreux et éclairé de cet illustre écrivain lui faisait deviner les vrais principes, et les préjugés de son temps les dérobaient par momens à ses regards; témoin son opinion sur les importations et sur les exportations, entachée des plus vieilles erreurs de la balance du commerce. « Un pays, dit-il, qui envoie toujours moins de marchandises qu'il n'en reçoit, se met lui-même en équilibre en s'appauvrissant; il reçoit toujours moins, jusqu'à ce que dans une pauvreté extrême, il ne reçoive plus rien. »

Cette étrange assertion se trouve; il est vrai, dans un chapitre intitulé; à *quelles nations il est désavantageux de faire le commerce*, et Montesquieu y désigne le Japon comme l'un des pays avec

(1) La réfutation la plus complète des erreurs de Montesquieu en économie politique, est due à M. le comte Destutt de Tracy, dont l'excellent commentaire sur l'*Esprit des lois* est estimé presque à l'égal du livre.

lesquels il y a le moins d'inconvéniens à trafiquer, « parce que la quantité excessive de ce qu'il peut recevoir, produit la quantité excessive de ce qu'il peut envoyer; » mais on n'en doit pas moins regretter que de telles erreurs déparent un ouvrage dont la publication a rendu tant de services à l'humanité. Ailleurs (1), l'auteur s'écrie : « Ce n'est point à moi de prononcer sur la question, si l'Espagne ne pouvant faire le commerce des Indes par elle-même, il ne vaudrait pas mieux qu'elle le rendit libre aux étrangers. Je dirai seulement qu'il lui convient de mettre à ce commerce le moins d'obstacles que sa politique pourra lui permettre. » C'est ainsi qu'entraîné tour à tour par des idées contraires, Montesquieu a défendu la liberté et les prohibitions, et que ses œuvres ont servi d'arsenal à tous les partis, philosophiques, économiques et politiques, parce qu'on y trouve des argumens pour toutes les causes, comme dans le moment de la fermentation, on voit la lie bouillonner avec une foule de produits impurs, mêlés aux liquides les plus généreux. Il était difficile de ne pas confondre beaucoup de choses différentes, en les remuant d'une manière aussi vive que l'immortel auteur de l'*Esprit des lois*, et cette considération explique très bien pourquoi il n'a pas été donné aux mêmes hommes de poser les questions et de les résoudre.

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXI, chap. XXIII.

Les philosophes du dix-huitième siècle n'ont entrevu la solution du problème social qu'au travers du prisme de leur imagination et comme en poètes : les économistes seuls y ont appliqué la méthode expérimentale, et ce n'est réellement qu'entre leurs mains que l'économie politique est devenue une science d'observation.

On trouve dans les œuvres économiques de J.-J. Rousseau les mêmes contradictions et les mêmes incertitudes que dans Montesquieu. Il fait, comme lui, la guerre au luxe, et il s'attache principalement à vanter les merveilles de l'agriculture. Le commerce et les finances ne lui paraissent propres qu'à énerver les peuples et à les corrompre. « Dès qu'on ne veut que gagner, dit-il <sup>(1)</sup>, on gagne toujours plus à être fripon qu'honnête homme. Ceux qui manient l'argent apprennent bientôt à le détourner, et que sont tous les surveillans qu'on leur donne, sinon d'autres fripons qu'on envoie partager avec eux ? » Pour éviter ce manquement funeste, J.-J. Rousseau proposait de payer les fonctionnaires publics avec des denrées, et de faire exécuter les services publics au moyen des corvées. Tel est, selon lui, l'esprit qui devrait régner dans un bon système économique : « Peu songer aux étrangers, peu se soucier du commerce, sup-

(1) *Du gouvernement de Pologne*, chap. xi.

primer le papier timbré, taxer les bestiaux, surtout taxer les terres comme le proposaient les physiocrates, *car enfin c'est ce qui produit qui doit payer.* » Et encore la taxe des terres ne devait être, à son gré ; qu'une dîme mise en régie ; « afin que l'État eût de l'argent sans que les citoyens fussent obligés d'en donner. »

Cette économie politique était la conséquence naturelle des paradoxes fameux dont Rousseau n'a jamais cessé d'être l'éloquent propagateur. Elle conduisait droit au régime de Sparte et aux lois de Lycurgue. « Cultivez, disait-il (1) ; les sciences, les arts, le commerce, l'industrie ; ayez des troupes réglées ; des places fortes ; des académies ; surtout un bon système de finances qui fasse bien circuler l'argent, qui vous en procure beaucoup : de cette manière vous formerez un peuple intrigant, ardent, avide, ambitieux, servile et fripon comme les autres ; vous entrerez dans tous les systèmes politiques ; on recherchera votre alliance ; on vous liera par des traités ; il n'y aura pas une guerre en Europe où vous n'ayez l'honneur d'être souffrés. Mais si par hasard vous aimez mieux former une nation libre, paisible et sage ; appliquez vos peuples à l'agriculture et aux arts nécessaires à la vie ; rendez l'argent méprisable et s'il se peut inutile. » Rous-

(1) *Du gouvernement de Pologne*, chap. xi.



seau ne pensait pas que pour appliquer les peuples à la culture des arts nécessaires à la vie , il fallait des capitaux , comme il en faut à l'agriculture elle-même , à moins qu'elle ne soit exploitée par le régime patriarcal des temps héroïques et des petits pays. Il ne suffit pas de crier : « Cultivez bien vos champs sans vous soucier du reste ; bientôt vous moissonnerez de l'or , et plus qu'il n'en faut pour vous procurer ce qui vous manque ; » ce résultat même ne peut être obtenu que par le commerce et par les spéculations , auxquelles il faut de grands capitaux. Aussi le philosophe de Genève était-il conduit par son système à demander la suppression des villes , c'est-à-dire de la civilisation elle-même , contre laquelle il avait ouvert les hostilités dans ce mémorable discours qui fut couronné par l'académie de Dijon.

Rousseau voulait des impôts sur les marchandises , comme nous en avons naguère sur les maisons de jeu ; puis il songeait à la contrebande et il proposait , pour l'éviter , d'exempter de tout droit la dentelle et les bijoux , trop aisés à cacher. Tristes moyens pour empêcher cette inégalité des conditions , dont le fantôme lui faisait peur et qui est inhérente à la civilisation même ! « Si , par exemple , disait-il (1) , le gouvernement peut interdire l'usage des carosses , il peut , à plus forte raison , imposer une taxe sur

(1) *De l'économie politique*, à la fin de l'article.

les carrosses ; moyen sage et utile d'en *blâmer l'usage* sans le faire cesser. Alors on peut regarder la taxe comme une espèce d'amende dont le produit dédommage de l'abus qu'elle punit. » Qui croirait qu'après cette sortie, digne d'un vieux censeur romain des jours les plus austères de la république, Rousseau ait pris la défense des gouvernemens ; contre certains économistes qui veulent les exclure de toute participation aux affaires industrielles de l'État ! « Il faut rejeter de pareilles idées. Si dans chaque nation, ceux à qui *le souverain* commet le gouvernement des peuples en étaient les ennemis par état, ce ne serait pas la peine de rechercher ce qu'ils doivent faire pour les rendre heureux (1). » Et il avait raison. Que conclure donc de cet amalgame incohérent de doctrines libérales jusqu'à l'anarchie et, comme on dit de nos jours, *gouvernements* jusqu'à l'arbitraire ! Que les véritables principes de la physiologie sociale étaient encore peu connus, parce que les expériences décisives n'étaient pas encore faites, et que l'économie politique était encore pour les plus beaux génies une science d'imagination.

Les excursions de Voltaire dans le domaine de l'économie politique, nous offrent une preuve nouvelle de cette vérité. En attaquant les théories des

(1) C'est la dernière phrase de son article *Économie politique*, dans l'*Encyclopédie*.

autres, il a eu occasion d'exposer la sienne sur ces graves matières, et j'ai regret de dire qu'il s'est borné à jeter le vernis de sa prose élégante sur les lieux communs les plus surannés de son époque. Son *homme aux quarante écus* <sup>(1)</sup>, composé dans l'intention de ridiculiser les physiocrates et principalement leur plus habile interprète, Mercier de la Rivière, n'est qu'une reproduction spirituelle de tous les préjugés en faveur de la balance du commerce et des prohibitions. Voltaire y soutient que les petits ne vivent que du luxe des grands, et il pense comme Louis XIV, que les princes font l'aumône en dépensant beaucoup. « Partout, dit-il <sup>(2)</sup>, le riche fait vivre le pauvre. Voilà l'unique source de l'industrie et du commerce. Plus la nation est industrielle, plus elle gagne sur l'étranger. Si nous attrapions de l'étranger dix millions par an pour la balance du commerce, il y aurait dans vingt ans deux cents millions de plus dans l'État. Mais il n'est pas sûr que la balance de notre commerce nous soit toujours favorable; il y a des temps où nous perdons. — J'ai entendu parler beaucoup de population. Si nous nous avisions de faire le double

(1) Les économistes avaient prétendu que dans un état organisé selon leurs doctrines, une somme moyenne de cent vingt francs (*quarante écus*), devait suffire à l'existence de chaque citoyen. De là, le titre que Voltaire crut devoir donner à la réfutation burlesque de leur système.

(2) Voir l'*Homme aux quarante écus*, tome XIV, page 12, édition de Dupont.

d'enfans de ce que nous en faisons ; si nous avions quarante millions d'habitans au lieu de vingt , qu'arriverait-il ? — Il arriverait que chacun n'aurait à dépenser que vingt écus , ou qu'il faudrait que la terre rendit le double de ce qu'elle rend , ou qu'il y aurait le double de pauvres , ou qu'il faudrait avoir le double d'industrie et gagner le double sur l'étranger , ou envoyer la moitié de la nation en Amérique , ou que la moitié de la nation mangât l'autre.

Quoique ces lignes soient très légères, elles n'en contiennent pas moins le résumè des doctrines économiques qui étaient en faveur à l'époque où parurent les premiers écrits des physiocrates. C'est ainsi qu'on pensait alors dans presque toute l'Europe, et Voltaire n'était que l'écho des contemporains, lorsqu'il écrivait dans sa défense du Mondain :

- « Sachez surtout que le luxe enrichit
- « Un grand État, s'il en perd un petit.
- « Cette splendeur, cette pompe sont blâmés,
- « D'en régner heureux est la marque certaine.
- « Le riche est né pour beaucoup dépenser ;
- « Le pauvre est fait pour beaucoup amasser. »

Il y a loin de ces doctrines élastiques aux premières analyses de la production par Adam Smith, mais c'était déjà beaucoup qu'on leur accordât autant de place dans tous les ouvrages de quelque importance et que les plus beaux talens de notre

littérature s'en fussent rendus les organes. Quand les fondateurs de la science mirent la main sur les matériaux épars dans les livres des philosophes, ils trouvèrent l'opinion politique préparée aux discussions d'intérêt social, et ils n'eurent plus qu'à prendre la parole pour se faire écouter. Mercier de la Rivière était, assurément, moins éloquent que J.-J. Rousseau; et certes Adam Smith n'est pas un aussi grand écrivain que Montesquieu; mais ces économistes avaient sur les philosophes l'avantage d'une dialectique plus serrée, d'une méthode plus sûre et plus solidement établie sur le terrain des faits. C'est ce qui donne sur le champ un caractère particulier de gravité à leurs ouvrages; mieux accueillis des gouvernements que les œuvres des encyclopédistes, hardis frondeurs; qui semblaient plus occupés de détruire que de réformer. Aussi leur triomphe a-t-il précédé de long-temps celui des économistes, et la révolution politique dont ils furent les premiers apôtres, a-t-elle eu le temps de faire le tour du monde, avant que la révolution économique ait seulement choisi ses premiers champs de bataille. La liberté civile et religieuse est assurée dans presque toute l'Europe; la liberté commerciale y est encore à naître. Il y a un droit des gens politique; il n'y a pas de droit des gens industriel. Les nations respectent un arpent de neige sur la frontière qui les sépare, et elles se

volent sans pudeur leurs propriétés littéraires, comme le feraient des flibustiers. Ici, des taxes énormes pèsent sur le commerce; ailleurs le commerce est moins taxé. On a vu des souverains prétendre à la domination exclusive de l'embouchure d'un fleuve; d'autres veulent fermer les mers, interdire les ports, altérer les monnaies; tout est encore anarchie dans la production, tandis que l'ordre règne dans la politique.

Raynal est le premier écrivain économiste du dix-huitième siècle, dont les ouvrages offrent l'image de cette lutte intérieure des deux révolutions. On sent, en le lisant, qu'il travaillait de préférence à la révolution politique; il déclame comme un tribun du peuple; il apostrophe, il invective à la manière des démagogues; mais ses philippiques véhémentes contre la traite des noirs, ses peintures animées du monopole et de ses conséquences dans les deux Indes, lui assignent une place respectable parmi les fondateurs de l'émanicipation industrielle et commerciale. Bien que ses aperçus soient par momens un peu vagues et mal arrêtés, Raynal a pressenti la révolution économique du dix-neuvième siècle, dont l'indépendance des États-Unis forme le premier épisode. On voit qu'il a rêvé des jours plus heureux pour les classes laborieuses, soit qu'il nous les dépeigne errantes sur un navire, ou renfermées dans un

atelier ; soit qu'il s'indigne des abus de la force européenne envers les races faibles du continent américain. On ne le lit plus guère aujourd'hui ; on traite ses écrits à la manière des échafaudages que l'architecte démonte et retire à mesure que son édifice s'élève ; mais *l'Histoire philosophique* restera comme un souvenir des premiers efforts consacrés à la défense du travail et à la régénération des travailleurs. Ce livre semble écrit sur la brèche ; il y règne une fougue de style qui annonce l'approche des révolutions ; c'est un dernier défi lancé avant le combat. Il nous reste donc à voir les combattans à l'œuvre ; œuvre sublime et convulsive où tout devint instrument de destruction et de guerre ; où la philosophie elle-même crut devoir recourir à la hache pour déblayer le terrain sur lequel nos enfans seront appelés à bâtir.

---

---

## CHAPITRE XXXVII.

Des doctrines économiques de la révolution française. — Elles ont toutes un caractère *social* plutôt qu'industriel. — Elles sont cosmopolites en théorie et restrictives dans la pratique. — La Convention et l'Empire en font des armes de guerre. — Vue générale des conséquences du *blocus continental*. — Il existait de fait avant d'être décrété. — Fâcheux préjugés qu'il a répandus en Europe.

Il y a une parole célèbre de l'abbé Sieyès qui caractérise très bien la tendance de l'économie politique, au commencement de la révolution française : « Qu'est-ce que le Tiers-État, disait-il ? — Rien. — Que doit-il être ? — Tout. » Ce mot profond résumait la pensée du dix-huitième siècle ; il remettait en honneur le programme oublié de Turgot et il annonçait l'avènement de la force capable de le faire exécuter. Aussi à peine ce mot fut-il prononcé, qu'on se mit à l'œuvre ; et dans quelques mois de session, l'Assemblée constituante avait fait justice des privilèges, détruit les douanes intérieures, adouci le régime des douanes frontières, supprimé les corporations, assujéti tous les citoyens



au paiement de l'impôt et préparé l'émancipation du travail. Jamais à aucune autre époque on n'avait fait pareille moisson d'abus invétérés, et manifesté une volonté aussi ferme de marcher hardiment dans la voie des réformes. L'édifice social fut, pour ainsi dire, repris en sous-œuvre, et il n'y eut pas une seule institution importante qui ne fut modifiée plus ou moins profondément.

L'immortelle nuit du 4 août 1789 vit se réaliser la plupart de ces changemens mémorables. Quelques heures suffirent pour l'abolition des jurandes, de la main-morte, des droits féodaux, des privilèges de naissance, des inégalités fiscales. En même temps, l'Assemblée constituante jetait les fondemens d'une division territoriale qui détruisait les privilèges des provinces, en créant l'unité nationale. La France pouvait désormais s'avancer comme un seul homme vers les nouvelles destinées que la révolution venait de lui ouvrir. Le travail était libre; les citoyens l'étaient aussi; nulle carrière n'était fermée à leur capacité, nulle espérance interdite à leur ambition. Le gouvernement central, vigoureusement organisé, pouvait faire exécuter ses ordres d'une extrémité du royaume à l'autre. Les expériences décrétées à Paris se rencontraient pas de résistance sérieuse dans les départemens, et c'est ainsi que commença cette série de tentatives plus ou moins heureuses qui ont fourni tant de

sujets d'études et de méditations aux économistes et aux hommes d'État.

Tout était à faire en matière d'industrie, de commerce, de finances : l'Assemblée constituante mit hardiment la main à l'œuvre. La suppression des corporations fut suivie de la création des patentes; l'abolition des douanes intérieures fut accompagnée d'un adoucissement dans le régime des douanes extérieures ; l'impôt foncier fut établi sur le principe de l'égalité de tous les Français devant la loi. Il y eut sans doute beaucoup d'erreurs commises dans cette période d'essais hasardeux, trop souvent effectués au milieu des préoccupations politiques les plus vives ; mais ces erreurs mêmes sont devenues pour nous de graves sujets d'enseignement, et la science en profite aujourd'hui, comme d'un phare destiné à nous éviter de nouveaux naufrages. Toutefois, quelle que fût la hardiesse et l'originalité des réformateurs de 1789, ils étaient encore trop imbus des principes qui dominaient à cette époque dans le monde philosophique et économique, pour ne pas céder à leur influence quand l'occasion se présenta d'en faire l'application. Ainsi, les idées des *physiocrates* déterminèrent l'Assemblée constituante, malgré les sages remontrances de Rœderer et de quelques esprits avancés, à concentrer tout le poids des impôts sur la propriété foncière. A peine on consentit à y joindre les taxes

mobilières et les droits de douanes. La France se vit privée d'un trait de plume des ressources immenses qu'elle aurait pu retirer des contributions imposées à tous les producteurs qui ne vivaient pas de leurs rentes, et il lui fallut bientôt chercher dans les *assignats* une compensation à ce déficit volontaire, ajouté au déficit de la vieille monarchie.

La création des assignats a été une source orageuse, mais féconde, de changemens avantageux dans notre ordre social. Elle a favorisé la division du sol et rendu à la culture une foule de terrains jadis consacrés à des emplois stériles. Elle a multiplié le nombre des producteurs en leur procurant le premier élément de la production, la terre, et le plus énergique stimulant du travail, la propriété. C'est dans les rapports des principaux membres de nos grandes assemblées délibérantes que les hommes sérieux de nos jours trouveront un ample sujet d'études sur ces matières importantes. Mirabeau, Necker, Rœderer, Dallarde, Cambon nous ont laissé des travaux auxquels la postérité commence à rendre justice, et qui méritent de figurer parmi les monumens intéressans de l'économie politique. Quoi de plus favorable à l'industrie que la législation des brevets d'invention et que les belles discussions qui eurent lieu à ce sujet dans le sein de l'Assemblée constituante? Plus tard, la Convention nationale assurait par un décret la propriété litté-

raire; elle consolidait l'unité des poids et mesures dans toute la France par l'adoption du système décimal et elle réparait noblement les atteintes que les circonstances la forçaient de porter à la fortune des citoyens, par des créations gigantesques qui ont puissamment contribué à augmenter la fortune de l'État. Il y eut un moment où elle osa décréter les conquêtes industrielles comme les conquêtes militaires; le télégraphe, la chimie, la physique étaient aux ordres de ses comités, comme la victoire aux ordres de ses généraux.

Nous ne pouvons cependant passer sous silence les expédients formidables auxquels cette assemblée fut obligée de recourir pour lutter contre la coalition des rois. Le jour de la justice commence à luire pour elle et personne n'ignore qu'à ses yeux le *maximum*, les réquisitions, les emprunts forcés, n'étaient pas des ressources régulières, mais des mesures de salut public commandées par la plus inflexible nécessité. Dans le péril extrême où se trouvait la patrie, il lui fallait pourvoir au plus pressé, et néanmoins ses résolutions les plus violentes se distinguèrent toujours par une hauteur de vues qu'on rencontre rarement chez les gouvernements les plus éclairés, dans les temps les plus calmes. Il faut se reporter au point de départ de ces grandes mesures, pour en apprécier avec équité les conséquences rigoureuses et inévitables. Qu'on

se figure donc la Convention réduite aux seuls biens du clergé et des émigrés, pour faire face à l'Europe entière et à la guerre civile. Afin de mettre en circulation la valeur de ces biens, elle avait imaginé les assignats qui en étaient la représentation et qui, par le moyen des achats, devaient rentrer au trésor et être brûlés ; mais peu de gens achetaient les biens. En vain on multipliait les assignats par anticipation ; plus on en créait, plus on en dépréciait la valeur. Il fallut interdire l'emploi du numéraire, et recommencer les édits du régent contre l'or et l'argent, comme on l'avait vu à la fin du système de Law. Chaque jour les prix s'élevaient avec les émissions du papier-monnaie. C'est alors qu'on voulut établir le *maximum* ; mais les marchandises disparurent.

Il est facile de s'indigner aujourd'hui, au nom de la science, des infractions qu'elle eut à subir dans ces temps agités. Nous en parlons encore sous l'influence de la terreur de nos pères ; mais quand on voit, après la banqueroute, Cambon rouvrir d'une main si ferme et si tranquille *le grand livre de la dette publique* et faire passer sous le même niveau les créanciers de toutes les époques, en attachant leur garantie à la conservation du nouveau régime, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration et de respect. L'intérêt était ramené à un taux unique ; toutes les créances étaient con-

verties en une rente perpétuelle non remboursable, à moins que le gouvernement ne voulût la racheter quand elle descendrait au dessous du pair, ce qui équivalait à un véritable amortissement. La science du crédit public renaissait au sein même de l'assemblée qui semblait avoir creusé son tombeau. En même temps, la Convention tentait la grande réforme du paupérisme par de nombreux décrets rendus en faveur des classes indigentes. Elle proclamait l'éducation une dette nationale; et si, depuis, ce grand principe n'a pas reçu une entière application, il demeure comme un monument de la sollicitude officielle de la France pour l'amélioration du sort de tous ses enfans. On eût dit que la Convention travaillait pour le genre humain, tant son horizon était vaste et ses pensées hautes et généreuses.

Au milieu de tous les essais économiques tentés par nos grandes assemblées, il en est un seul qui n'a pas pu recevoir la sanction de l'expérience, même pendant un temps fort court : c'est la liberté du commerce. Elle seule est demeurée inconnue aux Français, pendant la période où ils les essayèrent toutes. La Constituante adopta un régime de douanes très modéré; mais elle penchait visiblement vers le système restrictif. La Convention se fit des douanes une arme de guerre, dirigée principalement contre l'Angleterre, et ses préjugés, soigneusement entretenus sous l'Empire, n'ont pas peu

contribué au triomphe des idées étroites qui règnent encore en France sur les questions commerciales. C'est un malheur qu'on ne saurait trop déplorer. Il eût été si important pour la science que ce grand procès, ouvert depuis plusieurs siècles, fût au moins jugé en première instance ! Loin de là, la liberté n'a renversé que les barrières intérieures ; elle n'a affranchi le travail que d'une partie de ses entraves et ce qui en reste suffit pour compliquer toutes les questions d'économie politique, au point de les rendre presque insolubles. Ainsi, en Angleterre, la taxe des pauvres est une des causes principales du maintien des lois céréales, qui sont prohibitives ; et les embarras croissans de notre commerce sont le résultat incontestable de la vie artificielle que les tarifs ont faite à notre industrie. Napoléon qui la jeta définitivement dans cette voie, par l'établissement du blocus continental, n'en dissimulait pas les graves conséquences : « Il nous en a coûté, disait-il, de revenir, après tant d'années de civilisation, aux principes qui caractérisent la barbarie des premiers âges des nations ; mais nous avons été contraints à opposer à l'ennemi commun les mêmes armes dont il se servait contre nous (1). »

Le blocus continental peut être considéré comme la dernière expression du système économique

(1) Message de Napoléon au sénat en lui envoyant le décret de Berlin, le 21 novembre 1806.

adopté par la France depuis le commencement de la révolution. Quoique Napoléon n'en eût voulu faire qu'un acte légitime de représailles contre le gouvernement britannique, le décret de Berlin devint la base du régime industriel et commercial de la France et de l'Europe continentale pendant toute la durée de l'Empire. Ce décret qui mettait l'Angleterre en interdit, faisait tomber les barrières qui séparaient les autres nations. Il établissait une sorte de fédération entre elles contre l'ennemi commun et il ouvrait le continent tout entier, en fermant une île. Pour la première fois la liberté semblait renaître de l'excès de la prohibition. Les différens états européens, soumis aux mêmes lois commerciales par la conquête ou par les traités, ne formèrent plus qu'un seul peuple de producteurs, et jamais le développement de leurs manufactures ne prit un plus grand essor que sous l'influence de cette concurrence qui les animait tous. Ce furent les plus beaux jours de l'industrie française, et cependant alors la France possédait la Belgique, l'Italie, la Prusse Rhénane, dont les fabriques de draps, de soieries, de toiles, rivales des nôtres, loin de nuire à leur prospérité, en rehaussaient l'éclat et la valeur. Le blocus continental aurait ouvert l'ère de la liberté du commerce en Europe, si elle avait pu naître d'une pensée de guerre et de représailles, comme celle qui avait inspiré l'empereur.



Mais le résultat définitif de ce système fut d'accoutumer l'industrie européenne à vivre de protection et de tarifs. Toutes nos manufactures prirent un essor immense, encouragées par l'exclusion des produits dont la rivalité pouvait leur être la plus dangereuse et par les débouchés certains que nous offrait l'Europe entière, à peu près soumise à nos armes. Le fer et la houille de Belgique, les toiles de Hollande, les soieries italiennes, les laines de l'Allemagne admises sur nos marchés comme marchandises françaises, n'empêchèrent point alors le développement de nos fabriques nationales : comment donc a-t-il fallu, pour les soutenir, après la paix de 1815, des tarifs chaque jour croissans et dirigés contre ces mêmes peuples dont la concurrence n'avait causé aucun préjudice à la France, pendant leur réunion à son territoire? Chacun d'eux s'est enfermé, depuis, dans un triple cercle de douanes, et nous avons vu la guerre industrielle la plus acharnée succéder aux guerres politiques, comme si la paix générale était une chimère, une utopie incapable de se réaliser jamais. En vain, la révolution avait émancipé le travail par la suppression des jurandes et des maîtrises : en laissant subsister le système prohibitif, elle a maintenu une véritable féodalité commerciale, qui assure à certaines classes de producteurs des bénéfices obtenus aux dépens de la communauté; elle a donné nais-

sance à ces guerres intestines du travail, dans lesquelles tant de travailleurs succombent victimes des lois qui semblent faites pour les protéger. La grande erreur de ce système est d'avoir traité les producteurs étrangers, c'est-à-dire les créateurs de produits échangeables, comme des adversaires plutôt que comme des cliens. On a fait servir les vieilles rancunes politiques à la conservation des préjugés de l'industrie, en plaçant sous les auspices du patriotisme les calculs intéressés du privilège et des monopoles. La Convention et l'Empire avaient fait de la prohibition une arme de guerre : notre civilisation continue de s'en servir après vingt ans de paix.

Il ne faut donc pas chercher dans les grands travaux de la révolution française, le germe des réformes économiques dont l'aurore semble luire parmi nous. Tout ce que la révolution française a fait dans ce but, elle l'a fait d'une manière indirecte et oblique ; elle l'a résumé dans ses codes, et c'est pour cela qu'ils ont cessé, à beaucoup d'égards, de se trouver en harmonie avec nos besoins. La suppression du droit d'aînesse, l'égalité à peu près absolue des partages en ligne directe, la législation des sociétés de commerce, l'unité des poids et mesures, sont des bienfaits incontestables ; mais l'égalité devant la loi cesse d'être une vérité, quand on voit les travailleurs de tout ordre déjà tributaires du capital pour le salaire, le devenir encore

pour la consommation. Dans l'état actuel de la législation, nulle garantie ne protège le travail dans ses relations avec la richesse qui le commande et qui le paie; nulle garantie n'assure au salarié la libre disposition de son salaire. Le prix du travail tend sans cesse à la baisse et celui des consommations à la hausse, parce que l'un et l'autre sont réellement fixés par une seule des parties contractantes. La révolution française s'est trouvée, comme nous, en présence de ce problème formidable, dont elle a voulu brusquer la solution par des supplices; mais les supplices ont été aussi impuissans que les lois pour en venir à bout. Le *maximum* a produit la famine; la fixation arbitraire des salaires a supprimé le travail. Les libéralités faites aux pauvres ont créé la mendicité; l'exclusion des produits étrangers a ouvert la carrière aux monopoles.

Les essais hardis de cette époque ne manquent pas de ressemblance avec ceux que Turgot avait tentés, sous la monarchie, dans l'intérêt des classes laborieuses. La seule différence qui les distingue, c'est que les réformateurs de la Convention, plus puissans que le ministre de Louis XVI, ne tinrent aucun compte des faits et des résistances, devant lesquels Turgot avait été obligé de reculer. On eût dit qu'à leurs yeux l'espèce humaine était une matière inerte capable de supporter toutes les expériences, tant ils proposèrent de systèmes absur-

des, anarchiques et destructeurs de toute société. Marat, Saint-Just, Babeuf nous ont laissé des monumens curieux de cette monomanie qui troublait les esprits, avides de nouveautés et disposés à mettre en pratique les rêveries sociales les plus extravagantes, comme on essaie dans un laboratoire des procédés chimiques et des combinaisons de substances. Il n'y eut bientôt plus qu'un seul mot dans le vocabulaire économique de la langue française; ce fut le mot célèbre de Danton : de l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace. Quand la Commune de Paris venait solliciter, à la Convention nationale, l'établissement du *maximum*, son président disait : « Il s'agit de la classe indigente, pour laquelle le législateur n'a rien fait, quand il n'a pas tout fait. Qu'on n'objecte pas le droit de propriété; le droit de propriété ne peut être le droit d'affamer ses concitoyens. Les fruits de la terre, comme l'air, appartiennent à tous les hommes (1). » Marat avait été beaucoup plus loin, et nous pourrions citer des exagérations semblables de cet énergumène, si la postérité qui a commencé pour lui, ne l'avait déjà mis au rang des insensés.

Saint-Just fut l'expression la plus hardie et la plus élevée de cette école de tribuns, renouvelée des Gracques et près de laquelle ces illustres factieux étaient des hommes modérés. Les écrits qu'il a

(1) *Histoire parlementaire de la révolution*, tome xxxvi, page 52.

laissés renferment sa pensée économique tout entière, si énergiquement résumée par l'orateur de la Commune de Paris, et si nettement formulée dans les décrets rendus par la Convention nationale pendant la domination des Montagnards. Il était réservé à Babeuf de renchérir sur ces doctrines et de prêcher ouvertement la loi agraire, l'abolition de la propriété et l'insurrection permanente des pauvres contre les riches. Mais ces témérités n'ont eu d'autre résultat que d'éloigner pour long-temps les meilleurs esprits de toute spéculation sociale, tant ils ont craint de se voir confondus avec les démagogues forcenés de l'école anarchique. Une leçon sérieuse est sortie, en outre, de tous les essais hasardeux de la révolution française : c'est que l'on ne réforme pas aussi facilement les mœurs que les institutions, et que les plus belles lois ne suffisent point pour assurer à chaque citoyen une condition prospère, s'il n'y concourt par son travail et sa moralité. Ces rêves séduisants sont désormais évanouis. Tout ce que la philanthropie des législateurs pouvait décréter de richesse et de félicité publique a été décrété, et il a été reconnu que la richesse publique suivait d'autres lois que celles de la force et de la tyrannie. N'eût-on fait que ce pas, c'est un progrès immense, car il a forcé les gouvernemens et les individus de chercher ailleurs que dans des programmes législatifs les élémens de leur grandeur et de leur avenir.

Que reste-t-il donc de tous ces rêves brillans et généreux qui ont agité le monde, depuis Turgot jusqu'à nos jours, et quelles conquêtes sociales l'économie politique a-t-elles faites, qui aient enfin jeté quelque gloire sur elle ? Nous en pourrions citer deux mémorables, l'émancipation des colonies anglaises et espagnoles de l'Amérique et l'abolition de l'esclavage des nègres ; à quoi peut-être il convient d'ajouter la suppression des privilèges de corporations, c'est-à-dire l'affranchissement du travail. Nous avons encore deux autres victoires à remporter : l'affranchissement des travailleurs et celui du commerce, œuvre difficile et compliquée dans un temps comme le nôtre, où les gouvernemens eux-mêmes partagent les préjugés vulgaires contre la liberté commerciale et la considèrent comme hostile au travail national. De toutes les erreurs économiques de la révolution, celle-là seule a survécu, plus vivace que jamais, et elle s'est élevée triomphante sur les ruines des autres. On ne défend plus l'esclavage, ni les corporations, ni les compagnies privilégiées ; les haines nationales ont à peu près disparu pour faire place aux rivalités, aux jalousies industrielles. Le champ de bataille n'est plus dans les plaines, il est dans les ateliers. C'est là que la guerre continue, savante, acharnée, infatigable et qu'elle fait des victimes dans tous les partis occupés à se nuire, au lieu de s'entr'aider ; guerre véri-

table, où les combattans se servent de machines ingénieuses et puissantes qui laissent sur le terrain du paupérisme des millions de travailleurs hale-tans, hommes et femmes, sans pitié pour la vieillesse ni pour l'enfance !

Cette guerre est aujourd'hui la dernière expression de la vieille économie politique en Europe, et le dernier retentissement de la grande querelle sociale soulevée par la révolution française. Ce n'est pas seulement une lutte internationale ; c'est un combat sérieux entre les diverses classes de travailleurs. La France a sans doute l'air de rivaliser avec l'Angleterre ; mais le capital lutte bien plus profondément avec l'ouvrier. Sous prétexte de faire triompher le pays dans le premier de ces combats, on maintient dans le travail une organisation qui a cessé d'être en harmonie avec ses besoins et les progrès de la civilisation. Aussi n'y a-t-il rien de nouveau dans la science, de 1789 à 1814, si ce n'est l'expérience des faits accomplis et la facilité d'en tirer les conséquences pour marcher en avant et pour achever l'œuvre de nos pères. Toutefois, il sortira bientôt du sein de l'industrie une puissance irrésistible, destinée à guérir, comme la lance d'Achille, les maux qu'elle aura faits ; puissance née de nos discordes commerciales et qui finira par les éteindre toutes : c'est *l'association*, importée d'Angleterre, où l'excès des impôts nécessités par la

guerre lui a fourni les moyens d'y suffire à force de prodiges ; mais il est bon de remonter aux causes principales de ce nouvel élément de progrès social, et d'étudier les faits qui ont préparé sa venue.





## CHAPITRE XXXVIII.

De la révolution économique opérée en Angleterre par les découvertes de Watt et d'Arkwright. — Conséquences économiques de l'indépendance des États-Unis. — Réaction de la révolution française sur le système financier de l'Angleterre. — Accroissement des impôts. — Suspension des paiemens de la banque. — Développemens et abus du crédit. — Énormité de la dette publique. — Conséquences de la paix générale.

Tandis que la révolution française faisait ses grandes expériences sociales sur un volcan, l'Angleterre commençait les siennes sur le terrain de l'industrie. La fin du dix-huitième siècle y était signalée par des découvertes admirables, destinées à changer la face du monde et à accroître d'une manière inespérée la puissance de leurs inventeurs. Les conditions du travail subissaient la plus profonde modification qu'elles aient éprouvée depuis l'origine des sociétés. Deux machines, désormais immortelles, la machine à vapeur et la machine à filer, bouleversaient le vieux système commercial et faisaient naître presque au même moment

des produits matériels et des questions sociales, inconnus à nos pères. Les petits travailleurs allaient devenir tributaires des gros capitalistes ; le chariot remplaçait le rouet, et le cylindre à vapeur succédait aux manéges. En même temps les beaux essais de canalisation du duc de Bridgewater commençaient à porter leurs fruits et le perfectionnement des transports coïncidait avec l'accroissement des marchandises. La production du fer et celle des autres métaux s'améliorait avec celle des houilles, activée par l'emploi de la vapeur dans les travaux d'épuisement. On eût dit que l'Angleterre avait découvert des mines nouvelles et s'était enrichie tout à coup de trésors inattendus.

La génération contemporaine, plus occupée de recueillir les profits de ces conquêtes, que d'en rechercher les causes, ne paraît pas avoir apprécié à leur juste valeur les embarras qu'elles entraînent à leur suite. Cette transformation du travail patriarcal en féodalité industrielle, où l'ouvrier, nouveau serf de l'atelier, semble attaché à la glèbe du salaire, n'alarmait point les producteurs anglais, quoiqu'elle eût un caractère de *soudaineté* bien capable de troubler leurs habitudes. Ils étaient loin de prévoir que les machines leur apporteraient tant de puissance et tant de soucis. Le paupérisme ne leur apparaissait pas encore sous les formes menaçantes qu'il a revêtues depuis, et les métiers mécaniques n'avaient pas déve-

loppé cette puissance de travail qui devait être momentanément si fatale à tant de travailleurs. Cependant, à peine éclos du cerveau de ces deux hommes de génie, Watt et Arkwright, la révolution industrielle se mit en possession de l'Angleterre. A la fin du dix-huitième siècle, il ne se consommait pas en Europe une seule pièce de coton qui ne nous vint de l'Inde, et vingt-cinq ans après, l'Angleterre en envoyait au pays même d'où elle avait tiré jusque là tous les produits semblables. « Le fleuve, dit J.-B. Say, était remonté vers sa source <sup>(1)</sup>. »

Ainsi, il avait suffi de deux petits cylindres tournant en sens inverse, pour changer de fond en comble les rapports de l'Europe avec l'Asie, et les traditions séculaires du travail. En même temps, l'émancipation des États-Unis portait un coup décisif au système colonial et donnait le signal de la retraite à toutes les dominations métropolitaines. La ville de Bristol, qui avait adressé au parlement des pétitions si animées contre la paix avec les insurgés américains, sollicitait quelques

(1) Avant l'invention des machines à filer, on ne comptait dans la Grande-Bretagne que cinq mille fileuses au rouet et trois mille tisseurs d'étoffes de coton, en tout, environ huit mille ouvriers; tandis qu'aujourd'hui ce nombre s'élève, en Angleterre seulement, à plus de huit cent mille. La valeur totale des tissus de coton, dans ce pays, a été évaluée, en 1836, à la somme énorme de huit cent cinquante millions de francs. On peut consulter à cet égard les statistiques de M. Mac-Culloch, de M. Porter, et les documens publiés par ordre du parlement.

années après la signature de cette paix , l'autorisation de creuser de nouveaux bassins devenus nécessaires à l'extension de son commerce avec les colonies émancipées. Ainsi se préparait l'indépendance générale du nouveau continent , dont le dernier établissement (1) soumis aux lois européennes , lutte en ce moment pour compléter l'œuvre de Franklin et de Washington. Il fut prouvé dès lors , que les colonies étaient plus nuisibles qu'utiles à leurs métropoles , et qu'il y avait plus de profits à faire avec un peuple libre et laborieux , qu'avec des vassaux asservis et pressurés. Les États-Unis ont donné à l'Europe cette leçon d'économie politique , qui fera le tour du monde et qui vengera les générations coloniales de l'état d'oppression où vécutent leurs pères. Les prophéties de Raynal se sont réalisées. Des nations riches et puissantes ont succédé aux établissemens faibles et précaires des Européens dans l'une des deux Indes , et l'on dirait à voir l'état de langueur de quelques vieilles métropoles , que le plus pur de leur sang a passé sans retour dans les veines de leurs colonies.

C'est là , quoi qu'en souffre l'orgueil de l'ancien continent , une révolution immense dont les conséquences commencent à nous atteindre. Nous sommes tributaires de nos anciens vassaux pour une foule de matières premières et de produits spéciaux ,

(1) Le Canada.

sans lesquels le travail de nos manufactures cesserait d'exister. C'est l'Amérique qui nous envoie les monceaux de coton dont s'alimentent nos innombrables fabriques de tissus, et les bois de teinture qui servent à leur *impression*. Le café, le cacao, le quinquina qui guérit la fièvre, les drogues qui la donnent, tout nous vient du dehors. Nos besoins nous mettent chaque jour davantage dans la dépendance des peuples d'outre-mer; la ville de Lyon tremble jusqu'en ses fondemens des secousses qui agitent Philadelphie ou New-York. Une faillite à la Nouvelle-Orléans peut ruiner dix négocians à Liverpool. Le développement extraordinaire que la découverte des machines a donné à la production, réclame des débouchés toujours croissans, qu'il faut aller chercher au loin et disputer par la baisse des prix aux nations plus avancées. Les marchés sont devenus des champs de bataille. La diplomatie ne marche plus des provinces, mais des tarifs, et les armées, quand elles s'ébranlent, ressemblent à des nuées de fourriers qui vont faire les logemens du commerce. Voilà ce qu'a produit l'émancipation du Nouveau-Monde, dont nos grandes manufactures d'Europe ne seront bientôt plus que les colonies.

Aucun siècle n'a vu s'accomplir en aussi peu de temps de telles révolutions économiques, et il n'est pas surprenant que des métamorphoses aussi inusitées aient déconcerté tous les systèmes.

C'était un démenti si solennel à toute la vieille école de Charles-Quint, que cette soudaine prospérité des États-Unis ! Que devenaient en présence de ce grand événement, les théories de la balance du commerce et les habitudes administratives du régime colonial ? On n'avait donc soutenu tant d'odieuses guerres et tant de maximes plus odieuses encore, que pour être réduit, un jour, au plus humiliant désaveu ! Ces lois protectrices du commerce n'étaient donc qu'un horrible abus de la force ! Jamais, il faut l'avouer, la vanité humaine n'avait reçu de plus sanglant échec, et malgré l'éclat de la leçon, les prétentions des métropoles se sont peu adoucies. Il faut qu'elles boivent, toutes, ce calice d'amertume, avant de se départir de leurs coutumes despotiques ; semblables, en ce point, aux monarchies de droit divin, qui croient que tous les droits reposent sur une épée, jusqu'au moment où cette épée se brise entre leurs mains.

La révolution d'Amérique n'est pas le seul fait économique décisif de la fin du dix-huitième siècle. Nous avons vu que la découverte des deux machines de Watt et d'Arkwright avait complètement changé les conditions du travail, en substituant la mécanique aux bras des hommes, et les grandes associations aux petites industries. Ce seul coup devait frapper de mort toutes les corporations, et réduire en poussière leurs codes routiniers et barbares ;

mais il ne pouvait manquer de réagir en même temps sur le système financier de l'Europe. Le but naturel des impôts étant d'atteindre les revenus partout où ils se présentent, on devine aisément que la science des finances s'empressa d'exploiter le nouveau champ qui lui offrait ses récoltes. L'extrême accroissement des produits industriels appela sur cette jeune branche de la richesse publique l'attention des législateurs et des hommes d'État, et c'est ainsi qu'en Angleterre, l'élévation des impôts indirects a marché de front avec le développement de la production manufacturière. On a cessé tout-à-coup de chercher à diminuer les charges des peuples ; il a paru plus avantageux de leur donner la force de les supporter. *Puisqu'il n'est pas possible de diminuer le fardeau, fortifions la monture*, disait un ministre anglais ; et ce mot caractérise très bien la tactique financière des gouvernemens modernes. Les peuples comme les individus ont cessé de s'enfermer dans le cercle étroit des privations ; ils ont plus de besoins parce qu'ils ont plus de moyens de les satisfaire : il leur suffit d'augmenter la dose du travail.

L'Angleterre était parvenue à ce point de ses expériences économiques, lorsqu'il lui fallut subir sa part de réaction des idées répandues par la révolution française. Singulier contraste, en effet, que celui de deux peuples dont l'un se précipitait

vers les impôts indirects , tandis qu'ils étaient abolis par l'autre ! Et ces antipathies sont aisées à expliquer. L'aristocratie, toute-puissante en Angleterre , trouvait simple de rejeter sur le travail tout le poids des impôts ; la démocratie , victorieuse en France , commettait la même injustice envers la propriété. Ici, l'on vendait les biens des émigrés et on décimait la richesse foncière ; ailleurs, on taxait les moindres articles de consommation et jusqu'à l'air nécessaire aux poumons. Il n'est pas surprenant qu'une guerre implacable ait éclaté entre deux principes si opposés , et cette guerre n'a cessé de régner qu'au moment où l'économie politique a opéré une transaction , fondée sur l'analyse véritable des élémens de la richesse. Lorsqu'Adam Smith eut démontré que les manufacturiers et les commerçans étaient producteurs au même titre que les cultivateurs, il fallut bien reconnaître la nécessité d'imposer la production manufacturière et commerciale comme la production agricole , et chacune d'elles proportionnellement à son revenu. Ce qui reste à décider aujourd'hui , c'est de savoir jusqu'à quel point l'équité et l'analyse permettent de taxer les classes qui vivent de salaires et non de profits ; et c'est pour cela que la question , d'abord posée entre l'aristocratie et la bourgeoisie , est descendue dans l'arène des passions populaires.

Les longues guerres de la révolution entre la



France et l'Angleterre , en jetant les deux pays dans la nécessité des mesures extrêmes et des essais hasardeux , n'ont pas moins contribué que les écrivains économistes à la solution de plusieurs problèmes importants. Nous sommes loin d'admettre , avec Ricardo , par exemple , que l'augmentation des impôts ait été la principale cause du développement de la production manufacturière de l'Angleterre. Personne ne travaille uniquement pour payer des impôts , et il n'y a pas de production possible à cette condition ; mais on ne saurait disconvenir que le besoin de se procurer une foule d'objets de consommation indispensables , atteints par les taxes , n'ait dû exciter , chez la plupart des hommes , des dispositions très énergiques pour le travail. Malheureusement , le gouvernement anglais entraîné par les exigences de la guerre , abusa de ces dispositions , qui devinrent bientôt insuffisantes , et la manie des expédiens sembla renaître à la fin du siècle , comme elle avait régné au commencement. Les théories de finances les plus extravagantes furent proclamées comme des maximes positives de gouvernement. Les impôts cessèrent de répondre à la détresse du trésor : il fallut recourir aux emprunts , les multiplier , les combiner de mille façons ingénieuses , pour combler les déficits sans cesse croissans ; et c'est de là que naquit la théorie de l'amortissement , cette chimère dont l'Angle-

terre devait être, en quelques années, le berceau et le tombeau (\*).

Les Anglais n'en ont pas moins eu l'honneur de fonder le crédit public moderne, en Europe, en prouvant qu'il pouvait très bien survivre aux circonstances les plus critiques, et même aider un grand peuple à en sortir avec honneur. En effet, malgré l'accroissement perpétuel des impôts et des emprunts, la population de l'Angleterre n'avait cessé d'augmenter, son agriculture de s'enrichir et son industrie de produire chaque jour davantage. De nouveaux canaux avaient été ouverts, des *docks* creusés, des entreprises colossales exécutées avec une rapidité admirable; le capital national s'était accru avec la production elle-même : de telle sorte qu'aujourd'hui le peuple anglais est peut-être celui qui dispose du revenu le plus élevé, quoiqu'il paie d'énormes impôts. Ce qui devait le mener à la banqueroute le conduisit à la fortune, et sa banqueroute même, car il a passé par cette épreuve comme la France, fut encore pour lui une occasion de progrès et une source d'améliorations. On eût dit

(\*) M. Pebrer (*Histoire financière de l'empire Britannique*), évalue à près de cinquante milliards de francs la somme des revenus perçus et des emprunts consommés par le gouvernement anglais, depuis le commencement de la révolution française jusqu'à la paix de 1815. C'est une somme cinq fois plus considérable que toute la masse de numéraire existant en Europe à cette époque, pendant laquelle les métaux précieux furent le plus abondans.

qu'il lui était donné de bouleverser les systèmes reçus , en toute chose , et d'étonner le monde par ses opérations de finances autant que par les procédés de son industrie. Pitt osa soutenir que le capital fictif créé par les emprunts, était transformé en capital fixe, et devenait aussi avantageux pour le public , que si un trésor réel équivalent était ajouté aux richesses du royaume. Quoi de plus absurde qu'une telle assertion , et de plus surprenant , aussi, que les résultats merveilleusement féconds de ces emprunts multipliés , sous le poids desquels devait succomber l'Angleterre !

C'est ainsi que les Anglais , non contents de leur *dette fondée* , inventèrent la *dette flottante* , au moyen de ces prodigieuses émissions de bons du trésor , dont l'emploi , sagement régularisé dans les temps de calme, est devenu l'une des ressources les plus commodes et les plus sûres des États modernes. Les administrateurs ont fait comprendre aux économistes qu'il y avait souvent beaucoup d'économie à pouvoir employer par anticipation en janvier le revenu de décembre; et la hardiesse d'un essai justifié par l'état de crise où se trouvait l'Angleterre , a permis de substituer une institution financière utile , aux expédients onéreux des temps passés. La dette flottante est devenue l'asile de tous les capitaux inactifs et la *réserve* des gouvernemens constitutionnels. Il n'est plus nécessaire

d'entasser à l'avance des capitaux enlevés au travail pour subvenir à des besoins imprévus. Qui aurait persuadé de telles choses à l'école des physiocrates , et même à celle d'Adam Smith , avant que les expériences vraiment gigantesques de la Grande-Bretagne eussent permis d'y croire et d'en reconnaître le fort et le faible !

Le même étonnement frappa le monde économique à la nouvelle de la suspension des paiements de la banque d'Angleterre en 1797. Certes, si quelque doctrine était judicieuse et solide , c'était celle d'Adam Smith sur la constitution des banques , et sur la nécessité pour elles de limiter leurs émissions de billets , sous peine d'être obligées de racheter à grands frais des espèces après avoir vu leurs billets dépréciés : un jour , pourtant , la banque d'Angleterre , épuisée par les escomptes de bons du trésor , se trouva forcée de suspendre ses paiements en numéraire. C'était une véritable banqueroute , puisque les billets étaient payables au porteur et en or ; et une telle banqueroute , dans les circonstances où se trouvait l'Angleterre , semblait devoir entraîner les plus affreuses catastrophes. Il n'en fut point ainsi , parce que le gouvernement eut le bon esprit de s'arrêter sur cette pente et de ne pas multiplier outre-mesure les billets de la banque , convertis en papier-monnaie. A peine on s'aperçut d'une différence légère entre le taux de

l'or et celui du papier , et l'exportation des espèces sembla n'avoir eu d'autre conséquence que de donner une destination plus productive aux richesses monétaires. Quand , plus tard , les émissions dépassèrent les limites dans lesquelles la fabrication du papier-monnaie avait été contenue , il n'en résulta qu'une hausse générale des salaires et des prix. La nation semblait être devenue plus riche parce que le chiffre des salaires était plus élevé , et cette élévation produisit une surexcitation générale dans le travail national.

D'un autre côté , et pendant que ces phénomènes curieux se manifestaient en Angleterre , des expériences contraires s'achevaient péniblement en France. Les assignats et les mandats , quoique garantis par des biens nationaux , supportaient une dépréciation inouïe dans les fastes financiers depuis la chute du système de Law. Ils tombaient au dernier degré de démonétisation , en présence des billets de la banque d'Angleterre qui se soutenaient malgré la banqueroute. Les uns , échangeables contre des terres , ne valaient plus rien ; les autres , dépouillés de leur garantie en espèces , conservaient leur valeur nominale. La France était plongée dans l'anarchie avec tous les élémens de prospérité ; l'Angleterre prospérait avec tous les élémens de l'anarchie. La production semblait redoubler dans ce pays à mesure qu'on lui retirait les espèces ;

elle était paralysée en France, malgré la vente des biens qui créait des millions de propriétaires et par conséquent le plus énergique stimulant de la production, comme nous l'avons dit, la propriété. Aucune époque ne fut plus fertile en graves enseignemens économiques, si ce n'est celle qui suivit le retour aux paiemens en espèces, quand la paix de 1815 permit à l'Angleterre de les reprendre, en vertu du fameux acte de M. Peel. Les conséquences de cette reprise faillirent être plus désastreuses pour la Grande-Bretagne, que ne l'avait été la suspension, ou plutôt, qu'elle n'avait paru devoir l'être. Le peuple anglais s'était accoutumé aux petits billets de banque, et il les avait adoptés pour monnaie. Les propriétaires, les employés du gouvernement, les rentiers, les salariés de tout rang, s'étaient bercés de l'illusion d'un accroissement dans leur fortune, parce qu'ils touchaient des fermages, des émolumens ou des rentes plus élevés. Tout-à-coup l'arrivée des espèces inondant comme un flux le marché national, trouva des transactions nombreuses accomplies sous l'empire du papier-monnaie et en hausse; tel qui avait traité à ces conditions, fut forcé de s'acquitter en espèces. On devine aisément de quelle perturbation dut être accompagnée cette péripétie financière qui affectait particulièrement les baux de l'agriculture et qui ressemblait, en sens inverse, à la crise

définitive de notre papier-monnaie. Il fallut prévenir la ruine des fermiers par des remèdes héroïques, et les travailleurs vivant du salaire furent condamnés, par les lois céréales, à acquitter la dette des agriculteurs envers les propriétaires fonciers.

Cette crise ne fut pas la seule qui atteignit le peuple britannique, et l'Europe allait être témoin de plus d'une révolution, le jour où fut signée la paix qui semblait devoir les clore toutes. On a vu que le blocus continental avait donné une impulsion extraordinaire à la fabrication française, désormais presque seule investie des débouchés du continent. L'Angleterre, sous l'influence de ce même blocus, s'était emparée des mers et de tous les marchés coloniaux que lui assurait sa prépondérance maritime. Il en était résulté, pour elle aussi, une grande activité manufacturière, à laquelle la contrebande prêtait en outre son appui. Tout-à-coup la paix éclate, comme aurait fait une guerre complète et subite; et les traités qui rendent le repos au monde, préparent au commerce des luttes nouvelles, mille fois plus sérieuses et plus inextricables que la lutte des armes. La France réduite à ses anciennes limites, est entourée d'un triple cordon de douanes, presque aux portes de sa capitale, et l'Angleterre, qui approvisionnait les colonies, se voit forcée d'en céder le marché à leurs métropoles pacifiées. L'Espagne essaie de

reprendre l'Amérique du Sud ; les Hollandais reprennent Java , chacun veut ressaisir sa proie ; et la guerre des baïonnettes se change en une guerre ignoble de *soudes* et de douaniers. Les conditions du travail étaient donc modifiées encore une fois dans toute l'Europe , par le renversement de la domination française et par l'ouverture des mers , si long-temps anglaises , au commerce de toutes les nations.

L'administration européenne donna alors un spectacle bien fait pour exciter les peuples à l'étude de l'économie politique. On vit des États qui prospéraient naguères malgré la rivalité de voisins qui étaient leurs sujets , solliciter contre ces mêmes voisins devenus libres , des restrictions chaque jour plus sévères et se fermer leurs frontières en leur interdisant les leurs. On vit l'Angleterre plus repoussée du continent par les tarifs de ses alliés , qu'elle ne l'avait été par les armes de ses ennemis , et la misère envahir ses ateliers déserts , lorsque sa politique victorieuse semblait lui assurer le monopole du monde. Il ne lui restait de tant d'efforts que le chiffre alarmant de sa dette publique et des populations exténuées par les taxes que leur avait imposées une aristocratie inexorable. Quel magnifique sujet d'étude pour les économistes ! Que de faits présentait à leur observation cette longue série d'événemens nouveaux dans l'histoire de la science,



la division de la propriété , l'abolition des jurandes , les impôts indirects , les emprunts publics , l'amortissement, le papier-monnaie , la suspension et la reprise des paiemens de la banque d'Angleterre , et par dessus tout , ce contraste étonnant de résultats opposés pour des causes semblables et de conséquences semblables pour des causes opposées ! De ce jour, on comprit qu'il n'y avait rien d'absolu dans la physiologie sociale ; elle passait naturellement au rang des sciences d'observation et ses jugemens devaient être fondés sur l'expérience et la comparaison des faits accomplis , plutôt que sur des théories primitives. Je ne crains pas d'affirmer que c'est de cette vaste encyclopédie , qui date de 1789 et qui finit à 1830 , que l'économie politique a tiré ses matériaux les plus précieux et les bases les plus solides de ses doctrines. Les économistes abordent , à partir de ce temps, les questions positives et ils se mêlent sérieusement aux choses humaines ; ils sortent du terrain aride des abstractions pour s'élever à la pratique , c'est-à-dire pour devenir utiles et vraiment populaires : honneur insigne et qui appartient principalement à l'un de nos compatriotes , à J.-B. Say.

---

---

## CHAPITRE XXXIX.

De J.-B. Say et de ses doctrines. — Conséquences importantes de sa théorie des Débouchés. — Exposé des services que cet écrivain a rendus à la science. — Caractère de bon école. — C'est elle qui a popularisé l'économie politique en Europe.

Il était impossible que les grandes expériences exécutées en France et en Angleterre, pendant la longue lutte que ces deux nations ont soutenue l'une contre l'autre, ne fournît pas à l'économie politique de nouveaux élémens d'observations, et ne contribuât point à son avancement. Adam Smith avait posé sans doute les bases essentielles de cette science d'une main ferme et assurée; mais nous avons vu qu'il avait laissé à ses successeurs de hautes questions à résoudre. Ce qui restait surtout à faire, c'était de poser les bornes de la science et de bien déterminer le champ où doivent s'étendre ses recherches. Adam Smith avait jeté la plus vive lumière sur la théorie des banques, sur la division

du travail, sur les fondemens de la valeur des choses ; il avait fait de véritables découvertes : mais il n'avait pas assez vécu pour en observer les applications. C'est seulement après sa mort que l'on a pu juger les effets de la concurrence illimitée dont il fut un des premiers apôtres ; et le paupérisme compliqué de nos jours ne troublait pas encore la sérénité de ceux où il vécut. L'économie politique n'était que la science de la production des richesses. Il était réservé à un Français de compléter l'œuvre et de nous initier aux mystères de la distribution des profits du travail, en même temps qu'il nous faisait connaître les phénomènes si variés de la consommation des produits.

La situation de la France était très favorable à cette étude, après les orages de notre révolution. N'avait-on pas essayé de tous les systèmes et poussé jusqu'à leurs dernières conséquences les principes les plus hasardés ? N'avait-on pas vu de près la banqueroute, le gaspillage des capitaux par la guerre, la destruction momentanée du commerce par le *maximum*, le blocus des mers et cette foule de catastrophes industrielles et financières dont l'histoire du temps est toute remplie ? Le moment était venu de conclure, et de résumer en un corps de doctrine les théories qui ressortaient naturellement de cette masse de faits nouveaux et inouis. Il fallait expliquer ce cataclysme économique sans

pareil dans le monde et qui apparaissait pourtant comme le précurseur d'une rénovation générale. C'est ce que fit J.-B. Say, en publiant la première édition de son *traité d'économie politique*, sous le consulat de Bonaparte. De ce livre date réellement en Europe la création d'une méthode simple, sévère et savante pour étudier l'économie politique, et le moment est venu pour nous de la juger.

Le principal mérite de cet ouvrage fut d'avoir défini nettement les bases de la science. J.-B. Say en sépara la politique avec laquelle les économistes du dix-huitième siècle l'avaient sans cesse confondue, et l'administration, dont les Allemands la croyaient inséparable. Ainsi réduite à des limites plus précises, l'économie politique ne risquait plus de se perdre dans les abstractions de la métaphysique et dans les détails de la bureaucratie. J.-B. Say la rendait indépendante en l'isolant, et il prouvait que son étude convenait aux monarchies aussi bien qu'aux républiques. Partout on avait besoin de connaître ses lois, parce que sous toutes les formes de gouvernement, la production des richesses était la source la plus féconde de la prospérité des États. En même temps, il exposait ses principes de la manière la plus claire et la plus méthodique, et il créait la nomenclature désormais adoptée par tous les économistes de l'Europe. Sa théorie de la valeur fondée sur l'utilité, complétait celle d'Adam Smith;

et quoiqu'elle laissât, comme toutes les théories, quelques lacunes à remplir, il ne s'en servait pas moins pour résoudre les questions les plus difficiles, avec tout le degré de certitude dont elles sont susceptibles.

Quelques controverses qui se soient élevées depuis sur plusieurs points de ses doctrines, tout le monde reconnaît aujourd'hui la supériorité de sa méthode sur toutes celles de ses contemporains. L'économie politique n'est à ses yeux qu'une science qui traite de la production, de la distribution et de la consommation des richesses. Les richesses se produisent au moyen des trois grandes branches qui résument tout le travail humain : l'agriculture, l'industrie et le commerce. Les capitaux et les fonds de terre sont les instrumens principaux de la production : par l'épargne et l'accumulation on obtient les premiers ; la propriété garantit la libre action des autres. Le travail de l'homme, combiné avec celui de la nature et des machines, donne la vie à tout cet ensemble de ressources duquel seul émanent les richesses qui sont le fonds commun des sociétés. Smith avait admirablement démontré les avantages de la division du travail ; J.-B. Say a perfectionné son œuvre et fait ressortir quelques-uns des abus de cette division, exagérés plus tard par M. de Sismondi (1).

Mais ce qui assure une renommée immortelle à

(1) *Nouveaux principes d'économie politique.*

l'écrivain français, c'est sa *théorie des débouchés* qui a porté le dernier coup au système exclusif et précipité la chute du régime colonial. Cette belle théorie, toute fondée sur l'observation scrupuleuse des faits, a prouvé que les nations ne payaient les produits qu'avec des produits et que toutes les lois qui leur défendent d'acheter, les empêchent de vendre. Aucun malheur, dès lors, n'est sans contre-coup dans le monde; quand la récolte manque sur un point, les manufactures souffrent sur un autre; et quand la prospérité règne dans un pays, tous ses voisins y prennent part, soit à cause des demandes qui en viennent, soit à cause du bon marché qui résulte de l'abondance des produits. Les nations sont donc solidaires dans la bonne comme dans la mauvaise fortune; les guerres sont des folies qui ruinent même le vainqueur, et l'intérêt général des hommes est de s'entr'aider, au lieu de se nuire comme une politique aveugle les y a poussés trop long-temps. Nous commençons à comprendre les conséquences de cette doctrine vraiment savante et élevée, et déjà l'on peut juger par la sollicitude des gouvernemens à éviter la guerre, que les principes de J.-B. Say ont pénétré dans les conseils des rois. Son titre le plus glorieux, est d'avoir démontré comme une vérité positive et d'intérêt matériel ce qui ne paraissait qu'une utopie philosophique, et ce mérite est d'autant plus grand

que Montesquieu , Voltaire (1) , La Fontaine , nos plus beaux génies ont professé l'erreur contraire.

Le système restrictif ne saurait subsister plus long-temps en présence des argumens accablans par lesquels J.-B. Say en a provoqué la destruction. « On achète davantage, dit-il, toutes les fois qu'on recueille davantage. Une branche de commerce qui prospère fournit de quoi acheter et procure conséquemment des ventes à tous les autres commerces; et par contre, quand une partie de manufactures ou certains genres de commerce languissent, la plupart des autres en souffrent.... Une nation, par rapport à la nation voisine, est dans le même cas qu'une province par rapport à une autre province, qu'une ville par rapport aux campagnes: elle est intéressée à les voir prospérer et assurée de profiter de leur opulence. C'est donc avec raison que les États-Unis ont cherché à donner de l'industrie aux tribus sauvages dont ils sont entourés: ils ont voulu qu'elles eussent quelque chose à donner en échange, car on ne gagne rien avec des peuples qui n'ont rien à vous donner. » Que d'expériences n'avons-nous pas dû faire, avant d'arriver

(1) On lit dans le *Dictionnaire philosophique*, à l'article PARAS: « Telle est la condition humaine, que souhaiter la grandeur de son pays, c'est souhaiter du mal à ses voisins.... Il est clair qu'un pays ne peut gagner sans qu'un autre ne perde. »

Heureusement, tout cela n'est plus si clair aujourd'hui,

à ces conclusions généreuses ! Aussi, J.-B. Say s'écriait-il vers la fin de sa carrière : « Quarante années se sont écoulées depuis que j'étudie l'économie politique , et quelles années ! Elles valent quatre siècles pour les réflexions qu'elles ont fait naître. »

Cet auteur a eu sur tous ses prédécesseurs et sur la plupart de ses contemporains , l'avantage inappréciable d'avoir suivi la marche des événemens en observateur judicieux et d'avoir profité des nombreuses expériences dont ces événemens lui offraient l'occasion. Aussi ne s'est-il pas borné à l'étude des phénomènes de la richesse , d'une manière purement théorique et abstraite : on reconnaît à chaque pas l'homme pratique , accoutumé à suivre les conséquences de ses doctrines et à subordonner celles-ci à l'utilité plus ou moins grande de leurs applications. Le caractère distinctif de ses écrits , la lucidité brille surtout dans les questions qui avaient été embrouillées par les économistes de tous les temps et de tous les pays , et principalement dans celle des monnaies. Il en expose les élémens avec une netteté admirable et il réduit au néant cette masse innombrable d'écrits qui ont pullulé en Italie , en Espagne , en France et en Angleterre , à l'époque où les gouvernemens faisaient à tour de rôle de la fausse monnaie. S'il parle des diverses classes de travailleurs qui concourent



à la production , on sent qu'il a vécu avec elles , qu'il connaît leurs besoins et qu'il a une idée exacte de leurs maux. C'est à lui que les savans doivent leur réhabilitation dans la hiérarchie industrielle, et quoique les produits *immatériels* ne soient pas susceptibles d'accumulation , J.-B. Say a démontré leur salutaire influence sur la prospérité des États. Les fonctionnaires publics seuls et les services qu'ils rendent à la société , ont trouvé moins de faveur auprès de cet illustre économiste ; l'indignation qu'il éprouvait à la vue de l'Angleterre surchargée d'impôts , et sa haine contre le despotisme de l'Empire, ne lui ont pas permis d'être équitable envers l'empereur , ni de mesurer d'un œil juste la distance qui sépare l'usage de l'abus. J.-B. Say , malgré la supériorité de son esprit , n'était point inaccessible aux passions politiques , et quoique ses écrits présentent peu de traces des préventions auxquelles il fut exposé pendant nos longues réactions politiques , on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il a cédé plus d'une fois à des ressentimens bien excusables dans ces temps agités.

Mais ces généreux ressentimens se manifestent bien plus , dans ses écrits , par quelques boutades épigrammatiques, que par des théories passionnées. Les sujets qui nous touchent le plus vivement aujourd'hui , ceux même qui de tout temps ont eu le privilège de remuer le plus vivement les esprits,

les questions de salaires , de population , semblent l'émouvoir à peine ; il procède à leur examen avec sa rigidité naturelle , et il adopte entièrement à leur égard les idées de Malthus. C'est par là désormais que ses écrits seront vulnérables et qu'ils ne peuvent manquer d'être dépassés par l'école de M. de Sismondi , malgré les erreurs qu'elle a commises et l'impossibilité où elle s'est vue jusqu'ici de trouver un remède aux maux qu'elle a si vivement dépeints. J.-B. Say a trop considéré la production indépendamment des producteurs. Il a été séduit par les prodiges de l'industrie anglaise , de la grande industrie manufacturière , et il n'a pas eu le temps d'apprécier tous les fléaux qu'elle traîne à sa suite. Il a obéi au préjugé contemporain qui considérait le salaire comme suffisant , non point parce qu'il faisait vivre , mais parce qu'il empêchait de mourir. Ses études sur la distribution des profits du travail sont dominées par l'influence du capital , et ses considérations sur les effets des consommations publiques portent trop visiblement l'empreinte de sa rancune contre les abus de la tyrannie. Il y a eu deux puissances que ce grand écrivain a inégalement traitées , quoiqu'avec une égale injustice : les capitaux , en leur faisant la part trop belle , et les gouvernemens en leur refusant aucune action efficace sur le bonheur des citoyens (1).

(1) «L'administration insignifiante du cardinal de Fleury, dit-il, prouva

Mais nul n'a popularisé la science économique au même degré que J. - B. Say. En vain on lui a reproché de l'avoir réduite aux proportions étroites de la *chrématistique* ou de la science des richesses, il a très bien prouvé que l'économie politique n'avait commencé à être une science qu'à dater du jour où ses limites avaient pu être exactement tracées, et il a protesté dans ses derniers écrits contre le projet qu'on lui avait supposé de la vouloir restreindre à l'analyse abstraite des lois de la production (1). Il détestait surtout les hypothèses et les systèmes, comme la source de presque tous les maux qui ont pesé sur les populations, et l'économie politi-

du moins, qu'à la tête d'un gouvernement, c'est déjà faire beaucoup de bien que de ne pas faire de mal. » ( *Discours préliminaire*, p. xlvij.)

(1) « L'objet de l'économie politique, dit-il, semble avoir été restreint jusqu'ici à la connaissance des lois qui président à la formation, à la distribution et à la consommation des richesses. C'est ainsi que moi-même je l'ai considérée dans mon *Traité d'économie politique*, publié pour la première fois en 1803. Cependant on peut voir dans cet ouvrage même, que cette science tient à tout dans la société. Depuis qu'il a été prouvé que les propriétés immatérielles, telles que les talens et les facultés personnelles acquises, forment une partie intégrante des richesses sociales, et que les services rendus dans les plus hautes fonctions ont leur analogie avec les travaux les plus humbles; depuis que les rapports de l'individu avec le corps social et du corps social avec les individus, leurs intérêts réciproques ont été clairement établis, l'économie politique, qui semblait n'avoir pour objet que les liens matériels, s'est trouvée embrasser le système social tout entier. »

( *Cours complet d'économie politique pratique*, tome I, page 7.)

que ne lui semblait vraiment utile, que parce qu'elle était appelée à réfuter sans réplique les préjugés désastreux dont l'espèce humaine est affligée. Aussi ne laisse-t-il pas une seule objection sans réponse, et l'utilité de ses ouvrages consiste-t-elle bien plus dans les erreurs qu'il a dissipées, que dans les vérités qu'il a découvertes. J.-B. Say a tracé le premier programme complet de l'économie politique, et les écrivains même qui ne partagent pas ses principes, se sont accordés à reconnaître l'excellence de sa méthode et la justesse rigoureuse de ses déductions. Grâce à cette méthode, on s'explique aisément les crises commerciales qui ont désolé la France et l'Angleterre à diverses époques, et l'on peut en prévenir le retour ou en atténuer les effets par des mesures efficaces.

L'influence de J.-B. Say a contribué, plus que celle d'aucun écrivain contemporain, à répandre le goût de l'économie politique en France et en Europe. Ses théories, si naturellement applicables aux questions politiques, furent étudiées avec ardeur sous la Restauration comme un instrument d'opposition et de guerre, et peut-être doivent-elles une partie de leur succès aux services qu'elles rendirent dans les discussions parlementaires de l'époque. Les publicistes y cherchaient des argumens décisifs contre l'énormité des charges imposées à la nation, et ils s'accoutomaient à ces analyses minutieuses du

budget, qui ont dégénéré plus tard en disputes de chiffres ou en querelles de portefeuilles. J.-B. Say ne voulait pas que les gouvernemens se fissent entrepreneurs de travaux publics, et il blâmait sévèrement leur intervention dans les affaires industrielles du pays. La plupart des impôts lui semblaient des fléaux comme la grêle, les incendies et les invasions, et quoique sa philanthropie fût sincère et profonde, il se montrait plus hostile au pouvoir que favorable aux masses laborieuses. Il travaillait pour elles avec persévérance, sans rechercher leur faveur ni craindre leur disgrâce. Il disait des vérités austères aux peuples et aux rois, avec l'impartialité dédaigneuse et stoïque d'un philosophe uniquement occupé des intérêts de la science et de l'humanité. Toute la Presse française se pénétrait de ses doctrines, sans en connaître l'auteur qui vivait à l'écart, entouré de sa famille et d'un petit cercle d'amis, tandis que ses ouvrages traduits dans toutes les langues, obtenaient, en moins de vingt ans, cinq éditions successives tirées à un nombre considérable d'exemplaires.

C'est, en effet, à la voix de J.-B. Say que les premières attaques furent dirigées en France contre le système économique de la Restauration. La réaction de 1815 voulait reconstituer le droit d'aînesse, les substitutions, les corporations, les privilèges ; plus tard, battue sur ce terrain, elle essayait de re-

faire une aristocratie foncière, moitié féodale, moitié industrielle, en élevant le tarif des fers qui augmentait le prix des bois et le revenu des propriétaires de forêts. Puis vinrent les lois céréales, la taxe sur les bestiaux étrangers, l'emprunt des émigrés, les droits différentiels sur les sucres coloniaux ; et chacune de ces mesures était flétrie à l'avance dans des chapitres du *Traité d'économie politique*, empreints de la plus haute raison, et qui n'avaient pas été faits dans ce but ni pour la circonstance. L'Europe entière profitait de ces rudes leçons qui semblaient destinées à la France puisqu'elles étaient publiées dans un livre français ; et plus d'une fois, l'auteur se trouva engagé dans une lutte vive avec les plus savans économistes de son temps. Malthus, Ricardo, M. de Sismondi, M. Storch, soutinrent contre J.-B. Say des thèses mémorables sur quelques points de doctrine ; mais tous s'accordèrent à reconnaître en lui le plus infatigable athlète de la science, et son plus illustre propagateur, après Adam Smith.

J.-B. Say était partisan des idées de Malthus sur la population, il les adoptait pleinement, franchement, sans restriction, et il les a fait prévaloir en France jusqu'au moment où les doctrines saint-simoniennes leur ont porté le premier coup. Il était peu préoccupé des excès du système manufacturier anglais, et il attribuait la plaie du paupérisme, dans ce pays, à des causes purement politiques. L'encombrement

des marchés lui semblait la conséquence *unique* des restrictions commerciales. On ne vendait pas assez sur un point, selon lui, parce qu'on ne produisait pas suffisamment sur un autre. La production et la consommation étaient à ses yeux des opérations corrélatives, et il ne cherchait pas d'autre motif à la détresse de certains pays, que le défaut de production des pays avec lesquels ils entretenaient des rapports. L'expérience nous a déjà appris que ce n'est point sur cette base unique qu'il est permis d'établir des relations commerciales, et qu'un peuple ne doit pas livrer exclusivement aux hasards du commerce extérieur le sort de ses manufactures. Aussi, J.-B. Say insistait-il pour démontrer que les meilleurs consommateurs des produits d'une nation étaient les producteurs nationaux eux-mêmes, auxquels l'échange assurait des débouchés réguliers et stables, quand l'impéritie des gouvernemens n'y mettait pas obstacle. Les analyses qu'il a données du mécanisme des échanges, ont jeté la plus vive lumière sur toutes les questions qui s'y rattachent, questions bien importantes puisque c'est sur elles que repose la prospérité des nations. « Presque toutes les guerres livrées depuis cent ans, dans les quatre parties du monde, l'ont été pour une *balance du commerce* qui n'existe pas. Et d'où vient l'importance attribuée à cette prétendue balance du commerce? De l'application exclusive qu'on a faite du

mot *capital* à des matières d'or et d'argent (1). »

C'est par des rapprochemens aussi simples et aussi frappans que J.-B. Say est parvenu à dépopulariser la guerre, et à adoucir les préjugés nationaux qui tendaient à la perpétuer. Cette œuvre immense dont la seule idée avait fait reléguer l'abbé de Saint-Pierre au rang des visionnaires, s'accomplit sous nos yeux. Loin d'élever des barrières nouvelles entre les peuples, on travaille à aplanir celles qui existent ; on jette des ponts sur les fleuves-frontières, on trace des chemins de fer mitoyens, on supprime la plupart des prohibitions. Cette belle partie du programme de J.-B. Say s'est exécutée avant sa mort et nous voyons tous les jours les progrès de l'opinion publique favoriser l'exécution du reste. Il n'a manqué à cet écrivain que d'envisager d'un point de vue plus social et plus élevé les questions de paupérisme et de salaires. On sent, en le lisant, quelque chose de dur et de repoussant qui rappelle les formules abstraites de Malthus et de Ricardo. Sa logique est sans pitié quand il s'agit de secourir des infortunes qui lui paraissent méritées, et l'on dirait, à entendre ses avertissemens sévères à la bienfaisance (2), qu'elle a plus d'encouragemens

(1) *Traité d'économie politique*, tome III, page 261.

(2) « L'homme qui, par son incurie et sa paresse, est tombé dans la misère, après avoir épuisé ses capitaux, est-il fondé à réclamer des se-



pour l'inconduite que de consolations pour le malheur. Mais pour tout ce qui regarde les grands principes de la science, dans les questions de douanes, de monnaies, de crédit public, de colonies, cet auteur est devenu le guide le plus sûr qu'on puisse suivre et l'écrivain le plus classique de l'Europe.

Le dernier de ses ouvrages qui est aussi le plus volumineux <sup>(1)</sup>, présente des modifications notables aux premières opinions professées par l'auteur: Il y règne moins d'aigreur contre les gouvernements, soit que M. Say eût reconnu dans certains cas l'utilité de leur influence, soit qu'il ait cru devoir faire quelques sacrifices à la position qu'il occupait. Tous ceux qui connaissaient son caractère adopteront de préférence la première hypothèse, qui se trouve d'ailleurs confirmée par des passages remarquables où il est évident que cet écrivain obéissait à une conviction nouvelle. C'est ainsi que dans une circonstance importante il avait soutenu que le travail des esclaves était plus économique que celui des hommes libres et il eut la bonne foi de reconnaître publiquement qu'il s'était trompé.

cours, lorsque ses fautes mêmes privent de leurs ressources les hommes dont ses capitaux alimentaient l'industrie? »

(*Traité d'économie politique*, liv. III, chap. VII.)

(1) Il est intitulé: *Cours complet d'économie politique pratique*, 6 vol. in-8. (Voyez la *Bibliographie*, à la fin de ce volume.)

Il ne pardonnait pas la persévérance dans l'erreur et il ne laissait passer aucune occasion de stigmatiser les mauvais livres d'économie politique. Les erreurs en cette science lui paraissaient plus funestes qu'en aucune autre, et il les poursuivait partout où il en croyait voir, même chez ses émules les plus célèbres, dans l'espoir d'établir l'économie politique sur des fondemens inébranlables. Mais il est temps de signaler les travaux de ces économistes renommés.

---

## CHAPITRE XL.

De l'économie politique en Angleterre depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle.—Système de Pitt, soutenu par Thornton, attaqué par Cobbett. — Doctrines de Ricardo. — Écrits de James Mill. — De M. Torrens. — De M. Mac-Culloch. — De M. Tooke. — Travaux de M. Huskisson. — De sir Henry Parnell. — Traités de M. Wade. — De M. Poulett Scrope. — *Économie des manufactures*, par Babbage. — *Philosophie des manufactures*, par le docteur Ure. — Grande popularité de l'économie politique en Angleterre.

La longue nomenclature des économistes anglais postérieurs à l'époque d'Adam Smith et la concordance de leurs ouvrages, prouvent combien l'impulsion donnée à l'économie politique par son illustre fondateur, avait été vive et féconde. Les idées qu'il venait de populariser portaient déjà leurs fruits. Les questions économiques avaient cessé d'être abandonnées au hasard, et le gouvernement lui-même éprouvait le besoin de soumettre au contrôle de la science ses résolutions les plus importantes. On en eut un témoignage frappant à l'époque de la suspension des paiemens de la Banque d'Angleterre en

1797. Ce fut la première circonstance où l'on invoqua des théories à l'appui d'une grande mesure financière, et dès lors la discussion passa de la solitude des livres au sein du Parlement. Une fois imprimé, le mouvement ne s'arrêta plus; chacun crut devoir recourir à l'autorité des principes pour appuyer son opinion, et la tribune devint l'un des plus puissans auxiliaires de l'économie politique. Ainsi, *l'Essai sur les causes de la richesse des nations* doit être considéré comme la source de tous les bons écrits publiés sur cette matière depuis environ cinquante ans.

Avant la longue lutte de la France et de l'Angleterre, sous l'influence de notre révolution de 1789, les doctrines d'Adam Smith n'avaient encore reçu qu'une grande et solennelle application : l'émancipation des États-Unis. On commençait sans doute à apprécier les avantages de la division du travail et de l'emploi des machines, mais nulle grave question n'avait encore mis à l'épreuve les théories du célèbre Écossais sur la constitution des banques et sur les maladies du système monétaire : il fallut que le génie aventureux de Pitt osât risquer la banqueroute, pour qu'on reconnût toute la justesse des analyses qu'Adam Smith avait données du phénomène de la circulation. Alors parurent à divers intervalles une foule d'ouvrages pour attaquer ou pour défendre les doctrines de Smith, et l'opinion publique commença

à se former au bruit de ces querelles mémorables. L'un des ouvrages les plus intéressans publiés à cette époque <sup>(1)</sup> par M. Henry Thornton, avait pour but de justifier la suspension des paiemens en numéraire; et quoiqu'il fourmille d'erreurs, nul autre n'a jamais fait comprendre avec plus de clarté les avantages de la circulation monétaire, soit en papier, soit en espèces. L'auteur y soutenait que les banques pouvaient favoriser indéfiniment le travail et multiplier la production sans avoir besoin de numéraire, à la seule condition de régler leurs émissions avec prudence. Il proclamait les bienfaits du crédit en présence d'une mesure qui semblait devoir l'anéantir, et l'avenir a pris soin de justifier ses prédictions les plus raisonnables.

Cependant, vers la fin de l'année 1810, l'Angleterre épuisée par les efforts qu'elle avait faits pour renverser la puissance de Napoléon, voyait tout son or exporté sur le continent pour soudoyer les coalitions, et le prix des denrées élevé à un taux qui rendait très difficile la continuation du régime financier imaginé par Pitt. C'est alors que parurent les fameuses lettres de Cobbett <sup>(2)</sup>, qui attaquaient avec une énergie indomptable les abus du papier-

(1) *An Enquiry into the nature and effects of the paper credit of Great Britain*, Londres, 1802.

(2) *Paper against Gold, or the History and Mystery of the Bank of England*. Ce pamphlet prodigieux a eu plus de sept éditions.

monnaie et les déceptions financières du gouvernement. Nous ne connaissons pas d'étude plus intéressante que celle de ce livre pour quiconque veut apprécier à leur juste valeur les avantages et les inconvéniens du système de crédit. Jamais la verve d'un écrivain n'avait eu à lutter contre un sujet aussi difficile, et jamais, depuis les *Provinciales* de Pascal et les *Mémoires* de Beaumarchais, on n'avait mis plus d'esprit au service de la raison. Les partis politiques ont pu attaquer Cobbett comme un pamphlétaire sans tenue et sans dignité; mais la postérité plus juste pour lui qu'il ne l'était envers ses contemporains, lui assignera un rang très distingué parmi les économistes populaires. Si toutes les questions d'économie politique avaient été traitées avec cette clarté vigoureuse et naïve, il n'y aurait peut-être pas aujourd'hui un seul point de doctrine en litige et cette science serait devenue accessible à toutes les classes de la population. Cobbett ne cherchait pas ses argumens dans des hypothèses contestables ou dans les traités dogmatiques des écrivains qui l'avaient précédé; il attaquait avec les seules ressources du bon sens, et sa logique inflexible portait la lumière la plus vive au fond des discussions les plus ardues. Ses pamphlets économiques, presque tous datés de la prison d'état de Newgate, sont des chefs-d'œuvre de raison et de style et ne sauraient être étudiés avec trop de soin par les hommes

jaloux d'approfondir les mystères du crédit public.

Presque en même temps, l'Angleterre s'enrichissait des premiers écrits de M. Ricardo, qui devaient jeter un si brillant éclat sur l'économie politique. On était en 1809; la hausse dans le prix de l'or et la baisse dans le cours du change qui eurent lieu cette année, avaient vivement préoccupé l'attention publique. Ricardo publia une brochure intitulée : *Le haut prix du lingot prouve la dépréciation des billets de banque* (1). Il y démontrait scientifiquement la thèse soutenue par Cobbett, c'est-à-dire les inconvéniens d'une trop grande émission de papier-monnaie. Il faisait voir que la hausse et la baisse du cours ne sont que des termes relatifs et que tant que la circulation d'un pays se compose uniquement de monnaies d'or et d'argent ou de papier convertible en ces monnaies, il est impossible que le cours s'élève au dessus ou tombe au dessous du cours des autres pays, d'une somme plus forte que celle qui est nécessaire pour les frais d'importation d'espèces ou de lingots en cas de rareté, ou pour les frais d'exportation d'une partie du superflu, en cas de surabondance. Mais lorsqu'un pays émet un papier-

(1) *The high price of bullion, a proof of the depreciation of Bank-notes.*

Cet écrit, aujourd'hui assez rare, est un des documens les plus remarquables de l'économie politique par sa simplicité et sa précision nette et pratique.

monnaie non convertible , comme c'était alors le cas en Angleterre , ce papier ne peut être exporté quand il est trop abondant sur la place , et par conséquent toutes les fois que le change avec l'étranger baisse , ou que le prix du lingot s'élève au dessus de son prix en espèces monnayées de la somme nécessaire pour l'exportation des monnaies , il est évident qu'on a émis trop de papier et que sa valeur est tombée en raison de l'excès des émissions. Ricardo contribua beaucoup à la nomination d'un comité chargé d'examiner cette question , et les mesures qu'il proposait pour remédier au mal , ajournées d'abord par l'ignorance ou le mauvais vouloir , furent adoptées depuis , aux applaudissemens de son pays et de tous les amis éclairés de la vérité.

C'est à cette occasion que l'auteur imagina un système de banque dans lequel les billets seraient échangeables, non contre des espèces monnayées , mais contre des lingots. La sécurité des porteurs de billets se trouvait ainsi conciliée avec celle des banques. Celles-ci étaient obligées de restreindre leurs émissions, pour n'avoir pas à augmenter leur garantie en lingots ; et comme les lingots n'avaient pas cours de monnaie , les banques étaient moins exposées à des demandes de remboursement. Rien n'était plus ingénieux que ce système , puisqu'il présentait tous les avantages du crédit sans en avoir



les dangers , et toutes les garanties d'une monnaie d'or sans en entraîner les frais : aussi est-il probable qu'on en fera l'essai quelque jour avec succès dans plus d'un pays (1).

Le principal ouvrage de Ricardo sur les *principes de l'économie politique et de l'impôt*, publié en 1817, a excité dans le monde économique des sensations profondes, mais diverses. Quelques écrivains l'ont considéré comme le plus remarquable qui ait paru depuis Adam Smith; d'autres lui ont reproché d'avoir jeté l'économie politique dans les abstractions et de l'avoir hérissée de formules algébriques. Simple historien et peu disposé à rentrer dans des controverses aujourd'hui épuisées, je me bornerai à signaler les caractères distinctifs de cet ouvrage. Ricardo y soutient que le revenu est tout à fait étranger aux frais de production; que la hausse des salaires amène la baisse dans les profits et non dans le prix des denrées, et que la baisse des salaires amène la hausse dans les profits et non la baisse dans les prix. Après avoir établi que la variation des profits est en raison inverse de celle des salaires, il chercha à découvrir les circonstances qui déterminent le taux des salaires et conséquemment celui des profits. Il crut les avoir trouvées dans les frais de production des articles nécessaires à la consom-

(1) Ce projet est exposé dans un écrit de Ricardo, intitulé: *Proposals for an Economical and secure Currency*, Londres, 1816.

mation du travailleur. Quelque élevé que soit le prix de ces articles, il est clair que le travailleur doit toujours en recevoir une quantité suffisante pour son existence et pour celle de sa famille. Toutefois, comme les produits bruts doivent toujours former la partie principale de la subsistance du travailleur et que leur prix a une tendance constante à monter, en raison de la stérilité constamment croissante des terrains auxquels il faut avoir recours dans les sociétés avancées, il suit que les salaires doivent avoir aussi une tendance constante à s'élever et les profits à baisser avec l'accroissement de la richesse et de la population (1). En somme, la doctrine fondamentale de Ricardo sur le fermage se réduisait à soutenir que le profit que fait un propriétaire foncier sur sa terre, c'est à dire ce que lui paie son fermier, ne représente jamais que l'excédant, à égalité de frais, du produit de sa terre, sur le produit des plus mauvaises terres cultivées dans le même pays.

Cette opinion appuyée de développemens remarquables, fut vivement attaquée par Malthus et par J.-B. Say; et cependant ces auteurs arrivaient par des chemins différens aux mêmes conclusions: seulement, les adversaires de Ricardo soutenaient que

(1) *Notice sur la vie et les ouvrages de Ricardo*, par M. Constancio, son traducteur, page 32.

si les mauvais terrains étaient cultivés, c'étaient l'étendue des besoins de la société et le prix qu'elle est en état de payer pour avoir du blé, qui permettaient de trouver un profit foncier sur les terres meilleures ou mieux situées. Dire que ce sont les mauvaises terres qui sont la cause du profit que l'on fait sur les bonnes, c'était admettre en d'autres termes un principe déjà connu, que les frais de production ne sont pas la cause du prix des choses, mais que cette cause est dans les besoins que les produits peuvent satisfaire (1). La controverse élevée sur ce point, n'était donc plus qu'une querelle de mots; néanmoins, Ricardo a jeté dans son livre de si hautes considérations sur l'influence réelle des impôts en matière de revenus, de profits, de salaires et de produits bruts, que même en contestant la théorie de l'auteur, on ne peut s'empêcher de reconnaître les lumières qu'il a répandues sur cette partie difficile de la science. Il est fâcheux que cet écrivain se soit placé trop souvent dans des hypothèses hasardées, pour en tirer des conséquences abstraites et inapplicables: semblable à un mécanicien qui apprécierait l'action des machines, sans tenir compte du frottement et des matériaux dont elles sont construites. Ricardo aimait trop à généraliser; il se jetait souvent dans une sorte de métaphysique

(1) J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, tome II, page 358.

économique , toute hérissée d'argumens et de formules ardues , dont on accuse la science , quoiqu'elle en ait eu beaucoup à souffrir. C'est ainsi que « sous prétexte de l'étendre, disait J.-B Say, on l'a poussée dans le vide (1). »

Pour nous, le plus grand reproche que nous croyons qu'on puisse adresser à Ricardo ; c'est d'avoir considéré la richesse d'une manière abstraite et absolue , sans égard pour le sort des travailleurs qui contribuent à la produire. M. Ricardo s'est montré beaucoup plus préoccupé de la puissance collective des nations , que du bien-être individuel des citoyens qui les composent ; et sa logique sévère a trop considéré les hommes comme des instrumens au lieu de les ménager comme des êtres sensibles. Son livre est séduisant au premier abord par ses formes dogmatiques et nettement dessinées. Il y traite les questions humaines à la manière des savans qui ont fondé la théorie des proportions chimiques et qui se croient sûrs de retrouver dans l'analyse de certains sels les mêmes quantités d'acide et de base , qu'ils y ont combinées par la synthèse. Il était d'avis de lever les subsides pour une guerre de l'année , par une augmentation d'im-

(1) « Le chef de la nouvelle école, M. Ricardo, a, dit-on, déclaré lui-même qu'il n'y avait pas plus de vingt-cinq personnes en Angleterre qui eussent entendu son livre. » Sismondi, *Nouveaux principes*, tome II, page 374.

pôts équivalente, et il pensait qu'il était commode et praticable d'acquitter la dette publique par une cotisation sur le capital. C'est certainement l'homme qui a eu le plus d'idées neuves en économie politique depuis Adam Smith ; mais les seules qui lui survivront sont celles qu'il dut à l'observation des faits plutôt qu'aux hardiesses de ses raisonnemens. Le dernier écrit qu'il a publié sur l'agriculture<sup>(1)</sup> renferme des aperçus de la plus grande profondeur relativement à l'influence du prix du blé sur les profits et les salaires et aux effets des taxes sur l'agriculture et les manufactures. Ce seul travail suffirait pour faire placer son auteur au premier rang des économistes.

Avec ses qualités et même avec ses défauts, M. Ricardo devait naturellement fonder une école ; cette école compte déjà plusieurs disciples célèbres, parmi lesquels il convient de citer M. Mill, M. Torrens et M. Mac-Culloch. James Mill, que la science vient de perdre, est principalement connu par son excellente histoire de l'Inde-Britannique ; il a laissé un traité élémentaire d'économie politique qui se ressent un peu de l'obscurité du maître, et qui résume ses doctrines comme les écrits de Justin résument les fragmens perdus de Tite-Live. M. Torrens s'écarte davantage des doctrines fondamentales

(1) Il est intitulé *Protection to agriculture*. C'est une brochure d'environ cent pages, vrai chef-d'œuvre de logique et de discussion.

de cette école, dans son *Essai sur la production de la richesse*, et il n'accepte qu'avec des restrictions notables les doctrines de son illustre concitoyen. Cet écrivain se montre en général éclectique; il n'attache pas aux disputes de mots, qui ont trop long-temps divisé les économistes, une importance exagérée, et il explique très bien comment la plupart d'entre eux sont parvenus à se mettre d'accord sur les bases essentielles de la science. Le livre qu'il a publié en 1834 *sur les salaires et les coalitions*, tout plein d'une sympathie généreuse pour les classes ouvrières, sera consulté avec fruit sur la question des machines et sur les circonstances qui font hausser ou baisser les salaires dans les pays manufacturiers. L'auteur y attaque vivement les lois céréales, ainsi que l'avait fait Ricardo, avec une indépendance très honorable dans un grand propriétaire de terres.

C'est à M. Mac-Culloch qu'était réservé l'honneur de vulgariser les idées de Ricardo, en les modifiant de toute la supériorité de son esprit éminemment positif et pratique. Déjà l'auteur avait publié une excellente édition d'Adam Smith avec des notes; il lui appartenait donc plus qu'à aucun autre de nous faire connaître les principes de Ricardo, et de compléter par des analyses moins abstraites les travaux de cet économiste célèbre. Malheureusement, M. Mac-Culloch nous semble avoir adopté l'inflexible abso-

lutisme du système manufacturier qui consiste à faire avancer la production sans ménagement pour le producteur, sinon par indifférence pour l'humanité, du moins par abus des principes. M. Th. Tooke est demeuré plus fidèle à la méthode expérimentale d'Adam Smith <sup>(1)</sup>, et il ne s'est pas attaché d'une manière aussi étroite que plusieurs de ses prédécesseurs à ces définitions pointilleuses des mots *valeur, utilité, richesse*, dont le sens précis et applicable est dès long-temps fixé. Homme pratique, négociant versé dans la science des affaires, il s'empare des doctrines les plus légitimement reconnues et il les applique immédiatement aux questions industrielles, comme M. Mac-Culloch a su faire les plus heureuses applications de la statistique à l'économie politique <sup>(2)</sup>. C'est en ne négligeant, ainsi, aucune occasion d'utiliser la science, que les économistes anglais l'ont rendue populaire et l'ont élevée du rang des utopies au premier ordre des connaissances utiles.

Deux ministres anglais, M. Huskisson et M. Henri

(1) On lira surtout avec intérêt ses deux écrits intitulés, le premier : *Thoughts and details, etc., Pensées et développemens sur le prix des choses dans les trente dernières années*; et le second, *Considerations on the state of the Currency*.

(2) Voyez son *Dictionnaire du commerce et sa Statistique de l'Angleterre*, où de graves questions d'économie politique sont souvent traitées avec une grande habileté, malgré les difficultés naturelles de l'ordre alphabétique.

Parnell, ont aussi contribué avec succès à cet heureux résultat. Le premier de ces hommes d'État, dont la science pleure encore la perte récente et prématurée, ne manque pas de ressemblance avec Turgot. Frappé des tristes conséquences du régime prohibitif et des abus du système protecteur, il avait résolu de porter une main hardie sur ce vieil édifice, indigne de notre temps et funeste aux progrès de la civilisation. Mais il savait allier l'esprit de réforme avec la prudence du législateur, et il n'entreprit jamais aucune amélioration avant de s'être entouré des documens les plus consciencieux et d'avoir procédé à de minutieuses enquêtes. L'économie politique aurait vu des jours glorieux et prospères, si ce ministre courageux et éloquent avait assez vécu pour mener à bonne fin les réformes qu'il avait entreprises (1). « Quand je parle d'améliorations, disait-il à la chambre des communes, j'entends ces changemens graduels, réfléchis, qui dans une société de formation ancienne et compliquée, sont les préservatifs les plus assurés contre des innovations imprudentes et périlleuses; à des changemens de ce genre il est de notre devoir à tous de concourir de tout notre pouvoir. C'est en restant fidèles à ces principes, en y persévérant, que nous conserverons

(1) On sait que M. Huskisson eut les deux jambes écrasées par un wagon, le jour même de l'inauguration du chemin de fer de Liverpool à Manchester. Il mourut quelques heures après des suites de cet accident.



la haute position que nous occupons parmi les nations civilisées. Cette position avec toute la gloire, toute l'influence dont elle est si justement environnée, comment l'avons-nous acquise, si ce n'est en marchant les premiers dans cette noble carrière d'honneur et d'utilité ? Nous sommes tenus d'y marcher en avant, entraînés par le souvenir du passé, par un juste sentiment de notre grandeur présente et par celui des obligations que le présent et le passé nous imposent envers les générations qui doivent nous remplacer. Notre pays ne saurait demeurer stationnaire, tant qu'il y aura hors de l'enceinte des murs du Parlement une presse libre pour recueillir en faisceau toutes les influences de l'opinion, et tant qu'il y aura au sein du Parlement une discussion libre pour guider et diriger ces mêmes influences. »

Les deux circonstances à propos desquelles M. Huskisson fut amené à ces solennelles déclarations de principes, sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les exposer longuement. Il suffira de dire que dans l'une, il s'agissait de l'admission des soieries étrangères, et dans l'autre d'amender les lois relatives à la navigation, demeurées si exclusivement restrictives depuis le fameux acte de Cromwell. Des réclamations ardentes s'élevèrent aussitôt de la part des fabricans de soieries et des armateurs de navires, les uns et les autres prétendant que le

ministre voulait livrer l'industrie nationale sans défense à la concurrence extérieure. M. Huskisson ne s'émut pas un instant de cette double tempête, et réfutant ses adversaires les uns par les autres, opposant les récriminations de ceux-ci aux lamentations étudiées de ceux-là, il obtint le plus beau triomphe qu'un homme d'État puisse désirer, l'adoption de ses projets sans aucun amendement restrictif. Quelques années après, les doctrines de ses adversaires recevaient un éclatant démenti : non seulement les fabriques de soieries anglaises n'avaient pas succombé devant la concurrence étrangère, mais elles s'étaient accrues et perfectionnées au point de lutter victorieusement avec elle; et le chiffre de la navigation avait dépassé les espérances les plus exagérées. Quelques pétitionnaires, feignant de redouter la marine prussienne à propos de l'association de douanes dont ce pays venait de se faire le centre, proposaient *d'employer le canon* pour le réduire à reconnaître l'ancien monopole de la Grande-Bretagne. « J'espère bien, répliqua M. Huskisson, que je ne ferai plus partie des conseils de l'Angleterre, quand il y sera établi en principe qu'il y a une règle d'indépendance et de souveraineté pour le fort et une autre pour le faible, et lorsque l'Angleterre, abusant de sa supériorité navale, exigera pour elle, soit dans la paix, soit dans la guerre, des droits maritimes qu'elle méconnaîtra pour les

autres dans les mêmes circonstances. De pareilles prétentions amèneraient la coalition de tous les peuples du monde pour les renverser. »

Telles furent les doctrines économiques et politiques de M. Huskisson pendant sa trop courte existence ministérielle. Elles n'ont pas cessé, depuis sa mort, de prévaloir dans les conseils du gouvernement Britannique, et la lenteur avec laquelle nous les avons vu adopter par les États civilisés, doit être attribuée aux résistances de l'intérêt privé, beaucoup plus qu'à la mauvaise volonté de l'administration. Tous les bons esprits sont d'accord aujourd'hui sur les résultats infaillibles de l'abaissement des taxes, et les gouvernemens éclairés s'empressent de prévenir à cet égard le vœu des populations. M. Huskisson a trouvé un digne successeur dans M. Henri Parnell (1). Cet écrivain distingué a passé en revue tout le système économique de l'Angleterre, dans un ouvrage intitulé : *De la réforme financière*, qui contient le germe de tous les perfectionnemens dont la législation anglaise est susceptible, en matière de finances, de douanes, et d'intérêts commerciaux. Ce travail est un modèle à offrir à tous les gouvernemens jaloux de réformer les abus d'une manière prudente et progressive. L'auteur y

(1) Son *Traité de la Réforme financière en Angleterre* a été traduit en français par M. Benjamin Laroche.

expose l'ensemble des faits relatifs à chaque question, et les inconvéniens attachés à la conservation de l'état actuel, toutes les fois que cet état lui semble contraire aux intérêts généraux. Il se montre plus hardi que M. Huskisson pour tout ce qui touche à la liberté du commerce, et jamais les principes sur lesquels repose la nécessité de cette liberté n'ont été appuyés de développemens plus concluans et d'argumens plus irrésistibles. Sir Henri Parnell a fait ressortir avec le dernier degré d'évidence les avantages de la réduction des taxes, soit sur les matières premières, soit sur les produits fabriqués; il a ouvert une ère nouvelle à la science en suivant un système d'application particulier à chaque question économique, de manière à en provoquer la solution dans un avenir peu éloigné.

Deux publicistes anglais, appartenant à la même école, M. Wade et M. Poulett Scrope, ont publié récemment (1) de petits traités populaires dans lesquels l'économie politique était mise à la portée des classes laborieuses. Celui de M. Wade est précédé d'un résumé historique de la condition des travailleurs, et l'auteur y a traité avec une grande supériorité les questions de salaires, de paupérisme, les lois céréales et l'influence de l'éducation sur les masses. M. Poulett Scrope s'est déclaré l'antagoniste absolu des doctrines de Malthus sur la population, et il s'est

(1) En 1833.

élevé à de hautes considérations sur les phénomènes de la distribution des richesses. Son livre est un de ceux où les causes de la pauvreté publique et privée ont été le mieux exposées, ainsi que l'effet des restrictions sur les échanges. « Le bonheur de l'espèce humaine, s'écrie l'auteur en finissant, peut facilement, au moyen de la prévoyance, égaler et même dépasser l'accroissement de la population. » La doctrine de MM. Wade et Scrope diffère essentiellement de celle qui a été développée à peu près à la même époque dans les ouvrages de M. Babbage et du docteur Ure, sur l'économie des manufactures. Le livre de M. Babbage n'est autre chose qu'une série d'aperçus ingénieux sur la division du travail et l'emploi des machines; celui du docteur Ure est un hymne en l'honneur du système manufacturier, que cet auteur proclame le plus favorable au soulagement des classes ouvrières. Babbage croyait du moins qu'il restait beaucoup à faire aux fabricans pour profiter des découvertes industrielles et pour améliorer l'état moral des travailleurs; le docteur Ure, apologiste plus prononcé de la grande industrie, en dissimule habilement les imperfections et la considère comme le dernier terme de la civilisation. Tel est le caractère dominant de l'école économique anglaise, et c'est avec raison qu'on lui reproche de ne pas assez tenir compte des complications inhérentes au travail manufacturier, mal-

gré les avertissemens sévères de la taxe des pauvres et les crises périodiques dont l'Angleterre est affligée depuis quarante ans. A l'aspect de ces milliers d'enfans étiolés et de filles corrompues qui pullulent dans les manufactures anglaises, on est surpris de lire dans un ouvrage qui s'intitule *philosophie des manufactures*, un passage tel que celui-ci : « Lorsque les enfans travaillent à domicile, ils sont renfermés toute la journée avec leurs parens ; ils ne connaissent ni les hommes ni les choses qui les entourent. Ainsi, le seul sentiment qu'ils puissent percevoir est celui de l'égoïsme (1). » Mais l'école anglaise n'a vu, dans la production des richesses, qu'un élément de puissance nationale, et les économistes de cette école se sont trop accoutumés à considérer les ouvriers comme de simples instrumens de la production. A peine il leur échappe un cri de commisération à l'aspect des hôpitaux encombrés, et des prisons remplies de toutes les victimes de nos inégalités sociales. Ils ferment leurs oreilles à la plainte et ils se laissent éblouir par le prestige de la civilisation, sans se demander si ce brillant édifice n'est pas cimenté de pleurs et de larmes, et si la base en est tellement solide qu'on n'y ait point à redouter des secousses. Heureusement, la France a revendiqué son privilège

(1) *Philosophie des manufactures* par le docteur Ure, troisième partie, chap. III.

accoutumé de défendre les droits de l'humanité , et tandis que la Grande-Bretagne avance à pas de géant dans la carrière de l'industrie, nos écrivains la rappellent aux principes sacrés d'une répartition équitable des profits du travail. Nous entrons dans l'ère sociale de l'économie politique.



## CHAPITRE XLI.

Des économistes sociaux de l'école française. — *Nouveaux principes d'économie politique* de M. de Sismondi. — *Nouveau traité d'économie sociale* de M. Dunoyer. — *Économie politique chrétienne* de M. de Villeneuve-Bargemont. — *Traité de législation* par M. Ch. Comte. — *Économie politique* de M. Droz.

Il y avait déjà plusieurs années que les doctrines d'Adam Smith, de Malthus et de l'école industrielle étaient adoptées sans discussion dans toute l'Europe, lorsque M. de Sismondi fit paraître la première attaque sérieuse contre les abus de ces doctrines, tout en acceptant ce qu'elles avaient d'incontestable et de positif <sup>(1)</sup>. Frappé du contraste de la grande opulence et de la misère extrême dont il avait été témoin en Angleterre, surpris de voir les perfectionnemens de l'industrie profiter presque exclusivement à quelques hommes, sans avantages suffi-

(1) Témoin son premier ouvrage intitulé : *de la Richesse commerciale*, publié en 1803, la même année que la première édition du *Traité* de J.-B. Say.



sans pour la communauté, il rechercha les causes de cette anomalie et il crut les avoir trouvées dans la constitution même de l'industrie, mal appropriée, selon lui, aux besoins généraux des travailleurs. « J'ai voulu prouver, dit-il, que l'augmentation de la production n'est un bien qu'autant qu'elle est suivie d'une consommation correspondante ; qu'en même temps l'économie sur tous les moyens de produire n'est un avantage social qu'autant que chacun de ceux qui contribuent à produire continue à retirer de la production un revenu égal à celui qu'il en retirait avant que cette économie eût été introduite ; ce qu'il ne peut faire qu'en vendant plus de ses produits. »

En examinant sous ce point de vue neuf et hardi la constitution industrielle de la société européenne, M. de Sismondi rencontrait les questions immenses de la concurrence, des prohibitions, des banques et de la population. La concurrence entre les travailleurs lui semblait devoir amener de jour en jour davantage la baisse des salaires, tandis que les machines fournies par les banques, diminuaient graduellement la demande du travail. Il y avait sans doute une plus grande masse de richesses produites ; mais le revenu des populations laborieuses n'en était point augmenté et par conséquent leurs moyens d'existence devenaient insuffisants ; de là résultaient tous les fléaux dont l'humanité

était affligée dans les pays civilisés, et M. de Sismondi se voyait conduit à adopter les théories de Malthus, sinon comme une fatalité inévitable, du moins comme une conséquence de la constitution imparfaite de l'industrie. Le bonheur public étant attaché, selon lui, à un juste équilibre entre la population et le revenu, et le revenu des travailleurs se trouvant chaque jour réduit par la concurrence et l'emploi des machines, la société ne pouvait manquer d'arriver à une série de catastrophes dont les signes précurseurs éclataient de toutes parts. Ne voyait-on pas partout, au dedans, la concurrence avec son cortège ignominieux, la baisse des salaires, les fraudes commerciales, la mauvaise qualité des produits; et au dehors, les guerres de douanes, la contrebande et tous les crimes qu'elle traîne à sa suite?

Cette tendance nouvelle de l'industrie, la victoire par les gros bataillons, et la lutte infructueuse des travailleurs contre les capitaux, ont inspiré à M. de Sismondi des pages éloquentes. Il pousse un cri d'effroi à l'aspect des banques qui ajoutent des armes nouvelles aux armes déjà si bien trempées des entrepreneurs d'industrie. Si du moins ces créations éphémères d'instrumens productifs profitaient à la grande famille des travailleurs! Mais non; les banques ne font qu'ajouter aux moyens existans d'empirer la condition de l'ouvrier; elles

multiplient les machines, réduisent le prix des journées, et en jetant la production dans une arène sans limites, elles facilitent ces encombrements déplorables suivis de crises dans le commerce et de ruine dans les manufactures. Toute l'habileté consiste désormais à vendre au plus bas prix possible; on se croit du patriotisme, parce qu'on a ruiné des fabriques étrangères; mais on n'a pas ménagé davantage les usines nationales. On a substitué des machines plus productives, mais plus dispendieuses, à celles qui existaient précédemment; on a obtenu un rabais sur le loyer des bâtimens, sur celui des capitaux, sur le revenu des propriétaires. Une fabrication annuelle de cent mille francs, portée à un million, fait périr neuf usines rivales; les machines nouvelles anéantissent le capital représenté par les anciennes. Il y a perte de revenu pour la société par la diminution de l'intérêt de l'argent, par la diminution des profits de l'industrie, par la perte du loyer de toutes les usines, par la réduction du nombre total des ouvriers et des salaires de chacun. Il y a donc diminution dans la consommation de toutes ces classes; et tandis que le manufacturier travaille de toute sa puissance à augmenter la quantité et à améliorer la qualité des tissus qu'il expose en vente, il travaille tout aussi activement, tout aussi efficacement à diminuer le nombre des acheteurs des uns ou des autres, et à décider tons

ceux qui s'appauvrissent à faire servir leurs habits plus long-temps et à se contenter de qualités toujours plus grossières (1).

Il n'est donc pas vrai, suivant M. de Sismondi, que la lutte des intérêts individuels, tant préconisée par l'école anglaise, suffise pour produire le plus grand bien de tous, puisque sous l'influence de cette lutte, nous voyons naître chaque jour les complications les plus graves et se consommer les injustices les plus criantes. Ainsi, Malthus avait raison de conseiller la prudence aux victimes prédestinées à ces holocaustes industriels, qui se célèbrent sur l'autel de la concurrence; et nos pères n'étaient pas si mal avisés lorsqu'ils retenaient dans les liens des jurandes et des maîtrises cette fatale exubérance de production qui a transformé le monde en un champ de bataille, où les grands entrepreneurs dévorent les petits. Au moins, sous ce régime, il y avait un frein naturel au mariage; on frappait des mêmes entraves la multiplication des hommes et celle des produits; on maintenait dans de sages limites la concurrence des travailleurs et celle des marchandises. Le plus grand vice de l'organisation sociale actuelle, c'est que le pauvre ne peut jamais savoir sur quelle demande de travail il peut compter et que la puissance de travailler ne soit jamais pour lui

(1) Sismondi, du REVENU SOCIAL, dans la *Revue d'économie politique*, tome IV, page 220.

un revenu précis et assuré. Telle est, en résumé, la doctrine soutenue par M. de Sismondi dans ses *Nouveaux principes d'économie politique*, et développée par lui avec une supériorité de talent qui n'a pas réussi, néanmoins, à dissimuler le côté paradoxal de son système.

Nous convenons volontiers qu'une famille qui n'a que mille francs de revenu, ne dépensera que mille francs, quel que soit le prix de la plupart des denrées qu'elle doit acheter. Mais si elle se procure avec ces mille francs plus d'objets qu'elle n'en obtenait avant la diminution de leurs frais de production, elle jouira en réalité d'une aisance plus grande; elle achètera plus de produits et donnera carrière à de plus grandes demandes de travail. Que le sucre diminue, par exemple, soit par un progrès de l'art, soit par une découverte dans la nature, la portion du revenu précédemment employé à acheter du sucre, pourra être employée à d'autres achats et favoriser de nouvelles industries ou le développement de celles qui existent. Si le progrès des manufactures, le perfectionnement des machines ou la multiplication des moyens de travail par les banques étaient de véritables fléaux, comment s'expliqueraient donc le développement progressif de la prospérité publique et cet accroissement de bien-être qui a pénétré jusque dans les rangs des plus humbles travailleurs? N'est-ce pas, plutôt, que

toutes les économies obtenues sur les frais de production sont des conquêtes dont profite la société tout entière, trop inégalement, sans doute, mais néanmoins d'une manière incontestable ? M. de Sismondi s'est laissé entraîner par la séduction d'une idée simple et saisissante, comme celle de Malthus, lorsqu'il proclama son fameux principe de population ; et il a cru avoir trouvé le vrai principe de la félicité publique, dans sa théorie du revenu social. Mais, à vrai dire, l'illustre économiste n'a fait que découvrir une des plaies de l'industrialisme poussé à ses dernières limites actuelles. Navré à l'aspect des abus, il s'est attaqué à l'usage même, qu'il a voulu rendre responsable de tous les maux de la société moderne ; et après avoir décrit en termes pathétiques les souffrances des classes laborieuses, il s'est vu réduit à confesser son impuissance d'y remédier.

Son admirable livre finit par un cri de désespoir : « Je l'avoue, dit-il, après avoir indiqué où est à nos yeux le principe, où est la justice, je ne me sens pas la force de tracer les moyens d'exécution ; la distribution des profits du travail entre ceux qui concourent à les produire me paraît vicieuse ; *mais il me semble presque au dessus des forces humaines* de concevoir un état de propriété absolument différent de celui que nous fait connaître l'expérience. » Et en effet, M. de Sismondi a bien démontré que la culture des denrées tropicales était odieuse et rui-

neuse avec des esclaves; mais il n'a rien proposé pour résoudre la grande question de l'émancipation des noirs, sans nuire à leur subsistance même et à leur propre sécurité. Il a signalé avec une rare perfection et une connaissance parfaite de la matière, les abus du papier-monnaie et les dangers de la monnaie de papier; mais son ouvrage n'offre aucun tempérament qu'on puisse appliquer à leur emploi. Nous savons seulement qu'il s'agit d'une puissante machine à vapeur qui peut faire explosion et des victimes; mais l'auteur ne parle point d'une soupape de sûreté, et la conclusion serait donc de renoncer à l'emploi de la machine pour échapper à ses dangers. Les perfectionnemens de la mécanique ont excité au plus haut degré ses inquiétudes et par momens son courroux; mais il ne nous a offert aucune vue pratique et sérieuse pour adoucir les rigueurs de ces époques de transition et de ces longs chômages qui mettent des populations entières aux abois. C'est qu'il est des plaies sociales, filles du temps et des mœurs, lentes à se former, plus lentes à guérir et sur lesquelles il ne suffit pas de pleurer éloquentement comme Jérémie, pour qu'elles disparaissent d'elles-mêmes. Assurément, tous les capitalistes ne sont pas sans entrailles, et tous les ouvriers sans prévoyance; mais que de mariages prématurés! que d'enfans qui n'auraient pas dû naître! que de récoltes détruites par les orages! que de guerres

imprévues ! que de crises commerciales difficiles à prévoir ! voilà ce qui déconcerte chaque jour les théories de l'économiste et les calculs de l'homme d'état. Ce sont des maladies qui accompagnent la croissance, mais qui ne l'arrêtent pas.

M. de Sismondi a été l'historien de cette partie fugitive et douloureuse des développemens de l'industrie moderne. Nul écrivain n'avait montré jusqu'à ce jour une sympathie plus noble et plus touchante pour les classes laborieuses ; nul n'a flétri avec plus d'énergie l'égoïsme des riches et l'insouciance des hommes chargés de veiller aux intérêts du plus grand nombre. Son livre est le meilleur ouvrage critique qui existe en économie politique ; mais un livre meilleur sera celui qui doit le réfuter. La plus légère observation des faits suffit pour démontrer que la condition des classes laborieuses est bien supérieure aujourd'hui à ce qu'elle était avant la découverte des grandes machines de l'industrie moderne. Les ouvriers, même les plus mal payés, participent indirectement aux bienfaits de la civilisation ; ils circulent dans des rues plus propres, mieux éclairées ; ils reçoivent le bienfait gratuit de l'éducation élémentaire ; ils voyagent plus commodément et plus économiquement que leurs pères, et chaque jour voit la richesse ou du moins l'aisance arriver à des classes nombreuses dont elle n'eût jamais été le partage sans le perfectionnement des



machines. Le principal défaut de la méthode de M. de Sismondi, c'est de trop généraliser, comme Ricardo lui-même, son plus illustre antagoniste. Il ne ménage rien ; il va droit à son but, et il tire quelquefois des conséquences exagérées d'un principe raisonnable. L'abus qu'on a fait des banques en Angleterre et aux États-Unis, où elles ne servent à enrichir que ceux qui sont riches et à multiplier les machines sans savoir comment on écoulera leurs produits, lui a paru suffire pour motiver les malédictions dont il poursuit ce précieux instrument de fortune publique. « Les capitaux si facilement obtenus, dit-il, excitent à des entreprises hasardeuses, pour lesquelles les auteurs auraient hésité, s'ils avaient dû exposer leurs propres fonds. » Cela est vrai, sans doute ; mais faut-il en conclure la nécessité de supprimer les banques ? M. de Sismondi n'a pas reculé, pour les machines, devant les conséquences rigoureuses de son système. Il n'hésite pas à déclarer qu'un nouveau perfectionnement industriel serait un malheur national, car le nombre des consommateurs ne peut guère s'accroître, d'après ses idées, et le nombre des producteurs diminuerait par l'emploi des nouvelles machines. Il demande ce que deviendrait l'Angleterre gouvernée par un roi qui ferait à lui seul, au moyen d'une immense manivelle, toute la besogne de ses sujets mourans de faim, parce que sa mécanique puissante leur aurait ôté leur travail. Et

nous répondons volontiers que l'Angleterre serait un pays bien heureux de pouvoir se reposer de sa subsistance sur la sollicitude d'un prince capable d'exécuter à lui seul tant d'immenses travaux.

Cependant, et malgré le caractère paradoxal qui les distingue, les opinions de M. de Sismondi ont exercé une grande influence en Europe. C'est lui qui a révélé, le premier, le secret de ces douleurs sociales, principalement concentrées dans les pays de manufactures, et qui a donné l'éveil sur le danger des banques, bien avant les catastrophes récentes qui ont si tristement justifié ses prédictions. Grâce à lui, la condition de l'ouvrier est devenue chose précieuse et sacrée; il a eu son couvert au banquet de la vie, dont les théories de Malthus avaient voulu l'exclure; et désormais, les progrès de la richesse ne seront considérés comme vraiment utiles, qu'autant que les bienfaits s'en répandront sur tous ceux qui y auront concouru. Le principe est posé; c'est aux législations qu'il appartient d'en tirer les conséquences. Déjà, de hautes questions industrielles et commerciales sont tombées dans le domaine de la discussion parlementaire; elles ne tarderont pas à y être résolues, sous les auspices de la nouvelle école économique (1), avec la générosité de

(1) Témoin la question des prisons, celle de l'esclavage, celle du travail des enfans dans les manufactures, les grandes entreprises d'utilité publique, etc.

sentimens et la hauteur de vues qui doivent caractériser un jury spécial de savans.

M. de Sismondi a fait preuve d'un véritable courage en signalant, le premier, d'une main ferme les dangers du système artificiellement et *aveuglé-ment* producteur préconisé par l'Angleterre et adopté par la plupart des économistes de l'Europe. Assurément s'il n'eût fallu qu'un homme de cœur pour appeler les sympathies publiques sur le sort des travailleurs, victimes d'une organisation industrielle égoïste et partielle, cet homme n'eût pas manqué en France : mais il fallait expliquer les vices cachés de ce régime ; il fallait faire voir comment la misère privée augmentait en même temps que la richesse publique et par quel affligeant contraste les profits du travail se concentraient plus souvent aux mains de l'oisiveté, qu'au foyer du travailleur. M. de Sismondi n'a pas résolu ce problème, mais il y a répandu la plus vive lumière et il l'a posé hardiment aux économistes et aux hommes d'État. Les prohibitions ont commencé, dès lors, à se montrer sous un aspect bien différent de celui d'autrefois ; l'impulsion factice qu'elles donnent à la production, s'est trouvée compensée par les entraves qu'elles apportent à la consommation. On a vu que l'ouvrier perdait en qualité de consommateur, tout ce que les chefs des industries protégées gagnaient en qualité d'entrepreneurs. Le concours

des machines , si énergique et si utile , quand il a pour but d'économiser le temps et la fatigue des hommes , a paru meurtrier aussitôt qu'on a prouvé qu'il avait trop souvent pour résultat de broyer l'humanité dans des engrenages. Peut-être M. de Sismondi, vivement ému du tableau des souffrances si communes dans les pays de manufactures , a-t-il exagéré des maux qui ne dépendaient pas tous de la même cause ; mais ce sera l'honneur éternel de son nom d'avoir donné l'éveil à l'Europe (1) et de s'être mis à la tête d'une croisade en faveur des classes les plus injustement disgraciées de notre ordre social. Nous entendrons bientôt son cri d'alarme , répété d'une voix solennelle par les Saint-Simoniens , retentir au sein de nos villes et dans le tumulte des insurrections ; lugubre avertissement que la politique ne saurait méconnaître , ni la science laisser plus long-temps stérile !

Aussi, de nombreux écrivains se sont-ils empressés de répondre à l'appel généreux de M. de Sismondi. Parmi les sectateurs les plus éclairés de ses doctrines, la France compte l'auteur de *l'économie politique chrétienne*, M. le vicomte Alban de Ville-neuve-Bargemont , dont les recherches sur le paupérisme ont obtenu moins de succès que n'en méritait un ouvrage aussi recommandable , à cause

(1) Voir surtout les chapitres XII, VIII et IX du VII<sup>e</sup> livre de ses *nouveaux principes d'économie politique*.

de l'insuffisance évidente de la partie *thérapeutique*. M. de Villeneuve renchérit encore sur les doléances de M. de Sismondi à l'égard du système manufacturier ; il décrit sous les couleurs les plus vives les fléaux de tout genre dont les classes laborieuses sont accablées ; mais les remèdes qu'il propose sont d'un apôtre plus que d'un économiste, ou d'un administrateur expérimenté (1). Quelque grandes, en effet, que soient les ressources de l'esprit religieux, elles ne sauraient remédier à toutes les plaies sociales. La charité chrétienne ne peut subvenir toute seule aux besoins matériels de l'humanité. Il est désirable, sans doute, qu'elle pénètre

(1) Je citerai un fragment de sa préface qui me semble résumer tout l'ouvrage :

« Ce qui paraît certain, dit-il, c'est que les temps de monopole et d'oppression sont accomplis sans retour et qu'une grande transition approche. Or, elle ne peut s'opérer que de deux manières : ou par l'irruption violente des classes prolétaires et souffrantes sur les détenteurs de la propriété et de l'industrie, c'est-à-dire par un retour à l'état de barbarie ; ou par l'application pratique et générale des principes de justice, de morale, d'humanité et de charité ! Tout le génie de la politique, tous les efforts des hommes de bien, doivent donc tendre à préparer cette transition par des voies de persuasion et de sagesse. Évidemment c'est une nouvelle phase du christianisme (\*) qu'appelle l'univers. *La charité chrétienne*, mise enfin en action dans la politique, dans les lois, dans les institutions et dans les mœurs, peut seule préserver l'ordre social des effrayables dangers qui le menacent : hors de là, osons le dire, rien n'est qu'illusion ou mensonge. »

(\*) Les Saint-Simoniens appellèrent un moment leur doctrine du nom de *nouveau christianisme*. C'est le titre d'un des écrits de Saint-Simon.

dans la politique et dans les mœurs ; mais même en supposant qu'elle y pénétrât profondément , il resterait à savoir si son intervention serait assez efficace pour guérir un mal aussi invétéré et aussi inhérent aux sociétés civilisées que la misère généralisée sous le nom de *paupérisme*. A une époque déjà fort éloignée de nous , l'esprit religieux a régné en souverain , sans pouvoir remédier aux misères humaines ; et si l'on comptait en Europe moins de pauvres que de nos jours , c'est qu'il y avait moins d'habitans.

Cependant , on ne saurait douter que la misère publique ne soit un grand fait social , particulier aux États modernes et qui se manifeste de plus en plus , à mesure que la civilisation se répand. Faut-il admettre qu'un tel fait soit inévitable et fatal , ou qu'il dépende des institutions humaines de le modifier dans un sens favorable ? Si la politique n'y peut rien , la religion y pourra-t-elle davantage ? L'auteur de *l'économie politique chrétienne* a sincèrement adopté ce dernier espoir , et j'ai regret de dire que la lecture de son livre ne permet pas de le partager. Ses conclusions sont à peu près les mêmes que celles de M. de Sismondi : tout est remis aux mains de Dieu et l'auteur se réfugierait volontiers dans la prière , tant sa ferveur est grande et sa piété sincère ; mais que peuvent des vœux en présence de la terrible et poignante réalité ? En vain M. de Villeneuve rappelle-t-il avec regret l'ancien système des corpora-

tions et la vie monastique qui limitaient sagement l'accroissement des populations : à quoi bon regretter ce qui a cessé d'être en harmonie avec les mœurs actuelles, en un mot ce qui n'est plus possible ? Oui, sans doute, il est facile de mettre en évidence les embarras qu'éprouvent les savans et les hommes d'État à résoudre ce problème formidable ; mais la main des prêtres de nos jours (1) est bien plus impuissante encore à nous en donner une solution équitable. M. de Villeneuve n'a rien pu faire sortir de cette donnée-là, quoiqu'il prêche avec Malthus et l'apôtre saint Paul la contrainte morale (2), la frugalité, la tempérance et d'autres vertus semblables, à des gens affamés. Il en est réduit à regretter le célibat religieux, tout en attaquant les doctrines de Malthus qui conseillent l'abstinence par d'autres raisons, et à déplorer les services des machines, malgré le soulagement

(1) M. Guizot a très bien exprimé cette impuissance dans un fragment récemment publié par la *Revue Française* : « De nos jours, dit-il, par le cours des événemens, par des fautes réciproques, la religion et la société ont cessé de se comprendre et de marcher parallèlement. Les idées, les sentimens, les intérêts qui prévalent maintenant dans la vie temporelle, ont été, sont chaque jour condamnés, réprochés au nom des idées, des sentimens, des intérêts de la vie éternelle. La religion prononce anathème sur le monde nouveau et s'en tient séparée; le monde est près d'accepter l'anathème et la séparation. »

(2) « L'abstinence du mariage ne saurait jamais être plus efficacement inspirée aux pauvres que par le sentiment religieux » (*Écon. pol. chrét.*, tome I, page 235.)

qu'elles ont apporté aux travaux les plus rudes des classes ouvrières. L'économie politique n'a donc reçu aucune lumière nouvelle de cette éloquente lamentation, dans laquelle M. de Villeneuve a déploré, sans proposer de remède efficace pour les guérir, toutes les souffrances sociales de l'humanité. Sa conclusion est celle-ci : « 1° L'instruction morale, religieuse et *industrielle* donnée gratuitement et avec obligation d'en profiter, au moyen d'écoles charitables aux frais des communes ; 2° des caisses d'épargne et de prévoyance établies aux frais des villes et communes manufacturières, ou des associations de charité avec obligation de la part des ouvriers d'y placer une portion de leur salaire, lorsque le taux de ce salaire le permettra sans inconvénient ; 3° l'institution de corporations d'ouvriers qui, sans gêner l'industrie et avoir les fâcheuses conséquences des anciennes maîtrises et jurandes, favoriseraient l'esprit d'association et de secours mutuels, donneraient des garanties d'instruction et de bonne conduite et remplaceraient la déplorable institution du compagnonage (1). » Mais il est évident que ces palliatifs, d'ailleurs salutaires, n'auraient aucune action importante sur la concurrence universelle, sur l'abus des privilèges politiques, sur la lutte des gros capitaux contre les petites fortunes et sur l'inégale répartition des impôts.

(1) *Économie politique chrétienne*, tome III, page 156.



M. Droz nous semble avoir plus justement apprécié le véritable caractère de l'économie politique. « Ne prenons pas, dit-il, les richesses pour but ; *elles ne sont que le moyen*. Leur importance résulte du pouvoir d'apaiser les souffrances , et les plus précieuses sont celles qui servent au bien-être d'un plus grand nombre d'hommes. Le bonheur des États dépend moins de la quantité de produits que de la manière dont ils sont répartis. Aucun pays n'est aussi remarquable que l'Angleterre sous le rapport de la formation des richesses ; en France , leur distribution est meilleure ; j'en conclus qu'il y a plus de bonheur en France qu'en Angleterre. En lisant certains économistes , on croirait que les produits ne sont pas faits pour les hommes , mais que les hommes sont faits pour les produits. » Telle est la direction donnée à la science par les économistes de la nouvelle école française que j'appelle l'école sociale , parce qu'elle rapporte tous les progrès au perfectionnement général de la société , sans acception de race , ni de caste , poursuivant des mêmes anathèmes la traite des noirs et l'exploitation des blancs. M. Droz est celui de tous les écrivains de cette école qui en a le plus nettement formulé le programme , sans hostilité pour le présent et sans illusions sur l'avenir. M. de Sismondi , esprit éminemment critique , avait à déraciner des préjugés répandus à la faveur des noms les plus

respectés dans la science, et il n'a pu s'empêcher, dans son ardeur généreuse, d'être plus d'une fois entraîné vers le paradoxe. Lui aussi, selon l'expression de Malthus, ayant trouvé l'arc trop tendu d'un côté s'est cru dans la nécessité de le *forcer* de l'autre; voilà pourquoi ses doctrines n'ont pas produit tout le fruit que l'humanité devait en attendre. Il a trop espéré des gouvernemens, comme M. de Villeneuve a trop espéré de la Providence; mais la Providence et les gouvernemens ont fait à l'homme de sévères conditions!

Deux ouvrages remarquables à des titres divers, le *traité de législation* de M. Ch. Comte et le nouveau *traité d'économie sociale* de M. Dunoyer ont rappelé les économistes à des idées plus justes, sinon aussi séduisantes, de la véritable difficulté des questions économiques. M. Ch. Comte, fidèle à la méthode expérimentale suivie par J.-B. Say, a démontré par les faits historiques les plus habilement choisis et les plus ingénieusement comparés, que la plupart des obstacles aux améliorations sociales venaient de ceux même qui en devaient profiter davantage et qui conspiraient perpétuellement pour en empêcher l'accomplissement. Il a fait voir comment les funestes habitudes de la servitude avaient corrompu les maîtres en abrutissant les esclaves, et combien de résistances attendaient, à chaque conquête de la civilisation, les hommes de

dévouement placés à l'avant-garde. « Car, dit-il <sup>(1)</sup>, la nature des choses ou des hommes ne se modifie point selon nos désirs. Les fondateurs de l'esclavage ne sont jamais parvenus à exempter les maîtres de tous maux, ni à leur assurer le monopole des jouissances ; les hommes qui ont tenté de répartir les plaisirs et les peines d'une manière égale, entre tous les membres d'une société, n'ont pas mieux réussi. Les premiers ont échoué, parce qu'ils ont eu à lutter contre la nature humaine ; les seconds ont échoué parce qu'ils ont eu à lutter contre les mêmes obstacles. » Il m'a semblé qu'un tel aveu dans la bouche d'un écrivain dont la vie entière a été consacrée à des travaux de civilisation, méritait d'être médité par les esprits généreux, qui seraient disposés à adopter d'enthousiasme les doctrines de M. de Sismondi ou de l'économie politique *chrétienne*.

M. Dunoyer a gourmandé avec plus d'énergie encore les rêveurs de perfectibilité indéfinie en économie politique. Selon lui, l'initiative des améliorations en toutes choses appartient aux nations. « Ce sont les agriculteurs qui perfectionnent l'agriculture ; les arts sont avancés par les artistes, les sciences par les savans, la politique et la morale par les moralistes et les politiques. Il y a seulement entre les choses qui sont l'affaire particulière de

(1) *Traité de législation*, tome IV, page 503.

chacon et celles qui sont l'affaire de tout le monde, cette différence que, dans les premières, les perfectionnemens sont immédiatement applicables pour celui qui les invente, tandis que dans les secondes, à savoir dans les politiques, les applications ne peuvent avoir lieu que lorsque la pensée du publiciste est devenue la pensée commune du public ou du moins d'une portion très considérable du public. Jusque là, on ne peut faire, pour les réaliser, que des tentatives impuissantes. Il est possible qu'un pouvoir de bonne volonté entreprenne de les établir ; mais il ne fera point œuvre qui dure. Il est possible que la chose soit essayée, malgré le pouvoir, par un parti qui le renverse et le remplace ; mais les insurrections les plus heureuses n'auront pas plus d'effet que les concessions les plus bienveillantes. La chose ne s'établira que fort à la longue, à mesure qu'elle passera dans les idées et les habitudes du grand nombre (1)... Ainsi, dans l'état social le plus exempt de violences, il serait très difficile qu'il ne s'établît pas des inégalités dans les conditions ; et lorsque ces inégalités sont une fois établies, il est encore plus difficile qu'elles s'effacent. On ne parvient jamais qu'avec une peine extrême, d'une condition inférieure à un état un peu élevé, et les familles tombées dans un certain abaissement sont exposées à y rester par cela seul qu'elles s'y trouvent. »

(1) *Nouveau traité d'économie sociale*, tome 1, page 9.

Tel est le caractère sévère des doctrines de M. Dunoyer, qu'on ne saurait mieux faire que de les opposer à la philanthropie aventureuse de M. de Sismondi et aux prédications religieuses de MM. de Villeneuve et de La Mennais. M. Dunoyer n'est pas moins pénétré que ces généreux écrivains d'une vive sympathie pour les classes souffrantes, dont se compose la majeure partie de l'espèce humaine ; lui aussi souhaiterait pour elles des jours plus prospères et des destins plus doux : mais sa froide raison l'oblige de réprimer les élans d'une sensibilité irréfléchie et de ne pas admettre aveuglément la possibilité d'un état de bonheur égal pour tous, comme si tous les hommes avaient la même valeur intellectuelle et morale et les mêmes droits à une quiétude assurée, qui détruirait tout principe d'activité, d'honnêteté et de vertu. M. Dunoyer a eu le courage de dire aux peuples les vérités austères que d'autres adressent aux rois. Il a très bien démontré qu'il y avait imprudence et témérité à promettre à tous les hommes un océan de félicité dont il n'est donné qu'à un petit nombre d'entrevoir les rivages. La civilisation qui n'est autre chose que le progrès dans la marche vers le bien général, est sujette elle-même à des conditions rigoureuses, lentes, graduées qui supposent surtout le concours de ceux qu'il s'agit de rendre plus heureux. C'est donc à eux que s'est adressé cet économiste, pour leur signa-

ler les lois inévitables du progrès industriel et social. Ce progrès lui semble impossible sans les inégalités dont on suppose à tort qu'il doit amener l'entière abolition. C'est par ces inégalités qu'existe la division du travail, sans laquelle il n'y aurait pas de production suffisante pour satisfaire aux besoins de la société. Où seraient les ouvriers, si tous voulaient être entrepreneurs ? Que deviendrait une armée, dont tous les soldats prétendraient faire le métier de généraux ?

M. Dunoyer a développé cette thèse hardie dans le temps où nous sommes, avec une vigueur de logique et une netteté de langage peu communes. Il ne s'est point ému des clameurs qu'elle pouvait soulever, sûr de ses intentions et de l'assentiment des amis éclairés du progrès économique. Sa morale un peu rude n'est point hostile aux améliorations compatibles avec notre état social compliqué, et il convient franchement que s'il n'est pas possible d'assurer à tous les hommes une somme égale d'avantages matériels, c'est chose praticable et par momens facile d'améliorer d'une manière relative la condition particulière de chacun. Mais il faut que chacun s'y aide par la pratique des vertus sociales, telles que le travail, l'économie, la prévoyance, qui sont des conditions de réussite, comme la tempérance est une condition de santé. La société ne saurait pas plus assurer des avantages à tous ses mem-

bres que les médecins guérison à tous leurs malades. Soutenir le contraire, ce serait flatter toutes les passions humaines et en préparer le débordement sous les auspices de l'impunité! M. Dunoyer n'en reconnaît pas moins que les principales causes de la misère viennent du partage inégal qui s'est fait d'abord de la richesse, de l'expropriation originaire des classes les plus nombreuses de la société, de l'état de servitude où elles ont été retenues pendant des siècles, des impôts dont on les écrase, des lois qui les empêchent de tirer de leur travail le meilleur parti possible et de l'ensemble des institutions vicieuses qui les attaquent dans leur subsistance ou dans leur moralité (1). « Toutefois, ajoute l'auteur, l'état des classes inférieures ne tient pas seulement aux torts que peut avoir eus envers elles la partie supérieure de la société; il a aussi sa racine dans les vices qui leur sont propres, dans leur apathie, leur insouciance, leur ignorance des causes qui font hausser ou baisser le prix du travail. Leur détresse est pour le moins autant leur propre ouvrage que celui des classes qu'on peut accuser de les avoir opprimées; et quand la société se serait originairement établie sur des bases plus équitables, quand les forts se seraient abstenus envers les faibles de toute espèce de domination, je ne doute point qu'il ne se fût

(1) *Nouveau traité d'économie sociale*, tome I, page 487.

développé au fond de la société une classe plus ou moins nombreuse de misérables. »

Certes , ce sont là des avertissemens sévères et bien propres à calmer l'exaltation des philosophes qui croient pouvoir assigner le vice des institutions comme la cause exclusive des souffrances morales et physiques de plusieurs millions d'hommes. M. Droz , dont personne ne contestera les nobles sentimens comme économiste et moraliste , avait déjà fait pressentir que la science et l'administration ne pouvaient pas pourvoir seules à tous les besoins de l'humanité. En proclamant nettement que l'économie politique avait pour but *de rendre l'aisance aussi générale qu'il est possible* , il ne s'était fait aucune illusion sur les limites de son influence assez semblable à celle de la loi dans les pays constitutionnels , c'est à dire soumise à la condition essentielle d'un parfait accord entre tous les pouvoirs. A la différence des principaux fondateurs de l'école économique sociale , qui rejetaient toute la responsabilité des misères publiques sur les gouvernemens ou sur les institutions , MM. Dunoyer et Droz ont cru que cette responsabilité devait être partagée par les populations gouvernées , qui opposent trop souvent la force d'inertie aux réformes les plus utiles. Ils ont voulu la coopération des travailleurs dans la distribution des profits du travail et le concours de toutes les forces dans l'œuvre



destinée à l'amélioration de toutes les existences. C'est là, si nous ne nous trompons point, une phase nouvelle de l'histoire de la science ; et nous ne savons auxquels des économistes qui l'ont amenée il est dû le plus de reconnaissance, ou de ceux qui ont révélé, avec MM. de Sismondi et de Villeneuve, les griefs des classes pauvres, ou de ceux qui ont rappelé ces classes au sentiment véritable de leur dignité et de leurs devoirs, comme MM. Droz et Dunoyer. Les deux premiers auteurs ont pris à partie la richesse et lui ont reproché son égoïsme ; les deux autres ont grondé la pauvreté et ils ont blâmé son insouciance : double tâche difficile à remplir et qui portera ses fruits quelque jour, quand viendra le moment d'une transaction entre le présent et le passé, entre le capitaliste et le travailleur ! Cette transaction a été tentée sans succès par les économistes de l'école que j'appellerai *éclectique* : nous allons jeter un coup d'œil sur ses organes les plus distingués.

---

---

## CHAPITRE XLII.

De l'économie politique éclectique et de ses principaux organes. —  
M. Storch.—M. Ganih.—M. Delaborde.—M. Florez Estrada.

---

Les grands économistes de la fin du dix-huitième siècle, auteurs des traités célèbres d'où la science est sortie pour la première fois sous une forme méthodique, avaient presque tous adopté des théories absolues que l'expérience et les faits devaient nécessairement modifier. Ainsi les *physiocrates* avaient considéré la terre comme la source unique des valeurs ; Adam Smith n'avait accordé ce privilège qu'au travail ; Ricardo subordonnait tous les phénomènes de la circulation à sa théorie de la *rente*, M. de Sismondi à celle du *revenu* ; J.-B. Say à l'étendue des *débouchés*, c'est à dire à la liberté du commerce ; Malthus attribuait la plupart des maladies sociales à l'excès de la population ; Godwin en accusait l'indifférence des gouvernements. Il était

évident , néanmoins , que si toutes ces causes réunies avaient encore une part d'influence sur le développement social , aucune d'elles ne pouvait être regardée comme cause exclusive , c'est à dire que les doctrines des économistes n'étaient applicables qu'en certains cas et à certaines conditions. Tandis qu'ils se faisaient la guerre pour soutenir leurs systèmes les uns contre les autres, il s'établissait parmi leurs élèves même des nuances intermédiaires , véritable émanation de ces couleurs vives et tranchées qui distinguent particulièrement les fondateurs. Les écrivains dont les ouvrages représentent le mieux ces nuances de transition , sont très nombreux en Europe. Ils n'ont point un cachet qui leur soit propre ; ils n'ont rien inventé , rien découvert ; mais ils ont admirablement perfectionné l'œuvre de leurs devanciers et adouci les aspérités des théories absolues devant lesquelles reculaient la raison ou les préjugés des contemporains.

M. Henri Storch se place au premier rang de ces économistes éclectiques , cherchant la vérité de bonne foi, dans le système agricole aussi bien que dans le régime industriel, et disposés à faire des concessions à tous deux. Observateur judicieux et convenablement placé (1) pour juger sainement une

(1) M. Storch a été instituteur du grand-duc Nicolas, aujourd'hui empereur de Russie. Il a parlé avec une indépendance qui honore également son pays et son caractère, des funestes effets de l'esclavage dans tous les États.

foule de faits spéciaux, M. Storch a su emprunter à ses prédécesseurs en homme déjà riche de son propre fonds, et il a jeté la plus vive lumière sur la question de l'esclavage dans le pays où il semblait le plus difficile d'en parler librement. Il n'appartient précisément à aucune école, et il aurait mérité d'en fonder une par l'importance des documens qu'il a fournis à la science, si la hardiesse de son esprit avait répondu à l'étendue de ses connaissances. A ses yeux l'économie politique n'avait d'autre but que de procurer aux hommes les moyens de satisfaire leurs besoins *moraux* et *physiques*, et de leur apprendre à *bien produire* pour les mettre en état de consommer avec profit. C'est par le travail qu'on y parvient comme chacun sait; mais jusqu'alors on n'avait étudié que l'action du travail *libre*: M. Storch a exposé les phénomènes du travail *forcé*, c'est à dire de celui des esclaves, si commun encore en Russie, qu'il contribue puissamment à la richesse nationale de cet empire. C'est ainsi que l'auteur fait figurer au rang des moyens de transport le *trainage*, inconnu chez la plupart des peuples de l'Europe. Rien de plus ingénieux que sa théorie de la richesse relative des nations qu'il appelle *préteuses*, *emprunteuses* et *indépendantes*, comme aussi ses belles analyses de la *rente des talens et des qualités*; analyses d'autant plus dignes d'attention qu'elles démontrent la supériorité

de cet élément de richesse, trop long-temps méconnu, que j'ai proposé le premier d'appeler *le capital moral* (1). Le capital moral n'est autre chose que la somme des capacités de tout genre dont les nations s'enrichissent en se civilisant et qui leur permet de s'enrichir et de se civiliser chaque jour davantage.

A l'époque où M. Storch publiait ses leçons aux Grands-Ducs de Russie, la doctrine de Ricardo sur le fermage, qu'il nomme *rente des terres*, n'avait pas encore paru ; et j'avoue que la théorie de l'économiste russe me semble beaucoup plus simple et plus naturelle que celle du célèbre écrivain britannique. M. Storch appelle *rente foncière* le prix payé pour l'usage d'un fonds de terre ; *rente primitive*, la rente d'une terre inculte, fondée sur le droit exclusif qu'a le propriétaire de disposer de sa propriété ; et *rente de la terre améliorée*, le loyer des améliorations au taux courant, combiné avec la rente primitive. « La rente des terres fertiles, dit-il, détermine le taux de la rente de toutes les autres terres qui se trouvent en concurrence avec elles. Ainsi, tant que le produit des terres plus fertiles suffit pour la demande, les terres moins fertiles qui sont dans la concurrence, ne peuvent point être

(1) Voir le compte-rendu de mes leçons au Conservatoire des Arts et Métiers, rédigé et publié par MM. Blaise et Garnier en 1837 ; un vol. in-8.

exploitées, ou du moins ne donnent point de rente. Mais aussitôt que la demande surpasse la quantité de produits que les terres fertiles peuvent fournir, le prix du produit hausse, et il devient possible de cultiver les terres moins fertiles et d'en tirer une rente. (1) Il est remarquable que cette doctrine soit exactement la même que celle que Ricardo développait presque en même temps en Angleterre, tout en concluant que ce sont les terres *les moins fertiles* qui déterminent le taux de la rente de toutes les autres. Il serait trop long de déduire ici les motifs qui me déterminent à adopter de préférence la théorie de M. Storch ; mais je considère les développemens dont il l'a accompagnée, comme l'un des travaux les plus remarquables qui aient honoré l'économie politique.

Storch a été moins original, mais plus profond dans son exposé de la théorie des monnaies, où il a essayé de tenir la balance entre les partisans exagérés des banques et les défenseurs exclusifs du numéraire. Il avait vu de près les abus des émissions de papier et de monnaies de billon ; et sa vieille expérience ne lui permettait pas de se faire illusion sur les inconvéniens des *assignats*, de quelque nom qu'il plût aux gouvernemens de les baptiser. Toutefois, sa physiologie des banques ne saurait être comparée au travail immortel d'Adam Smith sur le

(1) *Cours d'économie politique*, liv. III, chap. XII.

même sujet. M. Storch a complété les démonstrations du grand économiste écossais ; il les a enrichies d'une foule d'exemples tirés de l'histoire financière de tous les peuples, et il a fait connaître, le premier, l'organisation de presque toutes les banques de l'Europe. C'est dans son ouvrage que l'on peut sérieusement apprendre à les connaître et à distinguer nettement les écueils dont elles ont à se défier. La dernière partie de ce livre important est consacrée à la consommation. L'auteur y a très bien exposé les motifs pour lesquels le commerce et l'industrie s'enrichissent plus rapidement que l'agriculture. Ce qu'il dit des effets de l'esclavage, principalement en Russie, le seul pays peut-être où l'esclavage existe encore à l'état d'institution sociale, mérite d'être médité par les économistes et fait le plus grand honneur à l'indépendance de cet écrivain. Ce n'est pas sans motif que nous l'avons rangé parmi les *éclectiques* : sa haute raison, la modération de son caractère, sa grande érudition qui ne semble étrangère à aucun travail antérieur, lui donnent des titres à cette qualification, noblement justifiée par une impartialité d'autant plus digne d'éloges que l'auteur était, comme on sait, précepteur impérial à la cour de Saint-Petersbourg.

Il convient aussi de compter parmi les *éclectiques* l'infatigable Ganilh, l'auteur des *systèmes en économie politique*, mort récemment dans un âge

fort avancé, sans avoir laissé aucune création vraiment originale. Ganiilh était plus financier qu'économiste et ses travaux ont beaucoup plus contribué aux progrès de la science des finances qu'à l'avancement de l'économie politique. Aussi la plupart de ses ouvrages n'ont pu survivre aux circonstances qui les avaient vus naître. Il écrivait sous le régime de la censure, et il cherchait à concilier les ménagemens commandés par la susceptibilité impériale, avec les intérêts de la vérité qui le préoccupaient sincèrement. Rien ne semblait indiquer alors la gravité des questions que notre époque aurait à résoudre ; M. Ganiilh suivait paisiblement l'ornière accoutumée des débats entre le produit net et le produit brut, entre le système restrictif et la liberté du commerce ; mais la France, distraite par le tumulte des batailles, prêtait peu d'attention à ses nombreux écrits (1). Son mérite consiste à n'avoir pas désespéré de l'avenir de la science et à avoir renoué pour elle la chaîne des temps, interrompue par le fracas des armes. Ganiilh faisait de l'économie politique à la manière des solitaires retirés du monde, qui écrivent pour eux-mêmes, sans souci de l'effet que produiront leurs livres et sans les approprier non

(1) M. Ganiilh a laissé, outre son *Exposé des systèmes en économie politique*, publié en 1809, un *Essai politique sur le revenu public*, une brochure sur le *Revenu national*, en réponse à quelques mesures financières de M. de Villèle ; une *Théorie d'économie politique* et un *Dictionnaire d'économie politique*, œuvre incomplète et sans valeur.



plus aux besoins de leur temps. Ses ouvrages sont à la science ce que les résumés sont à l'histoire. C'est le seul économiste de l'Empire.

L'essai *sur l'esprit d'association* de M. le comte Delaborde, publié en 1818, a obtenu beaucoup plus de succès. Ce livre est surtout remarquable par la justesse de ses prévisions et par son excellente appréciation des institutions les plus favorables au développement de la prospérité publique. Toutes les forces étaient divisées en France comme toutes les opinions, lorsque M. Delaborde publia cet exposé des avantages de l'esprit d'association, riche de faits et plein d'aperçus lumineux sur les véritables sources de la puissance industrielle et politique des États. C'est dans ce livre qu'on trouve si bien exprimées les souffrances que l'industrie et le commerce eurent à essuyer sous le régime militaire (1), les formalités nouvelles qu'il leur fallut subir et les lenteurs de la bureaucratie malencontreusement importées de l'administration dans la législation

(1) « Le plus grand défaut du gouvernement impérial, dit M. Delaborde, fut cette jalousie constante de l'industrie et du commerce; il étendait son esprit de domination sur les moindres existences, et il aurait voulu exploiter toutes les branches de l'industrie, comme il dirigeait toutes les affaires. On le vit marchand de sucre, de café, de toiles peintes, propriétaire de tous les bois, vendeur de moutons, administrateur des canaux, entrepreneur des travaux publics, gérant du bien des communes, des hôpitaux, fermier des jeux, etc.

( De l'Esprit d'association, page 44. )

du travail. M. Delaborde n'en reconnaissait pas moins l'utilité de l'intervention du gouvernement dans les questions de richesse publique et de production matérielle ; mais il la voulait selon les principes de la division du travail, sans despotisme, sans empiétement sur le terrain exclusivement dévolu à l'industrie. C'est ainsi qu'il comprenait des associations pour le crédit public ; des associations pour le travail ; des associations pour la protection du travail. L'armée avait son rôle, ici, comme le commerce avait le sien, comme les employés du gouvernement avaient le leur. L'auteur voulait qu'un pays laborieux fût modérément gouverné, et sans adopter la doctrine absolue du laissez-faire et du laissez-passer, il croyait qu'il y avait profit à compter sur l'intelligence individuelle et sur la concurrence des intérêts.

Ces doctrines judicieuses ont pénétré peu à peu dans les esprits, et nous avons vu se multiplier depuis lors en France, les caisses d'épargne, les compagnies d'assurances, les sociétés en commandite, tout à la fois effet et cause de la prospérité croissante de la nation. M. Delaborde a très heureusement démontré de quelle influence pouvait être sur cette prospérité le concours des étrangers attirés dans nos associations par l'espoir d'y faire fructifier leurs capitaux. Cette opinion, hardie à l'époque où elle fut émise, commence à se popula-

riser en France, au point qu'on a proposé, un moment, d'établir entre la banque de France et la banque d'Angleterre des relations tout-à-fait semblables à celles qui existent entre plusieurs négocians par l'entremise des *comptes-courans*. C'était préluder aux réformes d'où sortiront quelque jour les destinées nouvelles de l'industrie et du commerce, quand la concurrence universelle, refoulant sur chaque nation les produits de ses manufactures, les forcera toutes de signer un pacte enfin dépouillé de l'esprit de monopole et de prohibition. Et que sont aujourd'hui ces entreprises de bateaux à vapeur, de chemins de fer, de canalisation qui tendent à réunir tous les États par des lignes de communications tributaires les unes des autres, si ce n'est le commencement de la grande fusion des intérêts européens ?

Jamais, peut-être, une doctrine économique n'obtint à un si haut degré que celle de l'association, la sanction de l'expérience et des événemens. Son éclectisme même, c'est-à-dire la transaction qu'elle opérait entre les faits et les principes, devait contribuer à favoriser son succès. Aussi n'a-t-elle cessé de marcher de victoire en victoire, et nous avons vu en peu d'années l'Europe entière demander à l'esprit d'association la réalisation d'une foule d'entreprises qui semblaient non seulement au dessus des forces des particuliers, mais encore

au dessus de la puissance des gouvernemens. Il n'y a plus rien d'impossible désormais à ces armées de travailleurs qui marchent à la conquête des richesses avec les forces accumulées de tout un peuple, et qui savent sur leur chemin dompter les fleuves, aplanir les montagnes ou les percer de part en part, au gré de l'industrie. On n'avait essayé jusqu'à ce jour que d'associer des choses; depuis qu'on a entrepris d'associer des hommes, tout a changé de face autour de nous. Il y a des pays que ce levier puissant a presque soudainement rendus méconnaissables; témoin l'Amérique du Nord dont les forêts vierges sont traversées par des chemins de fer et les fleuves, naguère solitaires, parcourus par des flotilles de bateaux à vapeur. Il se fait à présent deux parts de la richesse publique, l'une qui va au fisc, l'autre qui retourne au travail; révolution profonde qui met sans cesse en présence, sur le pied de l'égalité, l'industrie et le gouvernement, la production et la consommation! La bienfaisance même a emprunté des ressources nouvelles à l'esprit d'association et notre civilisation moderne n'a pas de plus beau fleuron à sa couronne, que ces nombreuses sociétés philanthropiques dont le christianisme est le principe, et l'association le moyen.

L'éclectisme économique a pénétré jusqu'en Espagne, cette vieille terre des doctrines absolues, et l'un de ses plus honorables proscrits, M. Florez

Estrada, nous a donné sous le titre de *Cours élémentaire d'économie politique*, l'un des traités les plus remarquables qui aient été publiés depuis celui de J.-B. Say. La méthode de M. Florez Estrada ne manque pas de ressemblance avec celle du célèbre économiste russe, Henri Storch. Il commence par examiner consciencieusement les opinions de ses prédécesseurs, qu'il adopte ou qu'il réfute selon le degré de valeur que cet examen lui a fait reconnaître. C'est ainsi qu'il a ajouté des considérations vraiment neuves aux théories de Malthus sur la population. Sa belle exposition des doctrines de Ricardo sur la rente est accompagnée d'une série d'analyses fines et ingénieuses; qui élèvent ce morceau de critique au rang des créations originales. Nul écrivain n'avait abordé, avant M. Florez Estrada, les questions d'impôt avec cette sagacité profonde qui le caractérise; et quoique l'auteur y ait donné une attention particulière aux impôts établis dans son pays, les hommes d'état de tous les autres pays trouveront dans ce travail des indications utiles et de précieux enseignemens. M. Florez Estrada a démontré jusqu'à la dernière évidence l'inégalité et l'injustice du système fiscal qui pèse aujourd'hui sur toutes les nations de l'Europe, et la nécessité d'y apporter des modifications décisives dans un avenir peu éloigné. Il a complété par des aperçus nouveaux toutes les discussions relatives aux ban-

ques, aux papiers-monnaie, à la circulation, en reprenant ces questions au point où les avaient laissées Adam Smith, Ricardo, J.-B. Say et M. de Sismondi. *L'économie politique éclectique* serait un excellent livre d'étude, si quelques obscurités n'en déparaient pas l'ordonnance simple et sévère. Tel qu'il est néanmoins, ce livre peut-être considéré comme le complément nécessaire de tous ceux qui l'ont précédé : méthodique avec Say, social avec Sismondi, algébriste avec Ricardo, expérimental avec Adam Smith, il diffère à beaucoup d'égards de tous ces grands maîtres et il participe de leurs qualités sans tomber dans tous leurs défauts (1).

Citoyen espagnol, M. Florez Estrada devait naturellement avoir en vue les intérêts de sa patrie, et il a signalé avec une rare netteté les plaies du système économique qui régit l'Espagne depuis Charles-Quint. Les questions relatives aux dîmes, aux substitutions, au droit d'aînesse, aux majorats n'ont été traitées nulle part avec plus de supériorité que dans son livre. C'est là qu'on peut étudier mieux encore que dans l'ouvrage de Jovellanos (2), les causes véritables de la décadence de l'Espagne et du dommage qu'ont causé à ce beau pays les mauvaises lois

(1) *Le Cours éclectique d'économie politique* de M. Florez Estrada, a été traduit en français avec une rare habileté, par M. L. Galibert, directeur de la *Revue Britannique*.

(2) *Informe en el expediente de ley agraria*.

économiques dont il est affligé depuis près de trois cents ans. M. Florez Estrada en a fait la critique avec une hauteur de vues qui s'étend jusqu'à l'organisation fiscale des principales puissances de l'Europe ; et ses belles analyses de l'influence des taxes sur les diverses industries resteront comme le point de départ obligé de toutes les réformes dont ces taxes sont susceptibles. Tels sont les titres essentiels de l'auteur à la reconnaissance des économistes, et nous regrettons qu'il n'ait pas abordé les questions sociales, sur lesquelles nul n'était plus capable que lui de jeter une vive lumière. M. Florez Estrada appartient par ses doctrines à l'école anglaise ; il est partisan du système de Malthus, et sa théorie du revenu de la terre n'est autre que celle de Ricardo perfectionnée et *illustrée* par des comparaisons et des exemples également ingénieux. M. Florez Estrada s'est montré d'ailleurs plus éclectique à l'égard des personnes qu'à l'égard des choses. La production semble avoir beaucoup plus attirés regards que la consommation, et bien qu'il ait proposé d'ajouter au programme habituel de l'économie politique une division relative aux *échanges*, sa critique s'est arrêtée devant les complications que fait naître chaque jour le système industriel exagéré par l'Angleterre, et déjà naturalisé en France. La plupart des économistes éclectiques, excepté M. Delaborde, ont partagé cette réserve, que nous appellerions

de la timidité, s'il ne nous était pas démontré que dans l'opinion de ces écrivains, la liberté du travail et celle du commerce devaient suffire pour mener à bonne fin toutes les difficultés sociales de notre temps. Mais chaque siècle a son problème à résoudre, et quand le moment suprême est arrivé, ce n'est point en hésitant entre des doctrines également impuissantes qu'on peut espérer une solution sérieuse et durable. Dans l'état actuel des choses, l'économie politique électorique n'est plus qu'une science d'observation, tandis que la marche des événements exige une économie politique d'action. Quand les gouvernements, débordés par le flot des intérêts contraires, demandent à la science des réponses catégoriques, celle-ci ne saurait demeurer dans le vague ou se réfugier dans des dissertations; il faut agir; il faut exécuter les réformes devenues nécessaires avec cette vigueur impartiale et prudente qui distinguait M. Huskisson. Telle fut la tentative hardie d'une école désormais célèbre, malgré ses erreurs, et dont les essais ont échoué pour avoir manqué de mesure, mais en laissant une trace lumineuse après eux. Cette école est celle de Saint-Simon, qui voulut être à la vieille économie politique ce que l'Assemblée constituante fut à l'ancien régime, et qui a disparu, comme cette Assemblée, dans une tempête.



## CHAPITRE XLIII.

De l'économie politique saint-simonienne. — Premiers écrits de Saint-Simon. — Hardiesse de ses attaques. — Théories de ses disciples. — Le *Producteur*. — Ce qu'ils entendaient par *Industrialisme*. — Ils fondent une église. — Leurs attaques contre l'héritage. — Vue générale et appréciation de leurs travaux.

Quand les premiers écrits des Saint-Simoniens virent le jour, toutes les grandes questions posées par les économistes attendaient une solution. L'Europe n'avait jamais pris une part plus active à cette polémique, malgré les incertitudes qu'elle traînait à sa suite, et qu'augmentaient chaque jour les débats soutenus par les chefs des diverses écoles. En même temps, l'immense développement de l'industrie, provoqué par la paix générale, avait fait naître des complications nouvelles, auxquelles il fallait remédier par des mesures efficaces et appropriées aux circonstances. Le moment était venu d'agir, comme nous l'avons dit : des plaies nombreuses affligeaient le corps social ; le paupérisme

envahissait de plus en plus les pays manufacturiers; on avait assisté, sans espoir qu'elles disparussent pour long-temps, à des crises commerciales, douloureuses et inattendues. De toutes parts s'élevaient des discussions relatives aux salaires, aux enfans-trouvés, aux débouchés, sans que les gouvernemens osassent prendre l'initiative de ces mesures décisives, qui détruisent le mal ou qui l'aggravent selon l'habileté avec laquelle elles sont appliquées. C'est dans cet état que le Saint-Simonisme trouva la France et l'Europe, lorsque ses premières publications commencèrent à éveiller l'attention publique. Les doctrines de cette école ont exercé trop d'influence sur la marche de l'économie politique pour qu'il nous soit permis de les passer sous silence, même en présence des luttes orageuses qu'elles ont soulevées.

Un homme original et méconnu pendant toute sa vie, devint, probablement à son insu, quoi qu'en aient dit ses disciples, le fondateur de la secte des Saint-Simoniens : c'était le comte de Saint-Simon, descendant de la famille célèbre de ce nom, entraîné pendant sa jeunesse dans l'expédition d'Amérique, et réduit pendant le reste de sa carrière, soit par le malheur des temps, soit par des excès personnels, à une existence précaire et misérable. Il paraît qu'au milieu de ses vicissitudes, Saint-Simon, déjà préoccupé de projets de réforme,

avait formé le plan d'une réorganisation de la société sur des bases qui lui semblaient préférables à toutes celles qui partageaient les économistes de son temps. Il y procéda successivement par une série de publications courtes et substantielles, qui résumaient ses idées sous des formes incisives et pittoresques. Dans l'un de ces pamphlets régénérateurs (1), il proposait de remettre le pouvoir spirituel aux mains des savans, le pouvoir temporel aux mains des propriétaires, et de payer les gouvernemens en considération. Mais ses conseils eurent peu de succès à cette époque ; c'était vers la fin du règne de Napoléon et les circonstances n'étaient guères favorables aux utopics de ce genre. Saint-Simon trouva le champ plus libre au commencement de la Restauration, et ce fut en 1819 qu'il fit paraître la première expression nette et hardie de ses théories industrielles. Le petit écrit qu'il publia sous le titre de *Parabole*, était extrêmement remarquable de la part d'un homme de si haute extraction, quelque modeste que fût d'ailleurs sa fortune présente. Saint-Simon y développait, sous la forme d'une hypothèse railleuse, sa doctrine favorite de la suprématie des professions industrielles sur toutes les autres professions de la société. Il feignait de ne pas concevoir comment les hommes les plus habiles dans les arts et dans les manufactures n'occupaient

(1) *Lettre d'un habitant de Genève à ses contemporains.*

pas dans l'État les postes les plus avantageux , en leur qualité de créateurs de tous les produits et par conséquent de toutes les richesses ; et la situation inférieure où il les voyait lui semblait le *monde renversé*. Voici comment il s'exprime à cet égard dans sa *parabole* , dont nous citons textuellement un extrait pour donner tout à la fois une idée de son style et de ses vues pratiques :

« Je suppose, dit-il, que la France perde subitement ses cinquante premiers physiciens, ses cinquante premiers chimistes, ses cinquante premiers peintres, architectes, médecins, en un mot ses trois mille premiers artistes, savans et artisans.

» Comme ces hommes sont les Français les plus essentiellement producteurs, ceux qui donnent les produits les plus imposans, ceux qui dirigent les travaux les plus utiles à la nation, et qui la rendent productive dans les beaux-arts et dans les arts et métiers, ils sont réellement la fleur de la société française: ils sont de tous les Français les plus utiles à leur pays, ceux qui leur procurent le plus de gloire, qui hâtent le plus sa civilisation et sa prospérité. Il faudrait à la France au moins une génération entière pour réparer ce malheur, car les hommes qui se distinguent dans les travaux d'une utilité positive, sont de véritables anomalies, et la nature n'est pas prodigue d'anomalies, surtout de cette espèce.

» Passons à une autre supposition : admettons que la France conserve tous les hommes de génie qu'elle possède dans les sciences, dans les beaux-arts et dans les arts et métiers ; mais qu'elle ait le malheur de perdre le même jour **MONSIEUR**, frère du roi, **Mgr. le duc d'Angoulême**, **Mgr. le duc de Berri**, **Mgr. le duc d'Orléans**, **Mgr. le duc de Bourbon**, madame la duchesse d'Angoulême, madame la duchesse de Berri, madame la duchesse d'Orléans, madame la duchesse de Bourbon et mademoiselle de Condé ;

» Qu'elle perde en même temps tous les grands officiers de la couronne, tous les ministres d'État, tous les maîtres des requêtes, tous les maréchaux, tous les cardinaux, archevêques, évêques, grands-vicaires

et chanoines, tous les préfets et sous-préfets, tous les employés dans les ministères, tous les juges et en sus de cela, les dix mille propriétaires les plus riches parmi ceux qui vivent noblement.

« Cet accident affligerait certainement les Français, parce qu'ils sont bons, parce qu'ils ne sauraient voir avec indifférence la disparition subite d'un aussi grand nombre de leurs compatriotes; mais cette perte de trente mille individus, réputés les plus importants de l'État, ne leur causerait de chagrin que sous un rapport purement sentimental, car il n'en résulterait aucun mal pour l'État.

« D'abord par la raison qu'il serait très facile de remplir les places qui seraient devenues vacantes. Il existe un grand nombre de Français en état d'exercer les fonctions de frère du roi, aussi bien que *Monsieur*; beaucoup sont capables d'occuper les places des princes, tout aussi bien que Mgr. le duc d'Angoulême, Mgr. le duc d'Orléans, etc.

« Les antichambres du château sont pleines de courtisans prêts à occuper les places de grands-officiers de la couronne; l'armée possède une grande quantité de militaires aussi bons capitaines que nos maréchaux actuels. Que de commis valent nos ministres d'État! que d'administrateurs plus en état de gérer les affaires des départemens que les préfets et sous-préfets, présentement en activité; que d'avocats aussi bons jurisconsultes que nos juges! que de curés aussi capables que nos cardinaux, que nos archevêques, que nos évêques, que nos grands-vicaires et que nos chanoines! Quant aux dix mille propriétaires, leurs héritiers n'auraient besoin d'aucun apprentissage pour faire les honneurs de leurs salons aussi bien qu'eux. »

Ce pamphlet audacieux produisit assez de sensation pour exciter la sollicitude des magistrats et pour obtenir un acquittement malgré leurs poursuites. C'était le programme du pouvoir industriel que Saint-Simon se proposait de fonder, et il fut bientôt suivi par une foule d'autres publications qui ont été religieusement recueillies, depuis, par M. Olinde Rodrigues, l'un de ses disciples. Les plus

curieux de ces écrits portaient le titre de *l'Organisateur*, le *Catéchisme des industriels*, le *Système industriel*. « Nous invitons, disait-il, tous les industriels qui sont zélés pour le bien public, et qui connaissent les rapports existans entre les intérêts généraux de la société et ceux de l'industrie, à ne pas souffrir plus long-temps qu'on les désigne sous le nom de *libéraux*; nous les invitons à arborer un nouveau drapeau et à inscrire sur leurs bannières la devise : *industrialisme*. La désignation du libéralisme ayant été choisie, adoptée et proclamée par les débris du parti patriote et du parti bonapartiste, cette désignation a de très grands inconvéniens pour les hommes dont la tendance essentielle est celle de constituer un ordre de choses solide par des moyens pacifiques. Nous ne prétendons pas dire que les patriotes et les bonapartistes n'aient pas rendu des services à la société; leur énergie a été utile, car il a fallu démolir avant de pouvoir construire. Mais aujourd'hui l'esprit révolutionnaire qui les a animés est directement contraire au bien public; aujourd'hui une désignation qui n'indique point un esprit absolument contraire à l'esprit révolutionnaire, ne peut convenir aux hommes éclairés et bien intentionnés. » Nous avons cité ces divers passages afin de faire remarquer l'étrange amalgame de sentimens contraires qui distinguait la doctrine saint-simonienne à cette première pé-

riode de son développement. Depuis lors, cette école n'a cessé de professer une sorte de respect aveugle pour les prescriptions de l'autorité, jusqu'au point de l'investir d'une haute surveillance sur tous les procédés du travail et de créer ainsi une intervention universelle de l'administration dans les intérêts de tous les particuliers. On conçoit sans peine que Saint-Simon eût d'autant plus de propension à ce despotisme de l'autorité que, d'après ses idées, c'est aux mains des industriels qu'il devait naturellement échoir.

Nous n'avons point à examiner ici la portion purement religieuse des doctrines de Saint-Simon, telle qu'elle ressort de son *nouveau christianisme*, œuvre fort remarquable et dans laquelle l'auteur a proclamé la nécessité pressante d'améliorer le sort des classes les plus nombreuses et les plus pauvres. Encore moins critiquerons-nous la métamorphose de toute cette école industrielle en une église métropolitaine ayant ses doctrines et ses casuistes. Cette partie de l'histoire des Saint-Simoniens appartient à l'histoire des erreurs religieuses, ainsi que les tentatives d'émancipation de la femme et le cortège de hardiesses dont elles furent accompagnées. Notre but n'est que de signaler les travaux économiques de la secte et les résultats acquis de ces travaux. En effet, aussitôt après la mort de Saint-Simon, ses disciples publièrent sous le nom du *Producteur*

un recueil périodique destiné à la propagation des doctrines du maître, mais en les appropriant aux nécessités du temps et avec des ménagemens dont ils jugèrent à propos de s'affranchir, après la révolution de 1830. Quoi qu'il en soit, les auteurs de ce recueil étaient parvenus à répandre, parmi les hommes les plus avancés de la presse, des idées favorables au développement de la puissance industrielle et à affaiblir le prestige qui s'attachait exclusivement alors aux moyens politiques. Ils attaquaient par des argumens simples et vigoureux le vieux système prohibitif exagéré par la Restauration; ils signalaient avec une fierté calme et digne l'importance du rôle des savans, des industriels et des artistes, trinité nouvelle de la religion d'amour et de travail qu'ils se proposaient de fonder. A partir de cette époque il s'opère un véritable changement dans les idées absolues de la presse militante, directrice de l'opinion populaire en France : les tendances militaires perdent beaucoup de leur empire; la guerre est obligée de rendre des comptes, et pour la première fois depuis long-temps, on commence à s'apercevoir qu'il existe en dehors des classes privilégiées de la fortune et de la politique une masse immense de *travailleurs*, dont le tour est venu de figurer sur la scène du monde et d'y avoir ses représentans légitimes.

Les Saint-Simoniens en étaient à ce point lorsque



la révolution de Juillet éclata. Je ne crois pas exagérer l'influence de leurs premiers écrits, en affirmant que ce fut sous leur inspiration que les troubles de l'époque prirent ce caractère social dont l'Europe se montra si vivement préoccupée. Le *Producteur* avait cessé de paraître, mais pour être dépassé. Une *exposition* nouvelle de la doctrine saint-simonienne, mûrement discutée en conseil des pontifes du grand collège, proclama hardiment l'abolition de l'héritage et le classement des positions suivant les capacités. On sent combien ce dogme devait sourire à la vanité humaine, toujours disposée à se juger avec bienveillance, et quelles conséquences flatteuses pouvaient tirer de l'abolition des héritages les hommes qui n'avaient rien à y perdre. Les Saint-Simoniens profitaient habilement des circonstances, qui avaient donné aux masses insurgées une victoire illustrée par le plus admirable désintéressement dont l'histoire fasse mention. Ils commentaient en hommes pratiques le fameux mot de Sieyès : *le tiers-état est tout* et il voulaient que le tiers-état de 1830 ne fût pas réduit aux minces proportions d'une bourgeoisie. Mais tandis qu'ils affectaient dans leur langage les formes les plus pacifiques, les masses peu éclairées marchaient droit à leur but et poursuivaient, au moyen des insurrections, la réalisation de cette promesse décevante : « A chacun sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres. »

Il ne manquait pas de hardis commentateurs pour faire ressortir le contraste affligeant de la misère des uns et de l'opulence des autres. Plus d'un tribun de carrefour démontrait facilement les hauts profits que l'*humanité* devait retirer de l'abolition de ces inégalités odieuses, représentées comme de véritables spoliations. Telle n'était pas, pourtant, la pensée des Saint-Simoniens en publiant leur célèbre symbole. Ils n'avaient pas entendu prêcher la communauté des biens, ni ce qu'on leur reprocha plus tard, la communauté des femmes; et le manifeste qu'ils adressèrent à ce sujet à la chambre des députés ne laisse aucun doute sur leurs véritables intentions. Voici le passage le plus remarquable de ce document :

« Le système de communauté des biens s'entend universellement du partage égal entre tous les membres de la société, soit du fonds lui-même de la production, soit du fruit du travail de tous.

« Les Saint-Simoniens repoussent ce partage égal de la propriété, qui constituerait à leurs yeux une violence plus grande, une injustice plus révoltante que le partage inégal qui s'est effectué primitivement par la force des armes, par la conquête.

« Car ils croient à l'inégalité naturelle des hommes, et regardent cette inégalité comme la condition indispensable de l'ordre social.

« Ils repoussent le système de la communauté des biens, car cette communauté serait une violation manifeste de la première des lois morales qu'ils ont reçu mission d'enseigner, et qui veut qu'à l'avenir chacun soit placé selon sa capacité et rétribué selon ses œuvres.

« Mais en vertu de cette loi, ils demandent l'abolition de tous les privilèges de naissance, sans exception, et par conséquent la *destruction de l'héritage*, le plus grand de ces privilèges, celui qui les comprend tous

aujourd'hui, et dont l'effet est de laisser au hasard la répartition des privilèges sociaux, parmi le petit nombre de ceux qui veulent y prétendre, et de condamner la classe la plus nombreuse à la dépravation, à l'ignorance, à la misère.

» Ils demandent que tous les instrumens du travail, les terres et les capitaux qui forment aujourd'hui le fonds morcelé des propriétés particulières, soient exploités par association et hiérarchiquement, de manière à ce que la tâche de chacun soit l'expression de sa capacité et sa richesse la mesure de ses œuvres.

» Les Saint-Simoniens ne viennent porter atteinte à la constitution de la propriété qu'en tant qu'elle consacre pour quelques-uns le privilège impie de l'oïveté, c'est-à-dire de vivre du travail d'autrui; qu'en tant qu'elle abandonne au hasard de la naissance le classement social des individus. »

Malgré cette protestation des Saint-Simoniens, il était facile de voir que leurs attaques contre la transmission des propriétés par l'héritage aboutissaient à une véritable spoliation des familles. Ils menaçaient ainsi les citoyens dans la jouissance de celui de leurs droits considéré comme le plus sacré; ils atteignaient les pères dans leur espoir le plus doux et ils frappaient la société elle-même dans sa fortune en étouffant chez l'homme le stimulant le plus énergique du travail et de l'économie. Qui donc exercerait dans chaque pays les fonctions de répartiteur des jouissances et des fonctions? Quelle intelligence se trouverait assez haute et quel esprit assez impartial pour être à l'abri des erreurs et des injustices? Ce ne devait pas être moins qu'un grand-prêtre, aussi infallible que le pape et, de plus, souverain dispensateur des produits du travail. Les adeptes

de la doctrine ne reculèrent pas même devant cette difficulté et ils se donnèrent, sous le nom de *père-suprême*, ce souverain dispensateur des plaisirs et des peines. C'est à partir de ce moment que le Saint-Simonisme dégénère en une sorte de théocratie mondaine et cesse de s'arrêter à la limite des utopies économiques. On ne le considère plus comme une école, mais comme une église et déjà il est poursuivi par le ridicule qui s'attache impitoyablement en France à tous les fondateurs d'églises. En même temps, les folles tentatives d'émancipation des femmes achèvent de déconsidérer ce qu'il pouvait y avoir de bon et d'utile dans les autres propositions saint-simoniennes. On les enveloppe toutes dans une commune réprobation. On rit et l'on s'indigne de cette lutte entre deux personnages éminents de la secte, dont l'un, homme marié, prétend que dans la famille tout enfant doit pouvoir connaître son père, tandis que l'autre, célibataire, soutient que la femme seule doit être appelée à s'expliquer sur cette grave question. Les hommes sérieux ne voient plus qu'une débauche d'esprit dans ce débordement de propositions licencieuses qui conduisent au bouleversement de la famille et de la propriété. Les magistrats s'en alarment, la société s'en émeut. En vain, les Saint-Simoniens organisent des temples, donnent le mot de leur énigme dans des prédications éloquentes, où leur

parole attire les riches et les pauvres par une espèce de fascination irrésistible ; en vain même ont-ils l'art de recueillir des adhésions et de multiplier les prosélytes : leur décadence approche et leurs théories les plus rationnelles sont confondues avec les écarts de leur imagination. Les insurrections qui éclatent de toutes parts passent pour être le fruit de leurs excitations, et en présence du sang qui coule, le rire fait place à la colère. L'autorité fait fermer leurs salles de conférences, et les tribunaux les poursuivent comme perturbateurs du repos public.

Quelle triste fin pour des débuts qui paraissaient si favorables ! Qui aurait pu croire que les savantes analyses des procédés de l'industrie, publiées par le *producteur*, devaient avoir pour conclusion la *femme libre* et la création d'un *père-suprême* ! Mais en dépit de ces extravagances, une pensée profonde avait survécu à la dispersion des Saint-Simoniens, dégagée de l'alliage impur des sensualités de la rue Monsigny (1). Cette pensée avait été formulée par l'un des principaux organes de la secte : « La société, selon eux, ne se compose que d'oisifs et de

(1) C'est dans cette rue que les Saint-Simoniens avaient établi la métropole de leur culte, quand ils se firent prêtres. Ils y donnaient des soirées très suivies et des conférences qui ne l'étaient pas moins. On peut croire que l'ivresse de ces succès de salon n'a pas peu contribué à la tendance vers l'épicurisme qui a égaré ces hommes remarquables.

travailleurs. La politique doit avoir pour but l'amélioration morale, physique et intellectuelle du sort des travailleurs et la déchéance progressive des oisifs. Les moyens sont, quant aux oisifs, la destruction de tous les privilèges de la naissance, et quant aux travailleurs, le classement selon les capacités et la rétribution selon les œuvres. » Les Saint-Simoniens comprenaient très bien qu'il leur serait impossible, dans l'état présent de la société, d'arriver promptement à leur but ; aussi proclamaient-ils eux-mêmes la nécessité d'une transition mesurée, et ils repoussaient l'idée d'une suppression immédiate du privilège de succession. Leur projet était de provoquer d'abord l'abolition de l'héritage en ligne collatérale à des degrés éloignés, afin d'accoutumer insensiblement les esprits à des réformes plus décisives. Ils voulaient faire servir à la réduction des impôts la valeur acquise à l'État des propriétés qui viendraient accroître son domaine, et le produit des droits de succession en ligne directe, qui eussent été considérablement augmentés. Au moyen de ce budget de création nouvelle, ils donnaient une impulsion active à toutes les industries, creusaient des canaux, traçaient des routes, ils élevaient des monumens publics et fondaient les établissemens d'instruction réclamés par les besoins du pays.

On ne peut lire aujourd'hui sans un vif intérêt

les vues qu'ils présentaient chaque jour dans le journal *le Globe*, devenu leur propriété. Par une singularité assez remarquable, ce journal avait appartenu avant eux à une association d'hommes distingués, que le flot de 1830 venait de porter au pouvoir. Ce que l'ancien *Globe* avait essayé de conquérir pour la pensée, pour les classes moyennes, les Saint-Simoniens le revendiquaient pour le travail, pour les classes inférieures. Ils prenaient une part active à tous les projets de réforme favorisés par le mouvement rénovateur de Juillet. Leur feuille, distribuée gratuitement à plusieurs milliers d'exemplaires, traitait avec une supériorité incontestée les questions de finances, de travaux publics, de banques, d'association, de paupérisme, et il faut convenir que jamais aucune réunion de savans n'avait mis en circulation une pareille masse d'idées. Ces idées assurément, n'étaient ni toujours justes, ni toujours praticables; il s'en trouvait souvent de bizarres et dont l'expression était empreinte d'un néologisme affecté : mais à mesure que les esprits se sont calmés, la postérité qui commence pour les Saint-Simoniens, a fait le départ de l'alliage et il est resté beaucoup de métal pur au fond de leur creuset. C'est à eux que nous devons la tendance industrielle de l'époque actuelle et la direction peut-être trop exclusive aujourd'hui, de toutes les activités vers ce but. En réhabilitant soit par leurs pré-

dications, soit par leurs analyses le culte du travail, ils ont appelé sur les classes laborieuses la sollicitude trop long-temps indifférente du pouvoir et des classes élevées. Leurs savantes expositions de la théorie des banques, leurs vues originales sur le régime hypothécaire, sur l'insuffisance de l'instruction publique, sur les enfans-trouvés, ont familiarisé les hommes les plus étrangers à la science économique avec les principes fondamentaux de cette science. Tandis que les économistes dissertaient sur les théories, les Saint-Simoniens abordaient avec courage les hasards de la pratique et faisaient, à leurs risques et périls, les expériences préparatoires de l'avenir. Leur désintéressement personnel égalait leur enthousiasme religieux pour la cause qu'ils avaient embrassée, et malgré les accusations contraires qui ont plané sur eux, c'est un fait avéré qu'ils sont tous sortis pauvres ou ruinés de leurs temples et de leurs ateliers.

Je ne dirai rien de l'essai malheureux qu'ils firent sur eux-mêmes, en se retirant sur les hauteurs du village de Mênilmontant, dans l'intention d'y glorifier le travail. Ce fut un déplorable spectacle de voir des chimistes habiles, des ingénieurs distingués, des penseurs originaux et profonds ravalés au dernier rang des manoeuvres, et réduits par une aberration de leur propre volonté aux travaux les plus vulgaires de la vie domestique. En agissant



ainsi, ils dégradèrent l'intelligence et méconnaissaient les premières règles de la division du travail. Qu'auraient-ils dit, eux si sérieusement hiérarchiques, si les classes laborieuses, quittant le soc de la charrue ou le marteau de l'industrie, s'étaient emparées des domaines de l'intelligence pendant que les chefs de la religion industrielle se livraient humblement à des travaux manuels ? Quelle contradiction dans les actions et dans les paroles ! Et ce n'était pas la seule : on est surpris, en étudiant leurs doctrines, de l'indépendance des principes et de l'absolutisme des prescriptions ; on a de la peine à associer ces projets d'émancipation des travailleurs avec les règles sévères qui leur étaient imposées. Les Saint-Simoniens ont un point de ressemblance avec les physiocrates, auxquels ils semblent aussi avoir emprunté le dogme de l'obéissance passive et d'un respect idolâtre pour l'autorité. Cette erreur pourtant a été moins nuisible qu'utile. On s'était trop habitué en France sous la Restauration et malheureusement avec quelques motifs, à fronder le pouvoir : on l'observait avec défiance ; on lui obéissait avec humeur. Une hostilité systématique accueillait la plupart de ses mesures ou en paralysait les effets ; de sorte que la puissance publique allait s'affaiblissant chaque jour, au grand détriment de la prospérité et de la dignité du pays. Les Saint-Simoniens, envers lesquels le pouvoir s'est

montré fort ingrat, apprirent au peuple français qu'un gouvernement est bon à quelque chose : c'était vraiment une nouveauté par le temps qui courait alors, et surtout au moment où chacun se faisait un mérite d'avoir contribué au renversement de la dynastie qui venait de tomber. Le Saint-Simonisme essaya d'arrêter toutes les mains armées d'instrumens destructeurs, qu'un premier élan, brusquement arrêté, n'avait pas encore déshabituées de la démolition ; il voulut aussi exciter au cœur des hautes classes ces sympathies pour les plus humbles, qu'elles avaient rarement éprouvées. On peut échouer dans cette noble tâche, en y commettant des erreurs ; et qui n'en commet pas, même en faisant le bien ? Mais il reste toujours une trace lumineuse de ces essais hardis, que les générations suivantes ne manquent jamais de reprendre en sous-œuvre. Aujourd'hui les Saint-Simoniens répandus dans le monde, y ont repris l'exercice des professions auxquelles ils étaient individuellement destinés par leurs premières études ; ils construisent des chemins de fer, ils font des voyages utiles à leur patrie ; ils sont entrepreneurs d'usines et partout on les voit à la tête des projets d'amélioration. Ils honorent leur passé par la dignité même de leur silence, satisfaits d'avoir posé les plus graves questions du temps présent et d'avoir préparé les principaux élémens de leur solution. L'Europe qui les

bafouait, suit leurs conseils, et le gouvernement qui les pourchassait les emploie. Est-ce donc ainsi qu'on traite des vaincus ?



---

## CHAPITRE XLIV.

**Des économistes utopistes. — Du système *sociétaire* de Fourier. — Revue de ses principaux ouvrages. — Idée fondamentale de sa doctrine. — Développement qu'elle parait susceptible de recevoir. — Du système *social* de M. Owen. — Essais infructueux tentés par lui à New-Lanark et à New-Harmony. — Esquisse des vues particulières de cet économiste.**

---

Dans l'ordre chronologique, les Saint-Simoniens ne sont pas les premiers économistes réformateurs du dix-neuvième siècle. Déjà, quelques années avant la publication de leurs écrits, deux hommes remarquables à des titres divers, MM. Fourier et Owen, avaient jeté les fondemens d'une réforme, appelée par le premier *sociétaire*, et *sociale* par le second ; celle-ci fondée sur la communauté, l'autre sur l'association. Tous deux partaient du même point, sans tendre au même but ; l'un et l'autre ils étaient frappés du malaise de la société contemporaine, des vices de nos mœurs, des souffrances du plus grand nombre de nos semblables, et de la nécessité d'y mettre un terme ; mais ils différaient essentiellement sur les moyens. Les Saint-Simoniens ont fait plus de bruit et plus de chemin, parce que

le chef de leur école , enlevé le premier à ses disciples, a laissé des sectateurs ardents et résolus auxquels rien n'eût manqué pour assurer le triomphe de ses doctrines, si quelque grande rénovation en avait pu sortir.

Les idées de Fourier et d'Owen n'ont obtenu que fort tard le privilège de cette publicité bruyante qui commande l'attention et quelquefois le succès. Fourier est mort il y a un peu plus d'une année, et M. Owen vit encore. Cette double circonstance explique l'intérêt différent qui s'est attaché aux prédications des Saint-Simoniens et aux écrits d'Owen et de Fourier. Cependant , les essais de ces deux philosophes ont précédé de plusieurs années les premiers travaux de Saint-Simon, et ils se présentent avec une organisation plus complète et plus vaste que celle de l'école saint-simonienne. Fourier, dont ses disciples veulent faire aujourd'hui un grand homme, l'emporte évidemment sur ses deux rivaux par la hardiesse de ses vues et par la constance admirable de son caractère ; mieux qu'eux, il croyait avoir résolu le problème social, et il accusait de stérilité toutes les doctrines économiques contemporaines , sans s'apercevoir qu'il n'apportait, comme elles , que sa part d'incertitudes et de rêveries au foyer universel de tous les doutes et de toutes les utopies de la civilisation. Un examen rapide permettra d'en juger.

Fourier avait été frappé de bonne heure des mensonges de convention dont l'ordre social est infesté. Il avait vu l'enfance aux prises avec des passions impérieuses et des maîtres exigeans ; plus tard, dans le monde , sa probité s'était révoltée à l'aspect des fourberies du commerce, des discordes de la famille et des corruptions de la politique. Il avait été choqué du contraste de la pauvreté honnête et du vice opulent. Avant que sa raison lui eût démontré que la Providence devait avoir eu des vues plus hautes, son cœur avait gémi des contradictions et des désappointemens amers de notre société. Quoi donc ! en présence de ce magnifique spectacle de la nature , de ce soleil qui luit pour tous, de ces fruits si abondans et si savoureux, de ces fontaines si limpides, il y a des hommes qui vivent dans les ténèbres , qui languissent dans les hôpitaux, dans les prisons, qui meurent de faim et de soif ! Il y a des hommes mille fois plus malheureux que les bêtes , puisqu'ils ont à subir la torture morale, outre la souffrance physique ! Tout marcherait d'un pas régulier dans ce monde créé pour l'homme, excepté l'humanité elle-même ! La maison ne serait si belle et la lumière des astres aussi brillante, que pour contenir et éclairer les douleurs ineffables du maître ! Quel blasphème et quelle absurdité !

Frappé de ce contraste comme d'une révélation,

Fourier en rechercha les causes avec la sagacité persévérante et profonde qui le distinguait. Il lui sembla que les passions, chargées de tout le poids de nos iniquités, pouvaient servir à nous conduire au bien et qu'il était facile de les utiliser comme toute force vive, en leur assignant un emploi intelligent et raisonnable ; c'est ainsi qu'il jeta les fondemens de son système dans le premier de ses ouvrages, *la théorie des quatre mouvemens*. Ces quatre mouvemens prenaient les noms de mouvement *social*, de mouvement *animal*, de mouvement *organique*, de mouvement *matériel*. La théorie du premier devait expliquer les lois selon lesquelles Dieu régla l'ordonnance et la succession des divers mécanismes sociaux dans tous les globes habités. La théorie du second expliquerait les lois selon lesquelles la Providence distribue les passions et les instincts à tous les êtres créés dans les divers globes. La théorie du troisième aurait rendu compte des lois selon lesquelles l'auteur des choses distribue les propriétés, les formes, les couleurs et les saveurs aux substances. Enfin la théorie du mouvement matériel, véritable cosmogonie nouvelle, devait faire connaître les lois de la gravitation, selon les idées de l'auteur. Il n'est pas facile de deviner au premier abord à quelles applications cet étalage prétentieux de théories pouvait aboutir ; ce fut le premier tort de Fourier, et il eut le tort plus grand

d'y persister. Il transforma les élans de son imagination en théorèmes géométriques, dont lui seul était en état de donner la démonstration, et sur lesquels il n'admettait aucune controverse. Il fallait croire ou être excommunié. Fourier ne reculait devant aucune célébrité, devant aucun nom. Les philosophes étaient la honte du monde; le monde allait de travers depuis cinq mille ans. La science, la morale, la politique de tous les siècles n'étaient qu'un tissu d'extravagances et d'inepties.

Fourier vécut ainsi plusieurs années, en proie à cette fièvre dévorante de haine et de dénigration envers le passé, qui ne l'a point abandonné jusqu'à ses derniers momens. Son style plus étrange que celui des Saint-Simoniens, semblait un défi porté à la langue française; il était hérissé de locutions bizarres et de termes vraiment cabalistiques. Cependant, sa pensée dominante parvenait à se faire jour au milieu de ces obscurités. Fourier voulait faire prévaloir l'association sur le morcellement et organiser les forces isolées par le moyen de ce qu'il appelait *l'attraction passionnée*. Son but était d'associer les hommes, comme il disait lui-même, en *capital*, *travail* et *talent*. Pour y parvenir, il combinait les efforts des agriculteurs, abrégeait les heures de travail, distribuait les âges et les fonctions par *séries*, et transformait le labeur accablant des diverses professions en une distraction



perpétuelle, assaisonnée de plaisirs et de sensations agréables. Il n'est pas facile, même depuis que ses disciples ont débarrassé ses théories des digressions critiques sous lesquelles elles étaient étouffées, de distinguer nettement ce que voulait l'auteur : on comprend beaucoup mieux ce qu'il ne voulait pas. Il espérait pourtant rencontrer l'occasion de mettre à exécution quelques-unes de ses idées, lorsqu'il fit paraître son *Traité de l'association domestique agricole*, où se développent sur une ligne immense les *séries unitaires passionnées* qu'il avait substituées à l'isolement actuel des travailleurs. Au lieu de nos tristes villages si éparpillés, si malpropres, si mal bâtis, Fourier imagina dans chaque localité une vaste construction appelée *phalanstère*, habitée par les phalanges associées de travailleurs de toute espèce. *L'attraction passionnée*, le désir du bien-être ne pouvaient manquer de faire comprendre à ces associations (qu'il voulait de dix-huit cents personnes), les avantages de la vie nouvelle dans laquelle elles entraient. Plus de chaumières, plus de hangards; mais un édifice simple et commode, surmonté d'une tour d'ordre, armée de son télégraphe et ornée d'une horloge. Toutes les communications devaient se faire à couvert dans des rues-galeries, ventilées en été et chauffées en hiver. Chaque famille pourrait se loger selon sa fortune et vivre en conséquence. Ce n'était pas le régime

d'un couvent, ni la discipline d'une caserne ; mais une association dans laquelle chaque *sociétaire* aurait sa part de profit d'une cave substituée à trois cents caves , d'un grenier à trois cents greniers, d'une cuisine à trois ou quatre cents cuisines.

Jusqu'ici la conception de Fourier ressemble beaucoup à ce que nous voyons dans les colléges , dans les manufactures , dans les lieux de grande réunion où la vie commune produit des économies incontestables et des avantages de différens genres. Mais de quoi vivront , riches ou pauvres, les habitans d'un phalanstère ? Fourier n'était point arrêté par cette difficulté. Chaque propriétaire devait recevoir, en échange de ses terres, des actions transmissibles qui en représentaient la valeur ; et dès lors tombaient les murs , les haies vives, les clôtures qui séparent les héritages. Le morcellement de la propriété disparaissait devant cette synthèse. Cinq cents parcelles se transformaient en un seul domaine ; il n'y avait plus de travail morcelé ; plus d'agriculture irlandaise. A l'intérieur, de vastes ateliers succédaient aux granges froides et poussiéreuses de nos hameaux. La tâche de chacun était simplifiée par une division du travail, non plus absolue et permanente comme celle des économistes , mais douce , agréable et variée , comme les délassemens des grands seigneurs , comme un exercice utile à la santé. En agriculture , en industrie, cha-

cun suivait son penchant, et comme les travailleurs vivaient sans cesse en présence les uns des autres, en rivalité de perfection, de vitesse et de dévouement, les produits de leurs œuvres devaient naturellement et nécessairement surpasser tous les produits du travail continu et forcé. L'association phalanstérienne donnait ainsi des bénéfices bien plus considérables que tous les modes surannés d'exploitation égoïste; il ne s'agissait que de les distribuer équitablement. Ici, l'auteur nous semble avoir poussé trop loin l'esprit d'association. Il suppose que les capitalistes du *phalanstère*, intéressés à ménager leurs ouvriers, sans lesquels les capitaux demeureraient stériles, leur feront une part raisonnable, et que les travailleurs, convaincus de l'impossibilité de travailler sans capitaux, ménageront à leur tour les capitalistes dans la répartition des profits. Il y aura donc un lot pour le capital, un pour le travail, un pour le talent. Mais comment apprécier justement le travail, le talent? Selon leur utilité; car Fourier donne la préférence aux arts utiles sur les arts agréables. Il reconnaît des travaux de nécessité, de simple utilité et d'agrément. Les premiers seront les plus récompensés comme étant généralement les plus pénibles; les travaux agréables trouveront une partie de leur récompense dans leur agrément même. Les manœuvres seront mieux rétribués que les artistes. Fourier pensait,

ainsi, relever les classes pauvres de l'état de misère où elles sont tombées, et il s'imaginait faire disparaître les causes de haine ou d'envie qui les séparent, depuis l'origine du monde, des classes riches. Il n'y aurait plus de pauvres. La moindre dose de travail *repoussant* conduirait à un salaire élevé, et l'*harmonie* universelle ne tarderait pas à s'établir entre des castes trop long-temps ennemies. Le grand homme, dans les beaux-arts, dans les sciences, dans l'industrie, serait l'élu de toutes les phalanges, le pensionné de tous les travailleurs. Plus de procès, plus d'hôpitaux, plus de prisons, plus d'ingratitude ou de rigueurs sociales !

J'oublie de dire aussi : plus d'armées ! plus de guerres ! ou plutôt quelles armées ! quelles guerres ! des armées d'industriels d'élite, marchant à l'exécution des travaux les plus gigantesques, sur toute la surface du globe, les unes coupant l'isthme de Suez, d'autres l'isthme de Panama ; celles-ci, creusant le lit des fleuves, celles-là, faisant communiquer les lacs, desséchant les marais ou épuisant les mines. On a vu ce que seraient les villages : jugez ce que devront être les villes ! Les sympathies qui unissent les phalanges, présideront aux relations d'un ordre plus élevé qui s'établiront entre les cités, et quand leurs forces individuelles n'y suffiront pas, les armées se mettront en marche, non plus, dès lors, pour détruire et piller comme

aujourd'hui , mais pour édifier et embellir. Dans l'ordre politique , élection universelle , liberté absolue , égalité complète , absence de gouvernement en un mot. A quoi bon songer aux tempêtes , quand on supprime tous les vents , excepté les zéphyr ? L'auteur pouvait du même point de vue , proclamer le printemps perpétuel.

On ne saurait , pourtant , parler avec ironie des rêves de Fourier. Un homme qui voue sa vie entière au culte d'une telle idée , qui veut faire concourir les passions au bien de l'humanité , qui entreprend d'associer les familles et les intérêts , et qui travaille avec une telle énergie à l'abolition des misères sociales , n'est point un utopiste vulgaire , quoique tous ses projets tiennent de l'utopie. Une utopie n'est souvent qu'une opinion avancée , proclamée à la face d'une génération qui ne la comprend pas encore , et destinée à devenir un lieu commun pour la génération qui suit. Fourier a jeté les fondemens d'une théorie qui commence à porter ses fruits , car les hommes même qui ne l'ont pas étudiée , y obéissent par une sorte d'instinct , en s'associant sous toutes sortes de formes dans des intérêts matériels ou moraux. L'école sociétaire eût fait beaucoup plus de prosélytès encore , si Fourier n'avait pas affecté un si profond dédain pour tous les écrivains du monde , en manquant au premier devoir de tout homme de sens , au respect des aïeux. On a des aïeux

dans la science comme dans la nature et c'est une preuve de mauvais goût ou de mauvais principes que de manifester du mépris pour eux. Le travail de ces aïeux , qui est celui des siècles , quelque défectueux qu'il ait pu être , ne se défait pas , d'ailleurs , dans un jour et ce fut l'erreur de Fourier d'imaginer qu'il y parviendrait tout d'une pièce , en dépit des institutions , des habitudes et des préjugés. Aussi se réfugiait-il , surtout vers la fin de sa carrière , vers l'enfance , plus apte à recevoir l'impression de ses doctrines. Ce qu'il dit au sujet des enfans est d'une exactitude , d'une fraîcheur et d'une délicatesse admirables. Il attache avec raison un prix infini à leur éducation , et quoique le système qu'il propose ne nous semble pas conforme à la nature , puisque sa première conséquence serait de soustraire les fils à leurs pères pour les élever *tous* en commun , nous n'en convenons pas moins qu'il renferme les vues les plus ingénieuses qu'on ait jamais publiées sur cette matière difficile.

Il serait téméraire de prédire quelles seront les conséquences prochaines de la théorie sociétaire de Fourier. Nous n'avons pas encore vu ce système à l'œuvre ; nul établissement de *phalanstère* n'a permis de réaliser une expérience décisive à ce sujet. Rien ne mériterait plus d'intérêt que l'analyse exacte du revenu social d'un de ces établissemens-modèles dont nous regrettons que le gouvernement

lui-même n'ait pas encouragé la fondation. Quel échec pour les novateurs, si sous un tel patronage une expérience sérieuse fût venue à échouer ; mais aussi quel trait de lumière, si elle venait à réussir ! Fourier est mort, le cœur navré de n'avoir pu obtenir cette faveur de ses contemporains, et dans son désespoir, il accusait les économistes d'avoir étouffé, autant qu'il avait dépendu d'eux, l'exécution de sa pensée. Que pouvaient-ils gagner à empêcher un essai d'une telle importance ? L'accusation tombe donc d'elle-même, et la cause du mal remonte jusqu'à l'auteur du système, auquel il ne fut pas donné d'en faire un essai capital, parce que les circonstances ou ses forces ne lui permirent jamais de s'y décider. Son livre restera comme le travail critique le plus hardi qui ait été publié contre l'économie politique moderne ; mais il n'a pas été plus heureux qu'elle dans la découverte des solutions sociales. C'est que de telles solutions sont filles du temps et n'apparaissent qu'à de longs intervalles, appropriées pour un moment peut-être aux besoins essentiellement mobiles de l'humanité, et changeantes comme eux.

• M. Owen s'est mis, en Angleterre, à la recherche du même problème que Fourier, sans être plus heureux. Leurs doctrines, qu'on a souvent confondues, ne se ressemblent que par un petit nombre de points. Les *sociétés coopératives* du *socialiste*

anglais n'avaient presque rien de commun avec les *phalanges* du *sociétaire* français. Ce n'est pas par des réformes économiques que M. Owen tenta d'améliorer la condition des travailleurs, mais plutôt par de bonnes mesures d'administration et de moralisation exécutées avec intelligence et fermeté. L'établissement de New-Lanark, considéré mal à propos comme un essai social, n'était qu'une grande manufacture envahie par l'ivrognerie, par la débauche et par l'indiscipline, quand M. Owen y appliqua ses principes de régénération et de rigidité un peu puritaine. Il fit des réglemens sévères, infligea des amendes, arrangea de petits procès à l'amiable et parvint à des résultats satisfaisans sous le rapport des produits et de l'ordre, comme aurait pu les obtenir un manufacturier actif et judicieux. En même temps, les habitations des ouvriers devinrent plus propres; des magasins furent ouverts pour la vente des objets de consommation au plus bas prix possible et de la meilleure qualité. Le système de M. Owen appliqué pendant seize années à la population de New-Lanark, composée de plus de 2,000 ames, valut à ce philanthrope une réputation brillante et de nombreux visiteurs à sa manufacture; mais il ne hasardait aucune idée absolue, de peur de blesser les susceptibilités ombrageuses de ses concitoyens et c'est en France seulement que je lui ai entendu dire d'austères vérités à l'aristocratie anglaise.



M. Owen n'en admettait pas moins témé-  
rairement l'abolition de la propriété. Il voulait suppri-  
mer toutes les inégalités sociales, et il réclamait  
en même temps la clôture des cabarets, la réforme  
de l'enseignement, *celle de l'église*, celle de tous  
les abus. Sa doctrine avait ainsi quelque chose de  
déclamatoire et de vague, et ses prescriptions res-  
semblaient trop aux commandemens d'un prédica-  
teur. Tant qu'il fut présent à New-Lanark, dans la  
manufacture où se faisaient ses expériences, l'ordre  
y régna, le travail y fut productif, la discipline s'y  
maintint; mais après son départ, chacun reprit son  
allure accoutumée et le système disparut. M. Owen  
ayant espéré que des essais réussiraient mieux  
sur une terre vierge, était allé fonder en Amérique  
son fameux établissement de New-Harmony. Il  
amena avec lui beaucoup de prosélytes des deux  
sexes, et l'emplacement de son domaine semblait  
heureusement choisi. Cependant, au bout de peu  
de temps, les passions humaines avaient repris leur  
empire; il se trouva dans cette société régénérée  
des lâches, des jaloux, des fainéans, des intem-  
pérans comme dans la nôtre et la sérénité du fonda-  
teur en fut plus d'une fois troublée. Un voyage qu'il  
se vit obligé de faire en Écosse acheva la ruine de  
l'établissement dans lequel régnait l'anarchie, et qui  
fut définitivement vendu à un illuminé allemand,  
nommé Rapp. Miss Martineau, qui visita cette con-

grégation en 1835, rapporte que les débris de la colonie Owéniste ressemblaient à une communauté de frères Moraves et que le nouveau chef n'était parvenu à les contenir qu'en les isolant de tout contact étranger, à la manière du dictateur Francia au Paraguay.

Malgré ces graves échecs, la popularité de M. Owen n'avait fait que s'accroître. Plusieurs éditions de ses théories, plus heureuses que sa pratique, s'étaient promptement épuisées et l'on ne parlait partout que des magnificences promises par le nouveau réformateur anglais. C'était à l'époque de la réaction philosophique soulevée en France par les tentatives des jésuites et en Angleterre par la discussion du bill d'émancipation des catholiques. M. Owen lança un manifeste violent *contre toutes les religions*, qu'il accusa de tous les maux du genre humain, et chose étrange ! cette publication hardie, tirée à trente mille exemplaires et répandue dans tous les journaux, ne lui fit rien perdre de la bienveillance de plusieurs souverains qui s'étaient intéressés à ses expériences. Le duc de Kent, frère du roi d'Angleterre, l'un de ses plus chauds admirateurs, consentit même à présider une assemblée publique où elles devaient être exposées. C'est que M. Owen était un partisan inébranlable de l'ordre ; il avait beau signaler les imperfections sociales et le contraste inquiétant de la grande richesse et de la

pauvreté : chacun savait qu'il voulait arriver à ses fins par une discipline sévère, à laquelle il aurait soumis la richesse elle-même, et ce genre de réforme ne pouvait être vu de mauvais œil par des gouvernemens absolus.

Les vues économiques de M. Owen ont été résumées de la manière la plus complète dans un mémoire qu'il adressa aux représentans des puissances alliées, réunies au congrès d'Aix-la-Chapelle. Il y exposait succinctement l'immense augmentation qui s'était effectuée depuis peu d'années dans les forces mécaniques de la production, et il déclarait que ces forces étaient plus que suffisantes pour satisfaire très libéralement à tous les besoins de la population du globe. Il signalait avec énergie les conséquences fâcheuses de l'absence de tout ordre dans la production et la distribution des richesses, la nécessité de remplacer la concurrence par l'unité d'intérêt ; il démontrait enfin comment une surabondance de produits privant de travail les classes ouvrières, les plongeait dans une affreuse misère au sein de l'abondance, et comment il était devenu urgent de remédier à ces maux, en organisant les choses de manière à aider le travail manuel par le travail mécanique, au lieu de substituer le dernier au premier, en laissant sans garantie l'existence des classes laborieuses (1). M. Owen

(1) Voir une série d'articles remarquables sur Owen, dans le *Journal de la science sociale*, par M. B. Dulary.

avait proposé, à diverses époques, des souscriptions destinées à fonder des établissemens agricoles et manufacturiers, basés sur l'unité de production et de consommation ; mais le parlement consulté ne donna aucune suite à ces projets. On suppose que telle a pu être l'origine des colonies agricoles établies à Frédéricsoord, en Hollande et qui n'ont pas, d'ailleurs, produit des résultats aussi satisfaisans qu'on l'avait espéré. Toutefois l'infatigable réformateur ne se rebuta point et après une série de vicissitudes qui prouvent, au moins, l'extrême difficulté de ces improvisations sociales, après avoir parcouru tout l'Europe pour y exposer ses programmes, M. Owen est revenu dernièrement en France, un peu découragé des hommes et résolu, comme Fourier mourant, à s'adresser aux enfans.

C'est surtout par l'enfance qu'il est possible d'arriver à une réforme sérieuse de l'ordre économique actuel. Tant que les enfans d'une société industrielle seront élevés au hasard, presque tous pour des professions libérales dont le nombre est restreint, il y aura insuffisance de capacités sur beaucoup de points et encombrement sur plusieurs autres. Après avoir essayé de tous les systèmes, après avoir critiqué les gouvernemens, les institutions, les méthodes, les peuples et les rois, on est inévitablement amené à reconnaître que c'est l'intelligence qui manque aux ressources et non les ressources à

l'intelligence. Les trois quarts des forces vives de la société languissent dans une déplorable atonie, et il y a encore plus d'hommes improductifs que de terres stériles. Les gouvernemens ne peuvent pas, sans doute, assurer à tous les citoyens une existence agréable et douce; mais il serait moins difficile qu'on ne pense de leur faciliter les moyens de se la procurer. La valeur personnelle des hommes, *dans toutes les professions*, nous semble susceptible d'un accroissement indéfini par une éducation qui ne laisserait rien perdre à l'enfance du développement de ses facultés. Fourier et Owen sont d'accord sur ce point et l'on peut considérer comme une découverte les exagérations même de leur confiance à cet égard. La grande association doit commencer dans les collèges et se poursuivre au dehors: n'est-ce pas au collège, en effet, que dominant les supériorités réelles de l'intelligence et du travail, malgré l'égalité absolue qui préside à toutes les relations? Il suffirait qu'on accordât à l'éducation des enfans la sollicitude qu'on dépense à la police des hommes, pour changer en peu d'années la face des questions économiques. En augmentant le *capital moral* des nations, on augmenterait leurs ressources, et l'on préviendrait les catastrophes dont elles sont affligées. Il y a bien des réglemens sanitaires pour prévenir la contagion physique: pourquoi n'en ferait-on pas pour prévenir la contagion morale de l'ignorance,

de la paresse et de l'incapacité ? Vous vous plaignez de l'envahissement de la pauvreté qui frappe à vos portes et qui encombre vos hôpitaux et vos prisons : mais que faites-vous de vos enfans ? Quelle richesse espérez-vous donc voir naître de ces myriades de créatures abandonnées, qui pullulent dans la boue de vos villes et de vos villages, ou qui s'étiolent dans l'atmosphère impure de vos manufactures ? Respectez les utopistes qui vous accusent d'insouciance et rougissez de leurs erreurs, car ils consacrent leur vie à penser pour des millions d'ingrats.



---

**CHAPITRE XLV.**

**Vue générale des systèmes en économie politique. — Caractère national des diverses Écoles. — École italienne. — École espagnole. École française. — École anglaise. — École allemande.**

—

Nous approchons du terme de notre carrière. Nous avons parcouru d'un pas rapide l'histoire des expériences qui ont été faites chez les peuples civilisés pour améliorer la condition physique et morale de l'homme. La Grèce, Rome, le moyen-âge, les temps modernes ont successivement passé sous nos yeux, et partout le même problème s'est présenté ; partout la lutte de l'esclave et du maître, du riche et du pauvre, de l'entrepreneur et de l'ouvrier. Cette lutte qui dure encore sous des formes nouvelles, a donné naissance à tous les systèmes d'économie politique qui se sont succédé, depuis les *économiques* de Xénophon, qui proposait de marquer au front les esclaves, pour les empêcher de

s'échapper , jusqu'à la théorie sociétaire de Fourier et aux sociétés coopératives d'Owen. L'esprit demeure confondu de la monotonie de ces expériences sociales , toujours entravées et sans cesse renaissantes , pour mourir et renaître encore de génération en génération. Aux deux extrémités de l'ère chrétienne , et aux extrémités du monde , dans la vieille Rome et aux États-Unis , on retrouve toujours l'esclavage tel qu'il fut continué par les Barbares et maintenu par la féodalité ; et l'on croirait que l'humanité est restée stationnaire , à voir l'extrême lenteur de ses conquêtes , et son insouciance à les conserver. Cependant le progrès social ne s'est jamais arrêté depuis l'antiquité , quoiqu'il nous apparaisse confus et désordonné à certaines époques. L'avènement du christianisme , l'invasion des Barbares , les croisades , les persécutions même contre les juifs , l'établissement des villes Anséatiques , l'affranchissement des communes , l'organisation des corporations par saint Louis , le mouvement industriel et commercial des républiques italiennes , le protestantisme , la découverte de l'Amérique ont apporté des changemens graduels dans la marche de l'économie politique. Les expériences n'ont pas discontinué , précédant toujours les théories. Nous avons assisté à ces développemens laborieux de la science , dans les faits : il est temps de les résumer dans les systèmes.



Ces divers systèmes ont toujours emprunté quelque chose du caractère des nations chez lesquelles ils ont pris naissance. L'Italie qui a eu l'honneur de rallumer le flambeau de toutes les sciences, est la première qui se soit livrée à l'étude de l'économie politique. Tandis que la plupart des grands États de l'Europe étaient en proie aux expédients financiers et à la misère, des banques s'établissaient à Venise, à Milan et à Gênes; on dressait à Florence les premiers budgets des dépenses et des recettes publiques; on substituait la noblesse de soie et de laine à la noblesse d'épée. D'excellens écrits sur les monnaies révélaient les secrets du crédit et créaient la science des finances. Il n'est pas jusqu'aux malheurs de la Péninsule qui n'aient favorisé les progrès de l'économie politique, en faisant éprouver, aux Italiens, sous Charles-Quint, la funeste influence des monopoles, des hautes taxes et des prohibitions. Dès l'année 1582, Gaspard Scaruffi publiait son travail *sur les monnaies et sur la vraie proportion entre l'or et l'argent*. Il proposait la création d'un *medium* universel de la circulation et la marque de tous les ouvrages d'orfèvrerie. Le Napolitain Serra qui écrivait en 1613 son *Traité des causes qui peuvent faire abonder l'or et l'argent dans les royaumes*, comprenait déjà le pouvoir productif de l'industrie. Bandini, précurseur de Quesnay et des physiocrates, signalait les avan-

tages d'un impôt unique , comme plus facile et plus économique ; Broggia publiait le premier écrit méthodique sur la théorie des impôts. Mais le plus célèbre des économistes italiens est sans contredit le professeur Genovesi , que l'on peut considérer à juste titre comme le rival d'Adam Smith , sinon pour la justesse de ses doctrines , au moins pour l'impulsion qu'il sut donner à l'enseignement de la science dans toute l'Italie.

Aucun écrivain ne représente , en effet , plus exactement le caractère de l'école économique italienne. Cette école a été de tout temps philosophique et réformatrice ; elle se plaît aux hasards de la politique et ses conseils s'adressent moins souvent aux peuples qu'aux rois. Genovesi a eu le courage de la maintenir dans cette ligne périlleuse et honorable. Il a combattu pour la liberté du commerce des grains , pour l'abolition des lois sur l'intérêt de l'argent et pour la réduction du nombre des communautés religieuses. Il a proclamé la supériorité du travail sur la fécondité des mines pour enrichir les nations. Il prévoyait nettement , en 1764 , l'émancipation des États-Unis d'Amérique et la ruine du système colonial. Sa haute moralité , son éloquence , sa vaste érudition n'ont cessé d'attirer près de lui une foule de disciples , et quoique ses doctrines fussent favorables au système mercantile , on peut le considérer comme le fondateur

de l'économie politique en Italie. Algarotti, l'un de ses plus célèbres successeurs, nous a donné la première analyse des phénomènes de la division du travail, dont le marquis de Beccaria devait compléter la théorie presque au même moment où elle recevait, en Angleterre, les belles démonstrations d'Adam Smith. Beccaria, dans son langage pittoresque, appelait le fer *métal-père* ; il était, d'ailleurs, sectateur des *économistes* français, de l'école de Quesnay.

*Les méditations sur l'économie politique*, du comte Verri, n'ont pas moins contribué au succès de l'école italienne. Verri est le précurseur d'Adam Smith. Son style concis et énergique, ses comparaisons ingénieuses et frappantes ont donné beaucoup de popularité à ses ouvrages, malgré les lacunes importantes qu'on y remarque. Vasco et Ricci qui écrivaient sur la mendicité et sur les établissemens de bienfaisance, représentent les théories de Godwin et de Malthus en Italie. Le premier soutenait que les gouvernemens devaient secours aux pauvres ; le second établissait l'inutilité et le danger de toute assistance systématique et obligée. On trouve dans Vasco l'idée saint-simonienne de l'abolition de l'héritage. Ortès, son contemporain, a été trop vanté ; mais cet auteur a le mérite d'avoir signalé le premier, en Italie, l'envahissement du paupérisme et les moyens d'y remédier. Il a très

bien fait ressortir le contraste de la misère et de l'opulence dans les grandes villes. Selon lui, « La population se maintient, augmente ou diminue toujours proportionnellement aux richesses; mais jamais elle ne précède les richesses. Les générations des brutes sont limitées par l'action de l'homme; les générations des hommes sont limitées par la raison. Les populations diminuent par les impôts excessifs et par l'esclavage. Le célibat est aussi nécessaire que le mariage pour conserver la population. Reprocher le célibat à un célibataire serait la même chose que de reprocher le mariage aux hommes mariés. Les maisons de travail pourvoient quelques-uns et *dépourvoient* un plus grand nombre. »

Filangieri a été en Italie l'un des plus habiles défenseurs de la liberté du commerce, l'ennemi constant des nombreuses armées permanentes. « Tant que les maux de l'humanité ne seront pas guéris, s'écriait-il, tant que les erreurs et les préjugés qui perpétuent ces maux trouveront des partisans; tant que la vérité, connue seulement de quelques hommes privilégiés, restera cachée à la plus grande partie du genre humain; tant qu'elle se montrera loin des trônes, le devoir du philosophe économiste est de la prêcher, de la soutenir, de la provoquer et de l'illustrer. Si les lumières qu'il répand ne sont pas utiles à son siècle, à sa patrie, elles le seront certainement à un autre siè-

cle, à un autre État. Citoyen de tous les pays, contemporain de tous les âges, l'univers est sa patrie, la terre est sa chaire, ses contemporains et ses descendans sont ses disciples. » Jamais peut-être l'expression cosmopolite de l'école italienne ne s'était manifestée d'une manière plus vive que dans cet auteur, si ce n'est dans les nombreux écrits de Melchior Gioja, l'atlas de la science, en Italie. Son fameux *Prospectus des sciences économiques* avait pour but de réduire en système raisonné tout ce que les écrivains ont pensé, les gouvernemens sanctionné et les peuples pratiqué en économie politique et privée. Il y a examiné les opinions de tous les écrivains italiens et étrangers. C'est une véritable encyclopédie de la science; mais elle n'est pas toujours impartiale, surtout envers les Français.

Le caractère distinctif de l'école économique des Italiens consiste principalement dans leur manière large et complexe d'envisager les questions. Ils ne s'occupent pas de la richesse sous le point de vue abstrait et absolu, mais sous le rapport du bien-être général. Pour qu'une mesure économique leur paraisse importante, il ne faut pas seulement qu'il s'y rattache une question d'argent, mais un intérêt moral ou politique. Les sociétés ne sont pas à leurs yeux des maisons de banque et les ouvriers des machines. Ils considèrent l'homme comme l'ob-

jet perpétuel de leur sollicitude et de leur étude. Ils sont publicistes autant qu'économistes. Montesquieu représente le mieux dans notre langue le véritable type de l'économiste dans la leur. Les questions dans lesquelles ils ont excellé sont celles des monnaies, des ports francs, de l'agriculture, des monts-de-piété, des établissemens de bienfaisance. Si leurs nombreux ouvrages n'ont pas obtenu un grand retentissement, il faut l'attribuer aux précautions ombrageuses de presque tous les gouvernemens et à la position personnelle des auteurs, les uns ministres, les autres conseillers, quelques-uns ecclésiastiques; mais l'économie politique leur doit sa propagation en Europe et d'excellens traités sur une foule de spécialités importantes. La plupart de ces économistes ont eu à braver l'inquisition de Rome, celle de Venise, les préjugés contemporains et le despotisme de leurs gouvernemens. Ils ont écrit contre les abus existans et en quelque sorte sur la brèche. Leur vie fut un combat et l'économie politique est restée pour eux la science sociale, la science universelle : partout ailleurs elle n'est que la science des richesses.

En Espagne, elle fut toujours considérée comme l'alliée du fisc. Toute la législation économique de ce pays est empreinte d'un caractère exclusif qui remonte jusqu'à l'expulsion des Maures, et à la découverte du Nouveau-Monde. La liberté de l'in-

dustrie y succomba de bonne heure devant l'établissement des manufactures de monopole seigneurial ou royal, et le besoin d'assurer à l'Espagne le marché de l'Amérique y donna naissance au système prohibitif qui a infecté, depuis, toute l'Europe. Tous les fléaux économiques découlent de cette source. En poursuivant à outrance les Maures et les juifs, les Espagnols ont détruit dans la Péninsule l'esprit d'entreprise et de spéculation ; en multipliant les couvens et les moines, ils ont donné une prime à l'indolence et élevé la mendicité au rang d'une profession. Les majorats, la main-morte, la haine pour les étrangers ont causé un égal préjudice à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Il n'y a peut-être pas de pays au monde où l'administration économique ait causé plus de maux ; et l'on pourrait dire que l'Espagne a essayé sur elle-même tous les mauvais systèmes, comme certains expérimentateurs essaient des poisons. Que pouvait-on tenter d'utile sous la menace des rigueurs de l'inquisition et en présence des mines d'Amérique, dont les produits inépuisables semblaient improvisés tout exprès pour réparer toutes les erreurs, pour faire illusion sur tous les dangers ! Cette prospérité a été aussi fatale à l'Espagne que les plus grands malheurs. Elle l'a endormie dans une sécurité funeste ; elle lui a fait croire que la puissance des États résidait dans les métaux pré-

cieux et non dans le travail ; elle a engendré les préjugés absurdes de la balance du commerce et les lois draconiennes contre l'exportation du numéraire ; elle a couvert de fleurs les bords du précipice où cette monarchie devait un jour s'engloutir.

C'est dans les écrits même, publiés sous l'influence de ces préjugés déplorables, qu'il faut chercher l'explication de la décadence de l'Espagne et du progrès des mauvaises doctrines économiques dans ce pays. Presque tous rédigés par des prêtres ou par des employés du fisc, ces traités sont de véritables manifestes contre les principes fondamentaux de la richesse des nations. Oppression au dedans, exclusion au dehors, telle est leur devise. On dirait, en les lisant, que l'espèce humaine a été créée pour le bon plaisir de quelques familles ou de quelques corporations. Toutefois, vers la fin du dix-huitième siècle, le mouvement philosophique parti de France pénétra en Espagne et y produisit une réaction favorable à l'économie politique, sous le règne de Charles III. Des commissaires furent nommés pour explorer les possessions américaines ; des canaux furent tracés, des routes ouvertes dans la métropole et la banque de Saint-Charles sembla vouloir initier les Espagnols aux avantages du crédit. En même temps, Cabarrus, Jovellanos, Danvila, Martinez de la Mata, Semperé y Guarinos,



et de nos jours, Valle Santoro, Florez Estrada, et plusieurs membres distingués des cortès essayaient de rappeler la nation aux principes trop long-temps méconnus de l'économie politique.

Mais tous ces efforts ont été impuissans contre l'opiniâtreté des préjugés nationaux et contre les malheurs dont l'Espagne a été accablée depuis le commencement du dix-neuvième siècle. Le système prohibitif lui a fait perdre ses plus belles colonies ; les monopoles industriels ont détruit toutes ses manufactures ; la dîme, les majorats ont frappé son agriculture de stérilité ; la guerre a dissipé ce qui lui restait de capitaux et l'anarchie paralyse encore les efforts qu'elle fait pour reprendre son rang parmi les nations. Jamais peuple n'offrit un exemple plus frappant des châtimens qui suivent les erreurs en économie politique, et jamais les citoyens d'aucun pays n'expérièrent d'une manière plus cruelle les fautes de leur gouvernement. Il n'y a pas une seule plaie sociale de cette monarchie qui ne soit le résultat d'une mauvaise doctrine et l'on pourrait dire qu'elle a servi d'exemple à toutes les autres en leur apprenant à profiter de ses mécomptes. L'école économique espagnole est en effet celle qui a répandu le plus de préjugés commerciaux dans le monde, et l'Espagne est le pays qui en a le plus souffert. Son économie politique est encore la même que celle de Charles-Quint et les protes-

tations éloquentes de Jovellanos et de Florez Estrada n'ont pu parvenir à l'entamer.

L'économie politique a eu, en France, des destinées plus heureuses. Il ne s'est pas passé un siècle sans que des voix généreuses se soient élevées pour le triomphe des principes éternels de justice dans la répartition des profits du travail. Dès le règne de saint Louis, les corporations assuraient à chaque corps de métier, si ce n'est à chaque travailleur, une certaine indépendance; l'ouvrier était assujéti à une discipline sévère, mais du moins la corporation était libre. Sous Henri IV, l'agriculture eut son tour, et les paysans affranchis d'une foule de vexations, sortirent pour la première fois de l'état de torpeur où le régime féodal les avait plongés. On voit, en lisant les écrits de Sully, que ce grand ministre travaillait d'une manière systématique à émanciper l'agriculture, et que cette branche mère de la production occupait déjà dans son esprit le rang qui lui est dû. Colbert organisa l'industrie sur des bases nouvelles (1); il lui donna des encouragemens et des lois et nous avons prouvé qu'il fut moins hostile qu'on ne pense aux intérêts agricoles. Puis, vinrent la période de Law, la fondation et les orages du crédit, douloureuses expériences qui eurent du moins l'avantage de faire connaître à la France un des principaux élémens de sa ri-

(1) Voir le chapitre xxvii de cette Histoire.

chesse future. Les *économistes* du dix-huitième siècle achevèrent de compléter l'œuvre des siècles précédens , en exposant la première théorie économique qui ait servi d'introduction à la science. Ce fut comme un signal donné à l'Europe, et dès ce moment , la pensée humaine sembla n'avoir plus de relâche. Chacun comprit que la science sociale intéressait les citoyens les plus modestes autant que les têtes les plus augustes. La société voulut se connaître elle-même ; elle étudia les phénomènes de sa propre physiologie , et c'est ainsi que d'expériences en expériences, même au prix de ses malheurs, la France est parvenue à poser le problème de l'avenir avec sa netteté accoutumée , à tous les peuples et à tous les gouvernemens. L'économie politique a été philosophique en Italie et fiscale en Espagne; c'est seulement en France qu'elle a pris le caractère organisateur et social.

L'Angleterre lui a donné une physionomie et une tendance exclusivement industrielles. L'économie politique n'est considérée dans ce pays que comme la science des richesses. Les écrivains anglais ont étudié les richesses d'une manière abstraite et indépendante des maux qui en accompagnent trop souvent la production. On leur a reproché avec raison d'avoir trop séparé le bien-être des travailleurs des questions de manufactures et de machines , et de se montrer insensibles aux souffrances

des classes ouvrières. La plupart des écrivains modernes de cette école, renonçant aux séductions du style si puissantes pour le triomphe même de leurs doctrines, ont traité l'économie politique comme l'algèbre, et ils se sont hasardés à soutenir que toutes les propositions de la science pouvaient être démontrées avec une exactitude mathématique. Cette tendance ne les a pas conduits aux solutions les plus philanthropiques, mais elle leur a permis de poursuivre avec une logique inflexible les conséquences de leurs principes. Ils sont ainsi parvenus à donner à la langue économique une précision qui a beaucoup contribué aux progrès des idées. Ce sont les Anglais qui ont le mieux défini les mots, *production, capital, concurrence, crédit* et une foule d'autres non moins importants. Ils ont créé une nomenclature qui a fini par être adoptée par tous les économistes de l'Europe et qui servira de point de départ à leurs travaux futurs.

Nous avons signalé le vice radical de cette école sévère et positive et le danger des complications que ses doctrines ont fait naître. En sacrifiant toutes les considérations sociales au besoin de créer de la richesse, les Anglais ont développé outre mesure la puissance productive de la nation, mais ils n'ont pas ajouté en proportion au bien-être des travailleurs; heureux, ceux-ci, quand les crises commerciales n'en ont pas fait des victimes de la concurrence.

rence ou de la baisse des salaires ! Le moment n'est pas encore venu d'affirmer jusqu'à quel point ce système d'excitation à consommer a pu contribuer au développement de la production, en multipliant, avec les besoins, l'ardeur pour le travail, qui seul permet de les satisfaire. L'accroissement continu des impôts, principalement sur les matières de consommation, a condamné les habitans de ce pays à une fièvre continuelle de perfectionnement. L'Angleterre est devenue une immense usine, un comptoir universel. Assise sur une double couche de houille et de fer, ouverte au commerce extérieur par plus de cent ports excellens, elle a trouvé dans son sein des hommes de génie qui l'ont sillonnée de canaux et de routes, qui ont *vulgarisé* les premiers, sinon inventé, la machine à vapeur ; qui ont doté leur pays du métier à filer et des chemins de fer. Elle a fondé son crédit sur des bases si larges, que la fortune nationale s'en est accrue comme d'une conquête métallique ; elle a semé l'instruction d'une main si libérale, que nulle aptitude n'y saurait courir le risque de demeurer stérile. Pour comble de bonheur, cet empire a rencontré dans la plupart de ses ministres des intelligences supérieures qui se sont mises au service de la science et qui ont exécuté avec une rare habileté ses prescriptions les plus difficiles. Aussi, l'Angleterre est-elle devenue la terre classique des expériences économiques et

c'est de ce grand laboratoire qu'elles débordent aujourd'hui sur le monde.

Les économistes allemands ont considéré la science d'un point de vue philosophique et politique qui les distingue entièrement des autres écrivains européens. Peu s'en faut qu'à leurs yeux l'économie politique ne soit que la science de l'administration, la science de l'État, la réunion des sciences *camérales*, comme ils l'appellent. Ils y comprennent presque toujours la diplomatie, le droit constitutionnel, la statistique et même la police de l'État, amalgames étranges où les meilleurs esprits n'auraient pas manqué de se perdre, si la difficulté même du sujet ne leur avait pas imposé une réserve salutaire. On compte parmi eux un grand nombre de partisans du système de Quesnay, notamment M. Schmalz qui a publié dans ces dernières années un traité qu'on croirait destiné à restaurer les doctrines des *physiocrates*. MM. les professeurs Rau, de Heidelberg, et Pœlitz, de Leipsig, ont exposé de la manière la plus complète les principes de l'économie politique tels qu'ils sont entendus en Allemagne ; non que l'Allemagne ait prétendu avoir sa science particulière et des procédés plus parfaits de production et de distribution de la richesse, mais parce que dans ce pays l'économie politique a toujours été considérée dans ses rapports avec le droit public et l'administration. Plusieurs écrivains

ont même eu la pensée de lui donner une base théologique, et elle ne se présente nulle part avec un cortège plus nombreux de développemens et d'applications. M. le comte de Soden, qui l'appelle la science de l'économie de l'État (*Staats haushaltungs kunde*), la divise en *théorie*, *législation* et *administration*. Les finances, la police, l'éducation y occupent une place étendue.

Cette tendance de l'économie politique allemande à envahir le domaine du publiciste est devenue presque générale en Europe. Déjà dans son *Cours complet*, J.-B. Say s'était livré à une foule de digressions sur les consommations publiques, sur les travaux exécutés par l'État, sur l'instruction de la jeunesse, sur les dépenses de la flotte et de l'armée. Le progrès de la richesse générale lui avait démontré l'utilité et même la nécessité de l'intervention du gouvernement dans les grandes entreprises d'utilité publique. Il se relâchait peu à peu de la rigueur des principes exclusifs qui lui avaient fait repousser si long-temps cette puissante intervention. L'Angleterre, de son côté, en entrant pour la première fois dans la carrière des enquêtes parlementaires, apportait des lumières nouvelles à l'économie politique et prouvait de la manière la plus incontestable tous les services qu'on pouvait attendre de l'influence des gouvernemens sur la production. Toutefois, l'Allemagne est demeurée fidèle à ses habitudes

2  
métaphysiques , et nous ne connaissons rien de plus opposé que les écrits de ses plus grands économistes à la netteté des écrivains français et aux formes sévères et didactiques des économistes de l'Angleterre.

Le développement de l'industrie et du commerce en Allemagne a commencé , néanmoins , depuis plusieurs années , à modifier la tendance trop spéculative de la science économique dans cette contrée. M. Krause, auquel ses compatriotes doivent un travail remarquable sur les douanes prussiennes , est descendu des régions métaphysiques sur le terrain des applications et il a présenté des vues d'un grand intérêt pour l'agriculture , notamment un plan développé de banque territoriale, qui nous semble digne de méditation. M. Zachariæ , M. le professeur Hermann , M. Malchus , M. de Nébénus ; M. Buchholz sont entrés de plus en plus dans la voie des réformes pratiques et nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que l'Allemagne continue d'y marcher de la manière la plus ferme et la plus éclairée. L'association des douanes organisée par la Prusse est la réforme économique la plus vaste et la plus hardie qui ait été exécutée depuis un siècle. L'esprit éminemment éclectique des Allemands les a garantis de bonne heure de l'engouement des systèmes , et ils ont eu le bonheur de profiter des expériences de leurs voisins, sans en adop-




ter les préjugés. Comme ils s'étaient toujours tenus à égale distance du régime exclusif des Espagnols, du système manufacturier des Anglais et des violences anti-commerciales de la Révolution française, la réforme a pu s'opérer parmi eux sans bouleverser les existences factices qui opposent aujourd'hui tant d'entraves aux améliorations, dans les autres pays. Moins absolus, les Allemands sont moins gênés dans leurs mouvemens ; ils n'ont pas de victimes à faire, point d'intérêts à sacrifier : la réforme y coule à pleins bords comme sur une terre vierge, et peut-être, tandis que la discussion continue dans les États renommés par leurs habitudes pratiques, c'est dans le pays de la métaphysique que se feront les essais les plus décisifs.

Quelles que soient les différences caractéristiques qui distinguent aujourd'hui les systèmes d'économie politique en Europe, ils viennent tous se fondre peu à peu dans une opinion commune, la nécessité d'une répartition plus équitable des profits du travail. Dans les pays même où la presse et la tribune sont muettes, un instinct prophétique avertit les gouvernemens des vrais besoins des peuples et leur impose l'obligation d'y satisfaire. L'énergie employée jadis aux travaux de la guerre se porte vers des entreprises industrielles ; la condition de l'ouvrier est honorée, et nous marchons rapidement vers l'accomplissement d'un nouveau pacte, soit entre les

travailleurs, soit entre les nations. L'individu aspire à sa part de la puissance collective des masses et nous ne concevons plus d'autre état social que celui qui assure à chacun un sort proportionné à ses talens personnels et à son labeur quotidien. Les gouvernemens même sont obligés de gagner leur vie à la sueur de leur front et de résoudre des difficultés qu'ils pouvaient impunément éluder, il y a quelques années. Il s'est établi entre eux une salutaire émulation de mesures favorables à l'accroissement du bien-être général ; et l'on citerait difficilement un seul acte important d'administration qui n'ait pour but le progrès de la richesse publique et l'amélioration du sort des citoyens les plus humbles. Que de créations de ce genre l'économie politique n'a-t-elle pas provoquées depuis le commencement du dix-neuvième siècle ? L'ordre s'est rétabli dans les finances et la foi aux engagemens publics est devenue chose sacrée ; les caisses d'épargne ont offert un asile aux économies du pauvre ; des sociétés de bienfaisance et de secours mutuels se sont multipliées dans tous les pays éclairés ; le commerce a rapproché les peuples que la guerre avait trop long-temps séparés. Aucune école économique n'ose soutenir au grand jour le système exclusif, et personne ne croit plus qu'un pays s'enrichisse de la ruine de ses voisins. Les croyances respectives des vieilles sectes se confondront bientôt dans une religion univer-

selle, dans un catholicisme industriel et pacifique qui résumera les grands travaux du passé au profit, et à la satisfaction des besoins de l'avenir. Quand une ligne de chemins de fer unira Marseille à Moscou, il n'y aura plus d'économie politique allemande ni française, et les douanes prussiennes auront cessé d'exister. On ne dissertera plus sur ce qui nous occupe tant aujourd'hui, si ce n'est pour regretter qu'on ait délibéré si long-temps au lieu d'agir.



---

## CHAPITRE XLVI.

**Des complications économiques résultant de l'affranchissement industriel depuis 1789. — Des inconvéniens de la concurrence. — Contradiction entre les faits et les lois. — Nécessité de les mettre en harmonie. — Des révolutions qui se sont opérées dans les relations commerciales depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. — Modifications qui en résultent pour l'économie politique.**

Le moment est venu d'agir, en effet, car tout marche d'un pas rapide et le mouvement qui nous emporte nous laisse à peine le temps de regarder autour de nous. Il ne reste plus rien de l'ancien état social sur lequel s'appuyaient les institutions de nos pères; un demi-siècle a suffi pour renouveler la face de la terre et le théâtre des expériences. Le malaise de la société actuelle dépend surtout de l'incompatibilité qui existe entre les vieux systèmes et les intérêts nouveaux. Les principes économiques qui nous régissent datent de plus de deux cents ans, et notre constitution industrielle n'a plus rien de commun avec celle de l'époque où ils virent le jour. De quelque côté que nous portions les yeux, ce

contraste nous frappe et présage une rénovation. L'examen que nous allons en faire sera la conclusion de cette histoire et en résumera la moralité.

Le premier coup fut frappé par la Révolution française. C'est elle qui abolit dans une seule nuit le droit d'aînesse, les substitutions, les majorats, les dîmes et les privilèges de tout genre. A l'ancien système de concentration des propriétés, elle fit succéder leur division extrême, dont l'excès remet aujourd'hui en question les premiers bienfaits. Elle affranchit le travail en abolissant les corporations, et fit renaitre le commerce en supprimant les douanes intérieures. Mais, depuis, nous avons vu croître sur ce terrain la concurrence illimitée, la multiplication des exploitations rurales au capital insuffisant, et l'agriculture à la manière irlandaise. Une seule caste était, avant 1789, soumise à l'impôt; l'égalité devant la loi y a soumis toutes les autres. La répartition a été plus équitable sans doute; mais le fardeau s'est singulièrement accru. La destruction des jurandes accorda la liberté à l'ouvrier, mais elle supprima la responsabilité des maîtres. La Révolution donnait beaucoup : elle demandait davantage. Ainsi, dès les premiers pas, toute l'ancienne organisation sociale était profondément modifiée, et les institutions nouvelles demeuraient soumises aux vieilles coutumes ou abandonnées au hasard. En émancipant les hommes, on leur lais-

sait les fers aux pieds ; la liberté allait leur devenir plus funeste que la servitude. Au lieu de faire la guerre à leurs maîtres, ils se la firent entre eux.

Chacun sait les complications imprévues qui sont nées de cet état de choses. Ce fut un beau spectacle, sans doute, que de voir la lice ouverte à toutes les capacités ; mais que de mécomptes ! Que d'espérances trompées ! Que d'entreprises malheureuses ! Les uns, en se précipitant vers le mariage comme vers la terre promise, n'engendrèrent que le paupérisme et ne recueillirent que la misère ; les autres s'aventurant sans expérience dans les hasards de l'industrie, n'y rencontrèrent que la banqueroute, et crurent se sauver par les prohibitions. Étrange aveuglement qui leur faisait invoquer, comme un remède à leurs maux, le fléau même qui avait causé les maux de leurs pères et qui n'était, après tout, que la résurrection d'un privilège ! Tel fut le point de départ de la première et de la plus funeste contradiction de notre législation industrielle : en rendant la liberté à l'industrie, on ne la rendit point au commerce, et la consommation fut attaquée par les fausses mesures que l'on prenait pour augmenter les élémens de la production. Loïn de sortir de cette fausse route, la France s'y est chaque jour engagée davantage, de sorte qu'on a substitué à l'ancienne aristocratie féodale une aristocratie de douanes, qui profite des monopoles au

détriment de la masse des travailleurs. Le résultat de ce système a été de constituer les chefs de l'industrie en hostilité permanente entre eux-mêmes et de placer les ouvriers dans la nécessité de se faire une perpétuelle concurrence au rabais, c'est-à-dire, d'accroître leurs chances de misère et de privations. La dime de nos jours se lève dans les ateliers ; nos forges et nos filatures sont devenues des donjons où siègent, revêtus de leurs armures d'or, les hauts et puissans seigneurs de l'industrie moderne.

Le régime colonial actuel n'est pas moins incompatible avec la situation véritable des colonies. Il n'y a plus de colonies, dans l'acception du mot ; le trafic des nègres est interdit par des traités solennels : l'esclavage a été aboli par le parlement d'Angleterre, et, dans le Nouveau-Monde, une république noire vient de traiter d'égale à égale avec sa métropole. Les Anglais et les Espagnols ont perdu leurs plus belles possessions dans les Deux-Amériques. Et cependant le régime colonial subsiste toujours : faute du corps on s'attache à l'ombre ; on prétend conserver avec des nations libres les habitudes despotiques et exclusives qu'on avait prises avec des établissemens asservis. L'expérience et l'économie politique ont beau démontrer qu'on gagnerait davantage à traiter sur un pied plus libéral ; la routine l'emporte et la contradiction survit.

Le commerce d'un grand peuple continue d'être subordonné aux intérêts mal entendus de quelques petites îles, comme un vaisseau amarré à ces *corps morts* qui flottent à l'entrée de nos rades. En attendant, les intérêts se compliquent et souffrent ; l'esclavage fermente et l'on semble ne pas s'apercevoir que les colonies s'en vont.

Il n'est pas jusqu'aux grands chemins du commerce qui n'aient éprouvé leur révolution depuis le commencement de ce siècle. La Méditerranée a reconquis son sceptre, et la ville d'Alexandre redevient l'entrepôt du commerce des Indes. Un éclair du génie de Napoléon a rallumé en Égypte le flambeau de l'industrie, éteint depuis plus de mille ans. Alger a cédé à nos armes, et la Grèce est sortie de ses ruines. La piraterie a cessé ses ravages, et dans Constantinople même l'esprit de réforme pénètre chaque jour, à la faveur de notre influence et de nos idées. Nos bateaux à vapeur parcourent librement l'immense littoral de la Méditerranée, et des relations inespérées s'établissent entre des peuples long-temps inconnus les uns aux autres. Tous ces événemens ne sont-ils pas destinés à produire de profonds changemens dans l'économie politique européenne ? Et n'est-il pas à craindre qu'en persistant dans une législation faite pour d'autres temps, nous ne soyons surpris par quelque fatale catastrophe ? Venise n'a-t-elle pas commencé à dé-



choir le jour où les Portugais doublèrent le cap de Bonne-Espérance ?

Les changemens que nous venons d'indiquer ne sont pas les seuls qui se soient passés depuis cinquante ans et qui méritent l'intérêt des économistes. Sans sortir du domaine des faits matériels, nous n'avons qu'à jeter nos regards sur le mouvement des sciences physiques, chimiques et mécaniques. Un nouveau monde tout entier y a été découvert, et nous consommons aujourd'hui pour plusieurs centaines de millions de francs de produits qui étaient à peine connus de nos pères. La production générale des tissus de coton s'élève à près de deux milliards ; celle du sucre à plus de cinq cents millions. A calculer l'accroissement de l'industrie des laines, des toiles, du fer, de la houille, des glaces et le développement prodigieux de ces milliers de manufactures domestiques établies au sein de nos grandes villes, vous ne tarderez pas à reconnaître que tous les élémens de la production sont changés et qu'il faut de nouvelles lois à ce monde nouveau. Chaque jour nous apporte sa découverte, et tandis que les navires du commerce multiplient les arrivages de matières premières, le génie de la mécanique enseigne des procédés plus économiques pour les mettre en œuvre. Les échanges devenus plus nombreux ont amené à leur tour des modifications dans le système du crédit public et privé. La nécessité

familiarise peu à peu les esprits avec l'organisation des banques, avec les emprunts publics, et la confiance, jadis si lente à venir, dépasse quelquefois les limites du possible dans les grandes spéculations de notre temps. La puissance de l'association ne connaît plus de bornes. Aussitôt qu'un obstacle se présente, une armée d'assiégeans accourt pour le lever et semble se jouer des résistances même de la nature. Ici un pont suspendu réunit deux montagnes ; plus loin un merveilleux *tunnel* essaie de passer sous le lit d'un grand fleuve ; ailleurs quelque canal <sup>(1)</sup> vole de crête en crête, comme une ligne imaginaire, au travers de l'espace.

Les gouvernemens se sont associés avec empressement à ces œuvres hardies, et pour ne parler que d'un seul pays, nous avons vu depuis peu d'années la France à peine remise des troubles de sa dernière révolution, reprendre et achever ses monumens, multiplier ses canaux, ouvrir ses chemins de fer, curer ses rivières et voter des sommes immenses pour l'agrandissement de ses ports. Il se fait ainsi dans chaque contrée de véritables découvertes, qui équivalent à des agrandissemens de territoire et qui augmentent la fortune privée des habitans en même temps que la richesse publique. Nul ne saurait nier désormais l'importance de l'intervention officielle du gouvernement dans les grandes entre-

(1) Celui du lac Erié, aux États-Unis.

prises d'utilité générale. Si le pouvoir faisait un pas de plus et s'il prenait l'initiative d'une grande réforme dans celles de nos lois qui ont cessé d'être en harmonie avec la tendance actuelle de la civilisation, l'économie politique aurait remporté une de ses plus grandes victoires. Nos lois civiles se ressentent encore de l'époque où elles furent rendues et du principe qui les a inspirées. Napoléon qui donna son nom à ce Code, succédait à un régime de lutte et de spoliation; il voulait reconstituer une aristocratie et il rentrait dans la féodalité, sans réfléchir qu'une puissance nouvelle s'était élevée sur ses ruines et régnait désormais sur le monde : c'était l'industrie. Ses ailes étaient encore repliées sous la protection de l'Angleterre; mais elle commençait à prendre son essor du haut de ces grandes usines que le génie du travail a multipliées, depuis, dans toute l'Europe. En vain les privilèges de la propriété foncière, soigneusement maintenus, semblaient-ils destinés à perpétuer les vieilles distinctions de castes et la supériorité du seigneur sur l'esclave : le commerce échappait par la lettre de change aux entraves du régime hypothécaire et prospérait des rigueurs de la loi en même temps que la propriété semblait mourir de ses faveurs. Cette immense question sera traitée un jour. En présence de l'hypothèque de plus de onze milliards qui pèse sur la terre de France et qui la

paralyse, l'allure plus indépendante de l'industrie et du commerce, encore bien entravés pourtant, doit être un sujet sérieux de méditations pour les économistes et pour les hommes d'État. Il y a tout un âge d'or à espérer pour l'agriculture, du perfectionnement de la législation à son égard.

Mais c'est surtout vers les grands travaux de communications que se dirige la sollicitude actuelle des peuples. L'isolement qui les avait tenus si longtemps plongés dans la barbarie, fait place à des relations tous les jours plus intimes, et la baisse du prix des transports ajoute une valeur immense à des produits jusque là dédaignés. Il ne faut pas espérer, toutefois, que les grandes difficultés de l'économie politique seront résolues dans un avenir peu éloigné. Celles qui lui restent à vaincre appartiennent désormais à la pratique et c'est là que les moindres fautes peuvent entraîner des conséquences déplorables. Après avoir disserté pendant plus d'un siècle sur le plus ou moins d'importance de l'intervention des gouvernements, il faut les mettre à l'œuvre partout où les ressources isolées des particuliers sont devenues insuffisantes. En matière de finances, la pratique a donné plus d'un démenti solennel aux théories. Qui eût dit, par exemple, quand le docteur Price développa son ingénieuse théorie de l'amortissement, que cet expédient réputé si efficace, serait rangé un jour par-

mi les combinaisons financières les plus stériles ! Quand la France, entraînée dans le système fiscal de la Restauration , croyait protéger le monopole colonial en surchargeant de droits les sucres étrangers, qui eût pu croire que cette faveur si vivement réclamée serait la cause principale de la décadence des colonies ? L'Angleterre a cru pendant près de deux cents ans que le plus sûr moyen de diminuer le nombre des pauvres était d'avoir une taxe des pauvres , et la taxe des pauvres a donné naissance au paupérisme. Il s'est trouvé qu'après avoir dépensé plus de quatre milliards de francs pour secourir ses indigens (1), la Grande-Bretagne est obligée de revenir sur ses pas, de réviser sévèrement ses lois à cet égard et de combattre, non sans péril, le fléau qu'une erreur de son économie politique a fait naître.

C'est l'étude approfondie des faits qui a permis d'apprécier à leur juste valeur les conséquences des théories économiques. La plupart de ces théories n'étant que des inductions tirées des faits antérieurs, il était difficile que ces faits, mal observés, n'eussent pas influé sur l'exactitude des conséquences qu'on en avait déduites. Depuis que l'attention des gouvernemens s'est dirigée de ce côté, la science a pu marcher d'un pas plus sûr et l'ad-

(1) Voir la *Statistique de l'Angleterre*, publiée par M. Porter et traduite par M. Chemin Dupontès, p. 79.

ministration procéder avec plus de certitude. Comment aurait-on pu établir des impôts sur des bases équitables, à l'époque où l'on n'avait aucune donnée, même approximative, sur les profits des diverses industries, sur la répartition des bénéfices entre elles et sur le nombre des travailleurs dont leur personnel se compose! Y a-t-il long-temps que nous connaissons le nombre des enfans-trouvés, la population de nos hôpitaux et celle de nos prisons? Et cependant, ces bases de toute réforme et même de toute bonne administration sont les plus faciles à recueillir et l'importance des autres est appréciée depuis si long-temps, que le grand Colbert avait ordonné l'exécution d'un travail de ce genre (1). On n'aborde plus désormais aucune question d'économie politique avant de s'être livré à des enquêtes sérieuses sur tous les faits qui s'y rattachent. Quand le gouvernement anglais a voulu réduire les droits énormes qui pesaient sur les soieries de France, une enquête solennelle a permis à tous les intérêts de se faire entendre et cette enquête est devenue un traité complet sur la matière. La discussion du renouvellement du privilège de la banque, a donné lieu à un travail semblable, le plus curieux peut-

(1) Cette grande pensée de Colbert a reçu son exécution. Il existe au département des manuscrits de la Bibliothèque royale une série de près de cent volumes de statistique, rédigés par les intendants des provinces, sous les ordres du ministre, et qui pourraient encore servir de modèles à nos préfets.

être qui ait été fait sur une question de finances. Le projet d'établir un système de communication avec l'Inde par la mer Rouge a été également précédé des recherches les plus approfondies. Enfin la grande enquête exécutée à l'occasion de la révision des lois sur les pauvres a été le signal d'un travail analogue dans tous les pays de l'Europe : chaque peuple a voulu connaître la gravité de ses blessures et chercher les moyens d'y remédier.

L'économie politique étant appelée à résoudre tous ces problèmes d'un intérêt social, s'éclaire chaque jour de nouvelles lumières, même dans les pays soumis au gouvernement absolu. Le budget des dépenses, celui des voies et moyens, la loi des comptes permettent d'apprécier le véritable état de la fortune publique; par le compte rendu annuellement de la justice civile et criminelle, on peut se faire une idée exacte du mouvement des affaires et de l'état des mœurs; les résultats de l'enseignement primaire, les budgets des communes, les statistiques locales exécutées avec un soin extrême dans quelques départemens (1) ne laissent aucun refuge aux argumens de la routine et du préjugé. Les documens industriels sont plus rares. Le gouvernement, pénétré de l'idée que toutes les questions relatives à la production devaient être abandonnées à la vigilance de l'intérêt privé, n'a publié

(1) Celle du Haut-Rhin, par exemple, qui laisse peu à désirer.

que fort tard et très incomplètement d'abord , les faits dont il était dépositaire, tels que les tableaux d'entrée et de sortie des marchandises , le produit des mines , le nombre des établissemens industriels de tout genre. On ne savait rien, il y a peu de temps , de la situation des entrepôts, de l'importance du transit, de l'étendue de notre cabotage. Peu à peu, néanmoins, à mesure que les faits sont recueillis avec plus d'exactitude , les questions s'éclaircissent et marchent vers une solution qu'on n'aurait jamais pu espérer de la seule influence des principes. Des discussions approfondies au sein des Chambres sont venues compléter, dans ces derniers temps , l'enseignement qui résultait déjà des progrès de la statistique, et l'économie politique est entrée dans une ère nouvelle, toute d'expériences et d'applications.

De quelque côté qu'on tourne ses regards , il est impossible de n'être pas frappé de tous les progrès qui ont été réalisés, depuis que la paix a permis aux gouvernemens et aux populations de concentrer leur attention sur les réformes favorables à la prospérité générale. On a compris de toutes parts que la puissance matérielle n'était qu'un auxiliaire du perfectionnement moral et que la production des richesses ne devait être considérée comme vraiment utile , qu'autant qu'il en résultait une plus grande somme de bien-être et de moralité pour les



travailleurs. Ainsi, en Angleterre même, déjà l'on a réduit les heures de travail pour l'enfance, et l'on a demandé aux sciences physiques de nouveaux moyens d'assainissement pour les ateliers. Les prisons n'ont plus été abandonnées au bon plaisir des geôliers ; elles sont devenues de vastes usines où se font chaque jour, avec une sollicitude qu'on ne saurait trop louer, des essais d'amélioration qui porteront bientôt leurs fruits. Des voyageurs officiels, volontaires de cette belle cause de l'humanité, ont parcouru les deux-mondes pour y étudier les méthodes essayées dans le but de ramener au bien les criminels, naguère abandonnés. La bienfaisance elle-même a demandé conseil à la science ; elle est devenue moins prodigue de secours. Les hospices d'enfants-trouvés n'ouvrent plus à deux battans les portes de leurs cimetières ; il a suffi de quelques formalités ingénieuses pour rappeler les mères au sentiment de leurs devoirs et pour épargner aux contribuables des sommes considérables. La loterie a été supprimée ; la réprobation publique a fait fermer les maisons de jeu.

Dans l'ordre purement matériel, l'économie politique n'a pas provoqué moins de changemens surprenans et de progrès inespérés. Une population tout-à-fait nouvelle de propriétaires mobiliers s'est élevée en face de la propriété foncière et s'accroît tous les jours avec une rapidité sans exemple.

Les richesses créées par leur industrie offrent des débouchés nombreux aux produits de l'agriculture et des ressources immenses au trésor public. Ainsi s'explique l'accroissement progressif des impôts indirects, destinés à atteindre la fortune industrielle des nations, et à augmenter avec elle. Chaque année voit monter le chiffre qui représente le produit de ces taxes : la poste aux lettres, le timbre, le tabac, les douanes, les octrois, les boissons, donnent des revenus de plus en plus élevés, parce qu'ils sont proportionnés au mouvement ascendant de la richesse publique. Le même phénomène se reproduit dans tous les pays civilisés et les créations de l'industrie manufacturière et commerciale ont pris un tel développement dans certaines contrées, comme l'Angleterre, les États-Unis, que l'impôt indirect y est presque devenu la seule base du budget des recettes de ces États. En même temps, l'épargne y favorise la multiplication des capitaux et permet d'entreprendre, sous les auspices de l'association, des travaux productifs de nouvelles épargnes et de richesses indéfinies. Toutes les frontières paraissent s'agrandir devant ces armées de travailleurs ; on découvre des mines inconnues ; on exploite des forêts vierges ; on crée des produits qui semblaient fabuleux. En France, la betterave et le mûrier ont fait doubler la consommation du sucre et de la soie ; en Angleterre, le lin menaco

de supplanter nos toiles ; en Belgique , la fabrication des machines s'étend déjà sur une échelle immense et semble, néanmoins, à peine commencer. Qui oserait soutenir , en présence de ces résultats , la possibilité de maintenir un régime économique né pour d'autres besoins et dans des circonstances si différentes ?

Il y a vingt-cinq ans à peine , l'Europe était bouleversée de fond en comble par une guerre générale , inouïe dans les fastes de l'histoire. Le commerce maritime était anéanti , les manufactures souffrantes, les capitaux dissipés ; le crédit semblait perdu pour jamais. Tout-à-coup , la France proclame le principe de la fidélité aux engagements ; elle emprunte des sommes énormes pour payer ses dettes et dix ans se sont à peine écoulés qu'elle a retrouvé ses forces , relevé son industrie et porté son commerce aux extrémités du monde. Au moment où je termine cet ouvrage , les capitaux engagés dans les entreprises industrielles s'élèvent à plus de deux milliards de francs dans notre pays ; ils ont atteint un total double en Angleterre , et la masse de capitaux versés dans les emprunts publics de tous les peuples ne peut pas être évaluée à moins de cinq fois cette somme. La création des canaux <sup>(1)</sup> et l'amélioration des routes ont triplé la valeur

(1) « Il est établi sur des données certaines que le canal du Midi a augmenté de vingt millions le revenu annuel des contrées qu'il traverse et de

d'une foule immense de propriétés et l'on a vu dans quelques grandes villes les terrains s'élever au prix exorbitant de mille francs le mètre carré. Le capital national s'est partout accru avec une telle rapidité et dans des proportions si extraordinaires, qu'on peut hardiment affirmer qu'avant vingt-cinq ans la propriété française aura triplé de valeur. Le même mouvement ascendant se manifeste dans toute l'Europe ; et sans l'assistance violente d'aucune révolution intérieure, la paix suffit pour relever les conditions les plus humbles, en favorisant l'émancipation des travailleurs, par les profits croissans de leur travail. On ne saurait évaluer d'une manière certaine les changemens qui s'opèrent tous les jours de cette manière ; mais leur nombre s'augmente d'une manière tellement régulière, que la constitution de la société finira par être entièrement renouvelée. Ainsi disparaîtront les inégalités sociales les plus choquantes et peut-être un jour les dernières traces du prolétariat.

La science de l'économie politique a le droit de revendiquer une belle part de ce progrès et des dispositions pacifiques où se trouve l'Europe. L'esprit de conquête et d'envahissement a fait son temps. Les nations les plus guerrières ont tourné leur

plus de quatre millions les recettes du trésor. Il est pareillement établi que le canal du Centre a augmenté de cinq à six millions le revenu territorial de la France. »

(M. Pillot Will : *De la dépenses et du produit des canaux*, p. 61.)

activité vers des travaux plus durables et le véritable patriotisme consiste désormais à enrichir son pays plutôt qu'à ravager les pays voisins. La puissance a passé du côté de la richesse ; la barbarie est devenue inhabile à troubler le repos des contrées civilisées. C'est sur la nature, à présent, qu'il est beau de faire des conquêtes ; c'est en domptant des fleuves, en exploitant les mines, en ouvrant des canaux et des routes qu'un peuple prouve sa supériorité et triomphe de ses rivaux. Les hommes ne vaudront bientôt plus qu'en proportion des services qu'ils peuvent rendre et non de l'ambition qu'il leur plairait de manifester. Tout ce qui peut faciliter l'accroissement des bénéfices dans les diverses classes de la société, mérite plus de droits à la sollicitude publique que les promesses, trop rarement réalisées, des novateurs les plus ardents. Les peuples ne vivent point d'ambrosie, et quoiqu'on ait reproché à l'économie politique de courber leur front vers la terre, en s'occupant trop exclusivement de produits matériels, chacun sait aujourd'hui que le plus sûr moyen de relever la dignité de l'homme, c'est de le mettre à l'abri du besoin. La richesse seule ou tout au moins l'aisance procure ces loisirs à la faveur desquels le citoyen respire libre et jouit dignement du fruit de son travail. Ce qui s'est fait jusqu'à ce jour de grand et d'utile en économie politique a eu pour but de procurer aux hommes

un peu plus de loisir avec moins de fatigue et par conséquent de favoriser le développement de l'intelligence chez les classes les plus disgraciées. La plus grande somme d'indépendance personnelle chez les citoyens, n'est-elle pas d'ailleurs la plus sûre garantie de la liberté ? Le despotisme règne-t-il chez les peuples riches ou chez les peuples pauvres ?

Il n'y a plus aujourd'hui un seul village qui ne participe directement ou indirectement aux bienfaits de la civilisation industrielle. Aussitôt qu'une découverte utile est exploitée sur un point, elle fait naître la consommation sur un autre, et le commerce transporte dans les cantons les plus reculés de nos provinces, les produits les plus ingénieux et les plus récents de nos villes. L'économie politique a démontré jusqu'à la dernière évidence les heureux effets de cette réaction qui nous a valu les travaux de communication si nombreux et si variés dont le territoire européen est sillonné. La géographie joue un rôle important dans les combinaisons économiques des temps modernes. On sait ce que valent l'embouchure de l'Escaut, celle du Rhin, celle du Danube. On ne traverse plus le Rhin avec des armées ; on ne jette plus des ponts de chevalets sur le Danube, pour les grandes batailles : on y établit des bateaux à vapeur. Tous ces fleuves militaires sont devenus des lignes commerciales. La lutte

s'établit maintenant entre ces fleuves et les chemins de fer, dernière expression du progrès industriel. Qui eût dit, en 1804, lorsque dans un recoin obscur du pays de Galles, une machine à vapeur se mit en mouvement pour la première fois sur des barres de fer, en trainant à la remorque un convoi de wagons, que c'était là le commencement d'une révolution destinée à changer la face du monde ! Des centaines de millions se sont mis, depuis lors, au service de cette merveilleuse machine, qui n'est peut-être encore aux locomotives perfectionnées de l'avenir, que ce que les fusils à mèche furent aux armes à feu de nos jours. Mais que de questions font déjà naître les changemens qui s'opèrent à la suite de ces admirables machines ! Sur un point, la valeur des propriétés décuplée, et réduite peut-être au dixième sur un autre point ; ici des débouchés nouveaux ; ailleurs, la perte de tous les débouchés. Cinq cent mille voyageurs circulent où l'on en comptait à peine quelques milliers et le rapprochement des distances donne lieu à des révolutions pareilles à celles qu'entraîneraient des déplacements de territoire. Telles sont les phases nouvelles sous lesquelles désormais l'économie politique doit étudier le mouvement industriel et social, dont l'humanité lui demandera compte. Il faut qu'elle ait les yeux toujours fixés sur cette grande loi de la répartition la plus équitable des

profits du travail ; tant qu'il y aura des milliers d'hommes qui seront privés des premières nécessités de la vie , au sein d'une société riche de tant de capitaux et de tant de machines , il restera quelque chose à faire et la tâche de l'économiste ne sera pas finie. La civilisation est appelée à couvrir d'une protection commune , comme fait le soleil , le riche et le pauvre , le fort et le faible , l'habitant des villes et celui des campagnes. L'économie politique doit indiquer à la civilisation les mesures à prendre pour étendre chaque jour davantage le bienfait de cette protection.

Je citerai , en finissant , un exemple frappant de ce qui reste à faire dans cette noble carrière. Il est aujourd'hui incontestable que la richesse publique s'est accrue en Europe et principalement en France d'une manière rapide et brillante. Dans quelle proportion avec l'ancienne fortune des différens pays, nul ne le sait ; on ne sait pas davantage dans quelle proportion les profits se sont partagés entre les diverses classes de travailleurs. Ce qui est certain , c'est que la population des grandes villes et surtout des villes manufacturières et commerciales a profité beaucoup plus que celle des campagnes du progrès général de la richesse. Nos villes s'embellissent chaque jour de constructions nouvelles ; les citoyens qui les habitent jouissent de plus de douceurs qu'autrefois ; la bourgeoisie y est mieux logée,



mieux vêtue, mieux nourrie. Les vieillards qui ont pu observer l'aspect général des populations urbaines, il y a un demi-siècle, sont frappés du contraste qui règne entre leur physionomie actuelle et la physionomie du temps passé. La banlieue de chaque grand foyer industriel et commercial, du Havre, de Rouen, de Lille, de Mulhouse, de Saint-Quentin, de Lyon, de Marseille se couvre de faubourgs opulens et de maisons de campagne délicieuses. Les villages seuls demeurent immobiles et conservent de génération en génération leur aspect de misère et de monotonie. On n'y voit que fumier et que malpropreté ; partout des murs en ruine, des demeures couvertes de chaume, des enfans mal vêtus et plus mal élevés. A présent, si vous considérez que les habitans de ces tristes réduits composent ~~les deux tiers~~ de la population française, et consomment à peine le quart du produit de nos manufactures, vous reconnaîtrez aisément qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer leur condition et pour assurer des débouchés à nos produits manufacturiers. N'y a-t-il pas sujet de réfléchir sur un système de production qui nous force de chercher des consommateurs aux extrémités du monde, quand à nos propres portes, au sein de notre patrie, nous avons des travailleurs qui manquent de tout ! Nous ne pouvons vendre nos toiles et plus de dix milliers de nos conci-

toyens n'ont pas de linge ! nous demandons des primes à l'exportation des sucres, et il y a des vieillards et des enfans qui n'ont jamais connu, qui ne connaîtront jamais, peut-être, cette denrée ! Cent arpens de terre se vendent moins cher dans la Sologne et dans les Landes qu'une fosse, à Paris, pour se faire enterrer ! Voilà de singuliers contrastes : l'économie politique en est toute remplie, et cependant une nouvelle histoire pleine de contrastes plus étranges commence pour elle, au moment où celle-ci finit.



**BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE**

**DE**

**L'ÉCONOMIE POLITIQUE.**



## BIBLIOGRAPHIE.

Ainsi que je l'ai annoncé dans mon *Introduction*, je n'ai pas eu le projet de donner ici une bibliographie complète de l'économie politique, mais la plus complète qui existe pour l'étude de la science, puisque aucun livre essentiel n'y a été omis. Tous les ouvrages dont cette bibliographie se compose, ont passé successivement sous mes yeux et j'ai essayé d'en préciser la valeur par des notes brèves et caractéristiques. Le lecteur saura ainsi d'avance quel est le livre auquel il peut avoir affaire, et jusqu'à quel point il lui conviendra de l'approfondir. C'est un travail qu'on n'avait pas osé tenter encore, d'abord parce qu'il devait être long et fastidieux, et ensuite parce que la plupart des anciens livres d'économie politique sont devenus fort rares : il suffira de dire que la Bibliothèque royale de Paris ne possède pas un seul exemplaire original du *Tableau économique* de Quesnay. Les bibliothèques particulières m'ont été d'un plus grand secours.

Une fois maître des livres, et je parle ici avec quelque autorité de quinze ans de lectures, il m'avait semblé nécessaire d'établir une classification quelconque, soit par ordre chronologique, soit par ordre de matières comme l'abbé Morellet dans son *Catalogue*, soit par ordre alphabétique de noms d'auteurs. Après beaucoup d'essais infructueux, j'ai dû changer de résolution et me borner à une

simple énumération des titres des ouvrages, sans adopter aucun ordre méthodique. L'ordre chronologique n'aurait pas empêché la confusion des livres contemporains, très nombreux à certaines époques; l'ordre des matières n'était pas moins embarrassant à cause des auteurs qui ont traité des sujets de plusieurs sortes, tels que les finances, les douanes, le paupérisme, le commerce, les corporations; enfin l'ordre alphabétique m'a paru insuffisant à cause du grand nombre d'écrits dont les auteurs sont anonymes. Un répertoire des noms et des matières, placé à la suite du catalogue, en facilitera les recherches et permettra de trouver sans peine les ouvrages dont le lecteur aura besoin.

J'ai conservé scrupuleusement les titres de ces ouvrages dans la langue où ils ont été écrits, et j'ai seulement indiqué en français ceux des livres étrangers qui ont été traduits, de manière à dispenser de la lecture des originaux. On peut ajouter foi aux notes apotogétiques ou critiques dont je les ai fait suivre avec une impartialité vraiment cosmopolite. Malheureusement étranger à la langue allemande, j'ai dû recourir, pour compléter mon catalogue, à l'obligeance de mon savant ami, M. Théodore Fix, qui a bien voulu composer pour mon ouvrage la bibliographie des économistes germaniques. Je n'ai pu étudier que ceux qui ont été traduits, et je présente son opinion sur les autres comme l'indication la plus sûre que puissent souhaiter à leur égard tous les lecteurs éclairés.

# BIBLIOGRAPHIE.

**ÉCONOMIE POLITIQUE DES ATHÉNIENS**, traduit de l'allemand, de *Bœckh*, par *M. Laligant*, 2 vol. in-8, Paris, 1898.

Le savant ouvrage de M. le professeur *Bœckh* est une véritable révélation de la politique et des ressources des républiques grecques. C'est l'exposé le plus lumineux qui existe de la science économique des Athéniens, telle qu'elle ressort de leurs lois et de leurs institutions.

**DE L'IMPOT DU VINGTIÈME SUR LES SUCCESSIONS, ET DE L'IMPOT SUR LES MARCHANDISES CHEZ LES ROMAINS**, par *Rost-chaud*, 1 vol. in-8, 1766.

Ce mémoire, surchargé de notes fastidieuses, est écrit d'un style médiocre; mais on y trouve des faits utiles, avec une indication exacte des sources où ils ont été puisés.

On peut consulter avec fruit, sur le même sujet, la dissertation latine de *Burman* : *De vectigalibus populi romani*, et celle de *Boulenger* : *De tributis et vectigalibus populi romani*.

*Hamburger*, DE PRETIIS RERUM APUD VETERES ROMANOS DISPUTATIO, Göttingue, 1754.

Thèse fort contestable sur un sujet qui ne sera jamais éclairci, mais riche de faits et d'observations.

**ÉCONOMIQUE DE XÉNOPHON**, suivie du **PROJET DE FINANCES** pour augmenter les revenus de l'Attique.

**POLITIQUE D'ARISTOTE**, 2 vol. in-8.

On y trouve une esquisse des idées des anciens en économie politique; mais il est à regretter que le livre du même auteur sur la constitution d'Athènes ait été perdu.

**RÉPUBLIQUE DE PLATON.**

Nous avons cité quelques-uns des rêves de ce philosophe sur les questions économiques. Il en avait deviné l'importance.

**HISTOIRE DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION DES ANCIENS,** par *Huet*, ancien évêque d'Avranches, 1763, 1 vol. in-8.

Ouvrage élémentaire, complètement éclipsé par celui de M. Heeren sur le même sujet.

**Reitemeier, MINES DES ANCIENS ;**

Ouvrage plein de détails précieux sur les ressources métalliques des Grecs et des Romains.

**ŒUVRES DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE.**

Les écrits de cet excellent homme, que le cardinal Dubois lui-même appelait les rêves d'un homme de bien, se composent d'une foule d'essais sur toutes sortes de sujets. Voici les titres des plus importants :

**MÉMOIRE POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE TAILLE PROPORTIONNELLE,** 1717, in-12 et in-4°, réimprimé sous le titre de **PROJET D'UNE TAILLE TARIFIÉE.**

**MÉMOIRE SUR LES PAUVRES MENDIANS ET SUR LES MOYENS DE LES FAIRE SUBSISTER,** 1724, in-8.

**MÉMOIRE SUR LES BILLETS D'ÉTAT.**

**MÉMOIRE POUR DIMINUER LE NOMBRE DES PROCÈS,** Paris, 1725, in-8.

Il y proposait l'établissement d'un code uniforme pour tout le royaume.

**LES ANNALES POLITIQUES,** Londres, 1757, 2 vol. in-8.

Renferment le résumé de ses écrits, notamment de son *Projet de paix perpétuelle*, 3 vol. in-12.

La plupart de ses rêves se sont réalisés.

**THOUGHTS AND DETAILS, ON THE HIGH AND LOW PRICES OF the last thirty years,** by Thomas Tooke. London, 1823, in-8.

Cette collection renferme des particularités curieuses sur la hausse et la baisse des prix. Elle a principalement trait aux lois sur les céréales, qui sont le fléau de l'Angleterre.

**NOUVEAU TRAITÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE,** ou simple exposition



des causes sous l'influence desquelles les hommes parviennent à user de leur force avec le plus de liberté, c'est-à-dire avec le plus de facilité et de puissance; par *Barth.-Charles Dunoyer*. Paris, 1830, 2 vol. in-8.

Cet excellent ouvrage, dont il n'a été mis en circulation qu'un très petit nombre d'exemplaires, appartient à la nouvelle école économique française, qui ne sépare pas les progrès de l'industrie de ceux de la morale et du bien-être général. Il est plein d'idées neuves et d'austères vérités.

**DU SYSTÈME D'IMPOT fondé sur les principes d'économie politique**, par M. le vicomte de *Saint-Chamans*. Paris, 1820, in-8.

Boutade d'un écrivain distingué, qui a dépensé au service des doctrines surannées de l'économie politique plus d'esprit qu'il n'en fallait pour faire un excellent ouvrage. C'est dans son livre que se trouve la plus habile apologie du système mercantile.

**COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE, ou Exposition des principes qui déterminent la prospérité des nations**; par *Henri Storch*, avec des notes explicatives et critiques de J.-B. Say. Paris, 1823, 4 vol. in-8.

Un des meilleurs ouvrages de l'école d'Adam Smith.

Il renferme des aperçus du plus grand intérêt sur le servage en Russie et sur l'esclavage dans tous les pays.

Les notes sur les banques, qui font partie du 4<sup>e</sup> volume, doivent être lues avec un soin particulier.

M. Storch a publié, en outre, *sur le revenu national*, un écrit important, dans la préface duquel il exhale en termes vifs, ses ressentimens contre J.-B. Say, son commentateur.

**ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIE POLITIQUE, suivis de quelques vues sur l'application des principes de cette science aux règles administratives**; par le comte d'*Hauterive*. Paris, 1817, in-8.

L'ouvrage de M. le comte d'Hauterive expose, avec beaucoup de lucidité, les graves inconvéniens d'une mauvaise répartition de l'impôt.

Nous ne connaissons pas d'adversaire plus énergique des lois prohibitives, et son opposition est d'autant plus courageuse que l'auteur appartient à l'administration.

**DE LA NATURE DE LA RICHESSE ET DE L'ORIGINE DE LA VALEUR**; par M. *Auguste Walras*. Paris, 1831, in-8.

Ce livre contient quelques nouvelles vues sur la théorie de la valeur;

il sera consulté avec fruit comme œuvre de critique. Le style en est quelquefois difficile et obscur.

**RECHERCHES SUR LA POPULATION, et sur la faculté d'accroissement de l'espèce humaine, contenant une réfutation des doctrines de M. Malthus sur cette matière; par W. Godwin, traduit de l'anglais par F.-S. Constançio. Paris, 1821, 2 vol. in-8.**

Le livre de Godwin a fait moins de bruit que celui de Malthus dont il est la réfutation; il renferme cependant des vues bien plus hardies et plus généreuses. Il est écrit d'un style vif et pittoresque, avec une verve de raillerie et une énergie d'expression qui lui donnent le caractère d'un pamphlet, quoique ce soit un ouvrage vraiment spécial.

**DISSERTATION HISTORIQUE ET POLITIQUE SUR LA POPULATION DES ANCIENS TEMPS COMPAREE A CELLE DU NOTRE, DANS LAQUELLE ON PROUVE QU'ELLE A ETE PLUS GRANDE AUTREFOIS QUE DE NOS JOURS, par M. Wallace, membre de la société philosophique d'Édimbourg, traduit par M. E. 1 vol. in-8, 1769.**

L'auteur s'est beaucoup plus occupé de la population des anciens que de celle des modernes; mais son livre est un des plus riches en faits anecdotiques sur la vie privée et les dépenses domestiques des anciens.

**AN HISTORICAL INQUIRY INTO THE PRODUCTION AND CONSUMPTION OF THE PRECIOUS METALS, by William Jacob. London, 1831, 2 vol. in-8.**

Ouvrage plein d'intérêt, incomplet à beaucoup d'égards, mais riche de faits précieux et de recherches spéciales, le meilleur dans son genre; une traduction française aurait des chances de succès.

**TRAITE DE LA RICHESSE INDIVIDUELLE ET DE LA RICHESSE PUBLIQUE, par Louis Sey. Paris, 1827, in-8.**

L'auteur est le frère du célèbre économiste J.-B. Sey. Il s'éloignait déjà beaucoup des principes de son frère lorsqu'il publia cet ouvrage; il s'en est éloigné bien davantage encore par la publication d'une brochure intitulée: *Études sur la richesse des nations et réfutation des principales erreurs en économie politique*. Paris, 1836, in-8. Véritable pamphlet contre les maîtres de la science, son frère compris.

**Robert Owen, NEW VIEW OF THE SOCIETY, 1 vol. in-8.**

**EXAMEN IMPARTIAL DES NOUVELLES VUES DE M. OWEN et de ses établissemens à New-Lanark, par Henri-Grey Macnab; traduit de l'anglais par Laffon de Ladébat. Paris, 1821.**

Ces deux ouvrages présentent l'exposé des doctrines du réformateur écossais. Je lui ai entendu dire, à lui-même, que l'idée fondamentale de son système était la réforme de l'éducation *dès l'âge le plus tendre*. Il ne parlait des essais tentés à New-Lanark que comme d'une expérience curieuse, mais sans portée. Les imitations qui en ont été faites en Amérique, notamment à la *Nouvelle-Harmonie* n'ont eu d'ailleurs aucun succès.

Il se publie depuis quelque temps en Angleterre un journal intitulé *the New Moral World*, à l'appui des idées de M. Owen.

**DE LA FÉLICITÉ PUBLIQUE, ou Considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire; par M. le marquis de Chastellux.** Paris, 1822, 2 vol. in-8.

L'auteur appartient à l'école philosophique du dix-huitième siècle. Il est un des premiers écrivains qui aient osé secouer le joug des traditions classiques et porter un regard sévère sur les institutions sociales de l'antiquité. Son livre ne contient que des vues générales, mais si hautes, si généreuses, si hardies, qu'il est impossible de ne les point admirer, même quand on ne les partage pas.

**PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE; par N.-F. Canard.** Paris, 1801, in-8.

Ce mémoire de M. Canard a été couronné par l'Institut, en 1801, faute de mieux. Je me souviens que J.-B. Say ne pouvait se rappeler cette circonstance sans manifester quelque humeur; cependant, le travail de Canard n'est pas sans mérite. L'auteur a eu le tort d'introduire des formules d'algèbre dans les démonstrations économiques.

**AN HISTORICAL VIEW OF THE DOMESTIC ECONOMY OF GREAT-BRITAIN AND IRELAND from the earliest to the present times: with a comparative estimate of their efficient strength, arising from their populousity, and agriculture, their manufactures and trade in every age; by George Chalmers.** Edinburgh, 1812, in-8.

Cet ouvrage mérite un intérêt particulier, à cause des considérations qu'il renferme sur les conséquences économiques des grands événements qui ont agité l'Angleterre depuis la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle jusqu'au commencement du 19<sup>e</sup>, savoir: l'émancipation des États-Unis, la fondation de la Caisse d'amortissement, la suspension des paiemens en espèces, les guerres de la révolution, et la paix d'Amiens.

**PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, par M. N.-W. Senior.** Paris, 1836, in-8. Traduction française du comte Arrivabene.

Cet écrit est le résumé des leçons d'économie politique professées à l'université d'Oxford, dans la chaire fondée, en 1825, par M. Drummond. M. Senior, qui est un esprit très distingué, y considère un peu trop les les imperfections sociales comme un mal sans remède, et il défend les principes avec une inflexibilité de langage peut-être aussi cruele pour les gens qu'il protège que pour ceux qu'il attaque.

**TRAITÉ DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE**, par *Antoine de Montchrétien*, sieur de *Valleville*. Rouen, 1615, in-4.

Cet ouvrage, aujourd'hui fort rare, est divisé en trois livres qui traitent des manufactures et de l'emploi des hommes, du commerce et de la navigation. Il ne présente d'autre intérêt que celui de résumer les idées du temps sur ces graves matières.

**PRINCIPLES OF POLITICAL ECONOMY**, deduced from the natural laws of social welfare, and applied to the present state of Britain. By *G. Poulett Scrope*. London, 1833, in-12.

Disciple de l'école radicale, son livre expose avec une concision pleine de netteté les principes économiques de la production, dans leurs rapports avec les intérêts des classes laborieuses. Ennemi déclaré de la doctrine de Malthus.

**RECHERCHES SUR LA NATURE ET SUR LES CAUSES DE LA RICHESSE DES NATIONS**, par *Adam Smith*; seconde édition. Paris, 1822, 6 vol. in-8.

Le grand ouvrage d'Adam Smith est considéré par tous les économistes comme le véritable point de départ de la science en Europe. Ce livre est en effet, malgré ses longueurs et ses digressions, le premier qui ait analysé les causes réelles de la richesse des nations et les procédés de l'industrie. Il en existe plusieurs traductions françaises, dont la meilleure est celle de Garnier; celles de Roucher et de Blavet, lui sont de beaucoup inférieures. M. Mac-Culloch a publié en Angleterre une édition de Smith avec des notes: c'est l'édition classique par excellence.

**HISTORY OF THE MIDDLE AND WORKING CLASSES**, by *John Wade*; seconde édition. London, 1834, in-12.

Cet essai sur la condition des classes laborieuses n'occupe malheureusement qu'une faible partie de l'ouvrage, et encore cette partie ne contient-elle que les actes législatifs relatifs aux pauvres; le reste est un traité d'économie politique populaire, clair et facile dans sa brièveté. La traduction française aurait certainement du succès.

**AN INQUIRY INTO THE NATURE AND ORIGIN OF PUBLIC WEALTH, and into the means and causes of its increase, by the earl of Lauderdale.** Edinburgh, 1804, in-8.

**CONSIDERATIONS ON THE STATE OF CURRENCY, 1813.**

Ces deux ouvrages de lord Lauderdale sont encore estimés aujourd'hui, surtout le dernier, même après les écrits de Ricardo.

**AN ESSAY ON THE PRODUCTION OF WEALTH; with an Appendix in which the principles of political economy are applied to the actual circumstances of this country; by R. Torrens.** London, 1821, in-8.

**AN ESSAY ON THE EXTERNAL CORN-TRADE.** 1 vol. 1815.

**ON WAGES AND COMBINATION.** London, 1834.

Tous les ouvrages de M. Torrens sont remarquables par l'élevation des idées et les sentimens de sympathie généreuse pour la classe ouvrière. On peut leur reprocher un peu d'obscurité; l'auteur essaie de tenir le milieu entre les doctrines de Ricardo et celles de Malthus. « Le premier, dit-il, » généralise trop et le second trop peu; entre les mains de l'un la science » a une simplicité qui n'est pas naturelle; elle devient un chaos entre les » mains de l'autre. »

**TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE, par M. le comte Destutt de Tracy.** Paris, 1823, in-8.

Le meilleur manuel d'économie politique que je connaisse.

M. Destutt de Tracy a publié un commentaire *économique* sur l'*Esprit des Lois*, et le commentateur s'y est toujours montré à la hauteur du livre. On ne lit pas assez ce commentaire.

**ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIE POLITIQUE, par J. Mill, traduit de l'anglais par J.-E. Parisot.** Paris, 1823, in-8.

Les idées que M. Mill a exposées dans cet ouvrage d'une forme sentencieuse et dogmatique se retrouvent, dans sa belle *Histoire de l'Inde Britannique*, appliquées aux grands intérêts de l'Angleterre.

**RECHERCHE DES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, ou Essai sur la science de la police intérieure des nations libres; par J. Steuart.** Paris, 1789, 5 vol. in-8.

L'ouvrage de Steuart a fait grand bruit, même après l'apparition de celui d'Adam Smith. C'est pourtant un livre qu'il faut lire avec défiance, car il fourmille de paradoxes sur une foule de questions; mais jusqu'à Ri-

cardo, aucun économiste anglais ne s'est élevé à cette hauteur. *Steuart* est surtout remarquable par la clarté de ses démonstrations et par la franchise avec laquelle il aborde les difficultés les plus ardues.

**THÉORIE DES RICHESSES SOCIALES; par le comte Frédéric Skarbek.** Paris, 1829, 2 vol. in-8.

L'ouvrage du comte Frédéric Skarbek est trop exclusivement théorique. L'économie politique, à l'époque toute récente où ce livre a paru, exigeait des développemens pratiques plus étendus et des vues d'application plus positives. L'auteur, qui est Polonais, aurait pu faire pour son pays ce que M. *Storch* a fait pour la Russie, un exposé spécial des questions d'économie politique particulières à la Pologne.

**LA SCIENCE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, ou Principes de la formation, du progrès et de la décadence de la richesse, et application de ces principes à l'administration des nations; par Michel Agazzini.** Paris et Londres, 1822, in-8.

Le titre de cet ouvrage est un peu ambitieux; mais les doctrines en sont généreuses et élevées. On peut surtout consulter avec fruit tout ce qui est relatif à l'assiette des impôts. L'auteur, quoique Italien, a écrit en français, non sans quelque élégance.

**NUOVO PROSPETTO DELLE SCIENZE ECONOMICHE, ossia somma totale delle idee teoriche e pratiche in ogni ramo d'amministrazione privata e pubblica, da Melchiorre Gioja,** Milano, 1815, 6 vol. in-4.

Ce prospectus en 6 volumes in-4, paraîtrait un peu long, si l'auteur, qui était un homme d'esprit et dont l'Italie regrette la perte récente, n'en avait fait une véritable encyclopédie économique, riche des documens les plus précieux et des citations les plus originales. Sa critique sévère ne fait grâce à aucune renommée; Adam Smith, J.-B. Say, Malthus, ont essuyé tour à tour le feu de ses épigrammes. C'est le *Geoffroy* de l'économie politique; sa verve s'exerçait surtout aux dépens des économistes qui n'étaient point de son pays, tandis que sa grande érudition donnait à ses attaques une apparence d'impartialité. Son livre est trop peu connu et trop peu étudié en France.

**HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE EN ITALIE, ou Abrégé critique des économistes italiens, par le comte Joseph Pecchio; traduit par Léonard Gallois.** Paris, 1830, 1 vol. in-8.

Excellent résumé bibliographique des écrivains d'économie politique en Italie. C'est l'appendice nécessaire de la collection des économistes Italiens, publiée à Milan, par M. Custodi.

**LETRES SUR L'AMÉRIQUE DU NORD**, par *Michel Chevalier*. Paris, 1836, 2 vol. in-8.

L'auteur appartient à cette brillante pléiade des saint-simoniens, dont les écrits ont jeté tant d'éclat sur les matières économiques. Ses lettres sur l'Amérique du Nord ne sont qu'un cadre habilement choisi pour signaler les préjugés industriels de tous genres, auxquels notre pays est en proie. Les questions de banque et de travaux publics y sont traitées avec une indépendance d'esprit vraiment rare de nos jours.

Ce livre appartient à la nouvelle école économique française, qui a pris pour devise l'amélioration du sort du plus grand nombre.

**THE PRESENT STATE OF GREAT BRITAIN and north America with regard to the agriculture, population, trade and manufactures, impartially considered, etc.** London, 1767, in-8.

Document intéressant à consulter, quoique moins impartial que son titre ne l'indique.

**RECHERCHES SUR LES MOYENS DE SUPPRIMER LES IMPÔTS**, précédées de l'examen de la nouvelle science; par *M. Bearde de l'Abbaye*. 1 vol. in-8, 1770. Amsterdam.

Examen du système des *économistes* sous forme d'une critique sévère du livre de Mercier de la Rivière, intitulé : *Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*. Mercier de la Rivière était l'interprète le plus remarquable des idées de Quesnay.

**DESCRIPTION DE L'ILE D'UTOPIE**, par Thomas Morus. Le vrai titre de ce singulier ouvrage, écrit en latin, est celui-ci : *De optimo reipublicæ statu, deque novâ insula Utopia*, Louvain, 1516, in-4.; il en existe trois traductions en anglais et trois en français.

C'est une débauche d'esprit où l'on trouve de bonnes vues et des vœux ardents pour le bonheur public; une *excoqitation* allégorique, dans le goût de la république de Platon, à l'éloquence près. L'honnête chancelier y propose naïvement le partage des biens.

**L'ORDRE NATUREL ET ESSENTIEL DES SOCIÉTÉS POLITIQUES**. Londres et Paris, 1767, in-12, 2 vol; par *Mercier de la Rivière*.

C'est le plus habile interprète du système *économiste*, le *vulgarisateur* par excellence des idées de Quesnay.

**DOUBTES PROPOSÉS AUX PHILOSOPHES ÉCONOMISTES, SUR**

L'ORDRE NATUREL ET ESSENTIEL DES SOCIÉTÉS POLITIQUES, par M. l'abbé de *Mably*. La Haye, 1748, in-12.

Cet ouvrage de l'abbé de *Mably* signale quelques-unes des erreurs de l'école *économiste*; mais comme il était lui-même étranger à la science, il n'a fait ressortir de ses adversaires que les erreurs *politiques*, particulièrement leur tendance à favoriser outre mesure, comme plus tard les saint-simoniens, le pouvoir absolu.

CONSIDÉRATIONS SUR QUELQUES PARTIES DU MÉCANISME DES SOCIÉTÉS, par le marquis de *Casaux*. Londres, 1785, 2 vol. in-8.

L'un des sectateurs de l'école *économiste*. Son livre est presque entièrement consacré à l'examen des impôts en Angleterre. On y trouve çà et là quelques passages remarquables, noyés dans un fatras de déclamations.

RÉCRÉATIONS ÉCONOMIQUES, ou Lettres de l'auteur des représentations aux magistrats, à M. le chevalier *Zanobi*, principal interlocuteur des dialogues sur le commerce des blés. 1770, in-8.

Pamphlet très spirituel contre l'ouvrage de *Galiani*.

DE LA DISETTE, par *Benjamin Bell*, traduction de *Prévost*, de Genève, 1 vol. in-8, 1804.

Ce petit livre renferme des détails très intéressans sur les questions d'économie politique relatives à l'agriculture de l'Angleterre. L'auteur déclare qu'il en avait communiqué le manuscrit au célèbre *Adam Smith*, et il assure avoir obtenu son approbation.

TABLEAU HISTORIQUE ET POLITIQUE DES PERTES QUE LA RÉVOLUTION ET LA GUERRE ONT CAUSÉES AU PEUPLE FRANÇAIS, dans sa population, son agriculture, ses colonies, ses manufactures et son commerce, par sir *Francis d'Ivernois*. Mars, 1799, 2 vol. in-8.

Il est fâcheux que ce livre, imprimé à Londres, ait le caractère d'un pamphlet commandé contre le gouvernement de la nation française; mais à part le sentiment qui l'a dicté, nos compatriotes y trouveront plus d'un grave sujet de réflexions et d'enseignement.

ÉCONOMIE POLITIQUE CHRÉTIENNE, ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe, et sur



les moyens de le soulager et de le prévenir ; par le vicomte *Alban de Villeneuve-Bargemont*. Paris, 1834, 3 vol. in-8.

M. de Villeneuve est un adversaire énergique du système industriel anglais. Il s'effraie du progrès des manufactures et des malheurs qu'elles entraînent à leur suite ; mais les remèdes qu'il propose ne sont plus de notre temps. La religion a eu ses beaux jours ; l'industrie aura les siens. Son développement ressemble à celui d'une armée dont on ne peut juger les belles dispositions que lorsqu'elle a terminé ses manœuvres.

**TRAITÉ SUR L'ÉCONOMIE DES MACHINES ET DES MANUFACTURES**, par *Ch. Babbage* ; traduit de l'anglais par *Ed. Biot*, Paris, 1833, in-8.

Cet ouvrage est un hymne en faveur des machines. L'auteur en fait ressortir les plus merveilleux résultats avec une exactitude mathématique, et il démontre fort bien tout ce que l'esprit humain doit gagner en soulagement physique et en dignité morale à se débarrasser, par les machines, de ses plus rudes travaux.

**DE L'ESPRIT D'ASSOCIATION DANS TOUS LES INTÉRÊTS DE COMMUNAUTÉ**, par le comte *Alexandre Delaborde*, Paris, 1818, in-8.

Ce que l'auteur conseillait il y a vingt ans, on le fait aujourd'hui et même on en abuse. L'esprit d'association s'est emparé de l'Europe et produit des merveilles. Nous en sommes déjà à craindre ses écarts ; mais le livre de M. Delaborde n'en proposait que les bienfaits.

**ESSAI SUR LES MOYENS D'ACCROITRE LA RICHESSE TERRITORIALE EN FRANCE**, notamment dans les départemens méridionaux, par *Émile Bères*, du Gers. Paris, 1830, in-8.

Le livre de M. Bères contribuera peut être un jour à réveiller de leur sommeil nos compatriotes du Midi. L'auteur a pris soin de leur indiquer les meilleurs moyens de tirer parti des magnifiques ressources de leur territoire. Puisse-t-il être entendu d'eux tous !

**DISCOURS SUR LES MÉTROPOLIS GRECQUES**, par M. de *Bougainville*, tiré des mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Mémoire intéressant sur un sujet purement historique. L'économie politique en peut recevoir quelques lumières.

**DES COLONIES AGRICOLES**, par *Huerne de Pommeuse*. Paris, 1832, in-8.

Livre sérieux sur un sujet impraticable; on se souviendra du livre, même après l'abandon de l'essai.

**DU GOUVERNEMENT DES ROMAINS, considéré sous le rapport de la politique, de la justice, des finances et du commerce; par J.-F. Bithon.** Paris, 1807, in-8.

Tentative hardie, après le livre de Montesquieu sur la *grandeur des Romains*. Nous conseillons toujours le livre de Montesquieu.

**DISCOURS prononcés au Parlement d'Angleterre dans la Chambre des Pairs pour et contre la liberté du commerce au Levant.** Amsterdam, 1756, in-12.

Première répétition officielle des débats qui se continuent de nos jours sur la même question. On n'a guère trouvé, depuis lors, d'argumens nouveaux pour ou contre les monopoles.

**ÉTAT COMMERCIAL DE LA FRANCE, AU COMMENCEMENT DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE; ou du Commerce français, de ses erreurs et des améliorations dont il est susceptible; par J. Blanc de Volx.** Paris, 1803, 3 vol. in-8.

Ce livre est fortement empreint des idées exclusives qui ont prévalé dans nos assemblées délibérantes pendant la durée des hostilités révolutionnaires. Il faut le lire, ne fût-ce que pour se convaincre du danger des préjugés qui peuvent égarer un honnête homme, même quand il rêve le bien de son pays.

**ENQUÊTES sur les fers, sur les sucres, sur les houilles, par le ministre du commerce, 1828 et 1832; 3 vol. in-4.**

**ENQUÊTE de 1834, sur les cotons, sur les laines et sur plusieurs autres articles importants, 3 vol. in-4.**

L'enquête de 1834 a été dirigée dans un esprit beaucoup plus libéral que les enquêtes de 1828. Celles-ci avaient pour but avoué le maintien des tarifs; la dernière tendait à supprimer les prohibitions. Le ministre y a fait joindre les mémoires des Chambres de commerce, qui forment un résumé des opinions économiques du pays, en 1834. Ce sont des documens très intéressans à consulter.

**REPORT FROM SELECT COMMITTEE ON THE SILK-TRADE, in-folio de 1050 pages, imprimé en 1839 par ordre de la Chambre des Communes.**

Cette enquête du parlement d'Angleterre sur la question des soies, peut

être considérée comme un traité complet sur la matière. Une table bien faite en facilite l'usage.

**SMUGGLING LAID OPEN IN ALL ITS EXTENSIVE BRANCHES ; with proposals for the effectual remedy of that most iniquitous practice.** London, 1763, in-8.

Cri de détresse du monopole contre la concurrence des contrebandiers : Les remèdes proposés pour y mettre bon ordre n'ont eu aucun résultat.

**TABLEAU GÉNÉRAL DU COMMERCE DE LA FRANCE AVEC SES COLONIES ET LES PUISSANCES ÉTRANGÈRES, publié par l'administration des douanes.**

Ce document n'a commencé à être publié, en France, qu'en 1818, par cahiers incomplets et pauvres de détails.

C'est seulement à partir de 1829 que le gouvernement y a versé à pleines mains tous les renseignemens capables d'éclairer le public sur la nature de nos importations et de nos exportations.

La simple comparaison des chiffres publiés chaque année sur les mêmes articles, est à elle seule une étude digne de l'économiste.

**VIE DE TURGOT, sans nom d'auteur, in-8. Londres, 1786.**

Le plus bel éloge qu'on en puisse faire, c'est de dire qu'elle est digne de lui. Elle est l'œuvre de Condorcet.

**PRINCIPES DE L'ADMINISTRATION POLITIQUE, ou dell'Administration de toutes les sociétés civiles, de tous les états, quelques différences politiques, morales et physiques qu'il y ait entre eux, la manière de les appliquer, et leur application à la France.** 3 vol. in-8. 1787.

Collection un peu vague de préceptes généraux sur la question du luxe, sur celle des impôts, sur l'agriculture ; il y a un chapitre menaçant pour les célibataires.

**DE L'IMPOT PROGRESSIF, ET DU MORCELLEMENT DES PATRIMOINES, par Jean-Baptiste-Moïse Jollivet, ex-député de l'Assemblée nationale-législative ; 1 vol. in-8. 1793.**

L'auteur se prononce avec énergie contre l'impôt progressif : l'expérience n'a pas justifié ses appréhensions. Son mémoire contient des calculs intéressans.

**PHILOSOPHIE DES MANUFACTURES, ou Économie industrielle de la fabrication du coton, de la laine, du lin et de la soie, avec la description des diverses machines employées dans les ateliers anglais; par Andrew Ure.** Paris et Bruxelles, 1836, 2 vol. in-12.

Ouvrage de technologie assez superficiel, où les abus du système industriel anglais sont atténués avec une partialité prétentieuse et mystique. Le peu de faits intéressans qu'on y trouve sont textuellement extraits des *Enquêtes officielles anglaises*, que l'auteur a omis de citer.

**A STATISTICAL ACCOUNT OF THE BRITISH EMPIRE, par J.-R. McCulloch; 2 vol. in-8.** Londres, 1837.

C'est la meilleure statistique *raisonnés* de la Grande-Bretagne.

Le second volume est spécialement consacré à l'exposé des ressources manufacturières du pays, et à l'examen de ses revenus et dépenses. L'auteur y a joint un résumé des lois sur les pauvres, et des considérations élevées sur l'administration de la justice.

Nous ne connaissons pas d'ouvrage plus digne des méditations de l'économiste.

**DIGNITÉ DU COMMERCE ET DE L'ÉTAT DE COMMERÇANT; 1 vol. in-8.** 1789, par *Anquetil du Perron*.

Ouvrage plein de vues commerciales très judicieuses.

**OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE DU COMMERCE DE NORMANDIE, SUR LE TRAITÉ DE COMMERCE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.** 1 vol. in-8. 1788.

Protestation modérée contre le traité de 1786. On y demandait des primes pour les produits manufacturés et la libre entrée des matières premières.

**LETTRE A LA CHAMBRE DU COMMERCE DE NORMANDIE, SUR LE MÉMOIRE QU'ELLE A PUBLIÉ RELATIVEMENT AU TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ANGLETERRE.** 1 vol. in-8. 1788.

Commentaire plein de faits curieux sur les conséquences du traité de commerce de 1786 avec l'Angleterre. Cette lettre a pour objet de le défendre.

**DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE, par M. le comte Chaptal, 1819.** 2 vol. in-8.

Inventaire de la richesse nationale mêlé de beaucoup d'erreurs écono-

miques. Le comte Chaptal était partisan de la balance du commerce ; néanmoins sa haute raison lui faisait sentir les inconvéniens des prohibitions.

**DE L'ÉCONOMIE DES ANCIENS GOUVERNEMENS COMPARÉE A CELLE DES GOUVERNEMENS MODERNES**, par M. *Prevost*, Berlin, 1783, in-8.

Ce mémoire renferme quelques particularités curieuses sur l'économie politique des anciens.

**RÉFLEXIONS SUR LE PLAN D'UNE RÉGENCE DES IMPÔTS INDIRECTS RÉUNIS**, par M. *Papillon de Latapy*, Paris, 1805, in 8.

Ce mémoire a pour but de centraliser la perception des impôts indirects, projet réalisé depuis.

**A DICTIONARY, PRACTICAL, THEORETICAL, AND HISTORICAL, OF THE COMMERCE AND COMMERCIAL NAVIGATION ;** by *J.-R. Mac Culloch*. Seconde édition. London, 1834, 4 vol. in-8.

Cette vaste collection de documens renferme plusieurs articles d'une importance telle, qu'on pourrait les considérer comme des ouvrages spéciaux. Tels sont : *l'Esquisse historique de la Compagnie des Indes ; l'Aperçu général sur les Banques*, et une foule d'autres. L'auteur en prépare une troisième édition. Le dictionnaire de M. Mac Culloch a donné l'idée d'une entreprise analogue qui s'exécute en France, sur le même plan, par une société de collaborateurs, sous la direction de M. Guillaumin.

**TABLEAU GÉNÉRAL DU COMMERCE DE L'EUROPE AVEC L'AFRIQUE, LES INDES-ORIENTALES ET L'AMÉRIQUE**, fondé sur les traités de 1763 et 1783. 1 vol. in-8. 1787.

Statistique coloniale dans laquelle se rencontrent quelques vues générales sur le commerce avec l'Amérique.

**ANECDOTE SUR LA VIE POLITIQUE DE BURKE ET SUR SA MORT, RELATIVEMENT A SES RECHERCHES ET A SES CALCULS SUR LES FINANCES ET LE COMMERCE DE LA FRANCE DEPUIS UN SIÈCLE ; AVEC DES RAPPROCHEMENS SUR L'ÉTAT PROGRESSIF DE L'ANGLETERRE, ET SUR LES MOYENS DE RUINER LA NATION FRANÇAISE**, par M. *Papillon Latapy*. 1 vol. in-8 : an VIII.

Ouvrage de circonstance, composé sous l'influence des préjugés de la

balance du commerce. C'est un manifeste véhément contre l'Angleterre, digne d'être connu comme un échantillon des idées économiques du temps. Il s'y trouve d'ailleurs quelques bonnes idées.

**RECHERCHES ET CONSIDÉRATIONS SUR LA POPULATION DE LA FRANCE**, par M. *Moheau*. Paris, 1778. in-8.

Déclamation mêlée de quelques faits curieux sur l'insalubrité des métiers.

**RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES SUR L'IMPOT**, où l'on discute les principes des *économistes* et où l'on indique un plan de perception patriotique, par *Jérôme Tifaut Delanoue*; in-8. Paris, 1775.

L'auteur est un adversaire des *économistes*. Homme essentiellement pratique, il opposait, aux théories de ces philosophes, un plan de répartition de l'impôt plus approprié aux ressources des différentes classes de citoyens.

**CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES SUR L'EMPIRE DE LA MER CHEZ LES ANCIENS ET LES MODERNES**, par M. le baron *Malouet*. 1 vol. in-8. 1810.

Pamphlet économique contre l'Angleterre. Ouvrage déplorable d'un homme de beaucoup d'esprit.

**MÉMOIRE SUR LA CONDUITE DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE A L'ÉGARD DES NEUTRES**; 1. vol. in-8. 1810.—Imprimerie impériale.

Manifeste semi-officiel, très digne d'attention, en faveur du blocus continental; attribué à M. d'Hauterive.

**CONSIDÉRATIONS SUR LE CÉLIBAT**, relativement à la politique, à la population et aux bonnes mœurs, par *Poncet de la Grave*. 1 vol. in-8. 1801.

Cet opuscule de 140 pages offre un résumé assez curieux de la législation ancienne et moderne relative aux célibataires.

L'auteur, fougueux apologiste du mariage, a terminé son travail par un projet de loi en vertu duquel les célibataires seraient déclarés incapables d'exercer aucune fonction publique, depuis l'âge de vingt-cinq ans jusqu'à celui de soixante-dix, et de plus, inhabiles à tester et à succéder à leurs pères et mères; tout le reste est de cette force.

**FILATURE, COMMERCE ET PRIX DES LAINES EN ANGLETERRE**,

ou Correspondance sur ces matières, entre MM. *Banks, Arthur Young*, et plusieurs grands *propriétaires* d'Angleterre, traduit de l'anglais par M. C.-P. 1 vol. in-8. 1790.

Détails intéressans sur le commerce des laines.

**BILAN GÉNÉRAL ET RAISONNÉ DE L'ANGLETERRE DEPUIS 1600 JUSQU'A LA FIN DE 1761, ou LETTRE A M. L.-C. D. SUR LE PRODUIT DES TERRES ET DU COMMERCE DE L'ANGLETERRE,** par M. V.-D. M. 1 vol. in-8. 1762.

Pamphlet *économiste* contre le luxe de la Grande-Bretagne. Il y a peu d'instruction à en tirer.

**ANNALES STATISTIQUES DES ÉTATS-UNIS,** par *Adam Seybert*, traduit de l'anglais par Scheffer; 1 vol in-8. 1820.

Recueil utile et plein de documens indispensables pour apprécier avec fruit les relations de l'Europe avec les États-Unis. Le chapitre relatif aux *terres publiques*, ceux des *revenus*, de la *monnaie* et des *dépenses* laissent peu de chose à désirer.

**PROSPECTUS D'UN NOUVEAU DICTIONNAIRE DE COMMERCE,** par M. l'abbé *Morellet*; 1 vol. in-8. 1769.

Le prospectus de l'abbé Morellet a long-temps passé pour un traité d'économie politique. On ne doit cependant le considérer que comme un recueil de définitions généralement nettes et précises des termes usités en matière de commerce, dans leurs rapports avec la science économique. Les travaux préparatoires de son dictionnaire occupèrent l'auteur pendant vingt ans : il n'y renonça qu'au moment où éclata la révolution de 1789. On lui doit encore une *réfutation des dialogues sur le commerce des blés*, de l'abbé Galiani, et une analyse de l'ouvrage sur la *légalisation et le commerce des grains*, par M. Necker.

**L'IMPOT TERRITORIAL ou LA DIXME ROYALE avec tous ses avantages,** par M. *Linguet*; 1 vol. in-8. 1787.

**DU COMMERCE DES GRAINS, nouvelle édition augmentée d'une lettre à M. Tissot, sur le mérite politique et physique du pain et du blé,** par le même, 1789.

Le second de ces écrits est resté célèbre à cause de la philippique de l'auteur contre l'usage du pain, qu'il appelle *un poison lent*. Linguet déclama beaucoup, dans son temps, contre la culture des pommes de terre

qui devaient, selon lui, en se multipliant, acquérir les *propriétés redoutables* du blé. Parmentier, à ses yeux, était un ennemi public.

**THÉORIE ET PRATIQUE DU COMMERCE ET DE LA MARINE**, de don *Géronimo de Ustariz*. Paris, 1753, in-4.

La traduction de cet ouvrage est due à Forbonnais, et quoique l'ouvrage soit plein d'erreurs, nous le considérons comme l'un des plus capables de faire apprécier à sa juste valeur l'économie politique pratiquée en Espagne depuis le règne de Charles-Quint.

**RECHERCHE DES CAUSES DE LA RICHESSE ET DE LA MISÈRE DES PEUPLES CIVILISÉS**, par le baron de *Morogues*; in-4. autographié.

Compilation rédigée en vue de démontrer que les prohibitions sont la base de toute prospérité industrielle, et les progrès de l'instruction populaire la source de tous les fléaux.

L'auteur, qui est d'ailleurs un homme de bien, y fait une rude guerre à l'agiotage. M. le baron de Morogues a publié, en outre, dans le nouveau cours complet d'agriculture de MM. Pourrat frères, un article très remarquable sur le blé, abstraction faite de ses prédilections prohibitives.

**DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET MORALE DE L'ESPÈCE HUMAINE**, par *Herrenschwand*. Londres, 1796. 2 vol. in-4.

**DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE MODERNE, DISCOURS FONDAMENTAL SUR LA POPULATION**. Londres, 1786. in-8, par le même.

Cet auteur appartient à l'école allemande, agricole et administrative; il forme la transition entre l'école de Quesnay et celle d'Adam Smith. On peut le considérer comme un philanthrope imbu des doctrines de Mirabeau le père, plutôt que comme un observateur exact des faits sur lesquels reposent aujourd'hui les vraies théories de la science. Quoique Allemand, il a écrit en français. Son livre de *la Population*, dédié à Louis XVI, fourmille de paradoxes sur le luxe; on n'en saurait tirer aujourd'hui aucun résultat avantageux.

**DU GOUVERNEMENT CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS AVEC LE COMMERCE**, ou de l'Administration commerciale opposée à l'économie politique; par *F.-L.-A. Ferrier*. Paris, 1821. in-8.

C'est le Zoïle de l'école d'Adam Smith, et le Pindare de la douane, où il a occupé un emploi avantageux. Il écrit avec esprit, et ses argumens ne



manquent pas d'une certaine verde ; mais ils s'évanouissent devant le plus léger examen. C'est un économiste de bureau.

**STORIA DEL COMMERCIO E DELLA NAVIGAZIONE**, dal principio del mondo sino a giorni nostri di *Michele de Jorio*. Napoli, 1778.

Longue et fastidieuse compilation fort au dessous de l'ouvrage de l'évêque d'Avranches (M. Huet), sur le même sujet.

**DE LA DÉFENSE ET DU PRODUIT DES CANAUX ET DES CHEMINS DE FER**, De l'influence des voies de communication sur la prospérité industrielle de la France ; par M. le comte *Pillet-Will*. Paris, 1837. 2 vol. in-4., dont un de planches.

Plaidoyer très savant en faveur des canaux contre les chemins de fer ; principalement digne d'intérêt parcequ'il s'appuie toujours sur des calculs. Le temps seul peut lui donner tort ou raison, car les expériences ne sont pas faites ; mais elles se font tous les jours.

**RECUEIL DES RÉGLEMENS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS**, concernant les Manufactures et Fabriques du Royaume. Paris, 1730. in-4. 7 vol.

Recueil immense et pourtant incomplet. C'est d'ailleurs le meilleur à consulter pour l'intelligence de toutes les questions relatives à l'industrie.

**ESSAI SUR LA MARINE ET SUR LE COMMERCE**, par *M. D\*\**. Amsterdam, 1743, in-12.

Quelques détails intéressans sur l'un et l'autre sujet. Ils auraient moins de prix aujourd'hui.

**RÉFLEXIONS SUR LA NÉCESSITÉ DE COMPRENDRE L'ÉTUDE DU COMMERCE ET DES FINANCES DANS CELLE DE LA POLITIQUE**. Amsterdam, 1756, in-12.

Nécessité que nous n'avons pas encore suffisamment comprise en 1837. Ce livre serait curieux à réimprimer.

**RÉTABLISSEMENT DES MANUFACTURES ET DU COMMERCE D'ESPAGNE** ; traduit de l'espagnol, de *D. Bernardo de Ulloa*. Amsterdam, 1753, in-12.

Bon livre à consulter sur la décadence industrielle et commerciale de

l'Espagne, et sur toutes les questions d'économie politique qui s'y rattachent.

**ENGLAND'S TREASURE BY FOREIGN TRADE, Or the balance of our foreign trade is the rule of our treasure.** By *Thomas Mun*. London, 1664, in-12.

L'un des plus ingénieux et des plus classiques défenseurs du système mercantile. Ses successeurs n'ont fait que répéter ses argumens.

**HISTOIRE DES GRANDS CHEMINS DE L'EMPIRE ROMAIN,** Contenant l'origine, progrès et étendue quasi-incroyable des chemins militaires pavés, depuis la ville de Rome jusques aux extrémités de son empire ; par *Nicolas Bergier*. Bruxelles, 1728. 2 vol. in-4.

C'est l'ouvrage le plus complet qui existe sur le système des communications chez les Romains, et l'économiste n'y trouve pas moins à profiter que l'ingénieur.

**RÉSUMÉ DES MÉMOIRES** qui ont concouru pour le prix accordé en l'année 1777, par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Châlons-sur-Marne, et dont le sujet était : *Les moyens de détruire la mendicité en France, en rendant les mendiants utiles à l'État, sans les rendre malheureux.* 1 vol. in-8. 1779.

Excellent livre, bien supérieur encore à tous les essais tentés de nos jours. Le style en est un peu déclamatoire ; mais l'ouvrage est rempli de vues ingénieuses et de faits spéciaux qu'on ne saurait trop méditer.

**L'EUROPE ET SES COLONIES** en décembre 1819. 2 vol. in-8. Paris, 1820, signé à la fin du second volume par un *cosmopolite*.

Ce cosmopolite paraît profondément imbu des préjugés haineux qui ont long-temps régné parmi nous contre la nation Anglaise, et il est à regretter que ses préoccupations à cet égard lui aient fait commettre de graves erreurs. Son livre est très inférieur en mérite à celui de lord Brougham sur le même sujet.

**MÉMOIRES DE JEAN DE WITT.** La Haye, 1709, in-12.

Les mémoires de ce grand publiciste ont obtenu depuis leur publication une espèce de succès religieux. L'auteur y a signalé, avec une supériorité digne de sa longue expérience, les causes de la prospérité et de la décadence des nations, principalement de la Hollande, si ingrate envers lui.

**(ORIGINE E PROGRESSI DEL CITTADINO ROMANO, par Duni.**

Cet ouvrage, plein de sagacité et d'érudition, offre des vues très ingénieuses sur l'état social des Romains.

**HISTOIRE CRITIQUE DU GOUVERNEMENT ROMAIN, par l'abbé Bignon.**

Moins profond que le précédent, ce livre mérite aussi d'être étudié.

**ÉTAT DES PAUVRES OU HISTOIRE DES CLASSES TRAVAILLANTES DE LA SOCIÉTÉ EN ANGLETERRE, depuis la conquête jusqu'à l'époque actuelle, etc.; extrait de l'ouvrage publié en anglais par sir Morton Eden; par Larochefoucauld-Liancourt. Paris, an VIII, in-8.**

Cet extrait aurait dû propager davantage la connaissance du livre qui est excellent, et qui devrait servir de modèle à toutes les recherches sur l'état des pauvres. Malheureusement l'ouvrage de sir Fr.-Morton Eden n'a pas moins de trois volumes in-4°. Londres, 1797.

**AN INQUIRY INTO THE COLONIAL POLICY OF THE EUROPEAN POWERS, par Henry, aujourd'hui lord Brougham, 2 vol. in-8. 1808.**

Lord Brougham a porté, sur la politique des Européens envers leurs colonies, ce coup-d'œil ferme et sûr qui caractérise particulièrement son talent.

La plupart des événemens qui ont amené l'émancipation coloniale sont prévus dans son ouvrage, le plus remarquable peut-être de tous ceux du noble lord.

**DE LA DISETTE ET DE LA SURABONDANCE EN FRANCE; des moyens de prévenir l'une, en mettant l'autre à profit, et d'empêcher les trop grandes variations dans le prix des grains; par P. Laboulinière. Paris, 1821, 2 vol. in-8.**

Travail consciencieux d'un magistrat éclairé. L'auteur a été sous-préfet à Etampes, ville d'approvisionnement et de céréales, et il a pu étudier d'une manière spéciale le côté pratique de la question des grains.

**DE L'ÉTAT ET DU SORT DES COLONIES DES ANCIENS PEUPLES. Philadelphie, 1779. in-8.**

Les colonies des anciens sont trop jugées, dans cet ouvrage, avec les préjugés des modernes.

**PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE**, par *A. de Carrion-Nisas* fils. Paris, 1825. in-12.

L'auteur n'expose qu'une partie des principes de cette science ; mais il explique, chemin faisant, plusieurs événemens financiers dont les causes étaient jusqu'à ce jour mal connues. Ce manuel renferme un précis historique de la Banque de France.

**CONSIDÉRATIONS SUR LE COMMERCE**, et en particulier sur les Compagnies, Sociétés et Maîtrises. Amsterdam, 1758, in-12.

Généralités banales, où brillent, çà et là quelques éclairs de talent et quelques vues généreuses sur la liberté de l'industrie.

Document intéressant, seulement sous le point de vue historique.

**ESSAI POLITIQUE SUR LE REVENU PUBLIC** des peuples de l'antiquité, du moyen-âge, des siècles modernes, et spécialement de la France et de l'Angleterre, depuis le 15<sup>e</sup> siècle jusqu'au 19<sup>e</sup> ; par *M. Charles Ganilh*. Paris, 1806, 2 vol. in-8.

**DES SYSTÈMES D'ÉCONOMIE POLITIQUE**, de leurs inconvéniens, de leurs avantages, et de la doctrine la plus favorable aux progrès de la richesse des nations, par *le même*. Paris, 1809, 2 vol. in-8.

**THÉORIE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE**, 2 vol. in-8. 1816, par *le même*.

**DE LA SCIENCE DES FINANCES**, 1 vol. 1824, par *le même*.

**DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE**, in-8. 1826, par *le même*.

*M. Ganilh* était un économiste laborieux ; mais tous ses écrits ont quelque chose de vague et d'incomplet qui a nuï à leur succès auprès des hommes spéciaux. Le meilleur de ses ouvrages est son résumé *Des systèmes en économie politique* ; le plus mauvais est son *Dictionnaire*, œuvre indigne de lui.

**DISSERTAZIONE SOPRA LE POSTE DEGLI ANTICHI. FIRENZE**, in-4.

Indications utiles sur les moyens de communication des anciens ; mais l'ouvrage est très inférieur à celui de Bergier.

**REVUE BRITANNIQUE**, ou Choix d'articles tirés des meilleurs écrits périodiques de la Grande-Bretagne.

Ce recueil, aujourd'hui composé de soixante-dix volumes, a publié plusieurs séries d'articles, très remarquables, sur diverses questions d'économie politique. Nous citerons les titres des plus importants.

*Première série.*—Produits comparés des taxes élevées et des petites taxes. — Propositions ministérielles sur la réduction des droits de douanes. — Des dettes fondées. — Du produit des droits imposés sur le café. — Des colonies et du système colonial. — Du droit d'ainesse et des substitutions. — Du travail libre et de celui des esclaves. — Des institutions de charité. — Principes d'économie politique de Mac Culloch. — De l'émigration. — Les pauvres d'Irlande. — Situation commerciale et financière de l'Angleterre. — Histoire et principes des assurances sur la vie. — Du meilleur système d'emprunts publics. — Moyens d'assurer le bien-être des classes inférieures. — Communautés industrielles et agricoles. — Situation comparée des finances anglaises et de celles des principales puissances du continent. — Observations sur le commerce de la Chine. — De la liberté du commerce. — De la dernière crise commerciale. — Commerce des grains. — Commerce de la mer du Sud. — Retour de la prospérité commerciale en Angleterre. — Politique commerciale et douanes de la France. — Diminution du produit des mines d'or et d'argent, et influence de cette diminution sur le commerce du monde. — Du transport par les canaux, les routes à rainures et les voitures à vapeur. — Des ouvriers et des machines en France. — Exploitation des mines du Nouveau-Monde. — Observations sur les progrès de la navigation par la vapeur. — Industrie comparée de la France et de l'Angleterre. — Exploitation des mines de Cornouailles et de celles de l'Amérique. — Commencement, progrès, état actuel et avenir des fabriques de coton en Angleterre. — Activité industrielle de l'Angleterre en 1828. — Des routes et de la manière de les construire. — Condition du peuple des campagnes en Angleterre.

*Deuxième série.* — Naissance, progrès et décadence du commerce et de la prospérité de la Hollande. — La banque d'Angleterre et les banques d'Écosse. — Les pauvres de la Grande-Bretagne. — Le Bilan de la guerre et des émeutes. — Rapprochemens entre les dépenses publiques de la France et celles des États-Unis. — Des différens systèmes de colonisation, de leurs

causes et de leurs résultats.—Des causes de la détresse de la population rurale en Angleterre, et des moyens d'y porter remède.— Colonisation des noirs libres des États-Unis.

*Troisième série.*—Des routes et des voitures publiques de la Grande-Bretagne.—De la banque et de la prorogation de son privilège.—Des avantages et des inconvéniens que présentent les divers systèmes de communication par la vapeur avec l'Inde.—Accroissement comparé de la population productive et improductive de la Grande-Bretagne.—Des manufactures de coton en France et en Angleterre.—Des frais de culture et des produits de la terre dans la G.-Bretagne.—De la production du sucre sans le concours des esclaves.—Bilan comparé des banques de France et d'Angleterre.—Richesse commerciale, industrielle et agricole de la Grande-Bretagne.—De l'impôt en Angleterre.—Des chemins de fer, des canaux et des voitures à vapeur sur les routes ordinaires.—De l'émancipation de l'Inde et de son avenir politique et commercial.—Des lois sur les céréales et de la liberté du commerce.—Des rapports commerciaux de la France et de l'Angleterre.—Des banques et du papier-monnaie aux États-Unis.—Des divers systèmes d'assurances sur la vie en France et en Angleterre.—De l'exubérance de la population et des capitaux en Angleterre et des moyens de les utiliser. Des chemins de fer et de leur influence sur l'accroissement de la valeur des propriétés rurales.—Origine et progrès des manufactures de coton en Angleterre.—Des routes et des chemins de fer en France et des moyens de les améliorer.—Progrès commercial et industriel de la Prusse et de la Confédération germanique.—Des causes du développement de l'industrie dans la Grande-Bretagne.—Les bateaux à vapeur sur le Danube.—Des annonces et de leurs rapports avec les beaux-arts, le commerce et la navigation.—De l'esclavage, de son origine et de ses résultats chez les peuples anciens et des modernes.

**DE LA BOURSE ET DES SPÉCULATIONS SUR LES EFFETS PUBLICS**, par A.-S.-G. *Coffinières*. Paris, 1824, in-8.

Honorable protestation contre les abus de l'agiotage, qui a eu le sort de toutes les protestations précédentes. Ce sera un ouvrage intéressant à consulter, le jour où l'on voudra sérieusement mettre un terme au bri-

gaudage des spéculations de bourse. La législation sur la matière y est résumée avec ordre.

**CONSIDÉRATIONS SUR LES RICHESSES ET LE LUXE.** Amsterdam, 1789, in-8.

Pamphlet contre l'abbé Terray. Il s'y trouve des considérations sur les anciens impôts.

**OPINIONS D'UN CRÉANCIER DE L'ÉTAT,** par *Clavière*. Londres, 1789, in-8.

Considérations curieuses sur les emprunts. L'auteur s'y montre fort opposé à toutes les mesures qui avaient pour but l'établissement d'une banque en France; il affirme que les emprunts publics ont tous pris naissance dans les pays républicains, et cette origine l'inquiète. Il écrivait en 1789, il était ministre en 1792, et il est mort sur l'échafaud en 1793.

**INTÉRÊTS DE LA FRANCE DANS L'INDE,** contenant : 1<sup>o</sup> l'indication des titres de propriété de nos possessions d'Asie; 2<sup>o</sup> les époques de nos succès et de nos revers dans ces contrées; 3<sup>o</sup> les actes relatifs à la rétrocession de nos établissemens après la paix de 1783; par *Labarthe*. Paris, 1816, in-8.

Excellent résumé des événemens, hélas! trop rapides, qui nous ont réduits, dans l'Inde, à la triste position que nous y occupons aujourd'hui.

**RECHERCHES SUR LES VRAIES CAUSES DE LA MISÈRE ET DE LA FÉLICITÉ PUBLIQUE,** ou de la Population et des subsistances. Paris, 1815, in-8.

Adversaire de Malthus, il réfute fort bien les prétendus avantages du célibat, préconisé par l'économiste anglais.

**PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DE LA COMMISSION INSTITUÉE POUR EXAMINER LES IMPÔTS SUR LES BOISSONS,** in-8.

Lorsqu'après la révolution de 1830, un cri général s'éleva contre les impôts indirects, le gouvernement nomma une commission chargée d'examiner s'il n'y aurait pas moyen de réduire la taxe des boissons; cette commission, composée d'hommes spéciaux, délibéra long-temps sur le meilleur parti à prendre à cet égard.

La collection de ses procès-verbaux forme un traité digne d'attention sur la question, si délicate en France, de l'impôt des boissons.

**THE HISTORY OF THE PUBLIC REVENUE OF THE BRITISH EMPIRE**, by *John Sinclair*, Esq. London, 1785, in-4.

Ouvrage moins clair et moins précis que celui de Robert Hamilton, mais digne de considération par la libéralité de ses doctrines.

**EXPOSÉ DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LOCALE DES FINANCES DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE**, contenant des documens sur l'échiquier, la dette nationale, les banques, la navigation, les consommations, etc.; sur le produit et l'emploi des contributions, droits, taxes, péages et émolumens perçus par l'administration de l'état, le clergé, la magistrature, les comtés, etc. etc.; par *M. A. Bailly*. Paris, 1837, 2 vol. in-8.

Excellent ouvrage, le plus complet qui existe sur l'administration des finances de la Grande-Bretagne. L'auteur est un homme spécial qui a puisé aux sources et qui est digne de toute confiance. Nous lui devons une *Histoire financière de la France* jusqu'en 1789, en deux volumes.

**MAGIA DEL CREDITO SVELATA**, istituzione fondamentale di pubblica utilità, da *Giuseppe de Welz*. Napoli, 1824, 2 vol. in-4.

M. de Welz est le premier économiste italien qui ait arboré avec hardiesse le drapeau du crédit. Quoique ses idées à cet égard soient exagérées, au point de lui faire dire que le crédit multiplie réellement les capitaux, il n'en a pas moins rendu un véritable service à la science, en appelant l'attention de ses concitoyens sur les avantages d'un système de circulation mieux entendu.

Son livre contient des notices sur tous les ministres des finances en France et en Angleterre depuis plus de trois cents ans.

**AN INQUIRY INTO THE NATURE AND EFFECTS OF THE PAPER CREDIT OF THE GREAT-BRITAIN**, by *Henry Thornton*. London, 1802, in-8.

- Brochure de circonstance, publiée à l'appui de la suspension des paiemens en espèces de la banque d'Angleterre.

C'est un plaidoyer spécieux en faveur du papier-monnaie; mais il renferme, sur le crédit, des considérations profondes que Ricardo lui-même n'aurait pas désavouées.

Cette brochure est devenue fort rare.

**DES FINANCES D'ANGLETERRE**, par *Henri Lasalle*. 1 vol. in-8, 1803.



Livre utile en son temps, dépassé, depuis lors, par les ouvrages de sir Henry Parnell, de M. Pebrer et de M. Bailly.

**DU COMMERCE ET DE LA COMPAGNIE DES INDES**, par *Dupont*. 1769, 1 vol. in-8, deuxième édition, augmentée de l'histoire du système de Law.

L'un des meilleurs écrits sur le système de Law.

La question du commerce des Indes n'est traitée qu'accessoirement dans cet ouvrage.

**MÉMOIRE SUR LA COMPAGNIE DES INDES**, par M. le comte de *Lauraguais*; 1 vol. in-8, 1770.

C'est un examen passionné du système de Law, le plus court et l'un des plus curieux de tous.

**DISCOURS SUR LES FINANCES, LE COMMERCE, LA MARINE ET LES COLONIES**; 1 vol. in-8, 1802.

Ouvrage utile à consulter, principalement sur les questions de navigation, et sur les relations à établir entre la marine militaire et la marine marchande.

Beaucoup d'erreurs en matière d'impôts: l'auteur ne voulait pas d'impôt foncier.

**ÉTAT ACTUEL DE LA GRANDE-BRETAGNE**, par *Arthur O'Connor*; 1 vol. in-8, 1804.

Détails curieux sur la suspension des paiemens de la banque d'Angleterre, suspension que l'auteur qualifie de *faillite*. M. O'Connor est un patriote irlandais proscrit par suite des troubles de son pays.

**RECHERCHES SUR L'ORIGINE, LES PROGRÈS, LE RACHAT, L'ÉTAT ACTUEL ET LA RÉGIE DE LA DETTE NATIONALE DE LA GRANDE-BRETAGNE**; par *Robert Hamilton*, traduit de l'anglais par Henri Lasalle. Paris, 1817, in-8.

L'un des meilleurs ouvrages qui aient été écrits sur la matière. Il est consulté tous les jours comme un document officiel, quoiqu'il ne le soit pas.

**HISTOIRE FINANCIÈRE ET STATISTIQUE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE**, avec un exposé du système actuel de l'impôt, suivi d'un plan pratique pour la liquidation de la dette; ou Impôts, revenus,

dépenses, dettes, forces et richesses de l'empire britannique et de ses nombreuses colonies dans toutes les parties du monde; par *Pablo Pebrer*, traduit de l'anglais par M. Jacobi. Paris et Londres, 1834, 2 vol. in-8.

Précieuse collection de documens statistiques les plus nécessaires à l'étude de la constitution économique de la Grande-Bretagne. On peut les considérer comme le complément du *tableau* de Baërt, et de l'*Histoire d'Angleterre*, par M. de Montvéran. J'aurais plus de confiance dans l'ouvrage de M. Bailly, sur le même sujet.

**RÉFLEXIONS POLITIQUE SUR LES FINANCES ET LE COMMERCE**, par *Dutot*. La Haye, 1738, in-12, 2 vol.

Dutot est l'écrivain qui a analysé avec le plus de profondeur le système de Law et les causes de sa chute. Son livre est d'une clarté admirable et il renferme sur le crédit des réflexions dignes d'être méditées par tous les hommes qui désirent approfondir la science difficile des finances.

**ÉTUDE DU CRÉDIT PUBLIC ET DES DETTES PUBLIQUES**, par *L.-C.-A. Dufresne Saint-Léon*. Paris, 1824, in-8.

L'un des meilleurs ouvrages élémentaires que nous possédions sur la science pratique des finances. Il est écrit avec un talent de style et une netteté de vues bien rares dans ces sortes de matières.

L'auteur avait été employé pendant long-temps dans les bureaux du trésor, et son livre est le fruit de sa haute expérience.

**REPORT FROM THE COMMITTEE OF SECRECY ON THE BANK OF ENGLAND CHARTER**, in-folio de 486 pages, avec un supplément, imprimé à Londres en 1832 par ordre du Parlement.

C'est l'enquête qui fut ordonnée à l'occasion de l'expiration du privilège de la banque d'Angleterre. On y trouve les renseignemens les plus circonstanciés sur toutes les opérations de cet établissement. Peu de livres dévoilent mieux les mystères de la constitution financière des Anglais.

**ŒUVRES DE J. LAW**, contenant les principes sur le numéraire, le commerce, le crédit et les banques. Paris, 1790, in-8.

Cet unique volume renferme tous les écrits de Law.

Ses lettres sur les banques devraient être le *vade-mecum* de tous ceux qui commencent l'étude des questions financières en économie politique.

Ses *Considérations sur le numéraire* sont un véritable chef-d'œuvre qui n'a pas même été surpassé par les belles analyses d'Adam Smith.

Law était un homme, de génie, dont le seul tort a été de naître cent ans trop tôt.

**HISTOIRE DU SYSTÈME DES FINANCES SOUS LA MINORITÉ DE LOUIS XV, PENDANT LES ANNÉES 1719 et 1720, par *Duverney*.**

C'est la chronique la plus curieuse de l'agiotage et des agioteurs, pendant toute la durée du système de Law.

**DE LAW ET DE SON SYSTÈME DE FINANCES, par *M. Thiers*;**  
1 vol. in-8, dans l'Encyclopédie Progressive.

Cet article est sans contredit le plus beau morceau de critique historique qui ait été écrit sur Law. Nulle part le système n'a été plus clairement exposé, et avec une fidélité plus scrupuleuse.

**HISTOIRE FINANCIÈRE DE LA FRANCE, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'année 1828, par *J. Bresson*.** Paris, 1829, 2 vol. in-8.

Revue concise et rapide de nos fastes financiers : expose les faits, néglige les causes. Bon à consulter.

**LE SECRET DES FINANCES DE FRANCE, découvert et départi en 3 livres, par *N. Froumentau*;** in-12. 1581. Sans nom de ville.

C'est le procès-verbal des pillages et des dévastations de la guerre civile, pendant les querelles de religion qui ont désolé la France avant l'avènement définitif de Henri IV. L'auteur y fait avec un sang-froid inaltérable le dénombrement des victimes qui ont succombé, par toutes les provinces, aux violences des gens de guerre. On n'y lit jamais que ces mots sinistres : *tant de pendus, tant de brûlés*, comme si c'était chose naturelle. La bonne édition, celle qui porte le nom de l'auteur, est assez rare.

**TRAITÉ DES FINANCES ET DE LA FAUSSE MONNAIE DES ROMAINS, de *M. Chassipol*, auquel on a adjoint une DISSERTATION SUR LA MANIÈRE DE DISCERNER LES MÉDAILLES ANTIQUES D'AVEC LES CONTREFAITES, par *M. Beauvais*.** Paris, 1740, in-12.

Ce petit traité fut commandé par Colbert, désireux de connaître le système financier des Romains. On y trouve quelques faits précieux.

**DE LA RÉFORME FINANCIÈRE EN ANGLETERRE, par *sir Henry Parnell*, traduit de l'anglais par Benjamin Laroche.** Paris, 1832, in-8.

Vaste et savante revue des institutions économiques de l'Angleterre, par un homme qui les connaît bien.

C'est le programme des réformes que l'administration anglaise exécute chaque jour avec une persévérance et une justesse de vues si remarquables.

L'auteur est aujourd'hui ministre.

**EXPOSÉ DES PRINCIPES ÉLÉMENTAIRES ET RAISONNÉS SUR LE MEILLEUR SYSTÈME D'EMPRUNTS PUBLICS, et sur le meilleur mode d'amortissement, précédé de notions générales et spéciales sur la dette publique, par J.-B. Juvigny.** Paris, 1833, in-8.

C'est un excellent livre élémentaire pour l'éducation des hommes qui ne comprennent rien aux affaires de bourse.

**CONVERSATIONS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE, par Mme Marcet.** 1 vol. in-8.

« C'est la seule femme, disait M. Say, qui ait écrit sur l'économie politique, et elle s'y est montrée supérieure à beaucoup d'hommes ; » mais à cette époque, M<sup>lle</sup> Henriette Martineau n'avait pas encore publié ses huit volumes de *Contes sur l'économie politique*, dont il a paru une traduction française.

On attribue à Mme Marcet de Genève un autre ouvrage élémentaire d'économie politique, intitulé :

**JOHN HOPKINS'S NOTIONS ON POLITICAL ECONOMY, by the author of « Conversations on political economy. »** London, 1833, in-12.

C'est un petit manuel de l'économie politique, sous une forme simple et familière, digne aussi d'intérêt par sa netteté qui n'exclut pas la profondeur.

**MÉMOIRE SUR LE CRÉDIT PUBLIC, par M. Papiou.** Tours, 1808, in-8.

Ce mémoire a été présenté à Napoléon. Il ne renferme rien d'intéressant.

**QUELLE INFLUENCE ONT LES DIVERSES ESPÈCES D'IMPÔTS SUR LA MORALITÉ, L'ACTIVITÉ ET L'INDUSTRIE DES PEUPLES? par M. de Monthion.** Paris, 1808, in-8.

**PARTICULARITÉS SUR LES MINISTRES DES FINANCES par le même.**

Honnête homme par excellence, toujours instructif, toujours ingénieux, même quand il se trompe; mais il se trompe rarement.

Le premier de ces deux ouvrages reviendra naturellement à l'ordre du jour, toutes les fois qu'on s'occupera de la réforme des impôts.

**ESSAI SUR L'ÉTAT ACTUEL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES ET DE LA RICHESSE NATIONALE DE LA GRANDE-BRETAGNE, par Frédéric Gentz. Londres, Hambourg, 1800, in-8.**

Bon livre, principes droits; applications nettes à l'administration des états.

L'ouvrage n'a que 275 pages, et il est empreint d'une partialité évidente pour l'Angleterre; mais il a la valeur de dix volumes, et son étude est de plus grand intérêt pour un Français.

**ORIGINE DES POSTES CHEZ LES ANCIENS ET CHEZ LES MODERNES, par M. Lequin de la Neuville. Paris, 1708, in-12.**

Ce livre contient quelques particularités intéressantes sur le sujet; mais on n'y trouve pas le moindre aperçu sur les conséquences des améliorations obtenues.

**DOUTES PROPOSÉS AUX PHILOSOPHES ÉCONOMISTES, par l'abbé de Mably. Paris, 1768, in-12.**

Mably avait parfaitement compris en quoi la doctrine des économistes était erronée; mais il ne lui était pas possible de le leur démontrer. Cet honneur appartient exclusivement à Smith.

**DE L'ORDRE SOCIAL, ouvrage suivi d'un traité élémentaire sur la valeur, l'argent, la circulation, l'industrie et le commerce intérieur et extérieur, par M. Le Trosne. Paris, 1777, in-8.**

**DE L'INTÉRÊT SOCIAL, par le même, 1 vol. in-8. 1777.**

Le second ouvrage est plus spécialement consacré à l'économie politique que le premier.

Tous deux appartiennent à l'école économiste; mais le premier se rattache davantage à la politique sociale.

DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE ET DE LA RÉFORME DE L'IMPÔT, par le même. Bâle, 1788, 2 vol. in-8.

Application des doctrines *économistes* à la réforme de l'impôt. On sait que l'utopie des économistes était le remplacement de tous les impôts par un impôt unique sur la terre.

ÉLÉMENTS DE LA POLITIQUE, ou recherche des vrais principes de l'économie sociale, par le comte du Buat. Londres, 1773, 6 vol. in-8.

Fatras *économiste* en six volumes, entremêlé de dialogues où se trouvent souvent traitées d'une manière neuve et originale pour le temps, une foule de questions aujourd'hui résolues.

PHYSIOCRATIE, ou constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain; recueil publié par Dupont. Leyde et Paris, 1768, in-8.

C'est l'analyse de la fameuse formule arithmétique du *Tableau économique* de Quesnay, suivie du commentaire des *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*, par le même.

On peut considérer ce livre comme le *catéchisme* de la secte *économiste*.

La *Formule arithmétique* n'y est point; mais elle a été imprimée textuellement dans l'ouvrage de Mirabeau le père, intitulé : *l'Ami des hommes*.

ÉCLAIRCISSEMENTS DEMANDÉS A M. N\*\*, SUR SES PRINCIPES ÉCONOMIQUES, ET SUR SES PROJETS DE LÉGISLATION; au nom des propriétaires fonciers et des cultivateurs français, par M. l'abbé Baudeau. 1775, in-8.

Doctrinaire *économiste*, l'un des plus fervens sectateurs de cette école, et l'un de ceux qui en ont le mieux exposé les principes.

L'abbé Baudeau a publié sous le titre d'*Éphémérides du citoyen*, un recueil consacré aux matières d'économie politique, selon les idées de Quesnay.

DISSERTATION SUR L'ÉTAT DU COMMERCE EN FRANCE DEPUIS HUGUES-CAPET JUSQU'À FRANÇOIS I<sup>er</sup>. par M. Cliquot Blervache. Paris, 1766, in-8.

Ouvrage un peu lourd. On y trouve quelques faits à recueillir.

**RÉFLEXIONS SUR LA RICHESSE FUTURE DE LA FRANCE**, et sur la direction qu'il convient de donner à la prospérité du royaume, par *M. le vicomte d'Harcourt*. Paris, 1826, in-8.

Cet ouvrage renferme quelques vues utiles.

L'auteur y soutient la possibilité d'employer les troupes aux travaux publics; il n'est pas très grand partisan du commerce extérieur, mais en revanche il se montre très favorable à l'entretien d'une dette fondée, comme moyen de rallier les rentiers à la fortune du gouvernement. On a vu, en 1830, de quel secours était ce renfort.

**TRAITÉ DES RICHESSES**, par *M. Isnard*. Londres et Lausanne, 1781, 2 vol. in-8.

Adversaire des *économistes*; un peu déclamateur comme eux.

Quelques détails attachans sur certains points de l'économie politique des anciens, notamment sur leurs impôts.

**ANGLIA RESTAURATA : OF THE advantages of smuggling wool from England and Ireland to France, etc.**, by *Cheshire*. London, 1727, in-4.

Curieuses révélations sur la manière dont l'industrie des laines s'est échappée de l'Angleterre.

**POPULAR POLITICAL ECONOMY**, four lectures delivered at the London mechanics institution, by *Thomas Hodgskin*. London, 1827, in-8.

Modèle bon à connaître, de la manière dont les Anglais ont simplifié pour les classes laborieuses les plus hautes questions de l'économie politique.

**A BRIEF ESSAY ON THE advantages and disadvantages which respectively attend France and Great-Britain, with regard to Trade, with some proposals for removing the principal disadvantages of Great Britain in a new method;** by *Josiah Tucker*. The third edition. London, 1753, in-8.

Ouvrage très remarquable par la libéralité de ses doctrines. On y ressent déjà l'influence exercée sur les progrès de la science par les économistes français. Tucker avait été en relation avec plusieurs

d'entre eux, et quoique son livre soit fortement empreint d'égoïsme national, il y fait de grands sacrifices aux nouvelles doctrines.

**PAPER AGAINST GOLD : or the History and Mystery of the bank of England; by William Cobbett.** London, 1821, 4<sup>e</sup> édition.

Ce pamphlet de 470 pages est étincelant de verve et de vigueur contre la banque d'Angleterre et contre le système des dettes fondées.

Jamais les questions de finances n'ont été traitées avec un tel luxe de savoir, de raillerie, de colère et de raison.

Ce livre se compose d'une série de lettres, comparables aux *Lettres provinciales* de Pascal, à celles de Junius et aux mémoires de Beaumarchais. C'est un chef-d'œuvre de style et de discussion; les exemplaires en sont assez rares.

**THE HISTORY AND PRINCIPLES OF BANKING; by James William Gilbert,** seconde édition. London, 1835. in-8.

La meilleure histoire que nous ayons de la formation des banques européennes. L'auteur a trop légèrement parlé de celles de Venise, de Gènes, d'Hambourg et d'Amsterdam; mais on peut compléter cette étude par la lecture des notes que le sénateur Garnier a jointes à sa traduction de Smith, par les notes qui accompagnent l'ouvrage de Storch, et par les écrits de J.-B. Say.

Le livre de M. Gilbert servira principalement à bien connaître l'organisation de la banque d'Angleterre.

**ESSAYS AND TREATISES ON SEVERAL SUBJECTS; by David Hume,** a new edition. Basil, 1793, 2 vol. in-8.

Les *Essais* de Hume renferment une partie purement philosophique et une partie économique. La seconde, qui est la seule dont nous ayons à parler ici, se compose de plusieurs chapitres sans liaison entre eux, mais remarquables par la clarté du style et la solidité des déductions. Les plus intéressans sont relatifs à la monnaie, au crédit public, à la population des anciens états.

**CONSIDÉRATIONS SUR LES CHEMINS DE FER; par M. J. Cordier.** Paris, 1830, in-8.

L'un des premiers ouvrages, si ce n'est le premier, qui ait fait comprendre en France l'importance des chemins de fer.

**A SHORT VIEW OF THE RISE, PROGRESS AND ESTABLISH-**



**MENT OF THE WOOLLEN MANUFACTURES IN ENGLAND ;** etc. London, 1753, in-8.

Ce livre renferme quelques documens curieux sur les premières mesures adoptées en Angleterre en faveur de l'industrie des laines.

**AN ESSAY ON THE HISTORY OF CIVIL SOCIETY ;** par *Adam Fergusson*. Bâle et Paris, 1789, in-8.

Ce livre appartient plutôt à la philosophie de l'histoire qu'à l'histoire de l'économie politique. Son meilleur chapitre, celui dans lequel il retrace les avantages de la division du travail, peut passer pour une inspiration d'Adam Smith.

**MÉMOIRE SUR LES FINANCES**, contenant un moyen certain pour rembourser la masse de la dette de l'État et assurer la diminution des impôts. Paris, 1774, in-8.

**OBSERVATIONS POLITIQUES ET MORALES DE FINANCES ET DE COMMERCE**, ou examen approfondi d'un ouvrage de M. R... de Genève, sur l'emprunt et l'impôt. Lausanne, 1780, in-8.

**LETTRES SUR L'EMPRUNT ET L'IMPOT ;** par *Rilliet de Salsure*. 1779, in-8.

Ces trois écrits sont importants à consulter, sur des questions aujourd'hui résolues, comme des échantillons des rêves de nos pères.

**DÉFENSE DE L'USURE**, ou Lettres sur les inconvéniens des lois qui fixent le taux de l'intérêt de l'argent ; par *Jérémie Bentham*. Paris, 1828, in-8.

C'est le chef-d'œuvre de Bentham ; jamais plus d'esprit ne fut mis au service de la raison. Ce qui nous étonne, c'est que nos absurdes lois sur l'usure aient survécu à ce coup. Turgot lui-même n'avait pas frappé si fort.

**DE L'EMPLOI DE L'ARGENT**, ouvrage dédié au pape Benoît XIV, par le marquis de *Maffei*. Avignon, 1787.

Le marquis de Maffei a essayé de prouver dans ce livre, où il déploie une vaste érudition théologique, que le prêt à intérêt n'a jamais été virtuellement interdit par l'Église. Les argumens qu'il cite en faveur de cette opinion convaincront peut-être ceux qui ont résisté à la logique de Turgot et de Bentham.

**SALMASI DE USURIS LIBER**, Lugduni Batavorum, 1638, in-8.

**DE MODO USURARUM**. Leyde, 1639, in-8.

**DE FOENORE TRAPEZITICO** ; par le même, 1640.

Ces trois ouvrages de Saumaise ont soulevé dans le temps la colère de tous les jurisconsultes. Le savant auteur y soutient avec beaucoup de force la légitimité du prêt à intérêt.

**HISTOIRE GÉNÉRALE DES FINANCES DE FRANCE** depuis le commencement de la monarchie ; pour servir d'introduction à la loi annuelle du budget de l'empire français ; par *M. Arnould*. Paris, 1806, in-4.

Ouvrage médiocre ; il y a dans les pièces justificatives quelques chiffres intéressans à consulter.

**DE LA BALANCE DU COMMERCE** et des relations commerciales extérieures de la France, dans toutes les parties du globe, particulièrement à la fin du règne de Louis XIV, et au moment de la révolution ; le tout appuyé de notes et tables raisonnées, authentiques, sur le commerce et la navigation, la population, le produit territorial et de l'industrie, le prix du blé, le numéraire, le revenu, la dépense et la dette publique de la France à ces deux époques, avec la valeur de ses importations et exportations progressives depuis 1716, jusqu'en 1788 inclusivement. 2 vol. in-8, avec un vol. in-4 de tableaux, par *Arnould*. Paris, 1792.

Consulter les faits cités dans cet ouvrage ; négliger les doctrines.

**SYSTÈME MARITIME ET POLITIQUE DES EUROPÉENS DANS LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE**, fondé sur leurs traités de paix, de commerce et de navigation : 1 vol. in-8. Paris, 1797.

Ouvrage écrit sous la préoccupation du système de la balance du commerce.

**TRAITÉ DE LÉGISLATION**, ou Exposition des lois générales suivant lesquelles les peuples prospèrent, dépérissent, ou restent stationnaires ; par *Charles Comte*. Paris, 1827, 4 vol. in-8.

Le traité de législation de M. Comte est un véritable traité d'économie sociale, dont le 4<sup>e</sup> volume, entièrement consacré à la question de l'esclavage, passe avec raison pour le plus important de l'ouvrage. Nulle part

cette question n'a été approfondie avec une plus grande indépendance de jugement et une plus riche profusion de faits.

**TRAITÉ DE LA PROPRIÉTÉ**; par *M. Charles Comte*. Paris, 1834, 2 vol. in-8.

L'auteur déclare dans sa préface que cet ouvrage n'est que la suite du précédent; il y examine les rapports qui s'établissent naturellement entre les hommes et les choses au moyen desquelles ils peuvent exister. Ce plan lui permet d'examiner les choses et souvent de résoudre une foule de questions économiques qui se rattachent à la propriété.

Le livre est écrit avec clarté, sans aucune prétention de style, et la lecture en est attachante, malgré l'aridité du sujet.

**TRAITÉ DE L'ASSOCIATION DOMESTIQUE AGRICOLE**, par *Ch. Fourier*, 2 vol. in-8. Paris, 1822.

Selon l'auteur, le mal n'est pas dans la nature de l'homme et dans ses penchans natifs; il n'est que dans les circonstances sociales qui, au lieu de ménager à ses penchans un essor heureux et juste, ne leur présentent le plus souvent que des voies de fraude, de lutte et d'iniquité. C'est là une grande et belle idée; mais le livre dans lequel M. Fourier a essayé d'en tirer les conséquences, est écrit dans un style si obscur, avec un néologisme si bizarre et des projets d'association si incompréhensibles, que l'auteur a long-temps été considéré comme un rêveur.

**LE NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL ET SOCIÉTAIRE**, ou invention du procédé d'industrie attrayante et naturelle distribuée en séries passionnées; par *Ch. Fourier*. Paris, 1829, in-8. 1 vol.

Voici comment l'auteur s'exprime dans sa préface: Dès qu'il aura été constaté par cet essai, que le mécanisme nommé phalange de séries passionnées crée l'attraction industrielle, on verra l'imitation aussi rapide que l'éclair: tous les sauvages, tous les nègres de l'Afrique embrasseront l'industrie: on aura, *deux ou trois ans après*, le sucre à l'échange, poids pour poids, contre le blé, et proportionnellement les autres denrées de la zone Torride. Un autre avantage entre mille, sera d'éteindre subitement les dettes publiques en tout pays, par suite du quadruple produit: lorsque celui de France, qu'on estime six milliards, sera élevé à vingt-quatre, le fisc percevra plus aisément deux milliards sur un, qu'aujourd'hui un sur six.

**ANALYSE RAISONNÉE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE**, par *J. Dutens*. 1 vol. in-8. 1804.

Ce premier essai de M. Dutens a été refondu avec de grandes modi-

fications dans un autre ouvrage publié, trente ans après, sous le titre suivant :

**PHILOSOPHIE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE**, où nouvelle exposition des principes de cette science; par *J. Dutens*. Paris, 1835. 2 vol. in-8.

Les principes que l'auteur a soutenus dans ce dernier ouvrage diffèrent essentiellement de ceux qu'il professait dans sa jeunesse. *La philosophie de l'économie politique* n'est autre chose qu'une nouvelle édition des doctrines de Quesnay, moins ce qu'elles avaient de progressif en matière de liberté commerciale et d'impôts.

**TRACTS, CHIEFLY RELATING TO IRELAND**; by *Sir W. Petty*. Dublin, 1749, in-8.

Partisan timide de la liberté du commerce, il examine principalement l'état de l'Irlande, et il applique à cet ouvrage les principes les plus élevés de l'économie politique.

Ouvrage riche de faits bien exposés.

**SEVERAL ESSAYS IN POLITICAL ARITHMETICK**; by *William Petty*. London, 1755, in-8.

Ce livre est une espèce de statistique raisonnée de l'Angleterre, comme le précédent l'est de l'Irlande.

L'auteur y expose fort bien, en passant, les véritables causes de la prospérité des Hollandais.

**DE LA RICHESSE COMMERCIALE**, ou principes d'Économie politique appliqués à la législation du commerce; par *J. C. L. Simonde*. Genève, 1803. 2 vol. in-8.

C'est le premier ouvrage de M. de Sismondi. Il était alors sectateur d'Adam Smith. Ses idées se sont modifiées depuis, et il a publié le plus important de ses ouvrages, sous le titre suivant :

**NOUVEAUX PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE**, ou de la richesse dans ses rapports avec la population; par *J. C. L. Simonde de Sismondi*. Paris, 1827, 2 vol. in-8.

Le plus éloquent manifeste de l'école radicale.

L'apparition de ce livre a produit une grande sensation dans le monde scientifique. L'auteur y attaque le système des banques, l'emploi des machines, le régime manufacturier anglais; il y plaide avec chaleur la cause des classes ouvrières; mais il ne propose aucun remède à leurs maux.

- Je l'avoue, dit-il en finissant, après avoir indiqué où est à mes yeux la justice, je ne me sens pas la force de tracer les moyens d'exécution. - Personne ne le pouvait mieux que lui; mais on ne l'osera pas de sitôt.

**TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE**, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses; cinquième édition, augmentée d'un volume et à laquelle se trouvent joints un **ÉPITOME** des principes fondamentaux de l'Économie politique et un **INDEX** raisonné des matières; par *J.-B. Say*. Paris, 1826. 3 vol. in-8.

Cet ouvrage est le principal titre de gloire de notre plus célèbre économiste. Il a eu cinq éditions successives, du vivant de l'auteur, qui les a revues toutes avec un soin infini. Il a été traduit dans toutes les langues de l'Europe.

**COURS COMPLET D'ÉCONOMIE POLITIQUE PRATIQUE**; par *Jean-Baptiste Say*. Paris, 1828, 6 vol. in-8.

Vers la fin de sa carrière, J.-B. Say recueillit les leçons qu'il avait professées au Conservatoire des arts et métiers pendant plus de dix ans, et il les publia en six volumes, sous le titre qui précède. Ses idées répandues dans son *Traité* s'y trouvent modifiées sur certains points importants; mais l'ouvrage est particulièrement remarquable à cause de ses nombreuses applications pratiques.

**CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE**, ou instruction familière qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société; par *J.-B. Say*. Paris, 1835, in-8.

C'est le résumé, en dialogues, des principes de J.-B. Say.

Il nous reste encore, outre ces ouvrages, plusieurs écrits du même économiste. Le plus rare de tous est une espèce de nouvelle, sous forme allégorique, intitulé: *Olbie, ou essai sur la manière de réformer les mœurs d'une nation*, travail léger qui pouvait faire soupçonner à peine le grand économiste. Un recueil de sentences et de pensées détachées, et les pièces éparses dans la collection de ses œuvres posthumes, publiées par son gendre M. Ch. Comte, complètent l'ensemble de ses œuvres.

**ŒUVRES DE TURGOT**, Paris, 1811, 9 vol. in-8.

La collection complète des œuvres de Turgot a été publiée par Dupont de Nemours. Elle se compose principalement des écrits suivans :

**LETTRÉ SUR LE PAPIER MONNAIE**, adressée à M. l'abbé de Cicé.

Turgot n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il l'écrivit.

**L'ARTICLE FOIRES ET MARCHÉS** de l'Encyclopédie.

**MÉMOIRE SUR LA THÉORIE DES VALEURS.**

**ÉLOGE DE M. DE GOURNAY**, l'un des fondateurs de l'école des *Économistes*.

**TRAVAUX DIVERS** de Turgot dans la généralité de Limoges.

Il n'y a pas un de ces fragmens qui ne soit digne d'étude et d'admiration.

**RÉFLEXIONS SUR LA FORMATION ET LA DISTRIBUTION DES RICHESSES.**

C'est le plus remarquable des écrits économiques de Turgot, celui qui a le plus mérité de former la chaîne entre les doctrines de Quesnay et celles de Smith.

**LETTRÉ A M. DE TRUDAINE SUR LES ENCOURAGEMENTS A DONNER AUX MANUFACTURES.**

**MÉMOIRE SUR LES PRÊTS D'ARGENT.**

Argumens sans réplique contre les lois sur l'intérêt.  
Ce mémoire et celui de Bentham ont épuisé la question.

**DES FONCTIONS DES BUREAUX DE CHARITÉ.**

**LETTRÉ SUR LA LIBERTÉ DU COMMERCE DES GRAINS**, en opposition aux partisans des mesures restrictives.

**ÉDIT PORTANT SUPPRESSION DES JURANDES ET DES MAITRISES.**

**COMPARAISON DE L'IMPOT SUR LE REVENU DES PROPRIÉTAIRES ET DE L'IMPOT SUR LES CONSOMMATIONS.**

Turgot était un homme essentiellement pratique, et il a eu le rare bonheur d'occuper, à Limoges comme intendant, et à Paris comme ministre, des fonctions qui ont permis l'application immédiate de ses doctrines.

Ses différens mémoires devraient toujours être entre les mains des hommes d'état.

**EXAMEN DES AVANTAGES ET DES DÉSAVANTAGES DE LA PROHIBITION DES TOILES PEINTES.** Marseille, 1755, in-12.

**RÉFLEXIONS sur les avantages et les désavantages de la libre fabrication et de l'usage des toiles peintes en France.** Bruxelles, 1758, in-12.

**RÉFLEXIONS sur les différens écrits sur l'usage des toiles peintes.** Paris, 1758, in-12.

**LETTRE aux auteurs du Journal Encyclopédique sur les toiles peintes.** 1759, in-12.

**RÉPONSE à l'ouvrage intitulé : Réflexions sur les avantages et les désavantages de la libre fabrication des toiles peintes en France.** Genève, 1759. in-12.

**OBSERVATIONS sommaires et dernières des marchands de Lyon, etc., sur l'ouvrage intitulé : Réflexions sur divers objets de commerce, et notamment sur les toiles peintes.** in-12.

**RÉFLEXIONS sur différens objets de commerce et en particulier sur les toiles peintes.** Genève, 1750, in-12.

**PROJET de quatre arrêts du Conseil sur les toiles peintes.** Avignon, 1759.

Lorsqu'il fut question d'introduire en France l'industrie des toiles peintes, il s'éleva une rumeur universelle contre cette invention, qualifiée de *funeste et fatale* par les marchands de toiles blanches et de tissus de couleur, les uns parce qu'ils craignaient que les nouvelles toiles ne nuisissent à la consommation du *blanc*, les autres parce qu'ils voulaient continuer de vendre fort cher les soieries et les lainages, auxquels les toiles ne pouvaient manquer de faire concurrence.

Il n'y a peut-être rien de plus curieux au monde que le débordement de colère qui se manifesta par des milliers de pamphlets contre cette industrie, source première de la prospérité des provinces où elle fut le plus vivement attaquée.

**VIE LITTÉRAIRE DE FORBONNAIS ; par F. De l'Isle de Sales.**  
1 vol. in-8. 1801, an 9.

La connaissance de cette biographie est indispensable à l'étude des nombreux ouvrages économiques de Forbonnais, dont nous donnons ici le

catalogue complet, en raison des services que cet économiste laborieux et éclairé a rendus à la science.

**DE LA NÉCESSITÉ, POUR ASSURER LA RENTRÉE DES IMPOSITIONS, D'ASSURER LE PAIEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE.**

**DE DEUX DROITS UNIQUES, l'un une dixme nature, et l'autre, une taxe, par arpent, pour les habitations.**

**DE L'ABOLITION DE LA TAILLE DANS LES CAMPAGNES.**

**DE LA DISSOLUTION DE LA COMPAGNIE DES INDES.**

**ÉDIT SUR LES CÉLIBATAIRES.**

**MÉMOIRE SUR LA SERVITUDE.**

**DE LA CESSION DE L'INDE A LA COURONNE D'ANGLETERRE.**

**OBSERVATIONS SUR USTARIZ ET NOTRE COMMERCE AVEC L'ESPAGNE.**

**ESSAI SUR LE TRAITÉ DE COMMERCE ENTRE LA FRANCE ET LA HOLLANDE.**

**DU COMMERCE DE LA FRANCE DANS LES COLONIES.**

**PROJET D'ÉDIT POUR LA RÉFORME DES FINANCES.**

**INTRODUCTION SUR LES FINANCES avec des tables calculées.**

**RECHERCHES ET CONSIDÉRATIONS SUR LES FINANCES DE FRANCE. 2 vol. in-4. 1758.**

**TROIS MÉMOIRES SUR L'ÉTAT DES FINANCES en 1739, en 1765 et en 1776.**

**DES IMPOSITIONS SUR LE LUXE.**

**VUES GÉNÉRALES SUR LE SYSTÈME DE LAW.**

**PARALLÈLE DU SYSTÈME DE LAW, avec celui d'Angleterre sur la Compagnie de la mer du sud.**

**MÉMOIRES SUR CE QUE LA FRANCE PEUT PRODUIRE DE REVENUS.**



**ESSAI SUR CETTE QUESTION : La France doit-elle être une puissance commerciale ?**

**SUR LA LIBERTÉ DU COMMERCE DES GRAINS AVEC L'ÉTRANGER.**

**MÉMOIRE SUR LA MENDICITÉ.**

**TRAVAIL SUR LES HYPOTHÈQUES.**

**LETTRÉ concernant les monnaies d'Allemagne, par M. Grauman. Berlin, 1752, in-12.**

**OSSERVAZIONI preventiva al piano intorno alle monete di Milano. In Milano, 1766, in-4.**

**NUOVO TRATTATO DEL MODÓ DI REGOLAR LA MONETA. Venezia, 1752, in-4.**

**OSSERVAZIONI SOPRA IL LIBRO DELL'ORIGINE E COMMERCIO DELLA MONETA. Roma, 1752, in-4.**

**TRATTO DE' TRIBUTI, DELLE MONETE, etc. Napoli, 1743, in-8.**

**REFLECTIONS ON COIN IN GENERAL : on the coins of gold and silver of Great-Britain in particular, etc. London, 1762, in-4.**

**A DISCOURSE ON MONEY, London, 1696, in-8.**

**A POLITICAL AND HISTORICAL ESSAY ON MONEY: London, 1696, in-8.**

**THE USE AND ABUSE OF MONEY. London, 1671.**

**AN ESSAY UPON MONEY AND COINS, two parts. London, 1757, in-8.**

**LETTRÉ sur la monnaie fictive, par Belloni. 1765, in-8.**

**RECHERCHES sur la valeur des monnaies et sur le prix des grains, avant et après le concile de Francfort. Paris, 1762, in-8.**

**TRAITÉ DES MONNAIES, par M. de Bettange. Avignon, 1760, 2 vol. in-8.**

**TABLE DES MONNAIES COURANTES, par Aboç de Basinghen. Paris, 1767, in-12.**

DICTIONNAIRE DE LA COUR DES MONNAIES, par *M. Abot de Basinghen*. Paris, 1764, in-4, 2 vol.

ESSAI SUR LES QUALITÉS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES, par *M. Macé de Richebourg*. Paris, 1764, in-folio.

DES MONNAIES; augment et diminution d'icelles, par *François Grimaudet*. Paris, 1586, in-8.

TRAITÉ DES MONNAIES, par *Henri Poulain*. Paris, 1707, in-12.

TRAITÉ DES MONNAIES, par *Boizard*. Paris, 1692, in-12.

CONSIDÉRATIONS SUR LES MONNAIES, par *Mongez*, membre de l'Institut national, suivies d'une notice sur les monnaies françaises, par *Dibarrart*. 1 vol. in-8. Paris, l'an IV de la république française.

Le premier de ces mémoires, lu à l'Institut, renferme quelques détails intéressans sur l'origine des monnaies et sur leurs frais de fabrication. Le second, celui de *Dibarrart*, est un résumé historique des variations monétaires en France, depuis 1726 jusqu'en 1796.

OBSERVATIONS SUR LA DÉCLARATION DU 30 OCTOBRE 1785, et l'augmentation progressive du prix des matières d'or et d'argent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1726, par *M. Burtrel du Pasquier*.

DE LA CONSTITUTION MONÉTAIRE, précédé d'observations sur le rapport du comité des monnaies et suivi des lois monétaires, présenté à l'Assemblée nationale, par *Mirabeau l'aîné*, in-8, 1790.

Exposé remarquable par sa lucidité; a beaucoup contribué à la réforme de notre système monétaire depuis la révolution.

ESSAI SUR LES MONNAIES ANCIENNES ET MODERNES, par *M. Rachon*. 1 vol, in-8, 1792, avec planches.

Ouvrage plus intéressant sous le rapport de la technologie que sous le rapport de l'économie politique; très digne, néanmoins, d'être consulté.

ESSAI SUR LES MONNAIES, ou réflexions sur le rapport entre l'argent et les denrées, par *Dupré de Saint-Maur*. Paris. 1746, in-4.

Ce livre a été beaucoup trop vanté; on y trouve cependant d'intéressans détails sur les monnaies du moyen-âge, et le tableau des variations survenues dans le prix des choses depuis l'an 1302 jusqu'en 1742.

**DE L'ESPRIT DU GOUVERNEMENT ÉCONOMIQUE**, par *M. Boesnier de l'Orme*. Paris, 1775, in-8.

L'auteur est un adepte des *économistes* du dix-huitième siècle, mais plus clair et plus court que ses condisciples. Il a fait moins de bruit que les autres, et il mérite peut-être davantage d'être lu.

Nous croyons devoir joindre à la nomenclature des ouvrages que nous avons déjà cités, et qui sont les plus remarquables de l'école *économiste*, le catalogue pur et simple des écrits suivans, qui appartiennent aussi à cette école.

**DICTIONNAIRE ÉCONOMIQUE**. Paris, 1767 et suiv. in-folio, 3 vol.

**ESSAI sur l'esprit de la législation favorable à l'agriculture, à la population, au commerce**. Paris, 1766, in-8. 2 vol.

**PRINCIPES ET OBSERVATIONS ÉCONOMIQUES**. Amsterdam, 1776, in-12. 2 vol.

**ÉLÉMENS DE LA PHILOSOPHIE RURALE**. La Haye, 1767, in-8.

**AVIS AU PEUPLE SUR SON PREMIER BESOIN, ou Petits traités économiques**, par l'auteur des *Éphémérides du citoyen*; Paris, 1768, in-12, 3 parties.

Tous ces écrits sont de l'abbé Baudeau.

Le comte Pierre Custodi a publié à Milan, en 1804, une magnifique édition en quarante-huit volumes des *économistes* italiens. Nous croyons devoir en citer les plus célèbres, et caractériser leurs ouvrages en peu de mots.

**DISCORSO ECONOMICO** scritto dall' arcidiacono *Salustio Antonio Bandini* patrizio Sanese, nell' anno 1737.

On a prétendu que Bandini avait été le créateur des doctrines attribuées aux *économistes* du dix-huitième siècle; mais son livre n'a paru qu'en 1775, c'est-à-dire long temps après ceux de l'école de Quesnay. Il contenait d'ailleurs des vues d'amélioration dont l'exécution a été très utile à la Toscane sa patrie.

**HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE en Italie, ou Abrégé critique des économistes italiens, par le comte Pecchio, traduit par M. Léonard Gallois. Paris 1830, in-8.**

Ouvrage rédigé dans un excellent esprit de critique et d'impartialité. Sa brièveté ne nuit pas à son mérite qui est très grand, et qui n'exclut pas les détails les plus importants à connaître.

Aucun livre ne fait mieux connaître l'état de l'économie politique en Italie.

**ESAME ECONOMICO DEL SISTEMA CIVILE, di Filippo Briganti, Napolitano, 2 vol. in-8.**

Il a consacré deux volumes à réfuter les paradoxes de Rousseau sur l'économie politique.

On ne les lit plus guère ni l'un ni l'autre en tout ce qui concerne la science économique.

**DELLA MONETA, di Fernando Galiani, Napolitano.**

**DIALOGUES SUR LE COMMERCE DES BLÉS.**

L'abbé Galiani est un des économistes les plus connus de l'Italie, et cependant ses deux ouvrages sont loin de justifier la réputation dont il a joui.

Les dialogues sur le commerce des grains ne sont qu'un plaidoyer contre la libre exportation, et son essai sur les monnaies a été surpassé en Angleterre et en Italie par la plupart des écrivains qui ont écrit sur le même sujet. Il écrivait à M. Suard, en 1770, à propos de ses *dialogues* : « vous qui êtes de la secte de Diderot et de la mienne, ne lisez-vous pas le blanc des ouvrages? à la bonne heure que ceux qui ne lisent que le noir de l'écriture n'aient rien vu de décisif dans mon livre; mais vous, lisez le blanc, lisez ce que je n'ai pas écrit, et ce qui y est pourtant, et voici ce que vous y trouverez : dans tout gouvernement, la législation des blés prend le ton de l'esprit du gouvernement; sous un despote, la libre exportation est impossible, le tyran a trop peur des cris de ses esclaves affamés. » Et cependant Galiani a combattu la libre exportation; mais il était secrétaire d'ambassade. Il écrivait le noir, il faut lire le blanc.

**DISSERTAZIONE SOPRA IL COMMERCIO, di Girolamo Belloni Romano, con alcune note. Dell' edizione di Bologna e d'una lettera dell' autore Sulla moneta imaginaria.**

Le pape Benoît XIV fit l'auteur marquis pour cette dissertation de

cent pages, traduite dans plusieurs langues, et assez médiocre. Il y a soutenu avec force l'utilité des prohibitions du numéraire à la sortie.

**ESTRATTO DE' PENSIERI SOPRA L'AGRICOLTURA**, di *Ferdinando Paoletti* Toscano, in-8.

**I VERI MEZZI DI RENDERE FELICI LE SOCIETÀ.** in-8.

C'était un curé de village, partisan des *économistes* français, qui conseillait des réformes sur une grande échelle et qui les essayait sur une petite.

**SAGGIO SOPRA IL GIUSTO PREGGIO DELLE COSE, LA GIUSTA VALUTA DELLA MONETA E SOPRA IL COMMERCIO DEI ROMANI** di *Gio. Francesco Pagnini*, Toscano.

Opuscule de cent pages, plein de vues judicieuses.

**SAGGIO SOPRA IL COMMERCIO** di *Francesco Algarotti*, Veneziano, con alcuni frammenti economici dello stesso autore.

Algarotti est un grand seigneur littéraire qui s'est borné à des essais, mais tous remarquables par la rectitude des idées, l'élégance du style et un certain caractère d'*évidence* qui leur est propre. Il considérait l'Afrique comme préférable à l'Asie et à l'Amérique, dans l'intérêt de l'industrie et du commerce des européens.

Son mémoire sur ce sujet serait très curieux à étudier, aujourd'hui que nous sommes maîtres du nord de l'Afrique.

**ESSAI SUR LES VALEURS**, par *Maurice Solera*, piémontais. Grand in-8. de 116 pages, publié en 1798.

Sous ce titre, l'auteur a publié des considérations d'un grand intérêt économique pour le Piémont, sa patrie. La forme en est neuve et piquante.

**REFORMA DEGL' INSTITUTI PII DELLA CITTA DI MODENA**, di *Lodovico Ricci*, Modenese, in-8.

C'est le premier écrivain de l'Italie qui ait traité d'une manière philosophique la question des institutions de bienfaisance; il démontre fort bien les abus de la charité publique et les inconvénients des hospices d'enfants-trouvés. Sa doctrine s'accorde avec celle de Malthus qui ne fut publiée pour la première fois qu'en 1798.

**MEMORIA SULLA LIBERTA DEL COMMERCIO** diretta a risolvere il problema proposto dall' accademia di Padova sullo stesso argomento, di *Melchiorre Dellico*, Napolitano, in-8.

C'est le partisan le plus prononcé de la liberté du commerce. « Celui, dit-il, qui extirpera du dictionnaire des lois les mots *droits, tarifs, douanes*; celui qui détruira le grand labyrinthe dans lequel tant de monstres dévorent les nations en détail; celui qui établira en principe que toute gêne, toute contrainte en économie est nuisible à la société, aura la gloire d'avoir assuré à l'humanité une vérité fondamentale et la véritable prospérité des nations. »

**DELLA MONETA**, saggio politico di *Giambattista Vasco*, Tosinese, in-8.

L'un des livres les plus originaux sur un sujet aujourd'hui épuisé.

**DELLE UNIVERSITA DELLE ARTI E MESTIERI**, Dissertazione di *Giambattista Vasco*. in-8.

**MÉMOIRE SUR LES CAUSES DE LA MENDICITÉ ET SUR LES MOYENS DE LA SUPPRIMER**; par *J.-B. Vasco*.

**LA FELICITA PUBBLICA** considerata nei coltivatori di terre proprie, di *Giambattista Vasco*. in-8.

**L'USURA LIBERA**. in-8.

**RIPOSTA AL QUESITO : QUALI SIANO Y MEZZI DI PROVEDERE AL SOSTENTAMENTO DEGLI OPERAJ SOLITI IMPIEGARSI NEL TORCIMENTO DELLE SETE NE FILATOJ, QUALORA QUESTA CLASSE D'OUMINI COSI UTILE NEL PIEMONTE VIENE RIDOTTA AGLI ESTREMI DELL' INDIGENZA PER MANCANZA DI LAVORO CAGIONATA DA SCARSEZZA DI SETA**, in-8.

**ANNUNZJ ED ESTRATTI SOPRA DIVERSI OGGETTI DI ECONOMIA POLITICA**.

**NUOVE TAVOLE DEI VITALIZJ**.

Cet auteur est toujours clair, facile et méthodique. Quoique ses écrits n'aient en général qu'une importance locale, ils sont utiles à consulter.

**ANNOVA, OSSIA PIANO ECONOMICO DI PUBBLICA SUSSISTENCIA** di *Domenico Gennaro Cantalupo*, Napolitano, in-8.

Écrit favorable à la liberté du commerce des grains.

**RIFLESSIONI SULLA PUBBLICA FELICITA** relativamente al regno di Napoli ; di *Giuseppe Palmieri*, Napolitano, in-8.

**OSSERVAZIONI SULLE TARIFFE**, con applicazione al regno di Napoli, in-8.

**DELLA RICCHEZZA NAZIONALE**, in-8.

Palmieri n'a pas la hardiesse de Filangieri, ni les vues libérales du professeur Genovesi ; ministre d'une monarchie absolue, il voulait procéder avec de grands ménagemens à la réforme des abus. Il ne faut pas oublier qu'il écrivait pendant la révolution française, et que cette circonstance a dû lui imposer beaucoup de réserve.

**DELLE LEGGI POLITICHE ED ECONOMICHE**, di *Gaetano Filangieri*, Napolitano, in-8.

Grand partisan de la liberté du commerce et ennemi des armées permanentes.

Quoique cet ouvrage ne soit pas son chef-d'œuvre, on y reconnaît l'homme supérieur, l'esprit net et positif du grand réformateur italien.

**LEZIONI DI ECONOMIA CIVILE**, di *Antonio Genovesi*, Napolitano.

**OPUSCOLI DI ECONOMIA POLITICA.**

Genovesi est le chef de la grande famille des économistes italiens. Quoiqu'il ait protégé de toute la force de son talent les funestes doctrines du système mercantile, on ne doit pas moins reconnaître qu'il a le premier contribué à répandre dans son pays les études économiques.

Son éloge des résultats du travail est une réponse solennelle aux détracteurs de la science, que sa prédilection pour l'Angleterre avait peut-être irrités.

**OSSERVAZIONI PREVENTIVE AL PIANO INTORNO DELLE MONETE DI MILANO**, di *Gian Rinaldo Carli*. Pubblicate nel 1766.

**BREVE RAGIONAMENTO SOPRA I BILANCI ECONOMICI DELLE NAZIONI.**

**DEL LIBERO COMMERCIO DE'GRANI.**

Le premier de ces ouvrages a commencé la réputation de Carli, et le

second l'a justifié. Le troisième est une réfutation de la doctrine des économistes français sur la question des grains.

**ELEMENTI DI ECONOMIA PUBBLICA**, di *Cesare Beccaria*, Milanese.

C'est la collection des leçons publiques sur l'économie politique professées par le célèbre publiciste italien. Il a partagé plusieurs des erreurs de l'école des économistes français, notamment en ce qui concerne les ouvriers, qu'il considérait comme une classe improductive; mais son style est si brillant, si pittoresque, si nerveux, qu'on lui pardonne presque ses erreurs.

L'illustre auteur du *Traité des délits et des peines* est mort en 1793, d'une attaque d'apoplexie.

**MEDITAZIONI SULL' ECONOMIA POLITICA** di *Pietro Verri*, Milanese, con annotazione de *Gian-Rinaldo Carli*,

C'est le principal ouvrage de Verri, l'un des premiers fondateurs de l'économie politique en Italie, et le précurseur d'Adam Smith.

Voici la nomenclature des autres :

**SULLE LEGI VINCOLANTI PRINCIPALMENTE NEL COMMERCIO DE GRANI**, Riflessioni di *Pietro Verri*, scritte l'anno 1769, con applicazione allo stato di Milano, in-8.

**CONSULTA SULLA REFORMA DELLE MONETE** dello stato di Milano, *Pietro Verri*. 1772, in-8.

**ESTRATTO DEL PROGETTO DI UNA TARIFFA DELLA MERCANZIA**, per lo stato di Milano. 1774, in-8.

**MEMORIE STORICHE SULLA ECONOMIA PUBBLICA DELLO STATO DI MILANO**; di *Pietro Verri*, Milanese, in-8.

**VARI OBUSCOLI DI ECONOMIA PUBBLICA**; di *Pietro Verri*, in-8.

**MEMORIE DI PUBBLICA ECONOMIA**, Mémoires sur l'économie publique; par *Saverio Scrofani*, in-8. Pise, 1826.

Contient quatre mémoires :

- 1<sup>o</sup> Liberté du commerce, ou le commerce des grains pour la Sicile;
- 2<sup>o</sup> Mémoire sur le même sujet, contenant des faits empruntés à la Toscane;



Il expose dans le 3<sup>e</sup> le système des impôts, tant pour l'antiquité que pour les temps modernes;

Le 4<sup>e</sup> mémoire renferme des considérations sur les manufactures d'Italie.

**RIFLESSIONI SULLE MONETE;** di *Giambattista Corniani*, Bresciano, in-8.

**DELLA LEGISLAZIONE RELATIVAMENTE ALL' AGRICOLTURA.**

Son premier écrit est sans importance; le second appartient à l'école économiste française du dix-huitième siècle.

**LEZIONE DELLE MONETE;** di *Bernardo Davanzati*, Fiorentino, in-8.

**NOTIZIA DE CAMBI, A M. GIULIO DEL CACCIA,** in-8.

Davanzati est le second italien qui ait écrit sur les monnaies, après Scaruffi; mais c'est son seul mérite.

Cet auteur est plus connu comme traducteur habile que comme économiste.

**DISCORSO SOPRA LE MONETE, e della vera proporzione tra l'oro e l'argento,** di *Gaspardo Scaruffi*, Reggiano, in-8. 1582.

C'est le plus ancien ouvrage qui ait été publié en Italie sur l'économie politique, à l'occasion des désordres monétaires qui suivirent la conquête de l'Italie par Charles-Quint.

L'auteur avait conçu la pensée d'une monnaie universelle pour toute l'Europe; on lui doit l'invention de la *garantie*, c'est-à-dire, de la marque des matières d'or et d'argent pour tous les articles d'orfèvrerie.

**TRATTATO DE' TRIBUTI;** di *Carlo Antonio Broggia*, Napolitano; in-8.

**TRATTATO DELLE MONETE, considerate ne' rapporti di legitima riduzione di circolazione e di deposito.** 2 vol. in-8.

#### OPUSCOLI.

Le traité des impôts de Broggia est un ouvrage assez remarquable pour le temps où il fut écrit.

L'auteur fut long-temps persécuté, malgré ses flagorneries au pouvoir. Il a fait l'éloge des dénonciations, et conseillé à son gouvernement d'avoir toujours une réserve considérable en espèces; partisan du système mercantile.

**DELLA MONETA**, Trattato mercantile, di *Geminiano Montanari*, Modenese, in-8.

Cet écrivain appartient à la nombreuse famille des auteurs qui ont écrit sur les monnaies. Son livre est d'un orfèvre plus que d'un économiste.

**OSSERVAZIONI SOPRA IL PREZZO DELLE MONETE**; di *Pompeo Neri*, Fiorentino, in-8, 1751.

C'est un des meilleurs livres qui aient été publiés sur la matière. Ce devrait être le manuel de tous les directeurs de monnaies. Il y a plus de technologie que d'économie politique.

**DELLA ECONOMIA NAZIONALE libri sei**, di *Giammaria Ortes*, Veneziano, 3 vol. in-8.

**RIFLESSIONI SULLA POPOLAZIONE DELLE NAZIONI PER RAPPORTO ALL' ECONOMIA NAZIONALE**, in-8.

**DELLE SCIENZE UTILI E DELLE DILETTEVOLI PER RAPPORTO ALLA FELICITA UMANA**, in-8.

**CALCOLO SOPRA IL VALORE DELLE OPINIONI E SOPRA I PIACERIBI DOLORI DELLA VITA UMANA**, in-8.

**ERRORI POPOLARI INTORNO ALL' ECONOMIA NAZIONALE CONSIDERATI SULLE PRESENTI CONTROVERSIE, TRA I LIACI E I SCHERVI IN ORDINE AL POSSEDIMENTO DE BENI**, in-8.

**DEI FIDECOMESSI A FAMIGLIE E A CHIESE E LUOGHI PIU IN PROPOSITO DEL TERMINE DI MANO MORTE INTRODOTTO A QUESTI ULTIMI TEMPI; NELL' ECONOMIA NAZIONALE libri due**, in-8.

Auteur trop vanté et trop déprécié. Ce qu'il y a de plus curieux dans ses ouvrages, c'est qu'il a incontestablement eu la première idée du système de Malthus sur la population. Il est lourd et prolix. M. Custodi lui a fait beaucoup d'honneur en imprimant ses œuvres en sept volumes dans la collection des économistes italiens.

**LETTERE SCELTE SULL' AGRICOLTURA, SUL COMMERCIO E SULLE ARTI**, di *Antonio Zanon*, Udinese, in-8.

**APOLOGIA DELLA MERCATURA**, in-8.

A commencé à écrire à soixante ans. Il proposait des écoles d'agricul-

ture et faisait l'apologie du commerce, mais sans idées arrêtées, sans principes.

**BREVE TRATTATO DELLE CAUSE CHE POSSONO FAR ABONDARE LI REGNI D'ORO E D'ARGENTO DOVE NON SONO MINIERE;** di *Antonio Serra*, Calabrese; in-8. 1613.

Il attribue une puissance industrielle presque exclusive à l'argent; mais il explique aussi très bien comment le travail et les manufactures peuvent attirer le numéraire dans un pays.

Intéressant à étudier comme représentant des opinions économiques de son temps.

**DELL' ARMONIA POLITICO-ECONOMICA TRA LA CITTA E IL SUO TERRITORIO**, di *Giambattista Gherardo d'Arco*, Mantovano, in-8.

**DELL' ANNONA**, in-8.

**DELL' INFLUENZA DEL COMMERCIO SOPRA I TALENTI E I COSTUMI**, in-8.

**RIPOSTA AL QUESITO : SE IN UNO STATO DI TERRENO FERTILE FAVORIR DEBBASI MAGGIORMENTE L'ESTRAZIONE DELLE MATERIE PRIME, OVVERO QUELLA DELLE MANIFATTURE**, in-8.

**DEL DIRITTO AI TRANSITTI**, in-8.

Tous les ouvrages de cet auteur sont empreints du même esprit de pédantisme, et surchargés de citations, de notes et de dissertations interminables.

**DE LIBRIS QUIBUSDAM HISPANORUM RARIORIBUS.**

On trouve dans ce catalogue, rédigé par le savant bibliographe Asso, la liste d'un grand nombre d'économistes espagnols du dix-huitième siècle, qui étaient fort peu connus. L'inquisition y avait mis bon ordre.

**Ocios de Espanoles Emigrados.** Londres, 1824. in-8. 7 vol.

Les espagnols réfugiés à Londres, après les événements de 1823, ont publié sous ce titre un recueil, dont le premier volume contient (p. 13 et 103), une esquisse rapide de l'économie politique en Espagne, depuis les anciens jusqu'à nos jours. Les amis de la science peuvent le consulter avec fruit.

DISCURSO PRELIMINAR SOBRE LA MARINA, NAVEGACION, COMERCIO Y EXPEDICIONES DE LA REPUBLICA DE CARTAGO. MADRID, 1756; par don *Rodriguez Campomanes*.

Ce discours est un des meilleurs écrits que nous possédions sur l'histoire économique de Carthage.

RESPUESTA FISCAL, SOBRE ABOLIR LA TASA Y ESTABLECER EL COMERCIO DE GRANOS. 1764.

L'auteur y demande la liberté du commerce des grains.

DISCURSO SOBRE EL FOMENTO DE LA INDUSTRIA POPULAR, De orden de S. M. y del Consejo. 1774. in-8. Madrid.

DISCURSO SOBRE LA EDUCACION POPULAR DE LOS ARTESANOS Y SU FOMENTO. Madrid, 1775, in-8.

APENDICE A LA EDUCACION POPULAR : Parte primera, que contiene las reflexiones conducentes a entender el origen de la decadencia de los oficios y artes en España, durante el siglo pasado, según la demostraron los escritores coetáneos; que se reimprimen en este Apéndice, o cuyos pasajes se dan á la letra. Madrid, 1775, in-8, 4. vol.

Ces trois derniers ouvrages, quoique d'un intérêt spécialement espagnol, sont dignes de toute l'attention des économistes. L'auteur y combat les tarifs sur les matières premières, les corporations et les abus de tout genre, dont l'industrie espagnole est encore infestée. Son livre aurait encore aujourd'hui l'attrait de la nouveauté.

RAPSODIA ECONOMICA; por el *Marques de Santa cruz de Marcenado*.

Livre original, encore bien empreint des préjugés espagnols, mais qui en attaquait plusieurs. Il est devenu assez rare.

RECREACION POLITICA. Reflexiones sobre el Amigo de los hombres en su tratado de Poblacion, considerado con respecto á nuestros intereses : obra postuma, presentada por *D. Nicolas de Arriquibar*, á la sociedad Bascongada en 1770. Publicada en Victoria, 1779, dos tomos en-quarto.

L'auteur combat la doctrine émise par Mirabeau le père dans son ouvrage de *l'Ami des hommes*, en faveur de la grande culture qu'il préfère

à la petite. Il avait traduit précédemment l'ouvrage de l'anglais Davenant, en y joignant une préface pleine de vues judicieuses d'application à l'Espagne.

**DISCURSO SOBRE LA ECONOMIA POLITICA.** Madrid, 1779, in-8.  
Por don *Antonio Munoz*.

Les critiques espagnols supposent tous que Munoz n'est pas le nom véritable de l'auteur; mais son ouvrage n'en renferme pas moins d'excellents principes et des vues très ingénieuses.

**HISTORIA POLITICA DE LOS ESTABLECIMIENTOS ULTRAMARINOS DE LAS NACIONES EUROPEAS;** por don *Eduardo Malo de Luque*. Madrid, 1784, 85 et 86. 3 vol. in-8.

Livre bien inférieur à l'*Histoire philosophique* de l'abbé Raynal, et à l'ouvrage de lord Brougham, sur le même sujet.

**PROYECTO ECONOMICO**, en que se proponen varias providencias dirigidas à promover los intereses de Espana; por D. *Bernardo Ward*. Madrid, 1789, in-8.

Cet auteur était un irlandais naturalisé espagnol; il avait voyagé à plusieurs reprises dans son pays adoptif, et il lui aurait rendu des services, si ses plans eussent été exécutés. Son *projet économique* renferme d'excellentes idées sur une foule de questions industrielles, et il est considéré comme l'un des écrits les plus remarquables qui aient paru en Espagne sur l'économie politique.

**LECCIONES DE ECONOMIA CIVIL, O DEL COMERCIO**, escritas para el uso de los caballeros del Real Seminario de Nobles; por don *Bernardo Joachin Danvilla*. Madrid, 1779.

Ces leçons sont au nombre de sept. Il y en a une, fort curieuse, sur la population, et une autre, non moins originale, sur la division des personnes en propriétaires et non propriétaires.

**MEMORIA SOBRE LOS MEDIOS DE FOMENTAR SOLIDAMENTE LA AGRICULTURA EN UN PAIS, SIN DETRIMENTO DE LA CRIA DE GANADOS, Y EL MOBO DE REMOVER LOS OBSTACULOS QUE PUEBAN IMPEDIRLA;** por don *José Cecilia*. Ouvrage couronné par la société économique de Madrid en 1777.

L'auteur propose dans ce mémoire les réformes indispensables à l'agri-

culture espagnole. Il y pose les bases d'un code rural que l'Espagne attend encore.

**DISCURSOS CRITICOS SOBRE LAS LEYES Y SUS INTERPRETES : Incertidumbres y detrimentos de los *Mayorazgos*, y otras disposiciones analogas en el bien commun : su ofensa à la poblacion , agricultura , artes y comercio : necesidad de remedio : tentativa de algunos medios ; por don *Juan-Francisco de Castro*. Madrid, 1770.**

Excellent livre, écrit en haine des majorats, l'une des plaies de l'Espagne.

**RESPUESTA FISCAL SOBRE ACOPIO DE TRIGO PARA EL CONSUMO DE MADRID ; por don *José Monino*. 1769.**

Travail approfondi, sur la question de savoir si la ville de Madrid aura une réserve de blé.

**MEMORIAS HISTORICAS SOBRE LA MARINA, COMERCIO Y ARTES DE LA ANTIGUA CIUDAD DE BARCELONA , publicadas por disposicion y à expensas de la Real Junta, y consuladode comercio de la misma ciudad ; por don *Antonio de Capmani*. Madrid, 1779. 2 vol. in-4.**

**DISCURSO ECONOMICO POLITICO , EN DEFENSA DEL TRABAJO MECANICO DE LOS MENESTRALES, Y DE LA INFLUENCIA DE SUS GREMIOS EN LAS COSTUMBRES POPULARES. Madrid, 1778, in-quarto.**

Le premier de ces ouvrages mérite surtout l'attention, à cause des faits importans qu'il contient sur l'industrie et le commerce de Barcelone, et sur les rapports de sa vieille constitution politique avec la législation du travail. Ce qui lui donne un prix inestimable, c'est la collection de documens authentiques dont l'auteur l'a enrichi.

Le second ouvrage de Capmani n'est autre chose qu'une apologie du système des corporations et des maîtrises. C'est une erreur impardonnable chez un contemporain de Turgot.

**DISERTACION SOBRE EL APRECIO QUE SE DEBE HACER DE LAS ARTES PRACTICAS , Y DE LOS QUE LAS EXERCEN CON HONRADEZ , INTELIGENCIA Y APLICACION ; por *Antonio Arreta de Montenegro*..**

Ouvrage couronné en 1781 par la société de Saragosse.

Plaidoyer en faveur des arts utiles.

L'auteur cherche à démontrer que les travaux mécaniques ne deshonnent point. Triste pays que celui où l'on est réduit à démontrer de pareilles choses!

**REFLEXIONES ECONOMICO-POLITICAS SOBRE LAS CAUSAS DE LAS ALTERACIONES DE PRECIOS QUE HA PADECIDO ARAGON, Y DISCURSOS SOBRE LOS MEDIOS QUE PUEDEN FACILITAR LA RESTAURACION DE ARAGON;** por don *Thomas Anzano*. Zaragoza, 1768.

Les considérations de cet auteur sur l'altération des prix survenue en Aragon à l'époque où il écrivait, prouvent qu'il n'était point étranger aux véritables principes de la science sur cette matière.

**MEMORIA PRESENTADO A S. M. PARA LA FORMACION DE UN BANCO NACIONAL,** por mano del Excellentissimo Senor Conde de Floridablanca, su primer secretario de Estado; por don *Francisco Cabarrus*. Madrid, 1782.

Ce mémoire, pour l'établissement d'une banque, n'offre rien d'intéressant, que son résultat qui fut la banque de Saint-Charles.

**MEMORIA SOBRE LOS MONTES PÍOS,** leida en la Real Sociedad economica de Madrid en 13 de Marzo de 1784.

L'auteur y blâme sévèrement les monts-de-piété, comme source de démoralisation et de ruine.

**MEMORIA SOBRE LA UNION DEL COMERCIO DE LA AMERICA CON LA ASIA,** leida por el senor don *Francisco Cabarrus*, en la junta general de la compania de Caracas, de 3 de julio de 1784.

**MEMORIA SOBRE LOS PESOS,** leida en junta de la Direccion del Banco Nacional de San Carlos.

**CARTAS sobre los obstaculos que la naturaleza, la opinion y las leyes oponen à la felicidad publica,** escritas por el *Conde de Cabarrus* al S. D. Gaspar de Jovellanos. Madrid, 1813, in-18.

Le recueil de ces lettres forme le résumé de tous les obstacles qui s'opposent à la prospérité de l'Espagne; mais les moyens que l'auteur préconise pour les faire disparaître, sont bien près de l'utopie.

**INFORME DE D. GASPAR DE JOVELLANOS EN EL EXPEDIENTE DE LA LEY AGRARIA.** Burdeos, 1820, in-12.

Jovellanos n'était pas un économiste, et il n'a pas donné les raisons véritables du triste état de son pays; mais il en a signalé les plaies avec une rare sagacité, et son livre aura long-temps le mérite de la nouveauté, comme ceux de beaucoup de ses compatriotes.

**MEMORIA SOBRE EL ESTABLECIMIENTO DEL MONTE PÍO DE HIDALGOS DE MADRID,** leída en la real sociedad de Madrid por don Gaspar Melchior de Jovellanos, en 12 de Marzo de 1784.

**CARTA AL SENOR DON Pedro Rodríguez Campomanes,** remitiendo el proyecto de Erarios publicos, impreso en el siglo pasado, 1777.

**RÉFLEXIONS SUR LA RÉDUCTION DE LA RENTE, ET SUR L'ÉTAT DU CRÉDIT,** par J. Laffitte. Paris, 1824, in-8.

M. Laffitte a eu l'honneur de signaler le premier, dans cet écrit, les avantages qui devaient résulter de la réduction de la rente, à une époque où les esprits étaient peu favorables à cette grande mesure financière. Ajournée depuis lors, la question reparait après plus de dix ans, et le livre de M. Laffitte semble reprendre un intérêt nouveau. Nous en conseillons la lecture aux personnes qui veulent se familiariser, sans effort, avec les théories du crédit.

**REPORT ON THE TRADE IN CORN and on the agriculture of the north of Europe,** by William Jacob; imprimé par ordre de la chambre des communes, in-folio, 1826.

Cet rapport contient des documents de la plus haute importance sur le commerce des grains en Europe, et il a servi à réformer les idées exagérées qu'on s'était faites sur la fertilité des régions du Nord. On y trouve les informations les plus récentes et les plus authentiques sur la question des céréales.

**AN ESSAY ON MONEY;** by C.-R. Princep, 1818, in-8.

Cet écrit, dû au traducteur anglais du traité d'économie politique de J.-B. Say, est très estimé en Angleterre, et mérite de l'être par sa lucidité et son excellente exposition de la matière.

**DES BANQUES DE NAPLES;** par Rocco. Napoli, 1785, 2 vol.

Intéressant à consulter, quoiqu'incomplet et diffus.



**PRINCIPLES OF POLITICAL ECONOMY**, considered with a view to their practical application; by the rev. *T. R. Malthus, M. A. - F. - R. S.* London, 1820. in-8,

*Les principes d'économie politique* de Malthus, n'ont pas obtenu le même succès que son livre *sur la population*. Ils ont le grave inconvénient d'être obscurs et de propager en matière de fermage des doctrines que la théorie de Ricardo a complètement réfutées.

**ESSAI SUR LE PRINCIPE DE POPULATION**, ou Exposé des faits passés et présens de l'action de cette cause sur le bonheur du genre humain; suivi de quelques recherches relatives à l'espérance de guérir ou d'adoucir les maux qu'elle entraîne; par *T. - R. Malthus*, traduit de l'anglais par Pierre Prevost. Genève et Paris, 1823, 4 vol. in-8.

C'est le principal ouvrage de Malthus, celui qui a fait le plus de bruit et soulevé les discussions les plus véhémentes dans toute l'Europe. Son fameux théorème de l'accroissement de la population en progression géométrique, tandis que les subsistances s'accroissent en progression arithmétique, commence à recevoir de nombreux démentis; Everett, Godwin et Ensor l'ont fortement ébranlé et cette doctrine perd chaque jour de son crédit.

**DEFINITIONS IN POLITICAL ECONOMY**, preceded by an inquiry into the rules which ought to guide political economists in the definition and use of their terms; with remarks on the deviation from these rules in their writings; by the rev. *T. - R. Malthus*. London, 1827. in-8.

Malthus a essayé, dans cet ouvrage, de mettre les différens économistes en contradiction avec eux-mêmes pour démontrer la supériorité de ses définitions sur les leurs. Son petit livre en contient, en effet, une série assez curieuse par les rapprochemens qu'elle présente; mais ses innovations n'ont pu prévaloir, surtout depuis que J.-B. Say, en a démontré le peu de fondement dans *les cinq lettres* qui font partie de ses œuvres posthumes.

Nous avons encore de Malthus les ouvrages suivans :

**AN INQUIRY IN TO THE NATURE AND PROGRESS OF RENT**, 1815.

**OBSERVATIONS ON THE EFFECTS OF CORN LAW.** in-8.

M. Comte a publié dans les mémoires de l'académie des sciences mo-

rales et politiques de l'Institut de France, une notice extrêmement remarquable sur la vie et les ouvrages de Malthus. Il y indique les titres de deux ou trois autres écrits du même auteur; mais ils sont de peu d'importance.

**OPUSCULES DE SAINT-AUBIN, SUR LES FINANCES, LE PAPIER-MONNAIE, LE CRÉDIT, etc., 1797, avec tables, 20 pièces, 1 vol.**

J.-B. Say l'appelait *le bouffon de l'économie politique*, bouffon souvent très judicieux.

**DISCUSSIONS ET DÉVELOPPEMENS SUR QUELQUES-UNES DES NOTIONS DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, TRAITÉES DANS LA PHY-SIOCRATIE. Leyde et Paris, 1776, 1 vol.**

Bon à connaître pour l'étude des écrivains *économistes*.

**ESSAI SUR LES ENTRAVES QUE LE COMMERCE ÉPROUVE EN EUROPE; par L.-E. de Tollenare, de Nantes. Paris, 1820. 1 v.**

On croirait, en lisant ce titre, que l'auteur a fait la guerre aux restrictions et aux entraves du commerce; bien au contraire, il se fait l'apologiste du système prohibitif et des privilèges accordés aux colonies. Ses idées ne sont pas toutes aussi illibérales.

**TRAITÉ DES PRÊTS DU COMMERCE, OU DE L'INTÉRÊT LÉGITIME ET ILLÉGITIME DE L'ARGENT; par M<sup>me</sup> docteur en théologie de Paris. Amsterdam, 1767, 4 vol.**

Ouvrage à consulter après ceux de Bentham et de Turgot, sur le même sujet.

**ÉCONOMIE POLITIQUE, ou Principes de la science des Richesses; par Joseph Droz. Paris, 1829, 1 vol. in-8.**

C'est le traité élémentaire le plus clair, le plus élégant et le plus méthodique que nous connaissons. Il a beaucoup contribué à populariser en France l'étude de l'économie politique.

**LE PETIT PRODUCTEUR FRANÇAIS; par M. le baron Dupin, in-18. Paris, 1829.**

M. le baron Dupin a publié, sous ce titre, une série d'écrits, du genre familier, dans l'un desquels il a attaqué le système prohibitif avec une verve de raillerie extrêmement remarquable.

**ARITHMÉTIQUE POLITIQUE**, traduit de l'anglais de *Young*. La Haye, 1775, 2 vol. in-8.

L'auteur est un partisan timide du système des *économistes*, qui revendiquent pour l'Angleterre la priorité de leur idée. Il n'est pas nécessaire aujourd'hui de réfuter une pareille prétention.

**L'ART DE GAGNER SA VIE**, ou Encyclopédie industrielle, traitant de toutes les ressources, indiquant tous les moyens pour faire, conserver ou augmenter sa fortune dans quelque état et dans quelque situation qu'on se trouve; par *Mossé*. Paris, 1826, in-8.

Ce livre a eu trois éditions. Il renferme des particularités d'un grand intérêt sur les avantages et les désavantages des diverses professions, et des indications utiles aux hommes sans fortune qui veulent s'assurer un état.

**ENQUÊTE FAITE PAR ORDRE DU PARLEMENT D'ANGLETERRE**, pour constater les progrès de l'industrie en France et dans plusieurs autres pays du continent. Paris, 1825, in-8.

C'est par les enquêtes faites en Angleterre sur notre industrie que nous avons appris à la connaître. Celle de 1825 a donné le signal aux recherches du même genre, que nous avons enfin daigné faire chez nous. Elle est précieuse à consulter comme point de départ.

**RECHERCHES HISTORIQUES ET CRITIQUES SUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET PRIVÉE DES TERRES CHEZ LES ROMAINS**, depuis le commencement de la république jusqu'au siècle de Jules-César; par l'auteur de la *Théorie du luxe*. Paris, 1779, in-8.

Ouvrage extrêmement remarquable, le meilleur peut-être qui ait été écrit sur le même sujet. Il est très préférable à beaucoup d'autres plus recherchés.

**MÉMOIRE SUR LES GRANDES ROUTES, LES CHEMINS DE FER ET LES CANAUX DE NAVIGATION**, traduit de l'allemand de *Gerstner*, et précédé d'une introduction par *M. P. S. Girard*. Paris, 1827, in-8.

Bon livre, utile à consulter par les *économistes* et par les ingénieurs.

**CONSIDÉRATIONS SUR L'ACCUMULATION DES CAPITAUX, ET LES MOYENS DE CIRCULATION CHEZ LES PEUPLES MODERNES ;** par *J. Bosc*. Paris, an X, in-8.

L'auteur s'y montre favorable à toutes les mesures utiles au développement du crédit public. Il y a peu de vues neuves dans cet écrit.

**DE L'AGRICULTURE DES ANCIENS ;** traduit de l'anglais, de *Adam Dickson*. Paris, 1802, 2 vol. in-8.

On y trouve de précieuses révélations sur la condition des agriculteurs, dans l'antiquité ; mais c'est un livre d'agriculture plus que d'économie politique.

**DE L'ÉTAT DE LA FRANCE, présent et à venir ;** par *M. de Calonne*. Londres, 1790, in-8.

Pamphlet du ministre de ce nom contre les travaux de l'Assemblée constituante. *M. Boissy d'Anglas* y répondit par l'ouvrage dont le titre suit :

**OBSERVATIONS SUR L'OUVRAGE DE M. DE CALONNE, intitulé ; DE L'ÉTAT PRÉSENT ET A VENIR DE LA FRANCE.** Paris, 1791, in-8.

Une réfutation plus savante de l'écrit de Calonne se trouve dans l'ouvrage de *Rœderer*, intitulé : *Système général des finances de France*, adopté par l'Assemblée nationale. Paris, 1791.

**DES DIFFÉRENTES BANQUES DE L'EUROPE ;** par *M. Calenge*, Paris, 1806, in-12.

**HISTOIRE DE LA BANQUE D'ANGLETERRE, ET CONSIDÉRATIONS SUR LES GRANDES BANQUES DE CIRCULATION ;** par *M. de Guer*. Paris. 1810, in-8.

**HISTOIRE concise et authentique de la Banque d'Angleterre ;** par *Thomas Fortune*. Londres, 1779, in-8.

**LA BANQUE DE HAMBOURG, rendue facile aux négocians de l'étranger ;** par *J. Bush*. Paris, 1801, in-8.

**SUR LA BANQUE DE FRANCE, AVEC UNE THÉORIE DES BANQUES, rapport fait à la chambre de commerce par une commission spéciale.** Paris, 1806, in-8.

**RÉFLEXIONS SUR LA NÉCESSITÉ ET LES AVANTAGES DE CONVERTIR LA BANQUE DE FRANCE EN BANQUE NATIONALE, et d'adopter le système financier de l'Angleterre; par M. C. . .** Paris, 1818, in-8.

**DES BANQUES, de leur influence pour faciliter la circulation des capitaux, faire baisser le trop haut prix de l'intérêt, et des mesures à adopter pour que l'agriculture, l'industrie, le commerce de la France et des divers états jouissent de l'avantage de tels établissemens; par M. Sabatier.** Avril 1817, Paris, in-8.

**NOTICE HISTORIQUE SUR LES FINANCES DE FRANCE (de l'an 1800 au 1<sup>er</sup> avril 1814).** Par M. le duc de Gaëte. Paris, 1818, in-8.

M. le duc de Gaëte ne parle que des choses qu'il a vues et auxquelles il a pris part. Son livre est certainement le plus intéressant à consulter sur les finances de l'Empire.

**NOUVELLE EXPOSITION DES PRINCIPES SUR LA LIBERTÉ DU COMMERCE DES GRAINS; traduit de l'allemand de Reimarus.** Paris, 1793, in-8.

Partisan enthousiaste de la liberté du commerce des grains. Son livre est d'ailleurs plein de sens et d'originalité.

**CONSIDÉRATIONS SUR L'ORGANISATION SOCIALE, appliquées à l'état civil, politique et militaire de la France et de l'Angleterre; à leurs mœurs, leur agriculture, leur commerce et leurs finances, à l'époque de la paix d'Amiens; par Mondenard.** Paris, 1802, 3 vol. in-8.

Ce livre a été publié à l'occasion de la paix d'Amiens, en vue d'opérer un rapprochement entre la France et l'Angleterre. On y trouve des documens dignes d'intérêt, sur l'état économique des deux pays à cette époque.

**HISTOIRE DE LA MONNAIE, depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne de Charlemagne; par M. le marquis Garnier.** Paris, 1819, 2 vol. in-8.

L'un des meilleurs ouvrages sur la monnaie. C'est par celui-là qu'il faut commencer l'étude de tous les autres.

**DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE en l'an IX;** par *V. Ramel*. Paris, an IX, in-8.

Livre spécial d'un auteur qui avait eu l'avantage de prendre part au maniement des finances de l'époque dont il parle.

**DU GOUVERNEMENT DES FINANCES DE FRANCE, d'après les lois constitutionnelles et d'après les principes d'un gouvernement libre et représentatif;** par *Montesquiou*. Paris, 1797, in-8.

Ouvrage insignifiant. On y trouve quelques faits précieux.

**PRINCIPES ÉCONOMIQUES de Louis XII et du cardinal d'Amboise, de Henri IV et du duc de Sully, sur l'administration des finances, opposés aux systèmes des docteurs modernes.** 1785. Sans nom d'auteur ni de ville.

Pamphlet dirigé contre les idées de Turgot et de Necker.

**DU COMMERCE FRANÇAIS DANS L'ÉTAT ACTUEL DE L'EUROPE, ou Observations sur le commerce de la France en Italie, dans le Levant, en Russie et dans la mer Noire;** par *J.-B. Dubois*. Paris, 1806.

L'auteur était un employé supérieur de l'administration française. Son livre est essentiellement réglementaire et empreint de la routine des bureaux.

**DE LA LIGUE HANSÉATIQUE, de son origine, ses progrès, sa puissance et sa constitution politique, jusqu'à son déclin, etc.;** par *M. Mallet*. Genève, 1805, 1 vol. in-8.

Très bon résumé à consulter.

Les véritables causes de la prospérité et de la décadence de l'union hanséatique n'y sont pas développées d'une manière complète; mais l'ouvrage renferme des aperçus très ingénieux.

**PENSIERI DI ECONOMIA PUBBLICA sopra le isole ex-Venete del mar Ionio.** Venise, 1808, in-8.

L'auteur anonyme y propose un système d'impôt en harmonie avec les besoins des îles Ioniennes, séparées de Venise par les traités.

**DES IMPOTS INDIRECTS ET DES DROITS DE CONSOMMATION, ou Essai sur l'origine et le système des impositions françaises,**

comparé avec celui de l'Angleterre; par *M. d'Agoult*, ancien évêque de Pamiers. Paris, 1817, in-8.

Livre intéressant à consulter à cause des particularités qu'il renferme sur les finances de l'Empire et sur celles de l'Angleterre.

**HISTOIRE DU TARIF DE 1664**; par *Dufresne de Francheville*. 1766, 3 vol.

Trop longue histoire d'un tarif modifié deux ans après sa promulgation.

**HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES**; par *Raynal*.

Grand et bel ouvrage, malgré ses imperfections et ses déclamations.

L'auteur n'a pas toujours pensé comme il avait écrit; mais sa mémoire n'en est pas moins digne de respect. C'est lui qui a porté les premiers et les plus rudes coups à l'esclavage colonial.

**PETIT TRAITÉ CONTRE L'USURE**; par *Thomas Culpeper*. Amsterdam, 1754, 1 vol.

**DE LA BANQUE D'ESPAGNE**, dite Saint-Charles, par le comte de *Mirabeau*; in-8. 1785.

La meilleure exposition que nous ayons de cet établissement. L'auteur y a ajouté de nombreuses considérations sur le commerce de l'Espagne.

**TRAITÉ DE L'USURE ET DES INTÉRÊTS**. Cologne, 1769, 1 vol.

**DISCOURS POUR ET CONTRE LA RÉDUCTION DE L'INTÉRÊT NATUREL DE L'ARGENT**; traduit de l'anglais. Wesel, 1757, 1 vol.

**THÉORIE DE L'INTÉRÊT DE L'ARGENT CONTRE L'ABUS D'IMPUTATION D'USURE**. Paris, 1780, 1 vol.

Ces cinq ouvrages ne renferment rien qui ne se trouve dans les écrits de Bentham et de Turgot.

**TRAITÉ DE LA CIRCULATION ET DU CRÉDIT**; par *Pinto*. Amsterdam, 1787, in-8.

L'auteur est ce fameux juif hollandais qui portait l'amour du crédit jusqu'au point de considérer les dettes publiques comme de véritables bienfaits pour les peuples. Ce n'était pas, d'ailleurs, un homme sans mérite. On

a aussi de lui un *Essai sur le luxe*, 1762, in-8, dans lequel il fait une sortie très vive contre le luxe des Hollandais dans leurs maisons de campagne.

**LETTRE A M. DE TALLEYRAND SUR LA TRAITE DES NÈGRES;** par *Wilberforce*. Londres, 1814, in-8.

Beau plaidoyer, encore utile à lire, même depuis que le procès est gagné.

**DE LA CHARITÉ dans ses rapports avec l'état moral et le bien-être des classes inférieures de la société;** par *T. Duchâtel*. Paris, 1829, in-8.

Ouvrage très remarquable sous le rapport de l'élévation des idées et de la noblesse des sentimens.

L'auteur nous semble d'ailleurs un peu trop asservi aux doctrines de Malthus.

**RÉFLEXIONS SUR LE TRAITÉ DE LA DIME ROYALE DE M. LE MARESCHAL DE VAUBAN.** 1716, in-18.

L'auteur de ce livre a essayé de prouver que M. de Vauban n'était pas l'auteur de la *Dîme royale*, et que la *Dîme royale* était un livre absurde, inspiré, sinon écrit, par Boisguilbert.

**EXAMEN DES RÉFLEXIONS POLITIQUES SUR LE COMMERCE ET LES FINANCES DE M. DUTOT;** par *Duverney*. Paris, 1740, 2 vol. in-12.

C'est le livre qui expose avec la plus grande supériorité de vues tout le système de Law, et c'est là surtout qu'il faut l'étudier. Nulle part les causes de sa chute n'ont été présentées avec autant de clarté.

Duverney était un financier de la plus haute habileté, mérite devenu bien rare de nos jours, où le pays en aurait pourtant besoin.

**LES MOYENS DE DÉTRUIRE LA MENDICITÉ EN FRANCE, en rendant les mendiants utiles à l'État sans les rendre malheureux;** par *Malvaux*. Paris, 1780, in-8.

**MÉMOIRE SUR L'INDIGENCE, et sur les moyens d'éteindre sans retour la mendicité;** par *Prestat*. Paris, 1805, in-12.

**TRAITÉ SUR L'INDIGENCE, Quelles sont les principales causes**



de l'indigence? Moyens pour en arrêter les progrès; par *Doi*. Paris, 1805, in-8.

IDÉES D'UN CITOYEN SUR LES BESOINS, LES DROITS ET LES DEVOIRS DES VRAIS PAUVRES; par *Beauveau*. Amsterdam, 1765, in-8.

MÉMOIRE SUR LES MOYENS DE DÉTRUIRE LA MENDICITÉ EN FRANCE; par *Volland*. 1790, in-4.

DE LA DESTRUCTION DE LA MENDICITÉ; par *Henrion de Bussy*. Riom, 1790, in-8.

RÉFLEXIONS SUR LA MENDICITÉ; par *Gerdret*; in-12.

RECUEIL DE MÉMOIRES SUR LES ÉTABLISSEMENS D'HUMANITÉ; traduit de l'anglais par Labaume, de Liancourt et autres, publié par Duquesnoy avec suite.

RÉFLEXIONS SUR LA MENDICITÉ, ses causes et les moyens de la détruire en France; par *Montaignac*. 1790, in-12.

MÉMOIRES SUR LA MENDICITÉ; par *Bannefroy*. Paris, 1791, in-12.

ESQUISSE D'UN OUVRAGE EN FAVEUR DES PAUVRES; par *Bentham*, traduit et publié par Duquesnoy.

MÉMOIRES SUR LES ÉTABLISSEMENS PUBLICS DE BIENFAISANCE, DE TRAVAIL ET DE CORRECTION, considérés sous les rapports politiques et commerciaux; par *Dillon*. An II, in-12.

HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION DES SECOURS PUBLICS, par *Dupin*. Paris, 1821, in-8.

POLICE SUR LES MENDIANS, LES VAGABONDS, etc.; par *de La Morandière*. Paris, 1764, in-12.

ESSAI SUR L'ÉTABLISSEMENT DES HOPITAUX DANS LES GRANDES VILLES; par *Locquean*. Paris, 1797, in-8.

INQUIRIES CONCERNING THE POOR; by *John Mac Farlane*. Edimbourg, 1782, in-8.

NOTICE des principaux réglemens, publiés en Angleterre, concernant les pauvres; par *Des Rotours*. Paris, 1788, in-8.

DE LA CHARITÉ LÉGALE, de ses causes, de ses effets, et spécialement des maisons de travail et de la prescription de la mendicité; par *Naville*. Paris, 1836, 2 vol. in-8.

DISCOURSES UPON TRADE, principally directed to the cases of interest, coinage, clipping and encrease of money; by *sir Dudley North*. London, 1691.

L'un des premiers livres d'économie politique *méthodique* qui aient paru en Angleterre.

C'est là qu'il faut voir avec quelles difficultés les vérités les plus élémentaires ont eu peine à se faire jour.

TREATISE ON RAISING THE VALUE OF MONEY; by *Locke*. 1691.

Ouvrage digne d'être lu, autant à cause du nom de son auteur, que parce qu'il s'y trouve une théorie analogue à celle de *Quesnay*.

RAPPORT fait au nom de la section des finances, sur le projet de loi relatif aux MONNAIES; par *Joachim Lebreton*. Paris, germinal an XI, in-4.

DISCUSSION SUR LES EFFETS DE LA DÉMONÉTISATION DE L'OR, RELATIVEMENT A LA FRANCE; par *Fr. Gerboux*.

Double document, bon à consulter.

OBSERVATIONS POLITIQUES ET MORALES DE FINANCE ET DE COMMERCE, ou Examen approfondi d'un ouvrage de M. R... de Genève, sur l'emprunt et l'impôt. Lausanne, 1780, in-8.

Bonnes doctrines. L'auteur y attaque les emprunts avec une chaleur philosophique; mais il n'en appréciait pas les effets utiles dans des circonstances données.

MÉMOIRE SUR LES EFFETS DE L'IMPOT INDIRECT, SUR LE REVENU DES PROPRIÉTAIRES DE BIENS-FONDS, qui a remporté le prix proposé par la société royale d'agriculture de Limoges, en 1767, par *M. de Saint-Péray*. Londres, 1768, in-12.

L'auteur partageait l'opinion des *économistes* sur la question de l'impôt.

Tous les profits venant de la terre, selon eux, c'est à la terre seule qu'il fallait imposer des taxes. La suppression des impôts indirects devait profiter aux propriétaires, selon l'auteur du mémoire; mais les propriétaires n'en croyaient rien, et ils avaient raison.

**MOYENS D'EXTIRPER L'USURE**, ou projet d'établissement d'une caisse de prêt public sur tous les biens de l'homme, contenant lettres-patentes de création du Mont-de-Piété de Paris en 1777. Dédié à Henri IV; par *M. Prevost de Saint-Lucien*. Paris, 1778, in-12.

Henri IV ne pouvait guère refuser la dédicace de ce livre, publié plus de cent cinquante ans après sa mort.

Ce que l'auteur y donne de plus intéressant, c'est un catalogue de tous les écrits relatifs au prêt à intérêt, et principalement aux monts-de-piété (pages 47-50).

**COUP D'ŒIL SUR LA FORCE ET L'OPULENCE DE LA GRANDE-BRETAGNE**, où l'on voit les progrès de son commerce, de son agriculture, avant et après l'avènement de la maison de Hanovre; par le docteur *Clarke*, traduit de l'anglais par *Marchena*. Paris, 1802; Londres, 1801, in-8.

Assez bon livre. Examen fort intéressant des différentes taxes de l'Angleterre. C'est un manifeste contre la révolution française.

**TRAITÉS SUR LE COMMERCE ET SUR LES AVANTAGES QUI RÉSULTENT DE LA RÉDUCTION DE L'INTÉRÊT DE L'ARGENT**; par *Josias Child*: avec un PETIT TRAITÉ CONTRE L'USURE, de *Thomas Cuiper*, traduits de l'anglais. Amsterdam, Berlin et Paris, 1754, in-12.

Les intentions des auteurs étaient bonnes; mais ils n'avaient pas une juste idée des causes véritables de la baisse du taux de l'intérêt, puisqu'ils supposaient que cette hausse et cette baisse dépendent de la volonté du gouvernement.

**SYSTÈME D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT EN FRANCE**; par *M. de la Jonchère*. Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12.

Dans ce livre, extrêmement original, l'auteur suppose que le roi, pour éviter mille détails embarrassants, permettra l'établissement d'une compagnie qui sera chargée des dépenses annuelles de l'État, de tout ce qui regarde les finances et le commerce, et du maintien de la police. En d'autres

termes, il propose de donner le gouvernement à bail à cette compagnie, et de former une société en commandite qui ferait le métier de roi. On trouve dans ce livre une description complète et détaillée du palais et des appartemens qui seraient habités par les gérans de la société : le balcon du premier étage devait être garni d'une grille en *fer doré*; il y aurait des cascades dans le jardin.

**HISTOIRE GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE DU VISA fait en France pour la réduction et l'extinction de tous les papiers royaux et des actions de la compagnie des Indes, que le système des finances avait enfantés.** La Haye, 1743, 4 vol. in-12.

C'est l'inventaire raisonné de toutes les pièces relatives au système de Law. Ce livre est écrit avec partialité, et sous l'empire des mécontentemens qui suivirent la banqueroute; mais c'est un des documens les plus intéressans de l'époque.

**TRAITÉ PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE SUR LE LUXE**, par M. l'abbé *Pluquet*. Paris, 1785, in-12, 2 vol.

Longue homélie, en deux volumes, contre le luxe. Peu de doctrines, beaucoup de déclamations. L'auteur, qui était abbé, aurait dû intituler son livre : *Sermon contre le luxe*.

**HISTOIRE ABRÉGÉE DES RÉVOLUTIONS DU COMMERCE**, ou Précis historique et raisonné des changemens que le commerce a éprouvés à l'occasion des transmigrations, des conquêtes, des nouvelles découvertes et des révolutions politiques, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours. Paris, in-12, 1803.

Titre ambitieux pour un écrit de 266 pages. C'est la table des matières, fort incomplète même, d'un livre qui est encore à faire.

**APOLOGIE DU SYSTÈME DE COLBERT**, ou Observations juridico-politiques sur les jurandes et maîtrises d'arts et métiers. 1 vol. in-18. Amsterdam, 1771.

L'auteur n'a vu qu'un côté de la question; mais il en a tiré tout le parti possible. Son livre est un plaidoyer ingénieux en faveur des corporations.

**THÉORIE DU LUXE**, ou Traité dans lequel on entreprend d'établir que le luxe est un ressort, non-seulement utile, mais même indispensablement nécessaire à la prospérité d'un État. Londres, 1771, 1 vol. in-8.

Ce livre est une apologie un peu exagérée des effets du luxe. L'auteur est un adversaire des *économistes*. Il démontre fort bien que ce qu'on appelle luxe, en général, n'est que la satisfaction des besoins de l'homme, qui sont le plus grand stimulant de ses travaux.

**HISTOIRE DES MONTS-DE-PIÉTÉ**, avec des réflexions sur la nature de ces établissemens; par *M. Cerreti*, docteur en droit. 1 vol. in-18, Padoue, 1752.

Livre court, mais substantiel. Il renferme les ordonnances et les bulles constitutives des monts-de-piété.

L'auteur soutient que les intérêts des prêts fournis par ces établissemens, ne sont pas usuraires.

**ESSAI SUR LES CAUSES DE LA DIVERSITÉ DES TAUX DE L'ARGENT CHEZ LES PEUPLES**. 1 vol. in-18, Londres, 1757.

L'auteur attribue le taux élevé de l'intérêt au peu de garanties offertes par les emprunteurs aux prêteurs. Il voudrait une législation plus sévère contre les débiteurs de mauvaise foi.

**ESSAI SUR LES INTÉRÊTS DU COMMERCE MARITIME**, par *M. D . . .* La Haye, 1754, in-18.

L'auteur y proposait un *acte de navigation* semblable à celui de l'Angleterre.

**DE LA PROPRIÉTÉ DANS SES RAPPORTS AVEC LE DROIT POLITIQUE**. Paris, 1792, in-18.

L'auteur prétend que la souveraineté nationale réside exclusivement dans les propriétaires.

**MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU DROIT PUBLIC DE LA FRANCE EN MATIÈRES D'IMPOTS**, ou Recueil de ce qui s'est passé de plus intéressant à la Cour des aides, depuis 1756 jusqu'au mois de juin 1775; publiés par *M. Auger*, avocat, sous l'inspection de *M. Gabriel Choart*, président de la Cour des aides de Paris. Bruxelles, 1779, in-4.

Ce précieux volume est le recueil de toutes les opérations de Malesherbes pendant sa première présidence à la cour des aides, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans.

Ce recueil est devenu très rare parce qu'il n'a point été mis dans le commerce, et qu'il n'a pu être imprimé qu'avec une permission tacite; encore

n'y laissa-t-on pas insérer, dans leur entier, les remontrances énergiques dans lesquelles Malesherbes parlait au Roi le langage de la plus austère vérité.

**CONSIDÉRATIONS SUR LA LIBERTÉ DU COMMERCE**, par *M. Bergasse*. Londres, 1788, in-4.

Ce mémoire avait pour but de s'opposer à l'établissement d'une entreprise de messageries publiques. L'auteur y a trouvé l'occasion de démontrer les avantages de la liberté en matière de commerce.

**MÉMOIRE SUR L'ADMINISTRATION DES FINANCES DE L'ANGLETERRE** depuis la paix; ouvrage attribué à *M. Grenville*, ministre d'état, chargé de ce département dans les années 1763, 1764 et 1765. Mayence, 1778, in-4.

Ce livre a pour but de signaler au peuple anglais la nécessité d'une sage administration des finances. L'auteur y manifestait des inquiétudes sur l'avenir de son pays, en voyant la dette publique s'accroître. Qu'aurait-il dit, s'il avait vécu après la guerre d'Amérique et la révolution française, par suite desquelles la dette anglaise fut portée à près de vingt milliards?

**MÉMOIRES CONCERNANT LES IMPOSITIONS ET DROITS EN EUROPE**; par *M. Moreau de Beaumont*. Paris, 1787, in-4.

Excellent livre, qu'il serait utile de refaire aujourd'hui.

Qui de nous peut se flatter de connaître à fond le système des impôts de tous les peuples de l'Europe? C'est cependant un des premiers élémens de toute bonne économie politique appliquée, et le seul moyen d'apprécier à leur juste valeur les relations internationales des peuples, et les effets de certaines mesures de douanes.

**ON THE STATE OF CURRENCY**; Londres, 1 vol. in-8, par *M. Th. Tooke*.

M. Tooke est un des économistes les plus éclairés et les plus judicieux de la Grande-Bretagne. Son opinion est du plus grand poids dans les matières de finances.

**A LETTER TO THE EARL OF LIVERPOOL ON THE PRESENT DISTRESS OF THE COUNTRY, AND THE EFFICACY OF RAISING THE STANDARD OF OUR SILVER CURRENCY**; 1816, par *C. - R. Prinsep*.

Cette curieuse lettre est une pièce indispensable de la discussion qui

s'éleva en Angleterre au sujet du papier-monnaie, après les événemens de 1814, et à l'occasion du projet de reprendre les paiemens en espèces.

**OBSERVATIONS ON THE CONDITION OF THE LABOURING CLASSES**, par *M. J. Barton*.

On trouve dans cet écrit des considérations d'un haut intérêt sur la condition des classes laborieuses.

**DE L'INFLUENCE DES DIVERS IMPOTS**, par *M. de Monthyon*; in-8.

Excellent livre, court et substantiel, comme tous ceux de l'auteur.

**DU PAPIER-MONNAIE ET DES BANQUES**, par *sir Henri Parnell*; Londres, 1832.

L'auteur s'occupe successivement dans cet ouvrage de l'état de la question du numéraire, des banques provinciales, des compagnies par actions, du système des banques en Angleterre, en Écosse et en Irlande. C'est un des meilleurs traités sur la matière.

\* (1) **GRUNDSAETZE DER NATIONALOECONOMIE**, etc., Principes d'économie nationale ou théorie de la richesse nationale, par *H. de Jakob*; in-8. Halle, 1825.

Cet ouvrage traite dans les quatre sections dont il se compose, des élémens de la richesse nationale, des conditions d'origine de celle-ci, et de son accroissement en général. Suivent les causes spéciales de l'accroissement des richesses, les principes de leur distribution, et enfin, les phénomènes de la consommation.

\* **DIE STAATSFINANZWISSENSCHAFT**; La science financière, théorique et pratique, éclaircie par des exemples puisés dans l'histoire financière moderne des États de l'Europe, par *L.-H. Jakob*; deuxième édition, augmentée par *J.-J.-H. Eiselen*. Halle, 1837, in-8.

Cet ouvrage se distingue par sa clarté et par sa simplicité. L'auteur y a fait preuve de connaissances fort étendues, et son nouvel éditeur, M. Ei-

(1) Tous les articles bibliographiques précédés d'un astérisque appartiennent à M. Théodore Fix.

aelen, a cherché à y ajouter les faits nouveaux du monde financier. Les détails qui se rapportent à la Prusse sont surtout intéressans.

\* **GRUNDZÜGE EINER ALLGEMEINEN-RECHTS-UND-WIRTHSCHAFTSLEHRE**; Principes généraux du droit et de l'économie politique à l'usage des jurisconsultes et des caméralistes; par *Friedemann Kuttlinger*. 2 vol. in-8. Erlangen, 1837.

C'est un essai d'union entre le droit et l'économie politique. L'auteur ne semble pas être très au courant de cette dernière science. L'on rencontre dans son livre plusieurs idées surannées; il y règne aussi quelque confusion. Ainsi le droit des gens suit immédiatement la partie économique de l'ouvrage sans que cet arrangement soit suffisamment justifié. Le livre de M. Kuttlinger contient au reste un grand nombre de matériaux dont l'étude ne sera pas sans utilité pour les commençans.

\* **STAATSWESEN UND MENSCHENBILDUNG UMFASSENDE BE-TRACHTUNGEN**; Considérations politiques sur l'appauvrissement progressif des nations et des particuliers, ses causes, ses conséquences et les moyens d'y remédier; par *F.-H. Bodz-Reymond*. 3 vol. in-8. Berlin, 1837.

Ce livre, rédigé dans d'excellentes intentions, contient peu de vues neuves. Les imperfections de la société actuelle y sont quelquefois exagérées et les remèdes aux maux ne nous paraissent pas toujours d'une application facile. La partie qui se rapporte à l'instruction et à l'éducation publique et privée, présente toutefois d'excellentes notions sur la matière, et cette portion du livre de M. Bodz est véritablement recommandable.

\* **HANDBUCH DER FINANZWISSENSCHAFT**, etc., Manuel de la science financière et de l'administration des finances; par le baron *de Malchus*. 2 vol. in-8. Stuttgart et Tubingue, 1830.

Les contributions sont un des principaux sujets de cet ouvrage, dont la première partie renferme des considérations sur l'amortissement et sur l'administration de la dette publique.

\* **DIE SYSTEME DES PRAKTISCHEN POLITIK IM ABENDLANDE**, Les systèmes de la politique pratique en Occident; par *Charles Vollgraff*. 4 vol. in-8. Giessen, 1828. Ferber.

Cet ouvrage traite de l'économie politique de tous les peuples et de tous les temps.



Le premier volume indique les différences qui séparent les peuples de l'Orient d'avec ceux de l'Occident. Les peuples, dit M. Vollgraff, sont toujours gouvernés comme le mérite l'état de moralité dans lequel ils se trouvent.

Le second volume expose la politique des Grecs et des Romains avec de nombreux détails sur les lumières, l'état de la civilisation, le gouvernement, l'administration, l'état social, l'esprit militaire, etc., chez les peuples célèbres de l'antiquité.

Le troisième volume, consacré à la politique moderne, renferme une bibliographie des ouvrages qui ont paru dans les divers pays de l'Europe sur l'économie politique et la législation des siècles passés et du temps actuel.

Le quatrième volume décrit les relations des différens peuples de l'Europe entre eux, leur diplomatie et leur droit public. Il contient aussi leurs institutions, et particulièrement celles des divers états de l'Allemagne.

\* **GEWERB-UND-HANDELSFREYHEIT; De la liberté du commerce et de l'industrie, ou Exposé des moyens de fonder la prospérité des peuples, la richesse et la puissance des nations; par L.-C. Leuchs.** 1 vol. de 450 pages, in-8. Wurtemberg, 1827.

La première partie contient des considérations historiques générales. Elle traite de l'état primitif des hommes, de l'origine et de l'organisation des sociétés et des institutions destinées à favoriser le commerce et l'industrie.

La deuxième est consacrée à l'examen des réglemens favorables à la prospérité du commerce et de l'industrie.

Dans la troisième l'auteur esquisse le plan d'un nouveau système industriel.

M. Leuchs est partisan de la liberté commerciale.

\* **LEHRBUCH DER POLITISCHEN OECONOMIE; Traité d'économie politique; par K.-H. Rau; troisième édition.** 3 vol. in-8. Heidelberg, 1837.

Le premier volume de cet important ouvrage contient l'économie politique proprement dite, ou la théorie des richesses. Le second, la science administrative. Le troisième, les finances.

Les ouvrages de M. Rau sont rédigés avec une grande clarté et d'après les principes les plus accrédités de notre époque. Les doctrines de Smith et de Say forment la base du livre; l'auteur a néanmoins éclairé plusieurs

points que les deux célèbres économistes n'avaient pas suffisamment approfondis. On remarque surtout dans le troisième volume, qui renferme la science financière, une foule de notions neuves sur les impôts, et des vues pratiques qu'on ne rencontre pas ordinairement dans les traités de ce genre. Le succès rapide de l'ouvrage, qui est arrivé en peu d'années à la troisième édition, est au reste une preuve assez concluante de son mérite.

\* **GESCHICHTLICHE DARSTELLUNG DES HANDELS, etc., Exposé historique du commerce, de l'industrie et de l'agriculture des États commerçans les plus importans de notre époque; par Gustave Gulich.** 2 vol. in-8. Jena, 1830; chez Froman.

Cet ouvrage, fait avec soin et conscience, répond à son titre. Il contient des recherches précieuses sur le commerce et l'industrie. Les relations extérieures des peuples y sont surtout traitées in extenso sans que pour cela les données sur le commerce intérieur aient été négligées.

\* **DER GESCHLOSSENE HANDELSSTAAT, L'état fermé commercialement; par J.-G. Fichte.** Tubingue, 1800, in-8.

Ouvrage assez remarquable pour avoir mérité l'attention des contemporains. Il mérite encore d'être consulté, malgré les travaux qui l'ont dépassé.

\* **MATERIALIEN ZUR AUFSTELLUNG EINER VERNUNFTMAESSIGEN THEORIE DER STAATSWIRTSCHAFT, Matériaux pour une théorie rationnelle de l'économie politique; par J.-A. Dori.** Leipzig, 1797, in-8.

Les matériaux se sont fort augmentés depuis la publication du livre de M. Dori; mais les siens seront consultés avec fruit.

**ECONOMIE POLITIQUE, de Schmalz; traduit de l'allemand, par Henry Jouffroy.** Paris, 1826. 2 vol. in-8.

M. Schmalz a voulu ressusciter en Allemagne, comme M. Dutens en France, les théories de l'école de Quesnay, dans toute leur simplicité primitive. Pourquoi donc rendre à cet arbre vénérable l'écorce irrégulière dont les progrès de la science l'avaient délivré?

\* **SYSTEMATISCHES HANDBUCH DER STAATSWIRTSCHAFT, Manuel systématique de l'économie politique; par Fr. Bénédicte Weber.** Berlin, 1804, in-8.

Le premier volume seul a paru.

Les soixante premières pages de ce livre traitent de l'économie publique; le reste appartient à la science de la police.

**Autre ouvrage du même auteur : TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE.** 2 vol. in-8. Berlin.

Ce livre rédigé dans l'esprit de Smith, a été assez bien accueilli dans son temps en Allemagne.

**\*ANFANGSGRÜNDE DER STAATSWIRTSCHAFT, Éléments d'économie publique;** par *Ch. de Schloetzer*. 2 vol. in-8. Riga, 1805.

L'auteur est un disciple d'Adam Smith.

**\*MATERIALIEN ZUR FINANZ-STATISTIK DER DEUTSCHEN BUNDESSTAATEN, Matériaux pour servir à la statistique financière de la Confédération germanique,** publiés par *Hoeck*; in-8. Smalcalde, 1823.

L'auteur a fait un rapprochement des différens systèmes financiers des États allemands. Il donne en général le détail des revenus, des dépenses et des dettes publiques. Ce livre contient toutefois plusieurs lacunes qui ont été comblées par des travaux plus récents.

**\*NEUE DARSTELLUNG DER KAMERALWISSENSCHAFTEN, Nouvel exposé des sciences camérales;** par *A.-A. Sopp*. 3 vol. Vienne, 1808-1811, in-8.

Le premier volume contient l'économie agricole, le second l'économie industrielle et le troisième l'économie politique.

**\*NEUE GRUNDLEGUNG DER STAATS-WIRTSCHAFTSKUNDE. Nouvelles bases de l'Économie nationale;** par *J. Hufeland*. 2 vol. Giessen, 1807 à 1813. in-8.

Cet ouvrage n'est pas encore terminé.

**\*HANDBUCH DER STAATSWIRTSCHAFTSLEHRE. Manuel d'économie politique;** par *J.-E. Lotz*. 3 vol. in-8. Erlangen, 1823.

C'est un développement des principes de l'économie politique dans leur application à l'état présent des sociétés et en même temps un manuel pour les administrateurs qui possèdent déjà les premières notions de la science. La théorie des valeurs et des prix est exposée avec une grande

incidité dans cet ouvrage. On y a aussi traité d'une manière remarquable les questions de crédit, de monnaie et de la liberté commerciale. L'auteur dans la discussion des impôts, préfère les contributions directes aux taxes indirectes; cette partie de son ouvrage laisse à détruire.

\*DIE SYSTEM DER PRAKTISCHEN POLITIK IM ABENDLAND. Les Systèmes de la politique pratique en Occident; par Ch. Vollgraff. 4 vol. in-8. Giessen, 1828.

RE: Vollgraff donne au mot *politique* le sens le plus étendu, et comme les anciens il comprend sous cette dénomination tout ce qui se rapporte aux affaires publiques.

Dans le premier volume l'auteur fait ressortir les différences qui existent entre les peuples sous le rapport des caractères et du climat et de l'influence de ces différences sur leur économie politique.

Le deuxième volume renferme la politique des Grecs et des Romains. Le troisième volume comprend une partie de l'économie politique moderne et se termine par un aperçu bibliographique des ouvrages économiques. Le quatrième et dernier volume expose le développement des systèmes de la politique moderne.

\*DER ISOLIRTE STAAT IN BEZIEHUNG AUF LANDWIRTHSCHAFT UND NATIONALOECONOMIE, etc. L'État considéré sous le rapport de l'économie agricole et de l'économie nationale, ou recherches sur l'influence qu'exercent le prix des grains, la richesse du sol et les impôts relativement à l'agriculture; par M. J.-A de Thunen de Tellow en Meklembourg. Hambourg, 1836.

\*DIE STAATSWIRTHSCHAFT AUF DER GRUNDLAGE DER NATIONALOECONOMIE, etc. L'économie publique appliquée au gouvernement, à l'administration et aux finances; par M. le baron de Seutter, directeur du conseil des eaux et forêts du Wurtemberg. 3 vol. in-8. Ulm.

Le système de l'auteur est fondé sur la liberté individuelle, la liberté de l'industrie et la liberté de la presse. Le premier volume traite de l'organisation politique. Le second, de l'administration intérieure. Le troisième s'occupe des contributions de tout genre. L'ouvrage contient des idées larges et démocratiques.

THEORIE UND POLITIK DES HANDELS. Théorie et politique du commerce; par Charles Murhard. 2 vol. in-8. Göttingue, 1834.

M. Murhard, publiciste fécond et infatigable, marche pour ses théories économiques sur les traces de J.-B. Say. Ses principes sont empruntés de la plus grande libéralité et dans l'ouvrage indiqué il tend à établir le commerce sur des bases larges et rationnelles.

M. Murhard examine le commerce dans ses rapports avec le gouvernement, les impôts, et puis dans son essence même, en classant tous les élémens sur lesquels il repose. Il défend la liberté commerciale souvent avec éloquence, toujours avec une grande vigueur.

\***ÜBER DAS FORMALE PRINZIP DER STAATSWIRTSCHAFT.** Du principe formel de l'économie politique comme science et comme doctrine. Heidelberg, 1815. in-8.

Eschenmayer est un des économistes allemands qui a le plus contribué à la propagation de la doctrine de Smith par ses articles insérés dans les annales de Heidelberg (*Heidelberger Jahrbücher*) et dans la gazette littéraire de Leipzig (*Leipziger Litteratur Zeitung*). Le livre ci-dessus est abstrait et purement scientifique.

\***HANDBUCH DER STAATSWIRTSCHAFT.** Manuel d'économie publique à l'usage des leçons académiques; par *G. Sartorius*. Berlin, 1796. in-8. La deuxième édition a été publiée sous le titre suivant : *Éléments de la richesse nationale*. Göttingue, 1806. in-8.

Cet ouvrage est rédigé d'après les principes de Smith et contient quelques observations critiques sur plusieurs points de la doctrine de l'économiste écossais.

Sartorius est un des écrivains qui ont le plus contribué à populariser les principes économiques de Smith en Allemagne.

\***ÜBER NATIONALINDUSTRIE UND STAATSWIRTSCHAFT.** De l'industrie nationale et de l'économie publique; par *Lueder*. 3 vol. in-8. Berlin, 1800. Le même auteur a publié les ouvrages suivans : *L'Industrie nationale et ses effets*. Berlin, 1808. in-8. *Économie nationale*. Iena, 1820. in-8. Les neufs premières feuilles seulement de ce dernier livre sont de Lueder; le reste a été rédigé d'après des notes trouvées à sa mort.

Les doctrines de Smith dominent dans les trois ouvrages cités ci-dessus.

\***LEHRBUCH DER POLITISCHEN OECONOMIE**, etc. Traité d'éco-

nomie politique ; par *C.-H. Rau*, professeur à Heidelberg. 2 vol. in-8. 1806, Heidelberg.

Rédigé dans un esprit libéral, avec clarté et précision, suivant en général les doctrines de Say, mais donnant néanmoins plus de surface à l'économie politique que l'auteur français.

M. Rau vient de publier le troisième et dernier volume de cet important livre en même temps que la troisième édition du premier volume.

**\*UBER DEN HEUTIGEN BEGRIFF, UMFANG UND GEGENSTAND DER STAATSWISSENSCHAFTEN.** Considérations sur l'état actuel de l'économie politique ; par *Vollgraff*. Marbourg, 1824.

Petit opuscule de trente pages où l'auteur trace les linéamens des deux écoles politiques et économiques qui se disputent aujourdhui le terrain. Les représentans de ces deux écoles sont, selon M. Vollgraff, d'une part, Haller, auteur de la *Restauration de la politique*, et de l'autre, Pœlitz, auteur du livre intitulé : *La Politique de notre époque mise au jour*.

**\*DIKÆPOLITIK, etc.** Dikaepolitique, ou nouvelle restauration de l'économie politique. in-8. Leipzig, 1824.

Ouvrage quelque peu métaphysique, où les questions sociales sont néanmoins examinées avec profondeur. L'auteur considère l'origine rationnelle des États sous les trois points de vue suivans : ou comme création divine, ou comme œuvre de la nature, ou comme l'œuvre d'un pouvoir usurpé ; il examine, à la fin de son livre, la police établie dans les États modernes.

**\*SYSTEM DER STAATSWISSENSCHAFT.** Système d'économie politique ; par le baron de *Gans*, in-8. Leipzig, 1826.

Livre assez superficiel ; on y parle de la richesse nationale, des impôts et des dettes publiques. L'auteur ne paraît pas être au courant de la science.

**\*UBER ENCYCLOPÆDIE UND METHODOLOGIE DER WIRTSCHAFTSLEHRE.** De l'Encyclopédie et de la Méthodologie de l'économie politique ; par *Pierre-Philippe Geier*. Wurtzbourg, 1818. in-8. Du même auteur : *Verusch einer logischen Begründung der Wirthschaftslehre*. Wurtzbourg, 1822.

Ces deux ouvrages sont purement scientifiques, les doctrines de Smith et de J.-B. Say leur servent de base.

**\*STAATS-WIRTSCHAFTSLEHRE**, Principes d'économie politique ; par *K.-G. Zachariæ*. 2 vol. in-8. Heidelberg, 1832.

Livre fort original ; on y remarque un grand nombre de dénominations nouvelles qui ne sont pas restées sans critique en Allemagne. Les doctrines sont en général présentées d'une manière abstraite, sans égard pour les lieux, les temps et les faits statistiques. M. Zachariæ a imaginé deux nouvelles espèces de revenus : la rente de l'esprit, c'est-à-dire celle qui dérive de l'intelligence, et la rente du crédit. A tout prendre, cet ouvrage qui ne manque pas de mérite, est peu propre à l'enseignement de la science et il ne peut être lu que par des économistes.

**\*SYSTEM DER NATIONALOECONOMIE**. Système de l'économie politique déduit de la vie nationale ; par *J.-Adam Oberndorfer*. 1832. in-8.

Le même auteur avait publié, en 1818, un autre ouvrage intitulé : *Bases des sciences camérales*. in-8.

**\*DER OEFFENTLICHE CREDIT**, le Crédit public ; par *Nebenius*. 1 vol. in-8. Carlsruhe, 1829.

L'auteur s'est fait connaître par de nombreux mémoires, par un livre sur les douanes prussiennes, et sa réputation comme économiste est parfaitement établie. L'ouvrage sur le crédit public a eu un succès mérité. Outre des doctrines très saines, il renferme un grand nombre de faits qu'on pourra consulter avec fruit.

**\*VERSUCH EINES SYSTEMS DER NATIONAL UND STAATSOECONOMIE**, Essai d'un système d'économie nationale ; par *J.-Fr. Krause*. 2 vol. in-8. Leipzig, 1830.

C'est une exposition populaire des principes d'économie politique. L'auteur a procédé chronologiquement et il a déduit ses doctrines des faits. Il a fait l'histoire du développement de l'économie politique en décrivant les changemens que le temps et la nature ont amenés chez chaque peuple. Il commence par la vie pastorale et de chasseur et montre la transition à l'agriculture ; puis il arrive à l'origine de l'industrie et du commerce et à l'organisation régulière des subsistances. Des notes nombreuses contiennent les définitions scientifiques et la discussion de plusieurs doctrines économiques.

**\*NEUE UNTERSUCHUNG DER NATIONALOEKONOMIE**, nouvelles

Recherches sur l'économie nationale ; de *Jean Schys*, 1 vol. in-8. Stuttgart, 1835.

Doctrines complètes présentées avec une grande lucidité. M. Schorn s'est appliqué à circonscrire nettement toutes les questions d'économie sociale. Il a éloigné les discussions inutiles et il a facilité par une classification méthodique l'étude de la science.

\*STAATSWIRTSCHAFTLICHE UNTERSUCHUNGEN, Recherche d'économie politique ; par *M. Hermann* ; in-8. Munich 1839.

L'auteur a traité la science d'un point très élevé. L'esprit public est selon lui indispensable pour la réalisation des idées économiques ; c'est la pratique qui doit le développer, soit par l'organe du gouvernement, soit par la libéralité des citoyens. Les recherches d'économie politique sont écrites avec clarté et précision, et les chapitres du prix des marchandises, des profits, du revenu et de la consommation sont très remarquables.

\*DAS BEDURFNISS DER VOLKSWIRTSCHAFT. Les besoins de l'économie politique dans la plupart des États de la Confédération germanique ; par *K. F. Schenk*. 2 vol. in-8. Stuttgart, 1831.

C'est un ouvrage populaire dans lequel l'auteur s'applique principalement à traiter les questions d'économie politique, sous le point de vue pratique.

TRAITÉ ÉCLECTIQUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE, par *don Alvaro-Florez Estrada*, traduit par *M. L. Galibert*, 3 vol. in-8, Paris, 1833.

L'un des meilleurs traités qui aient été publiés depuis *Adam Smith* ; il est principalement remarquable en ce qui concerne la théorie des impôts.

ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIE POLITIQUE, par *M. Valle Santoro*, Paris, 1 vol. in-8.

Excellent ouvrage élémentaire, quelquefois un peu obscur.

Les œuvres de *Ricardo* comprennent les écrits suivans, dont le mérite a été apprécié dans le cours de cet ouvrage, savoir :

THE HIGH PRICE OF BULLION, A PROOF OF THE DEPRECIATION OF BANK NOTES.



**ESSAY ON THE INFLUENCE OF A LOW PRICE OF CORN ON THE PROFITS OF STOCK;**

**PROPOSALS FOR AN ECONOMICAL AND SECURE CURRENCY;**

**PRINCIPLES OF POLITICAL ECONOMY AND TAXATION;**

**PROTECTION TO AGRICULTURE.**

Nul écrivain n'a traité les questions de finances, après M. Ricardo, avec plus de talent que M. Francis Horner, dans la *Revue d'Édimbourg*. Voir (tome I, page 172; tome II, pages 101, 402; tome V, page 104; tome XVII, page 339; tome XVIII, page 448; tome XXXV, page 468) les articles remarquables qu'il a publiés sur ces matières.

**DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES DE LA FRANCE, par M. Necker. 1784, 3 vol. in-8.**

C'est le premier ouvrage sincère qui nous ait révélé la science des finances, et de plus un acte de courage et de bon citoyen au moment où il parut.

**SUR LA LÉGISLATION ET LE COMMERCE DES GRAINS, seconde édition; par M. Necker. Paris, 1775, in-8.**

M. Necker a combattu dans cet écrit les idées de Turgot.

**PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE, par M. Mac Culloch, 1 vol. in-8. Londres, 1830.**

Cet excellent ouvrage est précédé d'une introduction historique, qui a été traduite par M. Prévost de Genève.

**THÉORIE DES QUATRE MOUVEMENTS, par M. Fourier. 1808, 1 vol. in-8.**

C'est le premier ouvrage de Fourier. Sa pensée y est encore obscure et confuse, et ne commence à se manifester que dans le traité de l'*Association domestique agricole*.

**VICES DE NOS PROCÉDÉS INDUSTRIELS, par Just Muiron. 1824, in-8.**

L'auteur est un des disciples les plus distingués de Fourier.

ÉTUDES DE LA SCIENCE SOCIALE, par M. Jules Lechevalier; in-8, 1834.

L'auteur y a combattu les doctrines du Saint-Simonisme, dont il avait été un moment partisan. Cet ouvrage est suivi d'un *Programme d'Économie politique*.

DESTINÉE SOCIALE, par V. Considérant; 1836, 2 vol. in-8.

Dernière expression du système de l'école *sociétaire*. Ouvrage écrit d'un style inégal, mais où brillent des éclairs de talent, et des vues très remarquables sur l'état actuel de la société. L'auteur y accuse tous les économistes des maux de l'humanité, comme s'il avait dépendu d'eux d'y mettre un terme. Nous n'en rendrons pas moins justice à ses sentimens généreux et à plusieurs de ses aperçus, remarquables par une véritable profondeur.

---

# RÉPERTOIRE

## DES NOMS D'AUTEURS.

### A.

Abot de Basinghen . . . . .	389	Arco (Ghérardo d') . . . . .	441
Agazzini (Michel). . . . .	396	Aristote . . . . .	389
Agoult (M. d'). . . . .	432	Arnould . . . . .	424
Algarotti (Francesco). . . . .	435	Arriquibar (Nicolas de) . . . . .	442
Anquetil du Perron . . . . .	402	Asso. . . . .	141
Auzano (Thomas). . . . .	445	Anger . . . . .	459

### B.

Babbage . . . . .	399	Bilhon . . . . .	400
Bailly . . . . .	414	Blanc de Volx . . . . .	400
Balenge . . . . .	450	Bodz-Reymond. . . . .	462
Bandini . . . . .	433	Bœckh. . . . .	389
Bannefroy. . . . .	485	Bœsnier de l'Orme. . . . .	433
Beauveau (l'abbé).. . . . .	420,432,435	Boissy d'Anglas . . . . .	450
Barton. . . . .	461	Boizard . . . . .	432
Bearde de l'Abbaye . . . . .	537	Bosc . . . . .	450
Beaumont (Moreau de). . . . .	460	Bouchaud. . . . .	389
Beauvais . . . . .	417	Bougainville. . . . .	399
Bell (Benjamin) . . . . .	390	Bresson . . . . .	417
Belloni . . . . .	431,434	Briganti (Filipo) . . . . .	434
Bentham. . . . .	435,423	Broggia . . . . .	439
Bères (Emile) . . . . .	399	Brougham (lord) . . . . .	409
Bergasse . . . . .	460	Buat (le comte du) . . . . .	420
Bergier (Nicolas) . . . . .	408	Burthrel de Pasquier. . . . .	432
Beltange . . . . .	431	Bush . . . . .	450
Bignon (l'abbé de) . . . . .	409	Bussy (Henrion de) . . . . .	455

### C.

Cabarrus (Francisco). . . . .	445	Cheshire . . . . .	421
Calonne . . . . .	450	Chevalier (Michel). . . . .	397
Campomanès (Rodriguez). . . . .	442	Child (Josias). . . . .	457
Canard. . . . .	393	Cicilia (Jose). . . . .	443
Cantalupo (Gennaro). . . . .	436	Clarke . . . . .	457
Capmani (Antonio) . . . . .	444	Clavière . . . . .	413
Carli (Gian-Rinaldo). . . . .	374	Cliquot Blervache. . . . .	420
Carrion-Nisas (A. de) . . . . .	417	Cobbett (William). . . . .	422
Castro (J. Francisco de). . . . .	441	Coffinières . . . . .	412
Cerreti. . . . .	459	Comte (Charles) . . . . .	424,425
Chalmers. . . . .	393	Considérant (Victor). . . . .	472
Chaptal . . . . .	402	Cordier. . . . .	422
Chassipol . . . . .	417	Corniani (Giambattista). . . . .	439
Chastellux . . . . .	393	Culpeper. . . . .	453,457

## D.

Danvilla (B. Joachim) . . . . .	443	Droz . . . . .	448
Davanzati . . . . .	439	Dubois . . . . .	452
Delaborde (Alexandre) . . . . .	889	Duchâtel . . . . .	454
De l'Isles de Sales . . . . .	429	Dufresne St-Léon . . . . .	416
Delfico (Melchiorre) . . . . .	436	Duni . . . . .	409
D'Hauterive . . . . .	391	Dupin (le baron) . . . . .	448
Dibarrat . . . . .	432	Dupont . . . . .	420
Dickson (Adam) . . . . .	450	Dutens . . . . .	425, 426
Dillon . . . . .	453	Dulôt . . . . .	416
Dori . . . . .	464	Duverney . . . . .	417, 454

## E.

Eiselen . . . . .	461
-------------------	-----

## F.

Ferguson (Adam) . . . . .	423	Fortune (Thomas) . . . . .	450
Ferrier . . . . .	398	Fourier (Charles) . . . . .	423, 471
Fichte . . . . .	437	Francheville (Dufresne de) . . . . .	453
Filangieri . . . . .	437	Francis d'Ivernois . . . . .	398
Florez Estrada . . . . .	470	Froumanteau . . . . .	417

## G.

Gaëte (le duc de) . . . . .	481	Gioja (Melchiorre) . . . . .	386
Galiani . . . . .	484	Cirard . . . . .	439
Ganilh (Charles) . . . . .	410	Godwin . . . . .	392
Gaus (le baron) . . . . .	468	Granman . . . . .	481
Garnier . . . . .	481	Gerdret . . . . .	485
Geler . . . . .	468	Grenville . . . . .	460
Gerboux . . . . .	456	Grimaudet (François) . . . . .	482
Genovesi (Antonio) . . . . .	437	Guer . . . . .	480
Gilbart (James-William) . . . . .	431	Gulich (Gustave) . . . . .	454

## H.

Hamburger . . . . .	389	Hodskin (Thomas) . . . . .	421
Hamilton (Robert) . . . . .	415	Huerne de Pommeuse . . . . .	399
Harcourt (vicomte d') . . . . .	421	Huet . . . . .	390
Henry . . . . .	409	Hufeland . . . . .	465
Hæck . . . . .	483	Hulttinger . . . . .	462
Hermann . . . . .	470	Hume (David) . . . . .	422
Herrenschwand . . . . .	406		

## I.

Isnard . . . . .	431
------------------	-----

## J.

Jacob . . . . .	392, 446	Jorio (Michele de) . . . . .	407
Jakob . . . . .	461	Jovellanos (G. Melchior) . . . . .	446
Jollivet (J.-B. Moïse) . . . . .	401	Juvigny . . . . .	416
Jonchère (M. de la) . . . . .	374		

## L.

Labarthe . . . . .	413	Lechevalier (Jules) . . . . .	472
Laboulinière . . . . .	469	Leguin de la Neuville . . . . .	419

## DES NOMS D'AUTEURS.

475

Laffitte. . . . .	446	Le Trosne . . . . .	419,420
Lauderdale . . . . .	393	Leuchs . . . . .	463
Lauragais (le comte de). . . . .	415	Linguet . . . . .	406
Larochefoucault Liancourt	409	Locke . . . . .	456
Lasalle (Henry) . . . . .	414	Locquean. . . . .	458
Lane (Jean). . . . .	416	Lotz . . . . .	468
Lebreton (Joachim). . . . .	645	Lueder . . . . .	467

## M.

Mably (l'abbé de), . . . . .	397,419	Mondonado. . . . .	451
Mac Culloch . . . . .	402,403,471	Mongez . . . . .	432
Mac Farlane . . . . .	453	Montchrétien . . . . .	394
Macé de Richebourg . . . . .	432	Monino (Jose). . . . .	444
Maffei (le marquis de) . . . . .	424	Montanari . . . . .	440
Malchus (le baron de) . . . . .	462	Monteseguro ( A. Arreta	
Mallet. . . . .	452	de). . . . .	444
Malo de Luque (Eduardo) . . . . .	443	Montesquiou . . . . .	452
Malouet . . . . .	404	Morandière (M. de la) . . . . .	455
Malthus . . . . .	447	Morellet (l'abbé). . . . .	408
Malvaux . . . . .	454	Morogue (baron de). . . . .	408
Marcenado ( El marques-		Morus (Thomas) . . . . .	897
Sta-Cruz de ) . . . . .	442	Massé. . . . .	440
Marcet (Mme) . . . . .	418	Mun (Thomas) . . . . .	408
Mercier de la Rivière . . . . .	397	Munoz (Antonio). . . . .	443
Mill . . . . .	395	Murhard. . . . .	466
Mirabeau l'aîné . . . . .	432,534	Muyron (Just). . . . .	474
Moheau . . . . .	404		

## N.

Naville . . . . .	456	Néri (Pompéo). . . . .	440
Nebenius. . . . .	468	North (Dudley) . . . . .	456
Necker . . . . .	471		

## O.

O'Connor (Arthur) . . . . .	418	Ortès (Giammaria) . . . . .	440
Oberndorfer. . . . .	469	Owen. . . . .	392

## P.

Pagnini (Francesco) . . . . .	435	Pinto . . . . .	453
Palmieri (Giuseppe). . . . .	437	Pillet-Will . . . . .	407
Paoletti (Ferdinando) . . . . .	433	Piston . . . . .	390
Papillon de Latapy. . . . .	403	Pluquet (l'abbé) . . . . .	458
Papion . . . . .	418	Poncet de la Grave . . . . .	404
Parnell (sir Henry) . . . . .	417	Poulain (Henry) . . . . .	432
Pebrer (Pablo). . . . .	415	Prestat . . . . .	454
Pecchio (Joseph) . . . . .	396,434	Prevost . . . . .	403
Petty (sir W.) . . . . .	426	Prinsep . . . . .	446,406

## R.

Rachon . . . . .	432	Ricardo . . . . .	471
Ramel. . . . .	452	Revue britannique . . . . .	410
Rau . . . . .	463,468	Ricci . . . . .	435
Raynal . . . . .	453	Rillet . . . . .	423
Reietemeier . . . . .	330	Rocco. . . . .	446
Reimarus . . . . .	451	Rotours (des) . . . . .	456

## S.

Sabatier . . . . .	451	Scrope (G. Powiwell) . . . . .	394
Saint-Aubin . . . . .	448	Schœu. . . . .	470
Saint-Chamans . . . . .	391	Senior . . . . .	393
Saint-Lucien (Prevost de) . . . . .	457	Serra (Antonio) . . . . .	441
Saint-Peravy . . . . .		Seutter . . . . .	465
Saint-Pierre (l'abbé de) . . . . .	390	Steuart . . . . .	395
Saumaise . . . . .	424	Seybert . . . . .	405
Sartorius . . . . .	467	Simonde de Sismondi . . . . .	426
Say (J. B.) . . . . .	427	Skarbak (Frédéric) . . . . .	396
Say (Louis) . . . . .	392	Smith (Adam) . . . . .	394
Scarruffi (Gaspardo) . . . . .	439	Solera (Maurice) . . . . .	435
Schloezer . . . . .	463	Sopp . . . . .	463
Schmalz . . . . .	464	Storch . . . . .	391
Scrofani (Saverio) . . . . .	438		

## T.

Thiers . . . . .	417	Tooke . . . . .	390, 460
Thornton . . . . .	414	Torrens . . . . .	395
Thunen . . . . .	466	Tucker (Josiah) . . . . .	421
Tollenare . . . . .	448	Turgot . . . . .	427, 428

## U.

Ulloa (Bernardo de) . . . . .	407	Ustariz (Geronimo de) . . . . .	406
Ure (Andrew) . . . . .	402		

## V.

Valle Santora . . . . .	470	Villeneuve Bargemont . . . . .	398
Yano (Giambattesta) . . . . .	456	Volland . . . . .	453
Verri (Pietro) . . . . .	438		

## W.

Wade (John) . . . . .	394	Weber (Benedic) . . . . .	464
Welz (Giuseppe de) . . . . .	414	Wilberforce . . . . .	454
Wallace . . . . .	392	Witt (Jean de) . . . . .	408
Walras . . . . .	391	Wolgraff (Charles) . . . . .	462
Ward (Bernardo) . . . . .	443		

## Y.

Young . . . . .			440
-----------------	--	--	-----

## Z.

Zanon (Antonio) . . . . .	440	Zachariæ . . . . .	469
---------------------------	-----	--------------------	-----

---

## TABLE DES MATIÈRES

### DU DEUXIÈME VOLUME.

---

<p><b>CHAPITRE XXVII. De l'économie politique sous Louis XIV.</b>  —Ordonnances du commerce. — De la marine. — Des eaux et forêts. — Code noir. — Conseils de prud'hommes. — Lois sur les pauvres. — Fondation des hospices d'enfans-trouvés. — Création de compagnies commerciales. — Opinion des Économistes contemporains: Vauban, Boisguilbert, l'abbé de Saint-Pierre.</p>	5
<p><b>CHAPITRE XXVIII. Propagation du système mercantile en Europe, sous le nom de <i>Colbertisme</i>.</b> — Il est neutralisé par la contrebande. — Influence de la contrebande sur la solution des questions économiques. . . . .</p>	25
<p><b>CHAPITRE XXIX. De la première lutte du système mercantile avec la liberté du commerce entre l'Angleterre et la Hollande.</b> — Funestes effets de cette lutte. — Acte de navigation. — Éloquente philippique de M. d'Hauterive contre le système restrictif. . . . .</p>	38
<p><b>CHAPITRE XXX. Naissance du crédit en Europe.</b> — Institution des Banques. — Influence qu'elles ont exercée sur la marche de l'économie politique. — Des banques de dépôt et en particulier de celle d'Amsterdam. — Des banques de circulation. — De la Banque d'Angleterre. . . . .</p>	46
<p><b>CHAPITRE XXXI. Du système de Law.</b> — Des circonstances qui lui ont donné naissance. — Des causes principales de sa ruine. — Influence qu'il a exercée sur la marche de l'économie politique. . . . .</p>	62

CHAPITRE XXXII. Du système de Quesnay et de l'école *Économiste*. — Origine de ses doctrines. — Services qu'elles ont rendus. — Des diverses nuances de l'école *Économiste*. — Gournay. — Mercier de La Rivière. — Turgot. — Admirable probité de ces philosophes. — Détails sur Quesnay. . . . . 88

CHAPITRE XXXIII. Du ministère de Turgot. — Réformes qu'il entreprend dans l'ordre économique. — Résistances qu'il rencontre. — Influence qu'il a exercée sur la marche de l'économie politique. . . . . 111

CHAPITRE XXXIV. Des travaux d'Adam Smith et de leur influence sur les progrès de l'économie politique. — Différence de ses doctrines et de celles des *Économistes*. — Exposé des créations qui lui sont dues. — Ses belles définitions de la *valeur, du travail, des capitaux, de la monnaie*. — Immenses conséquences de ses découvertes. . . . . 130

CHAPITRE XXXV. Du système de Malthus *sur la population*. — Exposé de ses formules. — Tableau de ses conséquences. — Doctrine de Godwin. — Elle a le défaut d'être aussi absolue que celle de Malthus. — Elle est plus humaine. — Hardiesse remarquable du livre de Godwin. — Des divers écrits sur la même question. — *Nouvelles idées sur la population*, par M. Everett. — Du livre de la *charité*, par M. Duchâtel. — De *l'économie politique chrétienne*, de M. de Villeneuve-Bargemont. — Protestations de M. de Sismondi et de M. l'abbé de La Mennais. . . . . 149

CHAPITRE XXXVI. De l'influence des écrivains du dix-huitième siècle sur la marche de l'économie politique en Europe. — *Esprit des Lois*. — OEuvres économiques de J.-J. Rousseau. — Opinions économiques de Voltaire. — L'abbé Raynal. 175

CHAPITRE XXXVII. Des doctrines économiques de la révolution française. — Elles ont toutes un caractère *social* plutôt qu'*industriel*. — Elles sont cosmopolites en théorie et restrictives dans la pratique. — La Convention et l'Empire en font des armes de guerre. — Vue générale des conséquences du *bloccus continental*. — Il existait de fait avant d'être décrété. — Fâcheux préjugés qu'il a répandus en Europe. . . . . 190



**CHAPITRE XXXVIII.** De la révolution économique opérée en Angleterre par les découvertes de Watt et d'Arkwright. — Conséquences économiques de l'indépendance des États-Unis. — Réaction de la révolution française sur le système financier de l'Angleterre. — Accroissement des impôts. — Suspension des paiemens de la banque. — Développemens et abus du crédit. — Énormité de la dette publique. — Conséquences de la paix générale. . . . . 207

**CHAPITRE XXXIX.** De J.-B. Say et de ses doctrines. — Conséquences importantes de sa théorie des Débouchés. — Exposé des services que cet écrivain a rendus à la science. — Caractère de son école. — C'est elle qui a popularisé l'économie politique en Europe. . . . . 224

**CHAPITRE XL.** De l'économie politique en Angleterre depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. — Système de Pitt, soutenu par Thornton, attaqué par Cebbett. — Doctrines de Ricardo. — Écrits de James Mill. — De M. Torrens. — De M. MacCulloch. — De M. Tooke. — Travaux de M. Huskisson. — De sir Henry Parnell. — Traités de M. Wade. — De M. Poulett Scrope. — *Économie des manufactures*, par Babbage. — *Philosophie des manufactures*, par le docteur Ure. — Grande popularité de l'économie politique en Angleterre. . . . . 241

**CHAPITRE XLI.** Les économistes *sociaux* de l'école française. — *Nouveaux principes* d'économie politique de M. de Sismondi. — *Nouveau traité d'économie sociale* de M. Dunoyer. — *Économie politique chrétienne* de M. de Villeneuve-Bargemont. — *Traité de législation* par M. Ch. Comte. — *Économie politique* de M. Droz. . . . . 262

**CHAPITRE XLII.** De l'économie politique éclectique et de ses principaux organes. — M. Storch. — M. Ganih. — M. Delaborde. — M. Florez Estrada. . . . . 288

**CHAPITRE XLIII.** De l'économie politique saint-simonienne. — Premiers écrits de Saint-Simon. — Hardiesse de ses attaques. — Théories de ses disciples. — Le *Producteur*. — Ce qu'ils entendaient par *Industrialisme*. — Ils fondent une église. — Leurs attaques contre l'héritage. — Vue générale et appréciation de leurs travaux. . . . . 303

**CHAPITRE XLIV.** Des économistes *utopistes*. — Du système

*sociétaire* de Fourier. — Revue de ses principaux ouvrages. — Idée fondamentale de sa doctrine. — Développement qu'elle paraît susceptible de recevoir. — Du système *social* de M. Owen. — Essais infructueux tentés par lui à New-Lanark et à New-Harmony. — Esquisse des vues particulières de cet économiste. . . . . 322

CHAPITRE XLV. Vue générale des systèmes en économie politique. — Caractère national des diverses Écoles. — École italienne. — École espagnole. — École française. — École anglaise. — École allemande. . . . . 341

CHAPITRE XLVI. Des complications économiques résultant de l'affranchissement industriel depuis 1789. — Des inconvéniens de la concurrence. — Contradiction entre les faits et les lois. — Nécessité de les mettre en harmonie. — Des révolutions qui se sont opérées dans les relations commerciales depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. — Modifications qui en résultent pour l'économie politique. . . . . 362

BIBLIOGRAPHIE. . . . . 385

RÉPERTOIRE DES NOMS D'AUTEURS. . . . . 473



